This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 262 578

LIBRARY

OF THE

UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Received Nov. 1893

Accessions No. 53304. *Class No.*

TRAITÉ
DES ÉTUDES

TOME III

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE

TRAITÉ
DES ÉTUDES

PAR ROLLIN

NOUVELLE ÉDITION, REVUE

PAR M. LETRONNE

Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

ET ACCOMPAGNÉE DES REMARQUES

DE CRÉVIER

TOME TROISIÈME

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

PARIS

FIRMIN-DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

JACQUES LECOFFRE ET Cie
RUE BONAPARTE, 90

1877

LB475
R7A35
v.3

53304

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TRAITÉ DES ÉTUDES,

OU

DE LA MANIÈRE

D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES.

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.

DE L'HISTOIRE.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

CHAPITRE PREMIER.

RÉCIT DES FAITS.

Je commencerai par le récit des principaux faits arrivés dans l'espace de temps dont il s'agit, pour en donner quelque idée légère à ceux des lecteurs à qui cette histoire sera moins connue.

Commencements de la seconde guerre punique, et heureux succès d'Annibal[1].

Le commencement de la seconde guerre punique[2], à ne considérer que la date des temps, fut la prise de Sagonte par Annibal, et l'irruption qu'il fit sur les terres des peuples situés au delà de l'Èbre, et alliés du peuple romain; mais la véritable

[1] Voyez l'Histoire Ancienne, tome II, pages 270-349 de notre édition. —L.

[2] Liv. lib. 21, n. 1-20.

cause de cette guerre fut le dépit des Carthaginois de s'être vu enlever la Sicile et la Sardaigne par des traités auxquels la seule nécessité des temps et le mauvais état de leurs affaires les avaient fait consentir. La mort prématurée d'Amilcar l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avait formé depuis longtemps de se venger de ces injures. Son fils Annibal, à qui, lorsqu'il n'avait encore que neuf ans, il avait fait jurer sur les autels qu'il se déclarerait ennemi du peuple romain dès qu'il serait en âge de le faire, entra dans toutes ses vues, et fut l'héritier de sa haine contre les Romains aussi bien que de son courage. Il prépara tout de loin pour ce grand dessein ; et quand il se crut en état de l'exécuter, il le fit éclore par le siége de Sagonte. Soit paresse et lenteur, soit prudence et sagesse, les Romains consumèrent le temps en différentes ambassades, et laissèrent à Annibal celui de prendre la ville.

Pour lui, il sut bien mettre le temps à profit[1]. Après avoir donné ordre à tout, et laissé son frère Asdrubal en Espagne pour défendre le pays, il partit pour l'Italie avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes de pied, et dix ou douze mille de cavalerie. Les plus grands obstacles ne furent point capables de l'effrayer ni de l'arrêter. Les Pyrénées, le Rhône, une longue marche au travers des Gaules, le passage des Alpes rempli de tant de difficultés, tout céda à son ardeur et à sa constance infatigable. Vainqueur des Alpes, et en quelque sorte de la nature même, il entra donc en Italie, qu'il avait résolu de rendre le théâtre de la guerre. Ses troupes étaient extrêmement diminuées pour le nombre, ne montant plus qu'à vingt mille hommes de pied et six mille chevaux; mais elles étaient pleines de courage et de confiance.

Une rapidité si inconcevable étonna et déconcerta les Romains. Ils avaient compté de faire la guerre au dehors, et qu'un de leurs consuls tiendrait tête à Annibal en Espagne, pendant que l'autre irait droit en Afrique pour attaquer Carthage. Il fallut changer de mesures, et songer à défendre leur propre pays. Publius Scipion, consul, qui croyait Annibal encore dans les Pyrénées

[1] Liv. ibid. n. 21-38.

lorsqu'il avait déjà passé le Rhône, n'ayant pu l'atteindre, fut obligé de revenir sur ses pas pour l'attendre et l'attaquer à la descente des Alpes; et cependant il envoya son frère Cnéius Scipion en Espagne contre Asdrubal.

La première bataille[1] se donna près de la petite rivière du Tésin. Il est beau de lire les harangues des deux chefs à leur armée; que Tite-Live a copiées d'après Polybe, mais en maître habile, c'est-à-dire en y ajoutant des traits qui égalent la copie à l'original. Les Carthaginois remportèrent la victoire. Le consul romain fut blessé dans le combat, et son fils, âgé pour lors à peine de dix-sept ans[2], lui sauva la vie. C'est le même qui vaincra dans la suite Annibal, et sera surnommé *l'Africain*.

Sur la première nouvelle de cette défaite[3], Sempronius, l'autre consul, qui était en Sicile, accourut promptement, par l'ordre du sénat, au secours de son collègue, qui n'était pas encore bien remis de sa blessure. Ce fut pour lui une raison de hâter le combat, contre le sentiment de Scipion, parce qu'il espérait en avoir seul toute la gloire. Annibal, bien informé de tout ce qui se passait dans le camp des Romains, et ayant exprès laissé emporter un léger avantage à Sempronius pour amorcer sa témérité, lui donna lieu d'engager la bataille près de la rivière de Trébie. Il avait placé son frère Magon en embuscade dans un lieu fort favorable, et avait fait prendre à son armée toutes les précautions nécessaires contre la faim et contre le froid, qui était alors extrême. On n'avait songé à rien de tout cela chez les Romains. Leurs troupes furent donc bientôt renversées et mises en fuite; et Magon, étant sorti de son embuscade, en fit un grand carnage.

Annibal[4], pour profiter du temps et de ses premières victoires, allait toujours en avant, et s'approchait de plus en plus du centre de l'Italie[5]. Pour arriver plus promptement près de l'ennemi, il lui fallut passer un marais, où son armée essuya des fatigues incroyables, et où lui-même perdit un œil. Flaminius, l'un des

[1] Liv. lib. 21, n. 39, 48.

[2] « Neque illum ætatis infirmitas interpellare valuit, quominus duplici gloria conspicuam coronam, imperatore simul et patre ex ipsa morte rapto, mereretur. » (Val. Max. lib. 5, cap. 2)

[3] Liv. ibid. n. 51-56.

[4] Id. ibid. n. 57-59 et 63.

[5] Id. lib. 22, n. 1-6.

deux consuls qu'on avait nommés depuis peu, était parti de Rome sans prendre les auspices ordinaires. C'était un homme vain, téméraire, entreprenant, plein de lui-même, et dont la fierté naturelle s'était beaucoup accrue par les heureux succès de son premier consulat [1], et par la faveur du peuple. On jugeait aisément que, ne consultant ni les hommes ni les dieux, il se laisserait aller à son génie impétueux et bouillant; et Annibal, pour seconder encore son penchant, ne manqua pas de piquer et d'irriter sa témérité par les dégâts et les ravages qu'il fit faire à sa vue dans toutes les campagnes. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le consul au combat, malgré les remontrances de tous les officiers, qui le priaient d'attendre son collègue. Le succès fut tel qu'ils l'avaient prévu. Quinze mille Romains demeurèrent sur la place avec leur chef, et rendirent célèbre à jamais, par leur sanglante défaite, le lac de Trasimène.

Fabius dictateur.

Cette triste nouvelle [2], quand on l'eut apprise à Rome, y jeta une grande alarme. On s'attendait à tout moment d'y voir arriver Annibal. Fabius Maximus fut nommé dictateur [3]. Après avoir satisfait aux devoirs de la religion et donné les ordres nécessaires pour la sûreté de la ville, il se rendit à l'armée, bien résolu de ne point hasarder de combat sans y être forcé, ou sans être bien assuré du succès. Il conduisait ses troupes par des hauteurs sans perdre de vue Annibal, ne s'approchant jamais assez de l'ennemi pour en venir aux mains, mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échapper. Il tenait exactement ses soldats dans son camp, ne les laissant jamais sortir que pour les fourrages, où il ne les envoyait qu'avec de fortes escortes. Il n'engageait que de légères escarmouches [4],

[1] « Consul ferox ab consulatu priore, et non modo legum ac patrum majestatis, sed ne deorum quidem satis metuens erat. Hanc insitam ingenio ejus temeritatem fortuna prospero civilibus bellicisque rebus successu aluerat. Itaque satis apparebat, nec deos nec homines consulentem, ferociter omnia ac præpropere acturum : quoque pronior esset in vitia sua, agitare eum atque irritare Pœnus parat. » (Liv. I, 22, n. 3.)

[2] Liv. lib. 22, n. 7-30.

[3] Prodictator.

[4] « Neque universo periculo summa rerum committebatur : et parva momenta levium certaminum ex tuto cœp-

et avec tant de précaution que ses troupes y avaient toujours l'avantage. Par ce moyen il rendait insensiblement au soldat la confiance que la perte de trois batailles lui avait ôtée, et le mettait en état de compter comme autrefois sur son courage et sur son bonheur. L'ennemi s'aperçut bientôt que les Romains, instruits par leurs défaites, avaient enfin trouvé un chef capable de tenir tête à Annibal; et celui-ci comprit dès lors qu'il n'aurait point à craindre, de la part du dictateur, des attaques vives et hardies, mais une conduite prudente et mesurée.

Minucius, général de la cavalerie [1] des Romains, souffrait avec plus d'impatience encore qu'Annibal même la sage conduite de Fabius. Emporté et violent dans ses discours comme dans ses desseins, il ne cessait de décrier le dictateur; il le traitait d'homme irrésolu et timide, au lieu de prudent et de circonspect qu'il était, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchaient le plus; et, par un artifice qui ne réussit que trop souvent, il établissait sa réputation en ruinant celle de son supérieur. Enfin, par ses intrigues et ses cabales auprès du peuple, il vint à bout de faire égaler son autorité à celle du dictateur, ce qui était sans exemple. Fabius, bien persuadé que le peuple, en les égalant dans le commandement, ne les égalait pas de même dans l'art de commander [2], souffrit cette injure avec une modération qui fit bien voir qu'il n'était pas moins invincible à ses citoyens qu'à ses ennemis.

Minucius, en conséquence de l'égalité de pouvoir qu'on venait de mettre entre lui et Fabius, lui proposa de commander chacun leur jour, ou même un plus long espace de temps. Fabius refusa ce parti, qui exposait toute l'armée au danger pendant le temps qu'elle serait commandée par Minucius; et il aima mieux partager les troupes, pour se mettre en état de conserver au moins la partie qui lui serait échue.

torum, finitimo recepta, assuefaciebant territum pristinis cladibus militem, minus jam tandem aut virtutis aut fortunæ pœnitere suæ. » (Liv. ibid. n. 12.)

[1] « Sed non Annibalem magis infestum tam sanis consiliis habebat, quam magistrum equitum... Ferox rapidusque in consiliis, ac linguis immodicus, pro cunctatore segnem, et cauto timidum, affingens vicina virtutibus vitia, compellabat; premendorumque superiorum arte (quæ pessima ars nimis prosperis multorum successibus crevit) sese extollebat. » (Id. ibid.)

[2] « Satis fidens haudquaquam cum imperii jure artem imperandi æquatam, cum invicto a civibus hostibusque animo ad exercitum rediit. » (Id. lib. 22. n. 26.)

Ce que Fabius avait prévu arriva bientôt. Son collègue, avide et impatient de combattre, avait donné tête baissée dans des embûches que lui avait dressées Annibal, et son armée allait être entièrement défaite. Le dictateur, sans perdre de temps en d'inutiles reproches [1], « Marchons, dit-il à ses soldats, au secours de Minucius, et arrachons aux ennemis la victoire, et « à nos citoyens l'aveu de leur faute. » Il arriva fort à propos, et obligea Annibal de sonner la retraite. Ce dernier, en se retirant [2], disait « que cette nuée, qui depuis long-temps paraissait « sur le haut des montagnes, avait enfin crevé avec un grand « fracas, et causé un grand orage. »

Un service si important et placé dans une telle conjoncture ouvrit les yeux à Minucius, et lui fit reconnaître sa faute. Pour la réparer sans délai, il alla dans le moment même avec son armée à la tente de Fabius, et, l'appelant son père et son libérateur, lui déclara qu'il venait se remettre sous son obéissance, et qu'il cassait lui-même un décret dont il se trouvait plus chargé qu'honoré [3]. Les soldats, de leur côté, en firent autant, et ce ne furent plus de part et d'autre qu'embrassements et marques de la reconnaissance la plus vive; et le reste de ce jour [4], qui avait pensé être si funeste à la république, se passa dans la joie et les divertissements.

Bataille de Cannes.

L'action la plus célèbre d'Annibal, et qui devait, ce semble, renverser pour toujours la puissance romaine, fut la bataille de Cannes [5]. On avait nommé à Rome pour consuls L. Æmilius Paulus et C. Térentius Varro. Ce dernier, d'une basse et vile naissance [6], par les grands biens que son père lui avait laissés, et par son adresse à gagner les bonnes grâces du peuple en se

[1] « Aliud jurgandi succensendique tempus erit : nunc signa extra vallum proferte. Victoriam hosti extorqueamus, confessionem erroris civibus. » (Liv. ibid. n. 29.)

[2] « Annibalem ex acie redeuntem dixissé ferunt, tandem eam nubem, quæ sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. » (Id. lib. 22, n. 30.)

[3] « Plebiscitum, quo oneratus magis quam honoratus sum, primus antiquo abrogoque. » (Ibid.)

[4] « Lætusque dies, ex admodum tristi paulo ante ac prope exsecrabili, factus. » (Ibid.)

[5] Liv. lib. 22, n. 34-53.

[6] On dit que son père était boucher.

déclarant contre les grands, avait trouvé le moyen de parvenir au consulat, sans y porter d'autre mérite que celui d'une ambition démesurée et d'une estime de lui-même sans bornes. Il disait hautement « que le moyen de perpétuer la guerre était de « mettre des Fabius à la tête des armées; que, pour lui, dès le « premier jour qu'il verrait l'ennemi, il saurait bien la ter- « miner. » Son collègue, qui savait que la témérité [1], outre qu'elle est destituée de raison, avait toujours été jusque là très-malheureuse, pensait bien autrement. Fabius, le voyant près de partir pour la campagne, le confirma encore dans ces sentiments, et lui répéta bien des fois que le seul moyen de vaincre Annibal était de temporiser et de traîner la guerre en longueur [2]. « Mais, « lui dit-il, les citoyens, encore plus que les ennemis, travail- « leront à vous rendre ce moyen impraticable. Vos soldats en « cela conspireront avec ceux des Carthaginois. Varron et An- « nibal penseront de même sur ce point. Il faut que vous seul « teniez tête et résistiez à ces deux chefs. Le moyen de le faire, « c'est de demeurer ferme contre les bruits et les discours popu- « laires, et de ne vous laisser ébranler, ni par la fausse gloire « de votre collègue, ni par la fausse honte dont on tâchera de « vous couvrir. Souffrez qu'au lieu d'homme précautionné, cir- « conspect et habile dans le métier de la guerre, on vous fasse pas- « ser pour un chef timide, lent, sans connaissance de l'art mili- « taire. J'aime mieux vous voir craint par un ennemi sage, que « loué par des citoyens imprudents. »

Chez les Romains [3], en temps de guerre, on levait chaque année quatre légions, dont chacune était composée de quatre mille hommes de pied et de trois cents cavaliers. Les alliés, c'est-à-dire les peuples voisins de Rome, fournissaient un pareil nom-

[1] « Temeritatem, præterquam quod stulta sit, infelicem etiam ad id locorum fuisse. » (Liv. lib. 22, n. 38.)

[2] « Hæc una salutis via, L. Paule : quam difficilem infestamque cives sibi*, magis quam hostes, facient. Idem enim tui, quod hostium milites, volent : idem Varro consul romanus, quod Annibal pœnus imperator, cupiet. Duobus ducibus unus resistas oportet. Resistes autem, adversus famam rumoresque hominum, si satis firmus steteris : si te neque collegæ vana gloria, neque tua falsa infamia moverit... Sine timidum pro cauto, tardum pro considerato, imbellem* pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quam stulti cives laudent. » (Id. ibid. n. 39.)

[3] Polyb. l. 3, pag. 257.

* Je crois qu'il faut lire *sibi*.

* *Imbellis* doit signifier ici *rudis in bello*, *imperitus belli*.

bre de fantassins, avec le double et quelquefois le triple de cavalerie. Et pour l'ordinaire on partageait ces troupes entre les deux consuls, qui faisaient la guerre séparément et en différents pays. Ici, comme l'affaire était décisive, les deux consuls marchèrent ensemble; et le nombre des troupes, tant romaines que latines, fut doublé, et les légions augmentées chacune de mille hommes de pied et de cent cavaliers.

Le fort de l'armée d'Annibal était dans la cavalerie : c'est pourquoi L. Paulus voulait éviter de combattre en rase campagne. D'ailleurs, les Carthaginois manquaient absolument de vivres, et ne pouvaient pas encore subsister dix jours dans le pays, de sorte que les troupes espagnoles étaient près de se débander. Les armées furent quelques jours à se regarder. Enfin, après divers mouvements, Varron, malgré les remontrances de son collègue, engagea la bataille près du petit village de Cannes. Le terrain était fort favorable aux Carthaginois; et Annibal, qui savait profiter de tout, avait rangé ses troupes de sorte que le vent vulturne [1], qui se lève dans un certain temps réglé, devait souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les inonder de poussière. La bataille se donna. Je n'entreprends point d'en marquer le détail. Le lecteur curieux peut en voir la description dans Polybe et dans Tite-Live, surtout dans le premier, qui, étant lui-même homme de guerre, a dû mieux réussir que l'autre à raconter toutes les circonstances d'une si mémorable action. La victoire fut longtemps disputée, et tourna enfin pleinement du côté des Carthaginois. Le consul L. Paulus fut blessé à mort, et plus de cinquante mille hommes demeurèrent sur la place, parmi lesquels était l'élite des officiers. Varron, l'autre consul, se retira à Venouse avec soixante et dix cavaliers seulement.

Maharbal, l'un des généraux carthaginois, voulait que, sans perdre de temps, l'on marchât droit à Rome, promettant à Annibal de le faire souper à cinq jours de là dans le Capitole. Et, sur ce que celui-ci répliqua qu'il fallait prendre du temps pour délibérer sur cette proposition : « Je vois bien [2], dit Maharbal,

[1] C'est un vent qui venait du midi, vers lequel les Romains étaient tournés.

[2] « Tum Maharbal : Non omnia ni-miram eidem dii dedere. Vincere scis.

« que les dieux n'ont pas donné au même homme tous les ta-
« lents à la fois. Vous savez vaincre, Annibal, mais vous ne
« savez pas profiter de la victoire. » En effet, plusieurs croient que ce délai sauva Rome et l'empire.

Il est aisé de comprendre quelle fut la consternation à Rome [1] quand cette funeste nouvelle s'y fut répandue. Cependant on n'y perdit point courage. Après avoir imploré le secours des dieux par des prières publiques et par des sacrifices, les magistrats, rassurés par les sages conseils et par la ferme contenance de Fabius, donnèrent ordre à tout, et pourvurent à la sûreté de la ville. On leva sur-le-champ quatre légions et mille cavaliers, en accordant dispense d'âge à plusieurs qui n'avaient pas dix-sept ans. Les alliés firent aussi de nouvelles levées. Dix officiers romains, qu'Annibal avait laissés sortir sur leur parole, arrivèrent à Rome pour demander qu'on rachetât les prisonniers. Quelque besoin qu'eût la république de soldats, elle refusa constamment de racheter ceux-ci, pour ne point donner d'atteinte à la discipline romaine, qui punissait sans pitié quiconque se rendait volontairement à l'ennemi; et elle aima mieux armer des esclaves qu'elle acheta des particuliers jusqu'au nombre de huit mille, et des prisonniers qui étaient arrêtés pour dettes ou pour crimes, qui montèrent jusqu'à six mille; l'honnête, dit l'historien, cédant à l'utile [2] dans ces tristes conjonctures.

A Rome, le zèle des particuliers et l'amour du bien public éclatèrent alors d'une manière merveilleuse. Il n'en fut pas ainsi des alliés. Les défaites précédentes n'avaient pu ébranler leur fidélité; mais ce dernier coup, qui selon eux devait abattre l'empire, les renversa, et plusieurs se rangèrent du côté du vainqueur. Cependant ni la perte de tant de troupes, ni la défection de tant d'alliés, ne purent porter le peuple romain à entendre parler d'accommodement. Loin de perdre courage, jamais il ne fit paraître tant de grandeur d'âme [3]: et lorsque

Annibal, victoria uti nescis. » (Liv. lib. 22, n. 51.)

« Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio. » (Id. ibid.)

[1] Liv. lib. 22, n. 54-61.

[2] « Ad ultimum prope desperatæ reipublicæ auxilium, quum honesta utilibus cedunt, descendit. » (Id. liv. 23, n. 14.)

[3] « Adeo magno animo civitas fuit, ut

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le consul, après une si grande défaite, dont il avait été la principale cause, revint à Rome, tous les corps de l'État allèrent au-devant de lui, et lui rendirent grâces de ce qu'il n'avait point désespéré de la république; au lieu qu'à Carthage, après une telle disgrâce, il n'y avait point de supplice auquel un général n'eût dû s'attendre.

Capoue fut une des villes alliées qui se rendirent à Annibal. Mais le séjour qu'y firent ses troupes pendant les quartiers d'hiver leur devint bien funeste. Ce courage mâle [1], que nuls maux, nulles fatigues n'avaient pu vaincre, fut entièrement énervé par les délices de Capoue, où les soldats se plongèrent avec d'autant plus d'avidité qu'ils y étaient moins accoutumés. Cette faute d'Annibal, selon les connaisseurs, fut plus grande que celle qu'il avait commise en ne marchant pas droit contre Rome après la bataille de Cannes; car ce délai pouvait paraître n'avoir que différé la victoire, au lieu que cette dernière faute le mit absolument hors d'état de vaincre. Ainsi Capoue fut pour Annibal ce que Cannes avait été pour les Romains.

Scipion, élu général, rétablit les affaires en Espagne.

La mort des deux Scipions, père et oncle de celui dont nous entreprenons de parler, paraissait devoir ruiner entièrement les affaires des Romains en Espagne, qui jusque-là avaient eu un heureux succès. On ne peut dire si cette mort causa un plus grand deuil à Rome qu'en Espagne. Car enfin la défaite de deux armées, la perte presque assurée d'une province si considérable, la vue des maux publics, entraient pour quelque chose dans la douleur des citoyens : mais les Espagnes ne regrettaient et ne pleuraient que leurs chefs [2], surtout Cn. Scipion, qui les avait

consuli ex tanta clade, cujus ipse causa maxima fuisset, redeunti, et obviam itum frequenter ab omnibus ordinibus sit, et gratiæ actæ quod de republica non desperasset : cui, si Carthaginiensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret. » (Liv. lib. 22, n. 61.)

[1] « Quos nulla mali vicerat vis, perdidere nimia bona ac voluptates immodicæ : et eo impensius, quo avidius ex insolentia in eas se merserant... Majusque id peccatum ducis apud peritos artium militarium habitum est, quam quod non ex cannensi acie protinus ad urbem romanam duxisset. Illa enim cunctatio distulisse modo victoriam videri potuit; hic error vires ademisse ad vincendum. » (Id. lib. 23, n. 18.)

« Capuam Annibali Cannas fuisse. » (Id. ibid. n. 45.)

[2] « Hispaniæ ipsos lugebant desiderabantque duces : Cæsum tamen magis, quo diutius præfuerat eis, priorque et favorem occupaverat, et specimen justitiæ temperantiæque romanæ primus dederat. » (Id. lib. 25, n. 36.)

gouvernées longtemps, et leur avait fait le premier connaître et goûter les doux fruits de la justice, du désintéressement et de la modération romaine.

Les larmes coulèrent de nouveau à Rome [1] quand il s'agit de donner un successeur à ces deux grands hommes. Personne n'osait se présenter pour demander leur place, tant les affaires de cette province paraissaient désespérées; et le morne silence qui régnait dans toute l'assemblée fit encore regretter et sentir davantage la perte qu'on avait faite. Dans cette consternation universelle, P. Cornélius Scipion, âgé seulement de vingt-quatre ans, fils de Publius qui venait d'être tué, se lève, et, paraissant dans un lieu éminent, s'offre pour aller commander en Espagne, si le peuple agrée son service. Cette offre si courageuse rend la vie et la joie à l'assemblée; et tous, sans exception, le nomment d'une voix commune pour général. Mais lorsque cette première chaleur se fut un peu ralentie, le peuple, faisant réflexion à l'âge de Scipion, commença à se repentir de ce qu'il avait fait. Quelques-uns tiraient même un mauvais présage de son nom et de sa famille, lorsqu'ils considéraient qu'on l'envoyait dans une province où il lui faudrait combattre entre les tombeaux de son père et de son oncle. Scipion, s'étant aperçu de ce refroidissement, fit un discours si plein de confiance, et parla avec tant de sagesse et de son âge, et de l'honneur qu'on lui avait fait, et de la guerre qu'il entreprenait, qu'il dissipa tout à fait les alarmes du peuple, et ralluma cette ardeur qui l'avait porté à lui donner le commandement. Le même Scipion, quelques années auparavant, ayant demandé l'édilité avant le temps marqué par les lois, et les tribuns par cette raison s'opposant à sa demande : « Si le peuple, dit-il, juge à propos de me nommer édile [2], mon « âge est compétent. »

L'arrivée de Scipion en Espagne rendit le courage aux troupes. Elles reconnaissaient [3] avec joie sur son visage les traits et la ressemblance de son père et de son oncle; et dans le premier dis-

[1] Liv. lib. 26, n. 18 et 19.)

[2] « Si me, inquit, omnes Quirites ædilem facere volunt, satis annorum habeo. » (Liv. lib. 25, n. 2.)

[3] « Brevi faciam, ut quemadmodum nunc noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultusque, et lineamenta corporis, ita ingenii, fidei, virtutisque exemplum expressam ad effigiem vobis reddam. » (Id. lib. 26, n. 3.)

cours qu'il leur fit il dit qu'il espérait que bientôt elles reconnaîtraient aussi en lui le même esprit, le même courage, et la même droiture.

Ses promesses ne furent pas vaines. La première entreprise qu'il forma fut le siége de Carthagène, ville en même temps la plus riche et la plus forte de toute l'Espagne. C'était là la place d'armes des ennemis, leur arsenal, leur magasin, leur trésor, et le lieu de sûreté où ils tenaient tout ce qui était nécessaire pour la subsistance de leurs armées, sans compter que tous les otages des princes et des peuples y étaient renfermés. Ainsi la prise de cette unique ville devait le rendre maître, en quelque sorte, de toute l'Espagne. Cette expédition si importante, si difficile, et jugée jusqu'alors impossible, ne lui coûta qu'un jour. Le butin fut immense; en sorte que, dans la prise de cette ville, Carthagène même fut regardée comme la moindre partie[1] du gain qu'on y fit. Scipion commença par remercier les dieux, non-seulement de l'avoir rendu maître, en une seule journée, de la plus opulente de toutes les villes du pays, mais d'y avoir auparavant rassemblé les forces et les richesses de presque toute l'Afrique et de toute l'Espagne. Puis il marqua sa reconnaissance aux troupes, qu'il combla de louanges, de récompenses, et de marques d'honneur, chacun selon son état et son mérite.

Alors, ayant fait venir les otages[2], il leur parla avec bonté, et les rassura, en leur représentant « qu'ils étaient tombés entre « les mains du peuple romain, qui aimait mieux gagner les « cœurs par des bienfaits que de les assujettir par la crainte, « et s'attacher les peuples étrangers par la qualité honorable « d'amis et d'alliés, que de les réduire à la triste et honteuse « condition d'esclaves. »

Ce fut en cette occasion qu'une dame respectable par son âge et par sa naissance, femme de Mandonius, frère d'Indibilis, roi des Ilergètes, vint se jeter aux pieds de Scipion avec

[1] « Ut minimum omnium, inter tantas opes belli captas, Carthago ipsa fuerit. » (Liv. ibid. n. 47.)

[2] « Scipio, vocatis obsidibus, universos bonum animum habere jussit : venisse eos in populi romani potestatem, qui beneficio quam metu obligare homines malit; exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quam tristi subjectas servitio. » (Id. lib. 26, n. 49.)

plusieurs jeunes princesses, filles d'Indibilis, et d'autres de même qualité, pour le prier d'ordonner à ses gardes d'en prendre un soin particulier. Scipion, qui ne comprit pas d'abord sa pensée, répondit que rien ne leur manquerait. Alors cette dame, reprenant la parole, « Ce n'est pas là[1], dit-elle, ce qui « nous occupe; car, dans l'état où la fortune nous a réduites, « de quoi ne devons-nous pas nous contenter? Une autre in- « quiétude me trouble et m'alarme quand je considère la jeu- « nesse et la beauté de ces captives; car, pour moi, mon âge « me met hors de danger et de crainte. » Et elle lui montra en même temps ces jeunes princesses, qui toutes la respectaient comme leur mère. « Ma gloire[2], et celle du peuple romain, ré- « pliqua Scipion, m'engageraient à faire respecter parmi nous « ce qui doit être respecté en quelque lieu du monde que ce soit. « Mais vous me fournissez un nouveau motif d'y veiller encore « avec plus de soin, par l'attention vertueuse que je remarque « en vous, à ne penser qu'à la conservation de votre honneur « au milieu de tant d'autres sujets de crainte. » Après cet entretien, il les confia à un officier d'une sagesse reconnue, et lui ordonna d'avoir pour elles les mêmes égards que si elles appartenaient à des amis ou à des alliés des Romains.

Après cela, on lui amena une princesse d'une rare beauté. Elle était fiancée avec Allucius, prince des Celtibériens. Il fit aussitôt venir ses parents, avec celui qui lui était destiné pour époux. Il marqua à ce dernier que son épouse avait été dans sa maison comme elle aurait pu être dans celle de son père[3]. « J'en « ai usé ainsi, ajouta-t-il, pour être en état de vous faire un « présent digne de vous et de moi. Je ne vous demande d'autre

[1] « Haud magni ista facimus, inquit: quid enim huic fortunæ non satis est? Alia me cura, ætatem harum intuentem (nam ipsa jam extra periculum injuriæ muliebris sum) stimulat. » (Liv. lib. 26, n. 49.)

[2] « Tum Scipio: Meæ populique romani disciplinæ causa facerem', inquit, ne quid, quod sanctum usquam esset, apud nos violaretur. Nunc, ut id curem impensius, vestra quoque virtus dignitasque facit, quæ ne in malis quidem oblitæ decoris matronalis estis. » (Id. ibid.)

[3] « Fait sponsa tua apud me eadem, qua apud soceros tuos parentesque suos, verecundia. Servata tibi est, ut inviolatum et dignum me teque dari tibi donum posset. Hanc mercedem unam pro eo munere paciscor: amicus populo romano sis. Et, si me virum bonum credis esse, quales patrem patruumque meum jam ante hæ gentes norant, scias multos nostri similes in civitate romana esse: nec ullum in terris populum hodie dici posse, quem minus tibi hostem tuisque esse velis, aut amicum malis. » (Id. ibid. n. 50.)

« marque de reconnaissance sinon que vous deveniez ami du « peuple romain. Si vous me croyez homme de bien, tel qu'ont « été parmi ces nations mon père et mon oncle, sachez qu'il « y en a beaucoup d'autres dans Rome qui nous ressemblent; « et qu'il n'y a point de peuple aujourd'hui sur la terre, dont « vous deviez rechercher avec plus de soin l'amitié pour vous « et pour les vôtres, ni dont vous deviez plus redouter l'inimi- « tié. » Comme les parents de la fille pressaient Scipion d'accepter la somme considérable qu'ils avaient apportée pour la racheter, ayant fait mettre à ses pieds tout cet or et cet argent, « J'a- « joute, dit-il en s'adressant à Allucius, cette somme à la dot « que vous devez recevoir de votre beau-père; » et il l'obligea de l'emporter. Ce prince ne fut pas plutôt de retour dans son pays, qu'il publia partout les grandes qualités de Scipion, en disant « qu'il était venu dans l'Espagne un jeune homme sem- « blable aux dieux [1], qui se soumettait tout par la force de ses « armes, et encore plus par sa bonté et par ses bienfaits. » Peu de temps après, ayant fait des levées parmi ses vassaux, il revint le trouver avec quinze cents cavaliers.

Scipion, après avoir employé l'hiver à se concilier l'esprit des peuples, partie en leur faisant des présents, partie en leur renvoyant les otages et les prisonniers, se mit en campagne dès que la saison le permit. Les deux princes dont nous avons parlé, Indibilis et Mandonius, vinrent à sa rencontre avec leurs troupes; et, l'assurant que jusque-là leur corps seul était demeuré parmi les ennemis [2], mais que leur cœur avait été où ils savaient que la vertu et la justice étaient en honneur, ils se rendirent à lui, et se mirent sous sa protection. On fit ensuite venir devant eux leurs femmes et leurs enfants; et la joie, de part et d'autre, étouffant la voix et les paroles, ne s'expliqua longtemps que par les pleurs et les embrassements.

Asdrubal, effrayé des succès rapides de l'armée romaine, crut que l'unique moyen de les arrêter était de donner une bataille.

[1] « Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia, cum armis, tam benignitate ac beneficiis. » (Liv. lib. 26, n. 50.)

[2] « Itaque corpus duntaxat suum ad id tempus apud eos (Carthaginienses) fuisse; animum jampridem ibi esse, ubi jus ac fas crederet coli. » (Id. lib 27, n. 17.)

C'est ce que demandait Scipion, et à quoi il s'était bien préparé. Elle se donna en effet. Les Carthaginois furent vaincus, et laissèrent sur la place plus de huit mille hommes. Asdrubal prit sa route vers les Pyrénées, d'où il partit ensuite pour aller joindre en Italie son frère Annibal [1]. Ce fut après cette victoire de Scipion que les peuples, charmés de sa valeur et de sa modération, voulurent lui donner le nom de roi. Scipion leur représenta que ce nom, si estimé partout ailleurs, était détesté chez les Romains : que, pour lui, il se contentait d'avoir les inclinations royales; que s'ils les regardaient comme ce qu'il y a de plus capable de faire honneur à l'homme, ils se contentassent de les lui attribuer en secret, sans lui en donner le nom. Ces peuples, quoique barbares, sentirent quelle grandeur d'âme il y avait à mépriser une qualité qui faisait l'objet de l'admiration et de l'envie du reste des mortels.

Scipion [2], deux ans après, envoya son frère à Rome pour y porter la nouvelle de la conquête des Espagnes. Mais il portait ses vues bien plus loin, et ne regardait cette conquête que comme un prélude et une préparation à celle de toute l'Afrique.

La valeur n'était pas la seule qualité de Scipion [3]. Il avait une merveilleuse dextérité à manier les esprits et à les amener à son but par la voie de l'insinuation, comme il le fit voir dans la célèbre entrevue qu'il eut avec Syphax, roi de Numidie, où se trouva Asdrubal [4], qui avoua que, quelque idée qu'il eût des vertus militaires de Scipion, il lui avait encore paru plus grand et plus admirable dans cette conférence.

Scipion retourne à Rome, est nommé consul, et se prépare à la conquête de l'Afrique.

Le bruit des victoires et des grandes vertus de Scipion [5] l'avait devancé à Rome, et y avait disposé tous les esprits en sa faveur. Dès qu'il y fut arrivé, on le nomma consul d'un consentement général, et on lui donna pour département la province de Sicile. C'était un acheminement certain pour passer en Afri-

[1] Liv. lib. 27, n. 19.
[2] Id. lib. 28, n. 4.
[3] Ibid. n. 18.
[4] Cet Asdrubal n'était pas le frère d'Annibal.
[5] Liv. lib. 28, n. 38-46.

que, et il ne dissimulait pas que c'était là sa vue et son dessein.

Fabius Maximus, soit circonspection excessive, qui approchait assez de son caractère, soit jalousie secrète, employa tout son crédit et toute son éloquence dans le sénat pour le traverser, et allégua contre lui plusieurs raisons très-fortes en apparence. Scipion les réfuta toutes; et, ayant fini cette dispute en déclarant qu'il s'en tiendrait à l'avis du sénat, il fut arrêté qu'il aurait pour province la Sicile, avec permission de passer en Afrique s'il le jugeait utile au bien de la république.

Il ne perdit point de temps, et partit aussitôt pour la Sicile, ne quittant point de vue le dessein qu'il avait de porter la guerre chez les ennemis[1]. Lélius était passé en Afrique avec quelques troupes. Le bruit se répandit que c'était Scipion lui-même qui y était arrivé avec son armée. Carthage trembla, et se crut perdue. Elle fut bientôt détrompée; mais elle ne laissa pas de dépêcher des courriers vers les généraux qu'elle avait en Italie, avec ordre de faire tous leurs efforts pour obliger Scipion d'y revenir. Masinissa, qui avait embrassé le parti des Romains, et qui était fort puissant en Afrique, le pressait vivement d'y passer, et lui faisait faire des reproches de ce qu'il frustrait si longtemps l'attente des alliés. Scipion n'avait pas besoin d'être animé par de telles remontrances. Il travaillait sans relâche aux préparatifs de la guerre, et hâtait son départ avec toute la vivacité possible.

Cependant les ennemis de Scipion[2] avaient fait courir le bruit à Rome qu'il passait le temps à Syracuse dans la bonne chère et dans les plaisirs; que la garnison de la ville, à son exemple, était plongée dans la débauche, et que la licence et le désordre régnaient dans toute l'armée. Fabius, ajoutant foi à ces bruits, se porta aux dernières violences contre Scipion, et fut d'avis qu'on le rappelât sur-le-champ. Le sénat, plus sage et plus modéré, voulut, avant toutes choses, être éclairci de la vérité. Il nomma des commissaires, qui, s'étant transportés sur les lieux, trouvèrent tout dans un merveilleux ordre : les troupes parfaitement disciplinées, les magasins fournis de vivres,

[1] « Nihil parvum, sed Carthaginis jam excidia agitabat animo. » (Liv. lib. 29, n. 1.)

[2] Id. lib. 29, n. 19-22.

les arsenaux remplis d'armes et d'habits, les galères bien équipées, et prêtes à mettre à la voile. Ce spectacle les remplit de joie et d'admiration. Ils conçurent que si Carthage pouvait être vaincue, ce devait être par un tel chef et une telle armée; et ils pressèrent Scipion, au nom du sénat, de qui ils avaient reçu cet ordre, de hâter son départ, et de remplir au plus tôt l'attente et les vœux du public.

Il partit donc[1]. La Sicile accourut en foule pour être témoin de son départ. Scipion, déjà si célèbre par ses victoires, et destiné dans l'esprit des peuples aux plus grands événements, attirait les yeux et l'attention de tout le monde. On admirait surtout la hardiesse du dessein dont lui seul était auteur, et qui n'était venu dans l'esprit à aucun des autres chefs, d'arracher Annibal de l'Italie en allant attaquer Carthage, et de transporter et finir la guerre en Afrique même. Scipion, après avoir fait du haut de la poupe des prières et des libations aux dieux, s'avança en pleine mer, suivi des cris de joie, des vœux et des bénédictions de tout le peuple.

La navigation fut courte et heureuse[2]. Dès que Scipion aperçut les bords de l'Afrique, levant les yeux et les mains vers le ciel, il pria les dieux de favoriser son entreprise. Le bruit de son débarquement jeta l'alarme sur toute la côte, et dans Carthage même.

Scipion, après avoir ravagé tout le plat pays, se rendit maître d'une ville d'Afrique assez opulente, où il fit huit mille prisonniers. Mais ce qui lui donna plus de joie fut l'arrivée de Masinissa, prince fort brave, qui lui amena un corps de cavalerie considérable.

Les Carthaginois[3] avaient mandé promptement Asdrubal, qui leva une armée de plus de trente mille hommes. Mais leur grande ressource était dans Syphax, qui arriva effectivement bientôt après, avec cinquante mille hommes de pied et dix mille chevaux. Son arrivée obligea Scipion d'interrompre le siége d'Utique, ville maritime, qu'il avait commencé d'attaquer.

Quand l'hiver fut passé, Scipion[4] reprit le siége. Asdrubal

[1] Liv. lib. 29, n. 26, 27.
[2] Id. ibid. n. 24.
[3] Id. ibid. n. 35.
[4] Id. lib. 30, n. 3-17.

était campé assez près de lui, et Syphax n'en était pas fort éloigné. Celui-ci proposa quelques conditions de paix, dont la principale était que les Romains sortiraient d'Afrique, et qu'Annibal abandonnerait l'Italie. Rien n'était plus contraire aux vues et aux desseins de Scipion : mais il feignit de ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisait, et traîna exprès la négociation en longueur, faisant naître tous les jours quelque nouvelle difficulté. Dans les différentes entrevues qui se firent de part et d'autre, il avait fait déguiser en valets quelques officiers de mérite avec ordre, lorsqu'ils seraient chez les ennemis, d'examiner, avec soin, tous les dehors des deux camps, leur étendue, la distance qu'il y avait entre l'un et l'autre, et la matière dont étaient fabriquées les baraques des soldats; outre cela, la discipline qui s'y observait, et l'ordre de la garde pendant le jour et des veilles pendant la nuit. Lorsqu'il fut instruit de tout ce qu'il voulait savoir, il rompit la trêve sous prétexte que son conseil ne voulait la paix qu'avec Syphax. Et, pour ôter tout soupçon aux ennemis, il fit mine de vouloir attaquer Utique du côté de la mer. Quand il jugea qu'il était temps d'exécuter l'entreprise, il chargea Lélius et Masinissa d'aller brûler le camp de Syphax, pendant que lui-même irait mettre le feu à celui d'Asdrubal. Ils partirent à l'entrée de la nuit avec des feux. Les mesures que Scipion avait prises étaient si justes, que son dessein réussit au delà de ce qu'il pouvait espérer. Le fer ou le feu détruisit les deux puissantes armées des ennemis; et, de plus de cinquante mille hommes dont elles étaient composées, à peine s'en sauva-t-il trois mille. Ceux qui voulurent passer d'un camp dans l'autre, s'imaginant être les seuls qu'on eût surpris, tombèrent dans une embuscade qu'il avait disposée au milieu de l'espace qui séparait les deux camps. Le butin fut immense. Plusieurs villes aussitôt se rendirent à lui volontairement. Une seconde victoire, remportée sur les mêmes chefs, et sur la nouvelle armée qu'on avait mise sur pied avec grande peine, rendit Scipion maître absolu de la campagne. Lélius et Masinissa poursuivirent Syphax, qui fut fait prisonnier dans un combat; après quoi ils assiégèrent et prirent la capitale de son royaume. Ce fut pour lors qu'arriva la fameuse histoire de Sophonisbe. Syphax fut mené à Rome. Dès qu'on y eut

appris la nouvelle d'un succès si complet, le peuple se répandit aussitôt dans tous les temples pour en rendre grâces aux dieux.

Annibal[1] reçut en même temps des ordres de Carthage, qui l'obligeaient de partir sur-le-champ. La face des affaires était bien changée en Italie. Il y avait reçu plusieurs échecs qui l'avaient extrêmement affaibli. Il avait eu la douleur de voir prendre presque à ses yeux Capoue par les Romains, sans que sa marche vers Rome eût pu les arracher de ce siége. Il s'en approcha inutilement, et cette parole alors lui échappa[2], « que les « dieux lui ôtaient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. » Ce qui lui fit plus de peine fut d'apprendre que, dans le temps même qu'il était aux portes de la ville, il était parti une recrue pour l'Espagne. Mais ce qui acheva de le déconcerter fut la défaite entière de l'armée d'Asdrubal son frère, qu'il n'apprit que par la tête de ce général, qui fut jetée dans son camp. Il fut donc forcé de se retirer dans les extrémités de l'Italie. C'est là qu'il reçut les ordres de Carthage, qu'il ne put entendre sans pousser des soupirs et sans presque verser des larmes, frémissant[3] de colère de se voir ainsi forcé d'abandonnor sa proie. Jamais exilé ne témoigna plus de regret en quittant son pays natal, qu'Annibal en sortant d'une terre ennemie. Il tourna souvent les yeux vers les côtes de l'Italie, accusant les dieux et les hommes de son malheur, et prononçant contre lui-même mille exécrations, de ce qu'au sortir de la bataille de Cannes il n'avait pas conduit à Rome ses soldats, encore tout fumants du sang des Romains.

Quand il fut arrivé en Afrique[4], il proposa à Scipion une entrevue. On convint du temps et du lieu. Ces deux capitaines, non-seulement les plus illustres de leur temps, mais dignes d'être mis en parallèle avec ce qu'il y avait jamais eu de plus grands princes et de plus fameux généraux, demeurèrent quelque temps

[1] Liv. lib. 30, n. 10.

[2] « Audita vox Annibalis fertur, Potiundæ sibi urbis Romæ modo mentem non dari, modo fortunam. » (Liv. lib. 26, n. 11.)

[3] « Frendens, gemensque, ac vix lacrymis temperans, dicitur legatorum verba audisse... Raro quemquam alium, patriam exsilii causa relinquentem, magis mœstum abisse ferunt, quam Annibalem hostiem terra excedentem. Respexisse sæpe Italiæ littora, deos hominesque accusantem, in se quoque ac suum ipsius caput exsecratum, quod non cruentum ab cannensi victoria militem Romam duxisset. » (Id. lib. 30, n. 20.)

[4] Id. ibid. n. 29, 30.

en silence, comme étonnés à la vue l'un de l'autre, et occupés d'une mutuelle admiration. Enfin Annibal prit le premier la parole ; et, après avoir loué Scipion d'une manière fine et délicate, il lui fit une vive peinture des désordres de la guerre et des maux qu'elle avait causés tant aux victorieux qu'aux vaincus. Il l'exhortait à ne se laisser pas éblouir par l'éclat de ses victoires : que quelque heureux qu'il eût été jusque-là, il devait appréhender l'inconstance de la fortune ; que, sans en chercher bien loin des exemples, il en était, lui-même qui lui parlait, une preuve éclatante : que Scipion était alors ce qu'Annibal avait été à Trasimène et à Cannes ; qu'il profitât de l'occasion mieux qu'il n'avait fait lui-même, en faisant la paix dans un temps où il était le maître des conditions. Il finit en déclarant que les Carthaginois voulaient bien céder aux Romains la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne, et toutes les îles qui sont entre l'Afrique et l'Italie ; qu'il fallait bien se résoudre, puisque les dieux en ordonnaient ainsi, à se renfermer dans les bords de l'Afrique, tandis qu'ils verraient les Romains maîtres sur mer et sur terre de tant de royaumes étrangers.

Scipion [1] répondit en moins de paroles, mais non avec moins de dignité. Il reprocha aux Carthaginois la perfidie avec laquelle ils venaient de piller quelques galères romaines avant que la trêve fût expirée. Il rejeta sur eux seuls et sur leur injustice tous les maux des deux guerres. Après avoir remercié Annibal des conseils qu'il lui donnait sur l'incertitude des événements humains, il finit en l'avertissant de se préparer au combat, s'il n'aimait mieux accepter les conditions qu'il avait déjà proposées, auxquelles néanmoins on en ajouterait encore quelques-unes pour punition d'avoir rompu la trêve.

Chacun des généraux [2] exhorta donc ses troupes. Annibal rapportait toutes les victoires qu'il avait remportées sur les Romains, tous les chefs qu'il avait tués, toutes les armées qu'il avait taillées en pièces. Scipion représentait aux siens la conquête des Espagnes, les succès qu'il avait eus dans l'Afrique, et l'aveu que les ennemis faisaient de leur faiblesse en venant demander la paix ; et il disait tout cela d'un air et d'un ton de

[1] Liv. lib. 30, n. 31. — [2] Id. ib. n. 32.

vainqueur [1]. Jamais motifs de bien combattre ne furent plus puissants. Ce jour allait mettre le comble à la gloire de l'un ou de l'autre des chefs, et décider qui, de Rome ou de Carthage [2], donnerait la loi aux nations.

Je n'entreprends point de décrire l'ordre de la bataille ni la valeur des deux armées [3]. Il est aisé d'imaginer que deux capitaines si expérimentés n'oublièrent rien de ce qui devait contribuer au gain de la bataille. Les Carthaginois, après un combat fort opiniâtre, furent enfin obligés de prendre la fuite en laissant vingt mille des leurs sur le champ de bataille ; et les Romains firent un pareil nombre de prisonniers. Annibal se sauva pendant le tumulte ; et étant rentré dans Carthage après trente-six ans d'absence, il avoua qu'il était vaincu sans ressource, et que Carthage n'avait plus d'autre parti à prendre que de demander la paix, à quelques conditions que ce fût. Scipion lui donna de grands éloges, et assura qu'Annibal s'était surpassé lui-même dans cette journée, quoique le succès n'eût pas répondu à son courage.

Pour lui [4], il sut bien profiter de sa victoire et de la consternation des ennemis. Il ordonna à un de ses lieutenants de mener son armée de terre à Carthage, pendant que lui-même allait conduire la flotte jusqu'au pied de ses murailles. Il n'en était pas éloigné, lorsqu'il rencontra un vaisseau couvert de bandelettes et de branches d'olivier. Il portait dix ambassadeurs des plus considérables de Carthage, qui venaient implorer sa clémence. Il les renvoya sans réponse, avec ordre de le venir trouver à Tunis, où il devait s'arrêter. Les députés de Carthage vinrent au nombre de trente trouver Scipion au lieu marqué, et lui demandèrent la paix en des termes très-soumis. Il assembla son conseil. La plupart étaient assez d'avis qu'il rasât Carthage, et qu'il traitât ses habitants avec la dernière sévérité. Mais la vue du temps que durerait le siége d'une ville si bien fortifiée, et la crainte qu'avait Scipion qu'on ne lui envoyât un successeur pendant qu'il serait occupé à ce siége, le firent pencher vers la

[1] « Celsus hæc corpore, vultuque ita læto, ut vicisse jam crederes, dicebat. » (Liv. lib. 30, n. 32.)

[2] Romæ an Carthago jura gentibus darent, ante crastinam noctem scituros. » (Ibid.)

[3] Ibid. n. 34, 35.

[4] Ibid. n. 36-38.

douceur. Il leur accorda une trêve, pour leur laisser le temps d'envoyer à Rome.

Les députés [1] y étant arrivés, et ayant exposé le sujet de leur voyage, le sénat et le peuple donnèrent un plein pouvoir à Scipion, et lui permirent de ramener son armée après la conclusion du traité. La paix fut donc conclue. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage : spectacle bien triste pour les habitants de cette malheureuse ville! Il fit trancher la tête aux alliés du nom latin, et pendre les citoyens romains qui lui furent rendus comme transfuges.

Ainsi fut terminée la seconde guerre punique, après avoir duré dix-sept ans [2]. Scipion retourna à Rome à travers une multitude infinie de peuples que la curiosité attirait sur son passage. On lui décerna le triomphe le plus magnifique qu'on eût encore vu. Il n'y manqua que la présence du roi Syphax, qui était mort à Tivoli quelques jours auparavant. Le surnom d'*Africain* lui fut donné; on ne sait si ce fut par l'armée, ou par le peuple, ou par ses amis et ceux de sa famille. Quoi qu'il en soit, il est le premier à qui l'honneur de prendre le nom d'une nation vaincue ait été accordé.

Guerre contre Philippe, roi de Macédoine.

Cette guerre commença immédiatement après que celle de Carthage eut été terminée, et elle ne dura que l'espace de quatre ans. La seconde guerre punique fut l'occasion et la cause de celle-ci. Philippe, selon la coutume des princes politiques qui règlent leur conduite sur leurs intérêts, et qui, dans leurs entreprises, consultent moins l'équité que l'utilité, voyant aux mains deux peuples aussi puissants [3] qu'étaient les Carthaginois et les Romains, avait attendu pour se déclarer que la fortune elle-même se déclarât, bien résolu de se ranger du côté du plus fort. Il était

[1] Liv. lib. 30, n. 40-43.

[2] Id. ib. n. 45.

[3] « In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant : inter quos Philippus, Macedonum rex... Is, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus, fluctuatus animo fuerat. Posteaquam tertia jam pugna, tertia victoria cum Pœnis erat, ad fortunam inclinavit, legatosque ad Annibalem misit. » (Liv. lib. 23, n. 33.)

d'autant plus intéressé dans cette guerre, que l'Italie se trouvait assez près de ses États, qui n'en étaient séparés que par la mer d'Ionie. Trois victoires considérables, remportées de suite par Annibal, lui firent juger que la guerre se terminerait à son avantage, et le déterminèrent à embrasser le parti de ce dernier[1]. Il lui envoya donc des ambassadeurs. Le bonheur des Romains voulut qu'à leur retour ils fussent surpris chargés des lettres d'Annibal pour Philippe, et conduits à Rome. C'était peu de temps après qu'on y avait appris la sanglante défaite de Cannes. Le sénat comprit quel surcroît de danger ce serait que la guerre de Macédoine ajoutée à celle de Carthage[2]. Cependant, loin de succomber à une telle crainte, les Romains ne songèrent qu'aux moyens de porter la guerre en Macédoine, pour empêcher Philippe de passer en Italie. La prise des ambassadeurs leur en donna le temps. Il fallut que Philippe en envoyât de seconds, qui lui rapportèrent enfin le traité qu'ils avaient conclu avec Annibal. Polybe[3] nous l'a conservé tout entier : il mérite d'être lu. Il y est fait mention de tous les dieux de l'un et de l'autre parti, sous les yeux desquels se faisait ce traité; et il y est marqué expressément que c'était du secours des dieux qu'Annibal attendait l'heureux succès de la guerre.

Les Romains ne manquèrent pas d'envoyer contre Philippe une flotte, qui lui fit perdre l'envie de passer en Italie, en l'obligeant de songer à défendre son propre pays. Tout le temps que dura la guerre punique se passa en différentes expéditions que ce prince fit dans la Grèce, où, sous prétexte de soutenir les Achéens contre les Étoliens leurs ennemis, il se rendit maître de plusieurs villes assez considérables.

Dès qu'à Rome[4] la paix eut été conclue avec les Carthaginois, la première affaire qu'on y mit en délibération fut celle qui regardait Philippe. Les plaintes d'Athènes qui implorait le secours des Romains y donnèrent lieu. Il fut décidé qu'on déclarerait la guerre à Philippe. Rome, toujours attentive à ce qui

[1] Liv. lib. 23, n. 33, 34 et 38, 39.

[2] « Gravis cura patres incessit, cernentes quanta vix tolerantibus punicum bellum macedonici belli moles instaret. Cui tamen adeo non succubuerunt, ut extemplo agitaretur quemadmodum ultro inferendo bello averterent ab Italia hostem. » (Liv. lib. 23, n. 38.)

[3] Polyb. l. 7, pag. 502.

[4] Liv. lib. 31, n. 1, etc.

regarde la religion [1], surtout dans le commencement des nouvelles guerres, ne manqua à rien de ce qui avait coutume de se pratiquer en pareille occasion, et ordonna des prières publiques et des sacrifices dans tous les temples des dieux.

Le consul chargé du département de la Macédoine partit dès le commencement du printemps. Je ne rapporterai ici aucun détail de tout ce qui se passa pendant le cours de cette guerre. On parla plusieurs fois de paix, et il y eut plusieurs entrevues, mais toujours inutilement. Une dernière action décida du sort de Philippe [2] : ce fut la bataille de Cynocéphale. T. Quintius Flamininus, proconsul, commandait l'armée des Romains. Celle des Macédoniens fut vaincue, et le roi obligé de prendre la fuite. Son premier soin, dans ce moment de trouble et de confusion, fut d'envoyer à Larisse brûler tous ses papiers, de peur qu'ils ne nuisissent à ses alliés et à ses amis, si les Romains venaient à s'en rendre les maîtres; et Polybe [3] fait remarquer cette attention comme une preuve de la sagesse et de la prudence de ce prince dans l'adversité; au lieu que d'abord ses succès heureux, l'ayant rempli de vanité et d'orgueil, avaient fait dégénérer sa conduite, sage et modérée dans les commencements, en un gouvernement violent et tyrannique.

Philippe [4] songea alors véritablement à faire la paix. Il y trouva beaucoup de disposition de la part de Flamininus, parce qu'on savait, à n'en pouvoir douter, qu'Antiochus, roi de Syrie, songeait à passer en Europe et à déclarer la guerre aux Romains. Les conditions furent les mêmes que celles qu'on avait déjà proposées auparavant, et, entre autres, que toutes les villes des Grecs, tant en Europe qu'en Asie, jouiraient de la liberté, et que Philippe ferait sortir les garnisons de celles dont il s'était emparé. Ce traité fut ratifié à Rome, où son fils Démétrius, qu'il y avait envoyé en otage, demeura encore quelques années après que cette grande affaire eut été conclue, et s'y lia d'une amitié particulière avec les Romains.

Le courrier [5] qui était chargé de la ratification du traité ar-

[1] « Civitas religiosa, in principiis maxime novorum bellorum, decrevit supplicationes, etc. » (Liv. lib. 31, n. 9.)
[2] Id. lib 33, n. 7-10.
[3] Polyb. l. 17, pag. 767.
[4] Liv. lib. 33, n. 11, etc.
[5] Id. ibid. n. 30-33.

riva fort à propos en Grèce dans le temps qu'on était près de célébrer les jeux solennels à Corinthe. La curiosité naturelle aux Grecs pour ces sortes de spectacles, et la situation commode du lieu, où l'on pouvait aborder par mer des deux côtés, rendait toujours l'assemblée fort nombreuse : mais l'impatience d'apprendre quel serait à l'avenir le sort de toute la Grèce y avait attiré pour lors un concours incroyable de peuple. Quand les Romains, au jour marqué, eurent pris séance, le héraut s'avança dans l'arène; et, après que par le son de la trompette on eut imposé silence à toute l'assemblée, il prononça à haute voix les paroles suivantes : *Le sénat et le peuple romain, et T. Quintius, général* [1], *ayant vaincu le roi Philippe et les Macédoniens, ordonnent que les peuples de la Grèce vivront désormais sous leurs lois, libres et exempts de toute servitude;* et il fit en même temps le dénombrement de tous les peuples qui avaient été assujettis à Philippe. Une nouvelle si heureuse et si inespérée paraissait plutôt un songe qu'une réalité. On n'osait en croire ni ses yeux ni ses oreilles, et chacun voulait voir encore et entendre le héraut pour s'assurer par soi-même de son propre bonheur. Quand la chose fut bien certifiée, il s'éleva de si grands cris de joie, et ils furent tant de fois réitérés, qu'il parut [2] évidemment que de tous les biens il n'y en a aucun dont les hommes soient plus vivement touchés que de la liberté. On célébra les jeux à la hâte et fort rapidement, personne ne s'y intéressant plus et ne daignant y prêter la moindre attention, tant une seule joie avait étouffé dans les esprits le sentiment de tout autre plaisir. Quand les jeux furent finis, tous presque coururent en foule vers le général romain; en sorte que, chacun s'empressant d'approcher de son libérateur, de le saluer, de lui baiser la main, et de jeter sur lui des couronnes et des festons de fleurs, il aurait été dans quelque danger pour sa santé si la vigueur de l'âge (car il n'avait guère que trente-trois ans), et la joie d'une journée si glorieuse, ne l'a-

[1] Imperator.

[2] « Ut facile appareret, nihil omnium bonorum multitudini gratius, quam libertatem, esse. Ludicrum deinde ita raptim peractum est, ut nullius nec animi nec oculi spectaculo intenti essent; adeo unum gaudium præoccupaverat omnium aliarum sensum voluptatum. » (Liv. lib. 33, n. 32.)

vaient soutenu, et mis en état de résister à toutes ces fatigues.

Guerre contre Antiochus, roi de Syrie.

Les Romains[1], qui jusque-là avaient prudemment dissimulé leur mécontentement, et fermé les yeux sur plusieurs entreprises d'Antiochus, pour ne point avoir en même temps deux ennemis puissants sur les bras, commencèrent à lui parler plus nettement dès qu'ils se virent délivrés de la guerre contre les Macédoniens, et lui firent dire[2] qu'il eût à sortir des villes d'Asie qui avaient appartenu à Philippe ou à Ptolémée; qu'il laissât les villes grecques vivre en liberté, et qu'il ne songeât point à entrer en Europe, ni à y faire passer des troupes.

Ce prince[3], déjà assez porté de lui-même à la guerre, y était encore poussé fortement par les sollicitations violentes des Étoliens, et par les conseils d'Annibal[4], qui s'était retiré chez lui depuis que les Romains, avertis de ses intrigues secrètes et de ses intelligences avec le roi de Syrie, avaient, contre le sentiment de Scipion, demandé aux Carthaginois de leur livrer cet ennemi implacable de Rome, qui ne pouvait souffrir la paix, et qui causerait infailliblement la ruine de sa patrie[5]. Enfin Antiochus se déclara ouvertement, fit entrer ses troupes dans la Grèce, et prit plusieurs villes.

Alors les Romains[6], qui s'attendaient depuis longtemps à cet événement, lui déclarèrent la guerre dans les formes, après avoir consulté les dieux sur le succès de cette entreprise, et avoir imploré leur secours par des prières publiques et des sacrifices.

L'avis d'Annibal, dans un conseil général qui se tint sur les résolutions qu'il fallait prendre, avait été qu'Antiochus fît partir sur-le-champ sa flotte pour débarquer des troupes en Italie; et il s'offrait de la commander pendant que le roi demeurerait en Grèce avec son armée, faisant toujours mine et se tenant effectivement toujours prêt à y passer lorsqu'il en serait temps. Cet avis fut négligé, aussi bien que tous ceux qu'il donna en-

[1] Liv. lib. 33, n. 44, 45.
[2] Id. lib. 34, n. 58.
[3] Ibid. n. 60, etc.
[4] Id. lib. 35, n. 19.
[5] Ibid. n. 42.
[6] Id. lib. 36, n. 1, etc.

core depuis; et, soit défiance, soit jalousie et crainte qu'un étranger n'eût toute la gloire de cette intreprise, il ne fit aucun usage d'Annibal, qui aurait dû lui tenir lieu d'une armée entière.

Outre cela, ce prince, enflé mal à propos du premier succès de ses armes, et oubliant tout d'un coup les deux grands projets qu'il avait formés, de faire la guerre aux Romains [1] et de délivrer la Grèce, se laissa emporter à une passion qu'il conçut pour une fille de Chalcis, passa le quartier d'hiver dans cette ville à célébrer ses noces au milieu des festins et des réjouissances, et énerva par ce séjour les forces et le courage de ses troupes.

La campagne suivante s'en ressentit. Ces troupes, amollies par les plaisirs et la bonne chère, ne purent tenir devant celles des Romains, et furent battues en plusieurs occasions. Le roi lui-même, fuyant de ville en ville et de contrée en contrée, et toujours vivement poursuivi, fut enfin obligé de repasser en Asie. Sur mer, sa flotte n'eut pas un meilleur succès.

L'année suivante [2], on nomma pour consuls L. Cornélius Scipion et C. Lélius. Scipion l'Africain s'offrit de servir sous son frère en qualité de lieutenant, au cas qu'on voulût lui donner pour département la Grèce sans tirer les provinces au sort, comme c'était la coutume. Cette proposition causa une grande joie au peuple, persuadé qu'il était que Scipion vainqueur serait d'une plus grande ressource pour le consul et l'armée romaine qu'Annibal vaincu pour Antiochus. Sa demande lui fut donc accordée presque d'un consentement universel, et cinq mille vieux soldats qui avaient servi sous lui le suivirent en qualité de volontaires.

L'effet répondit à l'espérance. Le consul [3] se prépara à porter la guerre en Asie. Il fallait auparavant s'assurer des dispositions de Philippe, par le pays duquel l'armée devait passer. On le trouva très-bien intentionné. Il fournit aux troupes tous les rafraîchissements nécessaires. Il se piqua surtout de traiter les généraux et les officiers avec une magnificence royale. Il les

[1] Liv. lib. 36, n. 11. — [2] Id. lib. 37, n. 1 et 4. — [3] Liv. lib. 37, n. 7.

accompagna non-seulement dans la Macédoine, mais dans la Thrace, et jusqu'à l'Hellespont.

Antiochus [1] fit beaucoup d'efforts pour engager dans son parti Prusias, roi de Bithynie, en lui faisant craindre pour lui-même les suites des conquêtes de Scipion, et lui représentant que le dessein des Romains était de détruire tous les royaumes de la terre pour y établir leur seul empire [2]. Les lettres des Spicions qui lui furent rendues dans ce même temps, et l'arrivée de l'ambassadeur romain qui survint fort à propos lorsqu'il délibérait, firent plus d'impression sur son esprit que les raisons et les promesses d'Antiochus. Il sentit combien il était et plus sûr et plus utile pour lui d'entrer en alliance avec les Romains, et il la conclut sur-le-champ.

Plusieurs échecs qu'Antiochus [3] avait reçus et par terre et par mer le firent songer sérieusement à la paix. La grandeur d'âme de Scipion l'Africain [4], la modération avec laquelle il avait usé de ses victoires en Espagne et en Afrique, et le haut point de gloire où il était parvenu et dont il devait être rassasié, lui faisaient espérer de trouver par son canal plus de facilité dans sa négociation : outre qu'il avait entre les mains le fils de ce général, qui apparemment avait été fait prisonnier dans quelque combat; et il offrait de le rendre à son père sans rançon, si la paix se concluait. Les Romains, accoutumés à ne jamais rien rabattre des conditions qu'ils avaient une fois proposées, s'en tinrent à celles qui avaient été offertes dès le commencement de la guerre : ainsi la négociation fut sans effet. Scipion, pour répondre à l'honnêteté d'Antiochus, lui fit dire que, comme père et particulier, il ne manquerait aucune occasion de lui marquer sa reconnaissance; mais qu'il ne devait rien attendre de lui comme homme public et commandant : qu'au reste, le seul conseil qu'il pouvait lui donner comme ami était de renoncer à

[1] Liv. lib. 37. n. 25.

[2] « Venire eos ad omnia regna tollenda, ut nullum usquam orbis terrarum nisi Romanum imperium esset. » (Liv. lib. 37, n. 25.)

[3] Ibid. n. 34-36.

[4] « In Scipione Africano maximam spem habebat; præterquam quod et magnitudo animi, et satietas gloriæ, placabilem eum maxime faciebat : notumque erat gentibus qui victor ille in Hispania, qui deinde in Africa fuisset. » (Id. ibid. n. 34.)

la guerre, et de ne refuser aucune des conditions de paix qu'on lui offrait.

Les Romains[1] firent une marche de plusieurs jours pour chercher et atteindre l'ennemi. Le roi était campé à Thyatire. Il apprit que Scipion l'Africain était demeuré malade à Élée : il lui renvoya son fils. La joie de revoir un fils tendrement aimé ne fit pas moins d'impression sur le corps que sur l'esprit de ce père[2]. Après l'avoir tenu longtemps embrassé et satisfait sa tendresse, « Allez, dit-il aux députés, assurer le roi de ma re-« connaissance, et dites-lui que pour le présent je ne puis lui en « donner d'autre marque que de lui conseiller d'attendre, pour « donner le combat, que je sois retourné au camp. »

Cependant le consul avançait toujours[3]. Enfin il arriva près de l'armée d'Antiochus. Celui-ci la tint plusieurs jours dans son camp sans vouloir hasarder la bataille. L'hiver était proche, et le consul craignait que la victoire ne lui échappât des mains. Voyant donc ses troupes pleines d'ardeur, il les mena contre l'ennemi. Le combat fut long et opiniâtre : mais enfin la victoire tourna entièrement du côté des Romains. Le roi perdit en cette journée cinquante mille hommes de pied et quatre mille de cavalerie, sans compter les prisonniers. Il se retira en désordre avec le peu de troupes qui lui restait, d'abord à Sardes, puis à Apamée. Cette victoire fut suivie de la reddition des plus fortes villes de l'Asie.

Il arriva bientôt après[4] des députés de la part d'Antiochus, qui avaient ordre d'accepter telles conditions de paix qu'il plairait aux Romains de lui imposer. Ce furent les mêmes qui, avaient été proposées dès le commencement : que le roi céderait tout ce qu'il possédait en Europe, et toutes les villes qu'il avait dans l'Asie en deçà du mont Taurus, qui servirait désormais de bornes à son royaume : qu'il payerait au peuple romain, pour les frais de la guerre, quinze mille talents euboïques, et quatre mille au roi Eumène; mais qu'avant tout il livrerait Annibal, sans quoi les Romains n'écouteraient aucune proposition.

[1] Ibid. n. 37.

[2] « Non solum animo patrio gratum munus, sed corpori quoque salubre gaudium fuit. » (Liv. lib. 37, n. 37.)

[3] Liv. lib. 37, n. 38-44.

[4] Ibid. n. 45.

Annibal trouva le moyen de s'échapper. Ce traité[1] fut ratifié à Rome. L'honneur du triomphe fut accordé à L. Scipion, et il prit le surnom d'*Asiatique*.

Fin et mort de Scipion.

Quelque droiture et quelque désintéressement que Scipion[2] eût fait paraître dans la guerre d'Antiochus, il ne laissa pas d'être accusé d'avoir eu des intelligences avec ce prince. Quelque temps après son retour à Rome, les deux Pétillius, tribuns du peuple, l'appelèrent en jugement. Ils disaient qu'Antiochus lui avait rendu son fils sans rançon, et lui avait fait la cour comme à celui qui décidait seul à Rome de la paix et de la guerre : que dans la province il avait eu auprès du consul l'autorité d'un dictateur plutôt que la soumission d'un lieutenant : que son motif, en partant pour cette guerre, avait été de persuader à la Grèce, à l'Asie, et à tous les peuples de l'Orient, ce qu'il avait déjà fait connaître à l'Espagne, à la Gaule, à la Sicile, et à l'Afrique; savoir, qu'un homme seul[3] était l'appui et le soutien de l'empire; que Rome, maîtresse de l'univers, devait sa gloire et sa sûreté à Scipion; qu'un seul mot de sa bouche avait plus d'autorité que ni les arrêts du sénat ni les ordres du peuple. Enfin, ne trouvant point de prise sur sa vie, qui était irréprochable, ils tâchèrent de rendre sa puissance odieuse.

Scipion, sans dire un seul mot des chefs dont il était accusé, fit un discours si magnifique sur les grandes entreprises qu'il avait heureusement terminées, que tout le monde convint que jamais éloge n'avait été ni plus pompeux ni plus véritable. Car il rapportait ces actions avec la même élévation d'esprit et la même grandeur d'âme qu'il avait montrée en les faisant[4]; et l'on n'était point blessé de l'entendre lui-même se louer, parce que c'était la nécessité de se défendre et non le désir de se faire valoir, qui le faisait parler de la sorte. Tout le temps se passa

[1] Liv. lib. 37, n. 58.

[2] Id. lib. 38, n. 50-53.

[3] « Unum hominem caput columenque imperii romani esse : sub umbra Scipionis civitatem dominam orbis terrarum latere : nutus ejus pro decretis patrum, pro populi jussis esse. Infamia intactum, invidia, qua possunt, urgent. » (Liv. lib. 38, n. 51.).

[4] « Dicebantur enim ab eodem animo ingenioque, a quo gesta erant : et aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam referebantur. » (Id. lib. 38, n. 50.)

en discours; et, la nuit étant survenue, le jugement fut remis à un autre jour.

Quand ce jour fut arrivé, Scipion parut avec une foule de clients et d'amis; et, ayant fait faire silence, « Ce fut à pareil jour que « celui-ci, dit-il en s'adressant aux tribuns du peuple et aux « citoyens, que je vainquis Annibal et les Carthaginois auprès de « Carthage. Comme donc il n'est pas juste de le passer en dispu- « tes et en contestations, je vais de ce pas au Capitole rendre « grâces de cette victoire à Jupiter, à Junon, à Minerve, et à « tous les dieux qui habitent le Capitole. Accompagnez-moi « dans ce devoir de religion et de reconnaissance, tous tant « que vous êtes qui en avez le temps, et priez les dieux de vous « donner des chefs qui me ressemblent, s'il est vrai que depuis « l'âge de dix-sept ans, de même que vous avez prévenu en « moi les années par vos dignités, j'ai tâché aussi de prévenir « vos suffrages par mes services. » Après avoir ainsi parlé, il prit le chemin du Capitole, où toute l'assemblée le suivit, jusqu'aux greffiers et aux huissiers des tribuns, qui se virent abandonnés de tout le monde, excepté de leurs esclaves. Ce fut là le jour le plus glorieux de la vie de Scipion; et, à juger de ce qui fait la véritable grandeur, il avait quelque chose de plus éclatant et de plus mémorable que celui où il entra dans Rome triomphant de Syphax et des Carthaginois.

Depuis ce jour, qu'on peut regarder comme le dernier d'une si belle vie, il se retira à Literne, pour éviter la jalousie et la malignité de ses accusateurs, avec résolution de ne se point trouver au jugement de sa cause, qui avait été remise. Il avait l'âme trop haute [1], et avait jusque-là soutenu un trop grand personnage dans la république, pour pouvoir s'abaisser à celui de suppliant et d'accusé.

Quand le jour du jugement fut venu, L. Scipion, son frère, rejeta la cause de son absence sur une maladie fâcheuse qui ne lui permettait pas de venir à Rome. Ses accusateurs, prenant occasion de sa retraite pour le rendre encore plus odieux au peuple, demandèrent qu'on l'arrachât de sa maison de

[1] « Major animus et fortuna erat, ac majori fortunæ assuetus, quam ut reus esse sciret, et submittere se in humilitatem causam dicentium. » (Liv. l. 38, n. 52.)

campagne, et qu'on l'amenât de force à Rome, pour y venir répondre aux accusations dont il était chargé. Tib. Sempronius Gracchus, l'un des tribuns du peuple, et qui avait toujours été ennemi de Scipion, ne pouvant souffrir une telle indignité, se déclara en sa faveur; et, plein d'indignation contre ses collègues, « Quoi! tribuns, dit-il, ce vainqueur de l'Espagne et de l'Afrique sera sous vos pieds! N'a-t-il défait quatre « généraux carthaginois, taillé en pièces et mis en fuite quatre grandes armées dans l'Espagne; vaincu Syphax, Annibal et Antiochus (car son frère veut bien lui laisser partager avec lui l'honneur de cette dernière victoire), que pour « succomber à la haine et à l'envie des deux Pétillius? N'y « a-t-il donc point de mérites [1], point d'honneurs qui puissent procurer aux grands hommes une retraite assurée, et « comme un asile sacré et inviolable, où leur vieillesse, si « l'on ne peut se résoudre à la respecter, soit au moins à couvert d'insulte et d'outrage? » Ce discours fut reçu avec un applaudissement général; et le sénat, peu après, fit faire des remercîments à Sempronius de ce qu'il avait préféré l'intérêt public à son ressentiment particulier. Les accusateurs, ne pouvant soutenir les reproches qu'on leur faisait de tous côtés, se désistèrent de leur poursuite.

Scipion passa le reste de sa vie à Literne, sans regretter le séjour de Rome; et il s'y fit lui-même élever un tombeau, pour n'être point inhumé dans une patrie ingrate.

Mort d'Annibal.

Annibal, ne se croyant plus en sûreté dans les États d'Antiochus, s'était retiré chez Prusias, roi de Bithynie. Mais les Romains [2] ne l'y laissèrent pas en repos, et députèrent Quintius Flamininus vers ce roi pour se plaindre de ce qu'il lui donnait une retraite. Il ne fut pas difficile à Annibal de deviner quel était le sujet de cette ambassade, et il n'attendit pas qu'on le livrât à ses ennemis. D'abord il essaya de se sauver par la fuite : mais il s'aperçut que les sept issues cachées qu'il avait

[1] « Nullisne meritis suis, nullis vestris honoribus, unquam in arcem tutam, et velut sanctam, clari viri pervenient; ubi, si non venerabilis, inviolata saltem senectus eorum considat? » (Liv. lib. 39, n. 53.)

[2] Liv. lib. 39, n. 51.

fait faire à son palais étaient occupées par les soldats de Prusias, qui voulait faire sa cour aux Romains en trahissant son hôte. Il se fit donc apporter le poison qu'il gardait depuis longtemps, pour s'en servir dans l'occasion; et, le tenant entre ses mains, « Délivrons, dit-il, le peuple romain d'une inquiétude « qui le tourmente depuis longtemps, puisqu'il n'a pas la pa- « tience d'attendre la mort d'un vieillard. La victoire que rem- « porte Flamininus sur un homme désarmé et trahi ne lui fera « pas beaucoup d'honneur. Ce jour seul fait voir combien les « Romains ont dégénéré. Leurs pères avertirent Pyrrhus de se « garder d'un traître qui voulait l'empoisonner, et cela dans le « temps que ce prince leur faisait la guerre dans le cœur de « l'Italie; et ceux-ci ont envoyé un homme consulaire pour en- « gager Prusias à faire mourir, par un crime abominable, son « ami et son hôte! » Après avoir fait des imprécations contre Prusias, et invoqué contre lui les dieux protecteurs et vengeurs des droits sacrés de l'hospitalité, il avala le poison, et mourut.

Telle fut la fin des deux plus grands hommes de leur siècle, qui tous deux succombèrent à la jalousie de leurs ennemis, et éprouvèrent l'ingratitude de leur patrie.

Guerre contre Persée, dernier roi de Macédoine.

Persée avait succédé à Philippe, son père, dans le royaume de Macédoine. Il s'était écoulé près de vingt ans depuis la paix accordée à Antiochus.

Les Romains[1], après avoir longtemps dissimulé plusieurs sujets de mécontentement qu'ils avaient contre Persée, résolurent enfin de lui faire la guerre, s'il ne leur donnait satisfaction. Ce prince était sans honneur et sans religion; et, pour parvenir à ses fins[2], il ne craignait point d'employer les calomnies, les meurtres et les empoisonnements. Aveuglé et corrompu par les flatteries des courtisans, il se croyait un grand homme de guerre, capable de tenir tête aux Romains. C'est pourquoi il répondit à leurs députés avec une hauteur et une fierté qui les obligea de lui déclarer la guerre sur-le-champ. Quelques heu-

[1] Liv. lib. 42, n. 25-31.

[2] « Hunc per omnia clandestina grassari scelera latrociniorum ac veneficiorum cernebant. » (Liv. lib. 42, n. 18.)

reux succès qu'il eut dans la première campagne ne servirent pas peu à lui enfler le courage. Cependant[1] il suivit le conseil[2] qu'on lui donna de profiter de l'avantage qu'il avait remporté dans un combat pour obtenir des conditions de paix plus favorables, plutôt que de tout risquer sur une espérance incertaine. Il fit donc faire au consul[3] des offres assez avantageuses. Dans le conseil de guerre qu'on tint sur ce sujet, la constance romaine[4] l'emporta. Le caractère de la nation pour lors était de montrer beaucoup de courage et de grandeur d'âme dans les disgrâces, comme aussi l'on se piquait dans la prospérité de faire paraître beaucoup de modération. La réponse qu'on donna au roi fut donc qu'il n'avait de paix à espérer qu'en s'abandonnant entièrement à la discrétion du peuple romain, et en lui laissant la décision de son sort. Toute espérance d'accommodement étant perdue, on se prépara de part et d'autre à continuer la guerre. Le nouveau consul[5] pénétra jusque dans la Macédoine, et alla attaquer le roi dans son propre pays. Cependant, comme les choses traînaient beaucoup plus en longueur qu'on ne s'y était attendu, les Romains entrèrent dans une grande inquiétude.

Paul Émile[6] ayant été nommé consul, et chargé de la guerre contre Persée, on conçut de meilleures espérances. Il se mit en état de les remplir. Avant son départ, il crut devoir parler au peuple; et il le pria de vouloir bien ne point ajouter foi aux bruits vagues qui se répandraient contre sa conduite : qu'il était une espèce de gens osifs et désœuvrés qui, du fond de leur cabinet, faisaient la guerre fort à leur aise, et qui, si l'on ne suivait pas leurs vues et leur plan, censuraient le général dans les cercles et dans les assemblées, et lui faisaient son procès; qu'il ne refusait pas de recevoir des avis, mais qu'il fallait être sur les lieux pour les lui donner.

Quand il fut arrivé en Macédoine[7], et qu'il se vit tout près

[1] Liv. lib. 42, n. 62.

[2] « Ausi sunt quidam amicorum consilium dare, ut secunda fortuna in conditiones honestæ pacis uteretur, potius quam spe vana erectus in casum irrevocabilem se daret. » (Liv. lib. 42. n. 62.)

[3] Publius Licinius Crassus.

[4] « Romana constantia vicit in concilio. Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ fortunæ gerere, moderari animos in secundis. » (Ibid.)

[5] Id. lib. 44, n. 1, etc.

[6] Id. ibid n. 17-22.

[7] Ibid. n. 36.

des ennemis, les troupes pleines d'ardeur demandèrent à les attaquer sur-le-champ; et un jeune officier de grand mérite, nommé Nasica, le pressa de profiter de l'occasion pour ne pas laisser échapper un ennemi dont les fuites et les retraites précipitées avaient donné tant d'exercice à ses prédécesseurs. Il loua l'ardeur du jeune officier et des soldats, mais il ne se rendit pas à leur désir. La marche avait été longue et pénible dans un jour d'été fort chaud, où la poussière, la soif, la lassitude, et l'ardeur du soleil en plein midi, avaient extrêmement fatigué l'armée. Il ne jugea donc pas à propos d'envoyer au combat des troupes ainsi affaiblies et épuisées, contre des ennemis qui, étant frais et reposés, avaient toute leur force.

Quelques jours après, la bataille se donna [1]. Paul Émile y fit paraître toute la sagesse et tout le courage qu'on devait attendre d'un chef si expérimenté. L'opiniâtre résistance des ennemis montra qu'ils n'avaient pas entièrement dégénéré de leur ancienne réputation. Le grand choc fut contre la phalange macédonienne, qui était une espèce de bataillon carré, hérissé de piques et de lances, et qu'il était presque impossible d'enfoncer, tant ils étaient accoutumés à joindre tous ensemble leurs boucliers, et à présenter à l'ennemi comme un mur de fer. Paul Émile avouait dans la suite que ce rempart d'airain et cette forêt de piques l'avaient rempli d'étonnement et de crainte; et que, quelque bonne contenance qu'il fît, il n'avait pu d'abord s'empêcher de sentir quelque doute et quelque inquiétude sur le succès du combat. En effet, toute sa première ligne étant mise en désordre, la seconde, découragée, commençait aussi à plier. Le consul, s'étant aperçu que l'inégalité du terrain obligeait la phalange de laisser des ouvertures et des intervalles, sépara ses troupes par pelotons, et leur ordonna de se jeter dans les espaces vides de la bataille des ennemis, et de ne les plus attaquer tous ensemble de front, mais par troupes détachées, et par différents endroits tout à la fois. Cet ordre, donné à propos, fut cause de la victoire. La phalange, ainsi désunie et séparée, ne put soutenir l'effort des Romains. Ce ne fut plus que meurtre et

[1] Liv. lib. 44, n. 37-42. Plut. in Vita Æm. Pauli.

que carnage; et l'on croit qu'il périt dans ce combat, du côté des Macédoniens, plus de vingt-cinq mille hommes.

Persée[1] n'avait pas attendu la fin du combat pour se retirer. Après quelques vains efforts, il se laissa prendre prisonnier, et se rendit au vainqueur. Il le fit avec une bassesse et une lâcheté qui lui attira le mépris de tous ceux qui en furent témoins; au lieu que dans un tel état il semblait ne devoir exciter que leur compassion. Il fut mené[2] à Rome avec ses enfants, et servit d'ornement au triomphe de Paul Émile.

CHAPITRE II.

RÉFLEXIONS.

Je ne sais si le lecteur, en voyant que je m'ingère de parler de guerre et de politique, ne sera pas tenté de m'appliquer un mot que dit Annibal, dans une occasion assez semblable[3] : ce fut dans le temps qu'il s'était retiré à Éphèse, chez Antiochus. Chacun s'empressant de lui procurer quelque partie de plaisir qui pût lui être agréable, on lui proposa un jour d'aller entendre un philosophe nommé Phormion, qui faisait grand bruit dans la ville, et passait pour un beau parleur. Il eut la complaisance de s'y laisser conduire. Le philosophe parla sur les devoirs d'un général d'armée et sur les règles de l'art militaire, et son discours fut fort long. Tout l'auditoire fut charmé de son éloquence. On ne manqua pas de demander à Annibal ce qu'il en pensait. Sa réponse, qu'il fit en grec, fut peu polie pour le langage, mais pleine d'une liberté militaire. « J'ai bien vu, dit-il, « des vieillards qui manquaient de sens et de jugement; mais je « n'en ai point vu de moins sensé et de moins judicieux que « celui-ci. » Quelle extravagance, en effet, à un philosophe, qui n'avait jamais vu ni camp ni armée, de vouloir entretenir un Annibal des préceptes de l'art militaire! Je mériterais un pareil reproche, et peut-être à plus juste titre encore, si les réflexions

[1] Liv. lib. 45, n. 4-8.
[2] Ibid. n. 40. Plut. in Vita Pauli.
[3] Cic. de Orat. lib. 2, n. 75 et 76.

que je fais ici venaient de mon fonds. Mais comme je les tire presque toutes des plus savants hommes de l'antiquité, dont quelques-uns étaient très-habiles et très-versés dans l'art militaire, je me crois en sûreté à l'ombre de ces grands noms, et je puis avec eux parler guerre et politique.

Mes réflexions rouleront sur deux points. D'abord je tâcherai de faire connaître le caractère, les vertus, et, quand l'occasion s'en présentera, les défauts même de ceux qui ont eu le plus de part aux événements dont j'ai parlé, tels que sont Annibal, Fabius, Scipion, Paul Émile, Antiochus, Philippe, Persée. Ensuite j'essayerai d'entrer dans les principes du gouvernement et de la politique des Romains, surtout pour ce qui regarde la manière dont ils se conduisaient pendant la guerre, par rapport à leurs citoyens, à leurs alliés, à leurs ennemis. Je ne puis avoir pour tout cela un meilleur garant ni un plus sûr guide que Polybe, qui a été témoin oculaire d'une partie des événements dont il s'agit ici, qui a étudié avec tant de soin le caractère et la constitution du peuple romain, et qui a servi lui-même de guide et de maître à Tite-Live, des réflexions duquel je ferai aussi grand usage.

ARTICLE PREMIER.

Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'Histoire romaine.

On reconnaît ici clairement que ce ne sont ni les richesses, ni la gloire des ancêtres, ni la majesté du trône, qui rendent les hommes véritablement estimables; et que, quelque brillant et quelque éblouissant que puisse paraître tout ce vain éclat, il est entièrement obscurci et effacé par le vrai mérite et la solide vertu. Quelle idée l'histoire que nous venons de rapporter nous laisse-t-elle des princes dont il y est parlé?

Antiochus, roi de Syrie.

Sans relever les autres défauts de ce prince, un seul trait peut faire juger de son caractère. Tite-Live dit que le premier degré

de mérite[1] pour un homme qui commande est de pouvoir par lui-même prendre un bon parti ; que le second est de savoir au moins suivre un bon conseil : mais que de ne pouvoir faire ni l'un ni l'autre, c'est la marque d'un petit esprit, sans vue, sans étendue, sans prudence. Sur ce principe, que faut-il penser d'Antiochus ? Il avait entrepris de faire la guerre au peuple du monde le plus puissant, le plus belliqueux, le plus heureux. Le hasard lui avait adressé Annibal. C'était le plus grand capitaine qu'on eût vu jusque-là. Dans une si longue guerre contre les Romains il avait fait preuve de courage, de prudence, et d'une parfaite science de l'art militaire. A ces grandes qualités il joignait une haine personnelle contre les Romains, et un vif désir de se venger d'eux. Quel usage un prince un peu sensé n'aurait-il pas fait d'un tel homme !

Antiochus avait d'abord reçu avec joie Annibal, et lui avait fait tous les honneurs que méritait un général d'une si haute réputation. Dans le conseil de guerre qui se tint, Annibal persista dans l'opinion, où il avait toujours été, qu'on ne pouvait vaincre les Romains que dans l'Italie. Il appuya son avis de raisons auxquelles il n'y avait rien à répliquer, et offrit ses services pour aller faire cette descente en Italie pendant que le roi demeurerait dans la Grèce, pour donner de l'inquiétude aux Romains par la crainte d'une puissante diversion. Cet avis plut assez à Antiochus. Mais on lui représenta qu'il ne fallait pas se fier à Annibal[2] : que c'était un exilé et un Carthaginois, à qui sa fortune ou son génie pouvaient suggérer, dans un même jour, mille projets différents : que d'ailleurs cette réputation même qu'il avait acquise dans la guerre, et qui était comme son apanage, était trop grande pour un simple lieutenant : que le roi devait être seul chef, seul général; qu'il devait seul attirer sur lui les yeux et l'attention ; au lieu que si Annibal était employé, cet étranger aurait seul la gloire de tous les heureux succès.

[1] « Sæpe ego audivi, milites, eum primum esse virum, qui ipse consulat quid in rem sit; secundum eum, qui bene monenti obediat : qui nec ipse consulere, nec alteri parere sciat, eum extremi ingenii esse. » (Liv. lib. 22, n. 29.) La même pensée se trouve dans Hésiode, *Op. et Dies*, v. 291 ; dans Hérodote, liv. 7 ; et dans Cicéron, *pro Cluent.* n. 84.

[2] Liv. lib. 35, n. 42.

Il n'en fallut pas davantage pour faire tourner la tête à Antiochus. C'était le prendre par son faible. Un bas sentiment de jalousie, qui est la marque et le défaut des petits esprits, étouffa en lui toute autre pensée et toute autre réflexion. Il ne fit plus aucun cas ni aucun usage d'Annibal. Le succès vengea bien celui-ci, et montra quel malheur c'est pour un prince que d'ouvrir son cœur à l'envie, et ses oreilles aux discours empoisonnés des flatteurs.

Philippe et Persée, rois de Macédoine.

Ces princes, en montant sur le trône de Macédoine, autrefois si illustre, et succédant aux États de l'ancien Philippe et de son fils Alexandre, deux des plus grands rois qui aient jamais été, soutinrent bien mal la gloire de leurs prédécesseurs, et montrèrent qu'il y a une grande différence entre régner et être véritablement roi.

Philippe, selon Polybe [1], avait toutes les qualités propres à former un grand roi, et à faire de grandes entreprises. Sans parler de sa taille avantageuse, et d'un air de majesté qui régnait en lui, il avait un esprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choses; une grâce admirable dans ses discours [2]; une mémoire à laquelle rien n'était échappé; une science parfaite de l'art militaire, avec un courage et une hardiesse que rien n'étonnait. Mais toutes ces belles qualités dégénérèrent bientôt en lui, et firent place aux plus grands vices, tels que sont l'injustice, la fourberie, la perfidie, la cruauté, l'irréligion; et d'un grand prince qu'il aurait pu être, il devint un tyran insupportable à ses sujets.

Son fils Persée n'hérita de lui que ses défauts, auxquels il en ajouta un qui lui fut particulier et personnel, je veux dire une sordide et insatiable avarice. Il porta à un excès incroyable cette passion, la plus basse et la plus indigne d'un roi. De peur de tirer quelque argent de ses coffres, il laissa perdre et ruiner

[1] Polyb. pag. 339.

[2] Ce fut apparemment ce talent naturel qu'il avait pour la parole, qui le fit tomber dans un défaut, condamnable dans les particuliers même, mais infiniment plus dangereux dans les princes, et tout à fait indigne de la majesté royale; qui est de se piquer de bons mots et de raillerie : *Erat dicacior natura, quam regem decet; et, ne interseria quidem, risu satis temperans.* (Liv. lib. 32, n. 34.)

tous les grands préparatifs que l'on avait faits avec tant de soin pour soutenir la guerre contre les Romains, et renversa les espérances qu'en avaient conçues les Macédoniens. Il renvoya, par le même motif, vingt mille hommes de troupes choisies que lui-même avait mandées à son secours, mais à qui il ne put se résoudre à payer la solde dont on était convenu. Il manqua aussi de parole à Gentius, roi des Illyriens; et il se crut fort habile, en l'amusant par l'espérance de trois cents talents [1], qu'il refusa enfin de lui donner, et avec lesquels il aurait pu acheter, contre les Romains, toutes les forces de l'Illyrie. Il ne se montrait point en cela, dit Plutarque [2], l'héritier et l'imitateur d'Alexandre le Grand ni de Philippe, qui, en pratiquant toujours cette maxime, *que l'on doit acheter la victoire par l'argent, et non pas l'argent par la victoire,* avaient presque subjugué le monde entier.

On sait quelle fut sa fin. Il avait fait prier Paul Émile de ne le pas donner en spectacle aux Romains, et de lui épargner la honte d'être mené en triomphe. *La grâce qu'il me demande est en son pouvoir,* répliqua le Romain, voulant lui faire entendre qu'il n'avait qu'à se donner la mort à lui-même ; action que les ténèbres du paganisme faisaient regarder comme la preuve d'une grande âme. Il ne put s'y résoudre, et il orna le triomphe de son vainqueur. Ce fut un objet de mépris pour tous les spectateurs, qui daignaient à peine jeter les yeux sur lui. Toute la compassion fut pour ses enfants, d'autant plus dignes de pitié que leur bas âge ne leur permettait pas encore de sentir tout leur malheur.

Paul Émile.

Ce géneral était fils de l'illustre Paul Émile, qui mourut à la bataille de Cannes. Il vécut, dit Plutarque, dans un siècle fécond en grands hommes, et il travailla à ne le céder à aucun d'eux. Pour arriver aux dignités, il ne s'appliqua pas, comme c'était alors la coutume, à briller dans le barreau par l'éloquence, ni gagner la faveur du peuple par de flatteuses complaisances, quoiqu'il fût fort propre à y réussir. Il crut devoir s'ouvrir une

[1] Trois cent mille écus. = 1,590,000 fr.—L.

[2] Plut. in Æmil. Paul.

route plus honorable et plus digne de lui, qui était de se rendre recommandable par la valeur, par la justice, et par un ferme attachement à tous ses devoirs, en quoi il surpassa tous les jeunes gens de son âge.

Ayant été associé au collége des augures, il étudia à fond et rétablit les anciennes pratiques du culte divin, persuadé qu'en matière de religion rien n'est plus dangereux que d'innover, et que c'est la négligence dans les petites choses qui conduit au violement des règles les plus importantes.

Il ne fut ni moins exact ni moins sévère à rétablir et à faire observer tous les anciens réglements de la discipline militaire, se montrant terrible et inexorable à ceux qui désobéissaient, et tenant pour maxime[1], que vaincre ses ennemis n'est presque que l'accessoire et la suite du soin de former ses citoyens par une exacte discipline.

Un intervalle de temps assez long, qui se trouva entre ses deux consulats, lui donna lieu de s'appliquer particulièrement à l'éducation de ses enfants : il leur donna les plus habiles maîtres en tout genre, n'épargnant pour cela aucune dépense, quoiqu'il n'eût qu'un bien très-médiocre. Il assistait à tous leurs exercices, autant que les affaires publiques le lui permettaient, voulant par là devenir lui-même leur premier maître, et laissant aux pères, même les plus occupés, ce grand exemple, de regarder l'éducation de leurs enfants comme le plus essentiel de leurs devoirs, et, par cette raison, de ne s'en reposer pas entièrement sur le soin et la bonne foi des autres.

Le grand théâtre où parut dans tout son jour le mérite de Paul Émile fut la Macédoine. Quand on l'eut obligé d'accepter le consulat, il commença par demander qu'on envoyât sur les lieux des commissaires habiles et intelligents, pour s'informer par eux-mêmes de la situation des affaires de Macédoine, du nombre et de la qualité des troupes de terre et de mer, tant romaines qu'ennemies; de l'état des vivres, des magasins, des arsenaux, de la disposition des alliés; en un mot, de tout ce qui concernait l'armée : sans quoi il était impossible de pren-

[1] Μικροῦ δεῖν πάρεργον ἡγούμενος τὸ νικᾶν τοὺς πολεμίους, τοῦ παιδεύειν τοὺς πολίτας. (Plut.)

dre de justes mesures [1]. C'était l'une des plus importantes instructions [2] que Cambyse, roi de Perse, donna à Cyrus, son fils, lorsqu'il partit pour sa première campagne, lui recommandant de ne jamais s'engager dans aucune entreprise sans s'être auparavant assuré de tous les moyens et de tous les secours nécessaires pour la faire réussir.

Nous avons dit que Nasica avait pressé Paul Émile de donner la bataille dès qu'on fut arrivé près du camp des Macédoniens, dans la crainte que l'ennemi n'échappât encore à leur poursuite. Il ne fut point choqué de la liberté que prit cet officier de lui faire cette remontrance : car son grand principe, et il l'avait déclaré en partant de Rome, était qu'un commandant, plus que tout autre, doit écouter les conseils. « Je suis bien éloigné, leur « avait-il dit, de croire que les généraux ne doivent pas recevoir « d'avis : au contraire, je pense qu'il y a plus d'orgueil que de « sagesse à vouloir tout faire de sa tête [3]. » Il répondit donc avec bonté à ce jeune officier : « Je pensais autrefois, lui dit-il, « comme vous pensez aujourd'hui ; et vous penserez aussi un « jour comme je fais maintenant. L'expérience m'a appris quand « il faut donner le combat, et quand il faut le différer. Vous « apprendrez, quand il en sera temps, les raisons de ma con- « duite : pour le présent, reposez-vous-en sur votre général. [4] » Je rapporte avec plaisir ces sortes d'endroits, qui me paraissent tout à fait propres à former les jeunes gens de qualité, dans quelque élévation qu'ils doivent se trouver, et qui leur apprennent à éviter, à l'égard de leurs inférieurs, ces airs de hauteur et de fierté dans lesquels souvent on fait consister, mal à propos, l'autorité et la grandeur, et à recevoir avec bonté et docilité les avis qu'on leur donne.

Un homme qui n'a qu'une lumière médiocre est tout plein de ses pensées ; et, plus il est borné, moins il est docile. Il lui semble qu'en voulant lui donner conseil [5], on lui reproche de manquer de lumière ; et il s'offense, comme d'une injure, de ce qu'on ne

[1] « Ex his bene cognitis, certa in futurum consilia capi posse ratus. » (Liv. lib. 44, n. 18.)

[2] Xenoph. Cyrop. lib. I.

[3] Liv. lib. 44, n. 22.

[4] Id. ibid. n. 36.

[5] « Ne alienæ sententiæ indigens videretur, in diversa ac deteriora transibat. » (Tac. *Annal.* lib. 15, cap. 10.)

paraît pas persuadé qu'étant le maître, il est aussi le plus clairvoyant. Un homme d'un génie supérieur pense bien autrement. Il sait qu'un mot dit par un autre donne quelquefois une grande ouverture. Il est toujours prêt à tout écouter, à faire cas de ce qu'on lui dit, à le comparer avec ce qu'il a pensé; et c'est en cela qu'il fait consister le bon esprit et le jugement.

On a pu remarquer, dans la description du combat qui termina la guerre de Macédoine, ce que Polybe[1] observe en plus d'un endroit, que la qualité propre d'un général, surtout dans le feu et l'ardeur du combat, c'est le sang-froid et la sagesse ; et que ce n'est point de cent mille bras qui composent une armée que dépend la victoire, mais de la tête du commandant. En effet, on voit, dans la bataille dont je parle, que l'ordre, donné à propos par le chef, de s'insinuer dans les vides de la phalange macédonienne, et de ne l'attaquer que par pelotons, sauva l'armée romaine et lui valut la victoire. C'est à ces sortes d'endroits que Polybe veut qu'un lecteur soit principalement attentif; et il remarque avec raison qu'un moyen des plus sûrs de se perfectionner dans la science de l'art militaire, est d'étudier dans l'histoire les actions et le génie des grands hommes.

L'usage que fit Paul Émile de sa victoire et de son loisir est un grand modèle pour les généraux, pour les intendants, et pour toutes les personnes constituées en autorité; et il leur apprend comment on doit user du pouvoir, de la grandeur et du commandement. Il partit, dit l'historien, pour aller visiter la Grèce ; et, passant dans les villes, il mettait tout son plaisir à soulager les peuples, à réformer les désordres, à répandre partout des libéralités : occupation, ajoute le même historien, également douce et glorieuse, et qui ne peut être l'effet que d'un fonds merveilleux d'humanité, διαγωγὴν ἔνδοξον ἅμα καὶ φιλάνθρωπον.

Au retour de ce voyage il fit célébrer des jeux publics, auxquels il avait fait inviter les peuples et les rois d'Asie, et il leur donna des fêtes superbes, tirant abondamment, comme dit Plutarque, des trésors du roi de quoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre qu'il y fit observer.

[1] Polyb. p. 36 et 37.

On admira surtout sa politesse, ses manières agréables et caressantes, son attention à traiter chacun selon son rang et à faire plaisir à tous ; et l'on avait peine à comprendre comment un homme qui faisait de si grandes choses pouvait ainsi réussir dans les petites. Mais le fruit le plus doux qu'il tira de sa magnificence fut de voir qu'au milieu de tant de choses rares, et de tant de spectacles si capables d'attirer les yeux, on ne trouvait rien de si digne d'attention et d'admiration que lui-même. Ce fut pour lors que, comme on vantait avec étonnement la belle ordonnance de ses fêtes et de ses jeux, il dit cette parole célèbre : « Que c'était du même fonds d'esprit que partait l'habileté « et à bien ranger une armée en bataille, et à bien ordonner un « festin ; de sorte que l'une fût formidable aux ennemis, et l'autre « agréable aux conviés. »

Tout ce que je viens de rapporter du caractère honnête et insinuant de Paul Émile est un grand éloge pour un général, et une grande leçon pour tous ceux qui gouvernent. Le langage des manières obligeantes est entendu de tout le monde ; celui du mérite n'est pas si universel. Il n'est pas non plus possible de répandre ses bienfaits sur tous : on s'épuiserait, si l'on donnait toujours. Mais la bonté, l'humanité, la douceur, sont des bienfaits perpétuels, généraux, dont la source ne tarit jamais, et dont personne n'est exclu. C'est un grand avantage que de trouver dans un heureux naturel, perfectionné par l'étude et par les réflexions, une fécondité et une variété inépuisables d'attraits et de grâces, pour toutes sortes d'hommes de toute condition et de tout caractère ; de savoir les employer [1], les mêler, les diversifier, afin que chacun y trouve quelque chose qui lui soit propre ; de dispenser à tous des marques communes d'affection et de bonté, en mettant sur son visage un air aimable [2], et qui, par une espèce d'éloquence muette, mais publique, gagne et charme tous ceux à qui l'on a affaire. Ces manières douces et populaires, loin de faire tort à la dignité des

[1] « Apud subjectos, apud proximos, ad collegas, variis illecebris potens. » C'est ce que dit Tacite en parlant de Lucien, gouverneur de Syrie (*Hist.* lib. I, cap. 10).

[2] Vultu, qui maxime populos demeretur, amabilis. » (Sen. *de Clem.* lib. I, cap. 13.)

grands, servent à la relever, et la rendent encore plus respectable. *Comitate et alloquiis officia provocans... incorrupto ducis honore*, dit Tacite [1] en parlant du prince le plus aimable qui fut jamais [2].

On ne peut trop faire lire aux jeunes gens les beaux discours que Tite-Live et Plutarque mettent dans la bouche de Paul Émile après sa victoire, qui nous apprennent comment un prince doit soutenir sa mauvaise fortune, et les réflexions que l'on doit faire dans le temps d'une grande prospérité. J'en rapporterai ici une partie.

Persée [3], lorsqu'il parut pour la première fois devant son vainqueur, prosterné humblement à ses pieds, laissa échapper des paroles lâches et des supplications indignes, que Paul Émile ne put ni souffrir ni entendre. Mais, le regardant avec un visage où étaient peintes la tristesse et l'indignation, « Malheureux « que vous êtes, lui dit-il, pourquoi déchargez-vous la fortune « du plus grand reproche que vous puissiez lui faire? et pour- « quoi la justifiez-vous en faisant des choses qui prouvent que « vous êtes digne de vos malheurs, et que vous étiez indigne de « vos prospérités passées? Pourquoi dégradez-vous ma victoire, « et ternissez-vous la gloire de mes exploits en vous montrant « si petit, que les Romains ne peuvent que rougir d'avoir un tel « adversaire? Apprenez donc que la vertu malheureuse attire le « respect de ses ennemis, et que la lâcheté, quelque heureuse « qu'elle puisse être, n'attire que le mépris des Romains. » Cependant il le releva, et, lui ayant tendu la main, il le donna en garde à Tubéron.

Il rentra ensuite dans sa tente avec ses fils, ses gendres, et quelques jeunes officiers de son armée; et là, après avoir été longtemps recueilli en lui-même sans parler, rompant enfin le silence, « Se peut-il faire, dit-il, mes enfants, qu'un homme « se laisse tellement aveugler à la prospérité, qu'il s'élève et « s'enorgueillisse pour avoir dompté des nations, ruiné des villes « et subjugué des royaumes? Peut-on, après le grand exemple « que la fortune vient de donner à tous les guerriers, de l'in-

[1] Hist. l. 5, cap. I. — [2] L'empereur Tite. — [3] Plut.

« constance des choses humaines, penser que dans ses plus « grandes faveurs il y ait rien de permanent et de solide? Quel « est le temps où l'on puisse se flatter d'être en sûreté, puisque « le moment même de la victoire est souvent celui où l'on a le « plus à craindre, et que c'est dans le comble de la joie que la « fatale destinée, qui renverse aujourd'hui celui-ci et demain « celui-là, prépare souvent les plus grandes disgrâces? Quand « la moindre partie d'une heure a suffi pour abattre le trône « d'Alexandre, qui était parvenu au plus haut degré de la puis- « sance, et qui avait assujetti la plus grande partie de l'univers, « et que nous voyons ses successeurs, naguère environnés d'ar- « mées si formidables, réduits maintenant à recevoir chaque « jour leur pain de la main même de leurs ennemis, oserons- « nous compter que notre bonheur sera toujours constant et « durable, et à l'épreuve des vicissitudes du temps? Pour vous, « mes enfants, l'incertitude de ce que les dieux nous préparent, « et de l'issue qu'aura une fortune aussi riante que la nôtre, « doit bien modérer l'épanouissement de joie et l'enflure de cœur « qui sont une suite naturelle de la victoire. »

Ces dernières paroles étaient un pressentiment et une espèce de prédiction du malheur qui pendait sur sa tête. En effet, de quatre fils qu'avait Paul Émile, les deux du premier lit, nommés *Scipion et Fabius*, étaient passés dans d'autres familles, et des deux autres, qui faisaient toute la ressource de la sienne, l'un mourut cinq jours avant son triomphe, et l'autre trois jours après. Il n'y eut personne qui ne fût touché jusqu'au fond du cœur d'un si funeste accident, et à qui le sort de ce malheureux père n'arrachât des larmes. Paul Émile seul, renfermant en lui-même toute sa douleur, montra une constance qui le fit paraître encore plus grand que jamais. Il dit, en parlant au peuple, qu'effrayé à la vue de tant de succès inouïs, et s'attendant à quelque grand revers, il avait prié les dieux de le faire tomber plutôt sur sa famille que sur la république. « La « fortune, ajouta-t-il, en plaçant mon triomphe entre les funé- « railles de mes deux enfants, comme pour se jouer des événe- « ments humains, me remplit, à la vérité, de douleur et « d'amertume, mais procure à ma patrie une pleine sécurité,

« ayant épuisé contre nous tous ses traits. Elle a pris plaisir à « exposer également le vainqueur et le vaincu en spectacle à tout « l'univers; avec cette différence pourtant, que Persée vaincu « a encore ses enfants, et que Paul Émile vainqueur a perdu « les siens. Mais le bonheur public me console de mes disgrâces « domestiques. »

Il est aisé de juger combien un tel citoyen, si plein d'amour et de zèle pour sa patrie, fut regretté après sa mort. Ce fut alors qu'on connut jusqu'où avait été le généreux mépris qu'il avait toujours fait de l'argent, ce qu'on peut dire avoir été sa vertu dominante. Ce grand homme, issu d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Rome, et sorti d'une maison illustrée par les plus grandes charges et les plus grands emplois; ce vainqueur de la Macédoine, qui, par les dépouilles immenses qu'il en rapporta [1], avait enrichi pour longtemps le trésor public [2], laissa pour tout bien à ses enfants l'ancien et médiocre patrimoine qu'il avait reçu de ses aïeux, sans l'avoir jamais augmenté, dit Plutarque, d'une seule drachme.

Voilà comment pensaient ces vieux Romains. Et ce noble désintéressement n'était pas la vertu de Paul Émile seul; c'était celle de toute sa famille, et, je pourrais ajouter, de presque tous les grands hommes de son temps. Lorsqu'il se fut rendu maître des trésors immenses que Persée avait amassés, il donna à son gendre Tubéron, pour tout présent, une coupe d'argent du poids de cinq livres. Plutarque observe que cette coupe fut la première pièce de vaisselle d'argent qui entra dans la maison des Élius : encore fallut-il que la vertu et l'honneur l'y introduisissent.

FABIUS MAXIMUS.

Polybe [3] nous peint admirablement en deux mots le caractère de Fabius, lorsque, rapportant ce qu'on pensa de lui après la belle action par laquelle il avait sauvé Minucius son rival et son

[1] « Bis millies centies HS. ærario contulit. » (Vell. Paterc. lib. I, cap. 9.) Cette somme pouvait monter à vingt-cinq millions de notre monnaie. = 40,916,000 fr. — L.

[2] Le peuple romain fut déchargé de tout impôt jusqu'à la guerre d'Antoine et du jeune César. (Plut.)

[3] Polyb. pag. 255.

ennemi, il dit « qu'alors on reconnut évidemment à Rome « quel avantage la prudence d'un général, et un jugement « ferme et plein de sens, ont sur la témérité et la folle présomp- « tion d'un homme qui n'est que soldat. » Voilà en effet ce qu'on doit surtout admirer dans Fabius, et ce qui fait proprement le général : une sage prévoyance, un profond raisonnement, un plan suivi, un dessein formé, non au hasard, mais sur des principes fixes et certains, στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς συνεχής; qualité dont Polybe[1], dans un autre endroit, fait dépendre le succès des grandes entreprises, ἐὰν σὺν νῷ τις πράττῃ τὸ προτεθέν, et que Fabius lui-même dit devoir dominer dans un commandant : *propediem effecturum, ut sciant homines bono imperatori haud magni fortunam momenti esse, mentem rationemque dominari*[2].

A cette première qualité Fabius en joignait une autre, qui le caractérise encore davantage : c'est une fermeté à se tenir au parti qu'il avait pris sur de bonnes raisons; fermeté que rien dans la suite n'était capable d'ébranler, λογισμὸς ἰσχύς : et Plutarque l'exprime à peu près dans les mêmes termes, en disant que Fabius persista toujours dans ses premiers desseins et ses premières résolutions, sans que rien pût ébranler sa fermeté. Annibal, qui était un bon juge du mérite et de la science militaire, rendit bientôt justice à Fabius, et commença, dit Tite-Live[3], à craindre, lorsqu'il vit que les Romains lui avaient enfin opposé un chef qui faisait la guerre, non au hasard, mais par principes et par règles : *qui bellum ratione, non fortuna, gereret.*

Pour mieux comprendre la prudence de Fabius, il faut se remettre devant les yeux l'état des deux armées. Annibal avait battu trois fois les Romains. Ses troupes, pleines d'ardeur et de courage, ne demandaient qu'à combattre. Elles étaient dans un pays ennemi; l'argent et les vivres leur manquaient; leur nombre diminuait tous les jours; toute communication avec Carthage, pour en tirer du secours, leur était coupée. Ainsi elles n'avaient de ressource que dans la victoire. Pour les Romains, les trois défaites précédentes leur avaient presque entièrement abattu le

[1] Polyb. p. 251. — [2] Liv. lib. 22, n. 25. — [3] Ibid. n. 23.

courage, et à peine osaient-ils regarder les Carthaginois. Les mener au combat dans cette disposition, c'était les conduire à la boucherie. Il fallait peu à peu, par de légères escarmouches, dissiper leur crainte, leur rendre le courage, les remplir de confiance, et les mettre en état de soutenir leur ancienne réputation. D'ailleurs ni les vivres ni les troupes ne leur manquaient, et tout leur était fourni à point nommé. Voilà ce qui fit prendre à Fabius la sage résolution de ne point hasarder de combat : στρατηγικὴ πρόνοια, καὶ λογισμὸς νουνεχής.

Mais de quelle fermeté n'eut-il pas besoin pour persévérer constamment dans cette résolution ! Les ennemis le raillent ; ses propres officiers et ses soldats lui insultent ; Rome entière se déclare contre lui en lui égalant en autorité son général de la cavalerie, ce qui était sans exemple. Tout cela ne l'ébranle point : il demeure ferme comme un rocher. Ces railleries, ces insultes, ces traitements injurieux ne sont point des raisons, et ne changent rien dans la situation des affaires ; et, pour changer de plan, il lui faut des raisons, λογισμὸς ἰσχύς.

Le succès justifia pleinement sa conduite. La justice que lui rendirent et ses citoyens, et les ennemis même, le dédommagea bien avantageusement de tous les bruits qu'on avait répandus contre lui. Parce qu'il consentit à passer pendant quelque temps pour un homme timide et lâche, il a mérité d'être regardé par toute la postérité comme le chef le plus sage et le plus prudent que Rome ait porté. Ainsi il éprouva la vérité de ce que dit Tite-Live dans une autre occasion, que la gloire qu'on a su mépriser dans le temps revient avec usure et avec avantage : *Spreta in tempore gloria interdum cumulatior redit*[1].

Mais ce que je trouve de plus admirable dans Fabius, c'est la manière noble et généreuse dont il agit à l'égard d'un ennemi déclaré, de qui il avait reçu l'affront le plus sensible ; action véritablement grande, comme l'observe Plutarque, et dans laquelle éclatent en même temps la valeur, la prudence et la bonté. Il pouvait laisser périr Minucius dans une occasion où sa témérité l'avait engagé, et le punir, par la main des ennemis, de l'af-

[1] Liv. lib. 2, n. 47.

front qu'il en avait reçu. Voilà ce qu'aurait pensé un petit esprit et une âme basse. Fabius vole au secours de son rival, et le tire de danger. Qu'on compare la gloire que Fabius s'est acquise par cette action, la joie qu'il eut d'avoir sauvé la république, le plaisir qu'il sentit de voir son ennemi à ses pieds reconnaître sa faute, et toute l'armée le saluer comme son libérateur et son père, avec la lâche et honteuse satisfaction d'un vindicatif qui sacrifie tout, et le bien public même, à son ressentiment.

La conduite de Fabius à l'égard de Scipion ne paraît pas si pure ni si noble; et il est difficile de justifier d'un peu de jalousie l'opposition constante qu'il marqua au dessein que ce jeune Romain avait formé de porter la guerre en Afrique. Il y a de l'apparence, dit Plutarque, qu'il se détermina d'abord à contredire Scipion par un excès de prudence et de précaution, épouvanté du danger auquel il croyait qu'on exposait la république; mais qu'enfin il se roidit trop, et alla plus loin qu'il ne fallait, poussé par une émulation démesurée, pour arrêter la gloire et la grandeur d'un jeune chef qui lui faisait ombrage.

Plusieurs choses donnent lieu de croire que Fabius, dans cette dispute, agit moins par raison que par passion. Il avait d'abord fait tous ses efforts pour engager Crassus, collègue de Scipion dans le consulat, à tirer les provinces au sort, selon la coutume et selon son droit, à ne point céder volontairement à Scipion le commandement de l'armée de Sicile, et à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique, si enfin on le jugeait à propos. N'ayant pu réussir dans cette première tentative, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on n'assignât à Scipion les fonds nécessaires pour la guerre. Lorsque dans la suite les ennemis de Scipion, qui était pour lors en Sicile, portèrent des plaintes contre lui au sénat, Fabius, sans rien approfondir, donna un avis tout à fait violent et outré, qui était de le rappeler sur-le-champ, et de lui ôter le commandement. Il se trouva néanmoins que les plaintes n'avaient aucun fondement. Enfin, quand Scipion fut passé en Afrique, et que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits et de ses victoires, Fabius tint toujours le même langage et la même conduite, et ne rougit point de de-

mander qu'on lui envoyât un successeur, apportant pour toute raison, dit Plutarque, *qu'il était dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, et qu'il était difficile qu'un même général fût toujours également heureux.*

On ne peut disconvenir que Fabius n'ait été un des plus grands hommes qu'ait porté la république romaine : mais ces sentiments de pique et d'envie contre la gloire naissante d'un jeune guerrier qui donnait tant d'espérance sont une tache à sa réputation, et une preuve sensible de ce que nous avons dit ailleurs, qu'il n'y a rien de plus rare, ni en même temps de plus héroïque, que de voir d'un œil tranquille, et même avec joie, les actions glorieuses et les heureux succès de ceux qui sont avec nous dans la même carrière. Il fallait en effet à Fabius un plus grand fonds de vertu pour se défendre de la jalousie, à la vue d'un mérite qui pouvait effacer le sien, qu'il ne lui en avait fallu dans l'affaire de Minucius pour garder la modération envers un rival sur lequel il sentait qu'il avait tout l'avantage du côté du mérite.

ANNIBAL ET SCIPION.

J'ai cru devoir joindre ici ces deux grands hommes, et pour ainsi dire les mettre encore aux prises ensemble ; parce qu'ayant l'un et l'autre de grandes qualités qui leur sont communes, en les rapprochant ainsi il sera plus facile de connaître leur caractère, et de juger auquel des deux on doit donner la préférence. Je n'entreprends pas néanmoins d'en faire une comparaison exacte, mais seulement d'en marquer les principaux traits. J'examinerai dans ce parallèle les vertus militaires, et les vertus morales et politiques ; ce qui fait le grand capitaine, et ce qui fait l'honnête homme.

§ I. VERTUS MILITAIRES.

1. *Étendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.*

Je commence par cette qualité, parce que c'est, à proprement parler, celle qui fait les grands hommes, et qui a le plus de part

au succès des affaires; c'est ce que Polybe appelle, comme je l'ai déjà remarqué, σὺν νῷ πράττειν τὸ προτεθέν [1]. Elle consiste à avoir de grandes vues; à se former de loin un plan; à se proposer un but et un dessein dont on ne s'écarte jamais; à prendre toutes les mesures et à préparer tous les moyens nécessaires pour le faire réussir; à savoir saisir les moments favorables de l'occasion, qui passent rapidement et ne se remontrent plus; à faire rentrer dans son plan les accidents même subits et imprévus; en un mot, à prévoir tout et à veiller à tout, sans se troubler ni se déconcerter par aucun événement. Car, comme le remarque le même Polybe [2], à peine le concours de toutes les mesures le plus sagement concertées et exécutées est-il suffisant pour faire réussir un dessein; au lieu que souvent l'omission d'une seule, quelque légère qu'elle paraisse, suffit pour en empêcher le succès.

Tel fut le caractère d'Annibal et de Scipion. Tous deux formèrent un projet grand, hardi, singulier, d'une vaste étendue, d'une longue suite, capable de troubler les plus fortes têtes, mais seul salutaire et seul décisif.

Annibal, dès le commencement de la guerre, comprit que le seul moyen de vaincre les Romains était de les aller attaquer dans leur propre pays. Il disposa tout de loin pour ce grand dessein. Il prévit toutes les difficultés et tous les obstacles. Le passage des Alpes ne l'arrêta point. Un capitaine si sage, comme l'observe Polybe [3]; n'aurait eu garde de s'y engager, si auparavant il ne s'était assuré que ces montagnes n'étaient point impraticables. Le succès répondit à ses vues. On sait quelle fut la rapidité de ses victoires, et combien Rome se vit près de sa perte.

Scipion forma un dessein qui ne paraissait guère moins hardi, mais qui eut un succès plus heureux; ce fut d'attaquer l'Afrique dans l'Afrique même. Que d'obstacles semblaient s'opposer à ce dessein! N'était-il pas naturel, disait-on, de défendre son pays avant que d'attaquer celui de l'ennemi, et d'assurer la paix dans l'Italie avant que de porter la guerre en Afrique? Quelle res-

[1] Polyb. pag. 551.— [2] Id. pag. 552.— [3] Id. p. 201, 202.

source resterait-il à l'empire, si Annibal vainqueur marchait contre Rome? Serait-il temps pour lors de rappeler à son secours le consul? Que deviendraient Scipion et son armée, s'il venait à perdre une bataille? et que ne devait-on pas craindre des Carthaginois et de leurs alliés réunis tous ensemble, et combattant pour leur liberté et pour leur vie sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfants et de leur patrie? C'étaient les réflexions de Fabius, qui paraissaient fort plausibles, mais qui n'arrêtèrent point Scipion; et le succès de l'entreprise fit assez voir avec quelle sagesse elle avait été formée, et avec quelle habileté elle fut conduite : et l'on reconnut que dans les actions de ce grand homme rien ne venait du hasard, mais que tout était l'effet d'un solide raisonnement et d'une prudence consommée; ce qui fait le capitaine, au lieu que les coups de main ne font que le soldat.

2. *Profond secret.*

Un des moyens les plus sûrs de faire réussir une entreprise est le secret; et Polybe[1] veut qu'un général soit tellement impénétrable sur cet article, que non-seulement l'amitié, ni la familiarité la plus intime, ne puisse jamais arracher de lui une seule parole indiscrète, mais qu'il ne soit pas possible, même à la plus subtile curiosité, de rien découvrir sur son visage, ni dans son air, de ce qu'il a dans l'esprit.

Le siége de Carthagène fut la première entreprise de Scipion en Espagne, et comme le premier degré à toutes ses autres conquêtes. Il ne s'en ouvrit qu'à Lélius seul, et il ne le mit dans sa confidence que parce que cela était absolument nécessaire. Ce ne put être aussi que par le silence et par un profond secret que réussit une autre entreprise encore plus importante, et qui entraîna la conquête de l'Afrique, lorsque Scipion brûla de nuit les deux camps, et tailla en pièces les deux armées des ennemis.

Les fréquents succès qu'eut Annibal à dresser des embuscades aux Romains, et à y faire périr tant de généraux avec leurs meilleures troupes, à leur dérober ses marches, à les surprendre par des attaques imprévues, à se porter d'un endroit de l'Italie

[1] Polyb. pag. 552.

à l'autre sans y trouver d'obstacles de la part des ennemis, sont une preuve du profond secret avec lequel il concertait et exécutait toutes ses entreprises. La ruse, la finesse, le stratagème, étaient son talent dominant; et tout cela ne peut réussir que par un secret impénétrable.

3. *Bien connaître le caractère des chefs contre qui l'on a à combattre.*

C'est une grande habileté, et une partie importante de la science militaire, de bien connaître le caractère des généraux qui commandent l'armée ennemie, et de savoir profiter de leurs défauts : car, dit Polybe, c'est l'ignorance ou la négligence des chefs qui fait échouer la plupart des entreprises. Annibal possédait cette science en perfection; et l'on peut dire que son attention continuelle et suivie à étudier le génie des généraux romains fut l'une des principales causes qui lui firent gagner les batailles de la Trébie et de Trasimène. Il savait ce qui se passait dans le camp ennemi comme ce qui se faisait dans le sien [1]. Quand on eut envoyé contre lui Paul et Varron, il fut bientôt informé du différent caractère de ces deux chefs et de leurs divisions, *dissimiles discordesque imperitare;* et il ne manqua pas de profiter du caractère vif et bouillant de Varron en jetant un appât et une amorce à sa témérité par quelques légers avantages qu'il lui laissa remporter, qui furent suivis de la fameuse défaite de Cannes.

Ce que Scipion apprit du peu de discipline que les généraux des ennemis faisaient garder dans leurs camps fut ce qui lui donna la pensée d'y mettre le feu pendant la nuit, entreprise dont le succès lui valut la conquête de l'Afrique : *hæc relata Scipioni spem fecerant, castra hostium per occasionem incendendi* [2].

4. *Entretenir dans les troupes une discipline exacte.*

La discipline militaire est comme l'âme de l'armée, qui en lie et unit ensemble toutes les parties, qui les met en mouve-

[1] « Omnia ei hostium haud secus quam sua nota erant. » (Lib. liv. 22, n. 41.) « Nec quicquam eorum, quæ apud hostes agebantur, eum fallebat. » (Id. Ibid. n. 28.)

[2] Liv. lib. 30, n. 3.

ment ou les tient en repos selon le besoin, qui marque et distribue à chacune ses fonctions, et qui les contient toutes dans le devoir.

On convient que nos deux généraux excellèrent dans cette partie; mais il faut avouer que dans ce genre le mérite d'Annibal doit paraître fort supérieur à celui de Scipion[1]. Aussi l'on a toujours regardé comme le dernier effort et comme le chef-d'œuvre de l'habileté militaire, qu'Annibal, pendant seize ans qu'il fit la guerre dans une terre étrangère, si loin de sa patrie, avec des succès si différents, à la tête d'une armée composée, non de citoyens carthaginois, mais d'un amas confus de plusieurs nations, qui n'étaient unies entre elles ni par les coutumes ni par le langage, dont les habits, les armes, les cérémonies, les sacrifices, les dieux même, étaient différents; qu'Annibal, dis-je, les ait tellement liées ensemble, qu'il ne se soit jamais élevé de sédition ni entre elles, ni contre lui, quoique souvent les vivres leur eussent manqué, et que le payement de leur solde eût été plusieurs fois différé. Combien fallait-il pour cela que la discipline fût solidement établie et inviolablement observée parmi les troupes!

5. *Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse.*

C'est un bien mauvais goût, et qui marque peu d'élévation d'esprit et peu de noblesse d'âme, que de faire consister la grandeur d'un officier ou d'un général dans la magnificence des équipages, des meubles, des habits, de la table. Comment des choses si frivoles ont-elles pu devenir des vertus militaires? Que supposent-elles, sinon de grandes richesses? et ces richesses sont-elles toujours la preuve d'un mérite solide et le fruit de la vertu? C'est la honte de la raison et du bon sens; c'est la dégradation d'un peuple aussi belliqueux que le nôtre, que de nous réduire aux mœurs et aux coutumes des Perses, en introduisant le luxe des villes dans le camp et dans les armées. Le temps, les soins, les dépenses que tout cet attirail entraîne nécessairement après soi, un officier, un commandant, ne trou-

[1] Liv. lib. 28, n. 12.

vent-ils point à quoi les mieux employer, et ne les doivent-ils pas à leur patrie? Les anciens capitaines pensaient et agissaient bien autrement.

Tite-Live fait d'Annibal un éloge dont je ne sais si plusieurs de nos officiers ne croiraient pas devoir rougir : « Il n'y avait « point de travail, dit-il, qui pût lasser son corps ou abattre son « esprit. Il supportait également le froid et le chaud. C'était la « nécessité et le besoin, non le plaisir, qui réglaient son boire « et son manger. Il n'avait point d'heure marquée pour dormir : « il donnait au sommeil le temps que lui laissaient les affaires, « et il ne se le procurait point par le silence, ni par la mollesse « de son lit. On le trouvait souvent couché par terre, dans une « casaque de soldat, parmi les sentinelles et les corps de garde. « Il se distinguait de ses égaux, non par la magnificence de ses « habits, mais par la bonté de ses chevaux et de ses armes. »

Polybe, après avoir loué Scipion sur les vertus éclatantes qu'on admirait en lui, sa libéralité, sa magnificence, sa grandeur d'âme, ajoute que ceux qui le connaissaient de près n'admiraient pas moins en lui la vie sobre et frugale qu'il menait [1], qui le mettait en état de donner toute son application aux affaires publiques. Il n'était pas fort occupé de sa parure. Elle était mâle et militaire, fort convenable à sa taille, qui était grande et majestueuse [2]. *Præterquam quod suapte natura multa majestas inerat, adornabat promissa cæsaries habitusque corporis, non cultus munditiis, sed virilis vere ac militaris.* Ce que Sénèque nous dit [3] de la simplicité de ses bains et de sa maison de campagne nous laisse à juger de ce qu'il était dans le camp et à la tête des troupes.

C'est en menant de la sorte une vie sobre et frugale que les généraux peuvent remplir cette partie de leur devoir, que Cambyse recommande à son fils Cyrus [4] avec tant de soin, comme extrêmement propre à animer les troupes et à leur faire aimer leurs chefs; qui est de donner l'exemple du travail aux soldats, en supportant comme eux, et même plus qu'eux, le

[1] Ἀγχίνους, καὶ νήπτης, καὶ τῇ διανοίᾳ περὶ τὸ προτεθὲν ἐντεταμένος. (Polyb. pag. 577.)

[2] Liv. lib. 28, n. 35.

[3] Sen. Epist. 86.

[4] Xenoph. in Cyrop. l. I.

froid, le chaud et la fatigue : en quoi [1], dit-il, la différence sera toujours fort grande entre le général et le soldat : parce que celui-ci, dans le travail, n'y sent que le travail et la peine; au lieu que l'autre, exposé en spectacle aux yeux de toute l'armée, y trouve l'honneur et la gloire, motifs qui diminuent beaucoup du poids de la fatigue, et qui la rendent plus légère.

Ce n'est pas que Scipion fût ennemi d'une joie sage et modérée. Tite-Live [2], en parlant de la réception honorable que lui fit le roi Philippe lorsqu'il passa avec son frère par ses États pour marcher contre Antiochus, remarque que Scipion y fut très-sensible, et qu'il admira dans le roi de Macédoine les manières gracieuses et insinuantes dont il sut assaisonner les repas qu'il lui donna; qualités, ajoute Tite-Live, que cet illustre Romain, si grand dans tout le reste, trouvait estimables, pourvu qu'elles ne dégénérassent point en luxe et en faste.

6. *Savoir également employer la force et la ruse.*

Ce que dit Polybe est bien vrai, qu'en fait de guerre la ruse et la finesse peuvent beaucoup plus que la force ouverte et les desseins déclarés.

C'est ici le fort d'Annibal. Dans toutes ses actions, dans toutes ses entreprises, dans toutes les batailles qu'il donna, la ruse et la finesse y eurent toujours la plus grande part. La manière [3] dont il trompa le plus avisé et le plus prudent de tous les chefs, en faisant allumer de la paille aux cornes de deux mille bœufs pour se tirer d'un mauvais pas où il s'était engagé, suffirait seule pour montrer combien Annibal était habile dans la science des stratagèmes [4]. Elle n'était pas non plus inconnue à Scipion; et ce qu'il fit pour brûler les deux camps des ennemis en Afrique en est une grande preuve.

[1] « Itaque semper Africanus (c'est le second Scipion) socraticum Xenophontem in manibus habebat : cujus imprimis laudabat illud, quod diceret, eosdem labores non esse æque graves imperatori et militi, quod ipse honos laborem leviorem faceret imperatorum. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 2, n. 62.)

[2] « Venientes regio apparatu accepit, et prosecutus est rex. Multa in eo et dexteritas et humanitas visa, quæ commendabilia apud Africanum erant; virum, sicut ad cætera egregium, ita a comitate, quæ sine luxuria esset, non aversum. » (Liv. lib. 37, n. 7.)

[3] Liv. lib. 22, n. 16 et 17.

[4] Id. lib. 30, n. 3-6.

7. *Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité.*

Polybe[1] établit, comme une maxime essentielle et capitale pour un commandant, que jamais il ne doit exposer sa personne quand l'action n'est point générale et décisive, et qu'alors même il doit s'éloigner du danger le plus qu'il lui est possible. Il fortifie cette maxime par l'exemple contraire de Marcellus, dont la bravoure téméraire, peu convenable à un chef de son âge et de son expérience, lui coûta la vie et pensa ruiner l'empire. C'est à cette occasion qu'il remarque qu'Annibal, qu'on ne soupçonnera pas sans doute de timidité et d'un trop grand amour de la vie, dans tous les combats qu'il donna eut toujours soin de mettre sa personne en sûreté, Et il fait la même remarque au sujet de Scipion[2], qui, dans le siége de Carthagène, fut obligé de payer de sa personne et de s'exposer au danger, mais qui le fit avec sagesse et circonspection.

Plutarque, dans la comparaison qu'il fait de Pélopidas et de Marcellus, dit que la blessure ou la mort d'un général ne doit pas être simplement un accident, mais un moyen qui contribue au succès, et qui influe dans la victoire et le salut de l'armée : Οὐ πάθος, ἀλλὰ πρᾶξις, et il regrette que les deux grands hommes dont il parle aient sacrifié à leur valeur toutes leurs autres vertus en prodiguant sans nécessité leur sang et leur vie, et qu'ils soient morts pour eux-mêmes et non pour la patrie, à laquelle les généraux sont comptables de leur mort aussi bien que de leur vie.

8. *Art et habileté dans les combats.*

Il faudrait être du métier pour faire remarquer, dans les différents combats qu'ont donnés Annibal et Scipion, leur habileté, leur adresse, leur présence d'esprit; leur attention à profiter de tous les mouvements de l'ennemi, de toutes les occasions subites que le hasard présente, de toutes les circonstances du temps et du lieu, en un mot, de tout ce qui peut contribuer à la victoire. Je comprends bien qu'un homme de guerre doit prendre un grand plaisir à lire dans les bons auteurs la descrip-

[1] Pag. 603. — [2] Pag. 587.

tion de ces fameuses batailles, qui ont décidé du sort de l'univers aussi bien que de la réputation des anciens capitaines, et que c'est un grand moyen de se perfectionner dans la science militaire que d'étudier sous de tels maîtres, et de se mettre en état de profiter autant de leurs fautes que de leurs bonnes qualités. Mais de telles réflexions passent mes forces et ne me conviennent point.

9. *Avoir le talent de la parole et savoir manier adroitement les esprits.*

Je mets cette qualité parmi les vertus guerrières, parce qu'un général doit l'être en tout, et que, pour en remplir les fonctions, la langue, aussi bien que la tête et la main, est souvent pour lui un instrument nécessaire. C'est une des choses qu'Annibal estimait le plus dans Pyrrhus : *artem etiam conciliandi sibi homines miram habuisse*[1] ; et il mettait ce talent de pair avec la parfaite connaissance de l'art militaire, par laquelle Pyrrhus se distinguait le plus.

A juger de nos deux capitaines par les harangues que les historiens nous en ont laissées, ils excellaient tous deux dans le talent de la parole; mais je ne sais si ces historiens ne leur ont pas un peu prêté de leur éloquence. Quelques reparties fort ingénieuses d'Annibal, que l'histoire nous a conservées, montrent qu'il avait un fonds d'esprit excellent, et que la nature seule avait fait en lui ce que l'art et l'étude font dans les autres. Pour Scipion, il avait l'esprit cultivé; et quoique son siècle ne fût pas encore aussi poli que celui du second Scipion, surnommé *l'Africain* comme lui, son intime liaison avec le poëte Ennius, avec qui il voulut avoir un tombeau commun, fait juger qu'il ne manquait pas de goût pour les belles-lettres. Quoi qu'il en soit, Tite-Live[2] remarque que, lorsqu'il fut arrivé en Espagne pour y commander les troupes, dans la première audience qu'il donna aux députés de la province il parla avec un certain air de grandeur qui attire le respect, et en même temps avec un air simple et naturel qui persuade et qui inspire la confiance; de sorte que, sans laisser échapper aucune parole qui ressentît le

[1] Liv. lib. 35, n. 14. — [2] Lib. 26, n. 19.

moins du monde la fierté, il rassura d'abord tous les esprits, que la vue des maux passés tenait encore dans l'inquiétude et dans la crainte. Dans une autre occasion, où Scipion se trouva avec Asdrubal chez Syphax pour traiter d'affaires, le même historien observe que Scipion[1] savait manier les esprits et les tourner comme il lui plaisait avec tant de dextérité, qu'il charma également son hôte et son ennemi par la force et par les attraits de son éloquence. Et le Carthaginois avoua, depuis, que cet entretien particulier lui avait donné une plus haute idée de Scipion que ses victoires et ses conquêtes, et qu'il ne doutait point que Syphax et son royaume ne fussent déjà au pouvoir des Romains, tant Scipion avait d'art et d'habileté pour gagner les esprits. Un seul fait comme celui-ci marque assez combien il importe aux personnes destinées à la profession des armes de cultiver avec soin le talent de la parole; et il est difficile de comprendre comment des officiers, qui d'ailleurs peuvent avoir de grands talents pour la guerre, paraissent quelquefois avoir honte de savoir quelque chose au delà de leur métier.

Conclusion.

Il s'agirait maintenant de décider entre Annibal et Scipion pour ce qui regarde les qualités militaires : mais une telle décision n'est point de mon ressort. J'entends dire qu'au jugement des bons connaisseurs, Annibal est le capitaine le plus consommé qu'on ait vu dans la science de la guerre. C'est à son école en effet que les Romains se sont perfectionnés, après avoir fait leur premier apprentissage contre Pyrrhus. Jamais général, il faut l'avouer, ne sut mieux ni profiter de l'avantage du terrain pour ranger une armée en bataille, ni mettre ses troupes à l'usage où elles étaient les plus propres, ni dresser une embuscade, ni trouver des ressources dans ses disgrâces, ni maintenir la discipline parmi tant de nations différentes. Il tirait de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, et toutes les munitions nécessaires pour soutenir une grosse guerre dans un pays éloigné, contre de puissants ennemis, pendant l'espace de seize an-

[1] Lib. 28, n. 18.

nées consécutives, et malgré une puissante faction domestique qui lui refusait tout et le traversait en tout. Voilà certainement ce qu'on appelle un grand général.

J'avoue aussi qu'à faire une juste comparaison du dessein d'Annibal et de celui de Scipion, on doit convenir que le dessein d'Annibal était plus hardi, plus hasardeux, plus difficile, plus destitué de ressources. Il lui fallait traverser les Gaules, qu'il devait regarder comme ennemies; passer les Alpes, qui auraient paru insurmontables à tout autre : établir le théâtre de la guerre au milieu du pays ennemi, et dans le sein même de l'Italie, où il n'avait ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni espérance de retraite. Ajoutez à cela qu'il attaquait les Romains dans le temps de leur plus grande vigueur, lorsque leurs troupes toutes fraîches, encore fières et animées par le succès de la guerre précédente, étaient pleines de courage et de confiance. Pour Scipion, il n'avait qu'un court trajet à faire de Sicile en Afrique. Il avait une puissante flotte, et il était maître de la mer. Il conservait une communication libre avec la Sicile, d'où il tirait à point nommé toutes les munitions de guerre et de bouche. Il attaquait les Carthaginois sur la fin d'une guerre où ils avaient fait de grandes pertes, dans un temps où leur puissance penchait déjà vers son déclin, et où ils commençaient à être épuisés d'argent, d'hommes et de courage. L'Espagne, la Sardaigne, la Sicile, leur avaient été enlevées, et ils n'y pouvaient plus faire de diversion contre les Romains. L'armée d'Asdrubal venait d'être taillée en pièces; celle d'Annibal était extrêmement affaiblie par plusieurs échecs, et par une disette presque générale de toutes choses. Toutes ces circonstances paraissent donner un grand avantage à Annibal au-dessus de Scipion.

Mais deux difficultés m'arrêtent : l'une tirée des chefs qu'il a vaincus, l'autre des fautes qu'il a commises.

Ne peut-on pas dire que ces fameuses victoires qui ont rendu si célèbre le nom d'Annibal, il les a dues autant à l'imprudence et à la témérité des généraux romains qu'à sa valeur et à sa sagesse? Quand on lui eut opposé un Fabius, puis un Scipion, le premier l'arrêta tout court, et l'autre le vainquit.

On prétend que les deux fautes que commit Annibal, la pre-

mière en ne marchant pas droit à Rome aussitôt après la bataille de Cannes, supposé pourtant que c'en soit une, la seconde en laissant ses troupes s'amollir et s'énerver à Capoue, doivent beaucoup diminuer de sa réputation. Car ces fautes paraissent à quelques-uns essentielles, décisives, irréparables, et toutes deux opposées à la principale qualité d'un général, qui est la tête et le jugement. Pour Scipion, je ne sache point que, dans tout le temps qu'il a commandé les armées romaines, on lui ait reproché rien de semblable.

Je ne m'étonne donc pas de ce qu'Annibal, dans le jugement qu'il porta des généraux les plus accomplis, s'étant adjugé à lui-même la troisième place après Alexandre et Pyrrhus, et Scipion lui ayant demandé ce qu'il dirait donc s'il l'avait vaincu, il lui repartit : « Alors je prendrais le pas au-dessus d'Alexandre et de « Pyrrhus, et de tous les généraux qui ont jamais été. » Louange fine et délicate [1], et bien flatteuse pour Scipion, qu'elle distinguait de tous les autres capitaines, comme supérieur à tous, et comme ne devant être mis en comparaison avec aucun !

§ II. *Vertus morales et civiles.*

C'est ici le triomphe de Scipion, dont on vante avec raison la bonté, la douceur, la modération, la générosité, la justice, la chasteté même, et la religion ; c'est ici, dis-je, son triomphe, ou plutôt celui de la vertu, infiniment préférable à toutes les victoires, les conquêtes, les dignités du monde. C'est la belle pensée de Tite-Live, lorsqu'il parle de la délibération du sénat assemblé pour décider qui de tous les Romains était le plus homme de bien : *Hæud parvæ rei judicium senatum tenebat, qui vir optimus in civitate esset. veram certe victoriam ejus rei sibi quisque mallet, quam ulla imperia honoresve suffragio seu patrum seu plebis delatos* [2].

Le lecteur ne balancera pas beaucoup ici en faveur de qui il doit se déclarer, surtout s'il consulte l'affreux portrait que Tite-Live [3] nous a laissé d'Annibal. « De grands vices, dit

[1] « Hæ perplexum punico astu responsum, et improvisum assentationis genus Scipionem movit, quod e grege se imperatorum velut inæstimabilem secrevisset. » (Liv. lib. 35, n. 14.)

[2] Liv. lib. 29, n. 14.

[3] Id. lib 21, n. 4.

« cet historien après avoir fait son éloge, égalaient de si grandes « vertus : une cruauté inhumaine, une perfidie plus que cartha- « ginoise, nul égard pour la vérité ni pour ce qu'il y a de plus « saint, nulle crainte des dieux, nul respect pour les serments, « nulle religion. » *Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plusquam punica, nihil veri, nihil sancti; nullus deum metus, nullum jusjurandum, nulla religio.*

Voilà un étrange portrait. Je ne sais s'il est fidèlement tiré d'après nature, et si la prévention n'en a point beaucoup noirci les couleurs. Car en général on peut soupçonner les Romains de n'avoir pas rendu assez de justice à Annibal, et d'en avoir dit beaucoup de mal parce qu'il leur en a beaucoup fait. Ni Polybe, ni Plutarque, qui a souvent occasion de parler d'Annibal, ne lui donnent les vices horribles que Tite-Live lui impute. Les faits mêmes rapportés par Tite-Live démentent son portrait. Pour ne parler que de ce seul défaut, *nullus deum metus*[1], *nulla religio*, il y a preuve du contraire. Avant que de partir d'Espagne, il se transporte jusqu'à Cadix pour s'acquitter des vœux qu'il a faits à Hercule; et il lui en fait de nouveaux, si ce dieu favorise son entreprise. *Annibal Gades profectus, Herculi vota exsolvit, novisque se obligat votis, si cætera prospere evenissent*[2]. Est-ce là la démarche d'un homme sans religion et sans dieu? Qu'est-ce qui l'obligeait de quitter son armée pour entreprendre un si long pèlerinage? Si c'était hypocrisie, pour imposer à des peuples superstitieux, il y aurait eu plus de gain pour lui à prendre ce masque de religion à la vue de toutes ses troupes assemblées, comme faisaient les Romains dans les lustrations de leurs armées. Bientôt après, Annibal[3] a une vision, qu'il croit lui venir de la part des dieux qui lui annoncent l'avenir et le succès de son entreprise. Il passa plusieurs années près du riche temple de Junon Lacinia : et non-seulement il n'en enleva rien dans les plus pressants besoins de son armée, mais il en prit tant de soin, quoiqu'il fût hors de la ville, que jamais aucun de ses soldats n'en tira rien furtivement; et lui-même, avant que de partir

[1] Nulle crainte des dieux, nulle religion.

[2] Id. ibid. n. 21.

[3] Liv. lib. 21, n. 22.

d'Italie, y laissa un superbe monument[1]. Il eut le même respect pour tous les autres temples; et il n'est marqué nulle part, ce me semble, que ses troupes en aient jamais pillé aucun dans la confusion d'une guerre mêlée de tant d'événements. C'était reconnaître bien clairement la puissance de la Divinité que de déclarer[2], comme il fit, que les dieux lui ôtaient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome. Dans le traité[3] qu'il fait avec Philippe, après avoir attesté ses dieux[4], il marque clairement que c'est de leur protection qu'il attend tout le succès de ses armes. Et enfin, en mourant[5], il invoque tous les dieux vengeurs de l'hospitalité. Tous ces faits, et plusieurs autres, détruisent absolument le crime d'irréligion dont Tite-Live le charge. Il en est de même de ses parjures et de ses infidélités dans les traités. Je ne sache pas qu'il en ait violé aucun, quoique cela soit arrivé aux Carthaginois, mais sans sa participation. Quoi qu'il en soit, je ne ferai point ici le parallèle de ces deux capitaines par rapport aux vertus civiles et morales; je me contenterai d'en rapporter quelques-unes de celles qui ont le plus brillé dans Scipion.

1. *Générosité, libéralité.*

C'est là la vertu des grandes âmes, comme l'amour de l'argent est le vice des âmes basses et sans honneur. Scipion connaissait le véritable prix de l'argent, qui est de s'en faire des amis et d'acheter des hommes. Les largesses qu'il sut faire à propos, les rançons qu'il rendit généreusement à ceux qui venaient racheter leurs enfants ou leurs proches, lui gagnèrent presque autant de peuples que ses victoires. Il entrait par là dans les vues et dans le caractère du peuple romain, qui aimait mieux, comme il le dit lui-même, s'attacher les hommes par les bienfaits que par la crainte : *qui beneficio quam metu obligare homines malit*[6].

2. *Bonté, douceur.*

On ne peut pas faire du bien à tous, mais on peut témoigner de la bonté à tous. C'est une monnaie dont plusieurs se contentent, et qui n'épuise point les trésors du général.

[1] Liv. lib. 28, n. 46.
[2] Id. lib. 26, n. 11.
[3] Id. lib. 23, n. 33.
[4] Polybe rapporte cette circonstance
[5] Id. lib. 39, n. 51.
[6] Liv. lib. 26, n. 50.

Scipion avait un talent merveilleux pour se concilier les esprits, et pour gagner les cœurs par des manières douces, honnêtes, prévenantes.

Il traitait les officiers avec politesse, faisait valoir leurs services, relevait leurs belles actions, les comblait de présents ou de louanges, et en usait ainsi avec ceux-là même qui auraient excité en lui quelque mouvement de jalousie s'il en eût été capable. Il tint toujours auprès de lui avec honneur Marcius, ce célèbre officier qui, après la mort de son père et de son oncle, avait maintenu les affaires d'Espagne, montrant par là, dit l'historien, combien il était éloigné de craindre que quelqu'un ne lui fît ombrage : *ut facile appareret nihil minus quam vereri, ne quis obstaret gloriæ suæ*[1].

Il savait assaisonner les réprimandes mêmes d'un air de bonté et de cordialité, qui les rendait aimables. Celle qu'il fut obligé de faire à Masinissa[2], qui, aveuglé par sa passion, avait épousé Sophonisbe, l'ennemie déclarée du peuple romain, est un modèle achevé de la manière dont on doit se conduire et parler dans des conjonctures aussi délicates. On y voit employées toutes les finesses de l'éloquence, toutes les précautions de la prudence et de la sagesse, tous les ménagements de l'amitié, toute la dignité et la noblesse du commandement, sans aucun air de fierté.

Sa bonté éclatait jusque dans les châtiments. Il ne les employa qu'une fois, et bien malgré lui. Ce fut dans la sédition de Sucrone, qui demandait nécessairement qu'on en fît un exemple. « Il avait cru, dit-il, s'arracher à lui-même ses propres entrailles[3] lorsqu'il se vit obligé d'expier par la mort de trente hommes « la faute de huit mille. » Il est remarquable que Scipion ici ne se sert pas de ces mots, *scelus*, *crimen*, *facinus*, mais du mot *noxa*, qui est beaucoup plus doux, et signifie *une faute*. Encore n'ose-t-il décider si c'est une faute ; et il laisse la liberté de penser que ce n'a été qu'une imprudence et une légèreté : *octo millium seu imprudentiam*, *seu noxam*.

[1] Liv. lib. 26, n. 20.
[2] Id. lib. 30, n. 14.
[3] « Tum se haud secus quam viscera secantem sua, cum gemitu et lacrymis triginta hominum capitibus expiasse octo millium seu imprudentiam, seu noxam. » (Liv. lib. 28, n. 32.)

Il estimait infiniment plus de contribuer à la conservation d'un seul citoyen que de faire mourir mille ennemis. Capitolin[1] remarque que l'empereur Antoninus Pius répétait souvent cette maxime de Scipion, et la mettait en pratique.

3. *Justice.*

L'exercice de cette vertu est proprement la fonction de ceux qui sont constitués en dignité et en autorité. C'est par elle que Scipion rendit la domination romaine si douce et si agréable aux alliés et aux nations conquises, et qu'il se fit lui-même aimer si tendrement par les peuples, qui le regardaient comme leur protecteur et leur père. Il fallait qu'il eût un grand zèle pour la justice, puisqu'il se piqua de la rendre aux ennemis même, après une action qui les en rendait tout à fait indignes. Les Carthaginois, pendant une trêve qu'on avait accordée à leurs instantes prières, prirent et pillèrent, au su et par l'ordre de la république, quelques vaisseaux romains qui s'étaient mis en mer; et, pour mettre le comble à l'insulte, les ambassadeurs qu'on avait envoyés à Carthage pour en porter les plaintes furent attaqués à leur retour, et presque pris par Asdrubal. Les ambassadeurs de Carthage, qui revenaient de Rome, étaient tombés entre les mains de Scipion. On le pressait d'user du droit de représailles : « Non[2], dit-il. Quoique les Carthaginois « aient violé non-seulement la foi de la trève, mais encore le « droit des gens dans la personne de nos ambassadeurs, je ne « traiterai point les leurs d'une manière qui soit indigne ou des « principes de la grandeur romaine, ou des règles de modéra- « tion que j'ai toujours suivies jusqu'ici. »

4. *Grandeur d'âme.*

Elle éclatait dans toutes les actions et presque dans toutes les paroles de Scipion. Mais les peuples d'Espagne en furent sur-

[1] « Antoninus Pius Scipionis sententiam frequentabat, qua ille dicebat, malle se unum civem servare, quam mille hostes occidere. » (Capitol. cap. 9.)

[2] « Etsi non induciarum modo fides a Carthaginiensibus, sed etiam jus gentium in legatis violatum esset, tamen se nihil nec institutis populi romani, nec suis moribus indignum in iis factarum esse. » (Liv. lib. 30, n. 25.)

tout frappés lorsqu'il refusa le nom de roi qu'ils lui offraient, charmés de sa valeur et de sa générosité. Ils sentirent[1], dit Tite-Live, quelle grandeur d'âme il y avait à regarder ainsi avec mépris et dédain un titre qui est l'objet de l'admiration et des désirs du reste des mortels.

C'est avec ce même air de grandeur[2] qu'étant obligé de se défendre devant le peuple, il parla si noblement de ses expéditions militaires; et qu'au lieu de faire une timide apologie de sa conduite, il marcha vers le Capitole, suivi de tout le peuple, pour y remercier les dieux des victoires qu'ils lui avaient fait remporter.

5. *Chasteté.*

A peine pouvons-nous comprendre qu'un païen ait porté l'amour de cette vertu aussi loin que l'a fait Scipion. L'histoire de cette jeune princesse d'une si rare beauté, qui fut gardée chez lui comme elle l'aurait été dans la maison de son père, est connue de tout le monde. Je l'ai rapportée ailleurs, aussi bien que le beau discours qu'il tint à Masinissa sur la même matière.

6. *Religion.*

J'ai souvent cité le célèbre entretien de Cambyse, roi de Perse, avec son fils Cyrus, que l'on regarde avec raison comme un abrégé des plus utiles leçons qu'on puisse donner à quiconque doit commander les armées ou être employé au gouvernement. Cet excellent discours commence et finit par ce qui regarde la religion, comme si tous les autres avis sans celui-là devaient être inutiles. Cambyse recommande à son fils, avant tout et sur tout, de s'acquitter religieusement de tous les devoirs que la Divinité exige des hommes; de ne former jamais aucune entreprise, petite ou grande, sans consulter les dieux; de commencer toutes ses actions par implorer leur secours, et de les faire suivre par des actions de grâces, tout bon succès venant de

[1] « Sensere etiam barbari magnitudinem animi, cujus miraculo nominis alii mortales stuperent, id ex tam alto fastigio aspernantis. » (Liv. lib. 27, n. 19.)

[2] Liv. lib. 38, [cap. 50].

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leur protection, qui n'est due à personne, et devant par conséquent leur être rapporté. C'est en effet ce que Cyrus pratiqua toujours très-exactement, comme nous l'avons déjà remarqué en parlant de ce prince; et il avoue lui-même, dans l'entretien dont ceci est tiré, qu'il part pour sa première campagne plein de confiance dans la bonté des dieux, parce qu'il peut se rendre à lui-même ce témoignage, qu'il n'a jamais négligé leur culte.

Je ne sais si notre Scipion avait lu la Cyropédie, comme cela est certain du second, qui en faisait son étude ordinaire; mais il est visible qu'il a imité en tout Cyrus, et surtout dans le culte religieux [1]. Depuis qu'il eut pris la robe virile, c'est-à-dire depuis l'âge de dix-sept ans, il ne commença jamais aucune affaire, soit publique, soit particulière, sans avoir auparavant été au Capitole pour implorer le secours de Jupiter [2]. On voit dans Tite-Live la prière solennelle qu'il fit aux dieux en partant de Sicile pour l'Afrique; et le même historien ne manque pas de faire remarquer qu'aussitôt après la prise de Carthagène il remercia publiquement les dieux de l'heureux succès de cette entreprise : *Postero die, militibus navalibusque sociis convocatis, primum diis immortalibus laudesque et grates egit* [3].

Il ne s'agit pas ici d'examiner quelle était cette religion ou de Cyrus, ou de Scipion : on sait bien qu'elle ne pouvait être que fausse. Mais l'exemple qu'il donne à tous les commandants et à tous les hommes de commencer et de terminer toutes leurs actions par la prière et par l'action de grâces, n'en est que plus fort. Car que n'auraient-ils point dit et fait, s'ils avaient été comme nous éclairés des lumières de la vraie religion, et s'ils avaient eu le bonheur de connaître le véritable Dieu? Après de tels exemples, quelle honte serait-ce pour des généraux chrétiens de n'oser paraître aussi religieux que ces anciens capitaines du paganisme

[1] Liv. lib. 26, n. 19. — [2] Id. lib. 29, n. 27. — [3] Id. lib. 26, n. 48.

ARTICLE II.

Principaux caractères et principales vertus des Romains par rapport à la guerre.

L'espace de temps dont j'ai rapporté l'histoire en abrégé, et que Polybe[1] avait choisi pour celle qu'il a écrite, a été, comme je l'ai déjà dit, le beau temps de la république romaine, qui a rendu Rome la maîtresse de l'univers, et qui a forcé toutes les nations à reconnaître qu'un peuple si supérieur en mérite et en vertu devait l'être aussi en puissance et en autorité. C'est en effet après ce temps que la puissance romaine, qui avait lutté plusieurs siècles avec ses voisins dans un terrain assez étroit, se répandit au dehors comme un fleuve et comme une mer qui a rompu ses digues, et inonda presque les trois parties du monde avec une rapidité incroyable.

Plutarque, dans un traité qui a pour titre *de la Fortune des Romains*, fait un magnifique portrait de la grandeur de l'empire romain, dont on ne sera pas fâché de voir ici une partie. Les plus puissantes nations du monde, dit-il, s'étant disputé l'empire avec les derniers efforts, une confusion horrible a longtemps régné dans l'univers, jusqu'à ce que, la république romaine ayant réuni sous elle les peuples et les royaumes, tout enfin a pris une assiette ferme et une consistance assurée sous un gouvernement qui, embrassant presque toutes les parties de la terre, les a fait jouir, à son ombre, des fruits du bon ordre et de la paix, par le ministère des grands hommes qu'elle a portés, en qui brillaient toutes les vertus.... Après avoir dit que la rapidité avec laquelle Rome s'est étendue ne vient pas des hommes, mais de Dieu, il ajoute : Rome ne mesure plus ses victoires sur la multitude des morts, sur la grandeur des dépouilles, sur le nombre des villes emportées. Ses exploits désormais se terminent à asservir des nations, à assujettir des royaumes, à conquérir de grandes îles et de vastes contrées. On n'y voit plus que triomphes sur triomphes et conquêtes sur conquê-

[1] Polyb. p. 160.

tes. Un seul coup abat Philippe; un autre coup chasse d'Asie le grand Antiochus. Dans la même année, un mois lui suffit pour faire la conquête de la Macédoine, un autre pour faire celle du royaume d'Illyrie, et pour mettre aux fers leurs deux rois [1]. Un seul de ses capitaines [2], dans le cours d'une même expédition, soumet à son pouvoir l'Arménie, le Pont, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, les Albaniens, les Ibères, et porte les bornes de sa domination jusqu'à la mer Caspienne et à la mer Rouge. Et ce qui est bien remarquable, ajoute le même auteur, c'est que cet heureux génie de Rome ne l'a pas favorisée seulement pour quelques jours et pour un court espace de temps, ni simplement ou par terre ou par mer, ni après de lents efforts et de longs délais, et ne l'a point quittée rapidement, comme tout cela est arrivé dans les autres empires; mais, né en quelque sorte et accru avec Rome, il y a établi et fixé sa demeure, a toujours présidé à son gouvernement, en a toujours réglé la conduite, et lui a constamment procuré de glorieux succès, en guerre et en paix, par terre et par mer, contre les barbares et contre les Grecs.

Cet établissement de l'empire romain, le plus grand et le plus puissant qui ait jamais été, ne fut point, dit Polybe [3], l'effet du hasard. Ce fut le fruit du mérite et de la vertu; ce fut la suite de desseins concertés avec sagesse, exécutés avec courage, et conduits à leur fin avec une habileté et une attention qui ne se démentirent jamais. Il est donc utile et important, continue-t-il [4], d'examiner quels furent, du côté des vainqueurs, les principes de conduite avant et après la victoire, quelles furent les dispositions des peuples à leur égard, et ce qu'on pensait de ceux qui tenaient le gouvernail de la république.

Nous avons vu quels ont été les grands hommes qui ont contribué pendant cet intervalle de temps à l'agrandissement de l'empire romain. Il nous reste à considérer quel a été l'esprit et le caractère du peuple romain même.

Nous en trouvons un magnifique portrait dans Salluste. « Il

[1] Persée et Gentius. — [2] Pompée. — [3] Polyb. p. 64. — [4] Id. p. 160.

« ne faut pas croire[1], fait-il dire à Caton, que ce soit par de « nombreuses armées que nos ancêtres ont si fort augmenté la « puissance de Rome. D'autres avantages les ont rendus vérita- « blement grands, et la république avec eux : au dedans, une « vie laborieuse; au dehors, un gouvernement juste et sage; « dans les délibérations, un esprit exempt de passions et de « vices.... Dans le camp comme dans la ville, dit ailleurs le « même historien, les bonnes mœurs et les bonnes maxime, « dominaient; et le souverain empire qu'avaient sur les Romains « la justice et la vertu était moins l'effet des lois que de leur « bon naturel. Enfin ils se soutenaient eux et la république par « deux moyens : en guerre, par la hardiesse et le courage; en « paix, par la justice et la modération. »

Il ne faut pas conclure de ce que dit ici Salluste de ces belles années de la république, et de ce que nous en dirons nous-mêmes dans la suite, que tous les Romains alors, ni même le plus grand nombre, fussent tels. C'était là l'esprit de la république, l'esprit de ceux qui gouvernaient : et ce petit nombre entraînait tous les autres[2], et produisait ces merveilleux effets.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que les vertus que nous faisons tant valoir ici fussent bien pures et bien solides. Nous les donnons pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire pour des vertus romaines, et non pour des vertus chrétiennes. Et cependant, quelque imparfaites qu'elles fussent, Dieu, selon la remarque de saint Augustin, les a couronnées par l'empire du monde; récompense digne des Romains, qui n'en attendaient point d'autre, et aussi vaine que leurs vertus. *Receperunt mercedem suam*, dit l'Évangile, *Vani vanam*, pourrait-on ajouter avec un Père[3], qui parle ainsi de ces illustres païens.

Après avoir pris ces précautions et employé ces préservatifs,

[1] « Nolite existimare majores nostros armis rempublicam ex parva magnam fecisse... Alia fuere quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt : domi industria, foris justum imperium; animus in consulendo liber, neque delicto neque luxuriæ obnoxius. » (Sallust. in *Bello Catilin.*)

« Domi militiæque boni mores colebantur...; Jus bonumque apud eos non legibus magis quam natura valebat... Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat æquitate, seque remque publicam curabant. » (Id. ibid.)

[2] « Ac mihi multa agitanti constabat, paucorum civium egregiam virtutem cuncta patravisse. » (Sallust. in *Bell. Catilin.*)

[3] [S. August. in psalm. 118.]

il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre. Je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible.

1. *Équité et sage lenteur pour entreprendre et pour déclarer la guerre.*

Les Romains ne s'engageaient pas légèrement ni témérairement dans une guerre. Avant tout ils songeaient à se rendre les dieux favorables, n'attendant le succès que de leur protection[1]; et persuadés que, comme ils présidaient d'une manière particulière à l'événement des guerres, ils faisaient toujours pencher la victoire du côté qui avait pour lui la justice et le bon droit. De là venait que jamais ils ne prenaient les armes sans avoir envoyé chez les ennemis des hérauts, qu'on nommait *feciales*, pour leur exposer leurs griefs et leurs sujets de plainte; et ce n'était que sur le refus qu'ils faisaient de donner satisfaction, qu'on leur déclarait la guerre. Ce fut pour ne point manquer à ces cérémonies, qui chez eux faisaient partie de la religion, qu'ils laissèrent périr misérablement Sagonte, dont la ruine, comme l'avait prédit un sage Carthaginois, retomba sur Carthage même, et entraîna sa perte. Les Romains usèrent de la même retenue à l'égard de Philippe, d'Antiochus et de Persée, quoique ces princes fussent les agresseurs, et qu'ils eussent depuis longtemps violé les traités par plusieurs infractions manifestes.

2. *Fermeté et constance dans une résolution une fois prise et arrêtée.*

Plus les Romains agissaient d'abord avec lenteur et maturité[2], plus ils étaient vifs et persévérants dans l'exécution. Le siége de Capoue seul en serait une grande preuve. Il avait été résolu chez les Romains d'attaquer cette importante ville, dont la révolte, laissée impunie depuis plusieurs années, semblait être la honte de Rome.

[1] « Vicerunt dii hominesque; et id, de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, ei victoriam dedit. » (Liv. lib. 21 n.

[2] « Quo lenius agunt, segnius incipiunt, eo, quum cœperint, vereor ne perseverantius sæviant. » (Liv. lib. 21, n. 10.)

Dans le temps que l'Italie était ravagée par un ennemi tel qu'Annibal, et que les horreurs de la guerre s'y faisaient le plus sentir, ils abandonnèrent tout, et quittèrent Annibal lui-même, pour assiéger Capoue, et ils y envoyèrent les deux consuls avec chacun une armée. Le siége dura plus d'un an. Il n'y eut point d'efforts que ne fît Annibal pour sauver cette ville, qui devait lui être si chère. Enfin, pour dernière tentative, il marche vers Rome avec une armée nombreuse[1]. « Il n'y a point, « dit un citoyen de Capoue, de bête si acharnée à sa proie, à « qui on ne la fasse lâcher si l'on va vers son antre pour enlever « ses petits. Mais, pour les Romains, ni le siége de Rome, ni « les cris et les gémissements de leurs femmes et de leurs en- « fants, qu'ils entendaient presque de leur camp, n'ont pu les « arracher du siége de Capoue[2]. » La prise et la punition exemplaire de cette ville rebelle firent connaître à l'univers la persévérance des Romains à poursuivre la vengeance d'alliés infidèles, et l'impuissance d'Annibal pour secourir une ville qui s'était mise sous sa protection.

Mais où ce caractère de fermeté et de constance me paraît le plus admirable dans les Romains, c'est lorsqu'il s'agissait de traiter de paix avec les ennemis. Dès le commencement de la guerre ils en marquaient les conditions, et nul événement ensuite n'était capable d'y apporter aucun changement. Ni des échecs qu'ils recevaient quelquefois n'en faisaient rien relâcher, ni des victoires considérables qu'ils remportaient n'y faisaient rien ajouter, tant ce peuple était ferme et invariable dans ses résolutions, parce qu'il les croyait fondées en raison et en équité. Les traités qu'ils firent avec les Carthaginois, et avec les trois princes dont la défaite suivit celle des Carthaginois, furent tous de cette sorte.

3. *Accoutumance aux pénibles travaux et aux exercices militaires. Sévérité incroyable pour la discipline. Diverses récompenses du mérite.*

On peut bien dire que les Romains étaient un peuple de sol-

[1] Liv. lib. 26, n. 13. [2] Id. ibid. n. 16.

dats, né et formé pour la guerre, dont il tirait toute sa gloire et toute sa puissance, comme il en faisait sa principale occupation. Ce n'étaient point des troupes ramassées au hasard, mais des citoyens établis à Rome ou à la campagne, qui combattaient pour eux-mêmes en combattant pour l'État. Ils étaient endurcis aux travaux militaires dès l'âge le plus tendre : *Robustus acri militia puer condiscat*[1], etc. C'est une chose étonnante de voir de quels fardeaux ils étaient chargés dans une marche. Chaque soldat portait des vivres pour plusieurs jours, un pieu et quelquefois plusieurs, et tout ce qui lui était nécessaire pour l'usage de la vie; sans parler du bouclier, de l'épée, du casque, qu'on ne comptait point parmi les fardeaux, parce que les armes faisaient comme partie du soldat, et étaient regardées comme ses membres. Les longs siéges, les marches pénibles, les expéditions éloignées, le poids extraordinaire de leurs armes, de leurs bagages et de leurs munitions, le travail ordinaire de fortifier le camp pour des séjours très-courts, et plusieurs exercices de cette nature très-fatigants, ne pouvaient vaincre leur amour pour la gloire de leur patrie : et une patience si invincible les mettait en état de vaincre toute la terre.

Il est aisé de juger quelle impression avaient faite sur les esprits ces sanglantes exécutions, où des pères et des consuls, pour maintenir et assurer la discipline militaire[2], qu'ils regardaient comme le principal appui de l'État, s'étaient crus obligés de répandre le sang de leurs propres enfants et des premiers officiers de l'armée. Après de tels exemples, un simple soldat ne pouvait pas se flatter que sa désobéissance pût demeurer impunie.

Mais ce qui rendait les armées romaines invincibles était ce grand principe, établi anciennement et gardé inviolablement parmi les troupes, que c'était une honte ineffaçable et un crime impardonnable pour un Romain que de livrer ses armes et de se rendre volontairement à l'ennemi ; principe qui ne laissait aucun milieu entre la victoire et la mort. Aussi, quand, après la bataille

[1] Horat. Cic. Tusc. Quæst. lib. 2, n. 37.

[2] « Quemadmodum... quantum in te fuit, disciplinam militarem, qua stetit ad hanc diem romana res, solvisti... nos potius nostro delicto plectemur, quam respublica tanto suo damno nostra peccata luat. Triste exemplum, sed in posterum salubre juventuti erimus. » (Liv. lib. 8, n. 7.)

de Cannes, on proposa dans le sénat de racheter les soldats qui s'étaient rendus à Annibal au nombre de plus de huit mille, quelque instance que fissent leurs parents, et quelque besoin qu'eût alors de troupes la république, on s'en tint à la maxime ancienne de ne point racheter les captifs [1], comme absolument nécessaire, dans la conjoncture présente, pour affermir et conserver la discipline militaire ; et l'on aima mieux armer un pareil nombre d'esclaves, que de donner la moindre atteinte à un principe qui faisait la sûreté de l'État. On comprit bien, dit Polybe [2], que la vue d'Annibal, dans l'offre qu'il faisait de rendre les prisonniers pour une certaine rançon, n'était pas tant de tirer une somme d'argent considérable, dont pourtant il avait un extrême besoin, que d'ôter aux troupes romaines ce sentiment et cet aiguillon d'honneur et de gloire qu'elles portaient au combat, en leur faisant entrevoir une ressource et une espérance de salut pour ceux qui cédaient à l'ennemi. Mais le sénat, en rejetant absolument cette proposition, voulut par ce refus confirmer authentiquement la loi ancienne des Romains, ou de vaincre ou de mourir dans le combat [3]. Une telle fermeté, ajoute Polybe, et une telle grandeur d'âme, déconcertèrent Annibal, et lui causèrent plus de crainte et de frayeur que sa victoire ne lui avait causé de joie et d'espérance.

Ajoutez à ces différents motifs les marques d'honneur et les récompenses qui se donnaient publiquement après une bataille ou après quelque action importante ; les louanges que les généraux se faisaient un devoir d'accorder aux officiers et même aux simples soldats, comme Tite-Live le remarque de Scipion ; les témoignages glorieux qu'ils rendaient en plein sénat, au retour de la campagne, à ceux qui s'étaient le plus distingués : tout cela jetait dans les troupes une ardeur, une émulation, un courage, qu'on ne peut exprimer. Par là de simples officiers acquéraient le mérite d'un général, comme on le vit dans une occasion importante qui conserva l'Espagne aux Romains. Après la mort des deux Scipions, les affaires paraissaient absolument désespérées.

[1] Liv. lib. 22, n. 60.
[2] Polyb. pag. 500.
[3] Τοῖς παρ' αὐτοῖς ἐνομοθέτησαν ἢ νικᾶν μαχομένους, ἢ θνήσκειν. (Polyb.)

Un simple chevalier romain [1], encore fort jeune, mais d'un courage et d'une grandeur d'âme au-dessus de son âge et de sa condition, qui avait servi plusieurs années sous Cn. Scipion et avait appris sous lui la science militaire, fut choisi d'un commun consentement pour chef, et, par une hardiesse accompagnée de prudence, sauva l'armée. C'est ce Marcius dont notre Scipion fit tant de cas quand il fut arrivé en Espagne, et qu'il distingua toujours, dans la suite, d'une manière particulière. Voilà comment d'habiles officiers se formaient sous d'habiles commandants.

4. *Clémence et modération dans la victoire.*

C'était la maxime des Romains, de traiter avec bonté et avec clémence les peuples et les princes qui se soumettaient, comme aussi de faire sentir tout le poids de leur grandeur et de leur puissance à ceux qui osaient résister : c'est ce que le poëte a si bien marqué par ce vers, qu'on peut regarder comme la devise du peuple romain :

Parcere subjectis, et deballere superbos [2].

1° Quelque irrités qu'ils fussent contre les Carthaginois quand leurs députés parurent dans le sénat en qualité de suppliants, et que d'un ton humble et touchant ils implorèrent la miséricorde du peuple romain, alors les sentiments de vengeance et de colère firent place à ceux de bonté et de clémence; et la paix leur fut accordée, quoique assurément il n'eût pas été difficile aux Romains de détruire Carthage et d'achever la conquête de l'Afrique. Ce fut dans cette occasion qu'Asdrubal, surnommé *Hœdus*, qui portait la parole comme chef des députés, fit un discours si flatteur pour le peuple romain. « Il est bien rare [3], « dit-il, que la prospérité et la modération se rencontrent en« semble, et qu'il soit donné aux hommes d'être en même temps « heureux et sages. Le peuple romain est invincible parce qu'il

[1] Liv. lib. 25, n. 37.

[2] Æn. lib. v, 6. 835.

[3] « Raro simul hominibus bonam fortunam bonamque mentem dari. Populum romanum eo invictum esse, quod in secundis rebus sapere et consulere meminerit. Et hercule mirandum fuisse, si aliter facerent. Ex insolentia, quibus, nova bona fortuna sit, impotentes lætitiæ sanire : populo romano usitata ac prope jam obsoleta ex victoria gaudia esse; ac plus pene parcendo victis, quam vincendo, imperium auxisse. » (Liv. lib. 30, n. 42.)

« ne se laisse point aveugler par la bonne fortune. Et il fau-
« drait, ajouta-t-il, s'étonner s'il agissait autrement : car la
« prospérité ne transporte de joie et n'éblouit que ceux pour qui
« elle est nouvelle; au lieu que les Romains sont si accoutumés
« à vaincre, qu'ils ne sont presque plus sensibles au plaisir que
« cause la victoire, et qu'on peut dire, à leur honneur, qu'ils
« ont, en un sens, plus augmenté leur empire en pardonnant
« aux vaincus qu'en remportant des victoires. »

2° Les Romains ne retinrent rien des conquêtes qu'ils avaient faites sur Philippe de Macédoine[1]. Pour tout fruit de leurs victoires, ils ne se réservèrent que le plaisir d'enrichir leurs alliés, et la gloire de rendre la liberté à la Grèce. Et afin que ce présent si magnifique, si délicat, si inouï, n'eût rien de suspect et ne pût être sujet au repentir, ils retirèrent leurs garnisons de toutes les villes, sans en excepter une seule.

3° Ils usèrent de la même modération après avoir vaincu Antiochus. Ils affranchirent du joug de ce prince tous les peuples de l'Asie jusqu'au mont Taurus. Ils gratifièrent leurs alliés de flottes, de ports de mer, de villes, de provinces entières, sans conserver pour eux ni galères, ni villes, ni tribut, ni juridiction, ni hommage, sur tant de pays conquis ou affranchis par leurs armes.

4° Aussitôt qu'ils eurent soumis la Macédoine[2], ils réduisirent à la moitié tous les tributs et tous les impôts qu'elle payait à ses rois. Ils renoncèrent aux profits immenses que rendaient les mines d'or et d'argent, par la seule raison qu'ils étaient onéreux aux habitants. Ils accordèrent à toutes les villes le droit de se gouverner par leurs lois, de créer leurs magistrats et leurs officiers, de tenir des assemblées provinciales pour régler souverainement les affaires publiques; et ils accordèrent à ces peuples, qui avaient été si longtemps ennemis, tous les priviléges d'une parfaite liberté.

5° Les Romains traitèrent avec la même humanité et la même modération le royaume d'Illyrie[3], qu'ils venaient de conquérir

[1] Liv. lib. 33, n. 30.
[2] Id. lib. 45, n. 18.
[3] Id. ibid. n. 26.

sur Gentius. Ils le firent jouir des mêmes exemptions et de la même liberté, quoiqu'il leur eût fait une si longue guerre; et, après en avoir retiré toutes les troupes romaines, ils y établirent la même forme de gouvernement qu'en Macédoine.

5. *Courage et grandeur d'âme dans l'adversité.*

C'est ici le caractère le plus marqué du peuple romain, et qui montre davantage une force et une constance que rien ne peut abattre ni ébranler.

Jamais ce caractère n'a paru d'une manière plus merveilleuse qu'après la bataille de Cannes. Elle mit le comble aux défaites précédentes, qui avaient déjà extrêmement affaibli l'État. Deux consuls, avec leurs armées, avaient été entièrement défaits. La république se trouvait sans soldats et sans chefs. Plusieurs des alliés s'étaient rangés du côté du vainqueur. Annibal était maître de la Pouille[1], du Samnium, et de presque toute l'Italie. Un tel coup, un tel malheur aurait accablé tout autre peuple[2]. Cependant, ni la défaite de tant d'armées, ni la défection des alliés, ne purent porter le peuple romain à vouloir entendre parler de paix. Nulle trace de faiblesse, nul signe de découragement ne parut. On vit une conspiration générale au bien public. La résolution fut aussi prompte qu'unanime de se défendre, et de ne prêter l'oreille à aucune proposition d'accommodement.

Ce que dit Polybe[3], à l'occasion d'une autre bataille, se vérifia bien pour lors : que les Romains, soit en général, soit en particulier, ne sont jamais plus terribles que lorsqu'ils se trouvent dans les plus grands dangers, et qu'ils paraissent tout près de leur perte.

6. *Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, sources de l'amour et de la confiance des citoyens, des alliés et des peuples conquis.*

C'est une opinion bien anciennement établie parmi beaucoup de personnes, et que le christianisme même n'a pas entièrement détruite, que la justice et la politique ne peuvent guère s'allier

[1] Apulie.
[2] Liv. lib. 22, n. 61.
[3] Polyb. pag. 227.

ensemble; qu'un homme destiné à gouverner ne doit point se rendre l'esclave des lois; qu'une exacte probité et un scrupuleux attachement à sa parole et à des engagements pris solennellement jetteraient souvent un prince et un ministre dans de grands embarras; que l'intérêt de l'État doit toujours être la règle et le mobile du gouvernement; en un mot, qu'il est impossible de conduire les affaires publiques sans commettre quelque injustice : *rempublicam regi sine injuria non posse.*

Cicéron, dans les livres intitulés *de la République*, qui étaient un extrait de l'admirable ouvrage de Platon sur le même sujet, avait pleinement réfuté cette opinion. Non-seulement, selon lui, c'est une prétention fausse et insoutenable, de croire qu'on ne puisse réussir dans le maniement des affaires publiques sans commettre quelquefois des injustices; mais il regarde le principe opposé comme une vérité incontestable, et comme la base et le fondement de toutes les règles qu'on peut donner en matière de politique, savoir, qu'on ne peut bien gouverner un État sans garder en tout une exacte justice. *Nihil est quod adhuc de republica putem dictum, et quo, possim longius progredi nisi sit confirmatum, non modo falsum esse illud, sine injuria non posse, sed hoc verissimum, sine summa justitia rempublicam regi non posse*[1].

Pour donner plus de poids et d'autorité à ses raisons, il les avait mises dans la bouche de Lélius et de Scipion l'Africain, petit-fils par adoption de celui dont nous avons tant parlé. Il est aisé de sentir combien l'on doit regretter la perte d'un tel ouvrage, copié par une main si habile, d'après un si parfait original. Ces deux illustres amis, Lélius et Scipion, l'admiration de leur siècle, et qu'on peut bien proposer au nôtre comme des modèles de grands capitaines et de grands politiques, établissent cette maxime comme un principe indubitable en fait de gouvernement, qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un État que l'injustice, et que, sans un grand fonds de justice, une république ne peut point être bien conduite, ni même subsister : *nihil tam inimicum quam*

[1] Fragm. Cic. apud S. Aug. de Civ. Dei, lib. 2, c. 21.

injustitiam civitati, nec omnino nisi magna justitia geri aut stare posse rempublicam.

Voilà quelles étaient les règles et les maximes du peuple romain dans ces beaux jours dont nous venons de parler. C'était là l'idée qu'en avaient et les alliés et les peuples conquis. Tite-Live [1] remarque que la perte des trois premières batailles que gagna Annibal, qui répandit partout la terreur et l'alarme, n'ébranla pas néanmoins la fidélité des alliés : *Nec tamen is terror, quum omnia bello flagrarent, fide socios dimovit.* La raison qu'il en apporte est bien glorieuse au peuple romain, et nous donne en peu de mots l'idée d'un parfait gouvernement : « C'est, dit-il, « que ces alliés, se trouvant sous un empire juste et modéré, « obéissaient sans peine à un peuple qui leur était infiniment su- « périeur en mérite, ce qui est l'unique lien de la fidélité. » *Videlicet quia justo et moderato regebantur imperio, nec abnuebant, quod unum vinculum fidei est, melioribus parere.* Les peuples conquis pensaient de même; et, comparant la domination romaine avec celle sous laquelle ils avaient toujours vécu, et les généraux romains avec leurs anciens maîtres, ils regardaient ces premiers comme des hommes descendus du ciel, tant ils faisaient paraître à leur égard de justice, de bonté, d'humanité; et ils se félicitaient « d'être tombés sous la puissance d'un « peuple qui songeait à s'attacher les hommes plus par les bien- « faits que par la crainte, et qui s'appliquait à mériter par un doux « et juste gouvernement l'amour et la confiance des nations « étrangères, au lieu de leur faire porter le joug d'une triste « servitude. » *Venisse eos in populi romani potestatem, qui beneficio quam metu obligare homines malit, exterasque gentes fide ac societate junctas habere, quam tristi subjectas servitio* [2].

Mais peut-être qu'une politique intéressée portait le sénat romain à ménager ainsi au loin les alliés et les peuples conquis, et qu'on avait moins d'égard pour les citoyens et les sujets naturels, qui par cette raison étaient moins attachés et moins affectionnés à la république. C'est par cet endroit-là même que le peuple ro-

[1] Liv. lib. 22, n. 13. [2] Id. lib. 26, n. 49.

main est le plus admirable ; et ce que je vais dire montrera clairement que la plus grande ressource d'un État est l'affection des peuples, l'amour qu'ils ont pour le gouvernement, et la confiance qu'ils prennent dans la foi publique ; et que d'y donner la plus légère atteinte, c'est, en fait de politique, la faute la plus capitale, la plus pernicieuse et la plus irréparable.

Après la bataille de Cannes, tout paraissait désespéré. La fidélité de la plupart des alliés fut abattue par un tel coup. L'État se trouvait sans chefs, sans troupes, sans argent ; et cependant il fallait faire de nouvelles levées et des recrues, équiper des flottes, acheter des vivres, des armes, des habits. Tout manquait à l'État, mais le crédit ne lui manquait pas ; et il trouva de promptes et de sûres ressources dans l'affection des citoyens.

Le consul[1] représenta que les magistrats devaient donner l'exemple au sénat, et le sénat au peuple, d'aider la république dans l'extrémité où elle se trouvait : que le moyen d'engager les inférieurs à contribuer de leurs biens au soutien de l'État était de commencer par le faire soi-même ; qu'ainsi ils devaient tous porter au trésor public leur or et leur argent. Cela fut exécuté sur-le-champ, et avec un tel zèle, qu'à peine les receveurs et les greffiers pouvaient-ils suffire à l'empressement public, chacun ambitionnant l'honneur de se faire inscrire des premiers. L'ordre des chevaliers, et ensuite le peuple, en firent autant, sans qu'il fût besoin pour cela d'aucun édit public.

Des trente colonies qui se trouvaient dans l'Italie, dix-huit[2] envoyèrent des députés à Rome pour marquer qu'elles étaient prêtes à fournir les troupes qu'on leur demandait, et encore plus si on le jugeait à propos : que, grâces aux dieux, elles ne manquaient, pour le faire, ni de moyens, ni de courage : *ad id sibi neque opes deesse, animum etiam superesse.* Ces députés furent reçus et par le sénat et par le peuple avec des acclamations et des marques de joie et d'honneur extraordinaires. Tite-Live a cru devoir conserver dans son histoire les noms de

[1] Liv. ibid. n. 36.

[2] Ce fut quelque temps après.

ces colonies, pour ne pas les frustrer[1], dit-il, après tant de siècles, d'une gloire qui leur est si justement due. Pour les douze autres colonies qui refusèrent de faire des levées, le sénat crut qu'il était plus de la dignité du peuple romain de ne les punir qu'en ne faisant aucune mention d'elles : *Ea tacita castigatio magis ex dignitate populi romani visa est.*

On avait reçu, dans ce même temps, des lettres des deux Scipion qui commandaient en Espagne, par lesquelles, se chargeant de trouver par eux-mêmes dans le pays de quoi payer les troupes, ils demandaient qu'on leur envoyât au plus tôt des vivres et des habits, sans quoi il leur était impossible de conserver la province. Il ne l'était pas moins à la république de leur en fournir dans l'état où elle se trouvait. Le préteur convoqua l'assemblée. Il représenta au peuple les nécessités publiques, et l'impossibilité où était l'État d'y subvenir, si le crédit lui manquait[2] aussi bien que les fonds. Il exhorta ceux qui avaient par le passé grossi leur patrimoine, en tenant les fermes du peuple romain à prêter maintenant à la république une partie des biens dont ils lui étaient redevables, et à faire les avances pour l'Espagne, avec promesse que ces sommes leur seraient exactement rendues dès qu'on le pourrait. Trois puissantes compagnies se présentèrent, et tout fut fourni aux armées d'Espagne aussi abondamment que dans les temps de la plus grande opulence.

Ce noble désintéressement et ce zèle ardent régnaient également dans tous les ordres et dans tous les corps de l'État[3].

La flotte manquait de matelots et de vivres[4]. On convint d'imposer sur les particuliers une taxe qui serait réglée sur le rang et sur les revenus de chacun, et la chose s'exécuta sans délai et sans murmures.

Les bâtiments publics tombaient en ruine[5], parce que les fonds manquaient pour les réparations. Des entrepreneurs s'en chargèrent avec joie, sans demander d'argent qu'après que la guerre serait finie.

[1] « Ne nunc quidem post tot secula silcantur, fraudenturve laude sua. » (Liv. lib. 27, n. 12.)

[2] « Itaque, nisi fide staret respublica, opibus non staturam. » (Id. lib. 32, n. 48.)

[3] « Hi mores eaque caritas patriæ per omnes ordines velut tenore uno pertinebat. » (Id. ibid. n. 49.)

[4] Liv. lib. 24, n. 11.

[5] Id. ibid. n. 18.

Dans cette émulation commune et ce mouvement général de tous les corps de l'État pour aider et soulager le trésor public, on y porta d'abord l'argent des pupilles, puis celui des veuves, ceux qui en étaient chargés ne croyant pas pouvoir le déposer dans aucun autre asile plus sûr ni plus sacré que dans celui de la foi publique [1].

Cette générosité passa de la ville dans le camp [2]. Aucun cavalier, aucun centurion, aucun officier ne voulut recevoir de paye, et l'on aurait regardé comme un mercenaire quiconque en aurait reçu.

L'événement montra qu'on avait eu raison de se fier à la république. Toutes les dettes, toutes les avances, toutes les obligations furent acquittées avec la dernière exactitude [3]. On voulut même pour quelques-unes prévenir le terme, et, malgré la rareté de l'argent, on offrit aux maîtres des esclaves qui avaient été affranchis, de leur en payer le prix; mais tous déclarèrent qu'ils ne le recevraient qu'après la fin de la guerre.

Ce sont de tels faits qui doivent nous donner une juste idée du gouvernement romain. Ce seul mot que j'ai rapporté, et qui mériterait d'être gravé en caractères d'or, *qu'on ne trouva point d'asile plus sûr ni plus sacré, pour y déposer les biens des pupilles et des veuves, que celui de la foi publique;* ce seul mot, dis-je, fait l'éloge le plus magnifique qu'on puisse imaginer du caractère romain. Il nous apprend que si, selon la maxime constante de tous les grands hommes de l'antiquité, des plus fameux législateurs et des plus sages politiques, le but et la loi souveraine du gouvernement est l'utilité publique et le salut du peuple, *Salus populi suprema lex esto* [4], l'affection des peuples aussi, et la confiance qu'ils prennent dans la justice et la bonne foi de ceux qui les gouvernent, sont le plus ferme appui et quelquefois le salut et l'unique ressource des États.

[1] « Nusquam eas tutius sanctiusque deponere credentibus, qui deferebant, quam in publica fide. » (Id. lib. 24, n. 18.)

[2] Liv. lib. 24, n. 18.

[3] Ibid.

[4] Cic. de Leg. lib. 3, n. 18.

7. *Respect pour la religion.*

Il ne faut qu'ouvrir les historiens pour voir que chez les Romains la religion dominait en tout. S'agissait-il d'entreprendre une guerre ou de donner un combat, on consultait les dieux, on implorait leur secours, on employait tous les moyens propres à se les rendre favorables. Avait-on remporté quelque victoire ou quelque avantage, on indiquait aussitôt des actions de grâces publiques, des sacrifices, des jours de fête, et le concours du peuple dans tous les temples était incroyable. A peine Annibal[1] s'était-il mis en chemin pour retourner en Afrique, qu'à Rome on se reprocha la lenteur avec laquelle on remerciait les dieux d'un bienfait si longtemps attendu et si peu espéré. Leur grand principe était[2], que la piété envers les dieux était la cause de tous les heureux succès, comme la négligence dans leur culte attirait tous les malheurs. De là vient, dit Polybe[3], que les Romains, dans les grandes nécessités, s'appliquent avec tant de soin à se rendre les dieux et les hommes favorables, et que, dans toutes les cérémonies de la religion qu'exigent ces sortes de conjonctures, ils ne trouvent rien de bas ni d'indigne de leur grandeur. Et dans un autre endroit[4] il remarque que ce qui relève infiniment le peuple romain au-dessus de tous les autres peuples, c'est le respect de la religion et la crainte des dieux, qui ailleurs est souvent traitée de petitesse d'esprit et de bassesse. Chez les Grecs, ajoute-t-il, on a beau vouloir lier les mains de ceux qui manient les deniers publics, par mille précautions de signatures, de témoins, de répondants, de surveillants, la mauvaise foi l'emporte toujours; au lieu que chez les Romains la seule religion du serment conserve les mains pures dans l'administration de sommes infiniment plus considérables, rien n'étant plus rare à Rome que d'y voir un général ou un gouverneur convaincu de péculat.

[1] Liv. lib. 30, n. 21.

[2] « Intuemini horum deinceps annorum vel secundas res vel adversas, invenietis omnia prospere evenisse sequentibus deos, adversa spernentibus. » (Liv. n. 51.)

[3] Polyb. pag. 262.

[4] Id. p. 498.

8. *Amour de la gloire.*

Je finis par cet article, parce que la disposition dont je parle ici était l'âme de toutes les actions des Romains. C'est saint Augustin[1] qui fait cette réflexion en plus d'un endroit; et il remarque que cette passion, je veux dire le désir de la gloire, étouffait souvent en eux toutes les autres passions, et que c'est elle qui leur a fait faire toutes ces actions si belles et si éclatantes qui leur ont mérité l'admiration de tous les peuples et de tous les siècles. Le désir d'être estimés, d'être loués comme défenseurs et protecteurs de la liberté, de la justice, des lois; comme ennemis de l'injustice, de la violence, de la tyrannie : ce désir, dis-je, était une espèce de frein qui retenait et modérait leur ambition, et qui leur inspirait ces sentiments de bonté, de clémence, de générosité, dont le simple récit nous charme et nous enlève encore aujourd'hui après tant de siècles.

Y eut-il jamais une journée plus glorieuse à l'empire romain que celle où, par son ordre, la liberté fut rendue à tous les peuples de la Grèce, et où l'édit en fut publié au milieu des cris de joie et des applaudissements de tant de peuples? Quel éloge que celui dont toute la Grèce retentit alors, et dont le bruit se répandit bientôt dans tout l'univers! « Qu'il y avait sur la terre « une nation[2] qui se piquait de prendre sur elle les frais, les fa- « tigues, les dangers de longues et pénibles guerres, pour pro- « curer la liberté à des peuples éloignés de leur contrée; et qui « traversait les mers pour empêcher qu'il n'y eût dans quelque « endroit du monde un gouvernement et un empire injuste, et « pour faire régner partout la justice, l'équité et les lois. »

Voilà ce qui faisait agir les Romains dans les beaux siècles de la république : voilà l'esprit qui animait leurs consuls et leurs généraux. Ils aspiraient à la domination[3], mais par des voies d'honneur et de gloire, et pour cela ils observaient exactement la justice et les lois; au lieu que dans la suite l'ambition n'étant plus

[1] De Civ. Dei, lib. 5, c. 12.

[2] « Esse aliquam in terris gentem, quæ sua impensa, suo labore ac periculo bella gerat pro libertate aliorum : nec hoc finitimis aut propinquæ vicinitatis hominibus, aut terris continentibus junctis præstet : maria trajiciat, ne quod toto orbe terrarum injustum imperium sit, et ubique jus, fas, lex, potentissima sint. » (Liv. lib. 33, n. 33.)

[3] Sallust. in Bello Catilin.

retenue ni modérée par ce frein, se porta aux derniers excès d'injustice, de violence et de cruauté, comme on le vit sous Marius, Sylla, César et Antoine.

Le Saint-Esprit, qui est fort sobre dans les louanges, n'a pas dédaigné de nous marquer en détail, dans un des livres de l'Écriture [1], les vertus par lesquelles les Romains ont porté leur république à un si haut point de gloire et de puissance [2]. Il loue principalement leur conseil et leur sagesse [3]; leur conspiration pour le bien public; leur désintéressement particulier [4]; leur obéissance aux lois et à l'autorité légitime [5]; leur fidélité dans les traités; leur patience dans le travail [6]; leur fermeté dans leurs résolutions [7]; leur courage et leur valeur; et, plus que tout cela, l'amour de l'égalité et l'éloignement de toute ambition [8]. Ces vertus, quoique défectueuses du côté du motif et de la fin, puisqu'elles n'étaient point rapportées à Dieu, mais à la vaine gloire, ne laissaient pas d'être fort estimables en elles-mêmes, eu égard aux règles et aux devoirs de la société civile.

Je ne puis mieux terminer cet article que par la solide réflexion de saint Augustin [9] sur les causes de la puissance des Romains : « Quoiqu'ils fussent privés, dit-il, de la véritable piété, « qui consiste dans le culte sincère du vrai Dieu, ils observaient « néanmoins certaines règles de probité et de justice qui sont « le fondement d'un État, qui contribuent à l'augmenter, et qui « servent à l'affermir. Et Dieu a bien voulu leur accorder un succès incroyable, pour faire voir, par l'exemple d'un si grand et « si puissant empire, de quelle utilité sont les vertus civiles et « politiques, lors même qu'elles sont séparées de la vraie religion, « et pour faire comprendre par là aux autres hommes de quel prix « elles deviennent lorsque la vraie religion les relève et les ennoblit, et comment ils peuvent par elle devenir citoyens d'une « autre patrie, dont le roi est la vérité, dont la loi est la charité, dont la durée est l'éternité. *Cujus rex veritas, cujus lex caritas, cujus modus æternitas.*

[1] Machab. lib. I, c. 8. — [2] V. 3. — [3] V. 15. — [4] V. 16. — [5] V. 12. — [6] V. 3. [7] V. 2. — [8] V. 14. — [9] S. Aug. ad Marcell. Ep. 138, cap. 3.

QUATRIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Changement de la république romaine en monarchie, prévu et marqué par l'historien Polybe, livre sixième de son Histoire.

Je diviserai en deux parties ce que j'ai à dire sur ce sujet. Dans la première, je rapporterai en abrégé les principes que Polybe établit sur les différentes sortes de gouvernements, et d'où il a tiré des conjectures pour prévoir le changement qui devait arriver dans la république romaine. Dans la seconde j'exposerai, le plus succinctement qu'il me sera possible, comment en effet ce changement est arrivé de la manière et pour les raisons que Polybe avait marquées.

Je me crois obligé d'avertir les lecteurs, dès l'entrée de cette petite dissertation, que, lorsque je parle des différentes sortes de gouvernements et du jugement qu'on en doit porter, je ne fais que rapporter le sentiment de Polybe. Pour moi, je m'en tiens à la décision qui se trouve dans Hérodote[1], où l'on donne la préférence à l'état monarchique au-dessus des deux autres.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES DE POLYBE SUR LES DIFFÉRENTES SORTES DE GOUVERNEMENTS, ET EN PARTICULIER SUR CELUI DES ROMAINS.

On réduit ordinairement les différentes sortes de gouvernements à trois espèces : l'une, où c'est le roi qui gouverne, et Polybe l'appelle βασίλειαν, *domination royale;* l'autre, où les grands, les puissants ont l'autorité, et on l'appelle *aristocratie;* une troisième enfin, nommée *démocratie*, où le peuple a tout le pouvoir.

Chacun de ces gouvernements en a un autre qui lui ressemble fort, qui en est tout voisin, et dans lequel souvent il dégénère. Il en sera fait mention dans la suite.

[1] Herod. l. 3, cap. 80.

Un gouvernement parfait serait celui qui réunirait en lui tous les avantages des trois premiers, et qui en éviterait les dangers et les inconvénients.

Tel était celui de Sparte. Lycurgue, sachant que les trois sortes de gouvernements dont nous avons parlé avaient chacune de grands inconvénients presque inévitables; que la royauté dégénérait quelquefois en pouvoir arbitraire et tyrannique, l'aristocratie en un gouvernement injuste de quelques particuliers, et le pouvoir du peuple en une domination aveugle et sans règle: Lycurgue, dis-je, crut devoir faire entrer ces trois gouvernements dans celui de Sparte, et comme les fondre en un seul, de sorte que l'autorité royale fût balancée par le pouvoir du peuple, et qu'un troisième ordre, composé des anciens et des plus sages de la république, servît comme de contre-poids aux deux premiers, pour les tenir toujours dans une espèce d'équilibre, et empêcher l'un de s'élever trop au-dessus de l'autre. Ce sage législateur ne se trompa point dans ses vues; et nulle république n'a conservé si longtemps ses lois, ses usages et sa liberté, que celle de Sparte. Il est vrai que les établissements de Lycurgue n'étaient pas propres pour un État qui aurait songé à faire des conquêtes et à s'agrandir. Aussi n'avait-ce pas été là son plan ni son dessein, parce que ce n'était point en cela que ce sage législateur faisait consister le solide bonheur d'un peuple. Il voulait que les Spartiates, se renfermant dans les bornes naturelles de leur pays, sans songer jamais à envahir les terres d'autrui, devinssent, par leur justice et par leur modération, encore plus que par leur pouvoir, les maîtres et les arbitres du sort de tous les autres peuples de la Grèce; ce qui, selon lui, n'était pas moins glorieux que de faire des conquêtes au dehors. Ils ne déchurent de leur gloire que pour s'être écartés des sages vues de leur législateur. Car, quand il fallut trouver des vivres hors de leur territoire, équiper des flottes, payer des matelots, et fournir à tous les frais d'une longue guerre, leur monnaie de fer ne leur était plus d'aucun usage. Et ce fut ce qui les obligea, tout fiers qu'ils étaient, de faire servilement la cour aux satrapes des rois de Perse pour tirer d'eux une monnaie qui fût partout de mise, et de devenir esclaves volontaires de ceux qu'ils avaient vaincus.

Si l'on fait consister, dit Polybe, la gloire d'un État à s'agrandir, à s'étendre, à faire des conquêtes, à dominer sur beaucoup de peuples, et à attirer sur soi les yeux de toute la terre, il faut avouer que jamais gouvernement n'a eu tant d'avantages, et n'a été si propre pour arriver à ce but, que celui des Romains. Il réunissait, comme celui de Sparte, les trois espèces d'autorité dont nous avons parlé. Les consuls tenaient la place des rois; le sénat formait le conseil; et le peuple avait beaucoup de part dans l'administration des affaires. Il y a seulement cette différence, que ce ne fut point par un plan et par un dessein concerté dès les commencements, comme à Sparte, mais par la suite même des événements, que Rome fut amenée à cette sorte de gouvernement. Chacune de ces trois parties, qui composaient le corps de l'État, avait un pouvoir distingué. On ne sera pas fâché d'en voir ici la description, qui peut beaucoup contribuer à l'intelligence de l'histoire romaine. Polybe entre, sur ce sujet, dans un grand détail.

Pouvoir des consuls.

Tant que les consuls résidaient à Rome, ils avaient l'administration de toutes les affaires publiques. Tous les autres magistrats, excepté les tribuns du peuple, leur étaient soumis, et obligés de leur obéir. C'était sur eux que roulait tout ce qui regarde les délibérations du sénat. Ils y admettaient les ambassadeurs; ils proposaient les affaires; ils formaient et faisaient rédiger par écrit les résolutions. C'étaient eux qui les portaient au peuple; qui, pour cet effet, convoquaient ses assemblées où l'on devait délibérer des affaires communes de la république; qui lui présentaient les décrets du sénat pour les examiner, et qui, selon l'importance des choses, après un examen qui demandait encore beaucoup de formalités, concluaient à la pluralité des suffrages. Ils présidaient à la création des magistrats de la république. C'est pour cela qu'on les rappelait si souvent de l'armée, et qu'on ne permettait pas ordinairement qu'ils sortissent tous deux de l'Italie.

Pour ce qui regarde la guerre et les expéditions militaires, les

consuls avaient un pouvoir presque souverain. Ils étaient chargés du soin de lever les armées, de faire la répartition des troupes que chacun des peuples alliés devait fournir, et de nommer les principaux officiers qui devaient servir sous eux. Lorsqu'ils étaient en campagne, ils avaient droit de condamner et de punir sans appel. Ils disposaient des deniers publics à leur gré, et faisaient telle dépense qu'ils jugeaient à propos, le questeur les accompagnant partout, et leur fournissant, sur le fonds qui lui avait été mis entre les mains, les sommes qu'ils demandaient. De sorte qu'en considérant la république romaine par cet endroit, on aurait presque cru qu'elle était gouvernée par une autorité royale et monarchique.

Pouvoir du sénat.

Le sénat disposait presque absolument des finances et du trésor public. On lui rendait compte de tous les revenus et de toutes les dépenses de l'État; et les questeurs ne pouvaient délivrer aucune somme, excepté aux consuls, sans un décret du sénat. Il en était de même de toutes les dépenses que les censeurs étaient obligés de faire pour l'entretien et la réparation des édifices publics.

Le sénat nommait des commissaires pour connaître et juger de tous les crimes extraordinaires qui se commettaient à Rome et dans l'Italie, et qui demandaient l'attention de l'autorité publique : trahison, conjuration, empoisonnement, meurtre. Les affaires et les causes des particuliers, ou des villes, qui avaient rapport à l'État, lui étaient aussi réservées. C'était le sénat qui envoyait des ambassades, qui faisait déclarer la guerre aux ennemis de l'État, qui accordait audience et donnait réponse aux députés et aux ambassadeurs des peuples et des princes. C'était lui aussi qui envoyait des commissaires sur les lieux pour écouter les plaintes des peuples alliés, pour régler les limites et les frontières, pour mettre le bon ordre dans les provinces, pour juger des querelles des États et des rois. Ainsi un étranger qui serait venu à Rome dans l'absence des consuls aurait cru que le gouvernement de la république était entièrement aristocratique, c'est-à-dire dans la main des anciens et des sages.

Pouvoir du peuple.

Cependant le pouvoir du peuple était considérable. Il était seul maître et arbitre des récompenses et des châtiments, ce qui fait la partie essentielle du gouvernement. Il condamnait souvent à des amendes pécuniaires ceux même qui avaient été dans les plus grandes charges; et il avait seul le droit de condamner à mort les citoyens romains. Et, dans ce dernier cas, on observait à Rome une coutume fort louable, selon Polybe, et digne d'être remarquée, qui était de laisser à celui qui était accusé d'un crime capital le pouvoir de prévenir le jugement, et de se retirer dans quelque ville voisine, où il passait le reste de sa vie en paix et en liberté dans un exil volontaire. C'était le peuple qui, par ses suffrages, conférait toutes les charges et toutes les dignités, qui sont, dans une république, la plus belle récompense du mérite et de la probité. Il avait seul le droit d'établir et d'abroger des lois; et, ce qui est encore plus considérable, c'était lui qui délibérait de la paix et de la guerre, qui décidait des alliances, des traités de paix, des conventions avec les peuples et les princes étrangers. Qui n'aurait pensé qu'un tel gouvernement était absolument populaire et démocratique?

Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple.

C'est cette dépendance mutuelle des différentes parties d'une république qui en fait la sûreté, la force et la beauté. De ce besoin réciproque résulte une espèce d'harmonie entre les différents membres, et un concours unanime qui, les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'intérêt commun, rend le corps de l'État invulnérable et invincible à toute force étrangère.

Nous avons dit que le pouvoir des consuls en temps de guerre était presque souverain. Il dépendait néanmoins absolument, en plusieurs choses, et du sénat et du peuple. Car, d'un côté, ce n'était que sur l'ordre du sénat qu'on délivrait les sommes nécessaires pour les vivres, pour les habits, pour la paye des soldats; et le refus ou le délai de ces secours mettait le général hors d'état de rien entreprendre, ou de pousser ses entreprises aussi loin qu'il l'aurait désiré. Le même sénat, au bout de l'année, pou-

vait nommer un successeur au consul, ou lui continuer le commandement des armées; et par là il était maître de lui laisser ou de lui enlever la gloire d'avoir terminé la guerre. Enfin il dépendait du sénat de ternir les exploits des généraux, ou d'en relever l'éclat; car c'était lui qui décernait l'honneur du triomphe, et qui réglait les dépenses nécessaires pour cette auguste pompe. D'un autre côté, comme c'était le peuple qui ordonnait les guerres, qui confirmait ou cassait les traités avec les princes et les peuples étrangers, et qui, au retour de la campagne, faisait rendre compte aux généraux de leur conduite, il est aisé de voir combien ils devaient être attentifs à se concilier les bonnes grâces du peuple.

Pour le sénat, quoique sa puissance d'ailleurs fût si grande, elle ne laissait pas, en plusieurs chefs, d'être assujettie et soumise à celle du peuple. Dans les grandes affaires, et dans celles surtout où il s'agissait de la vie des citoyens, il fallait que son autorité intervînt. Quand on proposait quelques lois, même celles qui allaient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du sénat et les biens des sénateurs, le peuple était maître de les recevoir ou non. Mais ce qui marquait le plus son pouvoir, c'est qu'il suffisait qu'un seul de ses tribuns s'opposât aux résolutions et aux entreprises du sénat, pour les arrêter tout court, en sorte qu'après cette opposition le sénat ne pouvais passer outre.

Enfin le peuple aussi, de son côté, avait grand intérêt de ménager les sénateurs, soit en général, soit en particulier. Les receveurs des impôts, des tributs, des entrées, en un mot, de tous les droits et de tous les revenus de l'État; les entrepreneurs qui se chargeaient de fournir les vivres à l'armée, de faire les réparations des temples et des autres édifices publics, d'entretenir les grands chemins : ces personnes formaient de nombreuses sociétés, qui toutes étaient tirées du peuple, et faisaient subsister un grand nombre de citoyens, les uns étant employés à faire les recettes, les autres servant de cautions aux fermiers, d'autres prêtant leur argent pour faire les avances, et le mettant ainsi à profit. Or c'étaient les censeurs qui adjugeaient ces fermes aux compagnies qui se présentaient pour cet effet, et qui

adjugeaient aussi aux entrepreneurs les différents ouvrages qu'il y avait à faire; et c'était le sénat qui, soit par lui-même, soit par des commissaires nommés, jugeait, sans appel, des contestations qui pouvaient naître sur toutes ces matières, soit qu'il s'agît de casser quelquefois des marchés qui devenaient impraticables, et d'accorder des délais pour le payement, ou qu'il fallût diminuer le prix des baux à cause de quelque fâcheux accident. Et ce qui était le plus capable d'inspirer au peuple de la retenue et du respect pour les décrets du sénat, c'est qu'on tirait de ce corps les juges pour la plupart des affaires publiques et particulières qui étaient de quelque importance[1]. Les citoyens étaient de même obligés de ménager les consuls, de qui ils dépendaient tous, principalement en temps de guerre et lorsqu'ils servaient sous eux à l'armée.

C'est ce rapport mutuel et ce concert de tous les ordres de la république, qui a rendu le gouvernement de Rome le plus accompli qu'on ait jamais vu.

Quand on lit, dans les commencements de la république naissante, et dans les années qui suivirent, ces séditions presque continuelles qui divisèrent si longtemps le sénat et le peuple, et cette espèce de guerre intestine entre les tribuns et les consuls, on est étonné, et avec raison, comment un État agité par de si fréquentes et de si violentes secousses, non-seulement a pu subsister, mais a vaincu dans ce temps-là même tous les peuples voisins, et bientôt après a porté ses conquêtes dans des pays fort éloignés. Polybe en rapporte une raison bien solide, et qui fait beaucoup d'honneur au peuple romain. C'est que, lorsque la république était attaquée par un ennemi du dehors, la crainte du danger commun et le motif du bien public suspendaient les querelles particulières et réunissaient tous les esprits. Alors l'amour de la patrie était comme l'âme qui mettait en mouvement toutes les parties et tous les membres de l'État, chacun se piquant à l'envi de remplir ses fonctions et de faire son devoir, soit qu'il s'agît de prendre des résolutions avec maturité et sagesse, soit qu'il fallût les mettre à exécution avec

[1] Dans la suite la forme des jugements changea.

promptitude et vivacité. Et c'est cette bonne intelligence et cette unanimité qui rendirent toujours la république invincible, et qui firent que toutes ses entreprises furent toujours suivies d'un heureux succès.

C'est cette même constitution du gouvernement romain qui maintint encore pendant quelque temps et fit subsister la république, lors même que les citoyens, délivrés de la crainte des ennemis étrangers, devenus fiers et insolents par leurs victoires, amollis par les délices et par les richesses, corrompus par les louanges et les flatteries, commencèrent à abuser de leur pouvoir, et à commettre mille injustices et mille violences. Car, dans cet état, l'autorité du sénat et celle du peuple étant toujours contre-balancées l'une par l'autre, quand l'un des deux partis songeait à s'élever, l'autre aussitôt réunissait ses forces pour le rabaisser et le tenir dans l'ordre. Ainsi, par cette égalité réciproque, et par ce balancement de pouvoir et de crédit, la république se maintenait toujours dans sa liberté et dans son indépendance.

Causes du changement d'une république en monarchie.

Il en est, dit Polybe, d'un État et d'une république comme du corps humain, qui a ses progrès et ses accroissements, son point de force et de maturité, sa décadence et sa fin; et pour l'ordinaire, quand un État est parvenu au comble de la grandeur et de la puissance, il dégénère ensuite par des déclins plus ou moins sensibles, et tombe enfin en ruine.

C'est ainsi, dit Polybe, que Carthage, pendant que son gouvernement, aussi bien que celui de Sparte et de Rome, fut mêlé des trois sortes de pouvoir[1] dont nous avons parlé, était si puissante et si florissante. Mais, au commencement de la seconde guerre punique et du temps d'Annibal, on peut dire en quelque sorte qu'elle était sur le retour. Sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur, étaient déjà flétries. Elle avait commencé à déchoir de sa première élévation, et elle penchait vers sa ruine : au lieu que Rome alors était, pour ainsi dire, dans la force et dans la vigueur de

[1] Les rois, autrement nommés *suffètes*, le sénat, le peuple.

l'âge, et s'avançait à grands pas vers la conquête de l'univers. La raison que Polybe rend de la décadence de l'une et de l'accroissement de l'autre, est tirée du fond même des principes qu'il avait établis sur les révolutions successives des États : c'est que chez les Carthaginois le peuple avait pour lors la principale autorité dans les affaires publiques, et qu'au contraire à Rome c'était le temps où le sénat, c'est-à-dire cette compagnie composée d'hommes si sages, avait plus de crédit que jamais. De là il conclut qu'il fallait nécessairement qu'un peuple conduit par la prudence des anciens l'emportât sur un État gouverné ou plutôt précipité par les conseils téméraires de la multitude. Rome en effet, qui, à proprement parler, commençait alors à s'étendre et à essayer ses forces contre les étrangers, guidée par les sages conseils du sénat, l'emporta enfin dans le gros de la guerre, quoiqu'en détail elle eût eu du désavantage dans plusieurs combats; et elle établit sa puissance et sa grandeur sur les ruines de sa rivale.

Mais toutes choses dans le monde ont leur affaiblissement et leur fin, les républiques les plus sages et les mieux policées comme tout le reste. Or la ruine des États vient ou des causes intérieures et qui sont dans l'État même, ou des causes étrangères et qui naissent du dehors. Il est difficile à la sagesse humaine la plus pénétrante de prévoir celles-ci, qui dépendent de mille événements incertains et obscurs; au lieu que les premières ont, s'il est permis de parler ainsi, un ordre fixe et des indices presque certains.

Pour bien connaître la cause du changement des États, il n'y a qu'à faire quelque attention à la manière dont ordinairement ces États se forment et s'établissent; et l'on verra avec étonnement que, par des révolutions imprévues et inespérées, les choses reviennent presque toujours au premier point d'où elles étaient parties.

Il est naturel qu'une multitude d'hommes étant réunie ensemble dans une même contrée[1], mais encore sans lois, sans police, sans aucune subordination, et se trouvant, par une consé-

[1] On voit chez Hérodote, liv. I, que ce fut à peu près ainsi que s'établit le royaume des Mèdes dans la personne de Déjoce.

quence nécessaire, exposée à beaucoup d'injustices et de violences, le plus fort d'entre eux, comme il arrive toujours parmi les animaux, devienne le maître. Cet homme ensuite employant son pouvoir et son autorité pour protéger et secourir les autres, pour les défendre contre l'injustice et la violence, pour leur procurer le repos et la tranquillité, pour favoriser constamment ceux qui sont regardés comme les plus gens de bien, et pour être exact à traiter chacun de ses sujets selon son mérite, on lui assure d'un consentement unanime une autorité qu'il avait d'abord usurpée, et que de violente il a rendue juste et raisonnable; et on lui jure une obéissance entière et une soumission parfaite, d'autant plus ferme et stable qu'elle est fondée sur l'intérêt même de ceux qui s'y engagent. Telle est ordinairement l'origine de la monarchie, et tels sont les degrés par lesquels elle se convertit en une royauté qui, pour gouverner des sujets volontaires, aime mieux employer la sagesse des conseils que la terreur et la force[1]. Ce furent de pareils motifs qui contribuèrent le plus à faire Romulus roi.

Dans la suite des temps, les successeurs de cette autorité, si juste d'abord, si douce, si salutaire, voyant leur puissance bien affermie, et se trouvant dans l'abondance de toutes sortes de biens et d'honneurs, commencent à abuser de leur pouvoir, commettent mille violences et mille cruautés, et deviennent l'objet de la haine des peuples. Il est aisé de reconnaître ici le caractère de Tarquin le Superbe, dernier roi des Romains.

La royauté se changeant ainsi en tyrannie, il se forme des conspirations contre les tyrans; et ce sont ceux qui ont le plus d'élévation, de courage et de hardiesse, qui se mettent à la tête des conjurés, parce que ce sont les hommes de ce caractère qui portent le plus impatiemment les injustes traitements de leurs maîtres. Le peuple, se voyant donc redevable à leur courage de son repos et de sa liberté, s'abandonne volontiers à leur domination, et leur confie avec joie le commandement, comme cela arriva en effet lorsque les Tarquins eurent été chassés de Rome. Et voilà comment se forme l'aristocratie, c'est-à-dire le gouver-

[1] Μόνην τὴν ἐξ ἑκόντων συγχωρουμένην, καὶ τῇ γνώμῃ τὸ πλεῖον ἢ φόβῳ καὶ βίᾳ κυβερνωμένην.

nement des sages et des anciens, tels qu'étaient ces graves vieillards qui composèrent le sénat.

Cette sorte de gouvernement peut avoir plus de durée et de stabilité : mais enfin elle dégénère à son tour comme les autres; et, au lieu de ces vieillards prudents, expérimentés, désintéressés, et qui n'avaient en vue que le bien de la patrie, un petit nombre de personnes, qui ne se distinguent des autres que par l'ambition, l'orgueil, l'avarice, cherchent à s'attirer l'autorité; et c'est ce qui fraye le chemin à l'oligarchie, dont on vit déjà des essais et une image dans la conduite violente des décemvirs, et dans l'avarice cruelle des plus riches sénateurs, qui força plus d'une fois le peuple à se mettre à couvert de leurs vexations par ces fameuses retraites sur le mont Sacré et sur le mont Aventin; et c'est ce qu'on appelle *oligarchie*.

La république étant dans cet état, et les citoyens se trouvant également las et fatigués de tous les gouvernements qui ont précédé, il est naturel qu'ils tournent leurs vues et leurs désirs vers la démocratie, en s'efforçant d'augmenter en tout le pouvoir du peuple, et d'égaler ses droits et ses priviléges à ceux de la noblesse. Pendant que dure encore le sentiment et le souvenir des maux passés, le bon ordre subsiste quelque temps, et l'égalité entre les citoyens se maintient. Mais ceux qui viennent après, peu touchés des avantages de l'ancienne liberté et de l'égalité populaire, dont le goût est usé, cherchent à s'élever au-dessus des autres; et ce sont ordinairement ceux qui ont le plus de richesses qui prennent ce parti. Comme souvent l'entrée légitime aux honneurs, qui est la vertu et le mérite, leur est fermée, ils emploient leurs grands biens pour acheter les suffrages du peuple, et ils ne songent plus qu'à le corrompre à force de présents et de largesses. Quand une fois ces hommes ambitieux, et dévorés par le désir de dominer, ont gagné et amorcé la multitude par l'appât du gain, il n'y a plus d'excès dont elle ne soit capable. La république tombe ainsi dans le plus grand des maux, qui est que la populace soit maîtresse des affaires; ce qui s'appelle *ochlocratie*.

Polybe observe que ce changement de mœurs, qui entraîne après soi celui du gouvernement, est la suite ordinaire des heu-

reux succès et de la longue prospérité d'un État. Lors, dit-il, qu'une république, après avoir essuyé de grands dangers, est sortie victorieuse de longues et pénibles guerres, et qu'arrivée au comble de la gloire et de la puissance elle n'a plus d'ennemis qui lui disputent l'empire, mais que tout lui est soumis et assujetti, une telle prospérité, si elle est longue et persévérante, ne manque jamais d'introduire dans cette république le luxe et l'ambition, qui causent infailliblement la ruine des États les plus florissants. Le luxe, pour fournir aux dépenses, qui deviennent de jour en jour plus grandes et plus énormes, dégénère bientôt en avarice, et est forcé d'avoir recours aux injustices et aux rapines; et l'ambition, pour parvenir à ses fins, n'oublie rien de ce qui peut gagner la faveur du peuple, flatteries, complaisances, largesses, corruptions. Il arrive de là que la multitude, d'un côté, irritée par les exactions injustes des riches, et, de l'autre, gâtée et devenue insolente par les flatteries et par les largesses des ambitieux, ne consulte plus que sa passion et ses caprices dans les délibérations publiques, refuse d'écouter la voix des premiers magistrats, et de se soumettre à leur autorité; et, se parant du beau nom de liberté et de démocratie, s'abandonne à une licence effrénée, et secoue entièrement le joug des lois. Accoutumée à vivre du bien d'autrui, et à s'engraisser dans le repos et l'oisiveté, si elle trouve un chef qui ne soit pas en état de l'enrichir par lui-même, mais qui, étant hardi et entreprenant, lui paraisse capable de remplir d'ailleurs ses désirs, elle s'attache à lui, elle le soutient, elle l'élève. Et de là naissent les séditions, les meurtres, les exils, les proscriptions, les nouveaux partages de terres, l'abolition des dettes; jusqu'à ce qu'enfin il survienne quelqu'un plus fort et plus puissant que tous les autres, qui s'empare de toute l'autorité, et qui seul se rende maître du gouvernement. Ainsi le trop vif désir de la liberté, ou, pour parler plus juste, l'abus qu'en fait le peuple, se termine par la perte de cette même liberté, et par l'établissement d'une nouvelle domination souveraine et despotique.

Telles furent en effet les révolutions qui firent changer de face et de nature à la république romaine; et c'est ce qu'il nous reste à montrer.

CHAPITRE II.

CHANGEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE EN MONARCHIE.

Ce que Polybe avait prévu arriva de la manière et pour les causes qu'il avait marquées. Ce fut la grandeur même et la prospérité de Rome qui causèrent la perte de sa liberté. Dès que la république romaine fut arrivée à ce haut point de gloire où le courage et la vertu de ses anciens généraux et de ses anciens magistrats l'avaient portée, elle commença à déchoir par des déclins d'abord imperceptibles, plus marqués dans la suite, et qui se terminèrent enfin par le violement ouvert des anciennes maximes du gouvernement, et par l'infraction des lois fondamentales de l'État.

Lorsque la république, dit Salluste[1], se fut accrue par de laborieux efforts et par la justice; que des rois puissants eurent été vaincus dans la guerre; que des nations féroces et des peuples fort nombreux eurent été soumis par la force; que Carthage, la rivale de Rome, eut été ruinée de fond en comble, en un mot, que par terre et par mer tout eut été assujetti à l'empire romain, il se fit une révolution étonnante dans tout le corps de l'État. Ceux que ni les travaux, ni les dangers, ni tant d'adversités, n'avaient pu vaincre, succombèrent à la douceur du repos et aux attraits de l'abondance et de la prospérité. L'avarice et l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accrurent à proportion que la puissance de Rome prit de nouveaux accroissements. L'avarice bannit de la république la bonne foi, la probité et toutes les autres vertus; et substitua en leur place l'orgueil, le faste, le mépris des dieux, et un commerce honteux qui mettait tout à prix et vendait tout. L'ambition de son côté introduisit la dissimulation, la fourberie, la perfidie, et, bientôt après, les violences, les cruautés, les meurtres.

C'est ainsi, selon la belle pensée de Juvénal, que le luxe

[1] Sallust. in Bello Catil.

fléau plus funeste et plus cruel que la guerre, ravagea l'empire romain, et vengea l'univers vaincu :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Il ne me reste donc plus, pour montrer la justesse des sages conjectures de Polybe sur le changement qu'il avait prévu devoir arriver dans la république, qu'à rapporter en détail les principales causes qui ont entraîné cette révolution, telles que nous les trouvons dans les auteurs contemporains, ou qui ont écrit peu de temps après ce grand événement. Par là on verra clairement la différence étonnante qui se rencontre entre les premiers siècles de la république romaine et ceux qui précédèrent sa ruine; et l'on aura une idée plus parfaite de tous les états par lesquels elle a passé.

Richesses, suivies du luxe dans les bâtiments, les meubles, la table, etc.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le volume précédent sur le noble désintéressement des anciens Romains, et sur le cas qu'ils faisaient de la pauvreté, de la simplicité, de la frugalité, de la modestie : vertus si communes alors et si généralement pratiquées, qu'on les attribuait moins au mérite particulier des citoyens, qu'au génie de la nation et à l'heureux caractère de ces premiers temps; mais en même temps vertus si sublimes, et portées à un si haut point de perfection, que dans les derniers siècles de la république elles passaient pour des fables et pour des fictions, tant elles étaient éloignées du goût qui dominait pour lors, et tant elles paraissaient supérieures à la faiblesse humaine!

Depuis que les richesses eurent été mises en honneur [1], et que seules elles ouvrirent l'entrée au commandement, à la puissance, à la gloire, on ne fit plus de cas de la vertu : on regarda la pauvreté comme une honte, et l'innocence des mœurs comme

[1] « Postquam divitiæ honori esse cœperunt, et eas gloria, imperium, potentia sequebatur, hebescere virtus, paupertas probro haberi, innocentia pro malevolentia duci cœpit. Igitur ex divitiis juventutem luxuria, atque avaritia, cum superbia invasere. » (Sallust. in *Bello Jugurth.*)

l'effet d'une humeur mélancolique; et le fruit de ces richesses fut le luxe, l'avarice, l'orgueil.

L'époque de ce changement chez les Romains fut celle de l'agrandissement de leur empire [1]. Le premier Scipion avait été les solides fondements de leur grandeur future : le dernier, par ses conquêtes, ouvrit la porte au luxe. Depuis que Carthage, qui tenait Rome en haleine en lui disputant l'empire, eut été entièrement détruite, la décadence des mœurs n'alla plus lentement ni par degrés, mais fut prompte et précipitée. La vertu aussitôt fit place aux vices, l'ancienne discipline au relâchement, la vie occupée et laborieuse à l'oisiveté et aux plaisirs.

Au lieu que les anciens Romains se piquaient d'honorer les dieux plus par la piété que par la magnificence, *Colebantur religiones pie magis quam magnifice* [2], les richesses immenses qui étaient le fruit des dernières conquêtes furent employées à construire des temples superbes pour décorer et embellir Rome.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ce qui fait l'objet de l'admiration publique ne devienne tôt ou tard le goût des particuliers. Aussi un historien remarque-t-il que, dès qu'on eut commencé à faire entrer le marbre dans la construction des temples, qu'on eut bâti des théâtres et des portiques, le luxe des particuliers suivit de près la magnificence publique, *publicamque magnificentiam secuta privata luxuria est* [3]. On sait à quel excès la fureur des bâtiments fut portée, et comment de simples particuliers se firent un jeu et en même temps une gloire de venir à bout, à force de dépenses, de raser des montagnes et de combler les mers.

Le luxe fut égal pour tout le reste; et ce fut l'armée revenue victorieuse d'Asie qui l'introduisit dans Rome, ou du moins qui l'y rendit beaucoup plus commun. Tite-Live [4] fait un dénombrement de tous les meubles précieux qui depuis ce temps-là devinrent en usage. Les comédiennes, les chanteuses, les joueuses d'instruments, commencèrent aussi alors à faire l'agrément des repas. Les repas mêmes ne se sentirent plus de l'ancienne

[1] Vell. Paterc. liv. 2, n. 1.
[2] Liv. lib. 3, n. 57.
[3] Vell. Paterc. lib. 2, n. 1. Sallust. in Bello Catilin.
[4] Liv. lib. 39, n. 6.

simplicité, et ne se faisaient plus qu'à grands frais et avec un grand appareil. Un cuisinier, qui n'était regardé chez les anciens que comme un vil esclave, fut alors en estime et en honneur comme un officier dont on ne pouvait plus se passer; et ce qui jusque-là n'avait été qu'un bas ministère devint un art fort recherché et fort estimé. Tout cela cependant n'était encore rien, en comparaison de l'excès où les choses furent portées dans la suite.

Caton[1] le censeur ne s'était point lassé de représenter dans le sénat les suites funestes du luxe, qui commençait de son temps à s'introduire dans la république. Voyant qu'on avançait dans la Grèce et dans l'Asie, provinces remplies des amorces et des attraits dangereux de tous les plaisirs, et qu'on commençait à porter la main sur les trésors des rois : « Je crains[2], disait-il, que « nous ne devenions les esclaves de ces richesses, au lieu d'en « être les maîtres; et que les nations vaincues ne nous vainquent « à leur tour, en nous communiquant leurs vices. » Ses craintes n'étaient pas imaginaires, et tout ce qu'il avait prévu arriva.

Goût pour les statues, les tableaux, etc.

Ce fut la prise de Syracuse[3] qui produisit ce malheureux effet. Quoique les statues et les tableaux dont cette grande ville était remplie fussent des dépouilles justement acquises par le droit de la guerre, et que Marcellus eût eu la retenue de n'en enlever que la moindre partie pour orner seulement un temple à Rome, sans en rien réserver ni pour ses jardins, ni pour sa maison, ces ouvrages de l'art, si estimés et si recherchés, devinrent funestes à l'empire, en inspirant aux Romains de l'admiration et du goût pour ces vains ornements.

Fabius[4], par le généreux mépris qu'il en fit après la prise de Tarente, montra plus de prudence que Marcellus n'avait fait à

[1] Liv. lib. 34, n. 4.

[2] « Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna reipub. est, imperiumque crescit; et jam in Græciam Asiamque transcendimus, omnibus libidinum illecebris repletas; et regias etiam attrectamus gazas : eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quam nos illas. » (Liv.)

[3] « Hostium quidem illa spolia, et parta belli jure : cæterum inde primum initium mirandi græcarum artium opera, licentiæque huic sacra profanaque omnia vulgo spoliandi, factum est. » (Liv. lib. 25, n. 40)

[4] Liv. lib. 27, n. 16.

Syracuse. Car, un officier demandant à Fabius ce qu'il voulait qu'on fît d'un grand nombre de statues qui se trouvaient dans la ville (c'étaient autant de dieux, tous de grande taille, représentés comme combattant chacun dans une attitude particulière), *Qu'on laisse aux Tarentins*, dit Fabius, *leurs dieux irrités.*

Le second Scipion, dans la prise de Carthage, se conduisit d'une manière encore plus digne de l'ancienne grandeur romaine. Après avoir fait une sévère défense à ses gens de rien prendre [1], ni même de rien acheter des dépouilles, il fit dire aux habitants de Sicile qu'ils vinssent chacun reconnaître et reprendre les statues que les Carthaginois leur avaient autrefois enlevées. Et, en rendant à ceux d'Agrigente [2] le fameux taureau de Phalaris, il leur dit que ce monument de la cruauté de leurs anciens rois et de la bonté de leurs nouveaux maîtres devait leur apprendre s'il leur était plus avantageux d'être sous le joug des Siciliens que sous le gouvernement du peuple romain. Ce n'est pas, dit Cicéron [3], que ce grand homme, d'un esprit si cultivé, manquât ou d'endroits pour y placer ces ouvrages de l'art, ou de discernement pour en sentir toutes les beautés : mais c'est que, surpassant non-seulement en désintéressement, mais en délicatesse de goût, tous nos connaisseurs qui se piquent de l'avoir le plus fin, il jugeait que ces ouvrages avaient été faits, non pour satisfaire la vaine curiosité et encore moins le luxe des hommes, mais pour servir d'ornements dans les temples et dans les villes. Et, selon la judicieuse remarque d'un historien [4], il aurait été à souhaiter, pour le bien et pour l'honneur de la république, qu'elle eût toujours conservé pour ces beautés de l'art le noble mépris de Scipion, ou même l'ignorance et la grossièreté de Mummius. Ce dernier, en faisant transporter à Rome ce qui s'était trouvé de plus rare parmi les dépouilles de Corinthe, connaissait si peu le prix et l'excellence de ces sortes d'ouvrages, qu'il dit aux entrepreneurs qui étaient chargés de les voiturer, que, s'ils les perdaient, ils seraient tenus d'en fournir d'autres à leurs dépens. La république aurait été heureuse si on n'y eût jamais introduit ce prétendu bon goût, qui ouvrit la porte à des rapines et à des violen-

[1] Cic, 4, Verr. n. 86.
[2] Id. 6, ibid. n. 73.
[3] Id. 4, ibid. n. 87 ; et 6, n. 96.
[4] Vell. Paterc. lib. I, n. 13.

ces qui déshonorèrent infiniment le peuple romain chez les étrangers.

A peine peut-on croire ce que Cicéron rapporte des excès horribles auxquels cette passion d'amasser des vases et des tableaux de grand prix porta Verrès pendant le temps de sa préture en Sicile[1]. La plupart des autres gouverneurs ne lui cédaient guère dans cette espèce de brigandage. Quelle différence entre de tels magistrats et les anciens Romains, qui se faisaient un devoir et un honneur de laisser aux alliés, et même aux peuples tributaires, ces sortes d'ornements, pour faire sentir aux uns la douceur du gouvernement romain, et pour consoler les autres de leur servitude!

Avarice insatiable; injustices; rapines; mauvais traitements à l'égard des alliés et des peuples conquis.

C'est une réflexion fort judicieuse de Cicéron[2], que cet oracle d'Apollon qui déclara que Sparte ne périrait jamais que par l'avarice, est une prédiction pour tous les peuples qui sont dans l'opulence, aussi bien que pour les Lacédémoniens. Cet oracle s'est vérifié par rapport à la république romaine plus que dans aucun autre État. Tous les historiens qui parlent de sa ruine conviennent que l'avarice en fut la cause, et que cette avarice fut allumée par les richesses et le luxe. En effet, dès qu'on vient à désirer passionnément la magnificence[3], les grands équipages, les beaux meubles, l'abondance et la délicatesse de la table, c'est une suite naturelle et nécessaire qu'on aime sans bornes et sans mesure l'argent, qui est le prix de toutes ces choses, et sans lequel on ne peut se les procurer.

Salluste[4] reconnaît, après avoir fait beaucoup de réflexions sur les causes de la grandeur et de la puissance des anciens Romains, qui souvent avec peu de troupes ont défait de nombreuses armées, et avec un revenu très-médiocre ont soutenu de longues guerres contre les rois les plus opulents, sans que jamais aucune

[1] 7 Verr. n. 134.
[2] Cic. de Offic. lib. 2, n. 77.
[3] « Delectant magnifici apparatus, vitæque cultus cum elegantia et copia; quibus rebus effectum est, ut infinita pecuniæ cupiditas esset. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 25.)
[4] Sallust. in Bello Catil.

adversité ait pu abattre leur courage; Salluste, dis-je, reconnaît que Rome n'a été redevable de cette grandeur et de cette puissance qu'à un petit nombre d'illustres citoyens, dont le rare mérite et la solide vertu avaient rendu la pauvreté victorieuse des richesses, et le petit nombre des soldats supérieur à des troupes innombrables. Mais, ajoute-t-il, depuis que les citoyens se sont laissé corrompre par le luxe et par l'oisiveté, Rome, comme une mère épuisée, a cessé de produire de grands hommes; et si elle a encore subsisté quelque temps, ce n'a été que par une suite et par un effet de son ancienne grandeur, qui continuait de soutenir la république malgré la faiblesse et les vices de ses magistrats.

Il est beau de comparer ces heureux temps où la pauvreté était généralement en honneur dans la république avec les derniers siècles où l'on vit régner le faste, le luxe, la magnificence, et en même temps une basse et sordide avarice. Quels hommes que ces consuls et ces dictateurs qu'on allait prendre à la charrue! Quelle noblesse, quelle grandeur d'âme dans les deux Scipions, dans Fabius, dans Paul Émile! L'argent était-il compté pour quelque chose chez ces anciens Romains? Quand Pyrrhus [1] entreprit de corrompre le sénat par des présents, se trouva-t-il dans la ville une seule personne qui fût tentée d'en recevoir? Les choses étaient bien changées du temps de Jugurtha, qui avait su gagner à force d'argent les suffrages de presque tous les sénateurs. Aussi, lorsqu'il fut forcé de sortir de Rome [2], tournant les yeux de temps en temps vers cette ville, il dit que, prête à se vendre au plus offrant, elle ne manquait que d'un acheteur.

Tant que dura ce noble désintéressement, ceux qui avaient le commandement des troupes ou le gouvernement des provinces, loin de songer à s'enrichir des dépouilles des alliés ou de celles des peuples conquis, s'en regardaient comme les tuteurs et les pères. C'est qu'alors le principe du peuple romain était de se soumettre les peuples moins par la force des armes que par les bienfaits, et d'aimer mieux se faire des amis que des esclaves [3]. Ni la marche des troupes, ni le campement des armées, ni les quar-

[1] Liv. lib. 34, n. 4.
[2] Sallust. in Bello Jugurth.
[3] Id. ibid.

tiers d'hiver, ni le séjour des commandants dans une ville, n'étaient à charge à personne. Et voilà ce qui faisait tant d'honneur et attirait tant de respect à l'empire romain. Le sénat alors, dit Cicéron, était le recours et l'asile des rois, des peuples, des nations. Nos magistrats et nos généraux faisaient consister leur plus grande gloire à défendre les provinces, et à soutenir les alliés avec une justice et une fidélité inviolables. Ainsi nous étions les protecteurs plutôt que les maîtres du monde [1].

Écoutons le même Cicéron, et il nous apprendra combien, de son temps, les choses étaient changées. Toutes les provinces, dit-il [2], gémissent, tous les peuples libres sont dans la désolation, tous les royaumes se plaignent hautement des violences et des vexations qu'ils souffrent de notre part. Il n'y a maintenant, dans tout l'espace des contrées qui s'étendent jusqu'à l'Océan, aucun endroit ni si éloigné, ni tellement à l'écart, où l'avarice et l'injustice de nos généraux et de nos magistrats n'aient pénétré. Il n'est plus possible de soutenir, je ne dis pas la force, les armes, les attaques des nations, mais leurs cris, leurs plaintes, leurs reproches. Il est difficile, dit-il ailleurs [3], de vous exprimer combien la conduite injuste et violente de ceux que nous envoyons dans les provinces avec autorité nous a rendus odieux à toutes les nations étrangères. Nul temple n'a été sacré pour eux, nulle ville ne leur a paru respectable, nulle maison particulière n'a pu être fermée et inaccessible à leur avarice. Voilà ce qu'était la république romaine dans les derniers temps; et si l'on cherche quelle fut la première cause et l'origine de tous ces désordres, on trouvera (je ne puis le répéter trop souvent) que ce fut l'amour des richesses et du luxe.

Ambition démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, et de la ruine entière de la liberté.

Cicéron [4], après Platon, prescrit deux règles essentielles à ceux qui sont chargés du gouvernement. La première est de n'a-

[1] « Itaque illud patrocinium orbis terræ verius quam imperium poterat nominari. » (Cic. *de Offic.* lib. 2, n. 27.)

[2] 4 Verr. n. 207.

[3] Pro lege Manil. n. 65.

[4] Cic. de Offic. lib. I, n. 85

voir en vue que le bien public, sans jamais regarder ce qui serait de leur avantage particulier; et la seconde, d'étendre leurs soins également sur tout le corps de l'État, et de n'en pas négliger une partie en faisant du bien à l'autre. Car, ajoute-t-il, il en est de celui qui gouverne comme d'un tuteur, et il doit en cette qualité faire le bien de ceux dont les intérêts lui ont été confiés, et non le sien propre. Et celui qui n'aurait soin que d'une partie des citoyens, et qui négligerait les autres, exciterait la discorde et la sédition, qui sont ce qu'il y a de plus pernicieux à toutes les républiques.

On peut dire que ce sont là les lois fondamentales de tout bon et sage gouvernement; et c'est l'observation exacte de ces lois qui avait toujours fait le caractère des bons citoyens et des grands hommes de la république, parce que c'était sur ce plan et sur ces principes que la république avait d'abord été formée et établie. Lorsqu'à la puissance des rois [1], qui était devenue insupportable, on substitua celle des magistrats annuels, le sénat fut considéré comme le conseil perpétuel et public de l'État, pour être en quelque sorte l'âme et la tête de la république, le gardien et le défenseur des lois, le protecteur de la liberté et des priviléges du peuple; et l'entrée dans cet illustre corps fut ouverte à tous les citoyens, sans autre distinction que celle du mérite et de la vertu. Les magistrats faisaient gloire de respecter l'autorité du sénat, et étaient regardés comme les ministres de cet auguste conseil; et les différents ordres de l'État contribuaient par leur éclat particulier à relever la gloire de la première et de la plus noble compagnie. C'est ce concert et cette union pour le bien public qui conservèrent si longtemps la bonne intelligence dans la république, qui firent réussir toutes les guerres qu'on entreprit, et qui répandirent partout la gloire et la terreur du nom romain. Une conduite opposée produisit un effet tout contraire.

Avant la destruction de Carthage [2], les disputes entre les citoyens pour la domination et la puissance n'étaient point portées jusqu'aux dernières violences: la crainte des forces étrangères était un frein qui les retenait dans la modération, et qui leur

[1] Cic. Orat. pro Sext. n. 137. [2] Sallust. in Bello Jugurth.

faisait respecter les lois. Jusque-là les Romains n'avaient pas eu encore assez de courage pour répandre le sang des citoyens [1], et le dernier excès des dissensions civiles était de sortir de la ville, et de se retirer sur quelque montagne voisine. Quand Rome se vit délivrée de toute crainte au dehors, la licence et l'orgueil, suites ordinaires de la prospérité, troublèrent bientôt le concert et l'union qui avaient régné jusque-là. La noblesse et le peuple, sous prétexte de défendre, l'une sa dignité, l'autre sa liberté, ne songèrent plus, chacun de leur côté, qu'à attirer tout à eux, et à se rendre maîtres de tout. La plupart de ceux qui se mirent à la tête de ces deux partis [2], sous le beau nom de défenseurs du bien public, ne travaillèrent en effet qu'à établir leur puissance particulière; et, au milieu de ces deux factions, la république, déchirée par ce partage, et livrée à l'ambition de ses citoyens, suivait toujours la loi du plus puissant. Il ne faut point demander qui parmi ces chefs de parti avait pour lui la justice et le bon droit [3]. Tous étaient injustes, tous étaient usurpateurs : mais celui qui était le plus fort et qui demeurait le vainqueur était toujours sûr d'être applaudi.

On voit par là que ce qu'il y a de plus capable de faire oublier la justice et les lois [4], c'est la passion de dominer et de se rendre maître des autres ; passion d'autant plus dangereuse, qu'elle est couverte d'une apparence de vertu et de gloire, et que par cette raison elle entraîne ordinairement ceux qui passent pour avoir plus d'élévation et de grandeur d'âme.

Nous allons voir ces funestes dispositions se développer peu à peu, croître comme par degrés avec le temps, et causer enfin la ruine entière de la liberté.

[1] « Nondum erant tam fortes ad sanguinem civilem, nec præter externa noverant bella; ultimaque rabies secessio ob suis habebatur. » (Liv. lib. 7, n. 40.)

[2] « Per illa tempora, quicumque rempublicam agitavere, honestis nominibus, alii sicuti jura populi defenderent, pars quo senatus auctoritas maxima foret, bonum publicum simulantes, pro sua quisque potentia certabant. » (Sallust. in *Bello Catilin.*)

[3] « Boni et mali cives appellati, non ob merita in rempublicam, omnibus pariter corruptis; sed ut quisque locupletissimus, et injuria validior, quia præsentia defendebat, pro bono ducebatur. » (Sallust. in *Fragm.*)

[4] « Maxime adducuntur plerique ut eos justitiæ capiat oblivio, quum in imperiorum, honorum, gloriæ cupiditatem inciderunt... Est autem in hoc genere molestum, quod in maximis animis splendidissimisque ingeniis plerumque exsistunt honoris, imperii, potentiæ, gloriæ cupiditates. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 26.)

1. *Les Gracques.*

Tibérius et Caïus Gracchus, descendus, par leur mère, du fameux Scipion, soutinrent par un rare mérite l'éclat de leur naissance. Ils avaient l'un et l'autre l'esprit grand, l'âme haute, un désintéressement parfait, une éloquence véhémente et propre à entraîner les esprits, un zèle vif et ardent pour la justice, une compassion naturelle pour les misérables, une haine irréconciliable contre toute oppression, que la résistance faisait dégénérer en animosité personnelle contre les oppresseurs. On ne peut nier que ces deux illustres frères n'eussent des intentions fort droites, que dans leurs entreprises ils ne se proposassent pour but une réformation qui paraissait nécessaire, et qu'en effet ils n'aient remédié par de sages règlements à plusieurs désordres. Mais des engagements formés d'abord par de bonnes vues, et poussés ensuite avec trop de chaleur, les portèrent plus loin qu'ils n'avaient pensé. Ils poursuivirent avec une opiniâtreté inflexible ce qu'ils avaient commencé par un sentiment de vertu; et par là de grandes qualités, qui auraient pu être fort utiles à l'État si elles avaient été conduites par une sage modération, lui devinrent funestes et pernicieuses.

Ce qui fournit le principal sujet des discordes fut la loi qu'ils proposèrent au sujet de la distribution des terres, qui pour cette raison était appelée *la loi agraire*. Quand les Romains avaient conquis des terres sur leurs voisins, ils avaient coutume d'en vendre une partie, d'ajouter les autres au domaine de la république, et de donner ces dernières aux plus pauvres des citoyens pour les faire valoir, à condition qu'ils en payeraient tous les ans une petite rente au trésor public. Les riches ayant commencé à enchérir sur eux, à porter beaucoup plus haut ces rentes, et à chasser par ce moyen les pauvres de leurs possessions, on fit une loi qui portait qu'aucun citoyen ne pourrait posséder que jusqu'à cinq cents arpents de terre. Cette loi réprima pour quelque temps l'avarice des riches: mais ceux-ci dans la suite ayant trouvé le moyen de frauder la loi en se faisant adjuger la ferme de ces terres sous des noms empruntés, et enfin les tenant ouvertement eux-mêmes, les pauvres étaient réduits à une

extrême misère, et l'Italie était en danger de se voir remplie d'esclaves et de barbares, dont les riches se servaient pour cultiver ces terres d'où ils avaient écarté les citoyens.

Rien n'était plus criant qu'un tel désordre, et rien aussi ne paraissait plus raisonnable que la loi proposée par les Gracques. Ils s'étaient contentés d'abord d'ordonner que les riches qui avaient usurpé des terres en sortiraient après avoir reçu du public le prix de ces terres, qu'ils retenaient si injustement, et que les citoyens qui avaient besoin d'être soulagés y entreraient en leur place. « Quoi ! disaient-ils au peuple, les bêtes sauva-« ges trouvent dans les montagnes et dans les forêts de l'Italie « des forts et des tanières pour s'y retirer ; et ces braves Ro-« mains, qui combattent et qui s'exposent à la mort pour la « défense de l'Italie, ne jouissent que de la lumière et de l'air, « qu'on ne peut leur ravir, et sont sans maisons et sans retraites, « obligés d'errer dans les campagnes avec leurs femmes et leurs « enfants. Ils ne font la guerre et ne meurent que pour aug-« menter le revenu et entretenir le luxe des riches ; et ces pré-« tendus maîtres de l'univers (car on les appelle ainsi) n'ont « pas un seul pouce de terre qui leur appartienne[1]. »

Il est quelquefois de certains désordres dans un État, auxquels on ne peut remédier sans ruiner l'État même; comme il est des maladies dans le corps humain, dont on ne peut tenter la guérison sans un danger presque certain de mort. Les plus gens de bien à Rome, et les sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, voyaient clairement les suites funestes des lois proposées par les Gracques; et le malheur de ceux-ci, comme le remarque Cicéron[2], fut de n'être pas demeurés unis de sentiments et de conduite avec cette portion de la république, la plus saine et la plus sage. Il leur en coûta la vie à l'un et à l'autre ; et leur fin tragique sembla lever l'étendard des discordes sanglantes, et donner aux citoyens le signal de combattre entre eux à main armée pour satisfaire l'ambition de quelques particuliers[3]. Depuis ce temps, les lois cédèrent à la violence ; le plus puissant devint le maître ; les dissensions civiles, qui

[1] Plut. in Vit. Gracch. — [2] Cic. Orat. de Harusp. resp. n. 41. — [3] Vell. Paterc. lib. 2, n. 1.

jusque-là s'étaient terminées par des traités pacifiques, ne furent plus décidées que par la voie des armes ; et, comme les mauvais exemples vont toujours en croissant, on vit bientôt le sang des citoyens couler à grands flots dans Rome, et les armées romaines marcher, enseignes déployées, les unes contre les autres.

2. *Marius et Sylla.*

Marius et Sylla, nés tous deux avec les plus rares qualités, montrèrent à quels excès de fureur et de cruauté se peut porter l'ambition, quand elle n'est point retenue dans de justes bornes par des sentiments d'honneur et de probité, et par l'amour du bien public. Rien, ce semble, de ce qui fait les grands hommes ne leur manquait.

Le défaut de naissance dans Marius [1] était couvert par les plus grandes vertus. Accoutumé dès l'enfance à une vie dure, et nourri ensuite, non dans l'étude des lettres grecques ni dans la délicatesse de Rome, mais dans les pénibles exercices de la guerre, il saisit bientôt la science de l'art militaire, et la porta aussi loin que personne eût jamais fait. Capable des plus grandes entreprises dans la guerre, modéré dans sa conduite particulière, infiniment éloigné de la volupté et de l'avarice, il n'avait d'autre passion que celle de la gloire. Il se conduisit de telle sorte dans toutes les charges qu'il exerça, qu'il parut toujours digne d'en obtenir de plus considérables. Le reste de sa vie répondit à de si beaux commencements. Plusieurs consulats qui lui furent déférés de suite, la guerre de Jugurtha heureusement terminée, des armées innombrables de barbares qui venaient fondre sur l'Italie taillées en pièces dans deux combats où il y en eut plus de trois cent mille tués ou pris, montrent ce qu'était Marius.

Sylla [2], quoique d'un caractère tout différent, ne lui céda en rien. Il était de famille patricienne, et avait été parfaitement instruit dans l'étude des belles-lettres. Il avait le cœur grand. Il aimait les plaisirs, mais il aimait encore plus la gloire. Les délices remplissaient les moments de loisir qu'il pouvait avoir, sans pourtant que jamais elles retardassent l'expédition des af-

[1] Sallust. in Bello Jugurth. — [2] Id. ibid.

faires. Il était éloquent, d'un esprit fin, ami commode, d'un secret et d'une dissimulation impénétrables, toujours prêt à donner, et surtout prodigue d'argent. Quoique, avant les guerres civiles, on pût le regarder comme le plus fortuné des Romains, jamais son mérite ne parut au-dessous de sa fortune, et l'on ne peut dire s'il fut plus heureux que brave. Quelles preuves de courage, de hardiesse, de prudence, d'habileté ne donna-t-il point dans toutes les guerres dont il fut chargé, et surtout dans celle qu'il eut à soutenir contre Mithridate, le plus redoutable ennemi des Romains !

Voilà certainement de grands hommes, et bien dignes d'estime, s'il fallait juger de la grandeur et de la gloire par les dignités, par les talents, par les actions éclatantes. Mais c'est ici qu'on peut toucher au doigt cette vérité que j'ai tâché d'établir au commencement de ce volume, que l'homme est par le cœur tout ce qu'il est, et que le défaut de droiture et de probité ne se peut couvrir par les qualités les plus brillantes.

Quel honteux personnage le désir violent d'obtenir le consulat fit-il faire d'abord à Marius ! Parce que Métellus, sous qui il servait en qualité de lieutenant, semblait improuver ce dessein, piqué vivement contre lui, et ne consultant plus que son ressentiment et son ambition, il travailla d'abord secrètement à le décrier dans l'esprit des soldats; et, devenu bientôt l'ennemi déclaré et le calomniateur de son général, il vint à bout, par ces voies indignes, de le supplanter, et de se faire nommer en sa place pour terminer la guerre contre Jugurtha. Il n'en eut pourtant pas toute la gloire. Sylla, son questeur, entre les mains de qui Jugurtha fut remis, lui en enleva une grande partie : et, fier d'un événement qui lui était si glorieux, il en fit graver l'image sur un anneau dont il se servit toujours pour cachet; ce qui causa un dépit mortel à Marius, et fut la première source de leurs divisions.

Paterculus peint merveilleusement en trois mots le caractère de Marius : C'était, dit-il[1], un homme avide et insatiable de gloire, violent dans ses désirs, et dévoré d'une ambition inquiète :

[1] Paterc. lib. 2, n. 11.

Immodicus gloriæ, insatiabilis, impotens, semperque inquietus. Aspirant à un sixième consulat, il n'y eut point de bassesse qu'il ne fît devant le peuple, point de voie indigne et criminelle qu'il n'employât, jusqu'à s'associer deux citoyens[1], les plus scélérats qui fussent dans la ville, pour écarter du consulat Métellus[2], l'un de ses compétiteurs, le plus homme de bien de la république; et il alla jusqu'à le faire exiler, n'épargnant pour cela ni le mensonge ni le parjure, qui, selon lui, faisaient partie du mérite et de l'habileté[3] des grands hommes.

A quels tourments un ambitieux n'est-il point livré! Tant d'honneurs accumulés sur la tête de Marius, six consulats qui lui furent déférés de suite[4] (ce qui était sans exemple), des richesses immenses acquises en assez peu de temps, des victoires sans nombre et sur toutes sortes d'ennemis, plusieurs triomphes plus glorieux les uns que les autres, tout cet amas de grandeurs et de prospérités ne faisait plus qu'une impression légère sur le cœur de cet ambitieux; au lieu que la gloire naissante de Sylla, qui allait toujours en croissant, le brûlait au dedans de lui-même, le dévorait de chagrin, et le tourmentait comme un forcené.

Ce qui réveilla sa jalousie[5], fut le choix d'un général pour aller tenir tête à Mithridate. Il ne put souffrir que ce commandement fût donné à son rival. Quoique usé de fatigues, affaibli par l'âge et devenu très-pesant, il fit un effort pour paraître au champ de Mars parmi les jeunes gens qui s'y exerçaient à la course des chevaux et à faire des armes : spectacle qui faisait pitié à tous les gens de bien et à toutes les personnes sensées. On ne pouvait comprendre qu'à l'âge où il était, après tant de triomphes et tant de gloire, il pût encore songer à aller en Cappadoce et à l'extrémité du Pont-Euxin traîner les restes de sa vieillesse et combattre contre les satrapes de Mithridate. Cependant il fut nommé par le peuple pour commander dans cette guerre, et Sylla obligé de prendre la fuite pour mettre sa vie en sûreté.

Mais Sylla revint bientôt à Rome à la tête d'une armée nom-

[1] Glaucia et Saturninus.

[2] C'est le même dont il a été parlé auparavant.

[3] Αὐτὸς εἰς ἀρετῆς καὶ δεινότητος μερίδα τὸ ψεύσασθαι τιθέμενος. (Plut. in *Vita Marii*.)

[4] Il y eut seulement deux années entre le premier et le second.

[5] Plut. in Vita Marii.

breuse. Marius, après une faible résistance, se vit à son tour contraint de fuir. Sa tête fut mise à prix, et le tribun Sulpitius égorgé. Sylla, sans s'arrêter plus longtemps à Rome, marcha droit contre Mithridate, bien sûr que les victoires qu'il remporterait contre un ennemi si formidable serviraient plus que toute autre chose à affermir son autorité.

L'absence de Sylla donna lieu à Marius de revenir. Il avait essuyé d'étranges aventures, obligé de fuir en tremblant de ville en ville, de se cacher tantôt dans des forêts, tantôt dans le fond d'un marais. Son entrée dans Rome fut suivie du meurtre d'un nombre infini de citoyens, et de ce qu'il y avait dans la ville de plus gens de bien attachés au parti de Sylla.

Cependant le bruit se répandit que Sylla, ayant terminé la guerre contre Mithridate, revenait à Rome avec une grosse armée. Marius, qui s'était fait nommer consul pour la septième fois, fut tellement alarmé de cette nouvelle, qu'il en perdit le sommeil, et tomba dans une maladie dont il mourut bientôt après. On dit que, dans les délires qui ne le quittèrent point, il jetait des cris et faisait des gestes comme s'il eût combattu contre Mithridate, tant son envie de commander et sa jalousie naturelle[1] avaient profondément imprimé dans son cœur une forte et violente passion d'avoir cette guerre à conduire.

La cruauté de Marius ne parut rien en comparaison de celle qu'on vit ensuite exercer à Sylla. Il remplit Rome de meurtres sans fin et sans mesure. Le sang des citoyens ne lui coûtait rien. Il en proscrivit à différentes reprises un très-grand nombre, avec peine de mort contre ceux qui auraient reçu chez eux ou sauvé un proscrit, sans excepter celui qui aurait sauvé un frère, un fils, un père; et proposant même une récompense pour l'homicide, fût-ce un esclave qui eût tué son maître, ou un fils qui eût égorgé son propre père. La mort des proscrits était suivie de la confiscation de leurs biens. Ainsi l'avarice donna lieu à la cruauté[2], les richesses devinrent un crime, chacun parais-

[1] Οὕτω δεινὸς αὐτῷ καὶ δυσπαραμύθητος ἐκ φιλαρχίας καὶ ζηλοτυπίας ἔρως ἐντετήκει τῶν πράξεων ἐκείνων. (Plut. in *Vita Marii*.)

[2] « Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, et modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, et qui fuisset locuples, fieret nocens, suique quisque periculi merces foret. » (Vell. Patrac., lib. 2, n. 23.)

sant criminel à proportion des biens qu'il possédait, qui faisaient en même temps le danger des riches et la récompense des meurtriers. Sylla se nomma et se déclara lui-même dictateur, dignité qui depuis six vingts ans était inconnue à Rome. Il se fit donner une abolition générale de tout le passé, et un plein pouvoir pour l'avenir de faire mourir les citoyens à sa volonté, de confisquer les biens, de distribuer les terres, de ruiner des villes, d'en bâtir d'autres, d'ôter les royaumes, et de les donner à qui il voudrait.

Mais ce qu'on a peine à comprendre, c'est qu'après avoir fait mourir tant de milliers d'hommes, après avoir introduit dans la république des nouveautés si étranges et des changements si inouïs, il osa se démettre de la dictature pour vivre en simple particulier, et qu'il termina ses jours dans son lit, sans que parmi tant de citoyens, dont il avait fait égorger les pères, ou les frères, ou les enfants, il s'en trouvât aucun qui entreprît d'attenter à sa vie. La divine justice s'en était réservé la punition. Elle le frappa d'une horrible maladie, et le livra en proie à une honteuse et cruelle vermine, qui, renaissant sans cesse de ses chairs corrompues, sans que rien en pût arrêter la source intarissable, et infectant toute la maison d'une insupportable odeur, le fit enfin périr misérablement.

Marius et Sylla nous montrent combien peuvent être funestes les suites d'une ambition mal réglée. On est moins étonné que Marius, qui avait toujours eu dans l'humeur quelque chose de dur, d'austère et de farouche, *hirtus atque horridus*[1], qui était sans étude, sans éducation, sans politesse, ait porté la vengeance et la cruauté aussi loin qu'on l'a vu. Mais de tels excès sont presque incroyables dans un homme du caractère de Sylla[2], qui avait toujours paru doux, humain, tendre, capable de pitié pour le malheur des autres jusqu'à verser des larmes qui dès sa jeunesse avait aimé la joie et les plaisirs, et qui avait usé d'abord de sa fortune avec tant de sagesse et de modération. Serait-ce, demande Plutarque, un changement de naturel et de mœurs, causé par de grands honneurs et de grandes pros-

[1] Paterc. — [2] Plut. in Sylla.

périlés ? ou plutôt un simple développement d'une dépravation cachée dans le fond du cœur, à laquelle le souverain pouvoir donne liberté de se manifester? Quoi qu'il en soit, il faut conclure que l'ambition, quand il s'agit d'écarter un rival, est capable des crimes les plus noirs et des cruautés les plus inhumaines.

Celle de Sylla produisit les effets les plus funestes pendant plusieurs siècles. Possédé par une passion démesurée de dominer, il fut le premier qui, pour gagner l'affection des troupes, les corrompit par les lâches complaisances qu'il eut pour elles et par les largesses excessives qu'il leur fit. Il leur apprit qu'elles pouvaient donner des maîtres à l'empire ; et c'est depuis ce premier exemple que les légions s'accoutumèrent à regarder comme un droit qui leur appartenait, à l'exclusion même du sénat, de disposer absolument de l'empire, de faire et de défaire les empereurs selon leurs caprices, sans respecter le mérite des plus grands et des meilleurs princes.

3. *Pompée. César.*

Voici deux autres ambitieux d'un caractère tout différent des premiers ; dont l'ambition, couverte et soutenue des qualités les plus éclatantes, paraît moins digne de blâme, et ne fut pas cependant moins pernicieuse à la république.

L'antiquité n'a rien au-dessus de ces deux grands hommes, si l'on ne considère que leurs vertus guerrières, leurs entreprises, leurs victoires, qui remplirent l'univers de la gloire de leur nom.

César[1], en moins de dix ans qu'il fit la guerre dans les Gaules, prit de force plus de huit cents villes, dompta trois cents nations, combattit à diverses fois en bataille rangée contre trois millions d'ennemis, dont il en tailla en pièces un million, et en fit un million de prisonniers. C'est pourquoi un historien dit que par la grandeur de ses vues, par la rapidité de ses conquêtes, par son courage et son intrépidité dans les dangers, il pouvait être comparé à Alexandre le Grand, mais à Alexandre exempt

[1] Plut. in Cæsare.

des excès du vin et de la colère : *magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno illi Alexandro, sed sobrio, neque iracundo, simillimus*[1].

Rien n'égale les éloges que Cicéron[2] donne en mille endroits au mérite de Pompée. Dès sa jeunesse il se signala par de grands commandements et par d'importantes expéditions. Il eut part à plus de combats que ceux de son rang et de son âge n'ont coutume d'en avoir lu. Il remporta autant de triomphes que le monde a de différentes parties, autant de victoires qu'il y a de diverses sortes de guerres. Le bonheur et le courage l'avaient partout accompagné avec tant de constance, qu'on peut dire qu'il était en quelque sorte élevé au-dessus de la condition humaine. Enfin toutes les vertus morales, la probité, l'intégrité, le désintéressement, la religion, l'avaient rendu infiniment respectable aux peuples étrangers, et leur avaient fait croire que ce qu'on racontait de la vertu des anciens Romains n'était point une fable ni une fiction.

Otez à ces deux rivaux l'ambition, et substituez-y un véritable amour de la patrie : je le répète, l'antiquité n'a point eu de plus grands hommes. Mais l'un ne pouvait souffrir de supérieur, ni l'autre d'égal. Pompée, dit un historien[3], était exempt de presque tous les défauts, si ce n'en était pas un des plus grands de ne pouvoir souffrir, étant né dans une ville libre et maîtresse des nations, où de droit tous les citoyens étaient égaux, de ne pouvoir souffrir qu'aucun l'égalât en dignité et en puissance. Et César[4], voulant, à quelque prix que ce fût, dominer et être le maître, répétait sans cesse des vers d'Euripide qui insinuent que, pour monter sur le trône, les plus grands crimes ne doivent rien coûter :

> Nam si violandum est jus, regnandi gratia
> Violandum est : aliis rebus pietatem colas.

Le triumvirat[5] formé entre Pompée, César et Crassus, uniquement pour leurs intérêts particuliers, et qui entraîna leur ruine aussi-bien que celle de la république, montre ce qu'il faut

[1] Vell. Paterc. lib. 2, n. 41.
[2] Pro Cornel. Balb. n. 9. Pro lege Manil. n. 28 et 41.
[3] Vell. Paterc. lib. 2, n. 29.
[4] Cic. de Offic. lib. 3, n. 82.
[5] Paterc. l. 2, n. 44.

penser de la probité si vantée du grand Pompée. Il alla plus loin[1]; et, pour affermir sa puissance, il ne rougit point de prendre César pour son beau-père, adoptant par cette alliance toutes ses vues et tous ses desseins criminels, dont il connaissait l'injustice mieux qu'un autre. Aussi Caton[2], répondant à ceux qui disaient que les différends survenus entre Pompée et César avaient ruiné la république, *Non*, dit-il, *mais leur union*.

Caton ne s'y était point trompé. Il avait prévu tout ce qui arriva. En voyant toutes les lois renversées, l'autorité du sénat méprisée, le peuple corrompu par les largesses des grands, les premières charges de la république vendues publiquement à prix d'argent, au su et du consentement même de Pompée, il ne cessait d'avertir le sénat et le peuple qu'ils travaillaient eux-mêmes à se donner un maître, et à se dépouiller du plus précieux de leurs biens, qui était la liberté.

La chose arriva comme il l'avait prédit. On vit enfin éclater la discorde. Les deux partis prirent les armes. L'un paraissait avoir pour lui la justice [3], l'autre avait la force. Là les prétextes étaient spécieux, ici les mesures prises plus sagement. Pompée avait pour lui l'autorité du sénat, César comptait sur la valeur de ses soldats. Le parti que prit Pompée d'abandonner Rome et l'Italie rabattit beaucoup de l'estime qu'on avait conçue de son mérite.

Le succès de cette guerre civile fut tel que tout le monde sait. Après beaucoup de sang répandu, et le plus pur sang de la république, César demeura le maître, et s'attribua une puissance souveraine, à laquelle, pour assouvir son ambition, il ne manquait que le diadème et le titre de roi, qu'il essaya en vain plusieurs fois, par ses émissaires, de se faire accorder. C'est ce qui hâta sa mort, et qui, par un dernier effort de la liberté expirante, arma contre lui les mains de ses meilleurs amis et de ceux qu'il avait le plus comblés de bienfaits. On regarda comme un effet de la vengeance divine, de ce que cet usurpa-

[1] Cic. de Offic. lib. 3, n. 82.
[2] Plut. in Pomp.
[3] « Alterius ducis causa melior videbatur, alterius erat firmior. Hic omnia speciosa, illic valentia. Pompeium senatus auctoritas, Cæsarem militum armavit fiducia. » (Patrac. lib. 2, n. 49.)

teur, qui, après s'être servi du crédit de Pompée pour établir sa tyrannie, l'avait fait périr, était tombé mort et percé de coups au pied de la statue de ce même Pompée.

4. *Le jeune Octavius.*

Les choses en étaient venues, dans la république romaine, à ce point de désordre et de confusion dont parle Polybe, où l'unique remède des maux présents est l'autorité souveraine d'un homme puissant, seule capable de rétablir l'ordre et la règle. Le jeune Octavius fut cet homme, destiné pour introduire une nouvelle forme de gouvernement. Il était fils de la nièce de Jules César, qui l'avait adopté et déclaré son héritier par son testament, et il n'avait pas encore alors vingt ans accomplis. Dès qu'il eut appris sa mort, il se rendit à Rome, prit le nom de César, distribua aux citoyens tout l'argent que le défunt lui avait laissé, et par là se fit un puissant parti contre Antoine, qui aspirait à la domination.

Ce fut Cicéron qui contribua le plus à élever le jeune César. Qu'il me soit permis d'exposer ici avec quelque étendue la part qu'eut Cicéron à ce grand événement. J'ai tâché, dans le premier tome, de donner quelque idée de son génie et de son éloquence : il ne sera peut-être pas hors de propos de le montrer maintenant comme politique et comme homme d'État. Un auteur qui ne sort presque jamais des mains de la jeunesse mérite d'en être connu de toute manière.

Cicéron était alors tout-puissant dans la république. Tous les yeux étaient tournés sur lui, comme sur le plus fort appui et le plus ferme défenseur de la liberté. Sa haine contre Antoine, dont il avait tout à craindre, contribua beaucoup à le faire pencher du côté d'Octavius ; mais il s'attacha aussi à lui, dit Plutarque[1], par un mouvement secret de vanité et d'ambition, dans l'espérance que les armes de ce jeune homme assureraient et augmenteraient sa puissance et son autorité dans le gouvernement pour le bien de la république.

Ç'avait toujours été là le faible de Cicéron, qui lui fit faire

[1] In Vita Cic.

tant de bassesses à l'égard de César depuis sa victoire, et qui l'empêcha même de se défier de Pompée, comme il aurait dû faire, et comme on l'y exhortait, en l'avertissant qu'il ne fallait pas toujours compter sur ses paroles [1], et qu'il était aisé, à travers ses beaux discours, de découvrir ce qu'il pensait et ce qu'il désirait. Mais Cicéron voulait être loué, flatté, considéré, employé. Un éloge où il paraissait quelque réserve était capable, sinon de le brouiller, du moins de le refroidir à l'égard de ses meilleurs amis ; comme effectivement cela arriva par rapport à Brutus, qui s'était contenté [2], dans une occasion, de l'appeler *un excellent consul*. Quoi! dit Cicéron, un ennemi parlerait-il plus sèchement? Au contraire, on obtenait tout de lui par des louanges et des caresses, et le jeune César ne les lui épargna point. Il le comblait d'honnêtetés et de flatteries ; il l'appelait son père, il voulait dépendre en tout de lui, et ne rien faire sans son conseil. Voilà pourquoi Cicéron, qui était extrêmement vif dans tout ce qu'il prenait à cœur, l'exalta si fort dans le sénat et devant le peuple [3], et lui fit accorder tant de priviléges, tant de dispenses, taut d'honneurs extraordinaires, en relevant au-dessus des actions les plus glorieuses le courage avec lequel il s'était opposé à Antoine. Et comme les gens sensés, qui entrevoyaient sans doute dans le jeune César, avec beaucoup de mérite, un grand fonds d'ambition, craignaient que des distinctions si marquées n'eussent des suites fâcheuses, et que la liberté publique n'en souffrît, Cicéron [4], pour les rassurer, ne cessait de répéter que, bien loin d'en devoir prendre aucune alarme, on devait au contraire tout attendre de ce jeune homme, dont il connaissait à fond les sentiments, et pour qui il n'y avait rien de plus cher que la république, rien de plus respectable que l'autorité du sénat, rien de plus précieux que l'estime des gens de

[1] « Pompeius solet aliud sentire et loqui : neque tamen tantum valet ingenio, ut non appareat quid cupiat. » (Cic. *ad Famil.* lib. 8, *Epist.* 1.)

[2] « Hic autem (Brutus) se etiam tribuere multum mihi putat, quod scripserit *optimum consulem*. Quis enim jejunius dixit inimicus? » (Id. *ad Att.* lib. 12, *Epist.* 22.)

[3] « Laudo, laudo vos, Quirites, quum gratissimis animis prosequimini nomen clarissimi adolescentis, vel potius pueri : sunt enim facta ejus immortalitatis, non ætatis. Multa memini, multa audivi, multa legi : nihil tale cognovi, etc. » (4. *Philipp.* n. 3.)

« Qui nisi in hac republica natus esset, rempublicam scelere Antonii nullam haberemus. » (Ibid. 3, n. 5.)

[4] 5 Philipp. n. 50, 51.

bien, rien enfin de plus doux ni de plus sensible que la véritable gloire.

Brutus[1], quoique éloigné de Rome et du centre des affaires, lui marquait les mêmes craintes et les mêmes alarmes. Il lui représentait que, placé dans le haut degré d'autorité et de crédit où pût être un citoyen dans une ville libre, et où on le voyait avec joie, il devenait en quelque sorte responsable de tous les événements; que pour un homme comme lui les bonnes intentions ne suffisaient pas, qu'elles devaient être accompagnées de prudence; et que dans la conjoncture présente le principal effet de la prudence était de modérer les honneurs à l'égard de ceux qui rendaient service à la république, le sénat ne devant jamais rien accorder à un particulier qui pût devenir, pour les malintentionnés, un exemple pernicieux, ou même leur fournir des armes et des forces contre l'État.

Cicéron ne connut bien la sagesse et l'importance de ces avis que quand le jeune César commença à lui échapper[2]. Il sentit alors quel poids c'était pour lui que de s'être rendu sa caution envers la république, et il appréhenda de se trouver hors d'état de lui tenir parole. Ce n'est pas qu'il désespérât encore entièrement; il croyait voir de la ressource dans son bon naturel; mais il craignait la légèreté et la flexibilité de son âge: et il redoutait encore plus cette foule de flatteurs qui ne cessaient de l'obséder, et qui travaillaient à lui renverser l'esprit par de fausses idées d'une vaine et frivole grandeur.

Les conjurés, à la tête desquels était Brutus, avaient d'abord été comblés de louanges et d'honneurs; et le jeune César même, en poursuivant Antoine comme ennemi de la république, avait paru se déclarer hautement en leur faveur. Mais quand il vit son pouvoir entièrement affermi, il ne dissimula plus, et se démasqua. Ce changement fit une peine extrême à Cicéron, qui en prévoyait bien les suites, qu'il n'était plus en état d'empêcher. Il lui écrivit à ce sujet une lettre dans laquelle il implorait sa protection pour les conjurés, mais d'une manière qui blessa vivement la délicatesse de Brutus, à qui, de concert sans doute

[1] Brut. ad Cic. Epist. 3. — [2] Cic. ad Brut. Epist. 17.

avec Cicéron, Atticus, leur ami commun, avait envoyé une copie de cette lettre. Brutus en témoigna son étonnement et sa douleur à l'un et à l'autre dans deux lettres qui méritent bien d'être lues, et qui montrent, par la noblesse et la grandeur des sentiments qu'on y voit, que c'est avec raison que ce généreux défenseur de la liberté fut appelé *le dernier des Romains*. J'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré si j'en rapporte ici quelques traits.

Dans celle qui est adressée à Cicéron [1], après les premiers compliments il lui ouvre son cœur sur la manière basse et rampante dont il a écrit à Octavius, qui ferait presque soupçonner que Cicéron croit n'avoir que changé de maître, et non secoué le joug de la domination. « *On ne lui demande*, lui dites-vous, *et on n'at-* « *tend de lui qu'une chose, qui est qu'il veuille protéger et con-* « *server les citoyens qui sont estimés et chéris des gens de bien* « *et du peuple romain*. Quoi! nous voilà donc à la discrétion « d'Octavius! et s'il ne lui plaît pas de nous protéger, c'en est « fait de nous! Il vaudrait mieux cent fois mourir que de lui être « redevable de la vie. Je ne crois point les dieux assez ennemis de « Rome [2] pour vouloir qu'on demande par grâce à Octavius la « conservation d'aucun citoyen, et bien moins encore des libé- « rateurs de l'univers : car il nous convient de prendre ce ton avec « des personnes qui ne savent ni ce qu'il faut craindre pour gens « d'un certain caractère, ni ce qu'il faut demander pour eux, « et à qui. Ne s'agit-il donc plus que de convenir des conditions « de la servitude, et non de repousser la servitude même? Qu'im- « porte que ce soit ou César, ou Antoine, ou Octavius qui « domine? N'avons-nous pris les armes que pour changer de « maître, et non pour devenir libres? Les dieux m'arracheront « plutôt cent fois la vie que de m'arracher la résolution où je suis « de ne point souffrir, je ne dis pas que l'héritier de celui que « j'ai tué règne en sa place, mais que mon père même, s'il re- « venait en vie, se rendît le maître des lois et du sénat. Vous sup- « pliez pour notre sûreté et pour notre retour à Rome. Mais

[1] Lib. Epist. ad Brut. 15.

[2] « Ego medius fidius non existimo tam omnes deos aversos esse a salute populi romani, ut Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus orbis terrarum. Juvat enim magnifice loqui; et certe decet adversus ignorantes quid pro quoque timendum, aut a quoque petendum sit. »

« croyez-vous que nous fassions aucun cas ni de l'une ni de « l'autre, s'il les faut acheter au prix de l'honneur et de la liberté? « Vivre, pour moi, ce sera de me trouver éloigné de la ser- « vitude[1], et de ceux qui n'en sont point ennemis. Tout endroit « où je pourrai être libre me tiendra lieu de Rome. Gardez- « vous donc bien, à l'avenir, de me recommander ainsi à votre « César[2], et, si vous m'en croyez, de vous y recommander « vous-même. Le peu d'années qu'il vous reste à vivre ne mé- « rite pas que vous fassiez à ce jeune homme des supplications « si basses et si rampantes. Pour moi, je suis bien résolu de ne « me point laisser entraîner par la faiblesse ni par la désertion « des autres. Je tenterai tout, j'entreprendrai tout pour tirer « notre patrie commune de la servitude; et je regarderai avec « pitié ceux en qui ni leur âge avancé[3], ni la gloire de leurs ac- « tions passées, ni l'exemple de courage que d'autres leur don- « nent, ne peuvent diminuer l'amour de la vie. Si le succès ré- « pond à nos vœux et à la justice de notre cause, nous serons « tous contents. Si les choses tournent autrement, je ne m'en ju- « gerai pas moins heureux; car je crois n'être né et ne devoir « vivre que pour défendre et délivrer mes concitoyens. »

Il parle d'une manière encore plus forte et plus libre dans la lettre qu'il écrit à Atticus[4] : « Je conviens, lui dit-il, que Cicé- « ron, dans tout ce qu'il a fait, a eu les meilleures intentions du « monde. Personne ne connaît mieux que moi son affection et son « zèle pour la république. Mais, dans cette occasion, dirai-je qu'il « a été ou peu clairvoyant, lui qui est si sage; ou trop politique, « lui qui n'a point craint, pour le salut de l'État, de se faire un « ennemi d'Antoine? Ce que je sais, c'est qu'en ménageant trop « Octavius il n'a fait que nourrir et irriter sa cupidité et son au- « dace. Il se vante d'avoir terminé, sans sortir de Rome, la « guerre contre Antoine : n'a-ce été que pour lui donner un suc-

[1] « Ego vero longe a servientibus abero, mihique judicabo esse Romam, ubicumque locorum esse licebit. »

[2] « Me vero posthac ne commendaveris Cæsari tuo, ne te quidem ipsum, si me audies. Valde care æstimas tot annos, quot ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicaturus es. »

[3] « Ac vestri miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit. »

[4] Lib. Epist. ad Brut. 16.

« cesseur ? Je vous écris ceci avec la plus vive douleur ; mais vous « avez exigé de moi que je vous parlasse avec une ouverture de « cœur entière. Quelle imprudence d'aller, par une crainte aveu- « gle, au-devant des maux qu'on appréhende, et qu'on aurait « peut-être pu éviter ! Nous craignons trop la mort [1], l'exil et la « pauvreté. Il semble que Cicéron regarde toutes ces choses « comme les derniers des malheurs : et pourvu qu'il trouve des « personnes qui le considèrent et le louent, et de qui il obtienne « ce qu'il souhaite, la servitude ne lui fait point de peur, pour « peu qu'elle soit honorable : si pourtant il peut y avoir quelque « chose d'honorable dans la dernière des infamies, accompagnée « en même temps des misères les plus extrêmes. Octavius a « beau appeler Cicéron son père, paraître vouloir dépendre de « lui en tout, lui donner des louanges, le combler d'honnêtetés, on « verra bientôt les effets détruire ce langage. Y a-t-il en effet rien « de plus contraire au sens commun que de donner le nom de « père à celui que l'on ne regarde pas comme un homme libre ? « Mais il est aisé de voir que le bon Cicéron ne songe et ne tra- « vaille qu'à se rendre Octavius favorable. Je ne fais plus aucun « cas de toute sa philosophie [2]. De quel usage lui sont ces senti- « ments si nobles et si magnifiques dont il a rempli ses livres en « parlant de la mort, de l'exil, de la pauvreté, de la solide gloire, « du véritable honneur, et du zèle qu'on doit avoir pour la liberté « de sa patrie ? Que Cicéron vive dans la soumission et dans la ser- « vitude [3], puisqu'il en est capable, et que ni son âge, ni ses di- « gnités, ni ses actions passées, ne le font point rougir de prendre « un tel parti : pour moi, nulle condition de la servitude, quelque « honorable qu'elle puisse paraître, ne m'empêchera de déclarer « la guerre à la tyrannie, aux commandements accordés contre « les règles, à la domination injuste, et à la toute-puissance qui

[1] « Nimium timemus mortem, exsilium, et paupertatem. Hæc mihi videntur Ciceroni ultima esse in malis : et, dum habeat a quibus impetret quæ velit, et a quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modo, non aspernatur ; si quidquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse. »

[2] « Ego vero jam iis artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, de morte, exsilio, paupertate, scripsit copiosissime ? »

[3] « Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex et obnoxius, si neque ætatis, neque honorum, neque rerum gestarum pudet. »

« voudra s'élever au-dessus des lois. » Il finit sa lettre en avouant que, sans rien diminuer de son amitié pour Cicéron, il ne peut pas ne point rabattre beaucoup de l'estime qu'il en faisait, parce qu'il ne nous est pas libre de juger autrement des personnes que selon l'idée que nous en avons conçue.

Les choses tournèrent comme Brutus l'avait prévu. Le jeune César s'aperçut bientôt que les gens de bien, tous zélés pour la liberté, songeaient à resserrer son autorité dans les justes bornes d'un pouvoir légitime. Il apprit aussi que Cicéron, qui avait de la peine à retenir un bon mot, et qui se piquait d'exceller en raillerie (dangereux talent pour quiconque gouverne); que Cicéron, dis-je, en jouant sur l'équivoque d'une expression latine qu'on ne peut faire sentir en français, parlait de lui comme d'un jeune homme qu'il fallait combler de louanges et d'honneurs, puis s'en défaire : *laudandum adolescentem, ornandum, tollendum* [1]. Mais il sut bien dire qu'il donnerait bon ordre que cela n'arrivât pas : *se non esse commissurum ut tolli possit.*

Il y pourvut en effet : s'étant déclaré tout d'un coup contre les conjurés, il les fit appeler en jugement. Alors César, Lépidus et Antoine, s'étant raccommodés, et ayant fait entre eux cette fameuse ligue si connue sous le nom de *second triumvirat*, partagèrent les provinces, et firent cette horrible proscription de plus de deux cents des plus illustres citoyens de Rome, dont ils mirent la tête à prix. On vit ici une seconde fois combien l'ambition, dans les personnes qui paraissent du naturel le plus doux, est violente et cruelle, et comment elle éteint dans le cœur tout sentiment d'honneur, de probité, de reconnaissance. César [2], pour parvenir à ses fins, après une faible et molle résistance, sacrifia à la haine d'Antoine son bienfaiteur, l'artisan de sa fortune, en un mot celui qu'il appelait son père. Celui qui pendant tant d'années avait employé sa voix pour défendre les intérêts des particuliers et du public mourut sans trouver aucun défenseur.

Quel spectacle! on vit la tête de Cicéron [3] placée entre ses deux mains sur cette même tribune aux harangues où, comme

Ad Famil. lib. 20, Epist. II. — [2] Paterc. l. 2, n. 66. — [3] Liv. in fragm.

consul, et depuis en qualité de consulaire, il avait tant de fois fait entendre sa voix, et où, cette année-là même, il avait déclamé contre Antoine avec une éloquence plus qu'humaine et des applaudissements sans exemple. Il avait vécu soixante et trois ans; et sa mort aurait pu ne point paraître prématurée si elle n'avait point été violente. Son génie éclata également et par les ouvrages qui en furent le fruit, et par les honneurs qui en furent la récompense. Son état de prospérité, qui dura longtemps, fut entremêlé d'épreuves fort dures : l'exil, la ruine du parti qu'il avait embrassé, la mort d'une fille qu'il aimait tendrement, une fin si tragique et si funeste. De tant de rudes coups, la mort fut le seul qu'il souffrit en homme de courage. Après tout, si l'on veut compenser le bien et le mal, on peut dire que ce fut véritablement un grand personnage, d'une vaste étendue de génie, qui mérite l'admiration de tous les siècles : et, pour le louer dignement, il lui faudrait un autre Cicéron.

Saint Augustin [1], en parlant de cet événement, fait remarquer combien les vues des hommes les plus prudents sont bornées, et combien ils sont peu clairvoyants dans l'avenir. Cicéron avait embrassé avec chaleur le parti du jeune César, dans l'espérance de surmonter par son crédit celui d'Antoine son ennemi, et de rétablir par son moyen la liberté; et c'est précisément tout le contraire qui arriva. Ce fut ce jeune homme qui le livra lui-même à la fureur d'Antoine, et qui, peu de temps après, envahit la domination et se rendit maître de la république.

Pour reprendre la suite du récit et le terminer, César, délivré de ses deux rivaux par des événements qu'il serait trop long de rapporter ici, se trouva seul maître de tout ce qui obéissait aux Romains. Alors il délibéra avec Agrippa et Mécène [2], ses plus intimes amis, s'il rétablirait la république en son ancienne liberté en remettant l'autorité entre les mains du sénat et du peuple, ou s'il se maintiendrait dans la puissance souveraine. Agrippa, quoiqu'il fût le compagnon de sa fortune, et mari de sa nièce, lui conseilla le premier. Mécène lui représenta, par beaucoup

[1] De Civ. Dei, l. 3, c. 30. — [2] Dio, lib. 52. M. de Tillemont, Vie d'Aug.

de raisons, que l'État ne pouvait plus subsister que sous un monarque : qu'il ne pouvait lui-même se démettre de son autorité sans être en danger de sa vie; mais qu'il trouverait sa gloire aussi bien que sa sûreté dans un gouvernement sage et équitable. César se rendit donc à ce dernier avis. On trouve dans M. de Saint-Évremond un portrait de son gouvernement et de son génie, qui mérite d'être lu. J'en insérerai ici un extrait.

« Après la tyrannie du triumvirat, et la désolation qu'avait « apportée la guerre civile, il voulut enfin gouverner par la « raison un peuple qu'il avait assujetti par la force; et, dégoûté « d'une violence où l'avait peut-être obligé la nécessité de ses af- « faires, il sut établir une heureuse sujétion plus éloignée de la « servitude que de l'ancienne liberté.

« Un des grands soins qu'il eut toujours fut de bien faire goû- « ter aux Romains le bonheur du gouvernement, et de leur « rendre, autant qu'il put, la domination insensible. Il rejeta « jusqu'aux noms qui pouvaient déplaire, et sur toutes choses la « qualité de dictateur, détestée dans Sylla, et odieuse en César « même.

« La plupart des gens qui s'élèvent prennent de nouveaux « titres pour autoriser un nouveau pouvoir, Il voulut cacher une « puissance nouvelle sous des noms connus et sous des dignités « ordinaires. Il se fit appeler empereur [1], de temps en temps, pour « conserver son autorité sur les légions. Il se fit créer tribun [2], « pour disposer du peuple; prince du sénat, pour le gouverner. « Mais quand il réunit en sa personne tant de pouvoirs diffé- « rents, il se chargea aussi de divers soins : et il devint l'homme « des armées, du peuple et du sénat, quand il s'en rendit le « maître; encore n'usa-t-il de son pouvoir que pour ôter la « confusion qui s'était glissée en toutes choses. Il remit le peu- « ple dans ses droits, et ne retrancha que les brigues aux élec- « tions des magistrats. Il rendit au sénat son ancienne splen- « deur, après en avoir banni la corruption : car il se contenta d'une « puissance tempérée, qui ne lui laissait pas la liberté de faire

[1] Il transmit à ses successeurs le titre d'empereur, aussi bien que celui d'*Auguste*, qu'il avait reçu après la fameuse journée d'Actium.

[2] Il eut la puissance tribunitienne, mais il ne fut point tribun.

« le mal; mais il la voulut absolue, quand il s'agit d'imposer aux « autres la nécessité de faire le bien. Ainsi le peuple ne fut moins « libre que pour être moins séditieux; le sénat ne fut moins « puissant que pour être moins injuste. La liberté ne perdit que « les maux qu'elle peut causer, rien du bonheur qu'elle peut « produire. »

Il eut la joie de voir [1], dès les premiers jours de son autorité souveraine, le temple de Janus fermé; ce qui ne se faisait que lorsque les guerres avaient cessé dans tout l'empire. M. de Tillemont remarque, après Eusèbe, que le Fils de Dieu, étant près de se faire homme pour nous apporter du ciel la paix véritable avec Dieu, avec nous-mêmes et avec les autres hommes, a voulu donner en même temps une image de cette paix intérieure en établissant sur la terre une paix extérieure et visible. Cette paix et cette réunion d'un grand nombre de provinces en une même monarchie était favorable aux desseins de Dieu, par la facilité qu'elle donnait aux prédicateurs de l'Évangile de passer de province en province pour porter partout la lumière de la foi; et les peuples, n'étant point occupés par le trouble et le tumulte des guerres, écoutaient avec liberté ce qu'on leur prêchait, et l'embrassaient avec joie lorsque Dieu ouvrait leurs cœurs par sa grâce.

C'est ainsi que Dieu, unique arbitre de tous les événements humains, décide en maître du sort des empires, en prescrit la forme, en règle les limites, en marque la durée, faisant servir les passions et les crimes même des hommes à l'exécution de ses desseins sur le genre humain, pleins de bonté et de justice; et que, par les ressorts cachés d'une sagesse qu'on ne peut trop admirer, il dispose de loin, et sans que les hommes s'en aperçoivent, les préparatifs de la grande œuvre à laquelle tout le reste se rapporte, qui est l'établissement de l'Église et le salut des élus.

[1] M. de Tillemont, Vie d'Aug.

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

Il me reste, dans cette quatrième partie, à parler de la Fable et des antiquités. Je le ferai en très-peu de mots.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FABLE.

Il n'y a guère de matière, dans ce qui regarde l'étude des belles-lettres, qui soit ni d'un plus grand usage que celle dont je parle ici, ni plus susceptible d'une profonde érudition, ni plus embarrassée d'épines et de difficultés. Mon dessein n'est pas de percer ces obscurités, ni de les éclaircir, mais seulement d'exhorter les jeunes gens à ne pas négliger une étude dont ils peuvent retirer beaucoup de fruit. Pour cela je me bornerai à deux réflexions, que je ne toucherai même que fort légèrement; dont l'une regardera l'origine de la Fable, et l'autre son utilité.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine de la Fable.

La Fable, qui est un mélange et un composé de faits réels et de mensonges embellis et ornés, est née de la vérité, c'est-à-dire de l'histoire tant sacrée que profane, dont plusieurs événements ont été altérés en différentes manières et en différents temps, soit par les opinions populaires, soit par les fictions poétiques.

Première source de la Fable. Altération des faits de l'histoire sainte. Je dis que la Fable est née en partie de l'histoire sainte, et c'est là sa première et sa principale origine. La famille de Noé, instruite parfaitement de la religion par ce saint patriarche, conserva quelque temps le culte du vrai Dieu dans toute sa pu-

reté; mais lorsque, après avoir inutilement entrepris la construction de la tour de Babel, elle se fut séparée, et qu'elle se répandit en différentes contrées, la diversité de langage et de demeure fut bientôt suivie de l'altération du culte. La vérité, qui jusque-là n'avait été confiée qu'au canal seul de la vive voix, sujet à mille variations, et qui n'était point encore fixée par l'écriture, gardienne sûre des faits; la vérité, dis-je, s'obscurcit par un nombre infini de fables, dont les dernières augmentèrent beaucoup les ténèbres que les plus anciennes y avaient déjà répandues.

La tradition des grands principes et des grands événements se conserva parmi tous les peuples, non sans quelque mélange de fictions, mais avec des traces de vérité évidentes et tout à fait reconnaissables: preuve certaine que ces peuples étaient tous sortis de la même origine.

De là ce sentiment, répandu chez tous les peuples, d'un Dieu souverain, tout-puissant, maître et créateur de l'univers; et, ce qui en est une suite, de la nécessité d'un culte extérieur par des cérémonies et des sacrifices. De là le consentement uniforme et général sur certains faits: la création de l'homme par les mains de Dieu même; son état de bonheur et d'innocence, marqué par le siècle d'or, où la terre, sans être arrosée de ses sueurs ni cultivée par un pénible travail, lui fournissait tout en abondance; la chute du même homme, source de tous ses malheurs, suivie d'un déluge de crimes, qui attira celui des eaux; le genre humain sauvé par une arche qui s'arrêta sur une montagne; et ensuite la propagation du genre humain par un seul homme et par ses trois fils.

Mais le détail des actions particulières étant moins important, et par cette raison moins connu, fut bientôt altéré par des fables et par des fictions, comme on le voit clairement dans la famille même de Noé. Comme il fut père de trois enfants, et que les peuples qui en étaient descendus se répandirent après le déluge dans les trois différentes parties de la terre, cette histoire a donné lieu à la fable de Saturne, dont les trois enfants, si l'on en croit les poëtes, partagèrent entre eux l'empire du monde.

Cham est le même qu'Ammon, c'est-à-dire Jupiter. *Japhet,*

connu sous ce nom dans les poëtes, fut aussi adoré sous celui de Neptune, parce que les pays maritimes lui échurent. La postérité de *Sem*, plus religieuse dans plusieurs de ses descendants, a laissé son nom dans un oubli qui l'a fait prendre pour le dieu des morts et de l'oubli.

Il est aisé de voir sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils.

Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales venait d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne, c'est-à-dire de Noé.

La sévère punition de celui qui avait vu la nudité de Noé a laissé parmi les païens la mémoire de l'indignation de Saturne, qui, selon Callimaque [1], fit une loi irrévocable, que quiconque aurait une pareille témérité à l'égard des dieux perdrait aussitôt la vue.

Quels rapports ne trouve-t-on point entre Moïse et Bacchus, et ainsi de beaucoup d'autres!

Voilà donc certainement une des sources de la Fable, qui est l'altération des faits et des événements de l'histoire sainte.

Seconde source de la Fable : ministère des anges. Le ministère des anges, à l'égard des hommes, en a été une autre. Dieu, qui avait associé les anges à sa nature spirituelle, à son intelligence, à son immortalité, a voulu encore les associer à sa providence dans le gouvernement du monde, soit en ce qui concerne la nature et les éléments, soit en ce qui a rapport à la conduite des peuples. L'Écriture [2] nous parle d'anges qui président aux eaux, aux vents, aux foudres, aux tonnerres, aux tremblements de terre. Elle nous en montre d'autres qui, armés d'une épée foudroyante, ravagent toute l'Égypte, font périr par la peste dans Jérusalem un peuple innombrable, exterminent l'armée d'un prince impie. Il y est fait aussi mention d'un ange [3], prince et protecteur de l'empire des Perses; d'un autre, prince de celui des Grecs; de l'archange Michaël, prince du peuple de Dieu. Le ministère extérieur des anges est aussi ancien que le monde,

[1] Callimachi Hymn. εἰς λοῦτρα τῆς Πάλλαδος.

[2] Apoc. c. 7, v. 1; c. 8, v. 1-5 et 7; c. 16, v. 5.

[3] Dan. c. 10, v. 10 et 21.

comme on le voit par l'exemple du chérubin placé à la porte du paradis terrestre pour en garder l'entrée.

Noé et les patriarches étaient parfaitement instruits de cette vérité, qui les intéressait très-vivement; et ils avaient eu soin sans doute d'en instruire leurs familles, qui, peu à peu, perdant les idées plus pures et plus spirituelles d'une Divinité cachée et invisible, ne furent plus attentifs qu'aux ministres de ses bienfaits et de ses vengeances. Il a pu arriver de là que les hommes se soient formé l'idée de dieux, dont les uns présidaient aux fruits de la terre, d'autres aux fleuves, ceux-là à la guerre, ceux-ci à la paix, et ainsi de tout le reste; de dieux dont le pouvoir et le ministère étaient bornés à certaines contrées et à certains peuples, mais qui tous étaient soumis à l'autorité d'un dieu suprême.

Troisième source de la Fable. Détail où entre la Providence dans le gouvernement du monde. Un autre principe de religion, gravé généralement dans l'esprit de tous les peuples, a donné lieu encore à la multiplicité des divinités païennes : c'est la persuasion où l'on a toujours été que la providence divine préside à tous les événements humains, grands ou petits, et qu'aucun, sans exception, n'échappe à son attention ni à ses soins. Mais les hommes, effrayés du détail immense où il fallait que la Divinité descendît, ont cru la devoir soulager en donnant à chaque dieu en particulier une fonction propre et personnelle : *singulis rebus propria dispertientes officia numinum*[1]. Le soin de toute la campagne aurait donné trop d'affaires à un dieu seul : les terres étaient confiées à l'un, les montagnes à l'autre, les collines à un troisième, les vallées à un autre encore. Saint Augustin compte une douzaine de divinités différentes, toutes occupées autour d'un chalumeau de blé, dont chacune d'elles, selon sa destination, prend un soin particulier dans les différents temps, depuis le premier moment que la semence a été jetée en terre, jusqu'à ce que le blé soit parfaitement mûri.

Outre la foule de dieux du bas étage destinés à ces menues

[1] S. Aug. de Civit. Dei. lib. 4, c. 8.

fonctions[1], il y en a d'autres, dit saint Augustin[2], plus considérables[3] et d'un rang plus élevé, parce qu'apparemment ils ont une plus noble part au gouvernement du monde.

Quatrième source de la Fable. Corruption du cœur humain, qui a voulu autoriser ses crimes et ses passions. Mais[4], ajoute le même Père, ce sont ces dieux-là mêmes, plus importants et plus renommés, que la Fable a le plus décriés et diffamés, en leur attribuant les crimes les plus honteux et les désordres les plus détestables, des meurtres, des adultères, des incestes; au lieu que par rapport à ces petits dieux, leur obscurité et leur bassesse, en les laissant dans l'oubli, a mis leur honneur en sûreté. Et ceci a encore été une source féconde de fictions que la corruption du cœur de l'homme a fournie à la Fable, pour pallier et excuser les désordres les plus affreux par l'exemple des dieux mêmes.

Il n'y avait point d'infamie qui ne fût autorisée et même consacrée par le culte qu'on rendait à certains dieux. On chantait dans la solennité de la mère des dieux des chansons dont la mère d'un comédien aurait rougi[5] : et Scipion Nasica, qui fut choisi par le sénat, comme le plus honnête homme de la république, pour aller recevoir sa statue, aurait été bien fâché que sa mère eût été déesse à ce prix, et eût tenu la place de Cybèle.

Les philosophes blâmaient toutes ces impures cérémonies[6], mais timidement, à voix basse, et seulement dans l'enceinte de leurs écoles. Religieux parmi leurs disciples, ils suivaient le peuple dans les temples et aux théâtres, où ces abominations avaient lieu[7]; et Sénèque, dans un ouvrage que nous avons perdu, où il invectivait avec la dernière force contre ces superstitions sacriléges, déclare pourtant que le sage s'y conformera au dehors pour suivre les lois de l'État, quoiqu'il sache bien qu'un tel

[1] « Illam quasi plebeiam numinum multitudinem minutis opusculis destinatam. » (S. Aug. *de Civit. Dei*, lib. 7, c. 2.)

[2] De Civit. Dei, lib. 7, c. 2.

[3] « Numina selecta dicuntur.... quia opera majora ab his administrantur in mundo. » (Id. ibid.)

[4] « Illam infimam turbam ipsa ignobilitas texit, ne obrueretur opprobriis... Vix selectorum quispiam, qui non in se notam contumeliæ insignis acceperit. » (Id. ibid., c. 4.)

[5] Id. lib. 2, cap. 4 et 5.

[6] « Etsi non libere prædicando, saltem utcumque in disputationibus mussitando, talia se improbare testati sunt. » (Id. lib. 6, cap. I.)

[7] Id. lib. 6, c. 10

culte, loin de plaire aux dieux, n'est capable que de les irriter : *Quæ omnia sapiens servabit, tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata.*

Cinquième source de la Fable: Honneurs rendus aux parents, aux inventeurs des arts, aux héros, etc. Je ne me propose pas de rapporter ici toutes les sources dont la Fable est sortie, mais d'en indiquer seulement quelques-unes des plus connues. On peut mettre dans ce nombre le sentiment d'admiration ou de reconnaissance qui a porté les hommes à attacher l'idée de divinité à tout ce qui frappait leur vue, ou qui les touchait de près, ou qui paraissait leur procurer quelque utilité : tels que sont le soleil, la lune, les étoiles; les pères à l'égard de leurs enfants, et les enfants à l'égard de leurs pères; les personnes qui avaient inventé ou perfectionné les arts utiles au genre humain; les héros qui s'étaient distingués dans la guerre par un courage extraordinaire, ou qui avaient purgé la terre des brigands ennemis du repos public; enfin tous ceux qui par quelque vertu ou quelque action éclatante paraissaient au-dessus du commun des hommes. Et l'on sent bien, sans que j'en avertisse, que l'histoire profane, aussi bien que la sacrée, a donné lieu à tous ces demi-dieux et à ces héros que la Fable a placés dans le ciel, en réunissant souvent sur la tête et sous le nom d'un seul des actions très-séparées et pour les temps, et pour les lieux, et pour les personnes

ARTICLE II.

De l'utilité de la Fable.

Ce que j'ai dit jusqu'ici de l'origine des fables, qui doivent leur naissance à la fiction, à l'erreur, au mensonge, à l'altération des faits historiques, et à la corruption du cœur humain, peut donner lieu à une question, et faire demander s'il est fort à propos d'instruire des enfants chrétiens de toutes les folles inventions et des rêveries absurdes dont il a plu au paganisme de remplir les livres de l'antiquité.

Cette étude, quand elle est faite avec les précautions et la sa-

gesse que demande et qu'inspire la religion, peut être d'une grande utilité pour les jeunes gens.

Premièrement, elle leur apprend ce qu'ils doivent à Jésus-Christ, leur libérateur, qui les a arrachés de la puissance des ténèbres pour les faire passer à l'admirable lumière de l'Évangile. Avant lui, qu'étaient les hommes, même les plus sages et les plus réglés, ces célèbres philosophes, ces grands politiques, ces fameux législateurs de la Grèce, ces graves sénateurs de Rome, en un mot toutes les nations du monde les mieux policées et les plus éclairées? La Fable nous l'apprend. C'étaient des adorateurs aveugles du démon, qui fléchissaient le genou devant l'or, l'argent et le marbre; qui offraient de l'encens et des prières à des statues sourdes et muettes; qui reconnaissaient, pour dieux, des animaux, des reptiles, des plantes même; qui ne rougissaient pas d'adorer un Mars adultère, une Vénus prostituée, une Junon incestueuse, un Jupiter souillé de tous les crimes, et digne, par cette raison, de tenir le premier rang parmi les dieux.

Quelles impuretés, quelles abominations ne régnaient point dans leurs cérémonies, dans leurs solennités, dans leurs mystères! les temples des dieux étaient des écoles de désordre; leurs tableaux, des invitations au crime; leurs bois sacrés, des lieux de prostitution; leurs sacrifices, un mélange affreux de superstitions et de cruautés.

Voilà ce qu'ont été tous les hommes, à l'exception du peuple juif, pendant plus de deux mille ans; voilà ce qu'ont été nos pères, et ce que nous serions encore nous-mêmes si la lumière de l'Évangile n'eût dissipé nos ténèbres. Chaque histoire de la Fable, chaque circonstance de la vie des dieux, doit nous remplir en même temps de confusion, d'admiration, de reconnaissance, et semble nous crier à haute voix ce que saint Paul disait aux Éphésiens : *Souvenez-vous*, et ne l'oubliez jamais, *qu'étant gentils par votre origine..... vous n'aviez point l'espérance des biens promis, et que vous étiez sans dieu en ce monde*[1].

Un second avantage de la Fable, c'est qu'en nous découvrant les cérémonies absurdes et les maximes impies du paganisme,

[1] 2. Eph. II, 12.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

elle doit nous inspirer un nouveau respect pour l'auguste majesté de la religion chrétienne, et pour la sainteté de sa morale. L'histoire ecclésiastique[1] nous apprend qu'un saint évêque[2], pour achever de décrier l'idolâtrie dans l'esprit des fidèles, produisit à la lumière et exposa aux yeux du public tout ce qui se trouva dans l'intérieur d'un temple qu'il avait fait démolir : des ossements d'hommes, des membres d'enfants, immolés aux démons, et beaucoup d'autres vestiges du culte sacrilége que les païens rendaient à leurs divinités. C'est à peu près l'effet que doit produire dans l'esprit de toute personne sensée l'étude de la Fable ; et c'est aussi l'usage qu'en ont fait les saints Pères et tous les apologistes de la religion chrétienne.

Il est impossible d'entendre les livres qu'ils ont composés sur ce sujet, sans avoir quelque connaissance des fables. Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre *de la Cité de Dieu*, et qui a fait tant d'honneur à l'Église, est en même temps et une preuve de ce que j'avance, et un parfait modèle de la manière dont on doit sanctifier les études profanes. Il en faut dire autant des autres Pères qui ont travaillé sur le même plan dès les premiers siècles de l'Église : Théophile d'Antioche, Tatien, Arnobe, Lactance, Théodoret, Eusèbe de Césarée, et surtout saint Clément d'Alexandrie, dont les Stromates sont un livre fermé et inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition ; au lieu que la connaissance des fables en facilite infiniment l'intelligence, ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

C'en est encore un d'une fort grande étendue, et particulier aux jeunes gens pour qui j'écris, que l'intelligence des auteurs, soit grecs, soit latins, soit français même, dans la lecture desquels on est souvent arrêté tout court, si l'on n'a quelque teinture de la Fable. Je ne parle pas seulement des poëtes, dont on sait qu'elle est comme le langage naturel : elle est souvent employée aussi par les orateurs ; et elle leur fournit quelquefois, par d'heureuses applications, des traits fort vifs et fort éloquents. Tel est, par exemple, entre beaucoup d'autres, celui qu'on

[1] Theodor. 5, c. 22 ; Ruff. 11, c. 22 et 23 ; Socr. 5, c. 16.

[2] Théophile, évêque d'Alexandrie, très-zélé contre l'idolâtrie, mais qui, excepté sous ce rapport, merite très-peu le nom de saint. Voy. Tillemont, *Hist. Eccléc.* t. XI, art. 6. (Note de Crévier.)

trouve dans une harangue de Cicéron[1] au sujet de Mithridate, roi de Pont. L'orateur marque que ce prince, fuyant devant les Romains après la perte d'une bataille, trouva le moyen d'échapper aux mains avares des vainqueurs en répandant sur la route, d'espace en espace, une partie des trésors et des dépouilles que lui avaient acquis ses conquêtes passées : à peu près, dit-il, comme on rapporte que Médée, poursuivie par son père dans la même région, répandit sur les chemins les membres de son frère Absyrte, dont elle avait coupé le corps en pièces, afin que le soin de ramasser ses membres épars, et la douleur dont un si triste spectacle pénétrerait un père, retardassent la vivacité de sa poursuite. La ressemblance est parfaite; si ce n'est, comme le remarque Cicéron, que ce fut la tristesse qui arrêta Ééta, père de Médée, et la joie, les Romains.

Il est d'autres espèces de livres exposés aux yeux de tout le monde, les tableaux, les estampes, les tapisseries, les statues. Ce sont autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la Fable, qui souvent en est l'explication et le dénoûment. Il n'est pas rare que dans les entretiens on parle de ces matières. Ce n'est point, ce me semble, une chose agréable, que de demeurer muet et de paraître stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit, pendant la jeunesse, d'une chose qui coûte fort peu à apprendre.

Toutes ces raisons m'ont toujours fait souhaiter qu'on travaillât à une histoire de la Fable, qui pût être mise entre les mains de tout le monde, et qui fût faite exprès pour les jeunes gens. Le livre du père Gautruche est à peu près de ce genre; mais il n'a pas assez d'étendue, non plus que le traité du père Jouvency, dont le titre est *Appendix de Diis*, et qui d'ailleurs est excellent. Celui de M. l'abbé Banier renferme en trois tomes une grande partie de ce qu'on peut désirer sur la Fable, dont il tire le fond de l'histoire même, ce qui est en ce genre le meilleur système, et dont il explique les différentes sources avec beaucoup de solidité et d'érudition : mais cet ouvrage est trop savant et trop étendu pour les jeunes gens, comme le serait aussi celui du père Tournemine, dont il nous a tracé un plan qui ferait désirer que l'ouvrage fût achevé. On a donné, depuis peu, un livre

[1] Pro leg. Manil. n. 2 '.

qui a pour titre, *Dictionnaire de la Fable*[1]; il peut être fort utile pour s'éclaircir soi-même sur les difficultés qu'on trouve dans ses lectures sur la Fable, mais ce n'en est pas une histoire suivie.

On pourrait en donner une, renfermée en un seul tome, qui fût d'une raisonnable étendue, où l'on rapporterait les faits les plus considérables et les plus connus, et qui peuvent le plus contribuer à l'intelligence des auteurs. Il serait bon, ce me semble, d'éviter ce qui n'a rapport qu'à l'érudition, et qui rendrait l'étude de la Fable plus difficile et moins agréable; ou, du moins, de rejeter dans de courtes notes les réflexions qui seraient de ce genre. Mais, avant tout, il faudrait en écarter avec une sévérité inflexible tout ce qui pourrait nuire à la pureté des mœurs, et n'y laisser, non-seulement aucune histoire, mais aucune expression, qui pût blesser, le moins du monde, des oreilles chastes et chrétiennes.

CHAPITRE II.

DES ANTIQUITES.

Outre les événements contenus dans l'histoire, et les réflexions qui en sont une suite naturelle, cette étude renferme encore une autre partie, moins nécessaire et moins agréable, à la vérité, mais qui peut être fort utile, si elle se fait avec goût et discernement : je veux dire la connaissance des usages, des coutumes, et de tout ce qu'on entend par le nom d'*antiquités*. Il me semble qu'il en est à peu près de ceux qui étudient l'histoire, comme des voyageurs. Ceux-ci, pour l'ordinaire, se proposent un certain but, qui est d'arriver dans leur patrie, ou dans quelque autre lieu où leurs affaires et leurs intérêts les appellent : et c'est ce but, ce motif, qui les fait agir et les met en mouvement. Ils ne laissent pas néanmoins, s'ils en ont le loisir, et s'ils se piquent de curiosité, d'examiner, chemin faisant, ce qui se rencontre sur leur route de plus remarquable, et d'en faire des espèces

[1] Le petit dictionnaire de Chompré. — L.

de journaux et de mémoires pour leur usage particulier. Voilà ce qu'on doit aussi pratiquer en étudiant l'histoire; c'est-à-dire que, outre la suite des faits et des événements, et les sages réflexions auxquelles ils donnent lieu, on doit encore y ramasser avec soin tout ce qui regarde les usages, les coutumes, les lois, les arts, et mille autres connaissances curieuses qui servent à orner l'esprit, et qui contribuent aussi beaucoup à l'intelligence parfaite de l'histoire.

Utilité de l'étude des antiquités.

Cette étude est, jusqu'à un certain point, d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle, il y a dans tous les auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons, qu'on ne peut entendre : sans elle, il n'est presque pas possible de faire un pas, dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connaissance de l'antiquité donnerait la solution. Qu'on parcoure seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple romain renferme celle de presque toutes ses lois et ses coutumes, et l'on reconnaîtra de quelle utilité et de quel secours est l'étude dont je parle.

Je sais que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers et ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure et mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines et épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus et de plus inconnu, et qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il serait souvent plus utile d'ignorer que de savoir. Sénèque [1], en plus d'un endroit, se plaint que ce mauvais goût, qui avait pris naissance chez les Grecs, était passé chez les Romains, et commençait à saisir la nation. Il remarque qu'il y a [2], en ma-

[1] « Ecce Romanos quoque invasit inane studium supervacua discendi. » (Lib. *de Brev. vitæ*, cap. 14.)

[2] « Plus scire velle, quam sit satis, intemperantiæ genus est... An tu existimas reprehendendum, qui supervacua usu sibi comparat, et pretiosarum rerum pompam in domo explicat? non putas eum, qui occupatus est in supervacua litterarum suppellectile? Quid quod ista liberalium artium consectatio molestos, verbosos, intempestivos, sibi placentes facit, et ideo non dicentes necessaria, quia supervacua didicerunt. » (*Epist.* 88.)

tière d'étude comme dans le reste, un excès et une intempérance vicieuse; qu'il n'est pas moins blâmable de faire à grands frais un amas de connaissances inutiles, que de meubles superflus; que cette sorte d'érudition n'est propre qu'à faire d'importuns discoureurs, sottement entêtés de leur mérite, et qui dans le fond sont de vrais ignorants. Il parle de Didyme, ce fameux grammairien, qui avait composé quatre mille volumes où il examinait une infinité de questions inutiles, qui n'étaient bonnes qu'à être oubliées. Je le trouverais, dit Sénèque, bien malheureux s'il avait été condamné, je ne dis pas à composer, mais seulement à lire un si grand nombre de livres : *Quatuor millia librorum Didymus grammaticus scripsit; miser, si tam multa supervacua legisset.*

Juvénal [1] se moque aussi, avec raison, du mauvais goût de ceux de son temps, qui exigeaient qu'un précepteur fût en état de répondre, sans préparation, sur mille questions absurdes et ridicules. En effet, c'est bien peu connaître le prix du temps, et bien mal placer sa peine et son travail, que de les employer à l'étude de choses obscures et difficiles, et en même temps, comme le dit Cicéron [2], non nécessaires, et quelquefois même vaines et frivoles.

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum [3].

Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appliquant à l'histoire et aux antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, et gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintilien [4], que c'est une sotte et pi-

[1] . . . . . Sed vos sævas imponite leges,
Ut præceptori verborum regula constet;
Ut legat historia; auctores noverit omnes
Tanquam ungues digitosque suos, ut forte rogatus
Dum petit aut thermas, aut Phœbi balnea, dicat
Nutricem Anchisæ, nomen patriamque novercæ
Anchemoli; dicat quot Acestes vixerit annos,
Quot Siculus Phrygibus vini donaverit urnas.
(Juvenal. lib. 3, sat. 7.) [v. 229-236.]

[2] « Alterum est vitium quod quidam nimis magnum studium multamque operam in res obscuras atque difficiles conferunt, easdemque non necessarias. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 18.)

[3] Martial.

[4] Quint. l. I, cap. 8.

toyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables; qu'une telle occupation use et consume mal à propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses; et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur, aliqua nescire.*

Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières, sèches pour l'ordinaire et rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés et les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens, pour ainsi dire, que la fleur, de réveiller leur goût et de piquer leur curiosité par des traits singuliers et frappants; en un mot, de leur faire désirer et attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

Avec ces précautions, on ne peut trop recommander l'étude des antiquités, ni aux écoliers ni aux maîtres. Ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non-seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier et à enseigner les belles-lettres. L'université, dans tous les temps, s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vu sortir de son sein des savants en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature et à la nation par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnèbe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres, qui ont enseigné ou étudié dans l'université de Paris.

C'est à nous à soutenir leur gloire, et à regarder leur réputation comme un riche et précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, et ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse et notre indolence. Nous voyons plusieurs de nos confrères se distinguer dans l'université, chacun selon son goût et son attrait, en différents genres de littérature : composition en prose ou en vers grecs et latins; étude profonde de la rhétorique et des anciens rhéteurs, de la poétique et des maîtres qui en ont traité, de la grammaire en général et de toutes ses parties; connaissance

exacte des auteurs anciens, de l'histoire, tant grecque que romaine, et des antiquités de l'une et de l'autre nation. Une noble émulation nous est permise en ce point. Nous devons, tous tant que nous sommes, faire effort pour atteindre, et même, s'il se peut, pour passer ceux qui jusqu'ici nous ont devancés.

Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'université, mais de l'honneur de la nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, et par les grands et doctes ouvrages dont ils enrichissent le public. Ils ne peuvent disputer aux Français celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence et la poésie, l'étude des belles-lettres, la finesse et la délicatesse de la composition ; le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin et avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être fort précieuse; et la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses, le bon goût des belles-lettres et celui de l'érudition.

Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, et elles doivent se prêter un mutuel secours. En effet, l'érudition brille tout autrement quand elle est soutenue d'une composition fine et délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce, et de beaucoup d'autres illustres savants qui ont fait tant d'honneur à la littérature ; et, d'un autre côté, la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité et la multiplicité des pensées et des choses que l'érudition lui fournit.

Je ne sais si l'amour de la patrie, et la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent; mais il me semble que les deux caractères dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des mémoires qu'a donnés au public l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. On y trouve une grande partie des antiquités expliquées avec beaucoup

de netteté et d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que j'en rapporte ici. Le double titre d'inscriptions et de belles-lettres que porte cette académie marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la littérature à la profondeur de l'érudition. Pour ne point parler de beaucoup d'autres savants académiciens, tels qu'étaient M. l'abbé Fraguier et M. l'abbé Massieu, elle a perdu, depuis peu, un excellent sujet, qui réunissait dans un degré éminent ces deux qualités : je parle de M. Boivin le jeune, professeur royal en langue grecque, garde de la bibliothèque du Roi, et l'un des quarante de l'Académie française. Il avait une vaste érudition; et je ne sais si dans toute l'Europe il y avait un homme qui possédât la langue grecque plus parfaitement que lui. Mais en même temps il composait dans les trois langues, grecque, latine et française, soit en prose, soit en vers, avec une extrême délicatesse. Plusieurs de nos plus habiles professeurs de l'université ne manquaient jamais de lui montrer leurs compositions, et ils se trouvaient toujours bien de sa critique également modeste et judicieuse. Pour moi, quoiqu'il fût mon cadet pour l'âge, je l'ai toujours regardé comme mon maître pour les belles-lettres, surtout pour le grec; et je lui dois une grande partie du peu que je sais.

C'est à cette érudition que doivent tendre les jeunes maîtres qui songent à faire des études sérieuses, et à conduire celles des autres. La longueur et la difficulté du travail ne doivent point les rebuter. En consacrant tous les jours un certain temps réglé à la lecture des anciens auteurs, ils feront peu à peu un amas de richesses dont ils seront eux-mêmes étonnés dans la suite. Il ne s'agit que de commencer, de mettre le temps à profit, et de faire ses remarques avec ordre et clarté. Pour savoir ce qu'il est à propos d'observer dans ses lectures, il faudrait déjà avoir quelque goût et quelque teinture d'érudition. Ainsi, pour me renfermer dans celle dont il s'agit ici, il serait à souhaiter qu'un maître, avant que de s'engager dans l'étude des anciens historiens, eût parcouru au moins ce que Rosinus a écrit sur les antiquités romaines. Ce travail n'est pas de longue haleine; et il peut cependant être d'un grand usage pour les jeunes maîtres dans la lecture des auteurs, en les rendant attentifs à plusieurs choses

qui sans cela pourraient leur échapper. On a un petit traité latin du P. Cantel, jésuite, intitulé *de romana Republica*, qui est fort propre pour les commençants. Il y en a un français, mais fort abrégé, qui a pour titre, *Abrégé des antiquités romaines*, qu'on pourrait mettre entre les mains des jeunes gens, jusqu'à ce qu'on en ait fait un exprès pour eux ; et j'espère que quelque habile maître voudra bien se charger de ce petit ouvrage.

On peut rapporter à sept ou huit chefs une bonne partie de ce qui regarde les antiquités : la religion, le gouvernement politique, la guerre, la navigation, les monuments et édifices publics, les jeux, les combats, les spectacles, les arts et les sciences, les usages de la vie commune, comme les repas, les habits, les monnaies, etc.

Chacune de ces parties en renferme beaucoup d'autres. Par exemple, sous le titre de *religion* sont compris les dieux, les prêtres, les temples; les vases, meubles, instruments employés à divers actes de religion; les sacrifices, les fêtes, les vœux et les oblations, les oracles et les présages : sous le titre de *gouvernement politique*, les comices ou assemblées, les différentes magistratures, les lois, les jugements ; et ainsi de tout le reste.

Il y a mille choses curieuses, et dignes certainement d'être observées, qu'un maître un peu versé dans cette étude fait remarquer à ses disciples, selon que l'occasion s'en présente ; et à la longue il leur remplit l'esprit d'un grand nombre de connaissances utiles et agréables, qui ne leur coûtent presque aucun travail. Quelques exemples en seront la preuve, et montreront combien l'étude des antiquités peut servir, soit pour exciter la curiosité des jeunes gens et leur inspirer du goût pour la lecture, soit même pour leur insinuer d'utiles principes par rapport aux mœurs et à la religion. Je me bornerai ici à un seul article qui regarde les arts, et je n'en traiterai qu'une très-médiocre partie.

FAITS ET RÉFLEXIONS SUR CE QUI REGARDE L'INVENTION DES ARTS.

Il est important, en lisant les auteurs, d'y remarquer soigneusement l'origine des arts et des sciences, leurs différents pro-

grès, leur décadence et leur chute, les faits rares et curieux qu'on y trouve sur ce sujet, les hommes illustres qui y ont excellé, les princes qui en ont fait fleurir l'étude en accordant leur protection aux personnes qui se distinguaient en quelque genre que ce fût; et l'on ne doit pas omettre les découvertes qui ont échappé aux recherches des anciens, et qui étaient réservées pour les siècles postérieurs. Je ne toucherai que les deux derniers articles, et je me contenterai d'en indiquer seulement quelques exemples. J'y joindrai quelque chose sur les mesures et les monnaies.

§ 1. *Découvertes échappées aux anciens.*

Les jeunes gens entendent souvent parler de cavalerie dans les descriptions de combats dont les auteurs sont pleins; mais il est rare qu'ils fassent attention à une chose fort étonnante en elle-même, et qu'on a de la peine à comprendre : c'est qu'anciennement les cavaliers ne se servaient point d'étriers. Il fallait donc, quand l'âge les appesantissait, qu'ils se fissent mettre à cheval par leurs écuyers, s'ils en avaient, ou qu'ils prissent l'avantage d'un terrain plus élevé, ou de quelque pierre, ou d'un tronc d'arbre. Plutarque observe que Gracchus [1] fit mettre sur les grands chemins, d'espace en espace, des pierres pour aider les cavaliers à monter à cheval.

On est surpris, avec raison, que les anciens n'aient point employé le verre pour leurs fenêtres. Le verre cependant était en usage chez eux. Sans parler des glaces et des miroirs dont les chambres étaient parées, on employait le verre pour faire des vases, des tasses, des gobelets, qui imitaient parfaitement le cristal, et qui n'étaient pas un des moindres ornements des buffets. Quoi de plus facile que d'en faire des vitres? Cependant les anciens ne s'en étaient point avisés [2].

Ils n'usaient point, non plus, de lin pour les chemises, qui contribuent beaucoup pourtant à la propreté et à la santé; et c'est une des raisons qui rendaient chez eux le bain absolument nécessaire.

[1] In Vita Gracchi.

[2] L'usage des *vitres* chez les Romains est prouvé, dit Winckelmann, par les morceaux de verre plat trouves à Herculanum. Lactance, au quatrième siècle (*de Opific. Dei*, c. 5), décrit des *vitrages* de la manière la plus formelle. — L.

On fait de même observer aux jeunes gens que plusieurs inventions des plus nécessaires à la vie, telles que sont les moulins à eau, les moulins à vent, les lunettes, la boussole, l'imprimerie, et d'autres choses pareilles, n'étaient point connues des anciens, et que nous devons la plupart de ces rares et précieuses inventions à des siècles de barbarie, où régnaient encore la grossièreté et l'ignorance que l'irruption des peuples du Nord, ennemis et destructeurs de tous les ouvrages de l'art, avaient répandues dans toute l'Europe. Quelles découvertes n'a-t-on point faites dans l'astronomie par le moyen des lunettes d'approche! Quel changement la boussole n'a-t-elle point apporté dans la navigation!

On ne manque pas, à cette occasion, de faire remarquer aux jeunes gens que l'invention des arts ne doit point être attribuée à l'industrie humaine seule, mais à une Providence particulière, qui, se cachant pour l'ordinaire sous des rencontres qui ne paraissaient que l'effet du hasard, a conduit les hommes par degrés à des découvertes merveilleuses, pour leur procurer, dans les temps marqués, les nécessités et les commodités de la vie. C'est une vérité que les païens mêmes ont reconnue; et Cicéron[1], parcourant ce qu'il y a de plus utile et de plus précieux dans la nature, avoue que tout cela serait demeuré enseveli dans l'oubli et caché dans les entrailles de la terre, si Dieu n'en avait donné la connaissance et l'usage à l'homme.

Pour appuyer cette réflexion et rendre cette vérité plus sensible, on explique en détail aux jeunes gens ce qui regarde la boussole, et un tel récit ne peut que leur faire beaucoup de plaisir. La boussole, leur dit-on, est une boîte où il y a une aiguille aimantée, et soutenue de telle sorte qu'elle peut tourner de tous côtés. Cette aiguille, par la vertu de l'aimant dont on l'a frottée, se dirige toujours d'une manière fixe, à peu de chose près, sur la ligne méridienne, tournant une de ses extrémités vers le nord et l'autre vers le midi; et par ce moyen elle découvre au pilote de quel côté est porté le vaisseau. Les anciens, avant l'invention de la boussole, ne pouvaient naviguer fort

[1] Cic. de Divinat l. I, n. 116.

loin en pleine mer, parce qu'ils n'avaient pour se conduire que le soleil et les étoiles; et quand ce secours leur manquait, ils allaient au hasard, et ne savaient de quel côté le vaisseau avançait. C'est pour cela qu'ils ne s'éloignaient pas beaucoup des côtes, et qu'ils n'osaient entreprendre des voyages de long cours. La boussole a levé ces difficultés, parce que, quelque temps qu'il fasse pendant le jour, et quelque obscurité qu'il y ait durant la nuit, elle montre toujours où est le nord et le midi, et, par une suite nécessaire, où est l'orient et l'occident, et fait connaître sûrement la route que tient le vaisseau.

La découverte du nouveau monde, et par conséquent le salut d'une infinité d'âmes, dépendait de l'invention de la boussole; et il est étonnant qu'elle ait été ignorée si longtemps, car elle n'est connue en Europe que depuis environ trois cents ans. Des deux vertus spécifiques qu'a la pierre d'aimant, les anciens en connaissaient une parfaitement, savoir, celle d'attirer et de soutenir le fer. Comment ne sont-ils point parvenus à découvrir l'autre, qui est de se tourner et de se fixer toujours vers le nord et le midi, découverte qui nous paraît maintenant si facile et si naturelle? Qui ne voit clairement que Dieu, qui rend les hommes attentifs ou distraits sur les effets de la nature, selon ses vues et son bon plaisir, avait réservé dans ses décrets éternels cette importante découverte pour les temps où il voulait que l'Évangile fût porté dans ces terres, inaccessibles jusque-là à nos vaisseaux, parce qu'elles étaient séparées de nous par des espaces immenses de mer qu'ils ne pouvaient traverser, et que Dieu n'avait point encore levé les barrières qui nous en avaient fermé l'entrée?

En parlant aux jeunes gens des vaisseaux des anciens, on les avertit qu'il y a une grande difficulté entre les savants pour expliquer comment les rangs de rames étaient disposés. Il y en a, dit le P. de Montfaucon, qui veulent qu'ils fussent mis en long, et à peu près comme sont aujourd'hui les rangs de rames dans les galères. D'autres (et il est lui-même de ce nombre) soutiennent que les rangs des birèmes, des trirèmes, des quinquérèmes ou pentères, et d'autres, multipliés jusqu'au nombre de quarante en certains vaisseaux, étaient les uns sur les autres, non perpendiculairement, ce qui aurait été impossible, mais oblique-

ment et comme par degrés ; et ils le prouvent par une infinité de passages d'auteurs. Mais ce qu'il y a de plus fort pour ce sentiment, c'est que les anciens monuments, surtout la colonne Trajane, nous représentent ces rangs les uns sur les autres. Cependant, ajoute le P. de Montfaucon, nos plus habiles gens de marine prétendent que cela est impossible. Tous ceux, dit-il, à qui j'en ai parlé, dont quelques-uns sont de la première distinction et d'une habileté reconnue de tout le monde, parlent de même.

Sans être fort habile dans la marine, on conçoit aisément qu'il devait y avoir une difficulté presque insurmontable dans la manœuvre des vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, tels que ceux de Ptolémée Philopator[1], roi d'Égypte, et d'Hiéron, roi de Syracuse. Le vaisseau d'Hiéron, fabriqué sous la direction d'Archimède, avait vingt rangs de rames, et l'autre quarante. Celui-ci était long de deux cent quatre-vingts coudées, large de trente-huit, et en avait de hauteur environ cinquante. Les rames de ceux qui tenaient le plus haut rang avaient de longueur trente-huit coudées. Il paraît, par la colonne Trajane, que dans les birèmes et dans les trirèmes il n'y avait qu'un rameur à chaque rame : il n'est pas aisé de décider pour les autres. Aussi Plutarque[2] remarque-t-il que le vaisseau de Ptolémée, plus semblable à un bâtiment immobile qu'à un navire, n'était que pour la pompe et le spectacle, et non pour l'usage. Tite-Live dit à peu près la même chose du navire de Philippe, roi de Macédoine, qui avait seize rangs de rames : *Jussus Philippus naves omnes tectas tradere ; quin et regiam unam inhabilis prope magnitudinis, quam sexdecim versus remorum agebant*[3]. Végèce ne compte entre les vaisseaux de raisonnable grandeur et propres pour la guerre, que les quinquérèmes et ceux de moindres rangs ; et il n'est guère parlé que de ceux-là dans les auteurs. Il paraît même que, depuis Auguste, on n'a guère employé d'autres vaisseaux à plusieurs rangs de rames que les trirèmes et les birèmes.

Mais, pour bien juger de la manœuvre de ces vaisseaux d'une

[1] On en peut voir la description dans Athénée, liv. 5.

[2] In Vita Demetr.

[3] Liv lib. 33, n. 30.

grandeur extraordinaire, il faudrait l'avoir vue de ses propres yeux. L'histoire[1] parle des navires de Démétrius, surnommé *le Poliorcète*, qui étaient à seize rangs de rames : avant lui on n'en avait point encore vu de tels. Leur agilité, dit Plutarque, leur vitesse et leur adresse à tourner, étaient encore plus admirables que leur grandeur énorme. Tout cela était de l'invention de ce prince, qui avait un merveilleux génie pour les arts, et qui inventa bien des choses inconnues aux architectes. Ces navires faisaient l'admiration des gens de son temps, qui n'auraient jamais pu croire que cela fût possible s'ils ne l'avaient vu.

J'ai fait ces remarques pour montrer combien il est important, en lisant les auteurs grecs et latins, d'être attentif à y observer exactement, dans les descriptions qu'on y trouve de flottes et de combats sur mer, tout ce qui a rapport à la construction des vaisseaux, à leurs formes et à leurs espèces différentes, et aux différents changements qui sont arrivés dans la marine par rapport à la navigation.

Je dois pourtant avertir les jeunes gens, en général, qu'il y a certains faits merveilleux rapportés par les anciens, sur lesquels il est bon de suspendre un peu sa croyance jusqu'à ce qu'on les ait examinés avec plus de soin. Pline[2] dit que du temps de Tibère on avait trouvé le secret de rendre le verre malléable; mais qu'on avait étouffé entièrement cette invention, de peur qu'elle ne fît perdre le prix et l'estime à l'or, à l'argent, et à toute sorte de métaux. Dion[3] rapporte l'histoire d'un ouvrier qui, ayant laissé tomber à dessein devant Tibère un vase de verre qu'il lui présentait, en ramassa sur-le-champ les morceaux, et, après les avoir un peu maniés, montra le vase entier et sans aucune fracture. D'autres auteurs, sur la foi de Pline, ont raconté le même fait. Cependant les savants assurent que la prétendue *malléabilité* du verre est une chimère, que la saine physique dément absolument. Aussi Pline avoue que ce qu'on en disait avait plus de cours que de fondement : *Ea fama crebrior diu quam certior fuit.*

Je ne sais si l'on peut faire plus de fond sur ce que le même

[1] Plut. in Vita Demetr. Diod. Sic. lib. 20.

[2] Lib. 36, c. 26.

[3] Lib. 57, pag. 617.

Pline[1] raconte d'un petit poisson appelé par les Grecs *echeneis*, et par les Latins *remora*, qui, s'étant attaché sous le gouvernail de la galère qui portait l'empereur Caligula, l'arrêta tout court, sans que quatre cents rameurs qui y étaient là pussent faire avancer.

§ II. *Honneurs rendus aux savants.*

Il y aurait beaucoup de choses à observer dans l'histoire ancienne sur ce qui regarde les honneurs rendus à ceux qui ont inventé ou perfectionné les arts, et en général aux savants du premier ordre qui se sont distingués d'une manière particulière: mais mon dessein ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, quelque intéressant qu'il fût pour nous.

On ne peut lire la lettre que Philippe[2], roi de Macédoine, écrivit à Aristote, sans être ravi d'admiration en voyant que ce prince préférait à la joie que lui avait causée la naissance d'un fils, celle qu'il aurait de lui donner pour maître le premier philosophe de son temps et le plus habile homme qui eût jamais été.

L'estime singulière que fit Alexandre le Grand des poésies d'Homère, et les égards qu'il eut, dans le sac de la ville de Thèbes, pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guère moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes; et on l'admire presque autant lorsque, déchargé du faste de la royauté, il aime à s'entretenir familièrement avec les célèbres peintres et sculpteurs de son temps, que lorsque, marchant à la tête de ses armées, il porte partout la terreur.

La protection éclatante que Mécène accorda aux gens de lettres, employant pour leur faire du bien tout le crédit qu'il avait auprès du prince, a rendu son nom immortel, et a procuré au siècle d'Auguste la gloire d'être regardé à jamais comme l'âge d'or de la littérature, et la règle du bon goût en tout genre d'érudition.

Quand on lit que le roi Catholique et le cardinal Ximenès[3], allant un jour à un acte public qui se soutenait dans la nouvelle université d'Alcala, voulurent que le recteur marchât au milieu

[1] Lib. 31, cap. 1.
[2] Aul. Gell. lib. 9, c. 3
[3] Hist. de Ximén. par M. Fléchier, lib. 6.

d'eux (prérogative que cette université a toujours conservée depuis), on sent bien que ce n'était point à la personne du recteur qu'ils rendaient cet hommage public, mais qu'en grand roi et en grand ministre ils voulaient, par là, inspirer le goût des lettres et des sciences, qui rendent toujours avec usure aux princes la gloire qu'elles en reçoivent.

Les priviléges singuliers que nos rois accordèrent autrefois à l'université de Paris, la mère et le modèle de toutes les autres, partaient du même principe; et la réputation qu'elle s'est acquise à elle-même et au monde chrétien montre que les rois nos fondateurs n'ont point été trompés dans leurs vues, qu'elle a remplies au delà de toutes leurs espérances. Il en sera ainsi dans tous les temps. Les arts et les sciences fleuriront toujours dans les États où elles seront honorées; et à leur tour elles honoreront infiniment les États et les princes qui les auront fait fleurir.

Je ne puis m'empêcher d'insérer ici un fait arrivé tout récemment et presque sous nos yeux, qui mérite d'être célébré dans toutes les langues, et inscrit en caractères éclatants dans tous les fastes de la littérature. C'est ce qui s'est fait en Angleterre dans les obsèques du célèbre M. Newton, l'Archimède de notre siècle par la sublimité de ses raisonnements dans la théorie, et par la force de son génie industrieux et inventif dans la pratique. Je ne ferai que transcrire ce qui se trouve dans le bel éloge qu'en fit M. de Fontenelle, avec son éloquence ordinaire, dans l'ouverture de l'Académie des sciences de l'année 1727.

« Son corps fut exposé sur un lit de parade dans la chambre « de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture « les personnes du plus haut rang et quelquefois les têtes cou- « ronnées. On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle « étant soutenu par milord grand chancelier, par les ducs de « Montrose et Roxbugh, et par les comtes de Pembrocke, de « Sussex et de Masclesfield. Ces six pairs d'Angleterre, qui firent « cette fonction solennelle, font assez juger quel nombre de « personnes de distinction grossirent la pompe funèbre. L'évê- « que de Rochester fit le service, accompagné de tout le clergé « de l'église. Le corps fut enterré près de l'entrée du chœur. Il « faudrait presque remonter chez les anciens Grecs, si l'on vou-

« lait trouver des exemples d'une aussi grande vénération pour « le savoir. La famille de M. Newton imite encore la Grèce de « plus près par un monument qu'elle lui fait élever, et auquel « elle emploie une somme considérable. Le doyen et le chapitre « de Westminster ont permis qu'on le construise dans un en- « droit de l'abbaye qui a été refusé à la plus haute noblesse. La « patrie et la famille ont fait éclater pour lui la même reconnais- « sance que s'il les avait choisies. »

Je n'ai pas besoin de prier qu'on me pardonne cette digression. Pour peu qu'on soit sensible au bien public et à l'honneur des lettres, il ne se peut qu'on ne soit vivement touché de cette espèce d'hommage solennel que la noblesse d'un puissant royaume, au nom, ce semble, de toute la nation, rend à la science et au mérite.

§ III. *Des mesures de temps et de lieux, et des monnaies anciennes.*

J'ajoute cet article, non pour entrer dans la discussion de ces matières, la plupart très-difficiles, mais pour en donner une légère connaissance aux jeunes gens, et pour mettre sous leurs yeux un tarif des différentes sommes qui se rencontrent souvent dans les auteurs, et qui par elles-mêmes ne présentent à l'esprit aucune idée claire de leur valeur. Pline[1] l'ancien dit que Roscius, le plus célèbre acteur de son temps, gagnait par an cinq cent mille sesterces : *Apud majores Roscius histrio* H-S *quingenta annua meritasse proditur.* On lit dans Paterculus[2], que Paul Émile mit dans le trésor public deux cents millions de sesterces : *Bis millies centies* H-S *ærario contulit.* De jeunes gens ne connaissent point nettement la valeur de ces sommes. Le tarif leur apprend en un coup d'œil que la première somme est de 62,500 liv., et la seconde de vingt-cinq millions de notre monnaie.

1. *Mesures de temps.*

Les Grecs comptaient par olympiades, dont chacune comprenait l'espace de quatre années entières. Et ces olympiades

[1] Lib. 7, c. 39. — [2] Lib. 1, cap. 9.

prenaient leur nom des jeux olympiques, qui se célébraient dans le Péloponèse, auprès de la ville de Pisa, autrement dite *Olympia*. La première olympiade, où Corébus remporta le prix, commence, selon Ussérius, à l'été de l'année du monde 3228.

Varron place la fondation de Rome à la troisième année finissante de la sixième olympiade, qui est l'an du monde 3251, selon Ussérius, et avant Jésus-Christ 753. Caton la place deux ans plus tard. Ussérius ne suit ni l'un ni l'autre, et la met cinq ans plus tard que Varron. Tite-Live, selon M. Dodwell, a suivi le sentiment de Caton : c'est ce qui m'a déterminé à m'y attacher aussi, depuis que j'ai formé le dessein de travailler à l'histoire romaine. Ainsi je place, avec Caton, la fondation de Rome à la fin de la première année de la septième olympiade, qui est l'an du monde 3253, et avant Jésus-Christ 751.

Voilà les deux époques les plus nécessaires pour l'intelligence de l'histoire, les olympiades et la fondation de Rome, en y joignant celles du monde et de l'ère chrétienne.

2. *Mesures itinéraires.*

Le point est la moindre partie qui se puisse décrire.

Douze points font une ligne.

Douze lignes font le pouce.

Douze pouces font le pied.

Deux pieds et demi font le pas commun.

Deux pas communs, ou cinq pieds, font le pas géométrique.

Cela posé, voici les mesures itinéraires les plus connues :

Le *stade* était particulier aux Grecs, et il est de 125 pas géométriques[1]. Par conséquent il en faut 20 pour faire une lieue commune de France, qui est de 2500 pas.

[1] La longueur de ces diverses mesures est principalement établie sur celle du mille romain, dont la longueur moyenne est de 1475 mètres environ; il en résulte que

1° Le stade olympique ou grec, contenu 8 fois dans ce mille romain, est de 184 mèt. 37;

2° Le stade, de 10 au mille romain, de 147 mèt. 5;

3° La lieue gauloise, de 2213 mèt.

Quant aux mesures étrangères à la Grèce et à l'Italie, telles que le schène et la parasange, on les établit sur des étalons différents : mais la discussion à ce sujet mènerait beaucoup trop loin. — L.

Le *mille*, chez les Romains, est de 8 stades, ou de 1000 pas géométriques, un peu moins d'une demi-lieue.

La *lieue* des anciens Gaulois est de 1500 pas.

La *parasange*, chez les Perses, est ordinairement de 30 stades, c'est-à-dire d'une lieue et demie. Il y en a depuis 20 jusqu'à 60 stades.

Le *schène* le plus commun chez les Égyptiens est de 40 stades, et ainsi de deux lieues. Il y en a depuis 20 jusqu'à 120.

La *lieue commune* de France est de 2500 pas[1]; la *petite*, de 2000 pas; la *grande*, de 3000 pas. Quand on parle des lieues de France, on entend ordinairement les communes.

3. *Des monnaies anciennes.*

La dragme attique, à laquelle répond le denier romain, nous doit servir de règle pour connaître la valeur de toutes les autres monnaies. M. de Tillemont la fait monter à douze sous de notre monnaie; le père Lamy, à huit sous, à quelque chose près; M. Dacier, à dix sous. C'est à ce dernier sentiment que je m'en tiens, sans examiner ici les raisons de ces différences; seulement parce que cette manière de compter est la plus facile, et par conséquent la plus propre pour les jeunes gens. Je prends notre monnaie, en fixant le marc à vingt-sept livres tournois[2], ce qui est regardé par la plupart des nations de l'Europe comme le prix intrinsèque de l'argent.

Monnaies grecques.

L'*obole* attique est la sixième partie d'une dragme attique.

La *dragme* attique est composée de six oboles. Elle répond au denier romain, et vaut dix sous de France.

[1] Ce qu'on entend par *lieue commune* en France, c'est celle de 25 au degré terrestre, égale à 2280 toises environ; elle contient le mille romain trois fois, et le stade olympique 24 fois. — L.

[2] Il résulte des pesées les plus exactes, que le poids de la dragme attique est d'environ 82 grains d'argent; d'où il suit que le talent d'argent de 6000 dragmes pesait 53 livres 7 onces, ou 26 kilogrammes 173 grammes.

En comptant le marc d'argent à 27 livres tournois, comme le fait Rollin, on trouve que la dragme revenait à 9 sous, et le talent à 2700 livres : Rollin compte 10 sous et 3000 livres en nombre rond.

Mais comme le prix moyen actuel du marc d'argent est d'environ 54 francs, la dragme répond à 91 cent. 6, et le talent à 5500 francs.

Il s'ensuit que la différence de nos évaluations avec celles de Rollin est dans le rapport de 11 à 6, et repose sur celle du prix du marc d'argent aux deux époques. — L.

La *mine* attique vaut cent dragmes, et par conséquent 50 livres de France.

Le *talent* attique vaut soixante mines, et par conséquent 3000 livres de France.

Myriade est un mot grec qui signifie dix mille. Ainsi une myriade de dragmes signifie dix mille dragmes, et vaut 5000 livres.

Le *stater* attique était une monnaie d'or du poids de deux dragmes, qui valaient vingt dragmes d'argent, et par conséquent dix livres de France. Le *darique*, monnaie d'or des Perses, et celle qui portait le nom de Philippe, roi de Macédoine, *philippei*, étaient de la même valeur que le stater attique.

Le *sicle*, monnaie des Hébreux, valait quatre dragmes attiques, c'est-à-dire 40 sous.

Monnaies romaines.

L'*as* romain, autrement appelé *libra*, ou *pondo*, valait, dans son origine, la dixième partie du denier romain.

Le *petit sesterce*, *sestertius* ou *nummus*, était la quatrième partie du denier romain, et valait deux sous et demi de France. Il était d'abord marqué ainsi, L-L-S, parce qu'il valait deux *as*, ou deux livres et demie ; *sestertius* pour *semistertius*, comme qui dirait un demi ôté de trois. Ensuite les libraires ont mis une H pour les deux L-L, et ont ainsi marqué le sesterce, H-S.

Le *denier* était une petite pièce d'argent qui valait dix as quatre sesterces, et par conséquent dix sous de France [1].

Le *grand sesterce*, c'est-à-dire *sestertium*, au neutre, signifie une somme qui valait 1000 petits sesterces, 250 deniers romains, 125 livres de France.

Cette dernière somme se comptait diversement. *Decem sestertia*, dix grands sesterces, ou dix mille petits. *Centena millia* H-S ou *nummûm*, cent mille petits sesterces. *Decies centena millia* H-S, dix fois cent mille petits sesterces, ou un million

[1] Le denier, du temps de la république, pesait environ 74 grains d'argent. Sous les empereurs, le poids de cette monnaie s'affaiblit sensiblement, de sorte qu'une même somme de deniers ne représentait plus la même valeur. Ayant égard à cette diminution progressive, j'ai composé une table d'évaluation qui

de petits sesterces. Quelquefois on met l'adverbe seul, *decies;* et pour lors on sous-entend *centena millia* H-S.

Le nom de la monnaie d'or était *aureus* ou *solidus*. Il est estimé ordinairement dans les auteurs 25 deniers d'argent.

La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les temps. On peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité. Ainsi un talent d'argent vaut trois mille livres, un talent d'or trente mille livres. Maintenant la proportion de l'or à l'argent est à peu près de quinze à un.

comprend l'intervalle depuis la création de la monnaie d'argent à Rome jusqu'au règne de Néron. Je vais la reproduire ici; elle servira à rectifier les évaluations de Rollin, fondées sur une valeur du marc d'argent qui n'est plus la valeur actuelle. — L.

VALEUR DES MONNAIES DE COMPTE DES ROMAINS,

DEPUIS L'AN DE ROME 536 JUSQU'AU RÈGNE DE DOMITIEN.

MONNAIES.		ÉPOQUES.				
Sesterces.	Deniers.	de 536 à 720.	Auguste.	Tibère-Claude.	Néron.	Galba-Domitien.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4	1	82	79	78	73	70
8	2	1.64	1.59	1.56	1.47	1.41
12	3	2.46	2.38	2.34	2.20	2.12
16	4	3.27	3.18	3.12	2.94	2.83
20	5	4.09	3.97	3.89	3.67	3.55
24	6	4.91	4.77	4.67	4.41	4.24
28	7	5.73	5.56	5.45	5.14	4.95
32	8	6.55	6.36	6.23	5.88	5.66
36	9	7.36	7.15	7.01	6.62	6.36
40	10	8.19	7.95	7.79	7.35	7.08
Aur.* 100	25	20.47	19.87	19.48	18.38	17.79
400	100	81.88	79.52	77.93	73.52	70.77
800	200	163.77	159.04	155.87	147.04	141.44
1,200	300	245.65	238.55	233.80	220.57	212.32
1,600	400	327.53	318.07	311.73	294.09	283.09
2,000	500	409.42	397.60	389.67	367.62	353.86
2,400	600	491.30	477.11	467.60	441.14	464.64
2,800	700	573.19	556.63	545.54	514.67	495.41
3,200	800	655.07	636.15	623.47	588.19	566.18
3,600	900	736.95	715.67	701.41	661.71	636.95
4,000	1,000	818.83	795.19	779.34	735.24	707.73
40,000	10,000	8,183.33	7,951.91	7,793.42	7,352.39	7,077.29
400,000	100,000	81,833.33	79,519.10	77,934.24	73,523.92	70,772.90
4,000,000	1,000,000	818,333.33	795,191.	779,342.45	735,239.20	707,729.06
40,000,000	10,000,000	8,183,333.33	7,951,910.	7,793,424.50	7,352,392.	7,077,290.60

* Il m'a paru inutile de consacrer une colonne à l'*aureus*. Comme la valeur de cette monnaie *réelle* et *de compte* est toujours de 100 sesterces, la colonne des sesterces suffit pour faire connaître en un instant la valeur de telle quantité d'*aurei* qu'on voudra choisir.

Nombres romains.

I.	1.
V.	5.
X.	10.
L.	50.
C.	100.
IↃ.	500.
∞CIↃ.	1000.
IↃↃ.	5000.
CCIↃↃ.	10000.
IↃↃↃ.	50,000.
CCCIↃↃↃ.	100000.

Tarif des monnaies grecques.

MYRIADES.

		Livres.
1	myrias drachmarum atticarum	5,000
2	myriades	10,000
3	—	15,000
4	—	20,000
5	—	25,000
10	—	50,000
20	—	100,000
50	—	250,000
100	—	500,000
200	—	1,000,000
1000	—	5,000,000

TALENTA.

		Livres.
1	talentum	3,000
2	talenta	6,000
5	—	15,000
10	—	30,000
50	—	150,000
100	—	300,000
500	—	1,500,000
1,000	—	3,000,000
5,000	—	15,000,000

		Livres.
10,000	talenta	30,000,000
20,000	—	60,000,000
50,000	—	150,000,000
100,000	—	300,000,000

Tarif des monnaies romaines.

AS.

		Livres.
Millia singula æris, vel mille asses		50
Duo millia æris		100
4	— —	200
5	— —	250
10	— —	500
20	— —	1,000
50	— —	2,500
100	— —	5,000
500	— —	25,000
1,000	— — vel millies	50,000
10,000	— — vel decies millies	500,000
20,000	— — vel vigesies millies	1,000,000
100,000	— — vel centies millies	5,000,000

SESTERTIUS.

		Livres.	Sous.
1 sestertius, vel nummus		»	2 ½
8 sestertii, vel nummi		1	»
24	—	3	»
80	—	10	»
100	—	12	10
200	—	25	»
400	—	50	»
800	—	100	»
1,000	—	125	»
4,000	—	500	»
8,000	—	1,000	»
80,000	—	10,000	»
Centena millia HS. vel nummum (000,000)		12,500	»
Bis centena millia HS. (200,000)		25,000	»
Quingenta millia HS. (500,000)		62,500	»
Decies centena millia HS. (1,000,000)		25,000	»
Quindecies centena millia HS. (1,500,000)		187,500	»
Vicies centena millia HS. (2,000,000)		250,000	»

	Livres.	Sous
Quinquagies centena millia HS. (2,500,000)	625,000	»
Centies centena millia HS. (10,000,000)	1,250,000	»
Quingenties centena millia HS. (50,000,000)	6, 250,000	»
Millies centena millia HS. (100,000,000)	12,500,000	»
Bis millies centena millia HS. (200,000,000)	25,000,000	»
Decies millies centena millia HS. (1,000,000,000)	125,000,000	»
Vicies millies centena millia HS. (2,000,000,000)	250,000,000	»
Quadragies millies centena millia HS. (4,000,000,000)	500,000,000	»
Quadragies quater millies C. M. HS. (4,400,000,000)	550,000,000	»
Quadragies octies millies C. M. HS. (4,800,000,000)	600,000,000	»
Quinquagies sexies millies C. M. HS. (5,600,000,000)	700,000,000	»
Sexagies quater millies C. M. HS. (6,400,000,000)	800,000,000	»
Septuasies bis millies C. M. HS. (7,200,000,000)	900,000,000	»
Octuagies millies C. M. HS. (8,000,000,000)	1,000,000,000	»
Centies millies centena millia HS. (10,000,000,000)	1,250,000,000	»

SESTERTIUM.

				Livres.
1 sestertium	250	drachmæ		125
2 —	500	—		250
4 —	1,000	—		500
10 —	2,500	—		1,250
20 —	5,000	—		2,500
50 —	12,500	—		6,250
100 —	25,000	—		12,500

1,000 sestertia, ou *decies sestertium*, est la même chose que *decies centena millia* HS, marqué ci-devant, et ainsi des nombres suivants.

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA PHILOSOPHIE.

Si j'entreprenais de traiter à fond de la philosophie, je pourrais adresser aux jeunes gens, pour qui j'écris, les paroles que Cicéron mit dans la bouche d'Antoine, qu'on avait engagé malgré lui à parler de rhétorique. « Écoutez [1], disait-il, écoutez un « homme qui va vous instruire de ce qu'il n'a lui-même jamais « appris. » Il y aurait seulement cette différence à remarquer, que du côté d'Antoine l'ignorance était feinte et simulée, au lieu que du mien elle est effective et réelle, ne m'étant appliqué que très-superficiellement à l'étude de la philosophie, de quoi j'ai souvent eu lieu de me repentir. Peut-être que si je l'avais étudiée sous des maîtres aussi habiles qu'il y en a eu depuis dans l'université, et qu'on y en voit encore en grand nombre, j'y aurais pris autant de goût qu'à l'étude des belles-lettres, auxquelles seules j'ai donné tout mon temps. Mais du moins je connais assez l'utilité et les grands avantages qu'on peut tirer de la philosophie, pour exhorter les jeunes gens à ne pas manquer de donner à une science si importante toute l'application dont ils sont capables; et c'est à quoi je me bornerai dans cette petite dissertation, qui ne sera point un traité de philosophie, mais une simple exhortation aux jeunes gens à l'étudier avec soin.

Quand on n'aurait en vue que l'éloquence, cette étude serait absolument nécessaire, comme Cicéron le déclare en plus d'un endroit; et il ne craint point d'avouer que, s'il a fait quelque progrès dans l'art de parler, il en est moins redevable aux préceptes des rhéteurs qu'aux leçons des philosophes : *Fateor me oratorem, si modo sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis exstitisse* [2]. Mais l'utilité de la philosophie

[1] « Audite vero, audite, inquit, hominem, etc. Docebo vos, discipuli, id quod ipse non didici, quid de omni genere dicendi sentiam. » (Cic. *de Orat* lib. 2, n. 28 et 29.)

[2] Cic. Orat. n. 12.

ne se borne point à ce qui regarde l'éloquence ; elle s'étend à toutes les conditions et à tous les temps de la vie.

En effet, cette étude, quand elle est bien conduite et faite avec soin, peut beaucoup contribuer à régler les mœurs, à perfectionner la raison et le jugement, à orner l'esprit d'une infinité de connaissances également utiles et curieuses, et, ce que j'estime infiniment plus, à inspirer aux jeunes gens un grand respect pour la religion, et à les prémunir par des principes solides contre les faux et dangereux raisonnements de l'incrédulité, qui ne fait tous les jours parmi nous que de trop grands progrès.

ARTICLE PREMIER.

La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs.

Un des moyens les plus efficaces pour régler la conduite de l'homme est de lui faire connaître ce qu'il est, à quelles conditions il a reçu l'être, quelles obligations et quels devoirs y sont attachés ; où il doit tendre, et quelle est sa fin. Or c'est ce que se propose la philosophie, je dis même la philosophie païenne ; et il me semble que ses leçons sur tous ces points, quoique imparfaites et mêlées souvent de ténèbres, doivent être d'un grand poids sur tout esprit raisonnable.

L'homme, sorti des mains de Dieu, dont il est non-seulement l'ouvrage le plus excellent, mais encore l'image la plus parfaite, se ressent, en tout ce qu'il est, de la noblesse de son extraction, et porte comme empreints dans sa nature les traits et les caractères de son origine.

Du côté de l'âme, une avidité d'apprendre insatiable ; une pénétration et une sagacité qui s'étend à tout ; un désir du bonheur, que rien de borné ne peut satisfaire ; le vif sentiment d'une liberté à qui tout est indifférent, excepté un seul objet[a] ; l'intime conviction de sa destination à l'immortalité : tout cela, et beaucoup d'autres traits, montrent combien l'homme est grand, et comment (c'est Cicéron qui parle ainsi) il ne peut,

[a] Le bien pris en général, et le souverain bien clairement connu.

s'il est permis de s'exprimer de la sorte, être comparé qu'à Dieu seul [1].

A ne considérer même en lui que la structure de son corps, on reconnaît qu'il n'y a eu qu'une main divine capable de former un ouvrage si parfait, et d'y mettre tant d'ordre, tant de beauté, tant de rapports et de proportions entre toutes les parties qui le composent [2], en sorte que ce fût une demeure digne du maître qui l'habite [3]; et l'on voit combien Sénèque a eu raison de dire que l'homme n'était point un ouvrage fait à la hâte et sans dessein, mais le chef-d'œuvre de la sagesse divine : *Scias non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus* [4].

Premier devoir de l'homme par rapport à la Divinité. Or quel a été ce dessein? On peut le dire en un mot : Dieu a formé le monde entier pour l'homme [5], et l'homme pour lui-même, afin que par lui la nature, muette d'ailleurs et stupide, devînt en quelque sorte spirituelle et reconnaissante à l'égard de son créateur; et que l'homme, placé au milieu des créatures, toutes destinées à son usage et à son service, leur prêtât sa voix, son intelligence, son admiration, et fût comme le prêtre de la nature entière. De quels biens en effet Dieu n'a-t-il point comblé l'homme! Non content de pourvoir à ses nécessités, son attention et sa tendresse lui ont fourni jusqu'aux délices mêmes : *Neque enim necessitatibus tantummodo nostris provisum est : usque in delicias amamur* [6]. Quelle foule d'arbres [7], de légumes, de fruits excellents, pour les différentes saisons de l'année! Quel nombre infini d'animaux l'air, la terre, la mer, lui fournissent-ils à l'envi? Il

[1] « Animus humanus, decerptus ex mente divina, cum alio nullo, nisi cum ipso Deo, si hoc fas est dictu, comparari potest. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 38.)

[2] On peut voir dans Cicéron (*de la Nat. des Dieux*, liv. 2, n. 133-153), et dans M. de Fénelon (*Lettres sur la Religion*, page 163), la description admirable qu'ils font de toutes les parties du corps, et de leurs différentes fonctions.

[3] « Figuram corporis habilem et aptam ingenio humano dedit. » (Cic. *de Leg.* lib. 1, n. 26.)

[4] De Benef. lib. 6, c. 23.

[5] « Omnia quæ sunt in hoc mundo, quibus utuntur homines, hominum causa facta sunt et parata. » (Id. *de Nat. Deor.* lib. 2, n. 154.)

[6] Id. ibid. lib. 4, cap. 5.

[7] « Tot arbusta non uno modo frugifera, tot herbæ salutares, tot varietates ciborum per totum annum digestæ, ut inerti quoque fortuita terræ alimenta præberent. Jam animalia omnis generis, alia in sicco solidoque, alia in humido nascentia, alia per sublime dimissa, ut omnis rerum naturæ pars tributum nobis aliquod conferret. » (Sen. *de Benef.* lib. 4, cap. 6.)

n'y a aucune partie de la nature qui ne paye un tribut à l'homme, afin que l'homme, de son côté, paye à l'auteur de tous ces biens le juste hommage de reconnaissance et de louange qui font la principale partie du culte qui est dû à la Divinité, et le devoir le plus essentiel de la créature. Et il ne faut point que l'ingratitude dise que c'est la nature qui nous fournit tous ces biens; car par ce mot, auquel on n'attache ordinairement aucune idée distincte, on ne doit entendre autre chose que la Divinité même, qui meut tout, qui produit tout, qui se montre à nous partout, et se fait sentir à chaque moment par ses bienfaits et ses libéralités. *Quocumque te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat. Ergo nihil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ..... Quid enim aliud est natura, quam Deus*[1] ?

Si l'homme[2], dit Épictète[2], avait quelque sentiment d'honneur et de gratitude, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, serait pour lui un sujet continuel de louange, de reconnaissance, d'actions de grâces. L'herbe des champs qui fournit aux animaux du lait pour sa nourriture, la laine de ces animaux qui lui fournit de quoi se vêtir, devraient le remplir d'admiration. Quand il voit le soc de la charrue briser et amollir les mottes de terre, et tracer un long sillon pour recevoir la semence, il devrait s'écrier : Que Dieu est grand, qu'il est bon, de nous avoir procuré tous les instruments propres au labourage ! Quand lui-même se met à table pour manger, tout devrait le rappeler à Dieu et renouveler sa reconnaissance. C'est lui, devrait-il dire, qui m'a donné des mains pour prendre la nourriture, des dents pour la couper et la broyer, un estomac pour la digérer; et, ce qui est le sujet d'une louange infiniment plus intéressante pour moi, c'est lui qui à tous les biens dont il me comble ajoute encore l'avantage inestimable d'en connaître l'auteur, et d'en faire un usage conforme à sa volonté. Quoi donc ! continue le même Épictète, tous les hommes étant plongés dans un sommeil léthargique sur ce qui regarde la

[1] Sen. de Benef. lib. 4, c. 7 et 8.
[2] Arriani Epictetus, lib. 1, c. 16.
[3] Epictète était un philosophe stoïcien, qui vivait dans le premier siècle. Il était esclave d'Épaphrodite, capitaine des gardes de Néron.

Providence, n'est-il pas juste que quelqu'un au nom de tous entonne publiquement des hymnes et des cantiques en son honneur? Que peut faire autre chose un vieillard faible et boiteux [1] comme je suis, que de célébrer les louanges divines? Si j'étais cygne ou rossignol [2], je chanterais, parce que telle serait ma destination. Mais j'ai reçu en partage la raison; je dois donc m'occuper à louer Dieu. C'est là ma fonction et mon ouvrage. Je m'en acquitte régulièrement; et je ne cesserai de m'en acquitter tant qu'il me restera un souffle de vie. Je vous exhorte à en faire autant. On s'imagine entendre ici parler, non un philosophe stoïque, mais un chrétien.

Second devoir de l'homme, par rapport à lui-même. Outre ce premier devoir, qui est le fondement de la religion, l'homme en a un second, qui est de représenter et d'imiter par ses vertus la Divinité, dont il est l'image vivante et animée. Pour peu qu'il rentre en lui-même [3], dit Cicéron, il en reconnaît les traces précieuses et l'empreinte gravée dans son âme, qui est comme le temple de la Divinité; ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentiments à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles et ces notions primitives que nous portons en nous-mêmes du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice; notions communes à tous les hommes [4], qui, sans en être convenus entre eux, attachent pareillement l'idée de turpitude au crime, et de gloire à la vertu. Car il n'y a point de nation qui n'estime et n'aime ceux qui sont d'un caractère doux, humain, bienfaisant, reconnaissant; et qui au con-

[1] Un jour que son maître, qui était fort violent, lui donna un grand coup sur la jambe, il lui dit froidement de prendre garde de la lui rompre. Et le maître ayant redoublé ses coups de telle sorte qu'il lui cassa l'os, Épictète lui répondit sans s'émouvoir : *Ne vous l'avais-je pas bien dit, que vous jouiez à me rompre la jambe?* Il réduisait toute la philosophie à deux points : *Souffrir et s'abstenir :* Ἀνέχου, καὶ ἀπέχου.

[2] Εἰ γοῦν ἀηδὼν ἤμην, ἐποίουν τὰ τῆς ἀηδόνος· εἰ κύκνος, τὰ τοῦ κύκνου. Νῦν δὲ λογικός εἰμι· ὑμνεῖν με δεῖ τὸν Θεόν.

[3] « Qui se ipse norit, aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum sicut simulacrum aliquod dedicatum putabit : tantoque munere deorum semper dignum aliquid et faciet et sentiet. » (Cic. *de Leg.* lib. I, n. 59.)

[4] « Communis intelligentia nobis notas res efficit, easque in animis nostris inchoavit, ut honesta in virtute ponantur, in vitiis turpia... Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratam animum et beneficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur et odit? » (Id. ibid. n. 44 et 32.)

traire ne méprise et ne haïsse les personnes fières, ingrates, cruelles, et qui se plaisent à faire du mal. De là vient aussi ce témoignage intérieur et cette voix secrète de la conscience [1], qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, et qui cause aux impies de si cruels tourments dans le sein même de la joie la plus vive et des plaisirs les plus sensibles; et qui prescrit aux uns et aux autres les règles qu'ils doivent suivre et les devoirs qu'ils doivent remplir.

Ces règles, ces lois ne sont point arbitraires [2], et ne dépendent point du caprice des hommes. Elles sont imprimées dans le fond de l'âme par la main du Créateur. Elles sont avant tous les siècles, et plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont un écoulement de la sagesse divine, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu et du vice. Elles sont le modèle et l'original des lois humaines, qui cessent en un sens de l'être dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice et de vérité que les législateurs doivent se proposer dans toutes leurs ordonnances.

Ces premières notions de bien et de mal peuvent être affaiblies et obscurcies par une mauvaise éducation, par le torrent de l'exemple, par la violence des passions, et surtout par les attraits dangereux de la volupté, qui gâte et corrompt notre esprit par les fausses douceurs qu'elle nous fait sentir, et que nous ne trouvons point dans la pratique de la vertu. Mais il reste toujours en nous un sentiment intérieur de ces vérités primitives; et le soin de la philosophie est de ranimer par ses leçons salutaires ces précieuses étincelles; de nous détromper de toutes ces erreurs en nous rapprochant des premiers principes;

[1] « Magna vis est conscientiæ in utramque partem : ut neque timeant qui nihil commiserunt, et pœnam semper ante oculos versari putent qui peccaverunt. » (Id. *pro Mil.* n. 63.)

[2] « Hanc video sapientissimorum hominum fuisse sententiam : legem neque hominum ingeniis excogitatam, neque scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam quod universum mundum regeret imperandi prohibendique sapientia... Quæ vis non modo senior est quam ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Neque enim esse mens divina sine ratione potest: nec ratio divina non hanc vim in rectis pravisque sanciendis habere... Quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vitandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt et defendunt, et tuentur bonos. » (Id. *de Leg.* lib. 2, n. 8-13.)

de nous guérir des opinions et des préjugés populaires; de nous faire entendre que nous sommes nés pour la justice et la vertu [1]; de nous convaincre, par des preuves sensibles et évidentes, qu'il y a une providence qui conduit tout et préside à tout [2], et qui prend soin non-seulement du monde en général, mais de chaque homme en particulier; que rien n'échappe à ses yeux clairvoyants, et que Dieu connaît à fond toutes nos actions, et voit à nu nos pensées et nos intentions les plus secrètes : car une telle conviction est bien propre à nous inspirer du respect pour la Divinité et de l'amour pour la vertu.

Troisième devoir de l'homme par rapport à la société. Quand un homme serait seul sur la terre, il serait toujours tenu aux deux sortes de devoirs dont je viens de parler; c'est-à-dire qu'il devrait toujours honorer la Divinité, et se respecter lui-même en vivant d'une manière sage et réglée. Mais il y a d'autres obligations, par rapport à la société commune dont il fait partie [3]. Dieu est le père commun d'une grande famille, dont tous les hommes sont les enfants, unis ensemble par le lien de l'humanité, formés les uns pour les autres, obligés par conséquent de concourir au bien public, et de s'entr'aider mutuellement par toutes sortes de services. Ainsi l'homme ne doit point borner ses vues ni son zèle au seul lieu particulier où il est né, mais se regarder comme un citoyen du monde entier [4], qui dans ce sens ne fait qu'une seule ville.

Il est vrai que cette société générale [5], qui embrasse d'abord

[1] « Nos ad justitiam esse natos, neque opinione sed natura constitutum esse jus. » (Cic. *de Leg.* lib. I, n. 28.)

[2] « Dominos esse omnium rerum ac moderatores deos, eaque quæ gerantur, eorum geri judicio ac numine. (Neque universo generi hominum solum, sed etiam singulis diis immortalibus consuli et provideri.) *De Natur. Deor.* lib. 2, n. 164.) Eosdem, qualis quisque sit, quid agat, quid in se admittat, qua mente, qua pietate religiones colat, intueri; piorumque et impiorum habere rationem. His enim rebus imbutæ mentes, haud sane abhorrebunt ab utili et a vera sententia. » (Id. *de Leg.* lib. 2, n. 15.)

[3] « Quoniam (ut præclare scriptum est a Platone) non nobis solum nati sumus, ortusque nostri partem patria vindicat, partem parentes, partem amici; hominesque hominum causa generati sunt, ut ipsi inter se alius alii prodesse possint : in hoc naturam debemus ducem sequi, et communes utilitates in medium afferre mutatione officiorum. » (Id. *de Offic.* lib. I, n. 22.)

[4] « Universus hic mundus, una civitas communis hominum existimanda. » (Id. *de Leg.* lib. I, n. 23.)

« Socrates quidem, quum rogaretur cujatem se esse diceret, Mundanum inquit : totius enim mundi se incolam et civem arbitrabatur. » (Id. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 108.)

[5] « Gradus plures sunt societatis hominum... Ab illa enim immensa socie-

tous les hommes, se partage ensuite par degrés en d'autres sociétés particulières plus étroites entre les hommes d'une même nation, d'une même ville, d'une même famille. Et de là naissent les différents devoirs de la société civile à l'égard des amis, des alliés, des parents, des pères et mères, de la patrie. Mais ils ont tous leur source dans le premier principe dont nous avons parlé, qui est que l'homme, selon les vues et la destination de Dieu, est né pour l'homme.

Voilà un petit abrégé des maximes de morale que le paganisme nous fournit. Ces principes, il faut l'avouer, sont grands, solides, lumineux; mais ils ne vont pas jusqu'où ils devraient aller; et, quelque parfaits qu'ils paraissent, ils laissent l'homme en chemin, sans lui montrer ni le motif qui doit sanctifier ses actions, ni la fin qu'il doit se proposer. Il n'y a que l'Écriture sainte qui nous donne une notion claire et certaine de l'homme, en nous découvrant les avantages de sa première origine; sa chute dans le péché, et les suites funestes de cette chute; sa réparation par le Libérateur; ses différents devoirs à l'égard de Dieu, du prochain et de lui-même; le but où il doit tendre, et la route qui peut l'y conduire : et un philosophe chrétien ne manque pas d'instruire ses disciples de toutes ces vérités. Mais il me semble que c'est un grand avantage pour eux que de leur montrer dans le paganisme même des règles de mœurs si pures, et des principes de conduite si sublimes, qui prouvent invinciblement que la vertu n'est point, comme les libertins voudraient se le persuader, un simple nom, ni les devoirs de la religion et de la vie civile de simples établissements humains sagement inventés par une politique adroite pour contenir la multitude; mais que tous ces devoirs, toutes ces obligations, toutes ces lois, sont renfermées dans la nature même de l'homme, et sont une suite nécessaire des desseins de Dieu sur lui.

C'est pour cela que je regarde comme une pratique très-utile de faire lire en classe, de temps en temps, aux jeunes gens qui étudient en philosophie, des endroits choisis des livres philoso-

tate generis humani, in exiguum angustumque concluditur. » (Id. *de Offic.* lib. I, n. 53.)

phiques de Cicéron, et surtout de ceux où il traite des offices et des lois.

Outre cet avantage, les jeunes gens y trouveront de quoi nourrir et entretenir le goût des belles-lettres, qu'ils auront pris dans les classes précédentes. Cette lecture pourra être aussi d'une grande utilité aux maîtres même, pour leur donner une latinité pure, nette, élégante, et propre aux matières philosophiques; ce qui n'est pas une chose de petite conséquence pour leur profession.

ARTICLE II.

La philosophie peut beaucoup servir à perfectionner la raison.

De tous les dons naturels que l'homme a reçus de Dieu, la raison est le plus excellent [1], celui qui le distingue davantage du reste des animaux, et qui fait briller en lui les traits les plus lumineux de sa ressemblance avec Dieu. Par elle il a l'idée du beau, du grand, du juste, du vrai; il prononce et juge sur les qualités et les propriétés de chaque chose; il compare ensemble plusieurs objets, tire les conséquences des principes, se sert d'une vérité pour passer et s'élever à une autre : enfin par elle il met dans ses connaissances et dans ses raisonnements un ordre et une suite qui y répandent la lumière et la grâce, qui les rendent tout autrement intelligibles, et qui en font bien mieux sentir toute la force et toute la vérité. Il est aisé de comprendre combien est importante une science qui aide et conduit l'esprit dans toutes ces opérations.

On trouve d'excellentes réflexions sur ce sujet dans le premier discours qui est à la tête de *l'Art de penser* [2]. J'en ferai ici grand usage, ne connaissant rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de l'estime et du goût pour la philosophie, ni qui puisse mieux leur en faire sentir tous les avantages, et même la nécessité.

[1] « In homine optimum quid est? Ratio. Hac antecedit animalia. Ratio perfecta, proprium hominis bonum est : cætera illi cum animalibus satisque communia. » (Sen. *Epist.* 76.)

[2] Plus connu sous le titre de *Logique* de Port-Royal. — L.

« Il n'y a rien, dit l'auteur de cette Logique, de plus estimable que le bon sens et la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux. Toutes les autres qualités de l'esprit ont des usages bornés; mais l'exactitude de la raison est généralement utile dans toutes les parties et dans tous les emplois de la vie. Ce n'est pas seulement dans les sciences qu'il est difficile de distinguer la vérité de l'erreur, mais aussi dans la plupart des sujets dont les hommes parlent et des affaires qu'ils traitent. Il y a presque partout des routes différentes, les unes vraies, les autres fausses; et c'est à la raison d'en faire le choix. Ceux qui choisissent bien sont ceux qui ont l'esprit juste; ceux qui prennent le mauvais parti sont ceux qui ont l'esprit faux : et c'est la première et la plus importante différence qu'on peut mettre entre les qualités de l'esprit des hommes.

« Ainsi la principale application qu'on devrait avoir serait de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être; et c'est à quoi devrait tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devrait servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison, la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives, auxquelles on peut arriver par le moyen des sciences les plus véritables et les plus solides... Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner le rapport des angles, à considérer les divers mouvements de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux, pour l'occuper à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions, et dans toutes les affaires qu'ils manient; et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former.

« Ce soin et cette étude est d'autant plus nécessaire, qu'il est étrange combien c'est une qualité rare que cette exactitude de jugement. On ne rencontre partout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité; qui prennent toutes choses d'un mauvais biais; qui se payent des plus mauvaises raisons, et qui veulent en payer les autres; qui se laissent

emporter par les moindres apparences; qui sont toujours dans l'excès et dans les extrémités; qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent et n'entendent point, et qui s'arrêtent à leur sens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourrait les détromper....

« Cette fausseté d'esprit n'est pas seulement cause des erreurs que l'on mêle dans les sciences, mais aussi de la plupart des fautes que l'on commet dans la vie civile, des querelles injustes, des procès mal fondés, des avis téméraires, des entreprises mal concertées. Il y en a peu qui n'aient leur source dans quelque erreur et dans quelque faute de jugement; de sorte qu'il n'y a point de défaut dont on ait plus d'intérêt de se corriger....

« Une grande partie des faux jugements des hommes est causée par la précipitation de l'esprit, et par le défaut d'attention, qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connaît que confusément et obscurément. Le peu d'amour que les hommes ont pour la vérité fait qu'ils ne se mettent pas en peine, la plupart du temps, de distinguer ce qui est vrai de ce qui est faux. Ils laissent entrer dans leur âme toutes sortes de discours et de maximes. Ils aiment mieux les supposer pour véritables que de les examiner. S'ils ne les entendent pas, ils veulent croire que les autres les entendent bien. Et ainsi ils se remplissent la mémoire d'une infinité de choses fausses, obscures et non entendues, et raisonnent ensuite sur ces principes, sans presque considérer ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils pensent. La vanité et la présomption contribuent beaucoup à ce défaut. On croit qu'il y a de la honte à douter et à ignorer; et l'on aime mieux parler et décider au hasard, que de reconnaître qu'on n'est pas assez informé des choses pour en porter jugement. Nous sommes tous pleins d'ignorance et d'erreurs; et cependant on a toutes les peines du monde à tirer de la bouche des hommes cette confession si juste et si conforme à leur condition naturelle : Je me trompe, et je n'en sais rien.

« Il s'en trouve d'autres, au contraire, qui, ayant assez de lumières pour connaître qu'il y a quantité de choses obscures et incertaines, et voulant, par une autre sorte de vanité, témoigner qu'ils ne se laissent pas aller à la crédulité populaire,

mettent leur gloire à soutenir qu'il n'y a rien de certain. Ils se déchargent ainsi de la peine de les examiner; et, sur ce mauvais principe, ils mettent en doute les vérités les plus constantes, et la religion même. C'est la source du pyrrhonisme, qui est une autre extravagance de l'esprit humain, qui, paraissant contraire à la témérité de ceux qui croient et décident tout, vient néanmoins de la même source, qui est le défaut d'attention. Car, comme les uns ne veulent pas se donner la peine de discerner les erreurs, les autres ne veulent pas prendre celle d'envisager la vérité avec le soin nécessaire pour en apercevoir l'évidence. La moindre lueur suffit aux uns pour les persuader de choses très-fausses, et elle suffit aux autres pour les faire douter des choses les plus certaines; mais, dans les uns et dans les autres, c'est le même défaut d'application qui produit des effets si différents.

« La vraie raison place toutes choses dans le rang qui leur convient. Elle fait douter de celles qui sont douteuses, rejeter celles qui sont fausses, et reconnaître de bonne foi celles qui sont évidentes. »

A ces réflexions tirées de l'*Art de penser*, j'en ajouterai une de M. l'abbé Fleury.

« Tout le monde, dit-il dans son *Traité des Études*[1], voit l'utilité de raisonner juste, je ne dis pas seulement dans les sciences, mais dans les affaires et dans toute la conduite de la vie : mais peut-être plusieurs ne voient pas la nécessité de remonter jusqu'aux premiers principes, parce qu'en effet il y en a peu qui le fassent. La plupart des hommes ne raisonnent que dans une certaine étendue, depuis une maxime que l'autorité des autres, ou leur passion, a imprimée dans leur esprit, jusqu'aux moyens nécessaires pour acquérir ce qu'ils désirent. Il faut s'enrichir : donc je prendrai un tel emploi, je ferai telle démarche, je souffrirai ceci et cela, et ainsi du reste. Mais que ferai-je de mon bien quand j'en aurai acquis? mais est-il avantageux d'être riche? C'est ce que l'on ne cherche point....

« Le véritable savant, le véritable philosophe, va plus loin, et commence de plus haut. Il ne s'arrête ni à l'autorité des autres,

[1] Page 142.

ni à ses préjugés. Il remonte toujours jusqu'à ce qu'il ait trouvé un principe de lumière naturelle, et une vérité si claire, qu'il ne la puisse révoquer en doute. Mais aussi, quand il l'a une fois trouvée, il en tire hardiment toutes les conséquences, et ne s'en écarte jamais. De là vient qu'il est ferme dans sa doctrine et dans sa conduite, qu'il est inflexible dans ses résolutions, patient dans l'exécution, égal en son humeur, et constant dans la vertu. »

On sent assez combien il est important de prémunir de bonne heure par de tels principes l'esprit des jeunes gens contre les faux jugements et les faux raisonnements, si communs dans les discours et dans la conduite des hommes; et c'est ce que fait la philosophie, dont le principal but est, comme je l'ai déjà dit, de perfectionner la raison.

Je sais bien que la raison est un don naturel, qui ne vient point de l'art, et qui ne peut être un pur effet du travail; mais l'art et le travail peuvent la cultiver, la rectifier, la perfectionner. On trouve maintenant dans les ouvrages d'esprit, dans les discours de la chaire et du barreau, dans les traités de science, un ordre, une exactitude, une justesse, une solidité, qui n'étaient pas autrefois si communes. Plusieurs croient, et ce n'est point sans fondement, qu'on doit cette manière de penser et d'écrire au progrès extraordinaire qu'on a fait depuis un siècle dans l'étude de la philosophie.

Quand je dis qu'elle est très-propre à perfectionner la raison, je n'entends pas parler seulement des règles que la logique donne en particulier sur ce sujet. Elles sont très-utiles en elles-mêmes, non-seulement parce qu'elles servent à découvrir le défaut de certains arguments embarrassés, mais parce qu'elles nous aident à connaître la source de la plupart des erreurs qui se glissent dans nos pensées et dans nos raisonnements. Il en est de ces règles comme de celles de la rhétorique. On ne peut pas nier que celles-ci ne soient d'un très-grand secours pour l'éloquence, mais c'est principalement par l'application qu'on en fait aux discours des anciens et des modernes, dont on fait découvrir aux jeunes gens les beautés et les défauts, par la conformité ou l'opposition qu'ils ont avec ces préceptes.

J'en dis autant des règles de la logique. Leur principale utilité consiste à les appliquer à toutes les questions que l'on examine, à tous les raisonnements que l'on fait, sur quelque sujet que ce puisse être.

Comme les jeunes gens, lorsqu'ils entrent en philosophie, ont pour l'ordinaire l'esprit encore peu formé et peu ouvert, on les exerce sur des matières faciles, intelligibles, et qui soient à leur portée. La manière de raisonner par syllogismes, qui paraît à quelques personnes longue et ennuyeuse, est d'une absolue nécessité, surtout dans les commencements; et les jeunes gens demeureraient muets, et comme stupides, si on voulait les faire parler autrement.

On leur fait remarquer comment quelquefois l'omission d'un mot, le changement d'un terme, un double sens, une équivoque, rend un raisonnement vicieux.

On leur apprend à se tenir fermes à leur principe, à y ramener tout, à ne s'en point laisser écarter, et à y trouver la solution des difficultés qu'on leur oppose.

Par cet exercice journalier et cette application continuelle des règles, leur esprit s'ouvre et se forme peu à peu, se développe de plus en plus chaque jour, s'accoutume à sentir le faux, acquiert une facilité de s'exprimer, et devient capable d'entrer dans les questions les plus difficiles et les plus abstruses. J'étais étonné, quand j'assistais aux exercices de philosophie, de voir dans les écoliers un changement sensible de trois mois en trois mois, tant leur raison se perfectionnait; et à la fin du cours ils n'étaient plus reconnaissables. Voilà ce qui arrive communément dans les classes de philosophie, quand les écoliers ne manquent ni d'esprit ni d'application; et l'on ne peut exprimer quels fruits ils retirent de cette étude.

Le passage subit de l'étude des belles-lettres à celle de la philosophie, c'est-à-dire d'un pays agréable, riant, et tout rempli de fleurs, à une région pour l'ordinaire sèche, épineuse et escarpée, rebute quelquefois les jeunes gens; et c'est pour cela, comme je l'ai déjà insinué, qu'il serait à souhaiter que la latinité des cahiers fût pure et élégante, comme celle des œuvres philosophiques de Cicéron. Mais cet inconvénient-là même prouve

combien l'étude de la philosophie est nécessaire. Rien n'est plus contraire à la solidité de l'esprit, aussi bien qu'à la santé du corps, que de les tenir dans des délices continuelles. Par là ils contractent l'un et l'autre une faiblesse, une mollesse qui les rend incapables de tout effort. Chercher partout de l'agrément et du plaisir, c'est vouloir se nourrir toujours de lait, et demeurer dans une continuelle enfance.

La vérité peut s'offrir à nous sous deux faces. Quelquefois elle se montre avec toute la pompe et tout l'éclat de l'éloquence, dont les ornements lui appartiennent à juste titre, et font partie de son cortége. Souvent aussi elle paraît avec un habit simple, sous un dehors négligé, sans suite et sans escorte; et cette dernière marche est celle qui lui plaît davantage, et qui est plus de son goût. Le bon esprit consiste, dans le premier cas, à séparer la vérité des ornements qui l'environnent, et qui peuvent lui être communs avec la fausseté; et dans le second, à ne se point rebuter d'un extérieur peu majestueux, et quelquefois même choquant, mais de l'envisager en elle-même et d'en faire tout le cas qu'elle mérite.

Les maîtres rendent ce double service aux jeunes gens. Ceux qui leur enseignent les belles-lettres et l'éloquence les accoutument de bonne heure, et dès les premières classes, à peser les raisons plus que les paroles; à discerner partout le vrai; à dépouiller les raisonnements de toute la parure que leur prête l'éloquence, pour en mieux sentir la force ou la faiblesse; et à ne se point laisser éblouir par un éclat trompeur de paroles et de figures, souvent vide de choses et de pensées. Les philosophes, de leur côté, travaillent principalement à rendre les jeunes gens attentifs à la vérité considérée en elle-même, à leur donner des règles sûres pour la bien discerner, à les accoutumer à une grande justesse et à une grande exactitude dans tous leurs raisonnements, et à leur inspirer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un certain goût et un certain sentiment du vrai qui le leur fasse reconnaître partout où il se rencontre, et qui leur fasse aussi rejeter ce qui n'en a que le dehors et l'apparence.

Un autre inconvénient qui nuit encore beaucoup aux hommes, non-seulement dans l'étude des sciences, mais aussi dans la con-

duite ordinaire et dans les différents emplois de la vie, c'est de ne pouvoir donner une forte attention à des choses difficiles et épineuses, ni suivre un raisonnement un peu long et embarrassé, ni enfin s'appliquer à des matières subtiles, abstraites, et indépendantes des sens. C'est à quoi la philosophie remédie d'une manière merveilleuse, surtout par l'étude de la métaphysique et des mathématiques, dont les objets purement spirituels élèvent l'âme au-dessus de la matière, et la délivrent de la servitude où les sens s'efforcent de la retenir.

L'auteur de *l'Art de penser* n'a pas manqué de faire observer les deux inconvénients dont je parle, pour marquer combien il est avantageux de s'exercer de bonne heure à entendre les vérités difficiles. L'endroit est trop beau pour ne pas l'insérer ici tout entier.

« Il y a, dit-il, des estomacs qui ne peuvent digérer que les viandes légères et délicates ; et il y a de même des esprits qui ne se peuvent appliquer à comprendre que les vérités faciles, et revêtues des ornements de l'éloquence. L'un et l'autre est une délicatesse blâmable, ou plutôt une faiblesse. Il faut rendre son esprit capable de découvrir la vérité, lors même qu'elle est cachée et enveloppée, et de la respecter sous quelque forme qu'elle paraisse. Si l'on ne surmonte cet éloignement et ce dégoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paraissent un peu subtiles et scolastiques, on étrécit insensiblement son esprit, et on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connaît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Et ainsi, quand une vérité dépend de trois ou quatre principes qu'il est nécessaire d'envisager tout à la fois, on s'éblouit, on se rebute, et l'on se prive par ce moyen de la connaissance de plusieurs choses utiles; ce qui est un défaut considérable. La capacité de l'esprit s'étend et se resserre par l'accoutumance; et c'est à quoi servent principalement les mathématiques, et généralement toutes les questions épineuses et abstraites. Car elles donnent une certaine étendue à l'esprit, et elles l'exercent à s'appliquer davantage et à se tenir plus ferme dans ce qu'il connaît. »

On ne saurait croire combien cette sorte d'étude est propre à donner aux jeunes gens une force, une justesse, une pénétra-

tion d'esprit, qui les conduisent peu à peu à entendre par eux-mêmes et à débrouiller les questions les plus abstraites et les plus embarrassées. J'ai vu pratiquer au collége une coutume qui a toujours eu beaucoup de succès : c'était pour les écoliers les plus forts. Outre les cahiers de la classe, on leur faisait lire, soit en public, soit en particulier, certaines parties de traités de philosophie, comme les six livres de la Recherche de la Vérité du P. Malebranche, les Méditations de Descartes, ses Principes de physique : et après qu'on avait lu avec eux et qu'on leur avait expliqué ces traités, on leur en faisait faire des extraits et des précis, chacun à leur manière, mais toujours avec un certain ordre et une certaine méthode, en établissant d'abord bien clairement l'état de la question, posant les principes, apportant les différentes preuves sur lesquelles ils sont appuyés, rapportant exactement toutes les difficultés qu'on y peut opposer, et en donnant la solution. Le maître voyait ensuite ces extraits; et s'il y avait quelque endroit qu'il fallût ou retrancher, ou ajouter, ou étendre, ou abréger, il le faisait remarquer, et en apportait les raisons.

Voilà certainement ce qui est bien capable de donner aux jeunes gens un esprit d'ordre, d'exactitude, de précision, de pénétration, qualités si nécessaires pour tous les emplois de la vie; ce qui les met en état de soutenir un travail ou un examen d'affaires long et pénible, sans se laisser rebuter par l'obscurité des questions ni par la multiplicité des pièces qu'il faut discuter; et ce qui leur apprend à saisir dans les affaires les plus embrouillées le point décisif, à ne le perdre jamais de vue, à y rappeler tout le reste, et à en mettre les preuves dans un jour et dans un ordre qui en fassent sentir toute la force.

Sans parler d'une infinité de connaissances rares et curieuses que donne la philosophie, croit-on que deux années employées à acquérir les talents dont je viens de parler (et j'ai vu plusieurs écoliers en tirer ce fruit) soient un temps perdu, et qu'on doive le regretter? Des parents sensés et raisonnables peuvent-ils jamais se repentir d'avoir fait instruire leurs enfants de la sorte? et si par une précipitation aveugle et inconsidérée, qui ne devient que trop commune, ils retranchent ou abrégent le temps des-

tiné à la philosophie, n'ont-ils pas lieu de se reprocher de leur avoir retranché la partie des études (j'ose l'assurer, et mon goût déclaré pour les belles-lettres ne peut pas ici me rendre suspect), la partie des études la plus importante, la plus nécessaire, la plus décisive pour les jeunes gens, et celle dont la perte se peut le moins couvrir, et est la plus irréparable ?

Je conclus de tout ceci, que les parents qui aiment véritablement leurs enfants doivent leur faire faire le cours entier de la philosophie; leur procurer pendant ce temps tous les secours nécessaires pour avancer dans cette étude et pour la leur faciliter; les engager à faire de temps en temps, en leur présence, des répétitions où leurs maîtres président; et surtout leur déclarer, dès le commencement du cours, que leur intention est qu'ils soutiennent publiquement tous les actes qu'on a coutume de soutenir en philosophie. Cette dépense n'est pas grande, sur le pied où sont maintenant les choses dans l'université; et l'on ne saurait la réduire à une trop grande simplicité. Mais, quand elle serait plus considérable, elle est d'une si grande importance pour leurs enfants, et elle met une si notable différence dans leurs études par l'obligation indispensable qu'elle leur impose de s'appliquer sérieusement à un travail suivi, qu'ils ne devraient pas certainement l'épargner.

ARTICLES III ET IV.

La philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connaissances curieuses.

Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion.

Je joins ici ces deux choses ensemble, parce qu'en effet elles ont une liaison naturelle, et que l'une doit conduire à l'autre, comme on le verra par ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Il est étonnant que l'homme, placé au milieu de la nature, qui lui offre le plus grand spectacle qu'il soit possible d'imaginer, et environné de tous côtés d'une infinité de merveilles qui sont faites pour lui, ne songe presque jamais ni à considérer ces merveilles si dignes de son attention et de sa curiosité, ni à se considérer soi-même. Il vit au milieu du monde, dont il

est le roi, comme un étranger, pour qui tout ce qui s'y passe serait indifférent, et qui n'y prendrait aucun intérêt. L'univers, dans toutes ses parties, annonce et montre son auteur; mais, pour le plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles, qui ont des oreilles sans entendre et des yeux sans voir.

Un des plus grands services que la philosophie puisse nous rendre, c'est de nous réveiller de cet assoupissement, et de nous tirer de cette léthargie qui déshonore l'humanité, et qui nous rabaisse en quelque sorte au-dessous des bêtes, dont la stupidité n'est que la suite de leur nature, et non l'effet de l'oubli ou de l'indifférence. Elle pique notre curiosité, elle excite notre attention, et nous conduit comme par la main dans toutes les parties de la nature, pour nous en faire étudier et approfondir les merveilles.

Elle présente à nos yeux l'univers comme un grand tableau, dont chaque partie a son usage, chaque trait sa grâce et sa beauté, mais dont le tout ensemble est encore plus merveilleux. En nous montrant un si beau spectacle, elle nous fait observer avec quel ordre, quelle symétrie, quelle proportion, tout y est placé; avec quelle égalité cet ordre général et particulier s'observe et se maintient : et par là elle nous fait reconnaître l'intelligence et la main invisible qui règlent tout.

La philosophie, en conduisant ainsi l'homme de merveilles en merveilles, et le promenant, pour ainsi dire, dans tout l'univers, ne souffre pas qu'il demeure étranger par rapport à lui-même, ni qu'il ignore le fond de son propre être, où Dieu s'est peint lui-même d'une manière infiniment plus sensible et plus parfaite que dans le reste des créatures.

On voit bien que je parle ici principalement de cette partie de la philosophie qu'on appelle *physique,* parce qu'elle s'occupe à considérer la nature. Je l'examinerai sous deux faces. J'appellerai l'une la physique des savants, et l'autre la physique des enfants. Celle-ci n'est attentive qu'aux objets mêmes et à ce qui frappe les sens; au lieu que la première en examine à fond la nature, et tâche d'en découvrir les causes.

PHYSIQUE DES SAVANTS.

La considération du monde et des différentes parties qui le composent a toujours fait l'étude des philosophes; et rien certainement ne mérite plus notre attention. Il n'est pas possible de voir rouler continuellement sur nos têtes les cieux et les astres, sans être tenté d'en étudier les mouvements, et d'observer l'ordre et la régularité qui y règnent. Trois systèmes principaux ont partagé les philosophes; je les rapporterai en abrégé.

Systèmes du monde.

Système de Ptolomée. Le premier système est de Ptolomée[1] : j'y comprends ce que ses sectateurs y ont ajouté. Ce philosophe vivait dans le second siècle, sous l'empire d'Adrien et de Marc-Aurèle-Antonin, vers l'an 138 de Jésus-Christ.

Il plaçait la terre au centre de l'univers. Selon lui, la lune était, de toutes les planètes, la plus prochaine de la terre. Au-dessus de la lune étaient Mercure, Vénus, le soleil, Mars, Jupiter, et Saturne; et au-dessus de toutes ces planètes le firmament, dans lequel il supposait toutes les étoiles attachées comme dans une voûte concentrique à la terre. Il supposait en conséquence que le soleil, toutes les planètes, et même les étoiles fixes, étaient emportées en vingt-quatre heures d'orient en occident, autour de la terre, par un ciel qu'il plaçait au-dessus du firmament, et qui, ayant ce mouvement, le communiquait à tous les cieux inférieurs, et conséquemment aux planètes qui étaient attachées à ces cieux.

Outre ce mouvement commun à tous les astres, il en attribuait un particulier au soleil, aux planètes, aux étoiles fixes, d'occident en orient; mais de telle sorte que chacun de ces astres faisait sa révolution autour de la terre en des temps différents. Ainsi le soleil employait un an à faire cette révolution d'occident en orient; Saturne, trente ans, etc.

Système de Copernic. Copernic naquit vers la fin du quinzième siècle. Croyant que les apparences célestes ne pouvaient être

[1] Du temps de Rollin, beaucoup d'autres écrivaient *Ptolomée* au lieu de *Ptolémée*, qui est la vraie orthographe, le grec étant Πτολεμαῖος. — L.

bien expliquées dans l'hypothèse de Ptolomée, il en chercha une autre; et, après plus de trente ans de travail, il la donna enfin au public, pressé par les reproches et les sollicitations de ses amis. Cette hypothèse n'était pas entièrement inconnue aux anciens. En voici quelques parties :

Le soleil est au centre des cercles que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne décrivent par leur mouvement propre d'occident en orient. La terre, selon lui, a des mouvements semblables à ceux des planètes, lesquelles sont situées ainsi : il place au-dessus du soleil, mais à différentes distances, Mercure, Vénus, la terre, Mars, Jupiter, Saturne; et au-dessus de toutes ces planètes les étoiles fixes, qui sont à une distance si considérable de la terre, que trente millions de lieues comparées avec cette distance sont une grandeur insensible.

Au lieu de dire, comme Ptolomée, que tous les cieux, et conséquemment tous les astres, tournent en vingt-quatre heures autour de la terre d'orient en occident, il suppose que la terre tourne en vingt-quatre heures sur son axe d'occident en orient, et qu'en conséquence de ce mouvement tous les astres doivent paraître tourner en vingt-quatre heures d'orient en occident autour de la terre. De même, pour expliquer le mouvement apparent du soleil d'occident en orient, qui est annuel, il suppose que la terre tourne en un an d'occident en orient autour du soleil.

Il reconnaît aussi, avec tous les astronomes, que la lune tourne en vingt-sept jours et demi autour de la terre, pendant que la terre tourne autour du soleil.

Quant aux autres planètes, il suppose qu'elles tournent autour du soleil dans un temps plus ou moins long, selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées.

On a découvert des lunes ou satellites autour de Jupiter et de Saturne, lesquelles tournent autour de ces planètes pendant que ces planètes sont emportées autour du soleil, comme la lune tourne autour de la terre.

Système de Ticho-Brahé. Le troisième système est celui de Ticho-Brahé, philosophe né vers le milieu du seizième siècle. Ce système, qui est, à proprement parler, un mélange des deux

premiers, a eu peu de cours; et je ne crois pas nécessaire d'en rien rapporter ici. Le plus suivi à présent est celui de Copernic [1]; et il est fondé sur des principes qui le rendent bien plausible.

Ces systèmes ne sont que de simples conjectures, parce qu'il n'a point plu à Dieu, qui seul connaît parfaitement son ouvrage, de nous en découvrir en termes clairs l'ordre et l'arrangement; et c'est pour cela que l'Écriture dit qu'il a livré le monde à la dispute des hommes: *Mundum tradidit disputationi eorum* [2]. Mais cette étude, quoiqu'elle ne soit pas certaine et évidente en elle-même, ne laisse pas de satisfaire extrêmement l'esprit, en lui présentant un système selon lequel tous les effets de la nature s'expliquent d'une manière sensée et raisonnable; et en même temps elle nous fait sentir et comme toucher au doigt la grandeur, la puissance et la sagesse infinies de Dieu.

Par le moyen des télescopes ou lunettes d'approche, les astronomes modernes ont fait dans le ciel des découvertes qui, toutes certaines qu'elles sont, paraîtront toujours chimériques à la plupart des hommes.

Selon ces astronomes, Saturne est quatre mille fois plus gros que la terre [3], Jupiter huit mille fois, le soleil un million de fois plus gros.

La distance de la terre et des planètes au soleil n'est pas moins incroyable. Un boulet de canon qui irait de la terre au soleil, et qui conserverait toujours sa première vitesse, emploierait vingt-

[1] Le système de Copernic n'est pas seulement *plausible*, parce qu'il explique d'une manière simple les phénomènes; il est *démontré* par des faits évidents. De ce nombre est *l'aplatissement de la terre* à ses deux poles. On sait que les planètes, qui ont toutes un mouvement de rotation sur elles-mêmes, sont renflées à leur équateur et aplaties à leurs pôles, c'est-à-dire aux deux points extrêmes qui servent de pivots à ce mouvement; on sait encore que cet aplatissement est dû à l'action de la force centrifuge, laquelle se fait sentir dans tout corps qui tourne circulairement. Ainsi la découverte de l'aplatissement de la terre, démontré à la fois par les expériences du pendule à diverses latitudes, et par des mesures d'arc du méridien, est une preuve sans réplique que la terre tourne sur elle-même : et la preuve acquiert une force nouvelle, quand on vient à considérer que l'aplatissement de cette planète, comparé à celui de Jupiter par exemple, est précisément dans le rapport de la durée de la rotation de ces deux astres; car la terre est aplatie de $\frac{1}{305}$, Jupiter de $\frac{1}{16}$ ou 26 fois plus; et cet astre tourne 26 fois plus vite que la terre. —L.

[2] Eccles. 3, 11.

[3] Selon les dernières observations, Saturne est 887 fois plus gros que la terre, Jupiter 1470 fois, le soleil 1,326,000 fois. —L.

cinq ans pour y arriver; et, s'il partait de Saturne, il n'y arriverait que dans deux cent cinquante ans. Or un boulet de canon parcourt cent toises en une seconde. Supposé donc qu'il conservât toujours la même vitesse avec laquelle il fait les cent premières toises depuis qu'il est sorti du canon, il ferait en une heure cent quatre-vingts lieues [1]; et par conséquent, pour arriver de la terre au soleil, il ferait trente-neuf millions quatre cent vingt mille lieues, qui est, dans ces suppositions, la distance de la terre au soleil. Il faut juger, à proportion, de la distance de Saturne au soleil.

La grosseur des étoiles fixes, et leur éloignement du soleil, sont encore plus inconcevables.

Chacune de ces étoiles fixes est un soleil, et il y a lieu de croire qu'elles ne sont pas d'un moindre volume que celui qui nous éclaire. Celles de ces étoiles qui sont les plus proches de nous sont cependant si éloignées du soleil, qu'un boulet de canon, mu comme nous l'avons supposé, emploierait plus de six cent mille ans pour parcourir les espaces qui sont entre ces étoiles et le soleil.

Qu'est-ce qu'un homme, une ville, un royaume, la terre même dans toute son étendue, par rapport à ces vastes corps, dont la grandeur immense passe toute imagination? Un point imperceptible. Mais le monde lui-même tout entier, qu'est-il donc à l'égard de celui qui l'a créé d'un seul mot? *Dixit, et facta sunt* [2]. Les prophètes n'ont-ils pas raison de nous dire que les nations ne sont devant Dieu que comme une goutte d'eau, et la terre qu'elles habitent que comme un grain de poussière; que tout l'univers est devant lui comme n'étant point, et que sa puissance et sa sagesse le conduisent et en règlent tous les mouvements avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger, dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée?

La physique peut beaucoup servir à nous fortifier dans ces nobles idées de l'Être souverain. Elle nous fait presque encore plus admirer sa grandeur dans le plus petit des insectes. Quoiqu'il n'y ait qu'un siècle que les microscopes ont été inventés, on les a

[1] On suppose chaque lieue de 2,000 toises. — [2] Isai. 40, 12-13, 17.

poussés à un si grand point de perfection, qu'ils nous font apercevoir des animaux d'une petitesse si extraordinaire, que plusieurs milliers de ces animaux n'égaleraient pas en grosseur un grain de sable; et, quoiqu'ils soient d'une si grande petitesse, on en voit qui en contiennent d'autres, lesquels ne sont pas plutôt nés, qu'ils nagent avec une agilité et une vitesse surprenante.

L'esprit se perd dans la divisibilité de la matière. Le sentiment le plus reçu est que, quelque division qui ait été faite de la matière, quelque petites que soient ces parties, elles peuvent encore être divisées à l'infini. On trouve dans l'art, et dans la nature, des divisions qui vont infiniment plus loin qu'on ne peut l'imaginer. Rohault assure qu'un cube d'or de cinq lignes et un septième est divisé par des ouvriers en six cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-dix parties égales à la base. On connaît, par les observations des physiciens, qu'un pouce cubique de matière contient un million de particules visibles; qu'un pouce cubique d'eau raréfiée dans un éolipyle produit plus de treize mille trois cents millions de particules; qu'il peut s'attacher à la pointe d'une aiguille plus de treize mille particules d'eau.

Je ne puis m'empêcher de transcrire ici un endroit admirable des Pensées de M. Pascal, qui a rapport à la matière que je traite. C'est le chapitre XXII, qui a pour titre, *Connaissance générale de l'homme.*

« La première chose, dit-il, qui s'offre à l'homme quand il se regarde, c'est son corps, c'est-à-dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais, pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est au-dessus de lui et tout ce qui est au-dessous, afin de reconnaître ses justes bornes.

« Qu'il ne s'arrête donc pas à regarder simplement les objets qui l'environnent; qu'il contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté : qu'il considère cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers : que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête

là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plus tôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces. Nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est un des plus grands caractères sensibles de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

« Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est : qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature ; et que de ce que lui paraîtra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix.

« Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini ? qui le peut comprendre ? Mais, pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche, dans ce qu'il connaît, les choses les plus délicates. Qu'un ciron, par exemple, lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes : que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces et ses conceptions ; et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours. Il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là-dedans un abîme nouveau. Je veux lui peindre, non-seulement l'univers visible, mais encore tout ce qu'il est capable de concevoir de l'immensité de la nature, dans l'enceinte de cet atome imperceptible.

« Qu'il voie une infinité de mondes [1], dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible ; dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné,

[1] M. Pascal veut que, dans cette petite partie qu'on s'imaginerait être la dernière, on y conçoive d'autres parties qui aient entre elles les mêmes proportions qu'ont entre elles actuellement les parties de l'univers visible

trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos. Qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes par leur petitesse que les autres par leur étendue. Car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit maintenant un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard de la dernière petitesse où l'on ne peut arriver?

« Qui se considérera de la sorte s'effrayera sans doute de se voir comme suspendu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, dont il est également éloigné. Il tremblera dans la vue de ces merveilles, et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

« Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Il est infiniment éloigné des deux extrêmes; et son être n'est pas moins distant du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti.

« Son intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que son corps dans l'étendue de la nature, et tout ce qu'elle peut faire est d'apercevoir quelque apparence du milieu des choses, dans un désespoir éternel de n'en connaître ni le principe ni la fin. Toutes choses sont sorties du néant et portées jusqu'à l'infini. Qui peut suivre ces étonnantes démarches? L'auteur de ces merveilles les comprend; nul autre ne le peut faire. »

J'ai rapporté exprès ce long passage de M. Pascal, pour faire voir combien l'étude de la nature peut fournir de solides réflexions; et il en est ainsi de tout ce qui s'enseigne dans la physique.

N'est-ce pas une curiosité digne d'un homme d'esprit, d'examiner la nature, les causes et les effets du mouvement, la pesanteur de l'air, la cause des tremblements de terre, des foudres et des tonnerres?

Il n'est pas indifférent de connaître quelle est l'origine des

fontaines et des rivières. Plusieurs croient qu'elles viennent de la mer, qui se répand fort avant sous les terres, d'où elle s'élève par des canaux imperceptibles jusqu'à la surface de la terre. D'autres prétendent que la pluie et les neiges seules sont la cause des rivières et des fontaines. On a calculé, plusieurs années de suite, la quantité d'eau et de neige qui tombe en un an sur un certain endroit déterminé de la surface de la terre, et en même temps ce qui coule d'eau en une année, par exemple, dans la Seine; et par ce calcul on a reconnu que le tiers d'eau et de neige qui tombe sur la terre est plus que suffisant pour fournir aux fontaines et aux rivières.

Tout le monde est témoin des éclipses du soleil et de la lune : il y a quelque honte d'en ignorer absolument la cause. On sait que les éclipses de soleil n'arrivent que parce que la lune, qui est un corps opaque, étant placée entre la terre et le soleil, intercepte la lumière qui devrait venir du soleil à la terre; et que celle de lune n'arrive que parce que la terre, étant placée directement entre la lune et le soleil, empêche le soleil d'éclairer la lune. C'est pourquoi les éclipses de soleil n'arrivent que quand la lune est nouvelle, et celles de lune que quand elle est pleine. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est que les astronomes les prédisent avec tant de justesse, qu'une erreur de quelques minutes passe parmi eux pour une erreur considérable.

Est-il une matière qui mérite plus notre attention que le flux et le reflux de la mer? Les philosophes ont presque toujours cru que la lune en était la cause en comprimant l'air intermédiaire, et par son moyen les eaux qui y répondent; mais le rapport qu'il y a entre le flux et le reflux de la mer et le mouvement de cette planète n'avait jamais été si bien connu que dans le dernier siècle. La lune emploie douze heures vingt-quatre minutes à passer de la partie supérieure de notre méridien à la partie inférieure, et vingt-quatre heures quarante-huit minutes à revenir à la partie supérieure de notre méridien. Il y a pareillement douze heures vingt-quatre minutes entre la marée qui arrive le matin sur nos côtes, et celle qui y arrive le soir; et vingt-quatre heures quarante-huit minutes entre la marée qui

arrive sur nos rivages un matin, et celle qui y arrive le lendemain au matin. On a encore observé d'autres proportions de ce genre, qui étonnent quand on les considère de près.

Il n'y a rien certainement dans la nature de plus merveilleux que ce mouvement général et régulier de toutes les eaux du monde, plus sensible dans l'Océan, mais qui n'est pas absolument inconnu à la Méditerranée, surtout dans ses golfes. Est-il possible de ne pas reconnaître le doigt de Dieu dans les bornes qu'il a marquées à la mer, et dans cet ordre qu'il semble avoir écrit sur le sable? « Il t'est permis de venir jusqu'ici, mais il « t'est défendu de passer outre : » *Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos*[1].

Peut-on raisonnablement laisser ignorer aux jeunes gens de telles merveilles, et ne point les instruire des autres matières qui se traitent en physique, et qui occupent pour l'ordinaire une bonne partie de la seconde année de la philosophie? Quand on en a négligé l'étude dans ce temps, il est rare qu'on y revienne dans la suite. Au lieu de les négliger alors, il faudrait y préparer de loin les jeunes gens, en les leur montrant presque dès l'enfance, mais de la manière qui convient à cet âge. C'est de quoi il me reste à parler dans l'article suivant.

Physique des enfants.

J'appelle ainsi une étude de la nature, qui ne demande presque que des yeux, et qui, par cette raison, est à la portée de toutes sortes de personnes, et même des enfants. Elle consiste à se rendre attentif aux objets que la nature nous présente, à les considérer avec soin, à en admirer les différentes beautés; mais sans en approfondir les causes secrètes, ce qui est du ressort de la physique des savants.

Je dis que les enfants même en sont capables; car ils ont des yeux, et ils ne manquent pas de curiosité. Ils veulent savoir, ils interrogent. Il ne faut que réveiller et entretenir en eux le désir d'apprendre et de connaître, qui est naturel à tous les hommes. Cette étude d'ailleurs, si l'on doit l'appeler ainsi, loin d'être pénible et ennuyeuse, n'offre que du plaisir et de l'agrément; elle

[1] Job. 38, 11.

peut tenir lieu de récréation, et ne doit ordinairement se faire qu'en jouant. Il est inconcevable combien les enfants pourraient apprendre de choses, si l'on savait profiter de toutes les occasions qu'eux-mêmes nous en fournissent.

Un jardin, une campagne, un palais, tout cela est un livre ouvert pour eux : mais il faut qu'ils aient appris et qu'on les ait accoutumés à y lire. Rien n'est plus commun parmi nous que l'usage du pain et du linge : rien n'est plus rare que de trouver des enfants qui sachent comment l'un et l'autre se préparent; par combien de façons et de mains le blé et le chanvre doivent passer avant que de devenir du pain et du linge. Il en faut dire autant des étoffes de laine, qui ne ressemblent guère à la toison des brebis dont on les forme; non plus que le papier, à ces chiffons de linge qu'on ramasse dans les rues. Pourquoi ne pas instruire les enfants de ces ouvrages merveilleux de la nature et de l'art, dont ils font usage tous les jours sans y faire réflexion?

On lit avec un grand plaisir, dans le livre de la Vieillesse, l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé. On admire comment la semence[1], échauffée et attendrie par la chaleur et par l'humidité de la terre, qui la tient resserrée dans son sein, en fait d'abord sortir une pointe verdoyante, qui, nourrie et soutenue par ses racines, s'élève peu à peu, et pousse un tuyau fortifié par des nœuds; comment l'épi, enfermé dans une espèce d'étui, y croît insensiblement, et en sort enfin avec une structure admirable, muni de pointes hérissées, qui lui servent comme de défense contre les insultes des petits oiseaux. Mais voir cette merveille même de ses propres yeux, en suivre attentivement les différents progrès, et la conduire jusqu'à sa perfection, c'est bien un autre spectacle.

Un maître attentif trouve par là le moyen d'enrichir l'esprit de son élève d'un grand nombre de connaissances utiles et agréables; et, y mêlant à propos de courtes réflexions, il songe

[1] « Me quidem non fructus modo, sed etiam ipsius terræ vis ac natura delectat. Quæ, quum gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit... tepefactum vapore et compressu suo diffandit, et elicit herbescentem ex eo viriditatem : quæ nixa fibris stirpium sensim adolescit, culmoque erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur; e quibus quum emerserit, fundit frugem spici ordine structam, et contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. » (Cic. *de Senect.* n. 51.)

en même temps à lui former le cœur, et à le conduire par la nature à la religion. Je vais en apporter quelques exemples, qui feront mieux sentir que tout ce que je pourrais dire combien cette sorte d'exercice peut être utile. Ils ne sont pas de moi : on s'en apercevra bien. Je les tirerai la plupart d'un excellent manuscrit sur la Genèse, qui est entre les mains de plusieurs personnes [1]. Ces exemples serviront à montrer comment on doit étudier la nature dans tout ce qui se présente à nos yeux, et par elle remonter jusqu'au Créateur. Je me bornerai à ce qui regarde les plantes et les animaux.

§ I. *Plantes, fleurs, fruits, arbres.*

Le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu souverain est le firmament [2], où brillent avec tant d'éclat le soleil, la lune et les étoiles; et il ne faut, pour rendre tous les hommes inexcusables, que ce livre écrit en caractères de lumière. Mais la sagesse divine n'est pas moins admirable dans ses plus petits ouvrages, où elle a voulu, pour ainsi dire, se rendre plus accessible, et où elle semble nous inviter à la considérer de plus près sans craindre d'en être éblouis.

Plantes.

Il y a, dans la plus méprisable en apparence, de quoi étonner les plus sublimes esprits, qui n'en sauraient voir néanmoins que les organes les plus grossiers, et à qui tout le secret de la vie, de la nourriture, de la multiplication, demeure inconnu. Aucune feuille n'y est négligée; l'ordre et la symétrie y sont sensibles en tout, et cela avec une si prodigieuse fécondité de découpures, d'ornements, de beautés, qu'aucune ne ressemble parfaitement à l'autre.

Que ne découvre-t-on point, par le secours des microscopes, dans les plus petites graines! Mais combien Dieu y a-t-il mis de vertu et d'efficace par une seule parole, par laquelle il semble

[1] Cet ouvrage est de MM. Duguet et d'Asfeld, les deux intimes amis de Rollin. Il a été imprimé sous le titre : *Explication de l'ouvrage des six jours.* —L.

[2] Ps. 18.

avoir donné aux plantes une espèce d'immortalité! *Germinet terra herbam virentem, et facientem semen suum* [1].

Y a-t-il rien de plus digne de notre admiration que le choix que Dieu a fait de la couleur générale qui embellit toutes les plantes? S'il eût teint en blanc ou en rouge toutes les campagnes, qui aurait pu en soutenir ou l'éclat, ou la dureté? S'il les eût obscurcies par des couleurs plus sombres, qui aurait pu faire ses délices d'une vue si triste et si lugubre? Une agréable verdure tient le milieu entre ces deux extrémités; et elle a un tel rapport avec la structure de l'œil, qu'elle le délasse au lieu de le tendre, et qu'elle le soutient et le nourrit au lieu de l'épuiser. Mais ce qu'on croyait d'abord n'être qu'une couleur est une diversité de teintures qui étonne. C'est du vert partout, mais ce n'est nulle part le même. Aucune plante n'est colorée comme une autre; et cette surprenante variété, qu'aucun art ne peut imiter, se diversifie encore dans chaque plante, qui est, dans son origine, dans son progrès, et dans sa maturité, d'une espèce de vert différent.

On en peut dire autant de la figure, de l'odeur, du goût, des usages des plantes, ou pour la nourriture, ou pour les remèdes. Je ne ferai ici qu'une seule réflexion.

Si Dieu n'avait donné à du foin, même séché et gardé depuis longtemps, la force de nourrir les chevaux, les bœufs, et les autres animaux de service, comment eût fait le laboureur, ou même l'homme le plus riche, pour rassasier des animaux d'une si grande taille, et qui ne sont utiles qu'autant qu'ils ont de force? Si l'on entreprenait de nourrir un homme de cette sorte; ou, parce qu'il ne peut mâcher l'herbe sèche, si on lui faisait des bouillons ou des extraits d'un grand tas de foin et de paille, pourrait-on lui conserver la vie? Cette même herbe sèche suffit à d'autres animaux pour leur fournir deux fois chaque jour une source de lait, qui peut tenir lieu à une famille entière de toute autre nourriture. Qu'on examine cette merveille, à laquelle on est accoutumé sans l'avoir jamais approfondie, se lassera-t-on d'admirer la sagesse et la bonté de Dieu? *Producens fenum jumentis et herbam servituti hominum* [2].

[1] Gen. I, 11. — [2] Ps. 103, 14.

Fleurs.

Je me transporte par la pensée dans une campagne fleurie, ou dans un jardin bien cultivé. Quel émail! quelles couleurs! quelles richesses! mais quelle harmonie et quelle douceur dans leur mélange et dans les nuances qui les tempèrent! Quel tableau! et par quel maître! Avec quelle profusion les ornements sont-ils ici prodigués! De quelle source de beautés celles que nous voyons sont-elles parties! Quel est en lui-même le principe de tant d'éclat, et d'une parure si riche et si diversifiée!

Mais passons de cette vue générale à la considération de quelques fleurs en particulier; et cueillons au hasard la première qui nous tombera sous la main, sans nous mettre en peine du choix.

Elle ne vient que d'éclore, et elle a encore toute sa fraîcheur et tout son éclat. Y a-t-il parmi les hommes des teintures si vives et en même temps si douces? L'art a-t-il pu inventer des étoffes aussi déliées, et d'un tissu si uni et si délicat? Approchez des feuilles que je tiens la pourpre même de Salomon[1] : quel cilice grossier en comparaison! Quelle rudesse, quelle interruption dans le tissu! quelle différence dans le coloris!

Mais quand cette fleur serait moins belle dans chaque partie qu'elle n'est, peut-on imaginer une plus aimable symétrie dans son tout, une plus régulière ordonnance dans ses feuilles, une plus grande justesse dans ses proportions?

On croirait, à n'examiner que la sagesse de Dieu et, si j'ose le dire, sa complaisance dans une fleur si parfaite, qu'elle doit toujours durer. Mais du matin au soir elle sera flétrie. Le lendemain, elle sera rôtie du soleil; et un autre jour, on la coupera. Que devons-nous donc penser de l'immense océan de beauté, qui en répand si abondamment sur une herbe qu'il ne conserve que quelques heures? Que fera-t-il quand il embellira les esprits, lui qui fait briller si noblement le foin destiné aux animaux? Et quel est l'aveuglement du monde, qui compte la beauté, la jeunesse, l'autorité, la gloire humaine, pour des biens solides, sans se souvenir qu'elles ne sont que la fleur passagère d'une herbe

[1] Matt. 6, 29

qui ne sera plus le lendemain ! *Omnis caro fænum, et omnis gloria ejus quasi flos agri*[1].

Fruits.

Jusqu'ici nous n'avons regardé la terre que comme une prairie ou comme un jardin potager. Maintenant elle se montre à nous comme un riche verger, rempli de toutes sortes de fruits, dont les uns succèdent aux autres selon les saisons.

Je considère l'un de ces arbres portant ses branches courbées jusqu'en terre sous le poids de fruits excellents, dont la couleur et l'odeur annoncent le goût, et dont l'abondance m'étonne. Il me semble que cet arbre me dit, par cette pompe qu'il étale à mes yeux : Apprenez de moi quelle est la bonté et la magnificence du Dieu qui m'a formé pour vous. Ce n'est ni pour lui ni pour moi que je suis si riche : il n'a besoin de rien, et je ne saurais user de ce qu'il m'a donné. Bénissez-le, et déchargez-moi. Rendez-lui grâces ; et, puisqu'il m'a rendu le ministre de vos délices, devenez-le de ma reconnaissance.

De toutes parts il me semble entendre les mêmes invitations ; et, à mesure que je m'avance, je découvre toujours de nouveaux sujets de louanges et d'admiration. Car, à chaque pas, c'est une espèce nouvelle. Ici le fruit est caché au-dedans ; là c'est l'amande qui est intérieure, et une chair délicate brille, au-dehors, des plus vives couleurs. Ce fruit est venu d'une fleur, comme presque tous ; mais cet autre si délicieux n'est point précédé par la fleur, et il naît de l'écorce même du figuier. L'un commence l'été, l'autre le finit. Si l'on ne cueille promptement l'un, il tombe et se flétrit ; si l'on n'attend l'autre, il n'aura jamais de maturité. L'un se garde longtemps, l'autre passe avec rapidité. L'un rafraîchit, l'autre fortifie. Tout ce que je vois m'enlève et me ravit ; et je ne puis m'empêcher de m'écrier avec le prophète : *Tous, Seigneur, ont les yeux tournés vers vous ; et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté*[2].

[1] Isai. 40. — [2] Ps. 144, 15 et 16.

Arbres.

Il en a déjà été parlé en parlant des fruits ; mais ils méritent quelques réflexions particulières.

Entre les arbres fertiles il y en a qui portent des fruits en deux saisons de l'année[1] ; et d'autres unissent ensemble et les saisons différentes, et les années même, en portant tout à la fois des fleurs naissantes, des fruits verts et des fruits mûrs, afin de montrer la souveraine liberté du Créateur, qui, en diversifiant les lois de la nature, fait voir qu'il en est le maître, et qu'il peut en tout temps et en toutes choses faire également ce qu'il lui plaît.

J'observe que ce sont les arbres faibles, ou de médiocre taille, qui portent les fruits les plus exquis. Plus ils s'élèvent, moins ils me paraissent riches, et moins leurs fruits me conviennent. J'entends cette leçon ; et le bois faible de la vigne, de qui j'admire les grappes, me dit, en son langage, que les plus merveilleux fruits sont souvent près de terre.

Les autres arbres, qui n'ont que des feuilles ou des fruits amers, et très-petits, ne sont pas néanmoins inutiles ; et la Providence a mis de si heureuses compensations entre les arbres fertiles et les autres, que dans des occasions il est juste de préférer les stériles aux plus féconds, qui ne sont presque d'aucun usage ni pour les édifices, ni pour la navigation, ni pour d'autres besoins indispensables.

Si nous n'avions point vu d'arbres de la hauteur et de la grosseur de ceux qui sont dans de certaines forêts, nous ne pourrions croire que quelques gouttes de pluie qui tombent du ciel fussent capables de les nourrir ; car il faut un suc, non-seulement très-abondant, mais plein d'esprit et de sels de toute espèce, pour donner à la racine, au tronc, aux branches, la force et la vigueur que nous y admirons. Il est même remarquable que plus ces arbres sont négligés, plus ils deviennent beaux, et que si les hommes s'appliquaient à les cultiver comme les petits arbres de leurs jardins, ils ne feraient que leur nuire. Vous conservez par là, Seigneur, une preuve que c'est vous seul qui les

[1] Le figuier, les orangers, etc.

avez formés : et vous apprenez à l'homme que ses soins et son industrie vous sont inutiles; et que si vous les exigez pour certains arbrisseaux, c'est pour l'occuper, et pour l'avertir de sa propre faiblesse, en ne lui confiant que des choses faibles.

Enfin parmi les arbres j'en vois quelques-uns qui conservent toujours leur verdure, et je m'imagine y voir une figure de l'immortalité; comme les autres, qui se dépouillent l'hiver pour se revêtir au printemps, semblent me présenter une image de la résurrection.

§ II. *Animaux.*

Je suivrai dans la description des animaux l'ordre que Dieu a suivi dans leur création.

Poissons.

Quelle foule de poissons de toute grandeur les eaux enfantent!

J'examine tous ces animaux, et je ne leur vois, ce me semble, qu'une tête et une queue. Ils sont sans pieds et sans bras. Leur tête même n'a point de mouvement libre; et si je n'étais attentif qu'à leur figure, je les croirais privés de tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie. Mais, avec si peu d'organes extérieurs, ils sont plus agiles, plus prompts, plus remplis d'artifices que s'ils avaient plusieurs mains et plusieurs pieds; et l'usage qu'ils font de leur queue et de leurs nageoires les pousse comme des traits, et semble les faire voler.

Les poissons se dévorant les uns les autres, comment ce peuple aquatique peut-il subsister? Dieu y a pourvu en le multipliant d'une manière si prodigieuse, que sa fécondité surpasse infiniment son ardeur mutuelle à se dévorer, et que ce qui se détruit est toujours fort au-dessous de ce qui sert à le renouveler.

Je suis seulement en peine comment les petits échapperont aux grands, qui les regardent comme leur proie, et qui leur donnent continuellement la chasse. Mais ce peuple faible est plus prompt à la course. Il s'approche des lieux où l'eau basse ne convient pas aux grands poissons; et il semble que Dieu lui ait donné une prévoyance proportionnée à sa faiblesse et à ses dangers.

Comment arrive-t-il qu'au milieu des eaux si chargées de sel que je ne puis en souffrir une goutte dans la bouche, les poissons y vivent et y jouissent d'une vigueur et d'une santé parfaites? Et comment au milieu du sel conservent-ils une chair qui n'en a point le goût?

Pourquoi les meilleurs et les plus propres à l'usage de l'homme s'approchent-ils des côtes pour s'offrir, ce semble, à lui, pendant que beaucoup d'autres qui lui sont inutiles affectent de s'éloigner?

Pourquoi ceux qui se sont tenus dans des lieux inconnus pendant qu'ils se multipliaient[1], et qu'ils acquéraient une certaine grandeur, viennent-ils en foule, dans un temps marqué, inviter les pêcheurs, et se jeter d'eux-mêmes, pour ainsi dire, dans leurs filets et dans leurs barques?

Pourquoi plusieurs d'entre eux[2], et des meilleures espèces, s'empressent-ils d'entrer dans l'embouchure des fleuves, et les remontent-ils jusqu'à leur source, pour communiquer les avantages de la mer aux pays qui en sont éloignés? Et quelle main les conduit avec tant d'attention et de bonté pour les hommes, si ce n'est la vôtre, Seigneur, quoiqu'une providence si visible attire rarement leur reconnaissance?

Elle paraît à tout, cette providence; et les coquillages sans nombre qui bordent la mer cachent des poissons de diverses espèces, qui, avec une très-petite apparence de vie, ont soin d'ouvrir en des temps réglés leurs coquilles, d'en renouveler l'eau, et de prendre entre leurs écailles promptement rejointes l'imprudente proie qui donne dans ce piége.

Oiseaux.

On voit dans plusieurs animaux une imitation de la raison, qui étonne; mais elle ne paraît nulle part d'une manière plus sensible que dans l'industrie des oiseaux à faire leurs nids.

En premier lieu, quel maître leur a appris qu'ils en avaient besoin? Qui a pris soin de les avertir de les préparer à temps, et de ne point se laisser prévenir par la nécessité? Qui leur a dit comment il fallait les construire? Quel mathématicien leur en a

[1] Hareng, sardine, maquereau, morue. — [2] Saumon, alose.

donné la figure? Quel architecte leur a enseigné à choisir un lieu ferme, et à bâtir sur un fondement solide? Quelle mère tendre leur a conseillé d'en couvrir le fond de matières molles et délicates, telles que le duvet et le coton? Et lorsque ces matières manquent, qui leur a suggéré cette ingénieuse charité qui les porte à s'arracher avec le bec autant de plumes de l'estomac qu'il en faut pour préparer un berceau commode à leurs petits?

En second lieu, quelle sagesse a marqué à chaque espèce une manière particulière de construire les nids, où les mêmes précautions fussent observées, mais en mille façons différentes? Qui a commandé à l'hirondelle, le plus adroit de tous les oiseaux, de s'approcher de l'homme, et de choisir sa maison pour y édifier son nid à ses yeux, sans craindre de l'avoir pour témoin, et paraissant au contraire l'inviter à considérer son travail? Ce n'est point, comme les autres, avec de petits branchages et du foin qu'elle bâtit. Elle emploie le ciment et le mortier, et d'une manière si solide, qu'il faut une espèce d'effort pour démolir son ouvrage. Elle n'a cependant pour tout instrument que le bec. Réduisez, s'il est possible, le plus habile architecte au petit volume de cette hirondelle; conservez-lui toutes ses connaissances, en ne lui laissant que le bec, et voyez s'il aura la même adresse et le même succès.

En troisième lieu, qui a fait comprendre à tous les oiseaux qu'ils devaient faire éclore leurs œufs en les couvant; que cette nécessité était indispensable; que le père et la mère ne pouvaient quitter en même temps; et que si l'un allait chercher de la nourriture, l'autre devait attendre son retour? Qui leur a marqué dans le calendrier le nombre précis des jours de cette rigoureuse assiduité? Qui les a avertis d'aider aux petits déjà formés à sortir de l'œuf en rompant les premiers la coque? et qui les a si exactement instruits du moment, qu'ils ne le préviennent jamais?

Enfin qui a fait des leçons à tous les oiseaux sur le soin qu'ils devaient prendre de leurs petits jusqu'à ce qu'ils fussent élevés, et en état de se servir eux-mêmes? Qui leur a fait discerner entre tant de choses, dont les unes conviennent à une espèce, mais sont pernicieuses pour une autre, et entre celles qui sont propres aux pères, mais qui feraient tort à leurs petits? qui leur a fait discer-

ner celles qui sont salutaires? Nous connaissons la tendresse des mères parmi les hommes, et la sollicitude des nourrices : mais je ne sais si l'on voit rien d'aussi parfait.

Qui a enseigné à plusieurs d'entre les oiseaux cette merveilleuse industrie, de retenir dans leur gorge ou l'aliment, ou l'eau, sans avaler ni l'un ni l'autre, et de les conserver pour leurs petits, à qui cette première préparation tient lieu de lait?

Est-ce pour les oiseaux, Seigneur, que vous avez uni ensemble tant de miracles qu'ils ne connaissent point? Est-ce pour des hommes qui n'y pensent pas? est-ce pour des curieux qui se contentent de les admirer sans remonter jusqu'à vous? et n'est-il pas visible que votre dessein a été de nous rappeler à vous par un tel spectacle; de nous rendre sensibles votre providence et votre sagesse infinie; et de nous remplir de confiance en votre bonté[1], si attentive et si tendre pour des oiseaux dont une couple ne vaut qu'une obole?

Mais donnons des bornes aux observations sur les industries des oiseaux, car une telle matière est infinie; et écoutons un moment le concert de leur musique, la première louange que Dieu ait reçue de la nature, et le premier cantique d'action de grâces qu'elle lui ait offert avant la formation de l'homme. Tous les sons sont différents, mais tous harmonieux; et tous ensemble composent un chœur que les hommes ont mal imité. Une voix plus forte et plus moelleuse se fait pourtant distinguer; et je trouve, en cherchant de quelle part elle vient, que c'est un très-petit oiseau qui en est l'organe. Cela me fait considérer tous les autres qui savent le chant, et ils sont tous aussi petits; les grands ou ignorant la musique, ou ayant la voix discordante. Ainsi partout je trouve que ce qui paraît faible et petit est mieux partagé et a plus de reconnaissance.

Quelques-uns de ces petits ont une grande beauté, et rien n'est plus riche ni mieux diversifié que leur plumage. Mais il faut avouer que toute parure doit céder à celle du paon, sur qui Dieu a versé comme à pleines mains toutes les richesses qui embellissent les autres, et auquel il a prodigué avec l'or et l'azur toutes les nuances de toutes les couleurs. Cet oiseau paraît sentir

[1] Matt. 10. 29.

son avantage; et c'est, ce semble, pour étaler à nos yeux ses beautés qu'il fait cette pompeuse roue qui les met en évidence. Mais le plus magnifique de tous les oiseaux n'a qu'un cri désagréable; et il est une preuve qu'avec un extérieur très-brillant on peut n'avoir qu'un mauvais fonds, peu de reconnaissance, et beaucoup de vanité.

En examinant la plume des autres, je trouve une chose bien singulière dans celle des cygnes et des autres oiseaux de rivière : car elle est à l'épreuve de l'eau, où elle demeure toujours sèche; et nos yeux cependant n'en découvrent point l'artifice ni la différence.

Je considère les pieds des mêmes oiseaux, et j'y vois des nageoires qui marquent distinctement leur destination. Mais je suis très-étonné de ce que ces oiseaux sont sûrs qu'ils ne risquent rien en se jetant à l'eau; au lieu que les autres, à qui Dieu n'a pas donné des plumes ni des pieds semblables, n'ont jamais la témérité de s'y exposer. Qui a dit aux premiers qu'ils ne courent aucun danger? et qui retient les autres afin qu'ils n'imitent pas leur exemple? On fait quelquefois couver des œufs de cane à une poule, qui est ensuite trompée par son affection et qui prend pour sa famille naturelle des enfants étrangers qui courent à l'eau au sortir de la coque, sans que leur prétendue mère puisse les en empêcher par ses avis. Elle demeure sur le bord, très-étonnée de leur témérité, et plus encore de ce qu'elle leur réussit. Elle se sent violemment tentée de les suivre, elle en témoigne sa vive impatience; mais rien n'est capable de la porter à une indiscrétion que Dieu lui a défendue. Les spectateurs en sont surpris à proportion de ce qu'ils ont d'intelligence; car c'est faute d'esprit et de lumière, quand de tels prodiges excitent peu d'admiration. Mais il est rare que les spectateurs apprennent de cet exemple qu'il faut être destiné par la Providence aux fonctions d'un état dangereux, et avoir reçu d'elle tout ce qui peut mettre le salut en sûreté; et que c'est une témérité funeste pour les autres qui n'ont ni la même vocation ni les mêmes qualités.

Je serais infini si je m'attachais à considérer beaucoup de miracles pareils à ceux que j'ai rapportés jusqu'ici. Je me contente

d'une dernière observation, qui en comprend plusieurs autres, et qui regarde les oiseaux de passage.

Ils ont tous leur temps marqué, et ils ne le passent point. Mais ce temps n'est pas le même pour chaque espèce. Les uns attendent l'hiver, les autres le printemps, d'autres l'été, et d'autres l'automne. Il y a dans chaque peuple une police publique et générale, qui règle et qui tient dans le devoir tous les particuliers. Avant l'édit général, aucun ne pense à partir; depuis sa publication, aucun ne demeure. Une espèce de conseil décide du jour, et il accorde un intervalle pour s'y préparer; après quoi tout déloge, et il ne paraît le lendemain ni traîneurs, ni déserteurs, tant la discipline est exacte! Plusieurs ne connaissent que l'hirondelle qui fasse ainsi; mais la chose est certaine pour beaucoup d'autres espèces. Et je demande, quand nous n'aurions que l'exemple de l'hirondelle, quelle nouvelle elle a reçue des pays où elle va en grande troupe, pour s'assurer qu'elle y trouvera toutes choses préparées. Je demande pourquoi elle ne s'attache pas, comme les autres oiseaux, au pays où elle a élevé sa famille, qui y a été si bien traitée. Je demande par quel esprit de voyager, cette nouvelle famille, qui ne connaît que son pays natal, conspire tout entière à le quitter. Je demande en quel langage se publie l'ordonnance qui défend à tous, soit anciens, soit nouveaux sujets de la république, de demeurer par delà un certain jour. Enfin je demande à quels signes les principaux magistrats connaissent que ce serait tout risquer que de s'exposer à être prévenus par une saison rigoureuse. Quelle autre réponse peut-on faire à ces demandes, que celle du prophète? *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et merveilleux! Vous les avez tous formés avec sagesse* [1].

Animaux de la terre.

Je suis obligé d'abréger cette matière pour mettre fin à ce petit traité, qui insensiblement est devenu fort long.

L'exemple seul du chien nous montre jusqu'où Dieu est capable de donner à la matière tous les dehors de l'esprit, de la fidélité, de l'amitié, de la reconnaissance, sans en donner le prin-

[1] Ps. 103, 24.

cipe. Mais comme cet exemple est connu de tout le monde, je ne m'y arrête point.

Ce que fait l'abeille n'est pas moins admirable. Au lieu de se contenter de sucer le miel, qui se conserve mieux dans le calice des fleurs que partout ailleurs, et de s'en nourrir jour à jour, elle en fait provision pour toute l'année, et principalement pour l'hiver. Elle charge les petits crochets dont ses jambes sont garnies de tout ce qu'elle peut emporter de cire et de gomme : mais, en pompant le miel avec la trompe qui est à l'extrémité de sa tête, elle évite d'engluer ses ailes, dont elle a besoin pour voltiger çà et là, et pour le retour.

Si l'on n'a pas pris soin de lui préparer une ruche, elle s'en fait une elle-même dans le creux de quelque arbre ou de quelque rocher. Là, son premier soin est d'apporter de la cire dont elle compose de petites cellules égales, et à plusieurs angles, afin qu'elles puissent s'unir et ne laisser aucun intervalle. Puis elle fait couler dans ces petits réservoirs le miel pur et sans mélange. Et, de quelque abondance qu'elle voie ses magasins remplis, elle ne se repose que lorsque le temps du travail et de la récolte est passé. On ne connaît dans cette république ni la paresse, ni l'avarice, ni l'amour-propre. Tout est commun. Le nécessaire y est accordé à tous, le superflu n'est à personne, et c'est pour le bien public qu'il est conservé. Les colonies nouvelles, qui chargeraient l'État, sont mises dehors. Elles savent travailler, et on les y oblige en les congédiant.

Avons-nous parmi les nations les plus policées une imitation d'un si parfait modèle? Attribuera-t-on au hasard ou à une cause aveugle une si étonnante sagesse? Croit-on avoir expliqué ces merveilles en disant que c'est l'instinct, le naturel, je ne sais quoi, qui en est le principe? Et n'est-ce pas dans ces images, d'un côté si parfaites, et de l'autre si éloignées de la matière, que Dieu a pris plaisir de manifester ce qu'il est, et d'apprendre à l'homme ce qu'il doit être?

Passons de l'abeille à la fourmi, qui lui ressemble en bien des choses, excepté que l'abeille enrichit l'homme, et qu'il ne tient pas à la fourmi qu'elle ne l'appauvrisse en le volant.

Ce petit animal est averti que l'hiver est long, et que le blé

mûr n'est pas longtemps exposé dans les champs. Aussi, durant la moisson, la fourmi ne dort plus. Elle traîne, avec de petites serres qu'elle a à la tête, des grains qui pèsent trois fois plus qu'elle, et elle avance comme elle peut à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, et aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entre-communiquent par des galeries, et qui sont toutes creusées si avant, que les pluies et les neiges de l'hiver ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes et moins parfaites; et ceux qui ont essayé de détruire des fourmilières qui avaient eu le loisir de se perfectionner n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent au large, et qu'ils ne se sentent point de tout le ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins et que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain en le rongeant [1] par les deux bouts, et l'empêchant par là de germer. Ainsi la première nourriture n'est qu'une précaution pour l'avenir; et c'est la prudence, plutôt que le besoin, qui y détermine.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voilà cette espèce d'intelligence prophétique qu'il lui a donnée, pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges, et qui ne pouvait, ce semble, nous montrer plus sensiblement qu'il est la source de la sagesse, qu'en en réunissant tant de traits dans un si petit volume de matière, qui n'en a que l'apparence.

Peut-on assez admirer l'industrie de certains animaux qui filent avec un art et une délicatesse inimitables, où tout paraît être l'effet de la pensée et d'une méditation géométrique? Qui a enseigné à l'araignée, animal si méprisable d'ailleurs, à former des fils si déliés, si égaux, si adroitement suspendus? Qui lui a appris à commencer par les attacher à des points fixes, à les

[1] Pline le naturaliste fait la même remarque sur l'industrie des fourmis, qui amassent du blé pour l'hiver, et l'empêchent de germer en le rongeant (liv. 2, chap. 30). Cependant plusieurs maintenant contestent ce fait, et nient absolument que les fourmis fassent des amas de blé.

réunir tous dans un centre commun, à les tirer d'abord en droite ligne, et à les affermir ensuite par des cercles exactement parallèles? Qui lui a dit que ces filets seraient les piéges où se prendraient d'autres animaux qui ont des ailes, et qu'elle ne saurait atteindre que par la ruse? Qui lui a marqué sa place dans le centre, où aboutissent toutes les lignes, et où elle est nécessairement avertie, par le plus léger ébranlement, que quelque proie est tombée dans ses filets? Enfin, qui lui a dit que son premier soin devait être alors d'embarrasser les ailes de cette imprudente proie par de nouveaux fils, de peur qu'elle ne conservât quelque liberté ou pour se dégager, ou pour se défendre?

Tout le monde a vu le travail des vers à soie. Les plus habiles ouvriers ont-ils pu jusqu'ici l'imiter? Ont-ils trouvé le secret de former un fil si fin, si ferme, si égal, si brillant, si continu? ont-ils une matière plus précieuse que ce fil pour faire les plus riches étoffes? Savent-ils comment ce ver convertit le suc d'une feuille en des filets d'or? Peuvent-ils rendre raison de ce qu'une matière liquide, avant qu'elle ait pris l'air, s'affermit et s'allonge à l'infini dès qu'elle l'a senti? Aucun d'eux peut-il expliquer comment ce ver est averti de se former une retraite sous les contours sans nombre de la soie dont il est le principe, et comment il trouve dans ce riche tombeau une espèce de résurrection qui lui donne des ailes que sa première naissance lui avait refusées?

Tout ce qui est ver et qui a rampé devient une espèce de mouche, de moucheron, de papillon; et tout ce qui vole a rampé dans sa première origine, et a été une espèce de ver, de chenille, d'insecte, avant que d'avoir eu des ailes. Et l'état mitoyen entre ces deux extrémités d'élévation et de bassesse est le temps où l'animal devient fève ou cocon; ce qui se fait en une infinité de façons, mais toujours d'une manière uniforme pour chaque espèce.

Je terminerai ce traité par quelques observations sur un petit animal qui mérite toute notre admiration. Son nom est *formicaléo*. Sa figure est laide, et ne paraît qu'ébauchée. Son inclination est cruelle, car il ne vit que du sang de sa proie, et son occupation unique est de lui tendre des piéges. On en voit mieux

l'artifice quand on peut avoir dans son cabinet un tel animal.

On le met dans un vase de terre plein d'un sable assez menu, où il se cache aussitôt. Quand il y est, il forme dans le sable la figure d'un cône renversé, avec une proportion exacte et géométrique; et il va se loger dans le sommet du cône, qui tient lieu de centre, mais en demeurant couvert. Si quelque fourmi, ou quelque mouche à qui on a ôté les ailes, est placée à l'entrée du cône, ce petit animal, qu'on ne jugerait pas capable du moindre effort, jette avec sa tête, à coups redoublés, du sable sur la proie qu'il a sentie, afin de l'étourdir et de l'entraîner dans le fond, où il se tient caché. Alors il sort de sa retraite; et, après s'être désaltéré du sang, il rejette le cadavre, qui pourrait faire soupçonner sa cruauté.

Quand on veut avoir une seconde fois le plaisir de le voir travailler, on comble son cône en agitant le vase, et l'on est étonné avec quelle diligence cette petite bête rétablit une nouvelle figure, aussi vaste et aussi régulière que la première.

Quels raisonnements ne faudrait-il pas qu'elle fît, si son travail était fondé sur le raisonnement! Peut-on penser plus finement en mathématique, et connaître mieux la nature du cône, celle du sable, celle des mouvements, et leur retentissement du centre à toutes les parties de la circonférence? Il est certain que c'est cette bête qui raisonne, ou quelqu'un pour elle. Mais la merveille n'est pas, ni qu'elle raisonne, ni qu'un principe étranger raisonne pour elle, mais que ce principe fasse exécuter tout cela par des organes qui se meuvent eux-mêmes, et qui paraissent n'agir que par un principe intérieur.

Je ne dois pas omettre que le formicaléo, dont je viens de parler, se transforme en une grande et belle mouche appelée *demoiselle*, de laid et de petit qu'il était auparavant; et il ne se souvient plus de son humeur sanguinaire quand il a quitté sa première dépouille.

Utilité de ces observations physiques.

Il n'est pas nécessaire que je fasse remarquer combien ces observations physiques, et une infinité d'autres pareilles, sont capables d'orner et d'enrichir l'esprit d'un jeune homme, de le ren-

dre attentif aux effets de la nature qui sont sous nos yeux, et qui se présentent à nous presque à chaque moment, sans que nous y fassions réflexion; de lui apprendre mille choses curieuses qui regardent les sciences, les arts, les métiers, comme la chimie, l'anatomie, la botanique, la peinture, la navigation, l'imprimerie, etc.; de lui donner du goût pour le jardinage, pour les arbres, pour la campagne, pour la promenade, ce qui n'est pas une chose indifférente; de le mettre en état de fournir agréablement à la conversation, et de n'être pas réduit à y garder le silence, ou à ne savoir y parler que de bagatelles.

J'ai appelé cette physique *la physique des enfants*, parce qu'en effet on peut commencer à la leur apprendre dès l'âge le plus tendre, mais en se proportionnant à leur faiblesse, et ne leur proposant rien qui ne soit à leur portée, soit pour les faits, soit pour les réflexions qu'on y joint. Il est incroyable combien ce petit exercice, continué régulièrement depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans, mais continué sous l'idée et le nom de divertissement, et non d'étude, remplirait l'esprit des jeunes gens de connaissances utiles et agréables, et les préparerait à l'étude de la physique qui est propre aux savants.

Mais, me dira-t-on, où trouver des maîtres capables de donner à un enfant ces instructions, inconnues souvent à ceux même qui sont les plus habiles, et qui demandent une étendue infinie de connaissances? La chose n'est pas si difficile qu'on pourrait se l'imaginer. Cicéron disait en riant, dans un plaidoyer où il avait entrepris de rabaisser l'étude de la jurisprudence, que, si on le mettait en colère [1], tout occupé qu'il était, il deviendrait jurisconsulte en trois jours. J'en pourrais dire à peu près autant, non de la physique des savants, qui est une science très-profonde, mais de celle dont je parle ici. Il ne s'agit que de parcourir les livres où se trouvent ces sortes d'observations, tels que sont, par exemple, les Mémoires de l'Académie des sciences, où l'on trouve sur toutes les matières une infinité de remarques extrêmement curieuses. J'ai vu des jeunes gens,

[1] « Itaque, si mihi, homini vehementer occupato, stomachum moveritis, triduo me jurisconsultum esse profitebor. » (*Pro Murena*, n. 28.)

qui répondaient publiquement sur le quatrième livre des Géorgiques de Virgile, faire un merveilleux usage de ce qui est dit, dans ces Mémoires, sur la petite mais admirable république des abeilles. Un maître curieux et studieux s'adresse à d'habiles gens pour savoir quels livres il doit consulter sur chaque matière; il emprunte ces livres, ou va les chercher dans les bibliothèques publiques; il les parcourt, il en fait des extraits, et par là se met en état de pouvoir apprendre mille choses curieuses à ses disciples : et il a, pour faire ce petit amas, sept à huit ans devant lui. Pour y réussir, il ne faut que le vouloir.

ARTICLE V.

La philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici de la physique des savants, et de celle des enfants, montre bien clairement qu'un des grands effets et le fruit le plus essentiel de la philosophie, c'est d'élever l'homme à la connaissance de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté; de le rendre attentif à sa providence, de lui apprendre à remonter jusqu'à lui par la considération des merveilles de la nature; de faire qu'il devienne sensible à ses bienfaits, et qu'il trouve partout des sujets de le louer et de lui rendre grâces.

C'est Dieu lui-même qui nous apprend, dans l'un et l'autre Testament, que c'est là l'usage que nous devons faire de la vue des créatures, qui nous enseignent tous nos devoirs. Il renvoie, dans ses Écritures [1], le paresseux à la fourmi, pour apprendre d'elle à ne pas demeurer oisif; l'ingrat [2], au bœuf et à l'âne, qui sont reconnaissants des soins que prend d'eux leur maître; l'imprudent [3], aux oiseaux de passage, qui savent discerner les temps. Jésus-Christ [4] veut que la considération des lis de la campagne et des petits oiseaux du ciel soit une instruction pour tous les hommes, et qu'elle leur apprenne à se reposer pleinement sur les soins d'une providence qui est en même temps

[1] Prov. 6, 6.
[2] Isai. I, 3.
[3] Jerem. 8, 7.
[4] Matth. 6, 26-30.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

attentive à tout, pleine de bonté et toute-puissante. Ce serait donc ne pas répondre aux intentions de la sagesse divine, et manquer au devoir le plus essentiel d'un maître, que de ne pas faire remarquer aux jeunes gens, dans toutes les créatures, les vestiges sensibles de la Divinité, qui a voulu s'y peindre et nous y tracer nos devoirs.

Dans le récit que nous fait l'Écriture, de la création du monde, il est dit souvent que Dieu fut l'approbateur [1], et, si l'on ose le dire, l'admirateur de ses ouvrages, pour nous apprendre quelle admiration ils devraient nous causer, quelle étude nous en devrions faire et de quelles réflexions ils sont dignes, et pour nous reprocher en même temps notre stupidité, qui ne pense à rien, notre ingratitude, qui ne rend grâces de rien, et qui demeure toujours ignorante et imbécile, quoique nous vivions au milieu des prodiges les plus étonnants, et que nous en soyons nous-mêmes l'un des plus incompréhensibles.

Ce n'est pas la physique seule qui nous aide à connaître Dieu. Le peu que j'ai rapporté des principes de morale, tirés du paganisme même, suffit pour nous montrer combien cette partie de la philosophie est propre à nous inspirer un grand respect pour la religion.

Y a-t-il rien de plus propre à l'enraciner dans l'esprit des jeunes gens, et à y en jeter de solides fondements capables de tenir contre le torrent de l'incrédulité et du libertinage, que les deux célèbres questions qui se traitent dans la métaphysique, l'existence d'un Dieu, et l'immortalité de l'âme?

Mais le grand et l'important service que la bonne philosophie rend à l'homme, c'est de le disposer à recevoir avec docilité et respect tout ce que lui enseigne la révélation divine. Elle s'applique surtout à lui faire bien comprendre que devant Dieu tout doit se taire, la raison aussi bien que les sens, parce que rien n'est plus raisonnable que de n'écouter que lui quand il parle: *Ipsi, de se, Deo credendum est* [2]; que la raison ne doit pas trouver étrange qu'on la soumette à l'autorité, dans des sciences qui, traitant de choses qui sont au-dessus de la raison,

[1] « Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona. » (*Gen.* I, 31.)

[2] Hilar. lib. 4, de Trinit.

doivent suivre une autre lumière, qui ne peut être que celle de l'autorité divine; que, puisque dans l'ordre même de la nature il y a mille choses que l'esprit de l'homme ne peut comprendre, quoique ses yeux en soient témoins, à plus forte raison il doit respecter les voiles dont il a plu à Dieu de couvrir les mystères de la religion; qu'enfin Dieu ne serait pas ce qu'il est s'il n'était incompréhensible, et que ses merveilles ne mériteraient plus ce nom, si l'intelligence humaine pouvait y atteindre.

Voilà les leçons que donne la philosophie aux jeunes gens : non une philosophie inquiète, hardie et téméraire, dont saint Paul avertit les fidèles de se donner de garde[1], et qui, pour expliquer ce qu'elle croit, anéantit souvent ce qu'elle doit croire; mais une philosophie sage, solide, et fondée sur les principes mêmes et sur les lumières les plus pures de la raison naturelle.

LIVRE HUITIÈME.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

AVANT-PROPOS.

Cet avant-propos renfermera deux articles. Dans le premier je montrerai de quelle importance est la bonne éducation de la jeunesse; dans le second j'examinerai si l'instruction publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière.

ARTICLE PREMIER.

Importance de la bonne éducation de la jeunesse.

L'éducation de la jeunesse a toujours été regardée par les plus grands philosophes et par les plus fameux législateurs comme la source la plus certaine du repos et du bonheur, non-seule-

[1] « Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum. » (*Coloss.* 2, 8.)

ment des familles, mais des États même et des empires. En effet, qu'est-ce qu'une république ou un royaume, sinon un vaste corps dont la vigueur et la santé dépendent de celles des familles particulières, qui en sont comme les membres et les parties et dont aucune ne peut manquer à ses fonctions que le corps entier ne s'en ressente? Or, n'est-ce pas la bonne éducation qui met tous les citoyens, et encore plus les grands et les princes que tous les autres, en état de remplir dignement leurs différentes fonctions? N'est-il pas évident que la jeunesse est comme la pépinière de l'État; que c'est par elle qu'il se renouvelle et se perpétue; que c'est d'elle que viennent tous les pères de famille, tous les magistrats, tous les ministres, en un mot toutes les personnes constituées en autorité et en dignité? Et ne peut-on pas assurer que ce qu'il y a de bon ou de défectueux dans l'éducation de ceux qui rempliront un jour ces places, influe dans tout le corps de l'État, et devient comme l'esprit et le caractère général de la nation entière?

Les lois, à la vérité, sont le fondement des empires; et, en y conservant la règle et le bon ordre, elles y maintiennent la paix et la tranquillité. Mais d'où les lois elles-mêmes tirent-elles leur force et leur vigueur[1], sinon de la bonne éducation, qui y accoutume et y assujettit les esprits? sans quoi elles sont une faible barrière contre les passions des hommes :

> Quid leges sine moribus
> Vanæ proficiunt[2] ?

Plutarque[3] fait à ce sujet une réflexion bien sensée, et qui mérite d'être pesée avec attention; c'est en parlant de Lycurgue : « Ce sage législateur, dit-il, ne jugea pas à propos de coucher « ses lois par écrit, persuadé que ce qu'il y a de plus fort et de « plus efface pour rendre les villes heureuses et les peuples ver- « tueux, c'est ce qui est empreint dans les mœurs des citoyens, « et ce que la pratique et l'habitude leur ont rendu comme fami- « lier et naturel. Car les principes que l'éducation a gravés dans

[1] Ὄφελος οὐθὲν τῶν ὀφελιμωτάτων νόμων, καὶ συνδεδοξασμένων ὑπὸ πάντων τῶν πολιτευομένων, εἰ μὴ ἔσονται εἰθισμένοι καὶ πεπαιδευμένοι ἐν τῇ πολιτείᾳ. (Arist. *Polit.* lib. 3, cap. 9.)

[2] Horat. l. 3, od. 24.

[3] In Vita Lycurgi.

« leurs esprits demeurent fermes et inébranlables, comme étant « fondés sur la conviction intérieure et sur la volonté même, « qui est un lien toujours plus fort et plus durable que celui de « la contrainte ; de sorte que cette éducation devient la règle des « jeunes gens, et leur tient lieu de législateur. »

Voilà, ce me semble, l'idée la plus juste qu'on puisse donner de la différence qu'il y a entre les lois et l'éducation.

La loi, quand elle est seule, est une maîtresse dure et impérieuse, ἀνάγκη; qui gêne l'homme dans ce qu'il a de plus cher et dont il est le plus jaloux, je veux dire sa liberté ; qui l'attriste, qui le contrarie en tout; qui est sourde à ses remontrances et à ses désirs [1] ; qui ne sait jamais se relâcher ; qui ne lui parle que d'un ton menaçant [2], et ne lui montre que des châtiments. Ainsi il n'est pas étonnant que l'homme secoue ce joug dès qu'il le peut impunément, et que, n'écoutant plus des leçons importunes, il se livre à ses penchants naturels, que la loi avait seulement réprimés, sans les changer ni les détruire.

Il n'en est pas ainsi de l'éducation. C'est une maîtresse douce et insinuante, ennemie de la violence et de la contrainte, qui aime à n'agir que par voie de persuasion, qui s'applique à faire goûter ses instructions en parlant toujours raison et vérité, et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile en la rendant plus aimable. Ses leçons, qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, croissent et se fortifient avec lui, jettent avec le temps de profondes racines, passent bientôt de la mémoire et de l'esprit dans le cœur, s'impriment de jour en jour dans ses mœurs par la pratique et l'habitude, deviennent en lui une seconde nature qui ne peut presque plus changer, et font auprès de lui, dans toute la suite de sa vie, la fonction d'un législateur toujours présent, qui dans chaque occasion lui montre son devoir et le lui fait pratiquer : ἡ παίδευσις νομοθέτου διάθεσιν ἀπεργάζεται περὶ ἕκαστον αὐτῶν.

Il ne faut pas après cela s'étonner que les anciens aient re-

[1] « Leges rem surdam, inexorabilem esse.... nihil laxamenti nec veniæ habere, si modum excesseris. » (Liv. lib. 2, n. 3.)

[2] Pœna metusque aberant, nec verba minantia fixo
Ære legebantur. . . . . .
(Ovid. *Metam.* lib. 2, 1.)

C'est une belle définition des lois, *verba minantia*.

commandé avec tant de soin la bonne éducation de la jeunesse, et l'aient regardée comme le moyen le plus sûr de rendre un empire stable et florissant. Leur maxime capitale était [1], que les enfants appartiennent plus à la république qu'à leurs parents; et qu'ainsi ce n'est point au caprice de ceux-ci qu'il faut abandonner leur éducation, mais que la république doit se charger de ce soin; que par cette raison les enfants doivent être élevés, non en particulier et dans la maison paternelle, mais en public, par des maîtres communs et sous une même discipline, afin qu'on leur inspire de bonne heure l'amour de la patrie, le respect pour les lois du pays, le goût des principes et des maximes de l'État dans lequel ils ont à vivre. Car chaque espèce de gouvernement a son génie particulier. Autre est l'esprit et le caractère d'un état républicain, autre celui d'un État monarchique. Or c'est par l'éducation qu'on prend cet esprit et ce caractère.

C'est en conséquence des principes que j'ai établis jusqu'ici, que Lycurgue, Platon, Aristote, en un mot tous ceux qui nous ont laissé des règles du gouvernement, déclarent que le principal et le plus essentiel devoir d'un magistrat, d'un ministre, d'un législateur, d'un prince, est de veiller à la bonne éducation, premièrement de leurs propres enfants, qui souvent succèdent à leur place, et ensuite des citoyens en général, qui forment le corps de la république; et ils remarquent que tout le désordre des États ne vient que de la négligence de ce double devoir.

Platon [2] en cite un illustre exemple dans la personne du prince le plus accompli dont parle l'histoire ancienne : c'est le fameux Cyrus. Aucune des qualités qui font les grands hommes ne lui manquait, excepté celle dont il s'agit ici. Occupé de ses conquêtes, il abandonna aux femmes [3] le soin de l'éducation de ses enfants. Ces jeunes princes furent donc élevés, non selon la discipline dure et austère des Perses, qui avait si bien réussi par rapport à Cyrus leur père, mais à la manière des Mèdes, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse et les délices. Personne n'osait les contredire en rien. Leurs oreilles n'étaient ouvertes qu'aux louanges et aux flatteries. Tout fléchissait le genou et était rampant devant eux;

[1] Arist. Polit. lib. 8, c. I.
[2] Plat. l. 3, de Leg. [p. 694-696.]
[3] La femme de Cyrus était fille du roi des Mèdes.

et l'on croyait qu'il était de leur grandeur de mettre une distance infinie entre eux et le reste des hommes, comme s'ils eussent été d'une autre espèce qu'eux. Une telle éducation, dont toute remontrance et toute réprimande étaient sévèrement écartées [1], eut, dit Platon, le succès qu'on en devait attendre. Les deux princes, aussitôt après la mort de Cyrus [2], armèrent leurs mains l'un contre l'autre, ne pouvant souffrir ni supérieur ni égal; et Cambyse, devenu le maître absolu par la mort de son frère, s'abandonna comme un insensé et un furieux à toutes sortes d'excès, et mit l'empire des Perses à deux doigts de sa perte. Cyrus lui avait laissé une vaste étendue de provinces, des revenus immenses, des armées innombrables: mais tout cela tourna à sa ruine, faute d'un autre bien infiniment plus estimable qu'il négligea de lui laisser, je veux dire une bonne éducation.

Cette remarque judicieuse de Platon à l'égard de Cyrus m'avait entièrement échappé en lisant son histoire dans Xénophon, et je n'avais pas fait réflexion qu'effectivement cet historien garde un profond silence sur l'éducation des enfants de ce prince, au lieu qu'il décrit fort au long l'excellente manière dont les jeunes Perses étaient élevés, et dont Cyrus lui-même l'avait été. Il n'y a point de faute plus capitale pour un prince.

Philippe, roi de Macédoine, se conduisit d'une manière bien différente [3]. Dès qu'il fut devenu père (c'était au milieu de ses conquêtes, et dans le temps de ses plus grands exploits), il écrivit à Aristote la lettre qui suit: *Je vous donne avis qu'il m'est né un fils. Je ne remercie pas tant les dieux de sa naissance, que du bonheur qu'il a d'être venu au monde pendant qu'il y a un Aristote sur la terre. Car j'espère qu'élevé de votre main et par vos soins, il deviendra digne de la gloire de son père et de l'empire que je lui laisserai.* Voilà parler et penser en grand prince, qui connaît l'importance d'une bonne éducation. Alexandre eut les mêmes sentiments. Un historien remarque

[1] Ὅθεν ἐγένοντο, οἵους ἦν εἰκὸς αὐτοὺς γενέσθαι, τροφῇ ἀνεπιπλήκτῳ τραφέντας.

[2] Platon suppose que ces deux frères portèrent les armes l'un contre l'autre aussitôt après la mort de Cyrus, et que Cambyse fit tuer Smerdis. Hérodote ne dit rien de tel. Smerdis fut toujours fort soumis à son frère, qui ne le fit mourir que vers la fin de son règne, après l'expédition contre l'Éthiopie.

[3] Aul. Gell. lib. 9, c. 3.

qu'il n'aima pas moins Aristote que son propre père [1], *parce que*, disait-il, *il était redevable à l'un de vivre et à l'autre de bien vivre*.

Si c'est une grande faute à un prince de ne pas donner ses soins à l'éducation de ses propres enfants, ce n'en est pas une moindre de négliger celle des citoyens en général. Plutarque, dans le parallèle qu'il fait de Lycurgue et de Numa, observe très-judicieusement que ce fut une pareille négligence qui rendit inutiles tous les bons desseins et tous les grands établissements de ce dernier. L'endroit est fort remarquable. « Tout le travail de Numa, « dit-il, qui n'avait visé qu'à maintenir Rome paisible et tranquille, « s'évanouit avec lui ; et, dès qu'il fut mort, le temple aux dou- « bles portes, qu'il avait toujours tenu fermé, comme si véri- « tablement il y eût enchaîné le démon de la guerre, fut rouvert « tout à coup, et toute l'Italie remplie de sang et de carnage. « Ainsi le plus beau et le plus juste de ses établissements ne dura « presque point, parce qu'il manquait du seul lien capable de le « maintenir, qui était l'éducation de la jeunesse. »

Ce fut une conduite tout opposée qui maintint si longtemps les lois de Lycurgue dans leur entier. « Car, comme observe le « même Plutarque, la religion du serment qu'il exigea des Lacé- « démoniens aurait été une faible ressource après sa mort, si par « l'éducation il n'eût imprimé les lois dans leurs mœurs, et ne « leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police, en la « leur rendant comme familière et naturelle. Aussi vit-on que ses « principales ordonnances se conservèrent plus de cinq cents ans, « comme une bonne et forte teinture qui avait pénétré jusqu'au « fond de l'âme. »

Tous ces grands hommes de l'antiquité étaient donc persuadés, comme Plutarque le dit en particulier de Lycurgue, que le devoir le plus essentiel d'un législateur, et il en faut dire autant d'un prince, était d'établir de bonnes règles pour l'éducation de la jeunesse, et de les faire exactement pratiquer. Il est étonnant jusqu'où ils portaient sur ce point l'attention et la prévoyance. C'est dès la naissance même des enfants qu'ils recommandaient

[1] Ἀριστοτέλη οὐκ ἧττον ἀγαπῶν ἢν (ὡς αὐτὸς ἔλεγεν) τοῦ πατρὸς, ὡς δι' ἐκεῖνον μὲν ζῶν, διὰ τοῦτον δὲ καλῶς ζῶν. (PLUT. in *vita Alex.*)

qu'on prît de sages précautions par rapport à toutes les personnes qui devaient en prendre soin; et l'on voit bien que Quintilien a puisé dans Platon et dans Aristote ce qu'il dit à ce sujet, surtout pour ce qui regarde les nourrices. Il voulait[1], comme ces sages philosophes, que, dans le choix qu'on en ferait, non-seulement on prît garde qu'elles n'eussent point un langage vicieux, mais que surtout on eût égard aux mœurs et au caractère d'esprit. Et la raison qu'il en porte est admirable. « C'est, dit-il, que ce « qu'on apprend à cet âge s'imprime facilement dans l'esprit, et « y laisse de profondes traces qui ne s'effacent pas aisément. Il « en est comme d'un vase neuf, qui conserve longtemps l'odeur « de la première liqueur qu'on y a versée, et comme des laines, « qui ne recouvrent jamais leur première blancheur quand elles « ont été une fois à la teinture. Et le malheur est que les mau- « vaises habitudes durent encore plus que les bonnes. »

C'est par la même raison[2] que ces philosophes regardent comme un des plus essentiels devoirs de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, d'écarter d'auprès d'eux, autant qu'il est possible, les esclaves et les domestiques, dont les discours, et encore plus les exemples, pourraient leur être nuisibles.

Ils ajoutent à cela un avis qui sera la condamnation d'un grand nombre de pères et de maîtres chrétiens. Ils veulent que non-seulement on interdise aux jeunes gens, jusqu'à un certain âge, toute lecture de comédie et tout spectacle, mais que toute peinture, toute sculpture, toute tapisserie, qui pourraient offrir aux yeux des enfants quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils désirent que les magistrats veillent avec soin à l'exécution de ce règlement, et qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, qui ne voudront pas s'y soumettre, à porter ailleurs leur funeste habileté. Ils étaient persuadés[3] que de cet amas d'objets propres à flat-

[1] « Et morum quidem in his haud duble prior ratio est : recte tamen etiam loquantur... Natura enim tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percepimus : ut sapor quo nova imbuas durat, nec lanarum colores, quibus simplex ille candor mutatus est, eiui possunt. Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt. » (Quintil. lib. I, cap. I.)

[2] Arist. Polit. lib. 7, c. 17.

[3] Ἵνα μὴ ἐν κακίας εἰκόσι τραφόμενοι ἡμῖν οἱ φύλακες, ὥσπερ ἐν κα-

ter les passions et à nourrir la cupidité il sort comme un air contagieux et pestilentiel, capable d'infecter à la longue et insensiblement les maîtres même qui le respirent à chaque moment sans crainte et sans précaution ; et que ces objets sont comme autant de fleurs empoisonnées qui exhalent une odeur de mort d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, et que même elle paraît agréable. Ces sages philosophes veulent au contraire que dans une ville tout enseigne et inspire la vertu : inscriptions, tableaux, statues, jeux, conversations ; et que de tout ce qui se présente aux sens, et qui frappe les yeux ou les oreilles, il se forme comme un air et un souffle salutaire, qui s'insinue imperceptiblement dans l'âme des enfants, et qui, aidé et soutenu par l'instruction des maîtres, y porte, dès l'âge le plus tendre, l'amour du bien, et le goût des choses honnêtes. Il y a dans le texte original une finesse, une délicatesse d'expression, dont nulle autre langue n'est susceptible. Quoique ce passage soit un peu long, j'ai cru devoir en citer une grande partie, pour donner quelque idée du style de Platon.

Je reviens à mon sujet, et je finis ce premier article en priant le lecteur de considérer comment le paganisme même a toujours regardé comme le devoir le plus essentiel des pères, des magistrats, des princes, de veiller à l'éducation des enfants, parce qu'il est de la dernière importance, pour tout le reste de la vie, de leur donner d'abord de bons principes. En effet, lorsque les esprits sont encore tendres et flexibles, on les manie et on les tourne à son gré ; au lieu que l'âge et une longue habitude rendent les défauts presque incorrigibles : *Frangas enim citius, quàm corrigas, quæ in pravum induruerunt*[1].

κῇ βοτάνῃ, πολλὰ ἑκάστης ἡμέρας κατὰ σμικρὸν ἀπὸ πολλῶν δρεπόμενοι τε καὶ νεμόμενοι, ἕν τι ξυνιστάντες λανθάνωσι κακὸν μέγα ἐν τῇ αὐτῶν ψυχῇ, ἀλλ' ἐκείνους ζητητέον τοὺς δημιουργοὺς, τοὺς εὐφυῶς δυναμένους ἰχνεύειν τὴν τοῦ καλοῦ τε καὶ εὐσχήμονος φύσιν· ἵν', ὥσπερ ἐν ὑγιεινῷ τόπῳ οἰκοῦντες, οἱ νέοι ὠφελῶνται ἀπὸ παντὸς, ὁπόθεν ἂν αὐτοῖς ἀπὸ τῶν καλῶν ἔργων ἢ πρὸς ὄψιν ἢ πρὸς ἀκοήν τι προσβάλῃ, ὥσπερ αὔρα φέρουσα ἀπὸ χρηστῶν τόπων ὑγίειαν, καὶ εὐθὺς ἐκ παίδων λανθάνει εἰς ὁμοιότητά τε καὶ φιλίαν καὶ ξυμφωνίαν τῷ καλῷ λόγῳ ἄγουσα. (Plat. *de Rep.* lib. 3 [p. 401].)

[1] Quintil. l. I, cap. 3.

ARTICLE II.

On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instuction domestique et particulière.

Pendant tout le temps que j'ai été chargé de l'éducation de la jeunesse, parfaitement instruit des dangers qui se rencontrent et dans les maisons particulières et dans les colléges, je n'ai jamais osé prendre sur moi de donner conseil sur cette matière, et je me suis contenté de m'appliquer avec le plus de soin qu'il m'a été possible à l'instruction des jeunes gens que la divine Providence m'adressait. Je crois devoir encore garder la même neutralité, et laisser à la prudence des parents à décider une question qui souffre certainement de grandes difficultés de part et d'autre.

Quintilien[1] a traité cette question avec beaucoup d'étendue et d'éloquence. L'endroit est un des plus beaux de son ouvrage, et mérite d'être lu dans l'original. J'en donnerai ici un extrait.

Il commence par répondre à deux objections qu'on a coutume de former contre les écoles publiques.

La première regarde la pureté des mœurs, qu'on prétend y être exposée à de plus grands dangers. Si cela était, il juge qu'il ne faudrait pas hésiter un moment, le soin de bien vivre étant infiniment préférable à celui de bien parler[2]. Mais il prétend que le péril est égal de part et d'autre, que le tout dépend du naturel des enfants et du soin qu'on prend de leur éducation : que, pour l'ordinaire, c'est des parents mêmes que vient le mal, par le mauvais exemple qu'ils donnent à leurs enfants. Ceux-ci, dit-il, voient tous les jours et entendent des choses qu'ils devraient ignorer toute leur vie. Tout cela passe en habitude[3], et bientôt après en nature. Les pauvres enfants se trouvent vicieux avant que de savoir ce que c'est que le vice. Ainsi, ne respirant que luxe et que mollesse, ils ne prennent pas le désordre dans nos écoles, mais ils l'y apportent.

[1] Quintil. lib. I, cap. I.

[2] « Potior mihi ratio vivendi honeste, quam vel optime dicendi videretur. »

[3] « Fit ex his consuetudo, deinde natura. Discant hæc miseri, antequam sciant vitia esse. Inde soluti ac fluentes, non accipiunt e scholis mala ista, sed in scholas afferunt. »

La seconde objection concerne l'avancement dans les études, qui doit être plus grand à la maison, où le précepteur n'a qu'un écolier à instruire. Quintilien n'en convient pas, pour plusieurs raisons qu'il expose. Mais il ajoute que cet inconvénient, quand même il serait réel, est abondamment réparé par les grands avantages qui se trouvent dans l'éducation publique.

1° L'éducation publique enhardit un jeune homme[1], lui donne du courage, l'accoutume de bonne heure à ne point craindre le grand jour, et le guérit d'une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie sombre et retirée : au lieu que dans le secret et en particulier il languit pour l'ordinaire, il s'abat, il se rouille, pour ainsi dire; ou bien il tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil et de se mettre au-dessus des autres, parce qu'il n'a personne avec qui il puisse se mesurer.

2° et 3°. Au collége on fait des connaissances et des liaisons qui durent souvent autant que la vie; et l'on y prend un certain usage du monde que la société seule peut donner. Quintilien n'insiste pas sur ces deux avantages, et semble les compter pour peu.

4° Le grand avantage des écoles, c'est l'émulation. Un enfant y profite de ce qu'on lui dit à lui-même, et de ce qu'on dit aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre; blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là : il mettra tout à profit. L'amour de la gloire lui servira d'aiguillon pour le travail. Il aura honte de céder à ses égaux : il se piquera même de surpasser les plus avancés. Quels efforts ne fait point un bon écolier pour primer dans sa classe et pour remporter les prix! Voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits[2]; et une noble émulation bien ménagée, dont on aura soin de bannir la malignité, l'envie, la fierté, est un des meil-

[1] « Ante omnia, futurus orator, cui in maxima celebritate et in media reipublicæ luce vivendum est, assuescat jam a tenero non reformidare homines, neque illa solitaria et velut umbratili vita pallescere. Excitanda mens et attollenda semper est, quæ in hujusmodi secretis aut languescit, et quemdam velut in opaco situm ducit; aut contra tumescit inani persuasione. Necesse est enim sibi nimium tribuat, qui se nemini comparat. »

[2] « Accendunt omnia hæc animos : et, licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est. »

leurs moyens pour les conduire aux plus grandes vertus et aux plus difficiles entreprises.

5° Un autre avantage qui se rencontre encore dans les écoles, c'est qu'un jeune homme trouve dans ses compagnons des modèles qui sont à sa portée, qu'il se flatte de pouvoir atteindre, et qu'il ne désespère pas même de pouvoir un jour surpasser : au lieu que, s'il était seul, il y aurait pour lui de la témérité d'oser se mesurer avec son maître.

6° Enfin, c'est qu'un maître qui a un nombreux auditoire s'anime tout autrement que celui qui, étant tête à tête avec un unique disciple, ne peut lui parler que froidement, et d'un ton de conversation. Or, il est incroyable combien ce feu et cette vivacité d'un maître qui, en expliquant les beaux endroits d'un auteur, se transporte lui-même et se passionne, est propre, non-seulement à rendre les jeunes gens attentifs, mais encore à leur inspirer le même goût et les mêmes sentiments dont celui qui leur parle est pénétré.

Quintilien ne manque pas de faire remarquer que l'opinion qu'il soutient est appuyée sur un usage presque universel, et sur l'autorité des auteurs les plus estimés et des législateurs les plus célèbres.

Je pourrais ajouter que cette coutume n'a pas été observée moins régulièrement depuis Quintilien, et sous le christianisme même. L'histoire ecclésiastique nous en fournit une infinité d'exemples. Celui de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze est connu de tout le monde. J'en rapporterai le détail à la fin de ce volume. Il me suffit maintenant de remarquer que les familles de ces deux illustres amis étaient des plus chrétiennes qui fussent alors dans l'Église. Elles crurent néanmoins pouvoir confier aux écoles publiques ce qu'elles avaient de plus cher au monde : et Dieu bénit leurs pieuses intentions par un succès qui passa toutes leurs espérances. Oserait-on taxer cette conduite d'imprudence et de témérité?

D'un autre côté, oserait-on condamner la sainte timidité de parents chrétiens qui, à la vue des dangers qui se rencontrent dans les colléges (et il faut avouer aussi qu'ils sont grands), moins attentifs à faire avancer leurs enfants dans les sciences

qu'à conserver en eux le précieux et l'inestimable trésor de l'innocence, prennent le parti de les élever sous leurs yeux dans une maison où ils n'entendent que de sages discours, où ils ne voient que de bons exemples, et d'où l'on a soin d'écarter, autant qu'il se peut, tout ce qui serait capable d'altérer la pureté de leurs mœurs? Il y a encore certainement de telles maisons; mais le nombre en est-il bien grand?

Entre les deux manières ordinaires d'élever la jeunesse, qui sont de les mettre pensionnaires au collége, ou de les instruire en particulier, il y en a une troisième qui tient le milieu et semble les réunir : c'est d'envoyer les enfants au collége pour y profiter de l'émulation des classes, en les retenant le reste du temps dans la maison paternelle. Par là on évite peut-être une partie des dangers, comme aussi l'on se prive d'une partie des avantages du collége : parmi lesquels on doit compter pour beaucoup l'ordre, la règle, la discipline, qui, par un coup de cloche, marquent d'une manière uniforme tous les exercices de la journée; et la vie simple et frugale qu'on y mène, éloignée des douceurs et des caresses de la maison paternelle, qui ne sont propres qu'à amollir les enfants. C'est ce que remarque un illustre magistrat[1] des siècles passés, dans un extrait que j'ai cité au premier tome de cet ouvrage. « Mon père (c'est ce ma-« gistrat qui parle[2]) disait qu'en cette nourriture du collége il « avait eu deux regards : l'un à la conversation de la jeunesse « gaie et innocente; l'autre à la discipline scolastique, pour « nous faire oublier les mignardises de la maison, et comme pour « nous dégorger en eau courante. Je trouve que ces dix-huit « mois de collége me firent assez bien..... J'appris la vie frugale « de la scolarité, et à régler mes heures. »

Un autre avantage des colléges (je les suppose tels qu'ils doivent être), et le plus grand de tous, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connaissance dans les sources mêmes, d'en connaître le véritable esprit et la véritable grandeur, et de se prémunir par de solides principes contre les dangers que la foi et la piété ne rencontrent que trop dans le monde. Il

[1] Henri de Mesmes. — [2] T. I, p. 158.

n'est pas impossible, mais certainement il est rare, de trouver cet avantage dans les maisons particulières.

Que doit-on conclure de tous ces principes et de tous ces faits? Il n'y a point de collége qui ne puisse citer des exemples, et en très-grand nombre, de jeunes gens qui y ont reçu une excellente éducation, et qui y ont infiniment profité, soit pour les sciences, soit pour la piété. Il n'y en a point aussi qui n'en ait vu avec douleur un très-grand nombre y faire un triste naufrage. Il en est de même des maisons particulières.

La conclusion qu'il me semble qu'on en doit tirer, c'est que, les dangers pour la jeunesse étant grands de tous côtés, c'est aux parents à bien examiner devant Dieu quel parti ils doivent prendre, à balancer équitablement les avantages et les inconvénients qui se rencontrent de part et d'autre, à ne se déterminer dans une délibération si importante que par des motifs de religion, et surtout à faire un choix de maîtres et de colléges, supposé qu'ils prennent ce parti, qui puisse, sinon dissiper entièrement, du moins diminuer leurs justes craintes.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

Pour entrer utilement dans le détail de ce qui regarde le gouvernement intérieur des classes et du collége, il est nécessaire de considérer séparément le devoir des différentes personnes qui sont employées à l'éducation de la jeunesse, et qui y ont quelque rapport. Mais comme il y a des avis généraux qui leur conviennent presque à tous également, c'est par où je commencerai ce traité, pour éviter les redites, qui sans cela seraient inévitables.

PREMIÈRE PARTIE.

AVIS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Je commence par prier le lecteur, lorsque je parlerai d'avis, de règles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'employer souvent dans la matière que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétends prescrire de lois à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confrères. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfants dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnais en avoir commis moi-même beaucoup : et je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation; car je ne dirai ici presque rien de moi-même, surtout dans cette première partie, qui est la plus importante, et qui doit servir comme de base et de fondement à tout le reste. Athènes et Rome me fourniront encore leurs richesses. Je ferai aussi grand usage de deux auteurs modernes, souvent même sans les citer. Ces auteurs sont, M. de Fénelon [1], archevêque de Cambrai, et M. Locke [2], Anglais, dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison. Le dernier a quelques sentiments particuliers que je ne voudrais pas toujours adopter. Je ne sais d'ailleurs s'il était bien versé dans la connaissance de la langue grecque et dans l'étude des belles-lettres ; il ne paraît pas au moins en faire assez de cas. Mais l'un et l'autre, par rapport aux mœurs et à la conduite, peuvent être d'un grand secours, non-seulement pour de jeunes maîtres, mais pour ceux qui ont le plus d'habileté. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; et il me semble que le public, content qu'on lui dise de bonnes choses, sans se mettre en peine d'où on les

[1] Éducation des filles. — [2] De l'Éducation des enfants, traduit de l'anglais de M. Locke.

tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici. Je réduirai à douze ou treize articles les avis généraux qui regardent l'éducation de la jeunesse.

ARTICLE PREMIER.

Quel but on doit se proposer dans l'éducation.

Pour réussir dans l'éducation de la jeunesse[1], le premier pas, ce semble, qu'il y ait à faire, est de bien établir quel but on se propose, d'examiner par quelle route on y peut arriver, et de choisir un guide habile et expérimenté qui soit en état de nous y conduire sûrement. Quoique pour l'ordinaire ce soit une règle très-sage et très-judicieuse d'éviter toute singularité et de suivre les coutumes établies, je ne sais si, dans la matière que nous traitons, cette maxime ne souffre pas quelque exception, et si l'on ne doit pas craindre les dangers et les inconvénients d'une espèce de servitude qui fait que nous suivons aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés, que nous consultons moins la raison que la coutume, et que nous nous réglons plutôt sur ce qui se fait que sur ce qui se doit faire; d'où il arrive souvent qu'une erreur une fois établie se communique de main en main et d'âge en âge, et devient une loi presque imprescriptible, parce qu'on croit devoir faire comme les autres et suivre le grand nombre. Mais le genre humain est-il assez heureux pour que le grand nombre approuve toujours ce qu'il y a de meilleur? et n'est-ce pas le contraire qu'on voit arriver le plus souvent?

Pour peu donc qu'on fasse usage de sa raison, on reconnaît aisément que le but des maîtres n'est point d'apprendre à leurs disciples seulement du grec et du latin, ni de leur enseigner à faire des thèmes, des vers, des amplifications; à charger leur mémoire de faits et de dates historiques; à dresser des syllogis-

[1] « Deceraatur primum, et quo tendamus, et qua; non sine perito aliquo, cui explorata sint ea in quæ procedimus.... Hic tristissima quæque via et celeberrima maxime decipit. Nihil ergo magis præstandum, quam ne, pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes, non qua eundum est, sed qua itur... non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus... Ita, dum unusquisque mavult credere quam judicare, versat nos et præcipitat traditus per manus error.... Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut meliora pluribus placeant : argumentum pessimi turba est. » (Sen. *de Vita beata*, cap. I et 2.)

mes en forme, à tracer sur le papier des lignes et des figures. Ces connaissances, je ne le nie point, sont utiles et estimables[1] mais comme moyens, et non comme fin; quand elles nous conduisent ailleurs, et non quand on s'y arrête; quand elles nous servent de préparatifs et d'instruments pour de meilleures choses, dont l'ignorance rend tout le reste inutile. Les jeunes gens seraient bien à plaindre s'ils étaient condamnés à passer les huit ou dix plus belles années de leur vie à apprendre à grands frais, et avec des peines incroyables, une ou deux langues, et d'autres choses pareilles, dont ils n'auront peut-être que rarement occasion de faire usage. Le but des maîtres, dans la longue carrière des études, est d'accoutumer leurs disciples à un travail sérieux; de leur faire estimer et aimer les sciences; d'en exciter en eux une faim et une soif qui, au sortir du collége, les leur fassent rechercher; de leur en montrer la route; de leur en bien faire sentir l'usage et le prix, et par là de les disposer aux différents emplois où la Providence divine les appellera. Le but des maîtres, encore plus que cela, est de leur former l'esprit et le cœur; de mettre leur innocence à couvert; de leur inspirer des principes d'honneur et de probité; de leur faire prendre de bonnes habitudes, de corriger et de vaincre en eux par des voies douces les mauvaises inclinations qu'on y remarque, telles que sont la fierté, l'insolence[2], l'estime de soi-même, un sot orgueil toujours occupé à rabaisser les autres, un amour-propre aveugle et uniquement attentif à ses commodités, un esprit de raillerie qui se plaît à piquer et à insulter, une paresse et une indolence qui rendent inutiles toutes les bonnes qualités de l'esprit.

[1] « Liberalia studia haetenus utilia sunt, si præparant ingenium, non detinent.... Rudimenta sunt nostra, non opera.... Non discere debemus ista, sed didicisse.... Quid ex his artibus metum demit, cupiditatem eximit, libidinem frenat....? Nihil apud illas invenies quod vetet timere, vetet cupere : quæ quisque ignorat, alia frustra scit. » (Sen. *Epist.* 88.)

[2] « Imprimis insolentiam, et nimiam æstimationem sui, tumoremque elatum supra cæteros, et amorem rerum suarum cæcum et improvidum, dicacitatem et superbiam contumeliis gaudentem, desidiam dissolutionemque segnis animi indormientis sibi. » (Id. *de Vita beata*, cap. 10.)

ARTICLE II.

Étudier le caractère des enfants pour se mettre en état de les bien conduire.

L'éducation, à proprement parler, est l'art de manier et façonner les esprits. C'est, de toutes les sciences, la plus difficile, la plus rare, et en même temps la plus importante, mais qu'on n'étudie point assez. A en juger par l'expérience commune, on dirait que, de tous les animaux, l'homme est le plus intraitable. C'est la réflexion judicieuse que fait Xénophon dans sa belle préface de la Cyropédie. Après avoir remarqué qu'on ne voit jamais des troupeaux de moutons ou de bœufs se révolter contre leurs conducteurs, au lieu que rien n'est plus ordinaire parmi les peuples, il semble, dit-il, qu'on en devrait conclure qu'il est plus difficile de commander aux hommes qu'aux bêtes. Mais, en jetant les yeux sur Cyrus, qui était venu à bout de gouverner en paix tant de provinces, et de se faire également aimer des peuples conquis et de ses sujets naturels, il conclut que la faute vient [1], non de ceux qui ont peine à obéir, mais des supérieurs qui ne savent pas gouverner.

On en peut dire autant, à proportion, de ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. Il faut avouer que l'esprit de l'homme [2], même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug, et se porte naturellement à ce qui lui est défendu. Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que, pour cette raison-là même, il demande plus de précautions et de ménagements [3], et qu'il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence : *Sequitur facilius, quam ducitur.* On voit quelquefois un cheval fougueux qui se cabre, qui secoue le mors, qui résiste à l'éperon; c'est que celui qui le monte, qui a la main dure et pesante, ne sait pas le conduire et le gourmande mal à propos. Donnez à ce

[1] Οὔτε τῶν ἀδυνάτων, οὔτε τῶν χαλεπῶν ἔργων ἐστὶν ἀνθρώπων ἄρχειν, ἤν τις ἐπισταμένως τοῦτο πράττῃ.

[2] « Natura contumax est humanus animus, et in contrarium atque arduum nitens, sequiturque facilius quam ducitur. » (Sen. *de Clem.* lib. I., cap. 24.)

[3] « Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum quam homo ; nulli magis parcendum. » (Ibid. cap. 17.)

cheval, qui a la bouche extrêmement fine, un écuyer habile et intelligent, il arrêtera toutes ses saillies, et d'une main légère le gouvernera à son gré. *Generosi atque nobiles equi melius facili freno reguntur.*

Pour parvenir à ce but, le premier soin du maître est de bien étudier et d'approfondir le génie et le caractère des enfants [1]; car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. Il y en a qui se relâchent et languissent [2], si on ne les presse : d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire et hauteur. Il en est tels que la crainte retient, et tels au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application ; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne également des deux extrémités : car ici le mal est tout près du bien, et il est aisé de prendre l'un pour l'autre et de s'y tromper; et c'est ce qui rend la conduite [3] des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence; trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite et encourage, mais aussi elle inspire de la vanité et de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance et évite ces deux inconvénients, et imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Éphore et de Théopompe, qui étaient d'un caractère tout différent. Ce grand maître [4], qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples et ses livres en font foi, employant le frein pour réprimer

[1] Sen. de Clem. lib. 1, cap. 24.

[2] « Sunt quidam, nisi institeris, remissi : quidam imperia indignantur : quosdam continet metus, quosdam debilitat : alios continuatio extundit, in aliis plus impetus facit. » (Quintil. lib. 1, cap. 3.)

[3] « Difficile regimen est.... et diligenti observatione res indiget. Utrumque enim, et quod extollendum, et quod deprimendum, similibus alitur : facile autem etiam attendentem simili decipiunt. Crescit licentia spiritus, servitute comminuitur : assurgit, si laudatur, et in spem sui bonam adducitur; sed eadem ista insolentiam generant. Sic itaque inter utrumque regendus est, ut modo frenis utamur, modo stimulis. » (Sen. *de Ira*, lib. 2, c. 21.)

[4] « Clarissimus ille præceptor, Isocrates, quem non magis libri bene dixisse, quam discipuli bene docuisse testantur, dicebat se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exsultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantum alteri affinxit, de altero limavit, ut id confirmaret in utroque, quod utriusque natura pateretur. » (Quint. lib. 2, cap. 8; Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 36.)

la vivacité de l'un, et l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendait pas les réduire tous deux au même point. Son but, en retranchant de l'un et ajoutant à l'autre, était de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel était capable.

Voilà le modèle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfants. Ils portent en eux les principes et comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie et leur caractère; de s'appliquer à connaître leur humeur, leur pente, leurs talents, et surtout de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans l'espérance de changer tout à fait leur tempérament, de rendre gai, par exemple, celui qui est naturellement grave et posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement. Or, le moyen de connaître ainsi les enfants, c'est de les mettre, dès l'âge le plus tendre, dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; de compatir à leurs petites infirmités pour leur donner le courage de les laisser voir; de les observer sans qu'ils s'en aperçoivent, surtout dans le jeu [1], où ils se montrent tels qu'ils sont : car les enfants sont naturellement simples et ouverts; mais, dès qu'ils se croient observés, ils se ferment, et la gêne les met sur leurs gardes.

Il est bien important aussi de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens [2]. En général on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvaise éducation, l'ignorance, la séduction et le mauvais exemple ont quelque part, ne sont pas sans remède : et l'on doit croire au contraire que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel de l'esprit et dans la corruption du cœur, seront très-difficiles à traiter, comme la duplicité et le déguisement, la flatterie; la pente aux rapports, aux divisions, à l'envie, à la médisance; un esprit moqueur,

[1] « Mores se inter ludendum simplicius detegunt. » (Quint. lib. I, cap. 3.)

[2] Lettres de Plété, t. I.

et surtout à l'égard des avis qu'on lui donne et des choses saintes ; une opposition naturelle à la raison, et, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ARTICLE III.

Prendre d'abord de l'autorité sur les enfants.

Cette maxime est de la dernière importance pour tous les temps de l'éducation, et pour toutes les personnes qui en sont chargées. J'appelle autorité un certain air et un certain ascendant qui imprime le respect et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité ; mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement.

C'est cette qualité, ce talent, qui tient tout dans l'ordre, qui établit une exacte discipline, qui fait observer les règlements, qui épargne les réprimandes, et qui prévient presque toutes les punitions. Or, c'est dès le premier abord, dès le commencement, que les parents et les maîtres doivent prendre cet ascendant. S'ils ne saisissent ce moment favorable, et ne se mettent dès les premiers jours en possession de l'autorité, ils auront toutes les peines du monde à y revenir, et l'enfant sera le maître. *Animum*, et, l'on peut dire aussi, PUERUM *rege : qui, nisi paret, imperat*[1]. Cela est vrai à la lettre ; et l'on aurait de la peine à le croire, si une expérience constante ne le montrait tous les jours. Il y a dans le fond de l'homme un amour de l'indépendance, qui se montre et se développe dès l'âge le plus tendre, et dès la mamelle. Que signifient ces cris[2], ces pleurs, ces gestes menaçants, ces yeux étincelants de colère, dans un enfant qui veut à toute force obtenir ce qu'il demande, ou qui est piqué de jalousie contre un autre? « J'ai vu, dit saint Augustin, « un enfant jaloux. Il ne savait pas encore parler ; et, avec un

[1] Horat. lib. I, epist. 2.

[2] « Flendo petere, etiam quod noxie daretur : indignari acriter.... non ad nutum voluntatis obtemperantibus : feriendo nocere niti, quantum potest, quia non obeditur imperiis, quibus perniciose obediretur. Ita imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium. » (S. AUGUST. *Conf.* lib. I, cap. 7.)

« visage pâle, il lançait des regards furieux contre un autre en-« fant qui tétait avec lui » *Vidi ego et expertus sum zelantem parvulum. Nondum loquebatur, et intuebatur pallidus amaro aspectu collactaneum suum* [1].

Voilà le temps et le moment de rompre cette mauvaise inclination dans un enfant, en l'accoutumant dès le berceau à dompter ses désirs, à n'avoir point de fantaisies, en un mot à céder et à obéir. Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils auraient demandé en pleurant, ils apprendraient à s'en passer; ils n'auraient garde de criailler et de se dépiter pour se faire obéir; et ils ne seraient pas par conséquent si incommodes à eux-mêmes ni aux autres qu'ils le sont, pour n'avoir pas été conduits de cette manière dès leur première enfance.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je prétende qu'il ne faille avoir aucune indulgence pour les enfants; je suis bien éloigné d'une telle disposition. Je dis seulement que ce n'est point à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent; et, s'ils redoublent leur importunité pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. Et ici l'on doit tenir pour une maxime indubitable, qu'après qu'on leur a refusé une fois quelque chose, il faut se résoudre à ne point l'accorder à leurs cris ou à leurs importunités, à moins qu'on n'ait envie de leur apprendre à devenir impatients et chagrins, en les récompensant de ce qu'ils s'abandonnent au chagrin et à l'impatience.

On voit, chez certains parents, des enfants qui jamais à table ne demandent rien, quelques mets qu'il y ait devant eux, mais qui reçoivent avec plaisir, et en remerciant, ce qu'on leur donne. Dans d'autres maisons il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient, et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? De la différente éducation qu'ils ont reçue. Plus les enfants sont jeunes, moins on doit satisfaire leurs désirs déréglés. Moins ils ont de raison, plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains de qui ils se trouvent. Quand une fois ils ont pris ce

[1] *Conf.* lib. I, cap. 7.

pli, et que l'habitude a rompu leur volonté, c'en est fait pour le reste de la vie, et l'obéissance ne leur coûte plus rien :

Adeo in teneris consuescere multum est[1].

Ce que j'ai dit des enfants au berceau, il faut l'appliquer à tous ceux qui sont dans un autre âge. Le premier soin d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaye, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie, pour prendre, s'il peut, le dessus. Quand il voit toutes ses peines et toutes ses ruses inutiles; que le maître, paisible et tranquille, y oppose une fermeté douce et raisonnable, mais qui finit toujours par se faire obéir, pour lors il cède et se rend de bonne grâce; et cette espèce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où de part et d'autre on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix et une bonne intelligence qui répandent la douceur dans le reste du temps qu'on a à vivre ensemble.

ARTICLE IV.

Se faire aimer et craindre.

Le respect, sur lequel est fondée l'autorité dont je viens de parler, renferme deux choses, la crainte et l'amour, qui se prêtent un secours mutuel, et qui sont les deux grands mobiles, les deux grands ressorts de tout gouvernement en général, et, en particulier, de la conduite des enfants. Comme ils sont dans un âge où la raison n'est pas encore bien développée, loin d'être dominante, ils ont besoin que la crainte vienne quelquefois à son secours et prenne sa place. Mais si elle est seule, et que l'attrait du plaisir ne la suive pas de près, elle n'est pas longtemps écoutée[2], et ses leçons ne produisent qu'un effet passager que l'espérance de l'impunité fait bientôt disparaître. De là vient qu'en matière d'éducation la souveraine habileté consiste à savoir allier par un sage tempérament une force qui retienne les enfants sans les rebuter, et une douceur qui les gagne sans les amollir : *Sit*

[1] Georg. l. 2, v. 272.

[2] « Timor, non diuturnus magister officii. » (Cic. 2. *Philipp.* n. 90.)

« Imbecillus est pudoris magister timor, qui si quando paululum aberraverit, statim spe impunitatis exsultat. » (Id. in *Hortens.*)

rigor, sed non exasperans; sit amor, sed non emolliens[1]. D'un côté, la douceur du maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et en émousse la pointe, *hebetat aciem imperti;* c'est une belle pensée de Sénèque : d'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête la légèreté et l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion, et incapable de se gouverner par lui-même. C'est donc cet heureux mélange de douceur et de sévérité, d'amour et de crainte, qui procure au maître l'autorité qui est l'âme du gouvernement, et qui inspire aux disciples le respect qui est le lien le plus ferme de l'obéissance et de la soumission; de sorte pourtant que ce qui doit dominer de part et d'autre et prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Mais, dit-on, cette manière de conduire les enfants par la douceur, et en s'en faisant aimer, plus facile peut-être pour un précepteur particulier, est-elle praticable à l'égard d'un principal dans le collége, d'un régent dans la classe, d'un maître chargé de plusieurs écoliers dans une chambre commune? et est-il possible, dans toutes ces places, de garder une exacte discipline, sans quoi il n'y a nul bien à espérer, et, en même temps, de se faire aimer par ses disciples? J'avoue que rien n'est plus difficile que de garder, dans la circonstance dont il s'agit, ce sage milieu et ce salutaire tempérament entre une sévérité outrée et une douceur excessive. Mais la chose n'est pas impossible, puisqu'on la voit pratiquée par des personnes qui ont le rare talent de se faire craindre et de se faire encore plus aimer. Le tout dépend du caractère des maîtres. S'ils sont tels qu'ils doivent être, le succès répondra à leur désir. Quintilien va nous expliquer quelles sont les qualités d'un bon maître, et comment il peut gagner l'affection de ses disciples. L'endroit est très-beau, et renferme d'excellents avis. Je ne ferai presque que le copier.

Comme c'est un principe général, que l'amour ne s'achète que par l'amour, *Si vis amari, ama*[2]; la première chose que demande Quintilien, c'est « qu'un maître[3], avant tout et par-dessus

[1] S. Greg. pap.
[2] Seneca.
[3] « Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, a quibus sibi liberi traduntur, existimet. »

« tout, prenne des sentiments de père pour ses disciples, et qu'il « se regarde comme tenant la place de ceux qui les lui ont con- « fiés; » dont par conséquent il doit emprunter la douceur, la patience, et ces entrailles de bonté et de tendresse qui leur sont naturelles.

« Qu'il n'ait point de vice dans sa personne [1], et qu'il n'en « souffre point dans les autres. Que son austérité n'ait rien de « rude, et sa facilité rien de mou, de crainte de se faire haïr ou « mépriser. »

« Qu'il ne soit ni colère [2] ni emporté; mais aussi qu'il ne « ferme pas les yeux sur les fautes qui mériteront qu'on y fasse « attention. »

« Que dans sa manière d'enseigner il soit simple [3], patient, « exact, et qu'il compte plus sur une règle suivie et sur son assi- « duité que sur un excès de travail du côté de ses disciples. Qu'il « se fasse un plaisir de répondre à toutes les questions qu'ils lui « feront; qu'il aille même au-devant, et qu'il les interroge lui- « même s'ils ne lui en font point. »

« Qu'il ne leur refuse point dans l'occasion la louange qu'ils « méritent [4], mais aussi qu'il ne la prodigue pas mal à propos; « car l'un cause le découragement, et l'autre donne une sécurité « dangereuse. »

« Quand il sera obligé de les reprendre [5], qu'il ne soit ni amer « ni offensant; car ce qui donne à plusieurs de l'aversion pour l'é- « tude, c'est que certains maîtres les réprimandent avec un air « chagrin, comme s'ils les avaient pris en haine. »

« Qu'il leur parle souvent de la vertu [6], et qu'il le fasse tou-

[1] « Ipse nec habeat vitia, nec ferat. Non austeritas ejus tristis, non dissoluta sit comitas; ne inde odium, hinc contemptus oriatur. »

[2] « Minime iracundus, noc tamen eorum quæ emendanda erunt dissimulator. »

[3] « Simplex in docendo, patiens laboris, assiduus potius quam immodicus. Interrogantibus libenter respondeat : non interrogantes percontetur ultro. »

[4] « In laudandis discipulorum dictionibus nec malignus, nec effusus : quia res altera tædium laboris altera securitatem parit. »

[5] « In emendando, quæ corrigenda erunt, non acerbus, minimeque contumeliosus : nam id quidem multos a proposito studendi fugat, quod quidam sic objurgant, quasi oderint. »

[6] « Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo. Nam quo sæpius monuerit, hoc rarius castigabit.... Ipse aliquid, imo multa quotidie dicat, quæ secum audita referant. Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit plenius, præcipueque præceptoris, quem discipuli, si modo recte sunt instituti, et amant, et verentur. Vix

« jours avec de grands éloges : » qu'il la leur montre toujours sous une idée avantageuse et agréable, comme le plus excellent de tous les biens, le plus digne d'un homme raisonnable, et qui lui fait le plus d'honneur; comme une qualité absolument nécessaire pour s'attirer l'affection et l'estime de tout le monde, et comme le moyen unique d'être véritablement heureux. « Plus il « les avertira de leurs devoirs, moins il sera obligé de les punir... « Que chaque jour il leur dise quelque chose qu'ils remportent « avec eux, et dont ils fassent leur profit. Quoique la lecture leur « fournisse assez de bons exemples, ce qui se dit de vive voix a tout « une autre force, et produit tout un autre effet, surtout de la « part d'un maître que des enfants bien nés aiment et honorent; « car on ne saurait croire combien nous imitons plus volontiers « les personnes pour qui nous sommes favorablement préve- « nus. »

Voilà ce que Quintilien demande pour un maître de rhétorique (et cela convient également à tous ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse) afin, dit-il, que, comme dans cette classe[1] il y a ordinairement un grand nombre d'écoliers, « la sagesse « du maître préserve de la corruption ceux qui sont dans un âge « plus tendre[2], et que sa gravité arrête la licence de ceux qu'un « âge plus avancé rend plus difficiles à gouverner; car il ne suffit « pas qu'il soit homme de bien, s'il ne sait encore tenir ses « disciples dans l'ordre par une exacte discipline. » N'en doutons point, un maître de ce caractère saura se faire craindre et se faire aimer. Mais plusieurs croient prendre une route plus courte et plus sûre, qui est celle des châtiments et des réprimandes. Il faut avouer qu'elle paraît plus facile, et qu'elle coûte moins aux maîtres que celle de la douceur et de l'insinuation : mais aussi elle réussit bien moins; car on n'arrive presque jamais par les châtiments au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader

autem dici potest, quanto libentius imitemur eos quibus favemus. »

On peut appliquer cet endroit à ce qui regarde les mœurs.

[1] On étudiait plusieurs années en rhétorique : ainsi les écoliers qui s'y trouvaient ensemble pouvaient être d'âge fort différent.

[2] « Major adhibenda tam cura est, ut et teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociores a licentia gravitas deterreat. Neque vero satis est summam præstare abstinentiam, nisi disciplinæ severitate convenientium quoque ad se mores adstrinxerit. »

les esprits, et d'inspirer l'amour sincère de la vertu. C'est de quoi je vais parler dans les articles suivants.

ARTICLE V.

Des châtiments.

Comme cet article est de la dernière importance pour l'éducation, je m'y arrêterai un peu plus que sur les autres, et je le diviserai en deux parties. Dans la première, je montrerai les inconvénients et les dangers du châtiment des verges; dans la seconde, je marquerai les règles qu'on doit suivre dans ces sortes de châtiments.

§ I. *Inconvénients et dangers des châtiments.*

La voie commune et abrégée pour corriger les enfants, ce sont les châtiments et la verge, ressource presque unique que connaissent ou emploient plusieurs de ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Mais ce remède devient souvent un mal plus dangereux que ceux qu'on veut guérir, s'il est employé hors de saison ou sans mesure. Car, outre que les châtiments dont nous parlons ici, c'est-à-dire de la verge et du fouet, ont quelque chose d'indécent, de bas et de servile, ils ne sont point propres par eux-mêmes à remédier aux fautes; et il n'y a nulle apparence qu'une correction devienne utile à un enfant, si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a plus de pouvoir sur son esprit que la peine même. D'ailleurs ces châtiments lui donnent une aversion incurable pour des choses qu'on doit tâcher de lui faire aimer. Ils ne changent point l'humeur et ne réforment point le naturel, mais le répriment seulement pour un temps, et ne servent qu'à faire éclater les passions avec plus de violence quand elles sont en liberté. Ils abrutissent souvent l'esprit et l'endurcissent dans le mal; car un enfant qui a assez peu d'honneur pour n'être point sensible à la réprimande[1], s'accoutume aux coups comme esclave, et se roidit contre la punition.

Faut-il conclure de ce que je viens de dire, qu'on ne doive

[1] « Si cui tam est mens illiberalis, ut objurgatione non corrigatur; is etiam ad plagas, ut pessima quæque mancipia, durabitur. » (Quint. lib. I, cap. 3.)

jamais employer cette sorte de châtiment? Ce n'est pas là ma pensée. Je n'ai garde de condamner en général le châtiment des verges, après tout ce qui en est dit dans plusieurs endroits de l'Écriture, et surtout dans les Proverbes : *Celui qui épargne la verge hait son fils ; mais celui qui l'aime s'applique à le corriger*[1]... *La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera*[2]. L'Écriture sainte, par ces paroles, et par d'autres pareilles, désigne peut-être la punition en général, et condamne la fausse tendresse et l'aveugle indulgence des parents qui ferment les yeux sur les vices de leurs enfants, et par là les rendent incorrigibles. En supposant qu'il faille prendre le mot de *verge* à la lettre, il y a bien de l'apparence qu'elle conseille ce châtiment pour des caractères durs, grossiers, indociles, intraitables, insensibles à la réprimande et à l'honneur. Mais peut-on penser que l'Écriture, si remplie de charité et de douceur, si pleine de compassion pour les faiblesses même d'un âge plus avancé, veuille qu'on traite durement des enfants, dont les fautes souvent viennent plutôt de légèreté que de méchanceté?

Je conclus donc que les punitions dont il s'agit ici peuvent être employées, mais qu'elles ne doivent l'être que rarement, et pour des fautes importantes. Il en est de ces châtiments comme des remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes : ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes. Une âme menée par la crainte en est toujours plus faible. Tout homme donc qui est préposé à la conduite des autres doit[3], pour guérir les esprits, user d'abord de douces remontrances, tenter la voie de la persuasion, faire goûter, s'il peut, l'honnêteté et la justice, inspirer de la haine pour le vice et de l'estime pour la vertu. Si cette première tentative ne réus-

[1] Prov. 13, 24.
[2] Ibid. 22, 15.
[3] Sénèque, après avoir décrit fort au long la conduite d'un sage médecin à l'égard d'un malade, en fait l'application à ceux qui gouvernent.

« Ita legum præsidem civitatisque rectorem decet, quamdiu potest verbis, et his molliorbus, ingenia curare, ut facienda suadeat, cupiditatemque honesti et æqui conciliet animis faciatque vitiorum odium pretium virtutum : transeat deinde ad tristiorem orationem, qua moneat adhuc et exprobret : novissime ad pœnas, et has adhuc leves et revocabiles decurrat : ultima supplicia sceleribus ultimis ponat, ut nemo pereat, nisi quem perire etiam perentis interest. » (*De Ira*, lib. I, cap. 5.)

sit pas, il peut passer à des avis plus forts et à des reproches plus piquants. Enfin, quand tout aura été employé inutilement, il en viendra aux châtiments, mais par degrés, laissant encore entrevoir l'espérance du pardon, et réservant les derniers pour des fautes extrêmes et pour des maux désespérés.

Que l'on compare un homme de cette sagesse et de cette modération avec un maître brusque, emporté, violent, tel qu'était un Orbilius, auquel Horace, son disciple, donne le surnom de *plagosus*[1]; et celui à qui Cicéron[2] avait confié l'éducation de ses enfants, qui poussait l'emportement jusqu'à la fureur. C'était un affranchi, dont Cicéron faisait grand cas d'ailleurs, et à qui il avait donné toute sa confiance. *Dionysius quidem mihi in amoribus est. Pueri autem aiunt eum* furenter irasci. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* J'avoue que je ne reconnais point ici le bon sens ni la prudence de Cicéron. Prévenu en faveur de cet affranchi, il paraît peu sensible au reproche qu'on lui faisait, comme si un tel défaut pouvait se couvrir par la science, et subsister avec la qualité d'un très-homme de bien. *Sed homo nec doctior, nec sanctior fieri potest.* Il fut bien détrompé dans la suite lorsque ce lâche et perfide esclave l'eut trahi.

Lequel des deux maîtres[3], dit Sénèque, estimera-t-on le plus, celui qui, par de sages avis et par des motifs d'honneur, s'applique à corriger ses disciples, et un autre qui les déchire à coups de fouet pour quelques leçons mal récitées et pour d'autres fautes pareilles? S'y prit-on jamais de la sorte pour dresser un cheval? et est-ce à force de coups qu'on le dompte? Ne serait-ce pas un moyen sûr de le rendre ombrageux, fougueux, rétif? Un habile écuyer sait le réduire en le caressant d'une main flatteuse. Pourquoi faut-il que les hommes soient traités plus durement que les bêtes?

[1] Un fouetteur, un homme sujet à battre et à frapper.

[2] Ad Attic. lib. 6, ep. 1.

[3] « Uter præceptor liberalibus studiis dignior, qui excarnificabit discipulos, si memoria illis non constiterit, aut si parum agilis in legendo oculus hæserit; an qui monitionibus et verecundia emendare ac docere malit? Numquidnam æquum est, gravius homini et durius imperari, quam imperatur animalibus mutis? Atqui equum non crebris verberibus exterret domandi peritus magister. Fiet enim formidolosus et contumax, nisi cum tactu blandiente permulseris. » (Sen. *de Clem.* lib. I, cap. 16.)

§ II. *Règles à observer dans les châtiments*

1. Il est certain que, si les enfants sont accoutumés de bonne heure à la soumission et à l'obéissance par la conduite ferme des parents et des maîtres, et qu'on ait soin de ne se relâcher jamais de cette fermeté, jusqu'à ce que la crainte et le respect leur soient devenus comme familiers, et qu'il ne paraisse plus dans leur soumission et dans leur obéissance aucune ombre de contrainte, cette heureuse habitude qu'ils auront prise dès l'âge le plus tendre leur épargnera presque toutes les punitions. Ce qui oblige pour l'ordinaire de recourir à cette extrémité, c'est l'indulgence aveugle qu'on a eue d'abord pour les enfants, qui rend presque incorrigibles leurs défauts, parce qu'on a négligé de s'y opposer dans leur naissance.

2. Rien n'est plus important que de bien discerner les fautes qui méritent d'être punies, et celles qui doivent être pardonnées. Je mets du nombre de ces dernières toutes celles qui arrivent par inadvertance ou par ignorance, et qui ne peuvent passer pour des effets de malice et d'une mauvaise intention, n'y ayant que celles qui viennent de la volonté qui nous rendent coupables. Un officier d'Auguste[1], se promenant un jour avec lui, fut si fort troublé de crainte à la vue d'un sanglier qui vint tout d'un coup vers eux, qu'il se mit à couvert du danger en y exposant l'empereur lui-même. La faute était considérable; mais Auguste, ne l'examinant que du côté de l'intention, se contenta de tourner la chose en raillerie : *Rem non minimi periculi, quia tamen fraus aberat, in jocum vertit.*

Je mets dans le même rang toutes les fautes de légèreté et d'enfance, dont le temps et l'âge les corrigeront infailliblement.

Je ne crois pas non plus qu'on doive employer le châtiment des verges pour les manquements où les enfants peuvent tomber en apprenant à lire, à écrire, à danser; en apprenant même les langues, le latin, le grec, etc., sinon dans de certains cas dont je parlerai. Il doit y avoir d'autres punitions pour des fautes où il ne paraît ni mauvaise disposition du cœur, ni envie de secouer le joug de l'autorité.

[1] Sueton. in Vita Augusti, cap. 67.

3. C'est une grande partie du mérite des maîtres, de savoir imaginer différentes espèces et différents degrés de punitions pour corriger leurs disciples. Il dépend d'eux d'attacher une idée de honte et d'opprobre à mille choses qui d'elles-mêmes sont indifférentes, et qui ne deviennent châtiments que par l'idée qu'on y a attachée. Je connais une école de pauvres, où l'une des plus grandes et des plus sensibles punitions contre les enfants dont on n'est pas content, est de les faire demeurer assis sur un banc séparé et le chapeau sur la tête, lorsqu'il vient quelque personne considérable dans l'école. C'est un tourment pour eux de demeurer dans cette situation humiliante, pendant que tous les autres sont debout et découverts. On peut inventer mille choses pareilles, et je ne cite cet exemple que pour montrer que tout dépend de l'industrie du maître. Il y a eu des enfants de qualité que l'on tenait aussi bien dans le respect en leur faisant appréhender d'aller sans souliers, que d'autres en les menaçant du fouet.

4. Le seul vice, ce me semble, qui mérite un traitement sévère, c'est l'opiniâtreté dans le mal, mais une opiniâtreté volontaire, déterminée et bien marquée. Il ne faut point donner ce nom à des fautes de légèreté et d'inconstance, dans lesquelles les enfants, naturellement oublieux et volages, peuvent retomber fréquemment, sans qu'on ait lieu de juger qu'elles partent d'un mauvais fonds. Je suppose qu'un enfant a fait un mensonge. Si c'est une violente crainte qui l'y ait fait tomber, la faute est bien moindre, et ne demande qu'une douce réprimande. S'il est volontaire, délibéré, soutenu avec hardiesse, voilà une véritable faute, et certainement bien punissable. Cependant je ne crois pas que pour la première fois il faille employer le châtiment des verges, qui est la dernière extrémité par rapport à des enfants. Un père de bon sens[1], dit Sénèque, déshérite-t-il son fils pour une première faute, quelque considérable qu'elle puisse être? Non, sans doute. Il met tout en usage auparavant pour faire rentrer

[1] « Numquid aliquis sanus filium ex prima offensa exhæredat? Nisi magnæ et multæ injuriæ patientiam evicerint, nisi plus est quod timet quam quod damnat, non accedit ad decretorium stylum. Multa ante tentat, quibus dubiam indolem, et pejore loco jam positam, revocet. Simul deplorata est, ultima experitur. » (Sen. *de Clem.* lib. I, c. 14.)

son fils en lui-même, et pour corriger, s'il le peut, son mauvais naturel; et ce n'est que lorsque tout est désespéré, et que sa patience est poussée à bout, qu'il en vient à une extrémité si fâcheuse. Un maître doit à proportion suivre la même conduite.

5. J'en dis autant de l'indocilité et de la désobéissance, quand elle est soutenue opiniâtrément, et accompagnée d'un air de mépris et de révolte.

6. Il y a une autre sorte d'opiniâtreté qui regarde l'étude, et qu'on peut appeler *opiniâtreté de paresse,* qui cause ordinairement beaucoup de peine aux maîtres, lorsque des enfants ne veulent rien apprendre, si on ne les y contraint par la force. J'avoue qu'il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus difficile à manier que de tels caractères, surtout quand l'insensibilité et l'indifférence se trouvent jointes à la paresse, comme cela est assez ordinaire. C'est pour lors qu'un maître a besoin de toute sa prudence et de toute son industrie pour rendre à son disciple l'étude, sinon aimable, du moins supportable, en mêlant la force à la douceur, les menaces aux promesses, les punitions aux récompenses. Quand tout a été employé sans fruit, on peut bien en venir au châtiment, mais non le rendre ordinaire et journalier; car c'est pour lors que le remède est pire que le mal.

7. Quand le châtiment a été jugé nécessaire, il y a temps et manière de l'exercer. Les maladies de l'âme demandent d'être traitées au moins avec autant de dextérité et d'adresse que celles du corps[1]. Rien n'est plus dangereux pour celui-ci qu'un remède donné mal à propos et à contre-temps. Un sage médecin attend que le malade soit en état de le soutenir, et épie dans cette vue les moments favorables.

La première règle est donc de ne point punir un enfant dans l'instant même de sa faute, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles en le poussant à bout; mais de lui laisser le temps de se reconnaître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, et en même temps la justice et la nécessité de la punition, et par là de le mettre en état d'en profiter.

[1] « Ut corporum, ita animorum, molliter vitia tractanda sunt. » (Sen. de *Benef.* lib. 7, cap. 30.)

Le maître, de son côté, ne doit jamais punir avec passion ni par colère, surtout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme serait un manque de respect, et quelque parole choquante. Il doit se souvenir d'un bon mot que dit Socrate à un esclave dont il avait sujet de se plaindre : *Je te traiterais comme tu le mérites, si je ne me sentais en colère*[1]. Il serait à souhaiter que toutes les personnes qui ont autorité sur les autres fussent semblables aux lois[2], qui punissent sans trouble et sans emportement, et par le seul motif du bien public et de la justice. Pour peu qu'il paraisse d'émotion sur le visage du maître, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt, et il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion, qui allume ce feu : et il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition, parce que les enfants, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de corriger.

Comme la punition doit être rare, il faut tout employer pour la rendre utile. Montrez, par exemple, à un enfant tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité. Paraissez-lui affligé de vous y voir réduit malgré vous. Parlez devant lui avec d'autres personnes du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier. Retranchez les marques d'amitié ordinaires jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation. Rendez ce châtiment public, et tenez-le secret, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne. Réservez cette honte publique pour servir de dernier remède. Servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas lui dire vous-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et auquel l'enfant dans son émotion puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous. Mais surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et

[1] « Ad coercitionem errantium irato castigatore non est opus... Inde est quod Socrates servo ait : Cæderem te, nisi irascerer. » (Sen. *de Ira*, lib. I, cap. 15.)

[2] « Prohibenda maxime est ira in puniendo... optandumque ut ii qui præsunt aliis legum similes sint, quæ ad puniendum æquitate ducuntur, non iracundia. » (Cic. *de Offic.* lib. I, n. 89.)

nécessaires. Tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers.

Mais si l'enfant qu'on punit n'est sensible ni à l'honneur ni à la honte, il faut faire en sorte que le premier châtiment qu'on emploiera fasse sur lui par la douleur une vive et durable impression, afin qu'au défaut d'un plus noble motif la crainte au moins puisse le retenir.

Je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups et les autres traitements pareils, sont absolument interdits aux maîtres. Ils ne doivent punir que pour corriger, et la passion ne corrige point. Qu'on se demande à soi-même si c'est de sang-froid et sans émotion qu'on donne un soufflet à un enfant. La colère[1], qui est elle-même un vice, peut-elle être un remède bien propre pour guérir les vices des autres?

ARTICLE VI.

Des réprimandes.

Cette matière n'est guère moins importante que celle des punitions, parce que l'usage en est plus fréquent, et que les suites peuvent en être aussi dangereuses.

Pour rendre les réprimandes utiles, il me semble qu'il y a trois choses principalement à considérer : le sujet, le temps, la manière de les faire.

I. *Sujet de réprimander.*

C'est un défaut assez ordinaire, d'employer les réprimandes pour les fautes les plus légères, et qui sont presque inévitables aux enfants; et c'est ce qui lui ôte toute sa force, et en fait perdre tout le fruit; car ils s'y accoutument, n'en sont plus touchés, et s'en font un jeu. Je n'ai pas oublié ce que j'ai rapporté ci-devant de Quintilien, qu'un moyen pour un maître de punir rarement les enfants, c'est de les avertir souvent : *Quo sæ-*

[1] « Quum ira delictum animi sit non oportet peccata corrigere peccando. (Seneca, *de Ira*, lib. I, cap. 15.)

pius monuerit, hoc rarius castigabit. Mais je mets une grande différence entre les avertissements et les réprimandes. Les premiers sentent moins l'autorité d'un maître que la bonté d'un ami. Ils sont toujours accompagnés d'un air et d'un ton de douceur qui les font recevoir plus agréablement; et par cette raison on en peut faire souvent usage. Mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour-propre, et que souvent elles empruntent un air et un langage sévères, il faut les réserver pour des fautes plus considérables, et par conséquent en user plus rarement.

2. *Temps où il faut placer la réprimande.*

La prudence du maître consiste à étudier avec soin et à attendre le moment favorable où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction. C'est ce que Virgile appelle si élégamment *molles aditus, mollissima fandi tempora*[1]; et en quoi il fait consister l'adresse d'un négociateur, *quis rebus dexter modus.*

Ne reprenez donc jamais un enfant, dit M. de Fénelon, ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, non par raison et par amitié, et vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis. C'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez : rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les moments, pendant plusieurs jours s'il le faut, pour bien placer une correction.

Que dirait-on, remarque M. Nicole[2] en parlant du devoir de la correction fraternelle, que dirait-on d'un chirurgien qui, pour traiter un apostume, irait surprendre celui qui l'aurait en lui donnant un coup de poing sur son mal, et cela sans que cet apostume eût été mis, par des remèdes préparatifs, en état

[1] Æn. lib. 4, v. 293 et 423. — [2] Évr. du mardi de la 3e sem. du carême.

d'être percé, et sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse? On dirait, sans doute, que cet homme serait très-imprudent et très-malhabile. Il est aisé d'appliquer cette comparaison à la matière que je traite.

3. *Manière de faire les réprimandes.*

Le même M. Nicole, et au même endroit, montre combien il est difficile de faire des corrections et des réprimandes. La cause de cette difficulté, dit-il, est qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, et d'attaquer l'amour-propre dans ce qu'il a de plus cher et de plus sensible, en quoi il ne cède jamais sans beaucoup de combat et de résistance. On s'aime tel que l'on est, et l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi, l'on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses. Et il ne doit pas paraître étonnant que les hommes trouvent mauvais d'être contredits et condamnés, puisqu'on attaque en même temps la raison qui est trompée, et le cœur qui est corrompu.

C'est là le fondement des précautions et des ménagements que demandent la correction et la réprimande. Il ne faut rien laisser entrevoir en nous à un enfant, qui en puisse empêcher l'effet. Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles [1], sa colère par des exagérations, son orgueil par des marques de mépris.

Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhensions qui lui ôtent l'espérance de se pouvoir corriger des fautes qu'on lui reproche. Il serait bon même de ne point dire à un enfant son défaut, sans ajouter quelque moyen de le surmonter; car la correction, quand elle est sèche, inspire le chagrin et le découragement.

Il faut éviter de lui faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, et de n'attribuer nos avertissements qu'à notre prévention.

Il ne faut pas qu'il y ait lieu de croire qu'on les lui donne par

[1] « Omnis animadversio et castigatio contumelia vacare debet. » (Cic. *de Offic.* lib. I n. 88.)

quelque intérêt ou par quelque passion particulière, et enfin par un autre motif que par celui de son bien.

On se trouve quelquefois obligé, dit Cicéron [1], d'user, dans les corrections, d'un ton de voix plus élevé et de paroles plus fortes; mais cela doit être rare, comme les médecins n'emploient certains remèdes qu'à l'extrémité : encore faut-il que ces reproches, quelque forts qu'ils soient, n'aient rien de dur ni d'outrageant; que la colère n'y entre pour rien, car elle n'est bonne qu'à tout gâter; et que l'enfant sente que, si l'on se sert de termes un peu forts, c'est à regret, et uniquement pour son bien.

On peut juger que les réprimandes ont eu tout le succès qu'on en devait attendre, quand elles portent un jeune homme à avouer de bonne foi ses fautes, à désirer qu'on lui fasse connaître ses défauts, et à recevoir avec docilité les avis qu'on lui donne. C'est déjà avoir fait un grand progrès [2], que de souhaiter d'en faire [3]. C'est une marque assurée d'un changement solide, quand on ouvre les yeux sur des imperfections qu'on n'avait point encore connues, comme c'est une raison de bien espérer d'un malade quand il commence à sentir son mal.

Il y a des enfants si bien nés, d'un naturel si heureux et si docile [4], qu'il suffit de leur montrer ce qu'il faut faire, et qui, sans avoir besoin des longues leçons d'un maître, au premier signal saisissent le bon et l'honnête, et s'y livrent pleinement : *rapacia virtutis ingenia*. Vous diriez qu'il y a en eux de secrètes étincelles de toutes les vertus [5], qui, pour se développer et pour prendre feu, ne demandent qu'un souffle léger et un simple avertissement. Ces caractères sont rares, et ils n'ont presque pas besoin de guides [6].

Il en est d'autres qui ont, à la vérité, un assez bon fonds [7],

[1] Cic. de Offic. lib. I, n. 136, 137.

[2] « Magna pars est profectus velle proficere. » (Sen. *Epist.* 71.)

[3] Sen. Epist. 6 et 28.

[4] « Felix ingenium illis fuit, et salutaria in transitu rapuit... In ea quæ tradi solent, perveniunt sine longo magisterio; et honesta complexi sunt, quum primum audierunt. » (Id. *Epist.* 95.)

[5] « Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quam scintilla flatu levi adjuta ignem suum explicat. » (Id. *Epist.* 94.)

[6] « Huc illuc frenis leniter motis flectendus est paucis animus sui rector optimus. » (Id. *de Benef.* lib. 5, c. 25.)

[7] « Inest interim animis voluntas bona; sed torpet, modo delictis ac situ, modo officii inscientia. » (Ibid.)

« Illis aut hebetibus et obtusis, aut mala consuetudine obsessis, diu rubigo animorum effricanda est. » (Id. *Epist.* 95.)

mais dont l'esprit paraît d'abord bouché à l'instruction, soit parce qu'ils ont peu d'ouverture et d'intelligence, soit parce qu'élevés d'une manière molle, et nourris dans une ignorance entière de leurs devoirs, ils ont contracté un grand nombre de mauvaises habitudes, qui sont comme une rouille difficile à enlever. C'est pour ces sortes de caractères qu'un maître est nécessaire; et il vient presque toujours à bout de vaincre ces défauts, quand il emploie pour cela beaucoup de douceur et de patience.

ARTICLE VII.

Parler raison aux enfants. Les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses.

J'ai déjà insinué ces moyens, qui doivent être les plus ordinaires, et qui sont toujours les plus efficaces.

J'appelle parler raison aux enfants, agir toujours sans passion et sans humeur, leur rendre raison de la conduite qu'on garde à leur égard. Il faut, dit M. de Fénelon, chercher tous les moyens de rendre agréables aux enfants les choses que vous exigez d'eux. En avez-vous quelqu'une de fâcheuse à proposer, faites-leur entendre que la peine sera bientôt suivie du plaisir : montrez-leur toujours l'utilité des choses que vous leur enseignez; faites-leur-en voir l'usage par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. C'est, leur direz-vous, pour vous mettre en état de bien faire ce que vous ferez un jour; c'est pour vous former le jugement; c'est pour vous accoutumer à bien raisonner sur toutes les affaires de la vie. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue.

S'il s'agit de punition ou de réprimande, il faut les en rendre eux-mêmes les juges, leur faire sentir et toucher au doigt la nécessité où l'on est d'en user de la sorte, et leur demander s'ils croient qu'il soit possible d'agir d'une autre manière. J'ai été quelquefois étonné, dans des conjonctures où la juste mais fâcheuse sévérité du châtiment, ou d'une réprimande publique,

pouvait aigrir et révolter des écoliers, de voir l'impression que faisait sur eux le compte que je leur rendais de ma conduite; et comment ils se condamnaient eux-mêmes, et convenaient que je ne pouvais pas les traiter autrement: car je dois cette justice à la plupart des jeunes gens que j'ai conduits, de reconnaître ici que je les ai presque toujours trouvés raisonnables, quoiqu'ils ne fussent pas exempts de défauts. Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense, et ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre. Il faut entretenir en eux cette bonne opinion et ce sentiment d'honneur dont ils se piquent, et s'en servir, autant qu'il est possible, comme d'un moyen universel pour les amener où l'on veut.

Ils sont aussi fort sensibles à la louange. Il faut profiter de ce faible, et tâcher d'en faire en eux une vertu. On courrait risque de les décourager, si on ne les louait jamais lorsqu'ils font bien. Quoique les louanges soient à craindre à cause de la vanité, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfants sans les enivrer: car, de tous les motifs propres à toucher une âme raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur et la honte; et, quand on a su y rendre les enfants sensibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaisir à être loués et estimés, surtout de leurs parents et de ceux dont ils dépendent. Si donc on les caresse, et qu'on leur donne des louanges lorsqu'ils font bien; si on les regarde froidement et avec mépris lorsqu'ils font mal, et qu'on se fasse une loi d'en user toujours de la sorte avec eux, ce double traitement fera sur leur esprit infiniment plus d'effet que ni les menaces ni les punitions.

Mais, pour rendre cette pratique utile, il y a deux choses à observer. Premièrement quand les parents ou les maîtres sont malcontents d'un enfant et lui témoignent du froid, il faut que tous ceux qui sont auprès de lui le traitent de la même manière, et que jamais il ne trouve à se consoler dans les caresses des gouvernantes ou des domestiques; car pour lors il est forcé de se rendre, et il conçoit naturellement de l'aversion pour des fautes qui lui attirent un mépris général. En second lieu, quand le mécontentement des parents ou des maîtres a éclaté, il faut bien se donner de garde, ce qui arrive pourtant assez souvent,

de remettre sur son visage bientôt après la même sérénité, et de caresser l'enfant à l'ordinaire; car il se fait à ce manége, et sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc ne les remettre dans ses bonnes grâces qu'avec peine, et différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire ait prouvé la sincérité de leur repentir.

Les récompenses ne sont point à négliger pour les enfants; et quoiqu'elles ne soient pas, non plus que les louanges, le principal motif qui les doive faire agir, cependant les unes et les autres peuvent devenir utiles à la vertu, et être pour elle un puissant aiguillon. N'est-il pas avantageux qu'ils connaissent qu'en tout sens il n'y a qu'à gagner pour eux à bien faire, et que leur intérêt aussi bien que leur devoir les porte à exécuter fidèlement ce qu'on demande d'eux, soit pour l'étude, soit pour la conduite?

Mais il y a un choix à faire pour les récompenses. Une règle certaine sur ce point, à laquelle on ne fait pas ordinairement assez d'attention, c'est qu'on ne doit point proposer, sous cette idée, ni des parures et un bel habit, ni des friandises et de bons morceaux, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire. C'est qu'en leur promettant ces choses en forme de récompenses, on les fait passer dans leur esprit pour des choses bonnes en elles-mêmes et désirables, et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirais autant de l'argent, dont le désir est d'autant plus dangereux qu'il est plus général, et qu'il ne fait que croître avec l'âge : si ce n'est que, pouvant être employé à de bons usages, il peut aussi être regardé comme un instrument de vertu et comme un moyen de faire du bien; et c'est sous cette idée qu'il faut le leur faire envisager. J'ai vu beaucoup d'écoliers qui d'eux-mêmes partageaient leur argent en trois parts, dont l'une était destinée pour les pauvres, une autre pour acheter des livres, la dernière pour leurs menus plaisirs.

On peut récompenser les enfants par des jeux innocents, et mêlés de quelque industrie; par des promenades, où la conversation ne soit pas sans fruit; par de petits présents qui seront

des espèces de prix, comme des tableaux ou des estampes; par des livres reliés proprement; par la vue de choses rares et curieuses dans les arts et dans les métiers, comme est, par exemple, la manière de faire les tapisseries aux Gobelins, celle de fondre les glaces, l'imprimerie, et mille autres choses de ce genre. L'industrie des parents et des maîtres consiste à inventer de telles récompenses, à les varier, à les faire désirer et attendre, en gardant toujours un certain ordre, et commençant toujours par les plus simples, qu'il faut faire durer le plus longtemps qu'il est possible. Mais en général il faut tenir exactement ce qu'on a promis, et s'en faire un point d'honneur et un devoir indispensable avec les enfants.

ARTICLE VIII.

Accoutumer les enfants à être vrais.

Un des vices qu'on doit avec le plus de soin tâcher de corriger dans les enfants, c'est le mensonge, dont on ne saurait leur donner trop d'éloignement et d'horreur. Il en faut toujours parler devant eux comme d'une chose basse, indigne, honteuse, qui déshonore entièrement un homme, qui le dégrade, qui le met au rang de ce qu'il y a de plus méprisable, et qu'on ne peut souffrir, même dans des esclaves. J'ai parlé ailleurs de la manière dont on devait punir les enfants sujets à ce défaut.

La dissimulation, les finesses, les mauvaises excuses, en approchent fort, et y conduisent infailliblement. Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes qu'un simple déguisement de la vérité, pour en couvrir une seule par de mauvaises excuses. Quand il confesse sans détour ce qu'il a fait, ne manquez pas de le louer de son ingénuité et de lui pardonner sa faute, sans la lui reprocher, ni lui en parler jamais dans la suite. Si cet aveu devenait fréquent et tournait en habitude, seulement pour obtenir l'impunité, le maître y aurait moins d'égard, parce qu'il ne serait plus qu'un jeu, et ne partirait point d'un fonds de simplicité et de sincérité.

Il faut que tout ce que les enfants voient, et tout ce qu'ils entendent de la part des parents et des maîtres, serve à leur faire

aimer la vérité et à leur inspirer le mépris de toute duplicité. Ainsi on ne doit jamais se servir d'aucune feinte pour les apaiser ou pour leur persuader ce qu'on veut, ni leur faire des promesses ou des menaces dont ils sentent bien que l'exécution ne s'ensuivra jamais. Par là on leur enseigne la finesse, à laquelle ils n'ont déjà que trop de penchant.

Pour la prévenir, il faut les mettre en état de n'en avoir jamais besoin, et les accoutumer à dire ingénument ce qui leur fait plaisir ou ce qui leur fait de la peine; leur faire entendre que la finesse vient toujours d'un mauvais fonds : car on n'est fin qu'à cause qu'on se veut cacher, n'étant pas tel qu'on devrait être, ou parce qu'on désire des choses qui ne sont pas permises, ou, si elles le sont, parce qu'on prend, pour y arriver, des moyens qui ne sont pas honnêtes. Faites remarquer aux enfants le ridicule de certaines finesses qu'ils voient pratiquer aux autres, qui ont presque toujours un mauvais succès, et qui ne servent qu'à les rendre méprisables. Faites-leur honte à eux-mêmes quand vous les surprendrez dans quelque dissimulation. De temps en temps privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse, et déclarez qu'ils l'obtiendront quand ils le demanderont simplement et sans détour.

C'est sur ce point surtout qu'il faut les piquer d'honneur : leur faire comprendre la différence qu'il y a entre un enfant vrai et sincère, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui l'on se fie pleinement, et que l'on regarde comme incapable, non-seulement de mensonge et de fourberie, mais du plus léger déguisement; et un autre enfant à l'égard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier, et aux paroles duquel on n'ajoute pas foi lors même qu'il dit la vérité[1]. On a soin de leur mettre souvent devant les yeux ce que Cornélius Népos remarque au sujet d'Épaminondas (et Plutarque en dit autant d'Aristide), qu'il aimait tellement la vérité, que jamais il ne mentait, même en riant : *Adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur*[2].

[1] « Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere solemus. » (Cic. *de Divin.* lib. 2, n. 146.)

[2] Cornel. Nep. in Epam.

ARTICLE IX.

Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude.

La politesse extérieure est une des qualités que les parents désirent le plus dans leurs enfants, et à laquelle ils sont pour l'ordinaire plus sensibles qu'à toutes les autres. Le cas qu'ils en font est fondé sur l'usage qu'ils ont du monde, où ils savent qu'on juge presque de tout par le dehors. En effet, le manque de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, et fait que la vertu même paraît moins estimable et moins aimable. Un diamant brut ne saurait servir d'ornement; il faut le polir pour le faire paraître avec avantage. On ne peut donc s'appliquer de trop bonne heure à rendre les enfants civils et polis.

Quand je parle ainsi, je n'entends pas qu'on doive beaucoup exercer les enfants sur tous les raffinements de la civilité, ni qu'on doive les dresser par mesure et par méthode à toutes ces cérémonies compassées qui règnent dans le monde. Ce petit manége n'est bon qu'à leur jeter du faux dans l'esprit, et à les remplir d'une sotte vanité. D'ailleurs cette civilité méthodique qui ne consiste qu'en des formules de compliments fades, et cette affectation de tout faire par règle et par mesure, est souvent plus choquante qu'une rusticité toute naturelle. Il ne faut donc pas les tourmenter beaucoup, ni les chagriner pour des fautes qui leur échapperont sur cette matière. Un abord peu gracieux, une révérence mal faite, un chapeau ôté de mauvaise grâce, un compliment mal tourné, tout cela mérite qu'on leur donne quelques avis assaisonnés de douceur et de bonté, mais non qu'on les gronde vivement, ou qu'on leur en fasse honte devant les compagnies, et encore moins qu'on les en punisse avec sévérité. L'usage du monde aura bientôt corrigé ces défauts.

L'important est d'aller au principe et à la racine du mal, et de combattre dans les jeunes gens certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce : une grossièreté féroce et rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se

trouve; un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités et à ses avantages; une hauteur et une fierté qui nous persuadent que tout nous est dû, et que nous ne devons rien aux autres; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condamne tout, et ne cherche qu'à faire peine. Voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. Des jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne dire jamais rien de choquant contre eux, et à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres; des jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité.

Il est à souhaiter aussi que les enfants s'accoutument à la propreté, à l'ordre, à l'exactitude; qu'ils prennent soin de leur extérieur, surtout les dimanches et les fêtes, et les jours qu'ils ont à sortir; que dans leur chambre et sur leur table tout soit rangé, et qu'ils prennent l'habitude de remettre chaque chose, chaque livre, à leur place, quand ils s'en sont servis; qu'ils se rendent à leurs différents devoirs au moment précis et marqué. Cette exactitude est d'une grande importance pour tous les temps et toutes les conditions de la vie.

Tout cela est à souhaiter, mais ne doit point, ce me semble, être exigé avec dureté, ni sous peine de châtiment; car il faut toujours bien distinguer les fautes qui viennent de la légèreté de l'âge, de celles qui partent d'un fonds d'indocilité et de mauvaise volonté. Je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner si quelquefois je prends la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étais chargé de la conduite de la jeunesse. Ce n'est point, ce me semble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. J'étais venu à bout, au collége, de rendre les écoliers fort honnêtes à l'égard des personnes de dehors qui entraient dans la cour pendant leur récréation, et exacts, presque jusqu'au scrupule, à se rendre à chaque exercice au premier son de la cloche; mais ce n'était point par menaces ni par châtiments. Je les louais en public et les remerciais de l'honnêteté qu'ils témoignaient aux étrangers, dont chacun me faisait

compliment, et de la promptitude avec laquelle ils quittaient leur jeu, parce qu'ils savaient que cela me faisait plaisir. J'ajoutais qu'il y en avait certains qui manquaient à ces petits devoirs, par inadvertance sans doute, ce qui n'était pas étonnant dans l'ardeur du jeu; je les priais cependant d'y faire attention, et de suivre l'exemple du plus grand nombre de leurs camarades. Ces manières honnêtes me réussissaient beaucoup mieux que n'auraient pu faire toutes les réprimandes et toutes les menaces.

ARTICLE X.

Rendre l'étude aimable.

C'est ici l'un des points les plus importants en matière d'éducation, et en même temps l'un des plus difficiles. La preuve en est que, parmi un très-grand nombre de maîtres, qui d'ailleurs ont beaucoup de mérite, il s'en trouve très-peu qui soient assez heureux pour venir à bout de rendre l'étude aimable à leurs disciples.

Le succès en ce point dépend beaucoup des premières impressions; et la grande attention des maîtres chargés d'enseigner les premiers éléments[1] doit être de faire en sorte qu'un enfant qui n'est point encore capable d'aimer l'étude ne la prenne point dès-lors en aversion, de peur que l'amertume qu'il y aura d'abord sentie ne le suive dans un âge plus avancé. Pour cela, dit Quintilien, il faut que l'étude soit pour lui comme un jeu; qu'on lui fasse de petites interrogations; qu'on l'anime par la louange; qu'on lui donne lieu d'être content de lui-même, et de se savoir bon gré d'avoir appris quelque chose. Quelquefois ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre pour le piquer de jalousie; on proposera de petites disputes, où on lui laissera croire qu'il a souvent le dessus; on l'amorcera aussi par de petites récompenses, auxquelles cet âge est sensible.

Mais le grand secret[2], dit encore Quintilien, pour faire ai-

[1] « Id imprimis cavere oportebit, ne studia, qui amare nondum potest, oderit; et amaritudinem semel præceptam, etiam ultra rudes annos reformidet. » (Quint. lib. I, cap. I.)

[2] « Discipulos id unum moneo, ut præceptores suos non minus quam ipsa studia ament... multum hæc pietas confert studio. » (Quint. lib. 2, cap. 9.)

mer l'étude aux enfants, c'est que le maître sache lui-même s'en faire aimer. A ce prix, ils l'écoutent volontiers, ils se rendent dociles, ils tâchent de lui plaire, ils se font un plaisir de prendre ses leçons, ils reçoivent ses avis et ses corrections de bonne grâce, ils sont sensibles à ses louanges; ils s'efforcent de mériter son amitié en s'acquittant bien de leur devoir.

Il y a dans les enfants, comme dans tous les hommes, un fonds naturel de curiosité, c'est-à-dire un désir de connaître et d'apprendre, dont on peut profiter pour leur rendre l'étude aimable. Comme tout est nouveau pour eux, ils font des questions, ils interrogent, ils demandent le nom et l'usage de tout ce qui se présente à leurs yeux. Il faut leur répondre sans témoigner ni peine ni chagrin, louer leur curiosité, la satisfaire par des réponses nettes et précises, ne leur en jamais donner de trompeuses et d'illusoires, car bientôt ils s'en aperçoivent, et s'en rebutent.

En tout art et en toute science, les éléments et les principes ont toujours quelque chose de sec et de rebutant. C'est pour cela qu'il est bien important d'abréger et de faciliter ceux des langues qu'on apprend aux enfants, et d'en adoucir l'amertume par tout ce qu'on y peut répandre d'agrément.

Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima [1].

Par la même raison, je crois la méthode de commencer par faire expliquer des auteurs préférable à celle de faire composer des thèmes, parce que celle-ci est plus pénible, plus ennuyeuse, et qu'elle attire aux enfants plus de réprimandes et de châtiments.

Quand ils sont élevés en particulier, un maître habile et attentif met tout en usage pour leur rendre l'étude agréable. Il prend leur temps; il étudie leur goût; il consulte leur humeur: il mêle le jeu au travail; il paraît leur en laisser le choix: il ne fait point une règle de l'étude; il en excite quelquefois le désir par le refus même, et par la cessation ou plutôt par l'interrup-

[1] Horat. I, sat. 1, 25.

tion : en un mot, il se tourne en mille formes, et invente mille adresses pour arriver à son but.

Au collége, ce moyen n'est presque point praticable. Dans une chambre commune, dans une classe nombreuse, la discipline et le bon ordre demandent qu'on suive une règle uniforme, et que tous la suivent exactement; et c'est ce qui en rend la conduite très-difficile. Il faut bien de la tête, bien de l'adresse à un maître, pour tenir en main et conduire les rênes de tant d'esprits d'un caractère tout différent, les uns vifs et impétueux, les autres lents et flegmatiques; ceux-ci qu'il faut arrêter, ceux-là auxquels il faut lâcher la bride; pour manier, dis-je, en même temps tous ces esprits, de sorte pourtant que, malgré cette différence de tempéraments, il les fasse tous marcher de concert, et les amène tous au même point. Il faut avouer qu'en fait d'éducation, c'est là ce qui demande le plus d'habileté et de prudence.

On ne parvient là que par beaucoup de douceur, de raison, de modération, de sang-froid, de patience. Il ne faut jamais perdre de vue ce grand principe, que l'étude dépend de la volonté, qui ne souffre point de contrainte : *Studium discendi voluntate quæ cogi non potest, constat*[1]. On peut bien contraindre le corps, faire demeurer un écolier à sa table malgré lui, doubler son travail par punition, le forcer de remplir une certaine tâche qui lui est imposée, le priver pour cela du jeu et de la récréation. Est-ce étudier que de travailler ainsi comme un forçat? Et que reste-t-il de cette sorte d'étude, sinon la haine et des livres, et de la science, et des maîtres, souvent pour tout le reste de la vie? C'est donc la volonté qu'il faut gagner; et elle se gagne par la douceur, l'amitié, la persuasion, et surtout par l'attrait du plaisir.

Comme nous naissons paresseux, ennemis du travail et encore plus de la contrainte, il n'est pas étonnant que, tout le plaisir se trouvant d'un côté et tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude. tout le plaisir dans le divertissement, un enfant supporte l'une impatiemment, et coure ardemment après l'au-

[1] Quint. l. 1, cap. 3.

tre. L'habileté du maître consiste à jeter de l'agrément dans l'étude, et à y faire trouver de la douceur. Le jeu et la récréation y peuvent beaucoup contribuer. C'est de quoi nous avons à parler dans l'article suivant.

ARTICLE XI.

Accorder du repos et de la récréation aux enfants.

Bien des raisons obligent d'accorder du repos et de la récréation aux enfants. Premièrement le soin de leur santé, qui doit marcher avant celui de la science. Or rien n'y est plus contraire qu'une application trop longue et trop suivie, qui use insensiblement et affaiblit les organes, encore tendres dans cet âge, et incapables de soutenir de grands efforts. Ce qui me donne occasion d'avertir et de prier les parents de ne pas trop pousser leurs enfants pour l'étude dans les premières années, et de se défier d'un plaisir flatteur qu'ils trouvent à les voir briller avant le temps; car, outre que ces fruits précoces parviennent rarement à maturité [1], et que ces progrès avancés ressemblent à ces semences qu'on jette sur la surface de la terre, et qui lèvent incontinent, mais n'ont point de racines, rien n'est plus pernicieux à la santé des enfants que ces efforts prématurés, quoiqu'on n'en aperçoive pas d'abord le mauvais effet.

S'ils sont nuisibles au corps, ils ne sont pas moins dangereux pour l'esprit, qui s'épuise et s'émousse par une application continue, et qui, aussi bien que la terre, a besoin, pour conserver sa force et sa vigueur [2], d'une alternative réglée de travail et de repos.

D'ailleurs [3], et nous avons déjà touché cette troisième raison, les jeunes gens, après s'être un peu délassés, se remettent plus gaiement et de meilleur cœur à l'étude; et ce petit relâche les anime d'un nouveau courage, au lieu que la contrainte les soulève et les rebute.

[1] Quint. l. I, cap. 3.

[2] « Ea quoque, quæ sensu carent, ut servare vim suam possint, alterna quiete retenduntur. » (Quintil. lib. I, cap. 3.) « Ut fertilibus agris non est imperandum; cito enim exhauriet illos nunquam intermissa fecunditas : ita animorum impetus assiduus labor frangit... Nascitur ex assiduitate laborum, animorum hebetatio quædam et languor. » (Sen. *de Tranquill. animi*, cap. 15.)

[3] Idem.

J'ajoute avec Quintilien, et les jeunes gens sans doute ne me désavoueront point, qu'une inclination modérée pour le jeu ne doit point déplaire en eux, puisque souvent elle est une marque de vivacité. En effet, peut-on attendre beaucoup d'ardeur pour l'étude de la part d'un enfant qui, dans cet âge naturellement vif et gai, est toujours triste, morne, et indifférent, même pour le jeu?

Mais en cela, comme en tout, il y a un sage milieu à garder [1], qui consiste à ne pas leur refuser le divertissement, de peur qu'ils ne prennent l'étude en aversion; et à ne pas aussi leur en accorder trop, de peur qu'ils ne s'accoutument à l'oisiveté.

Le choix, sur ce point, demande quelque attention. Ce n'est pas qu'il faille se mettre beaucoup en peine pour leur procurer des plaisirs; ils en inventent assez eux-mêmes. Il suffit de les laisser faire, et de les observer sans contrainte, pour les modérer quand ils s'échauffent trop.

Les divertissements qu'ils aiment le mieux, et qui leur conviennent aussi davantage, sont ceux où le corps est en mouvement. Ils sont contents, pourvu qu'ils changent souvent de place. Une balle, un volant, un sabot, sont fort de leur goût, aussi bien que la promenade et la course.

Il y a des jeux d'industrie, où l'instruction est mêlée au divertissement, qui peuvent quelquefois trouver leur place, lorsque le corps est moins disposé à se remuer, ou que le temps et la saison obligent de se renfermer.

Comme le jeu est destiné à délasser, je ne sais si l'on devrait communément permettre aux enfants ceux qui appliquent presque autant que l'étude. Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, dans l'instruction qu'il a laissée à son fils pour bien régner, entre autres avis qu'il lui donne sur le jeu, lui interdit celui des échecs, par la raison que c'est plutôt une étude qu'un délassement.

Les jeux de hasard, tels que sont ceux des cartes et des dés, devenus si fort à la mode dans le monde, méritent bien plus

[1] « Modus tamen sit remissionibus, aut otii consuetudinem animæ, ne aut odium studiorum faciant negatæ, » (Sen., *de Tranquilli animi*, cap. 15.)

d'être interdits aux jeunes gens. C'est une honte pour notre siècle, que des personnes raisonnables ne puissent passer ensemble quelques heures, si elles n'ont les cartes à la main. Les écoliers seront heureux, s'ils remportent du collége et s'ils conservent longtemps l'ignorance et le mépris de toutes ces sortes de jeux.

En fait d'éducation, c'est un principe qu'on ne saurait trop inculquer aux parents et aux maîtres, de tenir les enfants, généralement pour tout, dans le goût des choses simples. Il ne faut ni de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissements pour les réjouir. Le tempérament de l'âme se gâte, aussi bien que le goût, par la recherche des plaisirs vifs et piquants. Et comme l'usage des ragoûts fait que les viandes communes et assaisonnées simplement deviennent fades et insipides, aussi les grands ébranlements de l'âme préparent l'ennui et le dégoût par rapport aux divertissements ordinaires de la jeunesse.

On voit, dit M. de Fénelon, des parents, assez bien intentionnés d'ailleurs, mener eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics. Ils prétendent, en mêlant ainsi le poison avec l'aliment salutaire, leur donner une bonne éducation; et ils la regarderaient comme triste et austère, si elle ne souffrait ce mélange du bien et du mal. Il faut avoir bien peu de connaissance de l'esprit humain, pour ne pas voir que ces sortes de divertissements ne peuvent manquer de dégoûter les jeunes gens de la vie sérieuse et occupée à laquelle pourtant on les destine, et de leur faire trouver fades et insupportables les plaisirs simples et innocents.

ARTICLE XII.

Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples.

Ce que je viens de dire marque combien ce devoir est indispensable pour les maîtres, puisque souvent c'est contre les discours et les exemples des pères et des mères qu'il faut prémunir les enfants, aussi bien que contre les faux préjugés et les mauvais principes qui se débitent ordinairement dans les conversa-

tions, et qui sont autorisés par une pratique presque générale. Ils doivent leur tenir lieu de ce gardien et de ce moniteur[1] dont Sénèque parle si souvent, pour les préserver ou pour les délivrer des erreurs populaires, et pour leur inspirer des principes conformes à la droite et saine raison. Il faut donc qu'eux-mêmes en soient bien pénétrés, qu'ils pensent et parlent toujours avec sagesse et vérité : car rien ne se dit impunément devant les enfants[2]; et c'est sur les discours qu'ils entendent, qu'ils règlent leurs désirs et leurs craintes.

C'est pour cette raison que Quintilien, comme nous l'avons déjà remarqué, recommande aux maîtres de parler souvent à leurs disciples de l'honnêteté et de la justice; et Sénèque nous apprend les merveilleux effets que produisaient sur lui les vives exhortations du sien. L'endroit est parfaitement beau. « A peine, « dit-il, peut-on s'imaginer l'impression que de tels discours « sont capables de faire[3]. Car l'esprit encore tendre des jeunes « gens se laisse volontiers tourner du côté de la vertu. Comme « ils sont dociles, et que la corruption ne les a pas encore beau- « coup infectés, la vérité les saisit aisément, pourvu qu'un avocat « intelligent plaide sa cause devant eux et leur parle en sa faveur. « Pour moi, quand j'entendais Attalus invectiver contre les vices, « contre les erreurs, contre les désordres de la vie, le genre hu- « main me faisait pitié, et je ne trouvais de grand et d'estima- « ble qu'un homme capable de penser de la sorte. Quand il « s'attachait à faire valoir les avantages de la pauvreté, et à « prouver que tout ce qui est au delà du nécessaire ne peut être « regardé que comme une charge inutile et un fardeau incom- « mode, il me donnait envie de sortir pauvre de son école. S'il « se mettait à décrier nos voluptés, à louer la chasteté du corps, « la frugalité de la table, la pureté de l'âme, je me sentais dis-

[1] « Non licet ire recta via : trahunt in pravum parentes, trahunt servi... sit ergo aliquis custos, et aurem subinde pervellat, abigatque rumores, et recta-met populis laudantibus... Itaque monitionibus crebris, opiniones, quæ nos circumsonant, compescamus. » (Senec. *Epist.* 94.)

[2] « Nulla ad aures puerorum vox impune perfertur. Nocent, qui optant; nocent, qui exsecrantur. Nam et horum imprecatio falsos nobis metus inserit, et illorum amor male docet bene optando. » (Id. ibid.)

[3] « Verisimile non est quantum proficiat talis oratio... Facillime enim tenera conciliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc docilibus leviterque corruptis injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta est. » (Id. *Epist.* 108.)

« posé à renoncer aux plaisirs les plus permis et les plus légi-
« times. »

Il est encore une autre voie plus courte et plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu : c'est celle de l'exemple, car le langage des actions est tout autrement fort et persuasif que celui des paroles : *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla* [1]. C'est un grand bonheur pour des jeunes gens, de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle ; dont les actions ne démentent jamais les leçons ; qui fassent ce qu'ils conseillent, et évitent ce qu'ils blâment ; et qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit que lorsqu'on les entend.

Paraît-il manquer quelque chose à ce que j'ai dit dans ce chapitre sur les différents devoirs d'un maître ? et les parents ne se croiraient-ils pas fort heureux d'en trouver de tels pour leurs enfants ? Cependant je prie le lecteur d'observer que tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je l'ai puisé uniquement dans le paganisme : que ce sont Lycurgue, Platon, Cicéron, Sénèque, Quintilien, qui m'ont prêté leurs pensées et fourni les règles que j'ai prescrites ; que ce que j'ai emprunté des autres auteurs ne sort point de la sphère des premiers, et ne s'élève point au-dessus des maximes et des idées païennes. Il manque donc encore quelque chose aux devoirs du maître ; et c'est de quoi il me reste à parler dans le dernier article.

ARTICLE XIII.

Piété ; religion ; zèle pour le salut des enfants.

Saint Augustin dit que quelques charmes qu'eût pour lui un livre de Cicéron [2], qui avait pour titre *Hortensius*, dont la lecture avait préparé la voie à sa conversion en lui inspirant un vif désir de la sagesse, il sentait pourtant qu'il y manquait quelque chose,

[1] Sen. Epist. 6. 6. Id. Epist. 52.

[2] « Ille liber mutavit affectum meum, et vota mea ac desideria fecit alia.... Immortalitatem sapientiæ concupiscebam æstu cordis incredibili ; et surgere jam cœperam, ut ad te redirem.... Fortiter excitabar sermone illo, et accendebar, et ardebam : et hoc solum me in tanta flagrantia refrangebat, quod nomen Christi non erat ibi... Quidquid sine hoc nomine fuisset, quamvis litteratum et expolitum et veridicum, non me totum rapiebat » (*Conf.* lib. 3, cap. 4.)

parce qu'il n'y trouvait point le nom de Jésus-Christ; et que tout ce qui ne portait point ce nom divin, quelque bien pensé, quelque bien écrit et quelque vrai qu'il pût être, n'enlevait point entièrement son cœur. Il me semble aussi que mes lecteurs ont dû n'être pas tout à fait contents, et trouver quelque chose à dire dans ce que j'ai rapporté du devoir des maîtres, en n'y rencontrant nulle part le nom de Jésus-Christ, et ne découvrant nulle trace de christianisme dans des préceptes qui regardent l'éducation d'enfants chrétiens.

C'est de dessein formé que j'en ai usé de la sorte pour mieux faire sentir combien nous serions condamnables si nous nous contentions de ce qu'on aurait lieu d'exiger de maîtres païens, et si même nous n'allions pas aussi loin qu'eux. En effet, le christianisme est l'âme et le complément de tous les devoirs dont j'ai parlé jusqu'ici. C'est le christianisme qui les anime, qui les élève, qui les ennoblit, qui les perfectionne, et qui leur donne un mérite dont Dieu seul est le principe et le motif, et dont Dieu seul peut être la digne récompense.

Qu'est-ce qu'un maître chrétien chargé de l'éducation de jeunes gens? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères, comme ses cohéritiers; dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui régneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poëtes, des orateurs, des philosophes, des savants? Qui oserait le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence qu'il a imprimée dans leur âme par le baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants; tout le reste ne tient lieu que de moyens. Or, quelle grandeur, quelle noblesse une commission si honorable n'ajoute-t-elle point à toutes les fonctions des maîtres! Mais quel soin, quelle attention, quelle vigilance, surtout quelle dépendance de Jésus-Christ, ne demande-t-elle point!

C'est cette dernière qualité qui fait tout le mérite et en même temps toute la consolation des maîtres. Ils ont besoin, pour conduire les enfants, de capacité, de prudence, de patience, de douceur, de fermeté, d'autorité. Quelle consolation pour un maître d'être intimement persuadé que c'est Jésus-Christ qui donne toutes ces qualités, et que c'est à une prière humble et persévérante qu'il les accorde; et de lui pouvoir dire avec les prophètes : *C'est vous, Seigneur, qui êtes ma patience et ma force; c'est vous qui êtes ma lumière et mon conseil; c'est vous qui me soumettez le petit peuple que vous avez confié à mes soins. Ne m'abandonnez pas à moi-même un seul moment. Accordez-moi pour la conduite des autres, et pour mon propre salut, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et surtout l'esprit de la crainte du Seigneur.*

Quand un maître a reçu cet esprit, il n'y a plus rien à lui dire : cet esprit est un maître intérieur qui lui dicte et lui enseigne tout, et qui dans chaque occasion lui montre et lui fait pratiquer ses devoirs. Une grande marque qu'on l'a reçu, c'est lorsqu'on se sent un grand zèle pour le salut des enfants; qu'on est touché de leurs dangers; qu'on est sensible à leurs fautes : qu'on fait souvent réflexion de quel prix est l'innocence qu'ils ont reçue dans le baptême, combien il est difficile de la réparer quand une fois on l'a perdue; quel compte nous en demandera Jésus-Christ, qui nous a comme placés en sentinelle pour la garder, si l'homme ennemi, pendant notre sommeil, leur enlève un si précieux trésor. Un bon maître doit s'appliquer ces paroles que Dieu faisait continuellement retentir aux oreilles de Moïse, le conducteur de son peuple : « Portez-les dans votre « sein, comme une nourrice a accoutumé de porter son petit en« fant [1]. » *Porta eos in sinu tuo, sicut portare solet nutrix infantulum.* Il doit éprouver quelque chose de la tendresse et de l'inquiétude de saint Paul à l'égard des Galates, pour qui il sentait les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux. *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* [2].

[1] Num. II, 12. — [2] 4. Gal. 19.

Je ne puis m'empêcher d'adresser ici aux maîtres quelques-uns des avis qu'on trouve dans une *Lettre à une supérieure sur ses obligations* [1], ni trop les exhorter à lire avec attention cette lettre, qui leur convient parfaitement.

1. Le premier moyen de conserver le dépôt qui vous a été confié, et de le multiplier, est de travailler avec un zèle nouveau à votre propre sanctification. Vous êtes l'instrument dont Dieu veut se servir pour les enfants; il faut donc que vous lui soyez étroitement uni : vous êtes le canal; il faut donc que vous soyez rempli : vous devez attirer les bénédictions sur les autres; il ne faut donc pas les détourner de dessus votre tête.

2. Le second moyen est de ne point espérer de fruit si vous ne travaillez au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme il a travaillé lui-même à la sanctification des hommes. Il a commencé par l'exemple de toutes les vertus qu'il leur a commandées [2]... Son humilité et sa douceur ont été étonnantes... Il a donné sa vie et son sang pour ses brebis. Voilà l'exemple des pasteurs, voilà le vôtre. Ne détachez jamais vos yeux de dessus ce divin modèle. Enfantez ainsi, nourrissez ainsi vos élèves, devenus vos enfants. Songez moins à les reprendre qu'à vous en faire aimer, et ne pensez à vous en faire aimer que pour mettre l'amour de Jésus-Christ dans leurs cœurs, et à vous effacer après cela, s'il se peut, de leur esprit.

3. Le troisième moyen est de ne rien attendre de vos soins, de votre prudence, de vos lumières, de votre travail, mais de la seule grâce de Dieu. Il bénit rarement ceux qui ne sont pas humbles... Nous parlons en vain aux oreilles, s'il ne parle au cœur. Nous arrosons et plantons en vain, s'il ne donne l'accroissement.

On croit faire merveille en multipliant les paroles; on croit amollir la dureté du cœur par de vifs reproches, par des humiliations, par des châtiments. Cela peut être utile quelquefois : mais il faut que la grâce le rende utile; et, quand on attend tout de ces moyens, on met un obstacle secret à la grâce, qui est juste-

[1] Lettres de morale et de piété, t. I.

[2] « Cœpit facere et docere. » (Act. 24, 19.) « Potens in opere et sermone. » (Luc. I, 1.)

ment refusée à la présomption humaine et à une confiance orgueilleuse.

4. Si vos discours et vos soins sont bénis de Dieu, ne vous en attribuez point le succès : n'écoutez point la voix secrète de votre cœur qui s'applaudit, n'écoutez point celle des hommes qui vous séduisent. Si votre travail paraît inutile, ne vous découragez point, ne désespérez ni de vous ni des autres; ne vous relâchez point. Les moments que Dieu s'est réservés ne sont connus que de lui. Il vous rendra, le matin, la récompense de votre travail pendant la nuit. Il a paru inutile, mais il ne l'était pas pour vous. Le soin vous était recommandé, et non le succès.

SECONDE PARTIE.

DEVOIRS PARTICULIERS PAR RAPPORT A L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Les différents devoirs que j'ai à examiner dans cette seconde partie regardent le principal du collége, les régents, les parents, les précepteurs, les écoliers.

CHAPITRE PREMIER.

DES DEVOIRS DU PRINCIPAL.

Le principal du collége en est comme l'âme, qui met tout en mouvement et qui préside à tout. C'est sur lui que roule le soin d'établir le bon ordre, de maintenir la discipline, de veiller en général sur les études et sur les mœurs. On comprend aisément combien un tel poste est important pour le bien public, et combien en même temps il est difficile à remplir. Il serait à souhaiter, ce semble, que celui qui se trouve à la tête des professeurs fût en tout le premier; qu'il pût en tout servir de conseil et de modèle, et qu'il possédât parfaitement tout ce qu'on enseigne aux

jeunes gens, grammaire, belles-lettres, rhétorique, philosophie, pour être en état de bien juger et de l'habileté des maîtres et du progrès des disciples. Mais on peut suppléer au défaut de quelques-unes de ces connaissances par d'autres qualités encore plus essentielles et plus nécessaires. Une maison est heureuse quand Dieu lui donne pour chef un homme qui a l'esprit de gouvernement, un caractère liant et sociable, un jugement solide, une humble et prudente docilité, un désintéressement parfait; et qui n'entre dans cette place que par des vues de religion, et nullement par des motifs humains. Alors le succès est immanquable; car on peut dire, sans crainte de se tromper, et l'expérience en est un bon garant, que c'est le mérite du principal qui contribue le plus à la réputation d'un collége.

Il y a quatre ou cinq choses surtout qui font l'objet des soins et de l'attention du principal : la nourriture, les études, la discipline, l'éducation, la religion. J'expliquerai en détail chacune de ces parties le plus brièvement qu'il me sera possible.

ARTICLE PREMIER.

De la nourriture des pensionnaires.

Ce qu'un père est dans sa famille, le principal l'est dans un collége. Il doit donc avoir l'attention et la tendresse d'un père, et donner ses premiers soins à la santé des enfants, qui est la base et le fondement de tout le reste. Elle dépend beaucoup de la nourriture, qui, jointe au mouvement et à l'exercice, sert à faire croître les enfants, à les fortifier, à leur donner une bonne constitution, et à les mettre en état de soutenir les fatigues des différents états où la Providence les appellera un jour. Pour cela, il faut que la nourriture soit simple, mais bonne, solide et réglée.

Le moyen que la nourriture soit telle qu'elle doit être, et ceci me paraît un principe essentiel en matière d'économie, c'est de prendre ce qu'il y a de meilleur en tout genre : le meilleur pain, la meilleure viande, la meilleure huile, le meilleur beurre, etc. Et j'ai connu par expérience qu'il n'en coûtait pas beaucoup plus, surtout si l'on a soin de payer régulièrement ceux qui font les

fournitures, moyennant quoi l'on est assuré d'être toujours bien servi.

Un obstacle à la règle que j'établis ici serait, de la part du principal, un grand désir d'amasser du bien. Mais je ne dois soupçonner personne d'une disposition d'âme si éloignée du caractère d'un homme de lettres et d'un homme d'honneur, qui sait mieux que tout autre que ce serait dégrader son ministère que de l'exercer par des vues basses d'intérêt[1], et de mettre à prix le soin qu'il prend d'élever la jeunesse. Il est bien juste que les peines qu'on se donne en ce genre, qui font la partie la plus onéreuse et la plus inquiétante du gouvernement d'un collége, soient récompensées même temporellement. Un principal, pour bien faire toutes choses, et agir en tout généreusement, doit être à son aise et au large. Mais le moyen d'y parvenir (et plusieurs en ont fait une heureuse expérience), c'est de ne rien épargner pour la nourriture des pensionnaires.

Il ne suffit pas que le principal soit lui-même désintéressé et généreux[2] : il faut qu'il inspire les mêmes sentiments à ceux qui, sous son nom et à sa place, seront chargés de l'économie, et qu'il veille exactement sur leur conduite, dont il est responsable au public. Une marque sûre qu'il désire sincèrement de remplir en cela son devoir, c'est de donner aux maîtres, sur cet article comme dans tout le reste, une entière liberté de lui porter leurs plaintes; de les y exhorter publiquement, de déclarer que ce sera lui faire plaisir que d'en user avec lui de la sorte, de recevoir leurs remontrances d'une manière qui le prouve, et surtout d'en faire l'usage que la justice et la prudence exigeront de lui. Pour épargner aux maîtres la peine qu'une telle démarche cause naturellement, il pourrait leur indiquer dans le collége quelque personne, comme le sous-principal, ou quelque autre, avec qui

[1] « Quis ignorat quin id longe sit honestissimum, ac liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? » (Quint. lib. 12, cap. 7.)

[2] « His in rebus jam te usus ipse profecto erudivit, nequaquam satis esse ipsum hasce habere virtutes, sed circumspiciendum diligenter, ut in hac custodia provinciæ non te unum, sed omnes ministros imperii tui, sociis, et civibus, et reipublicæ præstare videare. » (Cic. *ad Quint. fratr.* lib. I, *Epist.* I.)

ils s'expliqueront plus volontiers et plus librement. Il doit compter que c'est là l'unique moyen d'arrêter les discours.

Les maîtres, de leur côté, doivent sur cet article marquer beaucoup de modération, et ne jamais se plaindre à table des mets qu'on y sert, pour ne point accoutumer leurs écoliers à une trop grande délicatesse sur le boire et sur le manger, et pour ne point autoriser par leur exemple un esprit de plainte, de murmure, qui n'est propre qu'à semer la division, et à fomenter le mécontentement dans un collége. Il faut se souvenir que, quelque attention et quelque bonne volonté qu'ait un principal, il est impossible que dans une grande économie il n'échappe quelques fautes et quelques négligences, que la prudence et la charité des maîtres doivent couvrir et dissimuler.

A la bonne nourriture on doit joindre la propreté, qui en relève le prix et en fait l'assaisonnement. Il faut que le linge soit blanc, la vaisselle bien écurée, les salles où l'on mange balayées régulièrement tous les jours après le repas, et chaque chose toujours rangée à sa place. L'université [1], dans ses statuts, entre sur cela dans un détail qui montre combien elle juge cette attention importante. Un principal ne la peut donc pas regarder comme indigne de ses soins, et il faut qu'il puisse dire de lui-même ce que nous lisons dans Horace :

> Hæc ego procurare et idoneus imperor, et non
> Invitus : ne turpe toral, ne sordida mappa
> Corruget nares : ne non et cantharus, et lanx
> Ostendat tibi te [2].

Le même poëte, dans un autre endroit, remarque que cette propreté ne demandant point de dépense, mais seulement un peu de soin et d'exactitude, la négligence en ce point n'est pas pardonnable.

> Vilibus in scopis, in mappis, in scobe, quantus
> Consistit sumptus? neglectis : flagitium ingens [3].

[1] Stat. 23, Append.
[2] Lib. I, Epist. 5.
[3] Lib. 2, Sat. 4.

ARTICLE II.

Des études.

Comme le choix des régents dépend uniquement du principal, on peut dire pour cette raison que c'est de lui que dépend le succès des études. Ce choix est une des parties les plus importantes de son ministère, et qui a de plus grandes suites, soit par rapport au bien public, soit par rapport à la personne du principal même.

Quel avantage n'est-ce point pour la jeunesse, quel honneur pour l'université, quand un principal met en place des régents qui se distinguent par beaucoup d'érudition, qui brillent au dehors par des compositions ou par des actions publiques, et qui à ces qualités éclatantes en joignent d'autres non moins nécessaires, le talent d'enseigner et de conduire, l'autorité, la probité, la piété! Mais quel poids accablant pour lui, si par des vues humaines il nomme des régents peu capables de s'acquitter de leurs fonctions! Tout le bien qu'un meilleur choix eût produit lui sera reproché; et tout le mal qui suivra un choix imprudent et téméraire sera sur son compte.

Pour éviter ce malheur, il faut tâcher de faire tomber son choix sur ceux que Dieu destine aux emplois, c'est-à-dire sur ceux à qui il a donné les qualités nécessaires pour les remplir, autrement, c'est mépriser ses dons et rejeter ce qu'il a choisi. L'université, en donnant aux principaux le droit d'élire les régents, leur enjoint de s'assurer auparavant de leur capacité, et encore plus de leur probité, afin qu'ils soient en état d'instruire les jeunes gens dans les belles-lettres, et de les former aux bonnes mœurs. *Gymnasiarchæ ad docendam et regendam juventutem pædagogos et magistros probatæ vitæ et doctrinæ recipiant et admittant.... quorum mores imprimis spectandi, ut pueri ab his et litteras simul discant, et bonis moribus imbuantur*[1].

Ce n'est ni la chair, ni le sang, ni le pays et la patrie, qu'il faut consulter dans un tel choix, mais l'utilité publique. S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, on

[1] Stat. facult.

exhorterait le principal à se souvenir d'une belle parole d'un empereur romain, et d'imiter sa conduite. C'est Galba, lorsqu'il adopta Pison. « Auguste, lui dit-il, s'est cherché un successeur « dans sa famille; pour moi, j'en ai cherché un dans toute l'é« tendue de l'empire : » *Augustus in domo successorem quæsivit, ego in republica*[1]. Nous devons regarder comme notre plus proche parent et notre meilleur ami celui qui a le plus de mérite[2], selon la belle remarque de Pline. La brigue et la recommandation des puissances ne doivent avoir ici aucune part; et c'est dans ces sortes d'occasions qu'il doit faire paraître une fermeté inébranlable, en se représentant à lui-même de quelle injustice et de quelle infidélité il se rendrait coupable en sacrifiant à la complaisance pour un particulier les intérêts essentiels de tant de familles, qui lui ont confié de bonne foi ce qu'elles avaient de plus cher.

On sait combien d'excellents sujets M. Gobinet avait placés dans le collége du Plessis. Il allait les chercher lui-même, et n'avait égard qu'au mérite, et jamais à la recommandation seule. Le célèbre M. Lenglet, ayant lu une pièce de vers qu'il rencontra par hasard sur la table de M. Gobinet, lui dit que l'auteur, qu'il ne connaissait point, pourrait devenir un excellent poëte, s'il ajoutait à son génie naturel la lecture de Virgile, qui lui manquait. C'en fut assez à ce digne principal, quand il eut connu d'ailleurs les autres qualités de ce jeune homme, pour le faire régent; c'était M. Hersan, qui a fait tant d'honneur à l'université.

L'important pour un principal serait de former lui-même de bons sujets dans son collége, et de les préparer de loin à la régence. Quand on les a vus croître ainsi sous ses yeux, on les connaît tout autrement, non-seulement par rapport à la capacité, mais, ce qui est encore plus essentiel, par rapport aux mœurs et au caractère d'esprit. Je reviendrai à cette matière, et j'y insisterai davantage en finissant cet article.

Il ne suffit pas d'avoir fait un bon choix, il faut le soutenir

[1] Tac. Hist. lib. I, c. 15.

[2] « An tu summæ potestatis hæredem tantum intra domum tuam quæras? non per totam civitatem circumferas oculos, et hunc tibi proximum, hunc conjunctissimum existimes, quem optimum invenieris? » (Plin. in *Paneg. Traj.*)

par tout le reste de sa conduite. La grande habileté d'un principal consiste à gagner l'esprit des régents, à s'en faire estimer et aimer, à s'attirer leur confiance; à quoi il ne peut parvenir que par des manières douces, prévenantes, éloignées de tout air de hauteur et d'empire. Car il doit se souvenir que le caractère qui domine dans les gens de lettres, c'est l'amour de la liberté; j'entends une liberté honnête et réglée par la raison.

Outre ce qui dépend des régents, le principal peut contribuer beaucoup par lui-même à l'avancement des études, en s'appliquant à jeter de l'émulation dans les classes par les fréquentes visites qu'il y fera pour se faire rendre compte du progrès des études, pour y animer les bons écoliers par des louanges, pour leur distribuer de temps en temps des récompenses et des prix, pour exciter les médiocres et les faibles à faire des efforts, et pour appuyer en tout l'autorité et les bonnes vues des régents.

La distribution des prix, qui se fait à la fin de l'année avec solennité, est un des moyens les plus efficaces pour exciter et entretenir l'émulation dont je parle. Ce soin regarde le principal; et de toutes les dépenses qu'il fait, celle-ci est la mieux employée. Il serait à souhaiter, comme je l'ai déjà observé, que leur revenu les mît en état d'y fournir sans s'incommoder; et j'admire la générosité de ceux qui, n'ayant point de pensionnaires, ou n'en ayant qu'un très-petit nombre, ne laissent pas de distribuer des prix à la fin de l'année comme s'ils étaient fort riches.

Afin que cette distribution de prix produise tout son effet, elle doit se faire avec une grande équité, sans que jamais la faveur y ait aucune part. Il dépend du principal de donner des prix ou de n'en pas donner : mais quand ils sont une fois proposés, il n'en est plus le maître; ils sont dus et appartiennent de droit au mérite, et ils ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, lui être refusés sans une injustice criante. Ici les rangs sont réglés, non par la naissance ou par les richesses, mais par l'esprit et le savoir. Le roturier se trouve de niveau avec le prince, et pour l'ordinaire le devance beaucoup; et rien n'est plus important pour faire fleurir les études dans un collége, que d'y bien établir la réputation d'une justice exacte et rigoureuse dans la distribution des places et des prix.

Je reviens, comme je l'ai promis, à ce qui regarde le choix des régents. Le moyen le plus sûr d'y réussir, et je sais que plusieurs principaux l'ont employé avec succès, c'est de choisir dans les classes de pauvres écoliers en qui l'on remarque de l'esprit et de la bonne volonté, de les nourrir à ses dépens, d'avoir une attention particulière sur leur conduite et sur leurs études; quand ils les ont achevées, de leur confier le soin de quelques écoliers, afin qu'ils se forment eux-mêmes en les instruisant; de leur faire faire de temps en temps quelques compositions, soit en vers, soit en prose; et par là de les mettre en état d'entrer dans la régence quand l'occasion s'en présentera.

Cette dépense ne va pas loin, et peut avoir d'heureuses suites. Le grand avantage qu'un principal en doit espèrer, c'est d'attirer sur son collége la bénédiction de Dieu, et il en a un extrême besoin. Car, il ne faut pas le dissimuler, il y a, généralement parlant, sur les riches et sur les richesses une sorte de malédiction, qu'il faut tâcher d'en détourner en mêlant parmi les enfants des riches quelques pauvres écoliers qui attirent sur eux les regards et la protection de celui qui se déclare partout dans l'Écriture le protecteur et le père des pauvres.

Je ne sais s'il y a, pour un homme de lettres et pour un homme de bien, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins et par ses libéralités à former des jeunes gens qui dans la suite deviennent d'habiles professeurs, et par leurs rares talents font honneur à l'université. Cette joie, ce me semble, devient encore infiniment plus sensible quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu ces services, pour reconnaître et pour payer en quelque sorte ceux qu'on a reçus soi-même lorsqu'on était dans une pareille situation; car souvent, et l'on ne doit pas en rougir, c'est du sein de la pauvreté que sortent les plus excellents sujets, comme Horace le remarque en parlant des plus grands hommes de la république romaine.

> Hunc [1], et incomptis Curium capillis
> Utilem bello tulit, et Camillum
> Sæva paupertas [2].

Fabricium. — 2 Horat. lib. I, Od. 12.

ARTICLE III.

De la discipline du collége.

Les principaux sont chargés, par leur place et par leur titre, de veiller à la discipline générale des colléges. C'est à eux qu'il appartient[1] de faire examiner les écoliers pour les placer dans les classes qui leur conviennent. Ils doivent[2] se faire rendre compte, chaque semaine, de la conduite qu'ils y gardent. Ils doivent[3] agir de concert avec les professeurs pour régler quels auteurs on expliquera dans les classes. Ils sont tenus de faire observer exactement les statuts de l'université, et les règlements de la faculté des arts qui regardent la discipline des colléges et des classes, tel, par exemple, qu'est celui qui fixe les jours de congé et le temps de l'entrée et de la sortie des classes, qui a été renouvelé depuis peu, et autorisé par le parlement; et c'est pour cela que l'université leur enjoint de faire[4] lire deux fois chaque année ces statuts et ces règlements, en présence de tous les maîtres et de tous les écoliers.

Cette dernière ordonnance est fort sage, mais n'est pas assez exactement observée. Pour en rendre l'exécution plus facile, on a fait imprimer séparément ceux de ces statuts et de ces règlements qu'on a jugés les plus essentiels pour la discipline; et il y a des professeurs qui ne manquent point, chaque année, de les lire dans leurs classes. On pourrait y en ajouter quelques-uns qui ont été faits depuis, et les faire imprimer de nouveau.

Je commence cet article par ce qui regarde les devoirs du principal à l'égard des boursiers. Tout ce que je dois dire dans la suite leur convient jusqu'à un certain point, et leur est commun avec les autres écoliers; mais le principal leur doit un soin particulier. Ils sont les enfants de la maison; et les colléges, dans leur origine, ont été fondés pour eux. Un principal doit toujours s'en souvenir, et ne perdre jamais de vue les pieux motifs des fondateurs, qui ont consacré une partie de leurs biens à une œuvre si sainte. C'étaient, pour l'ordinaire, de hauts et

[1] Stat. 13, facult. Art.
[2] Stat. 17.
[3] Stat. 24.
[4] Stat. 76.

puissants seigneurs dans leur temps : des cardinaux, des archevêques, des évêques, des chanceliers, des princes, et quelquefois même des têtes couronnées. Leur mémoire doit encore être aussi chère et aussi précieuse à un principal que le serait leur personne s'ils étaient actuellement en place et en crédit. Il doit, par respect et par reconnaissance pour ces illustres fondateurs, qui sont toujours vivants pour lui, avoir pour les boursiers une bonté et une tendresse de père, leur procurer tous les secours temporels et spirituels qui dépendent de lui, leur donner tous ses soins pour les mettre en état de remplir dignement les places où la divine Providence les appellera; empêcher surtout que les enfants des riches n'aient du mépris pour eux, et pour cela leur témoigner lui-même de l'estime et de la considération. Je n'ai jamais remarqué que les pensionnaires fussent choqués qu'en certaines occasions on leur préférât les boursiers, et que par honneur on leur donnât le premier rang. Ceux-ci ne doivent pas s'en prévaloir, ni oublier que c'est à titre de pauvres qu'ils sont boursiers; et qu'ainsi leur caractère doit être la douceur, l'obéissance, la docilité, et surtout l'humilité; car rien n'est plus insupportable qu'un pauvre orgueilleux : *Odivit anima mea... pauperem superbum* [1]. A ces conditions, on ne peut témoigner trop d'amitié aux boursiers. Quand un principal l'a été lui-même, comme cela arrive assez fréquemment, il est bien plus porté à les favoriser, et il s'applique volontiers ce vers de Virgile :

Non ignara mali, miseris succurrere disco [2].

Ou plutôt il s'applique le commandement que Dieu fait souvent dans l'Écriture aux Israélites, de prendre soin des étrangers, parce qu'eux-mêmes l'avaient été : *Amate peregrinos, quia et ipsi fuistis advenæ in terra Ægypti* [3].

Une des choses qui contribuent le plus à établir la réputation d'un collége, c'est l'exactitude et la fermeté de la discipline. Il y a, à la vérité, bien des parents qui se déterminent presque à l'aveugle sur le choix d'un collége; mais il y en a beaucoup aussi qui se conduisent autrement, et qui, regardant comme le pre-

[1] Eccles. 25.
[2] Æn. lib. I, v. 634.
[3] Deut. 10, 9.

mier et le plus essentiel de leurs devoirs de procurer une éducation chrétienne à leurs enfants, y donnent tous leurs soins et toute leur application. Or ce qui détermine de tels parents en faveur d'un collége, c'est la connaissance qu'ils ont de la bonne discipline qui y règne.

Tout le soin d'un principal est donc de s'acquitter fidèlement de son devoir, sans être inquiet du succès. Un peu d'honneur lui suffit pour ne jamais briguer aucun pensionnaire. Ce serait avilir et dégrader sa profession, et la confondre avec l'emploi des mercenaires et des ouvriers, dont plusieurs même rougiraient d'une telle démarche. Il faut qu'on regarde comme un avantage d'être admis dans son collége; et c'en est un, en effet, d'avoir place dans une maison où la jeunesse est élevée avec soin : tout père bien sensé ne pensera jamais autrement.

Il serait aussi, ce me semble, du bon ordre et de la prudence, de ne point recevoir aveuglément tous les écoliers qui se présenteraient, mais de s'informer auparavant de leurs mœurs et de leurs caractères, surtout quand ils sont déjà un peu avancés en âge, et qu'ils sortent d'un autre collége ou de quelque pension.

Mais le point important et décisif pour la discipline, c'est de ne jamais souffrir dans le collége aucun écolier capable de nuire aux autres, soit en corrompant la pureté de leurs mœurs, soit en leur inspirant un esprit de mécontentement et de révolte Dans ces deux cas, on ne craint point de l'assurer, la règle don je parle doit être gardée inviolablement. Pour s'en convaincre il ne faut que changer d'objet, et se demander à soi-même si on laisserait avec les autres un enfant malade d'une maladie contagieuse. Est-ce donc que la contagion des mœurs est moins dangereuse, et qu'elle a des suites moins funestes ? Un principal qui a de la religion peut-il soutenir cette pensée effrayante, mais véritable, qu'un jour Dieu lui demandera compte de toutes les âmes qui se seront perdues dans son collége, parce que, pour des vues d'intérêt, ou par trop de complaisance et de mollesse, il n'en aura pas éloigné les corrupteurs? *Sanguinem ejus de manu tua requiram* [1].

[1] Ezech. 3, 18.

Quand je parle ainsi, je ne prétends pas que tout défaut considérable, ni même tout dérangement de mœurs, soit une raison de se défaire d'un écolier. La maladie, comme telle, n'est point une raison de faire sortir le malade de l'infirmerie; mais seulement quand elle est connue pour contagieuse, et capable d'infecter les autres. Ainsi, l'on souffre quelque temps un écolier; mais quand on voit que les avis, les réprimandes, les punitions, sont inutiles, et qu'il y a lieu de craindre que le mal ne se communique, c'est pour lors que l'éloignement et la séparation deviennent absolument nécessaires.

J'avoue qu'il n'y a point d'occasion où le principal ait plus besoin de prudence et de discernement que dans celle dont il s'agit ici. Il n'y a que l'esprit de Dieu qui puisse le retenir dans un juste milieu, et lui inspirer un sage tempérament entre une molle douceur et une sévérité outrée; et il ne peut trop, dans de telles conjonctures, implorer son secours et sa lumière.

Un autre moyen de conserver la discipline et le bon ordre dans un collége, c'est de soutenir avec fermeté et sagesse les maîtres subalternes, de bien établir leur autorité, de les appuyer fortement dans l'occasion, et de ne jamais leur donner le tort en présence des écoliers, mais de se réserver à leur dire en particulier ce qu'on jugera à propos, et à leur donner les avis nécessaires. Pour cela, le principal doit les voir souvent, les recevoir toujours avec bonté et honnêteté, s'informer par eux de la conduite et du caractère des écoliers, écouter leurs plaintes et leurs avis, leur laisser une entière liberté, afin de s'attirer leur confiance. C'est cette union, ce concert, cette unanimité, qui est l'âme du gouvernement. Alors tout retentit aux oreilles du principal. Son esprit règne partout. Les maîtres, qui sont comme ses bras, ses oreilles, ses yeux, reçoivent de lui tout leur mouvement; et il les ménage aussi, de son côté, comme la prunelle de ses yeux, et comme ne faisant qu'un même tout avec lui.

Le sous-principal, sur qui roule en général le soin de la discipline, et qui tient presque partout la place du principal et supplée à son absence, doit suivre en tout ses impressions. L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, fait son caractère essentiel.

Rien ne doit lui échapper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promène et s'entretient avec les autres, ses yeux et son esprit sont ailleurs. Il observe tout, sans presque que cela paraisse : les mouvements, les conversations, les liaisons particulières ; et il sait faire profit de tout. J'en dis autant de tous les autres maîtres, pour qui cette attention n'est pas moins nécessaire, mais est beaucoup plus facile, parce qu'ils n'ont qu'un petit nombre d'écoliers à observer. Il y a des précepteurs qui croient pouvoir en conscience se reposer de ce soin sur la personne qui est chargée de la discipline publique. C'est une erreur. Chaque maître répond de ses écoliers, et est obligé de veiller sur eux dans tous les temps où il lui est libre de le faire.

On ne peut trop recommander l'exactitude à faire chaque chose dans son temps et dans le moment marqué. Elle ne coûte que dans les commencements ; quand la coutume en est une fois établie, les écoliers l'observent comme naturellement et presque sans y songer. On aime à voir une nombreuse jeunesse disparaître tout d'un coup au premier son de la cloche, laisser la cour vide ; et l'on n'augure pas bien de la discipline d'un collége quand, au lieu de ce prompt départ, on délibère pour se mettre en marche, et que des traîneurs se succèdent les uns aux autres. On en peut dire autant de tout le reste, de l'entrée dans les classes, au réfectoire, à l'église. Pour établir cet ordre, le principal et le sous-principal doivent en donner l'exemple, et se trouver partout les premiers.

Cet esprit d'exactitude est d'un grand secours pour tous les emplois de la vie ; c'est une qualité absolument nécessaire à tous ceux qui gouvernent. Pour cela, il faut entrer dans un grand détail ; être attentif à tout, sans presque le paraître ; prévoir de loin et préparer tout ce qui doit se faire ; ne se pas contenter de donner des ordres ; s'informer régulièrement s'ils sont exécutés, et comment ; veiller à l'observation des plus légers règlements, afin de prévenir par là le violement de ceux qui sont plus essentiels. Il y a des maîtres qui méprisent l'exactitude dans les petites choses, parce qu'ils les regardent comme des minuties et des bagatelles. Ils ne font pas attention que, quoique chacune de ces règles paraisse peut-être en particulier peu importante, réunies

toutes ensemble elles forment ce qu'on appelle discipline et bon ordre dans un collége, et que la négligence par rapport aux unes entraîne ordinairement la ruine des autres. J'appliquerais ici volontiers ce que Tite-Live remarque au sujet de la religion. « Ces cérémonies, dit-il, nous paraissent maintenant petites et « méprisables; mais c'est en ne les méprisant point que nos an- « cêtres ont porté la république à ce point de grandeur où nous « la voyons. » *Parva sunt hæc : sed parva ista non contemnendo majores nostri maximam hanc rem fecerunt* [1].

Ce n'est pas que je croie qu'on doive faire consister le bon ordre d'un collége dans le grand nombre des règles. La multiplicité des lois n'est pas toujours la marque d'un bon gouvernement : *Ut antehac flagitiis, ita tunc legibus laborabatur*, dit Tacite [2]. Elles sont plutôt pour les maîtres, qui en connaissent la nécessité et les avantages, que pour les écoliers, que le seul nom de lois est capable de révolter. L'exemple des premiers, et du côté des autres l'habitude contractée par la pratique même des règles, est une loi vivante, préférable à celles qui sont écrites. Il est à souhaiter qu'on puisse dire d'un collége ce que dit le même Tacite des Germains, « que les bonnes mœurs y ont plus « de pouvoir qu'ailleurs les bonnes lois. » *Plus ibi boni mores valent, quam alibi bonæ leges* [3].

ARTICLE IV.

De l'éducation.

J'entends ici, par ce mot, le soin particulier qu'on prend de former les manières et le caractère des jeunes gens, en quoi je fais consister une grande partie de l'éducation.

Ce soin regarde le corps et l'esprit. Le principal doit veiller à la culture et à la perfection de l'un et de l'autre.

On peut rapporter à la propreté et à la bonne grâce tout ce qui concerne le corps.

Je ne puis mieux faire, par rapport à la propreté, que de citer ici les termes mêmes du statut et du règlement de l'université sur ce sujet : « Les maîtres doivent prendre soin que leurs dis-

[1] Liv. lib. 6, n. 14.
[2] Tac. Annal. lib. 3, c. 25.
[3] De mor. Germ. cap. 19.

« ciples n'aient rien, dans leur extérieur, de malpropre [1], de « rebutant ni de grossier; que dans leurs vêtements ils ne fas- « sent point paraître une négligence marquée; qu'on ne leur « voie point des habits déchirés, des cheveux mal peignés, des « mains sales : car on doit s'appliquer, non-seulement à leur « donner le bon goût de la littérature et des sciences, mais aussi « à leur apprendre la politesse et le savoir-vivre, qui sont si né- « cessaires pour la société et le commerce de la vie. D'un autre « côté, il ne faut pas souffrir que les jeunes gens donnent dans « le luxe et le faste des habits, ni qu'ils affectent de porter des « cheveux frisés avec trop de soin et trop d'art, comme dans le « monde. » Rien n'est plus sage que ce règlement, qui commande d'éviter les deux extrémités, qui sont également vicieuses. Il ne faut point souffrir dans les écoliers aucune affectation de parure, et encore moins ces airs de petits-maîtres par lesquels ils prétendent quelquefois se distinguer.

La bonne grâce par rapport aux jeunes gens consiste à se bien présenter, à avoir une contenance assurée et modeste, à marcher d'un air aisé et naturel, à se tenir droits, à faire bien une révérence, à ne point être dans des postures peu décentes, à ne point s'abandonner à une certaine nonchalance. Les maîtres à danser sont utiles pour cela jusqu'à un certain point; et Quintilien approuve qu'on en fasse usage : *Ne illos quidem reprehendendos putem, qui paulum etiam palæstricis vacaverint* [2]. Mais il était bien éloigné de permettre qu'on employât, pour ce ministère, des hommes décriés, et infâmes par leur profession même : *Hos abesse ab eo quem instituimus quam longissime velim.* Il borne cette étude à fort peu de chose, et au simple nécessaire tel que nous venons de l'exposer : *Ut recta sint brachia, ne indoctæ rusticæve manus, ne status indecorus, ne qua in proferendis pedibus inscitia, ne caput oculique ab alia corporis inclinatione dissideant.*

[1] « Provideant pædagogi et magistri, ut sui discipuli abhorreant a cultu immundo, lutulento, et agresti; ne sint insigniter negligentes in vestitu; ne discinecti, impexi, illoti : ut non solum in litteratura, sed etiam in communi vitæ usu civilem humanitatem politioremque urbanitatem ediscant. Sed hi, neque lasciviant immodestius, neque tortos arte et studio capillos cincinnosve ferant. » (Stat. 14, *Append.*)

[2] Quint. l. I, cap. II.

J'ai parlé ailleurs de la politesse, qui tient quelque chose du corps et de l'esprit : car l'essentiel de cette qualité consiste à ne point trop s'aimer soi-même, à ne point tout rapporter à soi, à éviter de rien faire ou de rien dire qui puisse blesser les autres, à chercher les occasions de leur faire plaisir, et à préférer leurs commodités et leurs volontés aux siennes. C'est à quoi les maîtres doivent surtout veiller. Quand les jeunes gens sont exercés à la pratique de ces maximes, la politesse ne leur coûte plus rien, et trois mois d'usage du monde achèvent de leur apprendre tout ce qu'ils en doivent savoir.

Mais la grande et capitale application d'un principal (et l'on en peut dire autant, à proportion, de tous les autres maîtres), c'est de travailler sur l'esprit et sur l'humeur des jeunes gens; et il peut, par cet endroit, leur rendre un service infini. Ce n'est point par les instructions publiques qu'il peut beaucoup avancer de ce côté-là : mais par des conversations particulières, où les jeunes gens puissent s'ouvrir à lui, lui parler avec liberté, lui marquer leurs peines; où on leur apprenne à se connaître eux-mêmes, à n'être pas fâchés qu'on leur parle de leurs défauts, à les découvrir les premiers et les avouer de bonne foi, à chercher les moyens de s'en corriger, à demander pour cela les avis du maître, et à lui venir rendre compte de temps en temps du profit qu'ils en auront fait.

Je suppose, par exemple, que le caractère dominant d'un écolier est la fierté et la vanité. Il parle souvent de lui-même, et toujours avec estime et avec complaisance. Il vante à toute occasion la noblesse de sa famille, les dignités de ses parents, leurs richesses, la magnificence de leur équipage, de leur ameublement, de leur table; et il n'a que du mépris pour tous les autres. Ce défaut n'est pas rare parmi les jeunes gens, et il se trouve quelquefois dans ceux même dont les parents n'ont d'autre mérite que d'avoir amassé beaucoup de bien.

Un principal, pour peu qu'il soit attentif sur son collége, connaîtra parfaitement le caractère de ce jeune homme. Dans une visite que celui-ci lui rendra, après les discours préliminaires, qui durent quelquefois longtemps pour préparer la voie à quelque chose de meilleur et de plus sérieux, il fera tomber la con-

versation sur ce qui regarde le jeune homme. Si, sur les interrogations qu'on lui fera, il reconnaît de lui-même son défaut dominant, s'il l'avoue ingénument, on doit lui témoigner beaucoup de contentement, louer fort sa sincérité, lui marquer qu'un défaut avoué et reconnu est déjà à demi corrigé. S'il n'en convient pas, ce qui peut arriver ou par dissimulation ou de bonne foi, on tâche insensiblement de le lui faire connaître par des faits particuliers qu'on lui cite, mais sans reproche et sans aigreur, par le sentiment de ses maîtres, par le témoignage même de ses compagnons. On lui laisse quelquefois du temps pour y réfléchir plus mûrement. Quand enfin il commence à reconnaître en lui ce défaut, on tâche de lui en faire sentir la difformité et le ridicule; comment le seul amour-propre bien entendu devrait nous en donner de l'éloignement, puisqu'au lieu de l'estime que nous cherchons par de sottes vanteries, nous ne nous attirons que du mépris et de la haine. On lui propose l'exemple de quelque camarade humble et modeste avec beaucoup de naissance et de mérite, qui est estimé et aimé de tout le monde. Après lui avoir fait connaître sa maladie, on lui en propose les remèdes : ne plus parler de soi-même, ni de sa famille, ni de ses parents, ni de leurs richesses ou de leurs dignités; ne se mettre point, dans son propre esprit, au-dessus des autres; n'avoir du mépris pour personne; parler de ses compagnons avantageusement. On le fait revenir une quinzaine après. On s'est informé auparavant, par le rapport des maîtres, de tout ce qui le regarde : mais on l'apprend de sa bouche, comme si on l'ignorait entièrement; et, pour peu qu'il y ait de progrès et de changement, on le loue, on l'encourage, on l'exhorte à faire toujours de mieux en mieux.

Je suppose pour second exemple un jeune homme qui aura manqué de docilité et de respect à son maître, qui aura refusé de lui obéir, qui aura même ajouté quelque parole insolente, et qui persiste dans son opiniâtreté. Le maître, au lieu de le punir sur-le-champ comme il en avait droit, s'est contenté par sagesse de lui témoigner son mécontentement, et a remis la punition à un autre temps. Cependant l'écolier ne revient point à lui et ne reconnaît point sa faute. Le principal, averti de tout, le fait venir. Il lui fait raconter la chose comme elle s'est passée, et il examine

s'il parle vrai. Il le rend lui-même témoin et juge dans sa propre cause. Il lui demande si un écolier ne doit pas être soumis à son maître; s'il ne doit pas lui répondre avec respect, quand même il croirait n'avoir pas tort : mais combien est-il plus condamnable lorsque le maître a pleinement raison en tout! Un collége peut-il subsister, si un tel exemple est souffert? Dépend-il ou du maître ou du principal de le laisser impuni? et le peut-il raisonnablement? On conduit ainsi par degrés un jeune homme à se condamner lui-même, à reconnaître qu'il a mérité d'être puni, à faire satisfaction au maître, et à se soumettre à tout ce qu'il exigera de lui. Mais le maître alors, content de la soumission, se fait un plaisir de remettre la peine. Par une conduite si sage, la faute de l'écolier lui devient salutaire, et se termine par lui faire aimer et respecter ses maîtres plus que jamais, au lieu qu'un châtiment fait sur-le-champ l'en aurait peut-être éloigné pour toujours.

Il y a, dans ces occasions, une habileté bien nécessaire à un maître, qui consiste à savoir manier les esprits, à les tâter doucement, à ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, et à les conduire par différentes interrogations au point où l'on veut les amener. C'était l'art merveilleux de Socrate, comme on le voit dans tous les dialogues où Platon le fait parler. On en trouve aussi un exemple admirable dans la Cyropédie [1] de Xénophon, autre disciple de Socrate, qui peut servir de modèle aux maîtres pour ce genre de conversation dont nous parlons ici. Le roi d'Arménie s'étant révolté contre Astyage, roi des Mèdes, Cyrus marcha promptement contre lui, se saisit de sa personne; et, l'ayant fait venir dans l'assemblée avec ses femmes et ses enfants, il commença par exiger de lui qu'avant tout il lui répondît selon la vérité. Alors le roi d'Arménie, conduit de proposition en proposition, avoua en tremblant qu'il avait rompu mal à propos le traité, qu'il méritait d'être dépouillé de ses biens, de son royaume, de la vie même. Mais Cyrus l'ayant, contre toute espérance, rétabli dans tous ses droits, s'en fit un ami dont la fidélité et la reconnaissance furent inviolables. L'endroit est fort long, mais très-beau, et il mérite d'être lu avec attention.

[1] Cyrop. l. 3.

Je reviens au principal. Il peut faire des biens infinis par ces entretiens familiers, où les écoliers s'ouvrent à lui et lui parlent comme à un bon ami. On peut employer quelquefois le temps des récréations à ces sortes d'entretiens. Quand les écoliers estiment et aiment le principal, ils n'ont pas de peine à s'ouvrir à lui; mais il faut faire en sorte, par le secret inviolable qu'on leur gardera, qu'ils n'aient jamais lieu de s'en repentir. On doit s'appliquer surtout aux grands, parce qu'ils sont plus en état de profiter des avis, et qu'ils en ont plus besoin. Les deux années de philosophie, après lesquelles c'est assez la coutume de choisir un genre de vie, semblent naturellement destinées à examiner leur vocation. C'est l'action de la vie la plus importante, qui décide souvent du bonheur temporel et du salut éternel, et qui est presque toujours abandonnée à un âge incapable de se conduire lui-même et peu disposé à prendre conseil.

Avant que de finir cet article, je dois ajouter que les principaux sont en état, et peut-être aussi dans l'obligation, de rendre aux écoliers externes une partie des mêmes services qu'ils rendent aux pensionnaires, car toute la jeunesse du collége est confiée à leurs soins. Quand un régent s'aperçoit qu'un écolier commence à se déranger, il pourrait en avertir le principal, qui le ferait venir dans sa chambre, et lui donnerait les avis nécessaires pour le faire rentrer dans son devoir.

ARTICLE V.

De la religion.

Je n'ai pas besoin de prouver que cet article est le plus important de tous, et que la négligence des maîtres sur ce point serait très-criminelle, parce qu'elle aurait des suites d'une conséquence infinie. On peut réduire à trois points ce qui regarde cette matière : les instructions, l'usage des sacrements, la pratique de certains exercices de piété.

§ I. *Des instructions.*

Il est aisé de comprendre que des jeunes gens qui sortent du collége sans être instruits de la religion courent risque de l'ignorer

tout le reste de leur vie; et l'on ne sait que trop que cette ignorance est la funeste source des désordres et de l'irréligion qui règnent presque généralement dans le monde.

Le remède à un si grand mal est de profiter d'un temps où les jeunes gens sont encore dociles, et naturellement ouverts à toutes les vérités de la religion. On doit poser pour principe de l'éducation chrétienne (et ceci regarde tous les maîtres en général, principaux, régents, précepteurs) que les enfants sont confiés aux maîtres, de la main de Jésus-Christ même, pour veiller à la conservation du précieux trésor de l'innocence qu'il a rétablie en eux par le baptême, pour les rendre dignes de l'adoption divine et de la glorieuse qualité d'enfants de Dieu à laquelle il les a élevés, pour les instruire de tous les mystères de sa vie et de sa mort, de toutes les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, et de tous les préceptes à l'observation desquels il a attaché leur salut. Voilà de quoi Jésus-Christ nous demandera compte un jour, et non si nous avons fait de bons poëtes ou de bons orateurs.

Or dans quelle source peut-on puiser ces divines connaissances, sinon dans les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament? Je supplie les maîtres de lire avec attention ce que dit sur cet article M. de Fénelon dans le livre que j'ai déjà cité, qui est sur l'éducation des filles, mais qui ne convient pas moins aux jeunes gens de l'autre sexe. J'en rapporterai ici quelques endroits.

« Les histoires de l'Ancien Testament ne sont pas seulement « propres à réveiller la curiosité des enfants; mais, en leur dé- « couvrant l'origine de la religion, elles en posent les fonde- « ments dans leur esprit. Il faut ignorer profondément l'esprit « de la religion, pour ne pas voir qu'elle est tout historique. « C'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son « établissement, sa perpétuité, et tout ce qui doit nous la faire « croire et pratiquer.

« Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille engager les jeunes « gens à s'enfoncer dans la science, quand on leur propose tou- « tes ces histoires. Elles sont courtes, variées, propres à plaire « aux gens les plus grossiers. Dieu, qui connaît mieux que per-

« sonne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans « des faits populaires, qui, bien loin de surcharger les simples, « leur aident à concevoir et à retenir les mystères. » M. de Fénélon en rapporte un exemple qui regarde le mystère de la Trinité, après quoi il ajoute : « Cet exemple suffit pour montrer « l'utilité des histoires. Quoiqu'elles semblent allonger l'instruc- « tion, elles l'abrégent beaucoup, et lui ôtent la sécheresse des « catéchismes, où les mystères sont détachés des faits. Aussi « voyons-nous qu'anciennement on instruisait ainsi par les his- « toires. La manière admirable dont saint Augustin veut qu'on « instruise tous les ignorants n'était point une méthode que ce « Père eût seul introduite; c'était la méthode et la pratique « universelle de l'Église. Elle consistait à montrer, par la suite « de l'histoire, la religion aussi ancienne que le monde; Jésus- « Christ attendu dans l'Ancien Testament, et Jésus-Christ ré- « gnant dans le Nouveau : c'est le fond de l'instruction chré- « tienne.

« Cela demande un peu plus de temps et de soin que l'ins- « truction à laquelle beaucoup de gens se bornent : mais on « sait aussi véritablement la religion quand on sait ce détail; « au lieu que quand on l'ignore, on n'a que des idées confuses « sur Jésus-Christ, sur l'Évangile, sur l'Église, sur la néces- « sité de se soumettre absolument à ses décisions, et sur le fond « des vertus que le nom chrétien nous doit inspirer. Le Caté- « chisme historique[1], imprimé depuis peu de temps, qui est un « livre simple, court, et bien plus clair que les catéchismes or- « dinaires, renferme tout ce qu'il faut savoir là-dessus. Ainsi on « ne peut pas dire qu'on demande beaucoup d'étude. »

M. de Fénelon, après avoir parcouru et indiqué les histoires les plus remarquables de l'Ancien et du Nouveau Testament, ajoute ce qui suit : « Choisissez les plus merveilleuses des his- « toires des martyrs, et quelque chose en gros de la vie céleste « des premiers chrétiens. Mêlez-y le courage des jeunes vierges, « les plus étonnantes austérités des solitaires, la conversion « des empereurs et de l'empire, l'aveuglement des Juifs et leur « punition terrible, qui dure encore.

[1] C'est celui de M. l'abbé Fleury.

« Toutes ces histoires, ménagées discrètement, feraient en-
« trer avec plaisir dans l'imagination des enfants, vive et tendre,
« toute une suite de religion depuis la création du monde
« jusqu'à nous, qui leur en donnerait de très-nobles idées, et
« qui ne s'effacerait jamais. Ils verraient même dans cette his-
« toire la main de Dieu toujours levée pour délivrer les justes
« et pour confondre les impies. Ils s'accoutumeraient à voir
« Dieu faisant tout en toutes choses, et menant secrètement à
« ses desseins les créatures qui paraissent le plus s'en éloigner.
« Mais il faudrait recueillir dans ces histoires tout ce qui donne
« les images les plus riantes et les plus magnifiques, parce
« qu'il faut employer tout pour faire en sorte que les enfants
« trouvent la religion belle, aimable et auguste, au lieu qu'ils
« se la représentent d'ordinaire comme quelque chose de triste
« et de languissant. »

Une instruction solide, comme celle dont on vient de parler, est un puissant remède contre la superstition. « Il ne faut jamais,
« dit le même M. de Fénelon, laisser mêler dans la foi ou dans
« les pratiques de piété rien qui ne soit tiré de l'Évangile, ou
« autorisé par une approbation constante de l'Église. Il faut
« prémunir discrètement les enfants contre certains abus qu'on
« est quelquefois tenté de regarder comme des points de disci-
« pline quand on n'est pas bien instruit. On ne peut entière-
« ment s'en garantir, si l'on ne remonte à la source, si l'on ne
« connaît l'institution des choses et l'usage que les saints en
« ont fait.

« Accoutumez donc les enfants, naturellement trop crédules,
« à n'admettre pas légèrement certaines histoires sans autorité,
« et à ne s'attacher pas à de certaines dévotions qu'un zèle
« indiscret introduit sans attendre que l'Église les approuve. »

Instruction sur la manière d'élever les novices, t. I *des Lettres de piété*. On voit, par tout ce que je viens de rapporter, la manière d'instruire solidement les jeunes gens, et la nécessité d'employer le temps du collége « à leur bien faire connaître
« Jésus-Christ, ses préceptes, ses maximes, ses remèdes; à
« bien expliquer son Évangile; à faire connaître la grandeur
« de l'homme, que Dieu seul peut rendre heureux; sa chute et

« sa misère, dont l'incarnation et la mort d'un Dieu ont pu « seules être le remède; la corruption de son cœur, dont l'amour « de lui-même et des choses sensibles est devenu le maître; « l'impuissance où il est de faire aucun bien par lui-même et « sans la grâce de Jésus-Christ; et le danger continuel où le « met la cupidité, qui subsiste toujours, quoique vaincue... « Il est aussi très-important de leur inculquer les grandes et « efficaces vérités de la religion : combien Dieu est terrible dans « ses jugements; combien ce que nous trouverons après notre « mort sera différent de nos idées; quel malheur c'est que de « perdre Dieu sans retour; de quelle noirceur sont les péchés « après le baptême; de quel poids est pour nous la vie et la « mort de Jésus-Christ, dont nous devons rendre compte; « quelle folie c'est que de mépriser une éternelle félicité; quelle « sainteté exige la grâce de la loi nouvelle, de ceux qui sont « morts et ensevelis en Jésus-Christ, blanchis dans son sang, « consacrés par l'infusion de son esprit, nourris de sa chair, « et associés d'une manière si intime à sa divinité. »

Il n'y a personne, je crois, qui, sur la simple lecture de ce que je viens d'exposer, ne convienne que c'est là sans doute l'unique manière d'instruire solidement les jeunes gens par rapport à la religion. Cette méthode demande du temps et du soin; mais on est bien dédommagé de toutes ses peines par le fruit qu'on a lieu d'en attendre. Il s'agit de savoir où l'on peut placer ces instructions.

Les dimanches et les fêtes en sont le temps naturel. Ces jours, par leur institution, sont destinés au culte divin, dont la parole de Dieu et l'instruction font une grande partie. On sait qu'ils tiennent lieu parmi nous de ce qu'était le sabbat chez les Juifs; et l'on sait aussi sous quelles peines Dieu en avait commandé la sanctification. *Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur*[1]. Il avait abandonné aux Juifs les six autres jours pour leurs propres ouvrages, mais il s'était réservé le septième. *Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua : septima autem die sabbatum Domini tui est*[2]. C'était pour lui un jour privilégié et favori,

[1] Exod. 31, 15. — [2] Ib. 20. 9, 10.

consacré uniquement à son culte, et dont il était jaloux comme d'un jour qui lui appartenait d'une manière particulière. *Custodite sabbatum meum*[1]. Il ne voulait pas que ce jour-là on sortît dehors, mais qu'on demeurât dans la maison pour y méditer plus librement sa loi. *Maneat unusquisque apud semetipsum; nullus egrediatur de loco suo die septimo.* Enfin on est étonné de voir combien de fois, et avec quelles menaces, Dieu, dans un petit nombre de versets, répète et inculque ce précepte[2], et avec quelle force il en recommande l'observation.

On comprend assez que Dieu n'exige pas moins de nous la sanctification des dimanches et des fêtes : et l'on voit par conséquent de quelle importance il est d'y accoutumer de bonne heure les jeunes gens, d'autant plus que ce précepte est presque généralement violé dans toutes les conditions, et surtout parmi les personnes de qualité. Ainsi c'est une règle bien sage, établie dans plusieurs colléges, de ne point laisser sortir les pensionnaires les dimanches et les fêtes, mais d'employer la plus grande partie de ces jours à les instruire de la religion. Les parents ne doivent point savoir mauvais gré à un principal qui sera exact et inflexible sur ce point; du moins ils ne pourront le soupçonner d'être attentif à ses propres intérêts.

J'ai reconnu par mon expérience combien la maxime de M. de Fénelon, d'apprendre la religion aux jeunes gens par des faits historiques, était utile et en même temps agréable pour cet âge. La plupart des instructions que je faisais au collége roulaient sur l'Ancien Testament. Toutes les grandes vérités, soit pour le dogme, soit pour la morale, s'y trouvent; et, proposées de la sorte, elles font sur l'esprit des jeunes gens une impression d'autant plus forte et plus durable, qu'elles se trouvent jointes à des faits historiques, dont le souvenir ne s'efface pas si aisément.

A ces intructions, que je faisais régulièrement après la messe

[1] Exod. 31, 14.

[2] « Videte ut sabbatum meum custodiatis... ut sciatis quia ego Dominus.... Custodite sabbatum meum : sanctum est enim vobis. Qui polluerit illud, morte morietur.... Sex diebus facietis opus : in die septimo sabbatum est, requies sancta Domino. Omnis qui fecerit opus in hac die, morietur. Custodiant filii Israel sabbatum, et celebrent illud in generationibus suis : pactum est sempiternum inter me et filios Israel. » (*Exod.* 31, 13, 17.)

et après vêpres, j'en joignais une autre qui était encore plus utile. Quand la récréation était finie (et ces jours-là elle doit être assez longue, car les enfants ont besoin de repos et de délassement), tout le monde se retirait à sa chambre. Alors les plus grands employaient une heure à lire, dans leur particulier, trois ou quatre chapitres historiques de l'Ancien Testament, dont ils venaient ensuite me rendre compte vers le soir dans la chapelle. Je demandais aux écoliers, sans garder d'ordre, ce qu'ils avaient observé dans leur lecture. J'étais souvent étonné de leurs réflexions sensées et judicieuses, dont je faisais d'autant plus de cas qu'elles venaient de leur propre fonds, et qu'elles ne leur étaient point suggérées. Il est aisé de comprendre combien cette sorte d'exercice peut être utile aux jeunes gens, non-seulement pour les intruire de la religion, mais encore pour leur former l'esprit et le jugement.

Outre ces instructions, il doit y avoir un jour particulier, dans la semaine, où l'on explique le catéchisme; et cela se pratique ordinairement dans tous les colléges. J'ai parlé ailleurs, en traitant de l'éloquence de la chaire[1], de la manière de faire les catéchismes, qui doit être différente selon la différence des âges. J'ajoute seulement ici une chose, que j'ai vu pratiquer avec beaucoup de succès. Ces sortes d'instructions qui se font aux écoliers plus avancés en âge, comme sont les rhétoriciens et les philosophes, doivent être plus fortes et plus relevées, et roulent ordinairement sur un plan suivi de religion. On oblige dans quelques colléges les écoliers à mettre par écrit ce qu'ils ont entendu, et à faire un précis du catéchisme qu'on leur a expliqué; et plusieurs le font avec une justesse, une précision et une exactitude qui surprennent les maîtres. La même chose se pratique dans plusieurs paroisses de Paris, et j'ai vu de jeunes filles y réussir parfaitement.

Il ne me reste qu'un mot à dire sur les instructions qui regardent les domestiques. C'est un des devoirs essentiels du principal. Il leur doit cette récompense des services qu'ils rendent au collége, et il doit cet exemple aux jeunes gens pour leur

[1] Tome II, p. 68 et suiv.

apprendre ce qu'un jour Dieu exigera d'eux. Les gens riches et de qualité ignorent pour la plupart jusqu'où vont leurs obligations sur ce point. Ils oublient que leurs domestiques ont un autre maître qu'eux, qu'ils doivent servir, et par conséquent le connaître; que par cette raison ils sont indispensablement chargés de les faire instruire sur la religion, de veiller sur leur conduite, de leur laisser le temps et de leur procurer les moyens de remplir les devoirs du christianisme; qu'ils leur doivent ces secours spirituels encore plus que la nourriture et le vêtement: qu'ils répondront à Dieu du salut de ceux qui les servent, comme du leur propre; et que les domestiques font partie de ceux dont saint Paul recommande le soin en des termes qui doivent faire trembler tous les maîtres chrétiens. *Si quelqu'un*, dit-il, *n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il renonce à la foi, et est pire qu'un infidèle*[1]. Il est donc d'une absolue nécessité d'instruire les jeunes gens de ce devoir, et de leur en donner l'exemple par le soin exact qu'on prendra de faire instruire les domestiques.

Il serait à propos de donner de temps en temps aux domestiques quelques livres propres à leur apprendre la religion et à nourrir leur piété: un Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, des Heures, le livre des Histoires choisies, et d'autres livres pareils. Cette dépense n'est pas grande, et elle peut attirer beaucoup de bénédictions sur un collége. Le principal, les maîtres, les parents, peuvent y contribuer chacun de leur côté; et il ne serait pas indifférent ni difficile d'accoutumer les jeunes gens à prendre quelque chose sur leurs menus-plaisirs pour fournir à ces pieuses libéralités.

§ II. *De l'usage des sacrements.*

Comme les sacrements sont le canal ordinaire par lequel Dieu nous communique les secours dont nous avons besoin pour vivre et mourir en chrétiens, il est bien important d'inspirer aux jeunes gens, pour ces sources sacrées de grâces et de salut, un profond respect, qui les suive dans tout le reste de leur vie,

[1] I Tim. 5. 8.

et qui leur apprenne de bonne heure à en faire un saint et salutaire usage.

I. *Du baptême.*

On reçoit maintenant le baptême dans un âge qui ne permet pas de faire attention ni aux augustes cérémonies qui s'y observent, ni aux engagements que l'on y prend. Il est donc nécessaire d'en rappeler le souvenir dans un temps où l'on est en état d'en profiter. On ne doit jamais manquer à faire renouveler aux enfants les vœux de leur baptême, soit à l'anniversaire du jour où ils l'ont reçu, soit aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, qui étaient autrefois les seuls jours où l'on administrait ce sacrement d'une manière publique et solennelle; coutume dont on voit encore des traces précieuses dans la procession qui se fait, ces jours-là, aux fonts baptismaux.

Pour tirer un plus grand fruit de cette pieuse pratique, il est bon de faire assister les jeunes gens au baptême de quelque enfant, afin qu'ils en voient de leurs propres yeux toutes les cérémonies, dont après cela on leur expliquera la signification. « C'est, dit M. de Fénelon, ce qui en fera mieux sentir l'esprit « et la fin. Par là vous ferez entendre combien il est grand « d'être chrétien, combien il est honteux et funeste de l'être « comme on l'est dans le monde. Rappelez souvent les exorcismes « et les promesses du baptême, pour montrer que les exemples « et les maximes du monde, bien loin d'avoir quelque autorité « sur nous, doivent nous rendre suspect tout ce qui vient d'une « source si odieuse et si empoisonnée. Ne craignez pas même de « représenter, comme saint Paul, le démon régnant dans le « monde, et agitant les cœurs des hommes par toutes les pas- « sions violentes qui leur font chercher les richesses, la gloire « et les plaisirs. C'est cette pompe, direz-vous, qui est encore « plus celle du démon que du monde: c'est ce spectacle de vanité « auquel un chrétien ne doit ouvrir ni son cœur ni ses yeux. « Le premier pas qu'on fait par le baptême dans le christianisme « est un renoncement à toute la pompe mondaine. Rappeler le « monde malgré des promesses si solennelles faites à Dieu, c'est « tomber dans une espèce d'apostasie, comme un religieux

« qui, malgré ses vœux, quitterait son cloître et son habit de « pénitence pour rentrer dans le siècle. »

2. *De la pénitence.*

C'est ici, après le baptême, le premier des sacrements qu'on fait recevoir aux enfants; et il demande beaucoup de soin et de préparation. Il ne faut les y admettre que quand ils commencent à être raisonnables, et qu'ils témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts.

Le soin du principal est de leur procurer des confesseurs dont la prudence, la capacité et le zèle lui soient connus, après quoi il peut laisser aux enfants le choix de celui qui leur plaira davantage. Si dans la suite ils demandent à en changer, quoique peut-être ils le fassent sans de trop bonnes raisons, il faut, après leur avoir donné les avis nécessaires, le leur permettre; car sur cet article on ne doit point les gêner, mais leur laisser une pleine liberté.

Il leur faut bien faire sentir l'extrême importance qu'il y a pour eux de faire de bonnes confessions, qui soient sincères et sans déguisement; pour cela les avertir qu'ils doivent dire les fautes qui les humilient le plus, et les circonstances qui les rendent plus grandes. Il est bon de leur représenter souvent l'horrible état où se trouve une âme à l'heure de la mort, lorsqu'elle se voit séparée de Dieu et dans une confusion éternelle, pour en avoir voulu éviter une petite et passagère qui ne dure qu'un moment; que la honte attachée à l'aveu de ses fautes peut en devenir le remède et l'expiation; qu'elle est couverte par la charité du confesseur, et par le secret inviolable auquel il est obligé; et qu'elle nous épargne une autre honte qui seule, à proprement parler, mérite ce nom, lorsque nos crimes, s'ils n'ont point été expiés par une humble et sincère pénitence, nous seront reprochés par la bouche de la vérité même, à la face de l'univers.

Mais sur quoi il faut le plus insister, comme le remarque M. de Fénelon, c'est sur le malheur qu'il y aurait « de faire un « cercle continuel et scandaleux du péché à la pénitence, et de la « pénitence au péché.

« Il n'est donc question de se confesser que pour se convertir et

« se corriger ; autrement, les paroles de l'absolution, quelque « puissantes qu'elles soient par l'institution de Jésus-Christ, ne « seraient, par notre indisposition, que des paroles, mais des « paroles funestes qui seraient notre condamnation devant Dieu. « Une confession sans changement intérieur, bien loin de dé- « charger une conscience du fardeau de ses péchés, ne fait qu'a- « jouter aux autres péchés celui d'un monstrueux sacrilége. »

Ce doit être une règle inviolable parmi les écoliers, de ne parler jamais entre eux de ce que le confesseur leur a dit, des avis qu'il leur a donnés, de la pénitence qu'il leur a imposée, ni s'il leur a accordé ou différé l'absolution. Il faut leur imposer sur tout cela un rigoureux silence, et les accoutumer par là à respecter, comme ils le doivent, la sainteté et le secret inviolable du sacrement de pénitence.

On ne peut pas fixer précisément le temps où les jeunes gens doivent s'en approcher. Cela dépend du besoin des pénitents et de la prudence des confesseurs. La règle de se confesser tous les mois est assez généralement observée dans tous les colléges, et elle paraît fort raisonnable.

3. *De la confirmation.*

La vertu propre de ce sacrement est de communiquer à ceux qui le reçoivent dignement la force nécessaire pour surmonter les tentations et pour résister aux ennemis de notre salut; et c'est ce que les cérémonies même qu'on emploie dans ce sacrement nous enseignent. « Faites bien comprendre aux jeunes « gens, dit M. de Fénelon, combien nous devons fouler aux pieds « les mépris mal fondés, les railleries impies et les violences même « du monde, puisque la confirmation nous rend soldats de Jésus- « Christ pour combattre cet ennemi. L'évêque, direz-vous, vous a « frappés [1], pour vous endurcir contre les coups les plus violents « de la persécution. Il a fait sur vous une onction sacrée, afin de « représenter les anciens, qui s'oignaient d'huile pour rendre « leurs membres plus souples et plus vigoureux quand ils allaient « au combat. Enfin, il a fait sur vous le signe de la croix, pour

[1] Il parle du petit soufflet que l'évêque donne à ceux qu'il confirme.

« vous montrer que vous devez être crucifié avec Jésus-Christ.
« Nous ne sommes plus, continuerez-vous, dans le temps des per-
« sécutions, où l'on faisait mourir ceux qui ne voulaient pas re-
« noncer à l'Évangile ; mais le monde, qui ne peut cesser d'être
« monde, c'est-à-dire corrompu, fait toujours une persécution
« indirecte à la piété. Il lui tend des piéges pour la faire tomber :
« il la décrie, il s'en moque ; et il en rend la pratique si difficile
« dans la plupart des conditions, qu'au milieu même des nations
« chrétiennes, et où l'autorité souveraine appuie le christianisme,
« on est en danger de rougir du nom de Jésus-Christ et de l'imi-
« tation de sa vie. »

On ne peut trop inculquer cette importante vérité aux jeunes gens, dont la plus grande et la plus ordinaire tentation dans le collége est de craindre les discours et les railleries de leurs compagnons ; ce qui montre en même temps la nécessité indispensable de leur faire recevoir ce sacrement. Il peut servir comme de préparation à l'eucharistie, et par conséquent la précéder de quelque temps.

Il serait bon que les principaux eussent un registre pour marquer ceux qui ont reçu la confirmation dans leur collége, afin qu'on pût y avoir recours dans le besoin lorsque les écoliers, dans un âge plus avancé, doutent s'ils ont été confirmés. Ce cas est quelquefois arrivé.

4. *De l'eucharistie.*

On doit regarder la première communion des enfants comme l'action de leur vie la plus importante et qui souvent décide de leur salut, et l'on ne peut par conséquent y apporter trop de préparation. Il faut les y disposer de loin, leur en parler de très-bonne heure, la leur représenter comme le plus grand bonheur qui puisse leur arriver sur la terre, tâcher d'en exciter en eux un vif désir, et surtout leur bien faire sentir quelle pureté de mœurs demande une action si sainte.

Il est difficile de fixer le temps de la première communion, parce qu'il ne doit pas être réglé sur le nombre des années, mais sur le caractère d'esprit des enfants, et encore plus sur l'état de leur conscience. Il n'y a rien de plus embarrassant ni de plus

inquiétant pour un principal, dans la conduite d'un collége, que ce qui regarde la matière dont je parle ici, parce que les dangers sont extrêmes de part et d'autre, soit pour trop avancer, soit pour trop reculer la première communion. C'est ici surtout qu'il a besoin de demander à Dieu, et pour lui-même et pour les confesseurs, la prudence et la lumière qui leur sont nécessaires pour une décision si importante.

Le sentiment de M. de Cambrai sur cet article me paraît fort sage; et, sans vouloir prescrire de règle à personne, je crois pouvoir ici le proposer. « La première communion, dit-il, me sem-« ble devoir être faite dans le temps où l'enfant, parvenu à « l'usage de raison, paraîtra plus docile et plus exempt de tout « défaut considérable. C'est parmi ces prémices de foi et d'a-« mour de Dieu que Jésus-Christ se fera mieux sentir et goûter « à lui par les grâces de la communion. » Quand donc on trouve réunies dans des enfants les qualités dont il est parlé ici, un fonds de docilité, une exemption de tout défaut considérable, et par conséquent une grande pureté de mœurs, des prémices, c'est-à-dire des commencements, quoique faibles encore et imparfaits, de foi et d'amour de Dieu, on a lieu d'espérer que Dieu bénira une première communion faite en cet état, et qu'elle servira à faire croître et à fortifier de plus en plus de si heureuses dispositions.

Quand au contraire on observe dans les enfants des dipositions tout opposées, une indocilité marquée qui souffre avec peine les avis et les remontrances, des habitudes vicieuses auxquelles des rechutes fréquentes prouvent qu'ils sont fort attachés, nul sentiment de foi, nul indice d'amour de Dieu, pour lors n'est-il pas évident qu'un confesseur prudent et éclairé doit prendre du temps pour s'assurer, par de sages délais, d'un changement sincère et d'une conversion véritable?

C'est dans ces occasions que les maîtres et les parents, s'ils sont véritablement chrétiens, doivent laisser aux confesseurs une pleine et entière liberté, et ne point gêner la conscience de leurs enfants par des interrogations, des plaintes, des reproches, qui peuvent avoir de très-funestes suites, et qui souvent donnent lieu à l'hypocrisie et à des sacriléges. Ils peuvent et ils doivent

les exhorter avec douceur et sagesse à se disposer dignement à une action si sainte, mais se reposer du reste sur la lumière et la prudence du confesseur, qui connaît l'intérieur de l'enfant, et n'en peut rendre compte à personne.

J'en dis autant des autres communions pendant le cours de l'année. On doit inspirer aux jeunes gens un grand désir de communier souvent : leur faire entendre que le corps de Jésus-Christ devrait être notre pain quotidien; que les premiers chrétiens approchaient très-fréquemment de l'eucharistie, et y puisaient cette force et ce courage qui leur étaient alors si nécessaires, et qui ne le sont pas moins pour nous; et que la grande, ou plutôt l'unique douleur d'un chrétien, doit être de se voir privé de la communion par sa faute : *Unus sit nobis dolor hac esca privari* [1].

Il faut en même temps leur bien marquer les dispositions nécessaires pour approcher dignement de l'eucharistie; et surtout leur bien faire sentir quel horrible crime c'est que de recevoir dans une conscience souillée par quelque péché mortel l'auteur même de la sainteté, de trahir encore Jésus-Christ par un baiser comme le perfide Judas, de le crucifier de nouveau en soi, de fouler aux pieds le Fils de Dieu, de tenir pour une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il nous a sanctifiés, et de faire outrage à l'esprit de la grâce. Il n'y a rien qu'on ne doive employer pour inspirer aux jeunes gens toute l'horreur possible pour une communion indigne; et je trouve qu'ils sont bien heureux quand ils remportent du collége un sincère et solide respect pour les sacrements.

Le grand danger des communautés et des colléges, c'est la crainte des jugements humains quand on ne communie point avec les autres dans certains jours de fêtes. Un écolier, près de sortir du collége, me vint voir la veille de Pâques au matin ; et dans la conversation il me dit, sans que je lui eusse fait aucune question sur ce sujet, qu'il aurait le bonheur de communier le lendemain. Je l'en félicitai, et lui marquai ma joie, ajoutant que j'étais persuadé que nul motif humain ne l'y portait. Il me fit

[1] S. Chrys.

sentir qu'il n'en était pas tout à fait exempt. Sur cette première ouverture, je louai extrêmement sa sincérité, et la confiance qu'il marquait à un maître à qui il n'était point obligé de se découvrir, ce qui ne pouvait venir que d'un fonds de religion dont je faisais grand cas. L'amitié que je lui témoignais ayant achevé de lui ouvrir le cœur, il m'avoua nettement que la seule crainte des discours et des jugements humains le déterminait à la communion le lendemain, ne pouvant soutenir de s'en voir privé un jour de Pâques, pendant que plusieurs de ses compagnons, moins âgés et moins avancés que lui, en approcheraient. Je lui promis de lui épargner cette confusion. Il me remercia les larmes aux yeux, et me dit que je lui épargnerais un sacrilége. Je ne manquai pas en effet, dans l'instruction de l'après-midi, de prier les maîtres et les écoliers de vouloir bien ne pas communier tous ensemble à la grand'messe, mais de se partager comme il leur plairait aux basses messes qui se diraient dans les chapelles, où personne n'observait ce qui s'y passait. Et cette pratique devint pour moi une règle dans la suite.

5. *Des pratiques de dévotion.*

Il y a certaines pratiques de dévotion courtes et faciles, qui ne sont point à charge aux jeunes gens, mais qui les avertissent de plusieurs devoirs qu'on néglige pour l'ordinaire, et qui les accoutument à faire entrer la piété dans la plupart de leurs actions.

La dévotion à Jésus-Christ doit l'emporter infiniment sur toutes les autres; et l'on ne peut inculquer aux jeunes gens trop fortement ni trop fréquemment ces paroles de l'évangile : *La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé*[1]. Elles nous apprennent que la vraie piété est fondée sur la connaissance de Dieu et sur celle de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses mystères, de ses maximes, et de ses exemples. Ce que les évangélistes rapportent de sa divine enfance doit leur être parfaitement connu et familier, surtout ce qu'il fit à l'âge de douze ans dans le temple[2]; circonstance précieuse, que Jésus-Christ a voulu qui

[1] Joan. 17, 3. — [2] Luc. 2, 41, 52.

fût conservée dans l'Évangile[1], afin que les jeunes gens y trouvassent un parfait modèle de toutes les vertus qui conviennent à leur âge. Il faut souvent le leur représenter plein de tendresse pour les enfants[2], leur imposant les mains et les bénissant avec bonté, leur donnant un libre accès auprès de lui, déclarant que le royaume des cieux leur appartient, et voulant bien regarder comme fait pour lui tout ce qu'on fera pour eux.

Il faut aussi recommander beaucoup aux enfants la dévotion à la sainte Vierge, les exhorter à la prendre pour leur mère et leur protectrice dans tous leurs besoins, à solenniser avec une piété particulière toutes ses fêtes, et à la prier instamment d'obtenir pour eux deux grandes vertus, qui ont fait son caractère propre, et qui sont si nécessaires aux jeunes gens, la pureté et l'humilité.

On doit aussi leur recommander la dévotion aux saints anges, et particulièrement à leur ange gardien, qui leur est donné pour veiller continuellement sur eux et sur tous leurs besoins tant corporels que spirituels, et au saint dont ils portent le nom, et qu'ils doivent regarder comme leur patron particulier. De petites litanies où l'on fait entrer tous ces noms n'allongent pas de beaucoup la prière. Quand on célèbre dans le cours de la semaine la fête de quelque saint plus considérable, on en insère le nom dans la litanie du soir précédent; et il est à souhaiter que le principal, dans l'instruction du dimanche, annonce ces fêtes et en dise un mot.

Dès que les enfants se réveillent, il est bon qu'ils s'accoutument à faire le signe de la croix; et, comme si Dieu dans ce moment leur disait, *Mon fils, donnez-moi votre cœur*[3], qu'ils lui répondent : « Je m'offre à vous, ô mon Dieu, de toute l'étendue « de mon cœur, *corde magno et animo volenti*[4]. »

Chaque étude doit commencer par une courte prière. Quand les enfants parlent en public, et font quelque exercice, le signe de la croix doit en être le signal et le commencement. J'en dis autant pour les maîtres. On sait que les premiers chrétiens employaient ce signe salutaire en toute occasion.

[1] Matt. 19, 14.
[2] Luc. 9, 48.
[3] « Præbe, fili mi, cor tuum mihi. » (*Prov.* 23, 26.)
[4] 2 Machab. 1 3.

Les prières avant et après le repas sont régulièrement observées dans tous les colléges. Quoi de plus juste et de plus raisonnable, en effet, que de rendre cet hommage public à la bonté et à la libéralité de Dieu, de qui l'on tient tout, et que l'on doit par conséquent remercier de tout? Maintenant, à la honte de notre siècle, cette sainte coutume, consacrée par l'usage de tous les temps, même chez les païens, s'abolit de plus en plus chaque jour parmi nous, surtout chez les riches et chez les grands, où il n'en reste presque plus aucune trace, et où il semble qu'on rougirait de paraître chrétiens. Il faut prémunir les enfants contre cet abus, en les accoutumant, même au déjeuner et au goûter, à faire le signe de la croix sur la nourriture qu'ils doivent prendre. On prend occasion de les instruire sur ce sujet en leur expliquant ce qui est dit de Jésus-Christ, que, *s'étant mis à table* avec les deux disciples qui allaient à Emmaüs, *il prit le pain, le bénit, et, l'ayant rompu, le leur donna.*

Je n'ai pas besoin d'avertir de l'obligation indispensable où nous sommes de prier tous les jours pour la personne sacrée du roi; le statut de l'université y est formel, et il s'observe partout exactement.

Il faut aussi se souvenir des besoins, tant publics de la religion et de l'état, que particuliers par rapport aux parents et aux amis.

On ne doit pas oublier, aux quatre-temps, d'avertir les jeunes gens de se joindre aux prières communes de l'Église, et de demander avec elle à Dieu qu'il lui plaise de nous accorder le repentir et le pardon de nos péchés, de répandre sa bénédiction sur les fruits de la terre, et de donner à son Église de bons pasteurs et de bons ministres, qui sont les trois motifs pour lesquels ces prières ont été établies. Chacun des trois jours après la messe on pourrait s'acquitter de ce devoir. *Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones : Ut fructus terræ dare et conservare digneris : Ut sacerdotes tui induantur justitiam* [1]. A chaque article les écoliers répondront, *Te rogamus, audi nos.*

[1] Nous vous prions de nous accorder le pardon de nos péchés : De nous donner et de nous conserver les fruits de la terre : De revêtir vos ministres de justice et de sainteté.

Le samedi, jour de l'ordination, on peut ajouter cette prière, composée des paroles de l'Écriture : *Domine Jesu*[1], *ostium ovium, per quem si quis introierit salvabitur; bone pastor, qui animam tuam posuisti pro ovibus tuis, miserere populorum, qui sunt afflicti et jacentes sicut oves non habentes pastorem. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogamus ergo te dominum messis, ut mittas operarios in messem tuam. Tu, qui corda nosti omnium, ostende quos elegeris. Amen*[2].

Lorsque quelqu'un des parents ou des amis, quelque évêque ou quelque magistrat, est dangereusement malade, on peut dire tous les jours à la fin du repas : *Domine*[3], *ecce quem amas infirmatur*[4]. Quand il est sorti du danger, on en remercie Dieu : *Agimus tibi gratias, Domine*[5], *pro famulo tuo, cujus infirmitas non fuit ad mortem, sed pro gloria tua*[6]. S'il meurt, on prie Dieu pour lui après sa mort.

Quand la sonnette avertit qu'on porte le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ à quelque malade, on se met à genoux, et l'on fait les trois prières suivantes, dont la première est un acte de foi pour adorer Jésus-Christ, la seconde regarde le malade, et par la troisième on demande pour soi-même la grâce de recevoir un jour Jésus-Christ en viatique. *Tu es Christus, filius*[7] *Dei vivi*[8]... *Domine, ecce quem amas infirmatur. Domine, semper da nobis panem hunc, præsertim in hora mortis*[9].

Chaque écolier peut avertir du jour de sa naissance et de son baptême ; et l'on prie les autres de s'en souvenir le lendemain, à la messe, et d'en rendre grâces pour lui et avec lui.

[1] Seigneur Jésus, qui êtes la porte des brebis, et par qui il faut entrer pour être sauvé; bon pasteur, qui avez donné votre vie pour vos brebis, ayez pitié des peuples qui sont languissants et dispersés comme des brebis qui n'ont point de pasteur. La moisson est grande, Seigneur; mais il y a peu d'ouvriers : nous vous prions donc, vous qui êtes le maître de la moisson, d'y envoyer des ouvriers. Vous qui connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez qui sont ceux que vous avez choisis. Nous vous en prions, ô Dieu, qui vivez et régnez éternellement. *Amen.*

[2] Joann. 10; Matt. 9; Act. 1.

[3] Seigneur, celui que vous aimez est malade.

[4] Joann. 11, 3.

[5] Nous vous remercions pour votre serviteur, dont la maladie n'a point été à la mort, mais seulement pour votre gloire.

[6] Joann. 11, 4.

[7] Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant... Seigneur, celui que vous aimez est malade... Seigneur, donnez-nous toujours ce pain, surtout à l'heure de la mort.

[8] Matt. 16, 16.

[9] Joann. 6, 34.

Ces petites pratiques, fort faciles par elles-mêmes, et qui ont lieu en différentes occasions, selon les différents besoins, ne tendent, comme on le voit aisément, qu'à inspirer aux jeunes gens du goût pour la piété, et à les accoutumer de bonne heure à s'acquitter de certains devoirs de religion qui sont ordinairement ignorés ou négligés.

CHAPITRE II.

DU DEVOIR DES RÉGENTS.

Après tout ce que j'ai dit jusqu'ici dans cet ouvrage sur la manière d'enseigner, ce qui regarde principalement les régents, il me reste peu de choses à ajouter sur cette matière. Je le réduirai à quatre ou cinq articles : la discipline des classes, les exercices qui s'y font pour faire paraître les écoliers, les compositions et les actions publiques ; les études que doivent faire les maîtres, l'application de tout ce qui a été dit à la conduite et à l'intérieur des classes.

ARTICLE PREMIER.

De la discipline des classes.

Elle consiste à contenir les écoliers dans l'ordre, à se faire écouter avec silence, et à se faire obéir au premier signal; en quoi surtout paraît l'autorité du maître, qualité rare, mais absolument nécessaire pour faire observer une exacte discipline. J'en ai parlé ailleurs.

J'ai déjà remarqué aussi que l'émulation est le grand avantage des classes. On ne peut être trop attentif à l'exciter et à l'entretenir parmi les écoliers. Il y a mille moyens différents d'y réussir, qui dépendent de l'industrie et de l'activité d'un maître zélé pour l'avancement de ses disciples. Le grand art et la grande habileté est de savoir inspirer aux médiocres même de l'ardeur pour le travail.

Mais la partie la plus essentielle de la discipline des classes est pour ce qui regarde les mœurs et la religion. Ce n'est pas que je croie que les régents en doivent parler ni longuement ni fréquem-

ment; ce serait le moyen de rebuter les jeunes gens. Mais cet objet est le principal motif qui domine dans leur esprit. Ils ne le perdent jamais de vue, quoiqu'ils n'y paraissent pas toujours attentifs. Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent de faire quelques remarques, ou d'établir quelques principes qui y aient du rapport. Ce n'est quelquefois qu'un mot dit, ce semble, au hasard; mais ce mot a souvent de grandes suites. C'est[1] ainsi qu'une comparaison tirée des spectacles[2] par saint Augustin, pendant qu'il expliquait en rhétorique un endroit de quelque auteur, servit à ouvrir les yeux à saint Alipe, qui était pour lors son disciple, et aimait ces spectacles jusqu'à la fureur.

Outre ces instructions publiques et communes, le régent peut encore beaucoup servir aux écoliers par l'attention qu'il a sur leur conduite, par les entretiens particuliers qu'il a quelquefois avec eux, par les avis qu'il leur donne et les remontrances qu'il leur fait, par le soin qu'il prend de les placer en classe auprès de compagnons qui ne leur soient point dangereux, et par mille autres industries pareilles.

Un des moyens les plus sûrs de leur être utile, c'est d'entretenir commerce avec les parents, de s'informer par eux de leur caractère et de leur conduite; à la première absence d'un écolier, de leur en donner aussitôt avis pour en prévenir les suites, dont, sans cela, on se rend responsable. Cette pratique est surtout nécessaire en philosophie, où les écoliers se donnent plus de liberté. Je sais que la plupart des parents songent peu à voir les professeurs, et j'aurai lieu dans la suite de parler de cet abus; mais leur nonchalance ne doit point empêcher ni diminuer le zèle de ceux-ci.

Je ferais tort à la probité et à la religion des professeurs, si je m'arrêtais ici à prouver que le soin des mœurs fait une partie essentielle de leur devoir. Penser autrement, ce serait se déshonorer soi-même, et se dégrader au-dessous des maîtres païens.

[1] Confess. l. 6, cap. 7.

[2] « Et forte lectio in manibus erat, quam dum exponerem, opportune mihi videbatur adhibenda similitudo Circensium, quo illud, quod insinuabam, et jucundius et planius fieret, cum irrisione mordaci eorum quos illa captivasset insania.

ARTICLE II.

Faire paraître les écoliers en public.

Il y a plusieurs manières de former les jeunes gens à la parole, et de les faire paraître en public, dont chacune peut avoir son utilité. Je n'en rapporterai ici que deux, qui sont le plus en usage dans l'université; à quoi j'ajouterai quelques avis et quelques règles sur ce qui regarde la prononciation.

§ I. *Des exercices.*

On appelle ainsi les actions publiques dans lesquelles les écoliers rendent compte des auteurs qu'ils ont vus en classe ou en particulier, et de tout ce qui a fait la matière de leurs études. Il faut que cette sorte d'exercice ait paru avoir beaucoup d'utilité, et ait été tout à fait au goût du public, puisqu'en fort peu de temps, sans aucune ordonnance de la part de l'université, elle a été adoptée par tous les colléges, qu'elle a passé dans les maisons particulières, et qu'elle a pénétré dans toutes les provinces.

En effet, c'est la manière la plus simple, la plus naturelle, et en même temps la plus avantageuse, de produire les jeunes gens en public, que de leur faire ainsi rendre compte des auteurs qu'on leur a expliqués. Par là on les tient en haleine pendant toute une année, et on les oblige d'apporter beaucoup plus d'attention à leurs études, en leur montrant de loin le public comme devant être le témoin et le juge du progrès qu'ils y auront fait. On leur donne aussi par là une honnête hardiesse en les accoutumant de bonne heure à paraître en public, à parler devant le monde, à ne point fuir la lumière; et en les guérissant d'une timidité naturelle et pardonnable à cet âge, mais qui serait un obstacle à une partie du bien qu'ils pourraient faire dans la suite, et qui souvent devient invincible quand on ne s'est point appliqué dans ces premières années à la surmonter.

Quelques personnes croient qu'on devrait faire parler latin dans ces exercices. J'ai été moi-même quelque temps dans cette pensée et dans cette pratique; mais l'expérience m'a fait connaître qu'elle était moins utile aux jeunes gens. Le principal but qu'on se propose, c'est de les préparer aux emplois qu'ils doivent un

jour exercer : instruire, plaider, faire le rapport d'une affaire, dire son avis dans une compagnie. Or tout cela se fait en français, et, à peu de chose près, de la manière dont on parle dans les exercices. D'ailleurs croit-on qu'il soit facile ni même possible à un jeune homme de s'expliquer élégamment en latin? Quelle gêne, quelle contrainte pour un écolier! N'est-ce pas lui ôter la moitié de son esprit, et le mettre hors d'état de produire au dehors ses pensées, en quoi consistent surtout l'avantage et l'agrément de ces exercices? Enfin nous est-il permis de négliger absolument le soin de notre langue, dont nous devons faire usage tous les jours, et de donner toute notre application à des langues mortes et étrangères? Le sentiment du public sur ce point n'a pas été douteux.

Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière on doit faire ces exercices. Le moyen sûr d'y réussir comme en toute autre chose, c'est d'y mêler l'agréable à l'utile :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

L'utile doit marcher avant tout, c'est-à-dire qu'un jeune homme doit avoir étudié avec soin l'auteur sur lequel il entreprend de répondre, rendre compte des difficultés qui s'y trouvent, éclaircir les endroits obscurs, faire sentir la force et l'énergie des expressions et des pensées, et tâcher de rendre dans la traduction qu'il en fera de vive voix le sens et les beautés de l'original.

S'il s'agit de grec, surtout dans les commencements, il faut que le répondant soit en état de rendre raison de chaque mot où il est, en quel cas et pourquoi, en quel temps, en quel mœuf, quelle est sa signification et sa racine, et qu'il puisse sur-le-champ former tous les temps d'un verbe, conformément aux règles de sa grammaire. J'en dis autant, à proportion, d'un auteur latin par rapport aux commençants. Ils doivent aussi avoir quelque teinture des histoires qui y sont rapportées, et de la situation des villes et des fleuves dont il y est parlé, aussi bien que des fables, s'il s'y en rencontre. Dans les classes plus avancées, ces connaissances doivent avoir plus d'étendue.

Voilà ce que j'appelle le fond des exercices, ce qui en

base, ce qu'il faut toujours supposer, qui est de bien posséder les auteurs et les matières sur quoi l'on répond. Mais il ne faut pas s'en tenir là; et l'habileté d'un maître, par rapport à ces exercices, est d'y savoir jeter de l'agrément, et d'éviter une triste sécheresse, qui les fait languir et les rend ennuyeux à l'auditeur.

Deux choses, ce me semble, peuvent surtout contribuer à faire goûter ces exercices. La première est que le répondant s'applique particulièrement à faire sentir et remarquer les beautés de l'auteur qu'il explique; c'est sur quoi je me suis fort étendu dans le premier volume de cet ouvrage[1]. La seconde, qu'il fasse des réflexions judicieuses sur les faits et les histoires aussi bien que sur les maximes qui se rencontrent dans les livres dont il rend compte; et c'est sur quoi j'ai essayé de donner quelques modèles dans ce second volume. J'ai toujours observé que ces deux choses plaisent extrêmement à l'auditeur, parce qu'elles marquent, du côté du jeune homme, du goût et du jugement; et c'est de quoi l'on fait le plus de cas, et à quoi effectivement les maîtres doivent s'appliquer davantage.

Je crois donc qu'outre l'étude foncière dont j'ai parlé, qui fait l'utile et le solide des exercices, on peut préparer quelques endroits d'une manière particulière; donner sur cela aux écoliers quelques cahiers qu'on leur fait lire plusieurs fois avec attention, et même apprendre par cœur, surtout dans les commencements. On sent bien que des endroits préparés ainsi avec soin par un maître habile doivent plaire beaucoup plus que ce qu'un jeune homme dirait de lui-même sur-le-champ. Il apprend et s'accoutume par là à bien penser et à bien parler; et il y joint des réflexions qui viennent de son propre fonds, auxquelles celui qui interroge donne lieu par des questions qu'il lui fait. Mais je ne pense pas qu'il soit à propos de charger la mémoire des jeunes gens d'un grand nombre de cahiers de cette sorte, de peur que, se reposant sur le travail d'autrui, ils ne fassent point d'efforts de leur côté, et ne négligent l'étude de l'auteur même sur lequel ils doivent répondre.

[1] De l'édition in-4°.

Il y a une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paraître le répondant, et d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées et difficiles, mais de lui donner lieu de produire; au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses forces; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée, et à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre; choisir les beaux endroits d'un auteur, sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres, et qui par leur beauté intéressent davantage l'auditeur : quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal à propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté et tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner : avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le répondant; enfin songer uniquement à le faire paraître en s'oubliant soi-même, par où l'on ne manque jamais de plaire à l'auditoire et de s'attirer son estime.

La matière ordinaire des exercices doit être ce qu'on explique en classe pendant le cours de l'année, en sorte que, pour s'y bien préparer, il suffise presque de se rendre bien attentif aux leçons du professeur. Un écolier plus laborieux, et qui a des secours particuliers, peut y ajouter quelque chose; et en cela son zèle est fort louable, pourvu que ce travail extraordinaire ne nuise point aux devoirs essentiels de la classe.

Je voudrais, quelque auteur qu'on expliquât, surtout s'il est grec, qu'on établît pour règle, dans les exercices, de commencer par faire expliquer à l'ouverture du livre, et que l'écolier marquât en peu de mots de quoi il s'agit dans les endroits sur lesquels il serait tombé. C'est le moyen d'obliger le répondant d'être également prêt sur tout, et de prouver aux auditeurs que les exercices se font de bonne foi.

Ce fondement une fois posé, je le répète encore, il faut employer tous ses soins pour répandre de l'agrément dans les exercices. On a vu souvent des auditoires assez nombreux prêter une attention étonnante pendant un assez long temps, parce

que les choses y étaient traitées d'une manière fort intéressante.

Un jeune homme répond sur l'Évangile grec selon saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté et d'autre à l'ouverture du livre, il s'arrête aux histoires les plus remarquables, par exemple à celle de Lazare et du mauvais riche. Il en fait le récit, en y mêlant les passages latins, et même grecs, de l'Évangile, qui renferment quelque belle maxime. *Factum est ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ*[1]. *Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno.... Crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris*[2], etc. On demande à l'écolier lequel il aurait mieux aimé être, ou du riche, ou de Lazare : il n'hésite pas sur le choix. On lui en demande ensuite les raisons; l'endroit même qu'il explique les lui fournit. Par là on le met sur les voies, et on lui donne lieu de tirer de son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre les mains, des réflexions très-solides sur les principales circonstances de cette histoire. A cette occasion, on lui fait rapporter tout ce qui est dit dans le même Évangile sur la pauvreté et sur les richesses. Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte d'enseigner la langue grecque à un jeune homme, on lui peut mettre d'excellents principes dans l'esprit. On voit toujours les auditeurs sortir extrêmement contents de ces sortes d'exercices.

Quand les écoliers répondent sur Quinte-Curce, sur Salluste, sur Tite-Live, sur quelques Vies de Plutarque, combien y a-t-il de réflexions à faire sur les actions des grands hommes dont il y est parlé! Il n'est pas étonnant que des auditeurs qui ont du sens et du goût soient charmés d'entendre dire de si belles choses à des jeunes gens, et de leur voir faire usage de ce qu'il y a de plus beau et de plus solide dans les auteurs anciens.

Un des exercices qui réussissent le mieux, et qui plaisent davantage au public, est sur la rhétorique. On fait lire à un jeune homme des endroits choisis de Cicéron et de Quintilien, où les

[1] Luc. 16, 22. — [2] v. 24, 25.

grands principes d'éloquence sont établis; et on les lui fait apprendre par cœur pendant le cours de l'année, à la place des leçons ordinaires. On lui en fait faire l'application à des harangues de Démosthène et de Cicéron, qu'on lui a auparavant expliquées avec soin. On l'oblige de marquer la différence du style et du caractère de ces deux grands orateurs, qui ont toujours été regardés comme les modèles les plus parfaits de l'éloquence. Des plus habiles avocats du parlement, qui assistèrent en grand nombre à un pareil exercice que faisait le fils d'un illustre magistrat[1], en sortirent extraordinairement contents; et il est vrai que le répondant parlait avec toute la grâce que l'on peut désirer.

On vient de faire tout récemment dans un collége l'essai d'un nouvel exercice, qu'on a lieu d'espérer qui aura des suites avantageuses par l'heureux succès qu'il a eu. Il regarde la langue française. On avait fait lire à deux jeunes frères[2], dont l'un étudiait en cinquième, et l'autre en troisième, des remarques sur cette langue, extraites avec choix et discernement de plusieurs livres qui traitent de cette manière. Ils en ont fait l'application à plusieurs endroits tirés de l'histoire de Théodose par M. Fléchier, qu'on leur a proposés à l'ouverture du livre; et ils y ont fait observer en même temps, comme cela se pratique en expliquant un auteur latin, ce qui s'y trouve de plus beau et de plus remarquable, soit pour les pensées et les expressions, soit pour les principes et la conduite de la vie. Cette interrogation, ajoutée aux autres matières qui composent cet exercice, a paru être fort du goût du public, et a fait désirer qu'elle fût mise dans la suite en usage. N'est-il pas raisonnable, en effet, de cultiver avec quelque soin l'étude de notre langue propre et naturelle, pendant que nous donnons tant de temps à celle des langues anciennes et étrangères?

§ II. *Des tragédies.*

Voici un genre d'exercice fort ancien dans l'université, qui est encore en usage dans plusieurs colléges, et que d'autres ont

[1] Le fils aîné de M. de Fleury, procureur général.

[2] Fils du même magistrat.

entièrement abandonné. Sans prétendre condamner ceux de mes confrères qui pensent autrement que moi sur cette matière, ce qui ne m'appartient point, je ne puis m'empêcher d'approuver extrêmement la conduite de ceux qui ont cru devoir renoncer absolument à la coutume d'exercer les jeunes gens à la déclamation en leur faisant réciter des tragédies, parce qu'il me semble que cette coutume entraîne après elle beaucoup d'inconvénients.

1. Quelle charge, quel fardeau pour un régent, d'avoir à composer une tragédie! La profession n'est-elle pas assez dure par elle-même, sans en appesantir encore le joug par un travail si triste et si ingrat?

2. J'appelle triste et ingrat un travail dont on ne peut presque pas se promettre un heureux succès. On sait ce que coûtaient à M. Racine les pièces de théâtre qu'il nous a laissées; et cependant, outre un génie admirable pour la poésie et des talents singuliers pour le théâtre, il avait tout son temps à lui. Que doit-on attendre d'un régent, d'ailleurs fort occupé, et qui peut avoir tout le mérite de sa profession sans avoir le talent de faire de bons vers français, moins encore celui de faire de grands poëmes?

3. S'il y a quelque chose capable de ruiner la santé d'un professeur, c'est d'exercer à la déclamation, pendant un temps assez considérable, huit ou dix écoliers. Il faut, comme le dit Juvénal des maîtres de rhétorique, avoir une poitrine de fer pour résister à une fatigue si accablante :

Declamare doces, o ferrea pectora, Vecti!

J'en appelle à l'expérience.

4. Il arrive souvent que les écoliers, sous prétexte de se préparer à la tragédie, abandonnent ou négligent pendant près de deux mois le devoir essentiel de la classe; ce qui n'est pas un petit inconvénient.

5. Je n'insiste point sur la dépense qu'entraînent nécessairement les tragédies, ni sur la peine qu'on a souvent à trouver des acteurs, qui se croient quelquefois en droit de faire la loi au professeur, parce qu'il ne peut se passer d'eux.

6. Encore si les jeunes gens tiraient de cet exercice un profit

solide et durable! Mais il faut, pour l'ordinaire, que, le lendemain du jour où la tragédie a été représentée, on oublie tout ce qu'on s'est bien donné de la peine à apprendre par cœur.

On a prétendu remédier à une partie de ces inconvénients en choisissant des tragédies composées par les plus habiles auteurs, et en les accommodant au théâtre des colléges, c'est-à-dire en retranchant de ces pièces les personnages de femmes; et il faut avouer qu'on y a réussi en partie, et que par là on remplit la mémoire des jeunes gens d'excellents morceaux de poésie qui peuvent beaucoup servir à leur former l'esprit et le goût.

7. Mais il peut y avoir dans cet usage-là même un défaut, qui est commun aux bonnes et aux mauvaises tragédies. Quintilien observe[1], après Cicéron, qu'il y a une grande différence entre la prononciation des comédiens et celle des orateurs, quoique l'on doive convenir que l'une peut servir à l'autre. Si cela est, pourquoi exercer les jeunes gens dans une manière de prononcer qu'il faudra nécessairement qu'ils évitent quand ils auront à parler en public?

8. Une des grandes peines du régent dans cet exercice (je l'ai plusieurs fois éprouvé, et je ne suis pas le seul), c'est de contenir dans l'ordre les écoliers qu'on est souvent obligé de réunir ensemble, et sur lesquels il est difficile de veiller comme on le doit, le soin de former à la déclamation ceux qui parlent actuellement demandant l'attention du maître tout entière.

9. Je finis, pour abréger, par l'inconvénient qui doit paraître le plus grand, parce qu'il peut nuire à la piété et aux mœurs; c'est le danger qu'il y a que cette sorte d'exercice ne fasse naître dans l'esprit des maîtres et des écoliers, comme cela est assez naturel, le désir de s'instruire par leurs yeux de la manière dont on doit déclamer les tragédies, de fréquenter pour cela le théâtre, et de prendre pour la comédie un goût qui peut avoir des suites bien funestes, surtout à cet âge.

Ce qui contribue le plus, si je ne me trompe, à conserver les tragédies, c'est que plusieurs les regardent comme le seul moyen de

[1] « Ne gestus quidem omnis ac motus a comœdis petendus est. Quanquam enim utrumque eorum ad quemdam modum præstare debet orator, plurimum tamen aberit a scenico... (Quintil. lib. I, cap. II.)

donner à la distribution des prix une certaine solennité nécessaire pour exciter et pour entretenir parmi les jeunes gens l'émulation, qui est un des grands avantages des colléges. A cela je ne puis opposer une meilleure réponse que l'expérience même. J'ai vu, pendant plus de vingt ans de suite, distribuer les prix dans un exercice ordinaire avec une très-grande célébrité et un très-grand concours de personnes choisies et distinguées, qui pendant tout l'exercice gardaient un profond silence; ce qui n'arrive pas toujours quand on représente des pièces de théâtre. Cela n'est point particulier à un collége. Il y en a plusieurs où ces exercices se font avec beaucoup d'éclat; et tout récemment il s'en est fait un au collége de la Marche, pour la distribution des prix, où l'auditoire était très-nombreux et très-choisi, et où le répondant [1] s'est acquis une grande réputation.

Toutes ces raisons, jointes ensemble, me font croire que la tragédie convient moins aux jeunes gens que les autres exercices dont j'ai parlé. Mais, comme les sentiments doivent être libres et qu'ils sont partagés sur ce sujet, je n'ai garde de blâmer ceux qui retiennent l'ancien usage en y apportant toutes les précautions nécessaires.

Éducation des filles. Une des plus essentielles, ce me semble, est de ne point faire entrer dans les tragédies la passion de l'amour, quelque honnête et légitime qu'elle puisse paraître. « Tout ce « qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Fénelon, plus il est « adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux. » M. de la Rochefoucauld pense de même. « Tous les grands divertisse- « ments, dit-il, sont dangereux pour la vie chrétienne; mais entre « tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soient « plus à craindre que la comédie. C'est une peinture si naturelle « et si délicate des passions, qu'elle les anime et les fait naître « dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement « lorsqu'on se représente qu'il est chaste et fort honnête; car « plus il paraît innocent aux âmes innocentes, et plus elles sont « capables d'en être touchées, etc. »

Je ne parle point ici du ballet et de la danse, qui servent quel-

[1] C'était le fils de M. de Fieubet, conseiller au parlement.

quefois d'accompagnement à la tragédie, parce que cette coutume n'a point lieu dans l'université.

Il s'y était glissé un abus encore plus intolérable, et défendu expressément par la loi de Dieu [1] (je ne sais pas quelle en était l'origine), et qui a duré longtemps : c'était de travestir les jeunes gens en femmes dans les tragédies. Avait-on pu ignorer, pendant tant d'années, qu'une telle coutume, pour me servir des termes de l'Écriture, était abominable devant Dieu ? L'imprudence de quelque personne, peut-être peu instruite ou peu religieuse, l'aura d'abord introduite. On a suivi après, sans réflexion, un usage qu'on a trouvé établi. Dès que l'université l'a défendu, tout le monde a ouvert les yeux, et s'est rendu à un règlement si sage et si nécessaire. Ceux qui y eurent le plus de part y furent principalement déterminés parce qu'ils avaient entendu dire d'un professeur fort habile et encore plus homme de bien [2], qui témoigna en mourant une peine extrême d'avoir suivi cette coutume, qu'il savait avoir été pour quelques écoliers une occasion de déréglement. C'est là le temps et la situation où il faut se placer pour juger sainement de ce qui est à suivre ou à éviter.

Il s'est fait depuis peu dans le collége de l'Esquile, à Toulouse, confié aux soins des révérends pères de la Doctrine chrétienne, un changement qui a rapport à la matière que j'ai traitée au commencement de cet article ; et je crois en devoir ici faire part au public.

La distribution des prix, établie sagement dans toutes les écoles pour animer les jeunes gens à l'étude par la vue d'une récompense honorable, se faisait de temps immémorial dans le collége de l'Esquile après la représentation d'une tragédie, comme dans presque tous les colléges des autres villes et provinces du royaume. Ce sont messieurs les capitouls de Toulouse qui président, au nom de toute la ville, à cette distribution, laquelle se fait avec beaucoup de pompe et de solennité ; ce qui marque qu'on y regarde le soin de l'éducation de la jeunesse comme un objet public, et comme une des parties les plus essentielles d'un bon gouvernement.

[1] « Non induetur mulier veste virili, nec vir utetur veste feminea : abominabilis enim apud Deum est qui facit hæc. » (*Deut.* 22, 5.)

[2] M. de Belleville, professeur de rhétorique au collége du Plessis.

Les professeurs de rhétorique de ce collége, uniquement attentifs à l'avancement de leurs disciples, voyaient avec peine depuis longtemps les inconvénients attachés à la représentation des tragédies; mais une retenue naturelle à des personnes modestes, et qui se défient de leur propre sentiment, les empêchait de se déclarer contre une coutume si ancienne et si générale. Enfin, néanmoins, l'amour du bien public les rendit plus hardis, et ils proposèrent de substituer à la représentation de la tragédie un exercice littéraire, tel qu'ils apprenaient qu'il s'en faisait dans la plupart des colléges de l'université de Paris. Comme le changement proposé regardait l'intérêt public, il se tint, le 13 mai 1738, une assemblée générale de tout le corps de la bourgeoisie. Ces sortes d'assemblées sont présidées par deux commissaires du parlement, et messieurs les gens du roi y assistent et y opinent. Celle dont il est ici question était fort nombreuse et choisie. Entre plusieurs personnes qui opinèrent sur la matière proposée, M. Lardos, célèbre avocat, homme de lettres, et généralement estimé, fit un excellent discours dans lequel, après avoir exactement détaillé la manière dont les prix avaient été distribués jusqu'alors, et comment on s'était gratuitement imposé le joug de la tragédie, il fit toucher au doigt combien il y avait à gagner dans le changement que les pères de l'Esquile proposaient. Messieurs les magistrats du parlement approuvèrent fort le sentiment de l'avocat cité plus haut. Ainsi il fut décidé ce jour-là que la tragédie serait supprimée, et que l'on nommerait des commissaires pour concerter avec les pères de l'Esquile la nature de l'exercice qui en tiendrait lieu dans la suite. Les commissaires furent nommés, et pris parmi les bourgeois, selon l'usage, par le commissaire du parlement, qui ne manqua pas de mettre de leur nombre l'avocat qui avait si bien parlé. Messieurs les capitouls donnèrent jour pour le sept de juin suivant; et ce fut alors qu'avec eux et les quatre commissaires nommés, et les pères de l'Esquile, on régla tout ce qui regardait le nouvel exercice public, où désormais devait se faire la distribution des prix. Messieurs les capitouls et commissaires déclarèrent tous, en opinant, qu'ils acceptaient sans aucun changement le projet que les pères avaient proposé, et qu'ils se

croyaient obligés de les remercier d'avoir fait une proposition si utile à la ville. C'est ainsi que l'affaire fut terminée ; et les deux exercices qui se sont faits depuis en conséquence, en 1738 et 1739, ont convaincu le public de la sagesse et de l'utilité de cette délibération. La distribution des prix s'est faite dans ces deux exercices avec beaucoup plus de paix et de dignité que du temps des tragédies, et l'assemblée était bien plus choisie.

Je ne puis le dissimuler, un tel changement, dans une grande et puissante ville comme Toulouse, m'a causé un sensible plaisir; et la maturité avec laquelle la chose a été examinée, et décidée contre le préjugé de la coutume et d'un usage ancien, me confirme dans ce que j'ai toujours pensé sur ce sujet, en même temps qu'elle me donne lieu d'admirer la prudence, le bon sens, l'amour du bien public, qui ont animé dans cette occasion les magistrats et les habitants de Toulouse. Je sais que des personnes, aussi distinguées dans Toulouse par leur rang que par leur esprit et leur bon goût, ont beaucoup contribué à ce changement, étant fort en état de donner conseil sur les exercices littéraires, dont l'un d'eux [1] au moins a fait autrefois à Paris une si heureuse expérience. Je souhaite que cet établissement réussisse de plus en plus à Toulouse, et il me semble qu'on a tout lieu de l'espérer ; et je souhaite fort aussi qu'un exemple si utile ait beaucoup d'imitateurs.

§ III. *De la prononciation.*

J'ai promis de dire un mot de la prononciation, qui fait partie de la rhétorique, et c'en est ici le lieu. Il est à craindre que les maîtres ne la négligent trop, et pour eux-mêmes, et pour leurs disciples. On doit, surtout dans les classes plus élevées, prendre chaque semaine un jour pour y exercer les jeunes gens à la déclamation pendant l'espace au moins d'une demi-heure. J'ai vu pratiquer assez régulièrement cette coutume pendant que j'étais écolier ; et je m'y suis conformé étant devenu maître. Le traité de Quintilien [2] sur la prononciation est court, mais excellent ; et il peut être fort utile aux maîtres, en y joignant celui

[1] M. le président de Caulet. — [2] Lib. II, c. 3.

de Cicéron[1]. Il y en a un autre en français, mais manuscrit, qui vient du fameux M. Lenglet[2], qui excellait dans l'art de prononcer, encore plus que dans tout le reste. Je me servirai de ces différents traités pour donner sur la prononciation les règles les plus générales, et qui sont le plus d'usage.

La réponse de Démosthène[3] sur ce qu'il jugeait tenir le premier rang dans l'éloquence est connue de tout le monde; et elle montre que ce grand homme regardait la prononciation, non-seulement comme la plus importante qualité de l'orateur, mais en un certain sens, comme l'unique. En effet, c'est cette qualité dont le défaut peut le moins se couvrir, et qui est le plus capable de couvrir les autres; et l'on voit souvent qu'un discours médiocre, soutenu de toute la force et de tous les agréments de l'action, fait plus d'effet que le plus beau discours qui en est dénué.

L'action est composée de deux parties, qui sont la voix et le geste, dont l'un frappe les oreilles, et l'autre les yeux, deux sens par lesquels nous faisons passer nos sentiments et nos pensées dans l'âme des auditeurs.

I. *De la voix.*

Quintilien donne à la voix et à la prononciation les mêmes qualités qu'au discours même.

1. Elle doit être *correcte*[4], c'est-à-dire exempte de défauts, en sorte que le son de la voix et de la prononciation ait quelque chose d'aisé, de naturel, d'agréable, accompagné d'un certain air de politesse et de délicatesse, que les anciens nommaient *urbanité*, qui consiste à en écarter tout son étranger et rustique.

2. La prononciation doit être *claire*[5]; à quoi deux choses contribueront. La première, c'est de bien articuler toutes les syllabes; car souvent on mange les unes, et on ne fait que glisser sur les autres. Mais le défaut le plus ordinaire, et qu'on doit

[1] De Orat. l. 3, n. 213-227.

[2] M. Lenglet tenait ce traité d'un célèbre acteur de son temps, nommé Floridor.

[3] De Duat. l. 3, n. 213, Quintil. l. 11, cap. 3.

[4] « Emendata erit, id est vitio carebit, si fuerit os facile, emendatum, jucundum, urbanum : id est, in quo nulla neque rusticitas, neque peregrinitas resonet. » (Quinr.)

[5] Quintil.

éviter avec le plus de soin, c'est de ne point assez appuyer sur les dernières syllabes, et de laisser tomber sa voix à la fin des périodes. Comme il est nécessaire de faire sentir chaque mot[1], rien aussi n'est plus désagréable ni plus insupportable qu'une prononciation lente et traînante, qui appelle, pour ainsi dire, toutes les lettres, et semble les compter les unes après les autres.

La seconde observation[2] est de savoir soutenir et suspendre sa voix par différents repos et différentes pauses qui composent une même période. Un exemple rendra la chose plus sensible; je le tire d'un autre endroit de Quintilien. Les points marquent ici les repos. *Animadverti, judices... omnem accusatoris orationem... in duas... divisam esse partes*[3]. Cette courte période ne renferme qu'un sens unique, qui ne serait distingué par aucune virgule, sans le mot *judices*, qui est une apostrophe : cependant la cadence, l'oreille, la respiration même, demandent différents repos, qui font tout l'agrément de la prononciation. En accoutumant les écoliers à faire ces pauses dans la lecture, même où il n'y a point de virgule, on leur apprend en même temps à bien prononcer.

3. On appelle prononciation *ornée*[4] celle qui est secondée d'un heureux organe, d'une voix aisée, grande, flexible, ferme, durable, claire, sonore, douce et entrante. Car il y a une voix faite pour l'oreille, non pas tant par son étendue que par une facilité se laisser manier comme on veut; susceptible de tous les sons, depuis le plus fort jusqu'au plus doux, depuis le plus haut jusqu'au plus bas; semblable à un instrument monté de toutes ses cordes, qui rend tel son qu'il plaît à la main d'en tirer[5]. Outre cela, il faut une grande force de poitrine, et des poumons capables de fournir aux plus longues périodes, et d'y fournir longtemps.

Ce n'est pas par de violents efforts, ni par de grands éclats,

[1] « Ut est autem necessaria verborum explanatio, ita omnes computare et velut annumerare litteras, molestum et odiosum. » (Idem.)

[2] Quintil.

[3] Id. l. 9, c. 4.

[4] Idem.

[5] « Omnes voces, ut nervi in fidibus, ita sonant, ut a motu animi quoque sunt pulsæ. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 216.)

qu'on vient à bout de se faire entendre, mais par une prononciation nette, distincte, soutenue. L'habileté consiste à savoir ménager adroitement les différents ports de voix, à commencer d'un ton qui puisse hausser et baisser sans peine et sans contrainte, à conduire tellement sa voix qu'elle puisse se déployer tout entière dans les endroits où le discours demande beaucoup de force et de véhémence, et principalement à bien étudier et à suivre en tout la nature.

L'union de deux qualités opposées, et incompatibles en apparence, fait toute la beauté de la prononciation : l'égalité et la variété. Par la première, l'orateur soutient sa voix, et en règle l'élévation et l'abaissement sur des lois fixes qui l'empêchent d'aller haut et bas, comme au hasard, sans garder d'ordre ni de proportion. Par la seconde, il évite un des plus considérables défauts qu'il y ait en matière de prononciation, je veux dire une ennuyeuse monotonie : et il y jette au contraire une agréable variété [1], qui réveille, qui soutient, qui charme les auditeurs; semblable en cela aux peintres [2], qui, par une infinité de nuances et de teintes presque toutes imperceptibles, et par l'heureux mélange du clair et de l'obscur, savent donner du relief à leurs tableaux, et y garder les justes proportions que chaque partie demande. Quintilien fait l'application de cette dernière règle à la première période de l'exorde du beau plaidoyer de Cicéron pour Milon. Cet endroit mérite d'être lu aux jeunes gens.

Il y a un autre défaut non moins considérable que celui de la monotonie, et qui en tient beaucoup aussi, c'est de chanter en prononçant. Ce chant consiste à baisser ou à élever sur le même ton plusieurs membres d'une période, ou plusieurs périodes de suite, en sorte que les mêmes inflexions de voix reviennent fréquemment, et presque toujours de la même sorte.

4. Enfin la prononciation [3] doit être *proportionnée* aux sujets que l'on traite; ce qui paraît surtout dans les passions, qui ont toutes, s'il est permis de parler ainsi, un langage propre et un

[1] « Ad aures nostras et actionis suavitatem, quid est vicissitudine, et varietate, et commutatione aptius? » (Id. ibid. n. 225.)

[2] « Hi sunt actori, ut pictori, expositi ad variandum colores. » (Id. ibid n. 217.)

[3] Quintil.

ton particulier [1] : car autre est celui de la colère, autre celui de la compassion, et ainsi du reste. Pour les bien exprimer, il faut commencer par les ressentir [2]; et pour cela se représenter vivement les choses, et en être touché comme si elles se passaient en nous-mêmes. De cette sorte la voix, comme interprète de nos sentiments, portera sans peine dans l'esprit des auditeurs la même disposition qu'elle aura prise dans le fond de notre cœur ; car, fidèle image de l'âme, elle reçoit toutes les impressions, tous les changements dont l'âme elle-même est susceptible. Ainsi dans la joie elle est claire, pleine, coulante ; dans la tristesse, au contraire, elle est traînante, basse et sombre. La colère la rend rude, impétueuse, entrecoupée. Quand il s'agit de confesser sa faute, de faire satisfaction, de supplier, elle devient douce, timide, soumise. En un mot, elle suit la nature, et emprunte le ton de toutes les passions.

Elle varie de même et prend différents tons, selon les différentes parties du discours : elle se conforme à la diversité des sentiments, et quelquefois même, quoique plus rarement, à la nature et à la force de certaines expressions particulières. On sent combien il serait ridicule de commencer tout d'un coup un discours par un ton élevé et violent [3], rien n'étant plus propre à gagner les esprits que la modestie et la retenue. Les récits, destinés à mettre l'auditeur au fait de la chose dont il s'agit, demandent un ton simple, uni, tranquille, et semblable à peu près à celui de la conversation. Il en est ainsi de tout le reste.

2. *Du geste.*

Le geste suit naturellement la voix, et se conforme comme elle aux sentiments de l'âme. C'est un langage muet, mais éloquent, et qui souvent a plus de force que la parole même.

Comme la tête a le premier rang entre les parties du corps, elle l'a aussi dans l'action. La première règle est de la tenir

[1] « Omnis motus animi suum quemdam a natura habet vultum, et sonum, et gestum, etc. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 216-219.)

[2] « In his primum est bene affici, et concipere imagines rerum, et tanquam veris moveri. Sic velut media vox, quem habitum a nobis acceperit, hunc judicum animis dabit. Est enim mentis index, et velut exemplar; ac totidem, quot illa, mutationes habet. » (Quint.)

[3] « A principio clamare, agreste quiddam est. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 227.)

droite, et dans une assiette naturelle. La seconde, de conformer ses mouvements à la prononciation même et à l'action de l'orateur. Quand il s'agit de refuser ou de rejeter, et que nous marquons avoir quelque chose ou quelque personne en horreur et en exécration, alors, en même temps que nous repoussons de la main, nous détournons la tête pour marque d'aversion.

Ce qui domine principalement dans cette partie, c'est le visage. Il n'y a sorte de mouvement et de passion qu'il n'exprime. Il menace, il caresse, il supplie; il est triste, il est gai; il est fier, il est humble; il témoigne aux uns de l'amitié, aux autres de l'aversion. Il fait entendre une infinité de choses, et souvent il en dit plus que n'en dirait le discours le plus éloquent.

Je n'ai jamais pu comprendre comment l'usage des masques [1] a pu durer si longtemps sur le théâtre des anciens; car certainement il ne se pouvait pas faire qu'il n'amortît beaucoup la vivacité de l'action, qui paraît principalement sur le visage, qu'on peut regarder comme le siége et le miroir de tous les sentiments de l'âme. N'arrive-t-il pas souvent que le sang, selon qu'il est mis en mouvement par les différentes passions, tantôt couvre le visage d'une subite et modeste rougeur, tantôt l'enflamme et y allume le feu de la colère; quelquefois, en se retirant, le laisse pâle et glacé de crainte; d'autres fois, y répand une douce et aimable sérénité? Tout cela se marque et se peint sur le front et sur les joues. Le masque, en couvrant le visage, lui ôte ce langage si énergique, et le prive d'une espèce d'âme et de vie qui le rend l'interprète fidèle de tous les sentiments du cœur. Je ne suis donc pas étonné de la remarque que fait Cicéron en parlant de Roscius, par rapport à l'action. Nos anciens [2], dit-il, jugeaient mieux que nous lorsqu'ils ne donnaient pas leur approbation entière à Roscius même, parce qu'il prononçait sous le masque.

[1] Les acteurs avaient des masques, qui étaient une espèce de casque qui couvrait toute la tête, et qui, outre les traits du visage, représentaient encore la barbe, les cheveux, les oreilles, et jusqu'aux ornements que les femmes employaient dans leur coiffure. Cela sert à entendre ce que dit Phèdre dans la fable du Masque et du Renard :

Personam tragicam forte vulpes viderat.
O quanta species! inquit; cerebrum non habet!

[2] « Quo melius nostri illi senes, qui personatum, ne Roscium quidem, magnopere laudabant. » (*De Orat.* lib. 3, n. 221.

Mais le visage a lui-même une partie dominante, qui sont les yeux [1]. C'est par eux surtout que notre âme se manifeste, et sort en quelque manière au dehors; jusque-là que, sans même qu'on les remue, la joie les rend plus vifs, et la tristesse les couvre d'une espèce de nuage. Ajoutez à cela que la nature leur a donné les larmes, ces fidèles interprètes de nos sentiments, qui s'ouvrent impétueusement un passage dans la douleur, et coulent doucement dans la joie. Mais que ne deviennent-ils point par la diversité des mouvements qu'on leur donne! animés, languissants, fiers, menaçants, doux, rudes et terribles; et tout cela, suivant le besoin et l'occasion.

Pour abréger, je passe aux mains [2], sans le secours desquelles l'action serait languissante et presque morte. De combien de mouvements ne sont-elles point susceptibles, puisqu'à peine y a-t-il un mot qu'elles ne soient quelquefois jalouses d'exprimer? car les autres parties du corps aident et contribuent à la parole; mais on peut presque dire que celles-ci parlent elles-mêmes et se font entendre. On sait que les *pantomimes* [3] faisaient profession de représenter au naturel, et de peindre, pour ainsi dire, par leurs gestes et par leurs attitudes, toutes les actions et toutes les passions des hommes. Les anciens appelaient cet art des pantomimes une espèce de musique muette [4], qui avait trouvé le

[1] « Sed in ipso vultu plurimum valent oculi, per quos animus maxime emanat; ut, citra motum quoque, et hilaritate enitescant, et tristitia quoddam nubilem ducant. Quin etiam lacrymas his natura mentis indices dedit: quæ, aut erumpunt dolore, aut lætitia manant. Motu vero intenti, remissi, superbi, torvi, mites, asperi fiunt: quæ, ut actus poposcerit, fingentur. » (Quint.)

[2] « Manus vero, sine quibus trunca esset actio ac debilis, vix dici potest quot motus habeant, quum pene ipsam verborum copiam persequantur. Nam cæteræ partes loquentem adjuvant: hæ (prope est ut dicam) ipse loquuntur. » (Idem.)

[3] Un prince de Pont étant venu à la cour de Néron pour quelques affaires, et ayant vu un fameux pantomime gesticuler avec tant d'art et d'industrie qu'il entendait parfaitement tout ce qu'il voulait dire, pria l'empereur, en partant, de vouloir bien lui faire présent de ce danseur; et, comme Néron lui eut demandé à quel usage il le destinait, « C'est, dit ce prince étranger, que j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue; et cet homme, par ses gestes, me servira de truchement. » (Lucian. *de Saltat.*)

[4] « Hanc partem, musicæ disciplinæ mutam nominavere majores, scilicet quæ ore clauso manibus loquitur, et quibusdam gesticulationibus facit intelligi quod vix narrante lingua, aut scripturæ textu, posset agnosci. » (Aurel. Cassiod., lib. 1, *Epist.* 10.)

« Loquacissimæ manus, linguosi digiti, clamosum silentium, expositio tacita... » (Id. lib. 4, *Epist. ult.*)

« Mirari solemus scenæ peritos, quod in omnem significationem rerum et affectuum parata illorum est manus, et verborum velocitatem gestus assequitur. » (Sen. *Epist.* 121.)

moyen de substituer le langage des mains à celui de la bouche, de parler aux yeux par le secours des doigts, et d'exprimer, par un silence plus éloquent et plus énergique que la parole même, ce qu'à peine le discours ou l'écriture eussent pu faire entendre.

Le mouvement des mains suit naturellement la voix, et doit s'y conformer. Dans le geste périodique et ordinaire, on doit porter la main droite de gauche à droite, en commençant devant soi et finissant à côté, les doigts de la main étant un peu élevés au-dessus du poignet, ouverts et en liberté, étendant le bras de toute sa longueur, sans lever le coude aussi haut que l'épaule, mais le tenant toujours détaché et éloigné du corps, et observant que c'est par le mouvement du coude que doit ordinairement commencer le geste. Après cela on porte la main gauche de droite à gauche, avec les mêmes proportions qu'on aura gardées pour la main droite. Il faut suspendre et soutenir le bras, après chaque geste, à côté de soi, jusqu'à ce que la période finisse : et lorsqu'elle est finie, les deux mains doivent tomber négligemment sur la chaire si c'est là qu'on parle, et jamais en dedans; ou tout de leur long sur la personne, si on parle debout, sans appui; ou sur les deux genoux, si on parle assis sur une chaise. Il y a mille manières de varier ces gestes, que l'usage seul et l'exercice peuvent apprendre.

Il y a une seconde espèce de geste qui regarde les étendues et les dimensions de chaque chose.

Pour marquer la hauteur, il n'y a qu'à élever les yeux le plus haut qu'il est possible, sans élever presque la tête, mais la détournant un peu de côté ou d'autre, et rabaisser ensemble les deux bras tout de leur long, mais les tenant éloignés du corps, en sorte que le dehors des mains soit tourné vers l'auditeur.

Pour marquer la profondeur, il n'y a qu'à baisser les yeux en terre, et porter du côté qui leur est contraire les deux bras élevés, montrant le dehors de la main qui sera vers l'auditeur, l'autre main demeurant plus élevée et plus en liberté.

Pour marquer la largeur, il suffit d'étendre en même temps les deux mains, commençant toujours devant soi et finissant aux deux côtés, en sorte que les mains soient au niveau du poi-

gnet, et que les yeux se portent en rond dans tout l'espace que les mains pourront marquer.

Pour marquer la longueur, il faut porter les deux bras ou deçà ou delà, d'un même côté, en sorte que les mains soient au niveau du poignet, du coude, et au niveau l'une de l'autre, le dedans des mains étant tourné en bas.

La troisième espèce de geste regarde les passions. Cette matière est trop étendue pour pouvoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci, où mon dessein n'est que de donner les règles les plus générales et les plus nécessaires; les maîtres suppléeront facilement le reste.

Les maîtres de l'art[1] avertissent que le geste de la main doit commencer et finir avec le sens; parce qu'autrement il faudrait qu'il précédât la parole, ou qu'il durât encore après. Or, l'un et l'autre seraient vicieux.

Il ne faut point prétendre qu'on puisse donner sur la matière que je traite ici des règles fixes et certaines, telle chose, comme le remarque Quintilien, convenant à l'un, qui siérait mal à un autre, sans qu'on puisse trop quelquefois en rendre de raison, jusque-là que, dans quelques-uns[2], les vertus de la prononciation sont sans grâce, et dans quelques autres les vices mêmes ne déplaisent pas. Ainsi chacun[3], pour former son action, ne doit pas seulement consulter les règles générales, mais encore étudier avec soin son naturel propre et ses qualités personnelles.

Mais le précepte le plus important de tous, soit pour la voix, soit pour le geste, c'est d'étudier la nature, de la regarder ici, aussi bien que dans tout le reste, comme le meilleur maître et le plus sûr guide qu'on puisse suivre, et de faire consister la perfection de l'art dans une parfaite imitation de la nature, qu'il tâche seulement, à la manière des peintres, d'embellir un peu et d'orner, mais sans jamais s'écarter de la ressemblance. Quand les enfants sont ensemble en liberté, qu'ils s'entretiennent et

[1] Quintil.

[2] « In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant. »

[3] « Quare norit se quisque, nec tantum ex communibus præceptis, sed etiam ex natura sua capiat consilium formandæ actionis. »

parlent avec quelque chaleur, ils ne se mettent point en peine de chercher ni le ton, ni le geste; tout leur vient comme machinalement, parce qu'ils ne font que suivre l'impression de la nature. Pourquoi, lorsqu'on les excerce à la déclamation, les trouve-t-on pour l'ordinaire presque muets, immobiles, embarrassés, déconcertés? C'est qu'ils croient que pour lors il faut parler et agir d'une manière toute différente; en quoi ils se trompent fort. C'est pourquoi on ne peut de trop bonne heure, dans les classes, lorsqu'il s'agit de faire parler les enfants ou de leur faire réciter leurs leçons, les accoutumer à prendre un ton naturel, c'est-à-dire tel qu'ils l'ont dans leurs entretiens familiers. J'en dis autant de quiconque doit prononcer en public. Ce que je dis ici n'est point contraire à l'étude du geste et de la voix, que j'ai si fort recommandée. Cette étude a dû précéder dans le cabinet; mais, dans la prononciation même, l'orateur ne doit point paraître y songer. Il faut que tout coule de source, que l'art soit devenu nature en lui, que sa voix et son geste ne montrent rien d'étudié, et qu'il se souvienne bien de ce grand principe, qui regarde généralement toutes les parties de l'éloquence :

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable [1].

ARTICLE III.

Des compositions et des actions publiques.

C'est par les compositions, soit en vers, soit en prose, que les régents font le plus d'honneur à leurs colléges, et qu'ils établissent d'une manière plus éclatante leur propre réputation. L'université a eu dans tous les temps des poëtes et des orateurs célèbres, qui se sont piqués de la maintenir en possession de la gloire qui lui est acquise depuis si longtemps de briller et d'exceller en tout genre de littérature; et chaque professeur doit regarder cette gloire de l'université comme un précieux héritage qu'il est obligé de conserver, et même, s'il se peut, d'augmenter par son travail et son application.

Les compositions dont je parle ici se font ordinairement pour

[1] Despréaux, Ep. 9.

célébrer le nom et les actions des princes, des généraux d'armée, des ministres, des magistrats, en un mot, de tous les grands hommes qui se distinguent par quelque endroit que ce puisse être : et c'est comme un hommage public que l'université rend à la vertu et au mérite.

Mais il faut se souvenir que cet hommage n'est dû en effet qu'à la vertu et au mérite, et que, quand il n'est point fondé sur la vérité, il dégénère en une honteuse adulation, qui déshonore également et celui qui prodigue les louanges et celui qui les reçoit. Il ne faut donc jamais louer que ce qui est véritablement louable, et ne le faire même ordinairement qu'avec modestie et retenue, en évitant ces exagérations outrées qui ne servent qu'à rendre douteux ce qu'on dit.

Il y a une manière de louer si outrément fausse, et qui heurte si ouvertement le goût et le jugement public, qu'il ne faut, ce me semble, qu'un peu de sens commun pour l'éviter. C'est ainsi que Néron, lorsqu'il fit l'oraison funèbre de l'empereur Claude son prédécesseur, fut écouté avec attention dans tout le reste [1]; mais quand il vint à parler de sa prudence et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, quoique la harangue fût fort éloquente et composée par Sénèque, qui avait l'esprit très-agréable et le style très-fleuri, selon le goût de son siècle, mais qui manquait quelquefois de jugement.

Il est un autre défaut moins choquant en apparence, mais non moins condamnable parce qu'il blesse la religion : c'est d'attribuer aux princes des qualités qui n'appartiennent qu'à Dieu, en les regardant comme les maîtres de la nature, qui en disposent à leur gré, qui changent l'ordre des saisons comme il leur plaît, et leur faisant croire qu'en donnant le titre de ministre ils en donnent aussi le mérite : flatterie impie, qu'on ne pardonne pas même à un païen [2], qui, parlant à un empereur qui se faisait traiter de dieu, et qui l'avait chargé de l'éducation de jeunes princes ses petits-neveux, le prie de lui inspirer tout l'esprit dont

[1] « Cætera pronis animis audita. Postquam ad providentiam sapientiamque flexit, nemo risui temperare, quanquam oratio, a Seneca composita, multum cultus præferret, ut fuit illi viro ingenium amœnum, et temporis illius auribus accommodatum. » (Tac. *Annal.* lib. 13, c. 3.)

[2] Quintilien.

il a besoin pour remplir un si noble emploi, et de le rendre tel qu'il l'a cru[1]. Il y a, pour me servir d'une expression de l'Écriture, une oreille jalouse qui écoute avec indignation de tels discours, *Auris zeli audit omnia*[2]; et l'on ne peut dire combien de tels blasphèmes (car je ne crains point de les appeler ainsi) sont capables d'attirer de malheurs et de malédictions sur un royaume chrétien.

Le goût de la saine éloquence inspire des manières bien différentes, et donne surtout pour ce qui regarde les éloges une prudente discretion et une sage sobriété. Il faut, dans cette matière, imiter autant qu'on le peut l'adresse ingénieuse et pleine d'art des anciens, qui savaient louer d'une manière fine et délicate, et quelquefois même en paraissant faire tout autre chose. Cicéron, dans son beau plaidoyer pour Ligarius, dit qu'il espère que César, *qui n'oublie rien que les injures qu'on lui a faites*[3], se souviendra de l'attachement inviolable que les frères de Ligarius ont eu pour lui : *Qui oblivisci nihil soles præter injurias.* Un mot jeté de la sorte dans un discours vaut un panégyrique entier.

Horace[4], en marquant qu'il ne se sent pas assez de force pour décrire les éclatantes victoires d'Auguste, semble n'avoir en vue que de répondre à ceux qui l'exhortaient à renoncer à la satire : mais son véritable dessein est de louer ce prince d'une manière qui puisse ne point blesser son extrême délicatesse sur le sujet des louanges : *Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus.* Ce qu'il se fait répliquer par Trébatius, qu'au moins il pourrait célébrer les vertus privées et pacifiques d'Auguste, sa justice, sa constance, sa grandeur d'âme, comme Lucilius l'avait fait à l'égard de Scipion; ce tour, dis-je, est du même goût, et a quelque chose encore de plus flatteur, par la comparaison indirecte de ce prince avec un aussi grand homme que Scipion.

M. Despréaux, digne disciple d'Horace, a imité en plusieurs endroits l'habileté de son maître à louer; mais je ne sais s'il en est un plus beau et plus ingénieux que celui où il met l'éloge de Louis XIV dans la bouche de la Mollesse :

1 « Ut quantum nobis exspectationis adjecit, tantum ingenii adspiret; dexterque ac volens adsit, et me, qualem esse credidit, faciat. » (Quint. in *præf.* lib. 4.)

2 Sap, I, 10.

3 Pro Ligario, n. 35.

4 Lib. 2, Sat. I.

Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants?...
Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
A placé sur le trône un prince infatigable :
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace;
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace :
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir:
Loin de moi, son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire [1].

Voilà un modèle parfait; et quiconque aura l'art de faire entrer dans une pièce de vers quelque chose de pareil, peut compter sûrement sur les suffrages du public.

Les louanges et les éloges ne sont pas la seule matière des poëmes et des actions publiques. On peut choisir d'autres sujets, qui ne fournissent pas moins à l'orateur, et ne plaisent pas moins aux gens de bon goût; comme sont les dissertations sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, ou sur quelque *matière* de littérature. On en trouve des exemples dans le recueil qu'on vient de donner de quelques pièces en vers et en prose de professeurs de l'université.

Comme les discours dont je parle, soit panégyriques, soit dissertations, se font principalement pour l'éclat et la parade, je sais que, selon les règles de la saine rhétorique, on peut y étaler avec pompe les richesses de l'éloquence, et que l'art, qui doit se cacher ailleurs, peut se montrer ici avec plus de liberté. Mais cependant il faut le faire avec retenue, se souvenir qu'un discours solide et plein de choses emporte toujours les suffrages, ne point chercher à mettre partout de l'esprit, j'entends de cet esprit et de ces pensées qui brillent comme le clinquant; et surtout éviter ces tours affectés et ces espèces de pointes qui peuvent plaire à une multitude ignorante, mais qui révoltent tout auditeur sensé et judicieux.

Le Panégyrique de Trajan par Pline le Jeune, le recueil de pareils discours intitulé *Panegyrici veteres*, et, encore plus

[1] Latrin, ch. 2.

que cela, les ouvrages de Sénèque, peuvent fournir beaucoup de pensées à un orateur ; mais il doit les réformer sur le style de Cicéron. On trouve aussi, pour ce genre, de grands modèles dans les oraisons funèbres et dans les discours académiques des modernes.

ARTICLE IV.

Des études que doivent faire les maîtres.

Ce que j'ai dit des compositions et des actions publiques a beaucoup d'éclat pour l'extérieur, mais ne fait pas le devoir essentiel d'un régent, qui consiste dans l'instruction solide qu'il doit à ses écoliers. Pour y réussir, il a besoin d'étude et de travail. Les classes, même les plus basses, demandent une certaine étendue d'érudition qui ne s'acquiert que par la lecture; et d'ailleurs, pour l'ordinaire, un professeur ne s'y borne pas, et doit se mettre en état de passer dans les classes supérieures.

La première étude qu'un régent doit faire, est celle qui regarde les matières qu'il enseigne et les auteurs qu'il explique. Ainsi, par exemple, il n'est point permis à un grammairien d'ignorer ce que les anciens ont écrit sur la grammaire, et encore moins ce que nous en ont laissé messieurs de Port-Royal. Un professeur de rhétorique doit avoir puisé son art dans les sources mêmes, et avoir étudié à fond les anciens rhéteurs grecs et latins. Ce n'est pas que ni l'un ni l'autre doivent accabler leurs écoliers d'un grand nombre de préceptes : mais, pour en faire le choix, il faut les savoir tous; et un maître habile, qui joint le discernement à la capacité, tire de ses lectures un grand secours pour instruire les jeunes gens.

J'en dis autant par rapport aux auteurs. Les plus faciles ont leur obscurité. Un régent doit avoir sur ceux qu'il explique tous les interprètes, ou du moins les plus estimés. Il s'y rencontre, à la vérité, parmi beaucoup de solides remarques, bien des choses inutiles ; mais il sait en faire le triage, et ne débiter à ses écoliers que ce qui convient à leur âge et à leur portée.

Outre l'étude de la classe, un régent doit se faire un fonds d'érudition tel qu'il convient à tout homme qui se mêle de litté-

rature. Le grec doit lui devenir familier; l'histoire ne doit point lui être inconnue. Et il ne faut pas que l'étendue de ces connaissances l'effraye; il est incroyable combien une heure ou deux, données régulièrement chaque jour à l'étude, mènent loin au bout d'une année. Il ne faut qu'avoir le courage de commencer, se joindre, si cela est possible, à quelque confrère laborieux et de bonne volonté, pour conférer ensemble sur les auteurs qu'on aura vus séparément; ne rien lire sur quoi on ne fasse des extraits, en remarquant ce qui regarde différentes matières, éloquence, poésie, histoire, antiquités. Je me souviens d'avoir lu de la sorte, il y a longtemps, presque toutes les Vies de Plutarque, avec un ami habile et d'excellent goût. Chaque semaine nous consacrions une après-midi à cette petite conférence, qui se faisait en se promenant quand le temps le permettait. On observait de part et d'autre ce qu'on avait trouvé de plus beau et de plus remarquable. Chacun proposait ses difficultés; et souvent l'on était étonné d'avoir passé trop légèrement sur des endroits qu'on avait cru entendre, et qu'on n'entendait point effectivement. Je ne sache rien de plus agréable, pour des personnes d'esprit et qui se piquent de littérature, que ces sortes de promenades et d'entretiens.

Le Tite-Live s'est lu tout entier, il y a quelque temps, dans de pareilles conférences qui se tenaient une fois chaque semaine au collége de Beauvais, où quelques professeurs d'autres colléges aussi voulaient bien se trouver quelquefois; et, quoique chaque séance ne fût pas bien longue parce qu'elle se tenait après la classe du soir, cependant, au bout d'un certain nombre d'années, l'auteur s'est trouvé fini et le travail achevé. M. Crevier, régent pour lors de seconde au collége de Beauvais, et maintenant de rhétorique, tenait la plume, et était chargé de faire les remarques, pour les donner dans la suite au public avec une nouvelle édition de l'auteur.

Pour faire ces sortes d'études, on conçoit bien qu'il faut avoir un certain nombre de livres; et je ne puis trop exhorter les professeurs à se faire chacun une petite bibliothèque plus ou moins grande, selon leurs besoins et leurs revenus. La libéralité du roi, en établissant l'instruction gratuite dans tous nos colléges, nous

a mis en état, et, je puis ajouter, dans l'obligation de faire cette dépense absolument nécessaire pour notre profession, comme les instruments le sont dans chaque métier pour les ouvriers. Alcibiade, trouvant un maître qui n'avait rien des ouvrages d'Homère [1], ne put s'empêcher de lui donner un soufflet, et le traita d'ignorant, et d'homme qui ne pouvait faire que des écoliers ignorants. Ne pourrait-on pas dire quelque chose de pareil d'un professeur qui serait sans livres ?

Il est difficile d'avoir du goût pour les lettres sans en avoir pour les livres, qui font la consolation d'un homme d'esprit, surtout dans la vieillesse, comme Cicéron le marque si élégamment dans une lettre à son ami Atticus, où il le prie de lui réserver sa bibliothèque, destinant pour cet achat une partie de ses revenus. *Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quam vis acrem amatorem inveneris : nam ego omnes meas vindemiolas eo reservo, ut illud subsidium senectuti parem*[2]. Dans une autre lettre il témoigne que cette acquisition le mettra au comble de ses vœux, et le rendra l'homme le plus heureux qui soit au monde. *Noli desperare fore ut libros tuos facere possim meos. Quod si assequor, supero Crassum divitiis; atque omnium agros, lucos, prata contemno.*

Dans le moment même que j'écris ceci, j'apprends qu'un professeur, touché du même désir que Cicéron, et entrant dans son goût, ne craint point de se charger d'une rente viagère de quatre cents livres pour acquérir et s'approprier la bibliothèque d'un de ses confrères, mort depuis peu dans l'université, et qui avait fait un bon usage de ses livres [3]. Je souhaite que l'exemple de l'un et de l'autre ait beaucoup d'imitateurs.

Nous avons grand intérêt de réveiller parmi nous, ou plutôt de conserver ce goût de science et d'érudition qui a toujours régné dans l'université, et de nous animer d'une noble émulation par le souvenir de ces grands hommes qui lui ont fait tant d'honneur, et dont les noms sont si connus et si respectés dans tout

[1] Ælian. l. 3, c. 38.
[2] Lib. I, Ep. 9.
[3] C'est M. Heuzet, auteur de deux livres latins faits pour les commençants, dont j'ai parlé ailleurs, et qui préparait encore d'autres ouvrages fort utiles pour la jeunesse.

l'empire de la littérature : Budé, Turnèbe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanam, Passerat, Casaubon, tous professeurs dans l'université, ou au collége Royal.

C'est ce goût des belles-lettres et des livres qui a procuré à la France tant de célèbres imprimeurs, qui ont porté l'art de l'imprimerie au souverain degré de perfection. Je ne puis m'empêcher d'insérer ici ce qu'on trouve dans M. Baillet[1] au sujet des fameux Estienne, qui ont rendu leur nom immortel, non-seulement par la netteté et la beauté de leurs caractères hébreux, grecs et romains, mais encore par leur exactitude sans exemple, par leur habileté, et par le grand désintéressement qui leur fit préférer l'intérêt du public au leur.

On sait, dit cet auteur[2], la belle économie de la maison de Robert Estienne. Il ne recevait dans son imprimerie que des ouvriers habiles en grec et en latin, et capables d'être maîtres ailleurs. Il avait outre cela des valets et des servantes à qui il était défendu, aussi bien qu'à tous les ouvriers de l'imprimerie, de parler autrement que latin. Sa femme et sa fille l'entendaient fort bien, et étaient de concert avec tous les domestiques pour ne point parler autrement; de sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parlait latin chez Estienne. Ce généreux imprimeur avait ordinairement chez lui dix hommes de lettres, tous des pays étrangers, faisant sous lui l'office de correcteur des impressions. Non content de l'application avec laquelle il travaillait à la correction de toutes les épreuves qui sortaient de ses presses, il exposait en public les feuilles imprimées et non tirées, et promettait quelque récompense à ceux qui y trouveraient des fautes.

Rien n'était plus admirable que la boutique de ce célèbre imprimeur, pour le zèle, pour l'ardeur, pour le goût des livres et des sciences, pour l'application et l'exactitude à s'acquitter de ses devoirs, pour le désintéressement, pour la noblesse d'âme et de sentiments, et pour l'amour du bien public. Ce ne sera pas sans doute nous faire tort, ni déshonorer notre état, que de nous

[1] Jugem. des Sav. t. I. — [2] Même ouvr., tome VI.

proposer un si beau modèle à imiter. Ç'a été ma vue dans cette petite digression, que je prie le lecteur de me pardonner.

ARTICLE V.

Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des classes.

Je n'ai rien rapporté dans cet ouvrage que ce qui se pratique ordinairement dans les classes, à l'exception de deux articles qui regardent l'étude de la langue française et celle de l'histoire, auxquelles je souhaiterais qu'on donnât plus de temps et de soin qu'on n'a coutume de le faire. Je comprends dans l'étude de l'histoire celle de la géographie, de la chronologie, de la fable et des antiquités. On a lieu souvent d'en parler dans les classes ; mais, pour l'ordinaire, elles n'y sont point enseignées d'une manière suivie, et réglée par principes et par méthode.

On convient que ces études font une partie importante de l'éducation des jeunes gens, et qu'elles sont pour eux, ou d'une nécessité absolue, ou du moins d'une très-grande utilité : mais on doute qu'elles puissent entrer dans le plan des classes, où la multiplicité des matières qu'on y enseigne ne laisse aucun vide ; certainement la chose n'est point sans difficulté. Je ne la crois pourtant pas absolument impraticable.

Premièrement, pour ce qui regarde la langue française, une demi-heure donnée deux ou trois fois par semaine à cette étude peut suffire, parce qu'elle doit se continuer pendant le cours de toutes les classes. Jusqu'à ce qu'on ait composé un livre, à l'usage des jeunes gens, où l'on fasse entrer les règles de la grammaire les plus nécessaires, et les principales observations de M. de Vaugelas, du P. Bouhours, etc., sur la langue française, les maîtres peuvent se contenter d'expliquer les unes et les autres de vive voix à leurs écoliers, et d'en faire l'application à quelque bel endroit d'un livre français. Quinze ou vingt règles et observations suffiraient pour une année.

L'histoire pourrait se distribuer de la manière qui suit : celles de l'Ancien et du Nouveau Testament seraient pour les trois premières classes, sixième, cinquième et quatrième ; la fable et les

antiquités, pour la troisième; l'histoire grecque, pour la seconde; l'histoire romaine jusqu'aux empereurs, pour la rhétorique; enfin l'histoire des empereurs, pour la philosophie.

Je n'entends pas qu'on explique en classe toutes ces histoires aux jeunes gens; cela demande trop de temps, et serait absolument impossible. Mon dessein serait qu'on leur donnât tous les jours une certaine tâche à lire chez eux en particulier, dont on leur ferait rendre compte de temps en temps dans la classe. Pour cela, il faudrait avoir des livres composés exprès pour les jeunes gens.

Nous en avons deux excellents pour l'histoire sainte : savoir, le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury, qui peut servir en sixième; et l'Abrégé de l'Ancien Testament, imprimé chez Jean Desaint, dont les journaux de Paris et de Trévoux ont parlé fort avantageusement. Ce dernier peut servir pour la cinquième et la quatrième. Le premier est un abrégé succinct, fait exprès pour les enfants, et qui est à la portée des plus faibles. L'autre a beaucoup plus d'étendue, et renferme ce qu'il y a de plus beau et de plus remarquable dans l'Ancien Testament, soit pour les faits, soit pour les sentiments et les maximes. L'auteur y a ajouté d'excellentes réflexions, dont il a déjà donné trois volumes.

On pourrait, entre ces deux histoires, en insérer une qui a pour titre, *Abrégé de l'Histoire sainte... par demandes et par réponses*, et qui est moins succincte que celle de M. Fleury, et moins étendue que celle de M. Mesenguy. Elle est composée avec soin, et renferme plusieurs réflexions très-utiles.

Je souhaiterais qu'on nous donnât aussi sur la fable un petit traité propre à être mis entre les mains des jeunes gens. En attendant, on peut faire usage de celui du père Gautruche ou du père Jouvency. J'ai déjà parlé d'un petit Abrégé des Antiquités romaines, imprimé en 1706, qui pourrait servir jusqu'à ce qu'on en eût un plus étendu.

Ce qui nous manque le plus est une histoire grecque et une histoire romaine, composée exprès pour les jeunes gens. Je me suis engagé avec le public pour la première, et je vais y travailler très-sérieusement; d'autres pourront tourner leurs vues et leur

travail du côté de l'histoire romaine. En attendant, on peut faire usage de l'Histoire universelle de M. de Meaux, qui, à la vérité, est un abrégé très-court pour les faits, mais dont on est avantageusement dédommagé par les excellentes réflexions qui se trouvent dans le même volume. On a un autre Abrégé de l'Histoire romaine, traduit de Laurent Échard, qui est fort bon pour ce qu'il contient. L'Histoire des Révolutions de la république romaine, par M. l'abbé de Vertot, et celle du triumvirat, peuvent suffire aux jeunes gens pour leur donner une juste idée des derniers temps de la république.

Ce serait un travail fort utile, et, ce me semble, assez facile, que d'abréger ce que M. de Tillemont nous a laissé sur l'histoire des empereurs romains. On trouve dans cette histoire des exemples éclatants des plus grandes vertus, et des modèles parfaits de la manière de gouverner les peuples. Cette lecture conviendrait extrêmement aux philosophes, et les préparerait également à l'étude de la théologie et à celle du droit. De cette manière, les jeunes gens auraient une connaissance raisonnable de l'histoire ancienne, et seraient bien plus en état d'étudier ensuite l'histoire moderne.

Sur la simple exposition que je viens de faire, tout le monde sans doute conviendra qu'il serait à souhaiter qu'un tel plan pût s'exécuter; et l'on sent que des jeunes gens instruits de la sorte remporteraient du collége une infinité de connaissances agréables et utiles, qui leur seraient d'un grand usage pour tout le reste de la vie. Il ne s'agit donc que d'examiner si ce plan est praticable ou non. Or, de la manière dont je le propose, il me semble qu'il est très-facile de le réduire en pratique; car je ne demande aux professeurs que de marquer tous les jours à leurs écoliers une certaine tâche, et de leur prescrire un certain nombre de pages à lire dans les livres d'histoire que je suppose qu'ils auront entre les mains; et de leur faire rendre compte de temps en temps de cette lecture, qui chaque jour pourrait aller à une demi-heure. Je sais bien qu'il peut se faire que plusieurs emploieront mal ce temps, ce qui arrive de même pour toutes les autres études : mais, comme celle-ci est beau-

coup plus agréable, il y a tout lieu d'espérer que le grand nombre s'y portera avec plaisir, surtout si l'on a soin de la mettre en honneur, de la faire entrer dans les exercices publics, de proposer des prix et des récompenses pour ceux qui s'y distingueront, et d'employer tous les moyens que l'industrie d'un maître habile et zélé ne manque pas de lui suggérer.

La chronologie est jointe naturellement à l'histoire : et rien n'est plus aisé ni plus court que d'en donner une idée générale aux jeunes gens, qui leur fasse connaître dans quel temps à peu près se sont passés les événements qu'ils lisent; c'est tout ce qu'on peut demander d'eux. Il ne faut jamais manquer non plus à leur faire connaître en gros l'auteur qu'on leur explique, les principales circonstances de sa vie, et le temps où il a vécu. Un jour que j'expliquais au collége Royal l'endroit où Quintilien parle des historiens grecs, un jeune homme me demanda pourquoi il n'y était point fait mention de Plutarque. On lui en avait expliqué plusieurs Vies, mais on avait omis de lui apprendre dans quel temps et sous quels empereurs il avait vécu.

Pour ce qui regarde la géographie, on peut de même l'apprendre aux jeunes gens, sans que cette instruction leur coûte beaucoup de temps ou de peine. La manière la plus simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire, et qui y fixe plus nettement les événements historiques, c'est d'être exact, à mesure que dans l'explication de l'auteur il se rencontre une ville, un fleuve, une île, à les montrer sur la carte. En suivant un général d'armée dans ses expéditions, comme un Annibal, un Scipion, un Pompée, un César, un Alexandre, les jeunes gens auront occasion de repasser tous les lieux mémorables de l'univers, et de se graver pour toujours dans l'esprit la suite des faits et la situation des villes. Quand ils auront été un peu rompus dans cette routine, il sera très-facile de leur enseigner les degrés de longitude, de latitude, et tout ce qui regarde la sphère. On se trouve aussi fort bien, pour leur apprendre la géographie moderne, de les engager quelquefois en famille à lire quelques pages de la gazette, et de les obliger à montrer sur la carte les différents lieux dont il y est

parlé. Tout cela n'est point une étude; et cependant cela leur apprend la géographie d'une manière plus durable que toutes les leçons réglées qu'on leur en donne dans les formes.

Ce que je dis ici suppose que les enfants ont dans leurs chambres des cartes de géographie; et c'est à quoi l'on ne doit jamais manquer. Je ne sais s'il serait impossible d'en mettre aussi dans toutes les classes. Il suffirait d'avoir une mappemonde en grand, avec des cartes de l'empire romain, de la Grèce, de l'Asie Mineure, et quelques autres pareilles. La dépense n'irait pas fort loin, et elle pourrait tomber sur les écoliers, parce qu'il faudrait renouveler ces cartes de temps en temps. Je sais que cette pratique a été mise en usage dans quelques colléges avec succès. Peut-être aussi pourrait-on y ajouter deux tables de chronologie, dont l'une descendrait jusqu'à Jésus-Christ, et l'autre jusqu'à nous.

Quand je propose ces différentes études, je ne prétends pas qu'elles doivent faire négliger celle de la langue latine, non plus que celle de la langue grecque. On peut aisément, si je ne me trompe, les concilier ensemble. Ce qui doit dominer dans les classes, c'est l'explication. Je voudrais surtout que celle de l'auteur grec ne manquât jamais, et qu'on y donnât tous les jours une demi-heure. C'est peu de chose; mais quand ce temps est employé régulièrement, il va fort loin au bout d'un an. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers. Un quart d'heure, ce me semble, peut suffire, du moins dans les classes qui ne sont pas si nombreuses : d'autant plus qu'elle revient deux fois par jour; et que le samedi, où l'on fait répéter les leçons de toute la semaine, on y donne plus de temps.

L'attention d'un maître zélé pour le bien de ses écoliers, et sagement avare du temps, saura lui en faire ménager tous les moments avec tant d'économie, qu'il en trouvera suffisamment pour toutes les études dont j'ai parlé.

CHAPITRE III.

DU DEVOIR DES PARENTS.

Quintilien fait commencer le devoir des pères et mères au moment même de la naissance de leurs enfants, par le soin qu'il veut qu'ils prennent de leur procurer des nourrices, et de mettre auprès d'eux des domestiques dont la sagesse et les bonnes mœurs leur soient connues : et il exige d'eux dans la suite une attention continuelle à écarter d'auprès de leurs enfants tout ce qui serait capable d'altérer le moins du monde leur innocence, et à ne rien dire ou faire en leur présence qui puisse leur inspirer des principes dangereux ou leur donner de mauvais exemples.

Ce qui regarde la matière que je traite ici, par rapport aux parents, est d'abord le choix d'un maître et d'un collége, supposé qu'ils prennent le parti d'y envoyer leurs enfants. Quintilien[1] nous marque cette double obligation en deux mots, mais qui ne laissent rien à désirer. Il veut qu'ils choisissent pour maître un homme d'une vertu consommée, *Præceptorem eligere sanctissimum quemque, cujus rei, præcipua prudentibus curat est;* et, pour collége, celui où régnera une discipline exacte et régulière, *et disciplinam quæ maxime severa fuerit.*

Pline[2] le jeune, dans une de ses lettres où il indique à une dame de ses amis un professeur de rhétorique pour son fils, lui donne sur cette même matière d'admirables avis, qui concernent proprement le choix d'un collége et d'un régent, comme l'endroit de Quintilien que j'ai cité auparavant, mais qui peuvent aussi regarder celui d'un précepteur. L'endroit est trop beau pour n'être pas mis ici dans toute son étendue.

« Le secret pour mettre votre fils[3] en état de marcher digne-

[1] Lib. 1, c. 2.

[2] Lib. 3, ep. 3.

[3] « Quibus omnibus (avis et majoribus) ita demum similis adolescet, si imbutus honestis artibus fuerit : quas plurimum refert a quo potissimum accipiat. Adhuc illum pueritiæ ratio intra contubernium tuum tenuit : præceptores domi habuit, ubi est vel erroribus modica, vel etiam nulla materia. Jam studia ejus extra limen proferenda sunt : jam circumspiciendus rhetor latinus, cujus scholæ severitas, pudor imprimis, castitas constet. Adest enim adolescenti

« ment sur les traces de ses ancêtres, c'est de lui donner un « bon guide, qui sache lui montrer les routes de la science et « de l'honneur; mais il importe de bien choisir ce guide. Jus- « qu'ici l'âge encore tendre de votre fils l'a tenu auprès de vous « sous la conduite de ses précepteurs et dans une maison par- « ticulière, où les dangers, supposé qu'il s'y en trouve, sont « bien moindres. Aujourd'hui qu'il s'agit de l'envoyer aux le- « çons publiques, il faut choisir un professeur d'éloquence dans « l'école duquel on soit assuré que règne une discipline exacte, « et surtout une grande modestie et une grande pureté de « mœurs. Car, entre les autres avantages que ce jeune homme « a reçus de la nature et de la fortune, il est d'une beauté sin- « gulière; et c'est ce qui engage encore plus, dans un âge si « faible et si dangereux, à lui donner un maître qui ne lui serve « pas de précepteur seulement, mais encore de guide et de gar- « dien.

« Je ne vois personne plus propre à remplir ces devoirs que « Julius Génitor[1]. Je l'aime; et l'amitié que je lui porte ne sé- « duit point mon jugement, à qui elle doit sa naissance. C'est « un homme grave et irréprochable; peut-être trop austère et « trop dur dans ses manières, si l'on s'en rapporte à la licence « de ces derniers temps. Comme le talent de la parole est un « avantage extérieur, qui se manifeste et se fait sentir, vous pou- « vez, sur ce qui regarde son éloquence, en croire le témoignage « public. Il n'en est pas de même des qualités de l'âme; elle « a des abîmes où il n'est presque pas possible de pénétrer : et « de ce côté-là je vous suis caution de Génitor. Votre fils ne lui « entendra rien dire dont il ne puisse faire son profit; il n'ap-

nostro, cum cæteris naturæ fortunæque dotibus, eximia corporis pulchritudo : cui in hoc lubrico ætatis non præceptor modo, sed custos etiam rectorque quærendus est. »

[1] « Videor ego demonstrare tibi posse Julium Genitorem. Amatur a me : judicio tamen meo non obstat caritas, quæ ex judicio nata est. Vir est emendatus et gravis : paulo etiam horridior et durior, ut in hac licentia temporum. Quantum eloquentia valeat, pluribus credere potest : nam dicendi facultas aperta et exposita statim cernitur. Vita hominum altos recessus magnasque latebras habet : cujus pro Genitore me sponsorem accipe. Nihil ex hoc viro filius tuus audiet, nisi profuturum : nihil discet, quod nescisse rectius fuerit. Nec minus sæpe ab illo, quam a te meque, admonebitur quibus imaginibus oneretur, quæ nomina et quanta sustineat. Proinde, faventibus diis, trade eum præceptori, a quo mores primum, mox eloquentiam discat, quæ male sine moribus discitur. Vale. »

« prendra rien de lui qu'il eût été plus à propos d'ignorer. Il « n'aura pas moins de soin que vous et moi de lui remettre « sans cesse devant les yeux les portraits et les vertus de ses an- « cêtres, et de lui faire sentir tout le poids du fardeau que leurs « grands noms lui imposent. N'hésitez donc pas à le mettre en- « tre les mains d'un maître qui le formera d'abord aux bonnes « mœurs, et ensuite à l'éloquence, qui ne s'apprend jamais « bien sans les bonnes mœurs. Adieu. »

Il ne suffit pas de faire choix d'un collége. Pour en tirer tout le fruit qu'on en peut attendre, il faut que les parents voient souvent le principal, les régents, les précepteurs, pour s'informer de la conduite de leurs enfants et du progrès qu'ils font dans l'étude; qu'ils leur donnent des lumières sur leur caractère d'esprit et leurs inclinations, qu'ils doivent mieux connaître que tout autre; qu'ils prennent avec eux des mesures pour les corriger de leurs défauts; qu'ils les appuient de toute leur autorité; qu'ils agissent en tout de concert avec eux pour les récompenses, les louanges, les réprimandes, les punitions. On ne peut dire combien cette bonne intelligence des parents avec les maîtres peut être utile aux enfants.

Horace [1], dans la belle satire où il témoigne sa vive reconnaissance des peines extraordinaires que son père avait prises pour son éducation, ne manque pas de remarquer qu'il avait soin de voir souvent ses maîtres; et il attribue en partie à cette attention le bonheur qu'il avait eu non-seulement d'avoir été exempt des désordres ordinaires à la jeunesse, mais d'en avoir écarté de soi jusqu'aux plus légers soupçons.

Atque si vitiis mediocribus ac mea paucis
Mendosa est natura, alioqui recta.....
Causa fuit pater his.....
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circum doctores aderat. Quid multa? pudicum,
Qui primus virtutis honos, servavit ab omni
Non solum facto, verum opprobrio quoque turpi.

C'est une faute, dit Plutarque [2], bien condamnable dans les parents, de se croire entièrement déchargés du soin de veiller

[1] Lib. I, Sat. 6. — [2] De liberis educandis.

sur leurs enfants, dès qu'ils les ont remis entre les mains des maîtres, et de ne songer point à s'assurer par leurs propres yeux et leurs propres oreilles du progrès qu'ils font dans l'étude et dans la vertu. Outre qu'il sied mal à un père, dans une affaire si importante et qui le touche de si près, de s'en rapporter aveuglément à la bonne foi de personnes étrangères, qui, chez les anciens, étaient le plus souvent des esclaves ou des affranchis, il est constant, continue le même auteur, que cette attention d'un père à s'informer de temps en temps, et à se faire rendre compte des études et de la conduite de son fils peut servir en même temps à rendre et les écoliers et le maître plus exacts et plus vifs à s'acquitter chacun de leurs devoirs. Il applique à ce sujet un proverbe, qui dit [1] que rien n'est si propre à engraisser un cheval que l'œil du maître.

Quelque juste que soit ce devoir, quelque facile qu'il soit à remplir, il est rare pourtant que les parents s'en acquittent. Ils ne veillent guère davantage sur la conduite de leurs enfants lorsqu'ils sont devenus plus grands et qu'ils sont sortis du collége; et la plupart font paraître sur ce point une indifférence et une négligence qu'on a peine à comprendre. Plusieurs la couvrent du prétexte de leurs affaires et de leurs occupations, comme si l'éducation de leurs enfants n'était pas la plus importante de toutes, et comme si la qualité de père devait jamais être effacée par celle de magistrat et d'homme public.

Platon remarque que c'est un défaut assez ordinaire à ceux qui sont chargés du gouvernement de l'État, de négliger le soin de leur propre famille; et, dans un dialogue qui a pour titre *Lachès*, il introduit deux hommes des plus considérables d'Athènes, qui reconnaissent avec douleur que, s'ils ont acquis peu de mérite et de gloire, c'était la faute de leurs pères, qui, célèbres d'ailleurs par de grandes actions tant en paix qu'en guerre, et totalement livrés aux affaires d'autrui, n'avaient pris aucun soin de leur éducation, et les avaient abandonnés à eux-mêmes et à leur propre conduite dans un âge où ils avaient le plus de besoin d'être veillés et retenus. Plût à Dieu que bien des enfants n'eus-

[1] Οὐδὲν οὕτω παίνει τὸν ἵππον, ὡς βασιλέως ὀφθαλμός.

sent pas encore aujourd'hui sujet de faire les mêmes plaintes!

Caton le censeur, quoique occupé des plus grandes affaires de l'État, chargé des plus importants emplois, et l'âme des délibérations du sénat, ne tomba pas dans ce défaut, lui qui voulut servir de précepteur à son fils. Paul Émile, au milieu de ses plus grandes occupations, trouvait le temps d'assister aux conférences que faisaient ses enfants, et d'animer leurs études par sa présence. Il fut bien payé de ses peines, et la réputation qu'ils s'acquirent[1] en fut une juste et douce récompense.

Ces grands hommes étaient bien éloignés d'un défaut très-commun maintenant, surtout parmi les grands seigneurs et les gens de guerre, qui ont grand soin de dire et de répéter à leurs enfants qu'ils ne veulent point faire d'eux des docteurs, et qu'ils ne les ont mis au collége que pour leur faire passer quelques années, en attendant qu'ils aient atteint l'âge d'aller à l'académie ou d'entrer dans le service. Un tel discours est capable de ruiner tout le fruit des études, parce qu'il tend directement à étouffer et à éteindre dans l'esprit des jeunes gens toute ardeur d'émulation : au lieu que les parents devraient employer tous leurs soins à faire naître cette émulation, à l'entretenir, à l'augmenter; parce que, si leurs enfants y sont sensibles dans les classes, ils la porteront ensuite dans les emplois qui leur seront confiés, et se piqueront pareillement d'y réussir et de s'y distinguer.

Je reviens au choix d'un précepteur. Plutarque, dans un traité que nous avons de lui sur la manière d'élever les jeunes gens, veut qu'on trouve dans les maîtres une vie irrépréhensible, un caractère d'esprit raisonnable, un grand fonds d'érudition, et une habileté à conduire, formée par une longue expérience. Mais il se plaint amèrement de la négligence ou plutôt de la stupidité des parents qui, dans un choix qui décide pour l'ordinaire du sort et du mérite de leurs enfants pour toute la vie, s'en rapportent au premier venu, n'ont égard qu'à la recommandation de personnes peu sûres, et, poussés par une sordide avarice, vont au rabais dans le choix d'un précepteur, et trouvent que celui qui leur coûte le moins est le meilleur. Il rapporte à ce

[1] Scipion l'Africain le Jeune fut l'un de ses enfants.

sujet une parole d'Aristippe, pleine de sens. Un père, surpris qu'il lui demandât mille drachmes[1] pour instruire son fils, Quoi! s'écria-t-il, j'achèterais à ce prix un esclave! Vous en aurez deux pour un, répliqua le philosophe; insinuant par là à ce père avare qu'il ne ferait qu'un esclave de son fils.

Le poëte satirique[2] fait les mêmes plaintes, et ne peut souffrir que les pères et mères, pendant qu'ils font mille folles dépenses pour leurs bâtiments, leurs meubles, leurs équipages, leur table, épargnent tout pour l'éducation de leurs enfants.

Hos inter sumptus sestertia Quintiliano,
Ut multum, duo sufficient. Res nulla minoris
Constabit patri quam filius.

Cratès le philosophe[3] disait qu'il aurait souhaité monter au lieu le plus éminent de la ville, pour crier de là aux citoyens : « Hommes de peu de sens, quelle est donc votre folie, de ne « songer qu'à amasser des richesses, et de négliger absolument « l'éducation de vos enfants, pour qui vous dites que vous les « amassez? »

Les parents[4] payent bien cher quelquefois leur nonchalance et leur avarice, lorsque, dans la suite, ils ont la douleur de voir que leurs enfants, abandonnés à toutes sortes de désordres, les déshonorent en mille manières, et font souvent plus de dépense en une seule année pour satisfaire leurs passions, que les parents n'en eussent fait pendant dix années pour leur procurer une éducation honnête et solide.

Ils doivent donc ne rien épargner pour avoir un bon précepteur, et se souvenir que le plus noble aussi bien que le plus salutaire usage qu'ils puissent faire de l'or et de l'argent, c'est de s'en servir pour acheter des hommes de mérite, en quelque genre que ce soit, et surtout pour ce qui regarde l'instruction de leurs enfants.

Lorsque Sénèque[5] voulut remettre entre les mains de Néron ses grands biens, qui lui attiraient l'envie, ce prince lui répondit que, quelque grands que parussent ces biens, il y avait des

[1] 800 livres. = 916 fr.—L.
[2] Juven. l. 3, sat. 7. [v. 186.]
[3] Plut. de Liberis educandis.
[4] Plut. ibid.
[5] Tacit. Ann lib. 14, c. 55.

personnes, infiniment au-dessous du mérite de Sénèque, qui en possédaient davantage. « J'ai honte, lui dit-il, de voir des affran-« chis plus riches que vous; et qu'étant le premier dans mon « estime, vous ne soyez pas le plus grand dans mon empire.» *Pudet referre libertinos, qui ditiores spectantur. Unde etiam rubori mihi est, quod præcipuus caritate, nondum omnes fortuna antecellis.* Je n'examine point si Néron pensait comme il parle ici; mais ce qui est certain, c'est que les parents sensés et raisonnables doivent penser de la sorte, et voir avec quelque peine qu'un intendant, un secrétaire, quelquefois même un portier, fait chez eux une plus grande fortune que le précepteur du fils de la maison.

Il faut avouer qu'il y a des pères et des mères, quoique le nombre en soit petit, qui sur ce point ne manquent pas de noblesse et de générosité; et qui, non contents de payer de bons appointements aux précepteurs de leurs enfants, se croient encore obligés de leur assurer pour toute leur vie un revenu raisonnable, qui les mette en état de jouir en repos et en liberté du fruit de leurs travaux. Quelle diminution fait sur de grands biens, tels qu'en ont tant de personnes riches, une pension viagère de trente, cinquante, cent pistoles, plus ou moins, selon les différentes circonstances? Approche-t-elle des services dont elle est le prix? Je lis toujours avec un plaisir singulier le discours admirable que tient à son père le jeune Tobie au sujet du guide qui l'avait conduit pendant son voyage, et le dénombrement qu'il fait des services qu'il en a reçus, dont il expose la grandeur et le nombre avec la même exactitude que s'il devait lui-même en tirer la récompense, et non pas la donner. « Mon père, lui dit-il[1], quelle récompense pouvons-« nous lui donner, qui ait quelque proportion avec les biens « dont il nous a comblés? Il m'a mené et ramené dans une « parfaite santé : il a été lui-même recevoir l'argent de Ga-« bélus : il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée; il a éloigné « d'elle le démon qui la tourmentait; il a rempli de joie son « père et sa mère : il m'a délivré du poisson qui m'allait dévo-

[1] Tob. 12, 2-4.

« rer : il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel ; et « c'est par lui que nous nous trouvons remplis de toutes sortes « de biens. Que pouvons-nous donc lui donner, qui égale tout « ce qu'il a fait pour nous ? Mais je vous prie, mon père, de le « supplier de vouloir bien accepter la moitié de tout le bien « que nous avons apporté. »

Quelle noblesse de sentiments ! Le jeune Tobie ne s'imagine pas faire rien de grand pour son guide par une offre si avantageuse ; mais il croit qu'il recevra lui-même une grâce dont il se trouvera fort honoré, si le guide daigne accepter son offre : *si forte dignabitur medietatem de omnibus, quæ allata sunt, sibi assumere.* Voilà un modèle parfait pour les parents ; comme la description qu'il fait des services que son guide lui a rendus en est un aussi pour les précepteurs, qui doivent servir d'anges gardiens à leurs élèves.

Tous les pères ne sont pas en état de faire la fortune des précepteurs de leurs enfants ; mais tous sont en état et dans l'obligation de les honorer, de leur marquer toujours beaucoup de considération, et de leur attirer par leur conduite l'estime et le respect des enfants et de toute la famille. Il y doit être regardé et respecté comme le père même : c'est l'idée que les anciens voulaient qu'on eût d'un précepteur.

> Di, majorum umbris tenuem et sine pondere terram...
> Qui præceptorem sancti voluere parentis
> Esse loco [1].

Quoique tous les parents, ceux même qui ne peuvent donner que des appointements très-médiocres, doivent apporter beaucoup d'attention dans le choix d'un précepteur, il ne faut pas cependant que sur ce point ils portent la délicatesse trop loin, ni qu'ils s'attendent à trouver toutes les qualités qu'on peut désirer dans un bon maître. Rien n'est plus rare qu'un homme qui réunisse en lui toutes ces qualités. Les plus grands seigneurs, les princes même, ont bien de la peine à en trouver de tels. On est souvent obligé de confier l'éducation des enfants à de jeunes précepteurs qui sont sans expérience, et ne peu-

[1] Juven. lib. 3, sat. 7. [v. 207.]

vent pas encore avoir acquis beaucoup d'érudition. Pourvu qu'ils apportent de la bonne volonté et de la docilité, qu'ils ne manquent pas d'esprit et de jugement, qu'ils aiment le travail, et que surtout ils aient des mœurs pures et un fonds de religion et de piété, on doit être content. Il faut seulement tâcher de les adresser à quelque personne sage et expérimentée dans ce genre, pour la consulter dans les occasions et se conduire par ses avis. Mais ce qui me paraît absolument nécessaire, et à quoi les parents ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever, tels que sont ceux de M. de Fénelon et de M. Locke, Anglais, et d'autres pareils. Je souhaiterais que les miens pussent leur être utiles; du moins c'est la vue que j'ai eue en les composant.

Les pères et mères ne doivent point omettre un moyen puissant, qu'ils ont entre les mains, d'attirer sur leurs enfants la bénédiction de Dieu : c'est de contribuer plus ou moins, selon la mesure de leurs revenus, à la subsistance de quelque pauvre écolier, et de l'aider à faire ses études. J'ai reçu autrefois un pareil secours de la libéralité de feu M. le Peletier le ministre. J'eus le bonheur de me trouver dans les mêmes classes que messieurs ses enfants [1] au collége du Plessis, et de profiter de l'excellente éducation qu'on leur donnait. Je leur disputais souvent les premières places et les prix. M. le Peletier me récompensait comme eux. Je puis dire que pendant tout le cours de mes études il m'a tenu lieu de père, et depuis il m'a toujours témoigné une bonté véritablement paternelle. Il n'y a point de jour dans ma vie, où je ne m'en souvienne; et ma reconnaissance devient d'autant plus vive, que je sens mieux de jour en jour de quel prix est une bonne éducation.

[1] Feu M. l'évêque d'Angers, et M. le Peletier, ancien premier président.

CHAPITRE IV.

DU DEVOIR DES PRÉCEPTEURS.

Il me reste peu de choses à ajouter sur ce sujet, après tout ce que j'en ai dit dans les différentes parties de ce traité.

Les précepteurs tiennent la place des pères et des mères[1] : ils doivent donc en prendre les sentiments, et en avoir la douceur et la tendresse; mais une douceur qui ne dégénère point en mollesse, et une tendresse qui soit réglée par la raison. Rien de ce que feraient les pères et les mères pour leurs enfants ne doit leur paraître au-dessous d'eux; j'entends par là certaines attentions, certains soins pour leur personne et pour leur santé, surtout quand ils sont encore dans un âge tendre, ou malades. Cette attention, ces soins plaisent infiniment aux parents, et servent beaucoup à leur mettre l'esprit en repos.

Par la même raison qu'ils tiennent la place des pères et des mères, ils ne doivent pas se regarder comme les maîtres absolus des enfants, ni prétendre les gouverner à leur gré et selon leur caprice, sans aucune dépendance des parents, sans les consulter en rien, quelquefois même en défendant aux enfants, sous de grosses peines, de leur rien déclarer de ce qui se passe en particulier. Des maîtres qui n'agissent que par raison et selon les règles n'ont pas besoin d'imposer à leurs disciples ce silence et ce secret qui a quelque chose d'odieux et de tyrannique, et dont les parents ont un juste sujet de se plaindre. En communiquant leur autorité aux maîtres, ils n'ont pas prétendu s'en dépouiller eux-mêmes. Rien n'est plus juste ni plus raisonnable que de les consulter sur ce qui regarde la manière de conduire leurs enfants, d'agir en tout de concert avec eux, de prendre leurs avis, d'entrer dans leurs vues; en un mot, d'avoir de part et d'autre une confiance et une ouverture entière qui laisse la liberté de se dire mutuellement tout ce que l'on

[1] « Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum, ac succedere se in eorum locum, a quibus sibi liberi traduntur, existimet. » (QUINT. lib. 2 cap. 2.)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

croit pouvoir être utile aux enfants. Je suppose que les parents sont tels qu'ils doivent être, et qu'ils n'exigent rien qui soit contraire à une éducation chrétienne. S'il en était autrement, les précepteurs, en souffrant avec patience et condescendance tout ce qui se peut tolérer, ont la voie des remontrances douces et modérées. Quand elles sont inutiles, il ne leur reste que le parti de se retirer, et de quitter un emploi où il ne leur est pas permis de suivre les lumières de leur conscience, ni de s'acquitter de leur devoir; mais de le quitter d'une manière honnête et polie, sans témoigner de mauvaise humeur, et sans rompre avec les parents.

Ce que j'ai dit de la bonne intelligence des précepteurs avec les parents doit s'entendre aussi par rapport au principal d'un collége quand les enfants y demeurent. C'est à lui premièrement qu'on les confie, c'est lui qui est chargé de la discipline du collége tant en public qu'en particulier, c'est lui qui répond de tout ce qui s'y passe. Or, sans la subordination dont je parle, il n'est point en état de s'acquitter des devoirs essentiels à la place et à la qualité de principal.

Parmi les vertus d'un bon maître, la vigilance et l'assiduité tiennent un des premiers rangs. Il ne peut les porter trop loin, pourvu que ce soit sans gêne, sans contrainte et sans affectation. Il est l'ange gardien des enfants; il n'y a point de moment où il ne soit chargé de leur conduite. Si son absence ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre) donne lieu à l'homme ennemi, qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jésus-Christ qui lui demandera compte de leur âme, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder que le démon pour les perdre? Le malheur est que la plupart des maîtres souvent ne sont avertis de leur obligation sur ce point que par une funeste expérience, qu'ils auraient dû prévenir par une sainte et religieuse sollicitude, qui fait le caractère propre de tout homme préposé à la conduite des autres : *Qui præest, in sollicitudine*[1].

Le soin du maître doit s'étendre sur les domestiques qui ser-

[1] Rom. 12. 8

vent les enfants; et ce n'est pas là une de ses moindres obligations, quoiqu'elle soit pour l'ordinaire ignorée ou négligée. Car, comme le remarque Quintilien [1], il n'y a pas moins de danger à craindre de la part de domestiques vicieux que de celle des compagnons d'étude, qui pour l'ordinaire ont plus d'éducation et d'honneur : *Nec tutior inter servos malos, quam ingenuos parum modestos, conversatio est.* La règle est donc de ne jamais laisser un enfant seul avec les domestiques, à moins qu'on ne soit bien sûr de leur probité et de leur piété; car il s'en trouve de tels, qui ne peuvent être ménagés avec trop de soin par les parents et par les maîtres.

Comme les enfants, surtout dans un âge tendre, ont l'esprit volage et léger, il est bon que le maître, pendant les études même qu'ils font en particulier, ne les perde point de vue. Sa présence seule contribue beaucoup à les rendre plus attentifs, en fixant et arrêtant leur imagination; et elle leur épargne bien des distractions et des négligences, qui sont la source des fautes qu'ils font dans leurs compositions, et qui donnent lieu ensuite à des réprimandes et à des punitions que le maître aurait pu prévenir par une attention plutôt assidue qu'incommode et pressante. C'est ce que Quintilien insinue par ces mots, *Assiduus sit potius quam immodicus.*

L'assiduité ne doit point paraître difficile dans le collége, où les maîtres sont absolument libres pendant tout le temps des classes, ce qui les rendrait entièrement inexcusables s'ils y manquaient; au lieu que la même assiduité est fort dure et fort gênante dans les maisons particulières, où le précepteur est chargé de ses écoliers pendant toute la journée. Il est de la sagesse des parents, et je puis dire qu'il est aussi de leur intérêt, de s'appliquer, autant qu'il leur sera possible, à adoucir ce joug, en laissant chaque semaine au maître une liberté entière pendant une après-midi, et prenant sur eux-mêmes le soin de veiller pendant ce temps-là sur leurs enfants: Il n'y a point de santé qui puisse soutenir une gêne si continuelle. Un précepteur a besoin de respirer, de voir ses amis, d'entretenir ses con-

[1] Lib. I, c. 3.

naissances, de consulter sur ses études et sur les difficultés qui se rencontrent dans l'éducation; en un mot, de n'être pas toujours tête à tête avec son écolier. On ne saurait dire combien cette condescendance de la part des parents est propre à encourager les maîtres, et à rendre leur zèle plus vif et plus vigilant.

J'ai déjà averti qu'ils ne devaient jamais agir par passion, par humeur, par caprice. C'est là un des plus grands défauts en matière d'éducation, parce qu'il n'échappe jamais aux yeux clairvoyants des écoliers, qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du maître, et qu'il ôte à ses avis et à ses remontrances presque toute autorité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ceux qui agissent le plus par humeur sont ceux qui s'en aperçoivent le moins, et que souvent même ils sauraient mauvais gré à quiconque entreprendrait de les en avertir, ce qui est pourtant le meilleur office que leur puisse rendre un ami.

J'ai honte de rapporter ici certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers, *cruche, bête, âne, cheval de carrosse*, etc.; et je ne le ferais point, si je ne savais que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques maîtres. Est-ce la raison, est-ce la politesse, est-ce le bon esprit, qui dictent un tel langage? Ne voit-on pas clairement qu'il ne peut être que l'effet, ou d'une basse éducation qu'on a reçue, ou d'une grossièreté d'esprit qui ne sent point ce que c'est que la bienséance, ou d'un caractère violent et emporté qui ne peut se contenir?

Parmi ceux qui se chargent de l'éducation de la jeunesse, il y en a plusieurs que l'état serré de leurs affaires, ou même souvent une pauvreté entière, obligent d'entrer dans cette profession, et ils ne doivent point en rougir. Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, et il eut le bonheur de conserver pendant toute sa vie le souvenir et l'amour de la pauvreté où son père l'avait laissé en mourant. C'est un beau modèle pour les maîtres. Le salaire qu'ils retirent de leurs peines est certainement bien légitime et bien mérité. Je voudrais cependant que ce ne fût point là le seul motif, ni même le motif dominant qui les y engageât; mais que la volonté

de Dieu et le désir de se sanctifier y eussent la principale et la première part. La dureté des parents oblige souvent les maîtres à marchander avec eux, et à disputer sur le prix. Il serait à souhaiter que d'un côté la générosité des pères et des mères, et de l'autre le désintéressement des maîtres, ôtassent lieu à ces sortes de conventions, qui ont, ce me semble, quelque chose de bas et de sordide. Il est beau, pour les derniers, de compter un peu plus qu'on ne fait ordinairement sur la Providence; et je n'ai jamais vu qu'elle ait manqué à ceux qui s'y sont fiés pleinement.

Si les vues intéressées sont indignes d'un précepteur véritablement chrétien, celles de la vanité et de l'ambition ne le sont pas moins. J'ai toujours admiré ce que dit saint Augustin du motif qui engagea Nébride à se charger de l'instruction de la jeunesse, motif bien opposé aux deux défauts dont je parle ici. Il était ami intime de saint Augustin[1], et avait quitté son pays, ses biens et sa mère, pour le suivre à Milan, sans autre raison que de s'occuper avec son ami à la recherche de la vérité et de la sagesse, qu'ils cherchaient tous deux avec une égale ardeur. Il ne put refuser à ses prières instantes d'entrer en qualité de sous-maître chez Véréconde, qui enseignait les belles-lettres à Milan. Ce ne fut point, dit saint Augustin, le désir du gain qui porta Nébride à prendre cet emploi, puisqu'il en aurait trouvé de bien plus importants s'il l'avait voulu; et encore moins des vues de vanité ou d'ambition. Il avait toujours évité de se faire connaître aux grands du monde, n'ambitionnant que l'obscurité d'une retraite paisible, où il pût donner tout son temps à l'étude de la sagesse.

Cet exemple m'en rappelle un autre[2] qui n'est pas moins admirable, et qui regarde l'éducation d'un jeune homme de grande qualité. Le père, plein d'ambition, ne songeait qu'à élever son fils dans les dignités du siècle; et la mère, véritablement chrétienne, qu'à le rendre grand dans le ciel. Elle crut n'y pouvoir réussir que par une sainte éducation; et, pour cela, elle proposa à un solitaire, qu'elle avait prié de venir à Antioche, de quitter

[1] Confess. l. 6, cap. 10, et l. 8, cap. 6. — [2] S. Chrysost. de Vita monac. lib. 2, cap. 14.

sa montagne et sa retraite, pour se charger du soin de son fils. Elle l'en conjura d'une manière si vive et si touchante, en lui protestant qu'il répondrait de l'âme de cet enfant, qu'il ne crut pas pouvoir s'en défendre. Le succès répondit à l'espérance de cette pieuse mère. L'enfant, conduit par son excellent précepteur, fit des progrès extraordinaires dans les sciences, et encore plus dans la piété. Gai, civil, affable, honnête à l'égard de tout le monde, il s'insinua, par cet extérieur agréable, dans l'esprit de ses compagnons; ce qui lui donna moyen d'en gagner plusieurs, et de les porter à embrasser la vertu. C'est saint Chrysostome, témoin oculaire de ce fait, qui en a écrit l'histoire, mais bien plus au long que je ne l'ai rapportée ici.

Ce que je conclus de ces deux exemples, et par où je finis ce chapitre, c'est que la piété est, de toutes les qualités d'un précepteur, la plus essentielle, la plus importante, celle qu'il faut préférer à toutes les autres, et qui y ajoute un prix infini. Elle inspire aux maîtres un zèle, une ardeur, un empressement pour le salut de leurs disciples, qui attirent ordinairement sur eux la bénédiction du ciel. J'ai rapporté ailleurs [1] un bel exemple de ce zèle dans la personne de saint Augustin, qui doit servir d'instruction et de modèle à tous les maîtres chrétiens.

CHAPITRE V.

DU DEVOIR DES ÉCOLIERS.

Quintilien prétend avoir renfermé presque tous les devoirs des écoliers dans cet unique avis [2] qu'il leur donne, d'aimer ceux qui les enseignent comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, et de les regarder comme des pères dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction, qui est comme la vie de l'âme. En effet, ce sentiment de tendresse et de respect suffit pour les rendre dociles pendant leurs études, et pleins de recon-

[1] Tome I, Discours prél.

[2] « Plura de officiis docentium locutus, discipulos id unum interim moneo, ut præceptores suos non minus quam ipsa studia ament; et parentes esse, non quidem corporum, sed mentium, credant. » (Quint. lib. 2, cap. 9.)

naissance pendant tout le temps de leur vie; ce qui me paraît renfermer une grande partie de ce qu'on attend d'eux.

La docilité [1], qui consiste à se laisser conduire, à bien recevoir les avis des maîtres, et à les mettre en pratique, est proprement la vertu des écoliers, comme celle des maîtres est de bien enseigner. L'une ne peut rien sans l'autre; et, comme il ne suffit pas qu'un laboureur répande de la semence, mais qu'il faut que la terre, après avoir ouvert son sein pour la recevoir, la couve, pour ainsi dire, l'échauffe, l'entretienne et l'humecte, de même tout le fruit de l'instruction dépend de la parfaite correspondance du maître et du disciple.

La reconnaissance pour ceux qui ont travaillé à notre éducation fait le caractère d'un honnête homme, et est la marque d'un bon cœur. Qui de nous [2], dit Cicéron, a été instruit avec quelque soin, à qui la vue ou même le simple souvenir de ses précepteurs, de ses maîtres, et du lieu où il a été nourri ou élevé, ne fasse un singulier plaisir? Sénèque exhorte les jeunes gens à conserver toujours un grand respect pour leurs maîtres [3], aux soins desquels ils sont redevables de s'être corrigés de leurs défauts, et d'avoir pris des sentiments d'honneur et de probité. Leur exactitude et leur sévérité déplaisent quelquefois dans un âge où l'on est peu en état de juger des obligations qu'on leur a [4]. Mais quand les années ont mûri l'esprit et le jugement, on reconnaît que ce qui nous donnait de l'éloignement pour eux, je veux dire les avertissements, les réprimandes, et la sévère exactitude à réprimer les passions d'un âge peu prudent et peu considéré, est précisément ce qui le doit faire estimer et aimer. Aussi voyons-nous que Marc-Aurèle [5], l'un des plus sages et des plus

[1] « Ut magistrorum officium est, docere; sic discipulorum præbere se dociles : alioqui neutrum sine altero sufficiet. Et sicut frustra sparsuris semina, nisi illa præmollitus foverit sulcus, ita eloquentia coalescere nequit nisi sociata tradentis accipientisque concordia. » (Quintil. lib. 2, cap. 9.)

[2] « Quis est nostrum liberaliter educatus, cui non educator, cui non magister suus atque doctor, cui non locus ille mutus, ubi ipse altus aut doctus est, cum grata recordatione in mente versetur? » (Cic. *pro Planco*, n. 81.)

[3] « Præceptores suos adolescens veneretur ac suspiciat, quorum beneficio se vitiis exuit, et sub quorum tutela positus exercet artes bonas. » (Sen. *Epist.* 83.)

[4] « Tamdiu illos odio habemus, quamdiu graves judicamus, et quamdiu beneficia illorum non intelligimus. Quum jam ætas aliquid prudentiæ collegit, apparet propter illa ipsa amari a nobis debere, propter quæ non amabantur, admonitiones, severitatem, et inconsultæ adolescentiæ custodiam. » (Id. *de Benef.* l. 5, cap. 5.)

[5] M. Aurel. l. I, § 17.

illustres empereurs qu'ait eus Rome, remerciait les dieux de deux choses surtout : de ce qu'il avait eu pour lui-même d'excellents précepteurs, et de ce qu'il en avait trouvé de pareils pour ses enfants.

Quintilien, après avoir marqué les différents caractères d'esprit des jeunes gens, nous trace en peu de mots le portrait d'un écolier parfait selon lui, et certainement très-aimable. « Pour « moi, dit-il, je veux un enfant que la louange excite, qui soit « sensible à la gloire, qui pleure quand il se voit vaincu. Une « noble émulation le tiendra toujours en haleine; un reproche, « une réprimande, le piquera jusqu'au vif; l'honneur lui fera « tout faire. Il ne faut point craindre qu'un tel écolier s'aban- « donne jamais à la paresse. » *Mihi ille detur puer, quem laus excitet, quem gloria juvet, qui victus fleat. Hic erit alendus ambitu : hunc mordebit objurgatio : hunc honor excitabit : in hoc desidiam nunquam verebor.*

Quelque cas que fasse Quintilien des qualités de l'esprit, il estime infiniment plus celles du cœur, sans lesquelles il compte les autres pour rien. Dans le même chapitre d'où j'ai tiré les paroles précédentes, il avait déclaré qu'il n'aurait jamais bonne opinion d'un enfant qui mettrait son étude à faire rire en contrefaisant les manières, la mine et les défauts des autres. Il en rend aussitôt une admirable raison : « Un enfant, dit-il, « pour avoir véritablement de l'esprit, selon moi, doit être « bon et vertueux; autrement, je l'aimerais mieux un peu lent et « tardif qu'avec un mauvais caractère d'esprit. *Non dabit mihi « spem bonæ indolis, qui hoc imitandi studio petet, ut ri- « deatur. Nam probus quoque imprimis erit ille vere inge- « niosus : alioqui non pejus dixerim, tardi esse ingenii, quam « mali.* »

Il nous montre toutes ces qualités dans l'aîné de ses deux enfants, dont il peint le caractère et déplore la perte d'une manière si éloquente et si touchante, dans la belle préface de son sixième livre. On me permettra d'en insérer ici un petit extrait, qui ne sera pas inutile pour les jeunes gens, et où ils trouveront un modèle qui convient fort à leur âge et à leur état.

Après avoir parlé de son cadet, qui était mort à l'âge de

cinq ans, et avoir décrit les grâces et la beauté de son visage, la gentillesse de ses paroles, la vivacité de son esprit, qui commençait à briller à travers les voiles de l'enfance, il passe à son aîné. « Il me restait après cela, dit-il, mon fils Quintilien [1], qui « était tout mon plaisir, toute mon espérance; et il pouvait suf- « fire pour ma consolation. Car, entré déjà dans sa dixième an- « née, ce n'était plus des fleurs qu'il montrait comme son jeune « frère, mais des fruits tout formés, et dont l'attente ne pouvait « plus tromper... J'ai bien de l'expérience; mais je n'ai jamais « vu dans aucun enfant, je ne dis pas seulement tant de belles « dispositions pour les sciences, ni tant de goût et d'inclination « pour l'étude (ses maîtres le savent), mais tant de probité, de « naturel, de bonté d'âme, de douceur, de penchant à faire plai- « sir et à obliger, que j'en ai connu en lui.

« Il avait, outre cela, tous les avantages que donne la nature [2] : « un son de voix charmant, une physionomie douce, une faci- « lité surprenante à bien prononcer les deux langues, comme « s'il eût été également né pour l'une et pour l'autre.

« Mais tout cela n'était encore que des espérances [3]. Je fais bien « plus de cas de ses rares vertus, de son égalité d'âme, de sa « fermeté, de la force avec laquelle il se roidissait contre les crain- « tes et les douleurs. Car avec quel étonnement des médecins « a-t-il supporté une maladie de huit mois! Sur le point de mou- « rir, il me consolait lui-même et me défendait de le pleurer. Son « esprit s'égarait-il quelquefois dans ces derniers moments, il « n'était occupé pendant ces rêveries que de sciences et d'étu- « des. O vaines et trompeuses espérances! etc. »

Y a-t-il beaucoup de jeunes gens, parmi nous, dont on puisse

[1] « Una post hæc Quintiliani mei spe ac voluptate nitebar : et poterat sufficere solatio. Non enim flosculos, sicut prior, sed, jam decimum ætatis ingressus annum, certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro.... has me in illo vidisse virtutes ingenii; non modo ad percipiendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi plurima expertus, studiique jam tum non coacti (sciunt præceptores), sed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis... »

[2] « Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas claritasque, oris suavitas, et in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium litterarum. »

[3] « Sed hæc spes adhuc. Illa majora : constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua medicorum admiratione, mensium octo valetudinem tulit! Ut me in supremis consolatus est! Quam, etiam deficiens, jamque non noster, ipsum illum alienatæ mentis errorem circa solas litteras non habuit! »

dire avec vérité autant de bien qu'en dit ici Quintilien de son fils ? Quelle honte serait-ce pour eux, si, nés et élevés dans le christianisme, ils n'avaient pas même les vertus des enfants païens ! Je ne crains point de le répéter encore ici : docilité, obéissance; respect pour les maîtres, porté jusqu'à la tendresse, et source d'une reconnaissance éternelle; ardeur pour l'étude, et goût merveilleux pour les sciences ; éloignement du vice et du désordre; fonds admirable de probité, de bonté, de douceur, d'honnêteté, de libéralité; patience même, courage et grandeur d'âme dans le cours d'une longue maladie. Que manque-t-il donc à toutes ces vertus? Ce qui seul pouvait les rendre véritablement dignes de ce nom, et devait en être comme l'âme et en faire tout le prix, le don précieux de la foi et de la piété, la connaissance salutaire du Médiateur, un désir sincère de plaire à Dieu, et de lui rapporter toutes ses actions.

Voilà ce qui relève infiniment toutes les autres qualités des enfants chrétiens, et ce qui seul mérite de leur être proposé comme un modèle parfait et digne en tout d'être imité. Ils peuvent le trouver dans deux saints illustres, dont la science et la vertu ont fait tant d'honneur à l'Église, je veux dire saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

Ils étaient tous deux sortis de familles fort nobles selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naquirent presque en même temps; et leur naissance fut le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles les avaient reçus. Celle de saint Grégoire, le lui présentant dans l'église, sanctifia ses mains par les livres sacrés qu'elle lui fit toucher.

Ils avaient l'un et l'autre tout ce qui rend les enfants aimables, beauté de corps, agrément dans l'esprit, douceur et politesse dans les manières.

Leur éducation fut telle qu'on peut se l'imaginer dans des familles où la piété était, s'il est permis de parler ainsi, héréditaire et domestique, et où pères, mères, frères, sœurs, aïeuls de côté et d'autre, étaient tous des saints, et, la plupart, des saints fort illustres.

Le naturel heureux que Dieu leur avait accordé fut cultivé

avec tout le soin possible. Après les études domestiques, on les envoya séparément dans les villes de la Grèce qui avaient le plus de réputation pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus excellents maîtres.

Enfin ils se rejoignirent à Athènes. On sait que cette ville était comme le théâtre et le centre des belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux saints ; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure assez extraordinaire y donna occasion. Il y avait à Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux écoliers nouveaux-venus, qui s'y rendaient de différentes provinces. On commençait par les introduire dans une assemblée nombreuse de jeunes gens comme eux, et là on leur faisait essuyer mille brocards, mille railleries, mille insolences; après quoi on les menait aux bains publics en cérémonie, à travers la ville, escortés et précédés par tous ces jeunes gens qui marchaient deux à deux. Lorsqu'on y était arrivé, toute la troupe s'arrêtait, jetait de grands cris, et faisait mine de vouloir enfoncer les portes, comme si l'on refusait de les leur ouvrir. Quand le nouveau-venu y avait été admis, pour lors il recouvrait sa liberté. Grégoire, qui était arrivé le premier à Athènes, et qui sentait combien cette ridicule cérémonie était contraire et coûterait au caractère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit parmi ses compagnons pour l'en faire dispenser. Ce fut là [1], dit saint Grégoire de Nazianze, dans l'admirable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce qui donna lieu à notre sainte amitié, ce qui commença à allumer en nous cette flamme qui depuis ne s'éteignit jamais, et ce qui perça nos cœurs d'un trait qui y demeura toujours. Heureuse Athènes, s'écrie-t-il, et source de tout mon bonheur! Je n'y étais allé que pour acquérir de la science; et j'y découvris le plus précieux de tous les trésors, un ami tendre et fidèle : plus heureux en cela que Saül, qui, ne cherchant que des ânesses, trouva un royaume.

Cette liaison, formée et commencée comme je viens de le dire,

[1] Τοῦτο ἡμῖν τῆς φιλίας προοίμιον· ἐντεῦθεν ὁ τῆς συναφείας σπινθήρ· οὕτως ἐπ' ἀλλήλοις ἐτρώθημεν.

se fortifia toujours de plus en plus, surtout lorsque ces deux amis, qui n'avaient rien de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avaient tous deux le même but et cherchaient le même trésor, je veux dire la sagesse et la vertu. Ils vivaient sous le même toit, mangeaient à la même table, avaient les mêmes exercices et les mêmes plaisirs, et n'étaient, à proprement parler, qu'une même âme: union merveilleuse, dit saint Grégoire, qui ne peut être réellement produite que par une amitié chaste et chrétienne.

Nous aspirions tous deux également à la science, objet le plus capable d'exciter des sentiments d'envie et de jalousie; et néanmoins, absolument exempts de cette passion subtile et maligne, nous ne connaissions et n'éprouvions entre nous qu'une noble émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire de son ami qu'à la sienne propre, cherchait, non à l'emporter sur lui, mais à lui céder et à l'imiter.

Notre principale étude et notre unique but était la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éternelle en nous préparant nous-mêmes à la bienheureuse immortalité, et en nous détachant de plus en plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions pour conducteur et pour guide la parole de Dieu. Nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de surveillants, en nous exhortant mutuellement à la piété; et je pourrais dire, s'il n'y avait point quelque sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous tenions lieu de règle l'un à l'autre pour discerner le faux du vrai, et le bon du mauvais.

Nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étaient pétulants, violents ou déréglés dans leurs mœurs; et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvaient nous aider et nous soutenir dans le bon dessein que nous avions, sachant qu'il en est des mauvais exemples comme des maladies contagieuses, qui se communiquent aisément.

Ces deux saints (et l'on ne peut trop le répéter aux jeunes gens) brillèrent toujours parmi leurs compagnons par la beauté et la vivacité de leur esprit, par leur assiduité au travail, par le succès extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études,

par la facilité et la promptitude avec laquelle ils saisirent toutes les sciences qu'on enseignait à Athènes, belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie; mais ils se distinguèrent encore plus par une innocence de mœurs qui était alarmée à la vue du moindre danger, et qui craignait jusqu'à l'ombre du mal. Un songe qu'eut saint Grégoire dans sa plus tendre jeunesse, et dont il nous a laissé en vers une élégante description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels sentiments. Pendant qu'il dormait, il crut voir deux vierges de même âge et d'une égale beauté, vêtues d'une manière modeste, et sans aucune de ces parures que recherchent les personnes du siècle. Elles avaient les yeux baissés en terre [1], et le visage couvert d'un voile qui n'empêchait pas qu'on n'entrevît la rougeur que répandait sur leurs joues une pudeur virginale. Leur vue, ajoute le saint, me remplit de joie; car elles me paraissaient avoir quelque chose au-dessus de l'humain. Elles, de leur côté, m'embrassèrent et me caressèrent comme un enfant qu'elles aimaient tendrement; et quand je leur demandai qui elles étaient, elles me dirent, l'une, qu'elle était la pureté [2], et l'autre la continence [3]; mais toutes deux les compagnes de Jésus-Christ, et les amies de ceux qui renoncent au mariage pour mener une vie céleste. Elles m'exhortèrent d'unir mon cœur et mon esprit au leur, afin que, m'ayant rempli de l'éclat de la virginité, elles pussent me présenter devant la lumière de la Trinité immortelle. Après ces paroles elles s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus loin qu'ils purent.

Tout cela n'était qu'un songe, mais qui fit un effet très-réel sur le cœur du saint. Il n'oublia jamais cette image si agréable de la chasteté, et il la repassait avec plaisir dans son esprit. Ce fut, comme il le dit lui-même, une étincelle de feu qui, s'enflammant de plus en plus, l'embrasa d'amour pour une continence parfaite.

Ils avaient grand besoin, lui et Basile, d'une telle vertu pour

[1] Κρηδέμνῳ δ' ἐφύπερθε καρήατα ἠδὲ παρειὰς
Κρυψάμεναι, κατὰ γῆς ἑςαότ' ὄμματ' ἔχον.
Αἰδόος ἀμφοτέρῃσιν ἐπέπρεπε καλὸν ἔρευθος,
Ὅσσον εὐνήτων φαίνεθ' ὑπ' ἐκ φαρέων.

[2] Ἁγνεῖα. [3] Σωφροσύνη.

se soutenir au milieu des périls d'Athènes, la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs, à cause de ce concours extraordinaire de jeunes gens qui s'y rendaient de toutes parts, et qui y apportaient chacun leurs vices et leurs déréglements. Mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose de pareil à ce que disent les poëtes d'un fleuve qui conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amertume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste au milieu du feu. Nous n'avions aucun commerce d'amitié avec les méchants. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins : l'un qui nous conduisait à l'église et aux saints docteurs qui y enseignaient; l'autre qui nous menait aux écoles, et chez nos maîtres de littérature. Pour ceux qui conduisaient aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, aux festins, nous les ignorions absolument

Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui se séparaient de toute société, qui n'avaient aucune part aux plaisirs et aux divertissements de ceux de leur âge, dont la vie pure et innocente était une censure continuelle du déréglement des autres, devaient être en butte à tous leurs compagnons, et devenir l'objet de leur haine, ou du moins de leur mépris et de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; et rien n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres amis, et, j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété même, qu'un tel événement. Il fallait en effet que leur vertu fût bien pure, et leur conduite bien sage et bien mesurée, pour avoir su, non-seulement éviter l'envie et la haine, mais s'attirer généralement l'estime, l'amour, le respect de tous leurs compagnons.

C'est ce qui parut d'une manière bien éclatante, lorsqu'on apprit qu'ils songeaient à quitter Athènes pour retourner dans leur patrie. La douleur fut universelle. Les cris et les plaintes retentissaient de toutes parts. Les larmes coulèrent de tous les yeux. Ils allaient perdre, disaient-ils, tout l'honneur de leur ville et la gloire de leurs écoles. Les maîtres et les écoliers, joignant aux prières et aux plaintes la force et la violence, protestaient qu'ils ne les laisseraient point aller, et qu'ils ne consentiraient jamais à leur départ. Il fallut effectivement que l'un deux cédât à un

empressement si extraordinaire, et que l'on pourrait plutôt appeler une violente conspiration : ce fut Grégoire. On peut juger quelle fut sa douleur.

Je ne sais s'il est possible d'imaginer un modèle plus parfait pour les jeunes gens que celui que je viens d'exposer à leurs yeux, où l'on trouve réunis tous les traits qui peuvent rendre la jeunesse aimable et estimable : noblesse du sang, beauté d'esprit, ardeur incroyable pour l'étude, succès merveilleux dans toutes les sciences, manières polies et honnêtes, modestie étonnante au milieu des louanges et des applaudissements publics; et, ce qui relève infiniment toutes ces qualités, une piété et une crainte de Dieu que les mauvais exemples ne firent qu'accroître et fortifier. On peut lire, dans le troisième tome des lettres de M. du Guet, un caractère admirable de ces deux grands saints, composé exprès pour des écoliers qui répondaient sur quelques-uns de leurs traités.

Outre les exemples de quelques saints illustres du christianisme, tels que les deux que j'ai proposés, il est bon que les jeunes gens en cherchent eux-mêmes dans les livres sacrés. Ils y trouveront le jeune Samuel, qui, par sa piété et sa vertu, se rendait également agréable à Dieu et aux hommes : *Puer autem Samuel proficiebat, atque crescebat, et placebat tam Domino quam hominibus* [1]. Ils y admireront un saint roi qui dès l'âge de huit ans, marchant sur les traces de David, fut toujours attentif à plaire en tout à Dieu : *Fecit quod placitum erat coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui* [2]. Ils y verront Tobie le père, après avoir passé lui-même sa jeunesse dans l'innocence, en fuyant la compagnie de ceux qui allaient adorer les veaux d'or, en ne faisant paraître rien de puéril dans sa conduite, et gardant exactement toutes les observances de la loi dès l'âge le plus tendre : *Solus fugiebat consortia omnium* [3]... *Nihil puerile gessit in opere... Hæc et his similia secundum legem Dei puerulus observabat;* ils le verront, dis-je, élever son fils de la même sorte, en lui enseignant dès son enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché : *Quem ab infantia*

[1] 1 Reg. 3, 26. — [2] 4 Reg. 22, 2. — [3] Tob. cap. I.

timere Deum docuit, et abstinere ab omni peccato[1]. Ils seront surpris de trouver, longtemps avant le christianisme, un courage véritablement héroïque et chrétien dans les sept frères Machabées, tous déterminés à mourir par les plus cruels supplices, plutôt que de violer la loi de Dieu : *Parati sumus mori, magis quam patrias Dei leges prævaricari*[2].

Mais c'est dans la source même de la sainteté et de la piété qu'ils doivent aller puiser leurs sentiments, c'est-à-dire dans Jésus-Christ, qui, pour sanctifier l'enfance et l'adolescence, a bien voulu naître enfant, et dans la suite donner aux jeunes gens l'exemple de toutes les vertus qui leur conviennent, par son exactitude à aller au temple aux jours marqués, par son attention à écouter les docteurs, par la sagesse et la modestie de ses réponses, par son application à faire l'œuvre de son père, et à exécuter ses ordres, sans consulter en cela ni le sang ni la nature; par sa parfaite soumission à ses parents; enfin par le soin qu'il a pris de faire paraître au dehors devant Dieu et devant les hommes, à mesure qu'il avançait en âge, des progrès sensibles de la grâce et de la sagesse, dont il avait reçu la plénitude dès le premier moment de son incarnation.

Conclusion de cet ouvrage.

Me voici arrivé à la fin de mon ouvrage. Je crois ne l'avoir entrepris que par des vues du bien public pour être de quelque secours, si je le pouvais, aux jeunes gens et à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confrères, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela était arrivé contre mon dessein, et sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, et d'interpréter en bonne part ce qui me sera échappé sans mauvaise intention.

Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le Maître unique des hommes; de qui vient toute lumière et tout don excellent; qui dispense les talents comme il lui plaît, et qui en donne le bon usage; à qui seul il appartient de parler au

[1] Tob. cap. I. — [2] 2 Machab. 7, 2.

cœur aussi bien qu'à l'esprit : de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, sur l'auteur, sur les enfants, sur les pères, les mères, les maîtres, les domestiques ; en un mot, sur tous ceux qui sont employés à l'éducation de la jeunesse, en quelque lieu et dans quelque collége qu'ils soient : et en particulier qu'il daigne verser abondamment ses grâces sur l'université de Paris, y conserver et y augmenter de plus en plus non-seulement le goût des sciences et de l'étude, qui y a toujours régné, mais encore plus celui de la piété et de la religion, qui en a fait jusqu'ici la plus solide gloire. *Amen*.

FIN DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

REMARQUES DE CRÉVIER

SUR LE

TRAITÉ DES ÉTUDES

DE ROLLIN

REMARQUES

SUR LE

TRAITÉ DES ÉTUDES.

T. I, p. 5.

(*Je ne sais.*) M. Rollin pouvait le nier avec assurance. Le premier Scipion l'Africain a vécu dans un temps où la littérature grecque était bien peu connue à Rome. Mais, de plus, Cicéron, lorsqu'il nomme simplement l'Africain, entend toujours le second. S'il veut parler du premier, il ajoute à son nom les épithètes *major* ou *superior*.

T. I, p. 13.

(*Ils se contentaient de maisons fort modestes.*) Cette louange convient autant aux Grecs des bons temps qu'aux Romains. « Si quelqu'un de vous, disait Démosthènes aux Athéniens, « connaît la maison qu'habitaient Aristide, Miltiade, et tous « leurs illustres contemporains, il voit qu'elle ne brille d'au- « cun éclat qui la distingue de la maison voisine. Car ils « croyaient que dans la conduite de l'État ils devaient se pro- « poser, non l'augmentation de leur fortune, mais l'agrandis- « sement et la gloire de la patrie. »

T. I, p. 22.

(*C'est par cette même vue qu'elle* (l'Université) *a ordonné.*) C'est M. Rollin lui-même qui ordonna cette pratique, étant recteur; et il fit à ce sujet un mandement, duquel sont extraits les passages qui se trouvent cités ici. Il ne pouvait pas sup-

primer le fait, qui était nécessaire à la matière qu'il traite. Sa modestie l'a engagé au moins à supprimer son nom.

T. I, p. 109.

(*Caton... ayant été député par la république* (romaine) *vers les Athéniens.*) C'est le consul Manius Acilius Glabrio qui, envoyé en Grèce pour faire la guerre à Antiochus le Grand, chargea Caton de visiter diverses villes grecques, et en particulier Athènes, et d'y affermir les peuples dans la fidélité qu'ils devaient aux Romains.

T. I, p. 109

(*Chez les Grecs mêmes.*) Dans le sénat de Syracuse.

T. I, p. 116.

(*Les figures de la Bible.*) Le style de cet ouvrage est orné, périodique, et par cette raison moins convenable, peut-être, aux commençants. L'abrégé de l'Ancien Testament, où l'on a conservé, autant qu'il a été possible, les propres paroles de l'Écriture sainte, est bien plus à leur portée; et il est écrit avec une pureté et une clarté de style qui peut servir de modèle. M. Rollin en recommande la lecture.

T. I, p. 116.

(*L'Histoire de l'Académie française, par M. Pellisson.*) Elle a été continuée par M. l'abbé d'Olivet; et il est naturel de faire marcher la continuation avec le premier ouvrage.

T. I, p. 116.

(*Différentes pièces de vers de M. Despreaux.*) Principalement son Art poétique, qui est un chef-d'œuvre, et qui présente partout l'exemple avec les préceptes. M. de la Mothe, que l'on ne soupçonnera pas d'avoir voulu flatter la mémoire de Despréaux, conseillait, comme une pratique infiniment utile, de faire lire aux jeunes gens, dans le cours de leurs études, l'Art poétique de cet auteur, et de les exhorter même à l'apprendre tout entier par cœur.

T. I, p. 167.

(*Pour n'avoir lu les écrivains grecs que dans les traduc-*

tions latines.) Qui croirait que l'on ne pût pas se fier à Cicéron, ni citer avec assurance une version faite par un si grand auteur? Ce n'est point l'envie de critiquer qui m'engage à ajouter ici deux exemples de fautes de ce genre commises par Cicéron. Mais les fautes des grands hommes sont instructives, et deviennent pour les hommes ordinaires des avertissements de se tenir soigneusement sur leurs gardes, de peur qu'il n'arrive à de faibles colombes ce que les aiglés mêmes n'ont pu éviter.

Tout le monde connaît ce charmant endroit du Traité de la Vieillesse dans lequel Cicéron raconte, d'après Xénophon, l'entretien de Cyrus le Jeune, frère d'Artaxerxe surnommé *Mnémon*, avec Lysandre, Lacédémonien : « Xénophon, dans le « livre où il traite de l'Économie, dit Cicéron, a rapporté « que Lysandre étant venu trouver à Sardes le jeune Cyrus, « et lui ayant apporté les présents que lui envoyaient les Grecs « alliés de l'empire des Perses, Cyrus le combla de toutes sor- « tes d'honnêtetés et de caresses, et en particulier lui fit voir un « parc planté avec beaucoup de soin et d'intelligence. Lysan- « dre fut charmé de la beauté des arbres, dont les tiges n'é- « taient pas moins droites que hautes, de la régularité du « quinconce qu'ils formaient, de la propreté des allées, de la « douce odeur qu'exhalaient les fleurs; et il dit à Cyrus qu'il « ne pouvait se lasser d'admirer non-seulement le soin et le « travail, mais l'esprit et le bon goût de celui qui avait tracé « ces alignements. *C'est moi-même qui les ai tracés*, ré- « pondit Cyrus : *l'ordre, le dessin, tout est de moi; et plu- « sieurs de ces arbres sont même plantés de ma main.* Alors « Lysandre, surpris de trouver un jardinier dans un prince « tout brillant d'or et de pierreries, s'écria : *C'est avec rai- « son, Cyrus, que l'on vous regarde comme heureux, puis- « qu'en vous la fortune est jointe avec la vertu.* Recte vero, « te Cyre, beatum ferunt, quoniam virtuti tuæ fortuna con- « juncta est. »

On sent quelque chose de louche dans le mot de Lysandre. Il doit admirer la vertu du prince, et il présente pour idée principale sa fortune. Le docte et judicieux Passerat a senti ce

défaut, et il en a fait la remarque : « J'aimerais mieux, dit-« il, *quoniam fortunæ tuæ virtus conjuncta est*, puisqu'en « vous la vertu accompagne la fortune. Cette pensée est plus « digne d'un philosophe : et Cicéron devait l'exprimer ainsi, « s'il a voulu traduire le grec. » Passerat dit vrai; et si l'on recourt à l'original, on ne trouve plus rien qui ne convienne parfaitement à la circonstance et aux personnes : Δικαίως μοι δοκεῖς, ὦ Κῦρε, εὐδαίμων εἶναι· ἀγαθὸς γὰρ ὢν ἀνὴρ εὐδαιμονεῖς. Vous me paraissez, Cyrus, digne de votre heureux sort, puisqu'en vous la vertu accompagne la fortune.

Le second exemple que j'ai à citer est plus frappant, et le défaut de justesse dans la traduction a déjà été relevé par deux savants illustres, Charles Langius et François Luisino. Cicéron, vers la fin du même livre de la Vieillesse, extrait du discours que Xénophon met dans la bouche du grand Cyrus mourant à ses enfants, ce qui regarde l'immortalité de l'âme.

Cyrus entre en preuve avec ceux à qui il parle sur cette importante matière. Il ne veut point qu'ils pensent qu'en cessant de paraître à leurs yeux, il doive cesser d'exister. « Je n'ai « jamais pu me persuader, leur dit-il, que l'âme vive durant « qu'elle habite dans un corps mortel, et qu'elle meure lors-« qu'elle en sort. Je ne puis croire qu'elle reste dépourvue « d'intelligence et de sagesse, lorsqu'elle est dégagée d'un corps « qui n'a ni intelligence ni raison. Je crois, au contraire, que « quand l'esprit, dégagé de la matière, se trouve dans toute la « pureté et la simplicité de sa nature, c'est alors qu'il a le « plus de lumière et de sagesse. » Après quelques autres raisonnements, Cyrus conclut que si la plus noble portion de lui-même survit à son corps, ses enfants, par respect pour son âme toujours subsistante, doivent se rendre fidèles à pratiquer ses leçons : Εἰ μὲν οὖν οὕτως ἔχει ταῦτα, καὶ ἡ ψυχὴ καταλείπει τὸ σῶμα, καὶ τὴν ἐμὴν ψυχὴν καταιδούμενοι ποιεῖτε ἃ ἐγὼ δέομαι. Au lieu de cette conséquence si bien liée avec ce qui précède, et si judicieuse, Cicéron fait dire à Cyrus : « S'il en est ainsi, honorez « moi comme un dieu : *Quare, si hæc ita sunt, sic me colitote « ut deum.* »

La différence entre l'original et la traduction est si grande

ici, qu'assurément on doit penser que Cicéron n'a pas eu intention de traduire. Mais il n'en avertit point; et si l'on citait Xénophon d'après la version de Cicéron, on tomberait dans l'erreur.

J'avais fourni ces deux observations à M. Rollin. Son estime, et, je puis le dire, sa tendresse pour Cicéron, l'ont empêché d'en faire usage ici. Il a touché légèrement quelque chose de la première dans l'endroit de son Histoire ancienne où il traite des mœurs des Assyriens et des Perses. Je respecte une délicatesse qui part d'un principe très-louable; mais je ne puis m'empêcher de donner la préférence à l'amour du vrai.

T. I, p. 174.

(*Ce secours.*) J'en ai profité moi-même dans mes études, quoique je ne fusse pas pensionnaire; mais la libéralité de M. Rollin me procurait le même avantage que si j'eusse été en état de payer pension. Il avait tellement à cœur la pratique qu'il recommande ici, et il en sentait si bien l'importance, qu'étant principal du collége de Beauvais, et remplissant les fonctions de cette charge dans toute leur étendue, il trouvait néanmoins le temps de donner lui-même quelquefois de ces leçons particulières dans sa chambre à six heures du matin; et je me souviens d'avoir expliqué ainsi quelques livres d'Homère avec lui.

T. I, p. 179.

(*Il n'en est pas de ces idiomes ou dialectes de la langue grecque comme des différents jargons.*) M. Rollin réfute ici, sans le nommer, M. de Fontenelle, avec lequel il a toujours gardé les ménagements qui sont dus à un écrivain d'un mérite supérieur. M. de Fontenelle a avancé qu'Homère, en mêlant dans ses poëmes les dialectes ionien, éolien, dorique, avait agi comme un écrivain qui parmi nous parlerait dans un même ouvrage, et quelquefois dans un même vers, les jargons picard, gascon, normand. Cette comparaison est insoutenable, et M. Rollin la détruit par le fait. Mais la cause de la différence ne me paraît pas même difficile à assigner. Dans la Grèce, partagée en un si grand nombre de petits États libres et indépendants,

chaque peuple avait son dialecte propre, comme ses lois, et nul dialecte n'avait un titre d'autorité et de préférence sur les autres : ils étaient tous également bons. Mais, dans un gouvernement monarchique tel que le nôtre, la cour donne le ton pour le langage, comme les ordres pour l'administration des affaires. On ne parle bien qu'autant que l'on parle comme la cour ; et les prononciations, les façons de s'exprimer qui s'en écartent sont comptées pour des jargons vicieux et corrompus.

T. I, p. 181.

(*Nous avons aussi dans notre langue des ouvrages.*) On sent aisément que ce sont les Lettres Provinciales que M. Rollin désigne ici sans les nommer.

T. I, p. 204.

(*Les disputes des tribuns.*) Il y a plusieurs de ces disputes qui sont des morceaux fort intéressants par rapport à la suite de l'Histoire, et pour faire connaître la nature, les avantages et les inconvénients du gouvernement de Rome, qui donnent matière à des discours pleins d'éloquence, et dont M. Rollin lui-même a eu grand soin d'orner son Histoire romaine. Ainsi la remarque qu'il fait ici ne tombe que sur quelques-unes de ces disputes traitées plus légèrement par Tite-Live, parce qu'elles roulent sur des objets de peu de conséquence, et qu'elles sont trop semblables à d'autres qui ont été présentées avec plus d'étendue.

T. I, p. 204.

(Facinorosus *ne se prend qu'en mauvaise part.*) Mais ce mot ne signifie pas toujours *scélérat*. Au moins Tite-Live paraît l'avoir employé (l. I, n. 50) pour dire simplement *audacieux*, *téméraire*.

T I, p. 220.

(*J'ai vu deux habiles professeurs partagés.*) Ce partage arriva dans les conférences qui se sont tenues pendant plusieurs années sur Tite-Live, auxquelles M. Rollin présidait, et dont l'édition que j'ai donnée de Tite-Live est le fruit. M. Guérin

connu dans la république des lettres par les traductions de Tite-Live et de Tacite, avait embrassé la première des deux interprétations marquées ici, et je soutenais la seconde. M. Rollin ne crut pas devoir se décider entre les deux, et il aima mieux qu'elles fussent exposées l'une et l'autre, comme elles le sont réellement, dans la note sur l'endroit de Tite-Live qui avait causé le partage.

T. I, p. 247.

(*Le prince.*) Je doute que le titre de prince convienne à Jules César. Il pourrait être appelé ici *le dictateur*, ou *le chef et le maître de la république.*

T. I, p. 259.

(*Quand on les emploie dans des matières saintes.*) Ceux mêmes qui trouveraient trop de sévérité dans le zèle qui porte M. Rollin à condamner l'usage que font les poëtes chrétiens des noms de la Fable dans leurs vers, ne peuvent se dispenser au moins d'acquiescer à la censure qu'il fait ici de la Fable mêlée dans les sujets qui appartiennent à la religion. Telle est la façon de penser de Despréaux, qui, après avoir défendu avec vivacité et avec force la pratique commune, ajoute cette exception.

> Ce n'est pas que j'approuve en un sujet chrétien
> Un auteur follement idolâtre et païen.
> *Art poét.*, chap. III.

Ce tempérament a été adopté par M. Racine fils, l'un des plus illustres élèves de M. Rollin. Voyez ses Réflexions sur la poésie, t. III du recueil de ses œuvres.

T. I, p. 260.

(*Où l'on a été généralement blessé d'un pareil mélange.*) M. Racine, qui a donné en 1755 une nouvelle traduction du poëme de Milton, blâme dans son original le défaut qui est remarqué ici. « Dans un sujet si saint, dit-il (Disc. sur *le Paradis perdu*), Milton ne fait pas, à la vérité, agir les difabuleuses, mais il en rappelle trop souvent les noms. »

T. I, p. 274.

(*Peut-être les défigurons-nous.*) La chose est très-vraisem-

blable. Mais la poésie latine, même avec notre mauvaise prononciation, conserve encore dans notre bouche assez d'harmonie pour surpasser de beaucoup celle de nos vers français. Elle mérite par conséquent d'être cultivée parmi nous; et il est digne de l'université de la soutenir avec zèle, et de la venger d'un injuste dédain qui menace et la poésie et la langue même latine d'une décadence très-préjudiciable aux lettres. Ce danger était moins prochain dans le temps où M. Rollin commença d'écrire.

T. I, p. 292.

(*Ovide.*) Quelle différence entre le pinceau de Virgile et celui d'Ovide! Le seul choix du mot répété fait sentir la différence du goût entre les deux peintres. Ovide répète *flebile*, Virgile *Eurydicen*. La première répétition est une élégance, l'autre est un sentiment.

T. I, p. 296.

(*Ipsa.*) Racine avait bien compris la valeur de cette circonstance, lorsqu'il fait dire à Hermione qu'elle veut que Pyrrhus, en mourant, sache qu'il est immolé à sa haine.

Ma vengeance est perdue
S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue. »

T. I, p. 296.

(*Incedo.*) C'est ainsi que Racine, dans *Athalie*, fait dire à Mathan :

Je ceignis la tiare, et marchai son égal,

Il pouvait dire, *et devins*.

T. I, p. 298.

(*M. Gaullyer.*) Cette citation est un acte de bonté et de modération chrétienne de la part de M. Rollin, qui, attaqué sans aucune raison par M. Gaullyer, comme on l'a vu dans une note de ce volume, le cite ici honorablement, ne sachant se venger que par des bienfaits. L'*Art poétique* de Despréaux, comme je l'ai observé déjà, remplit la vue de M. Rollin, et doit être lu et étudié par tout écolier de rhétorique.

T. I, p. 317.

(*Qu'il règne dans Troie avec un pouvoir absolu.*) C'est ainsi que tous les interprètes traduisent le texte d'Homère, Καὶ Ἰλίου ἶφι ἀνάσσειν. J'ose néanmoins avouer que ce sens ne me satisfait pas. Dans tout le reste de sa prière, Hector ne souhaite à son fils que la gloire des armes et les succès dans les combats; et il me semble que l'idée de grandeur et de puissance royale interrompt ici mal à propos le sens et la liaison des pensées. Ἄναξ signifie roi, ἀνάσσειν, régner. Mais ces mots ne peuvent-ils pas être pris pour protecteur et protéger? en sorte que le vœu d'Hector pour son fils soit : « Qu'il protége puissamment Ilion. » Le nom même d'Astyanax, expliqué quelques vers plus haut par Homère, autorise ma conjecture. « Hector, dit Homère, nommait son « fils Scamandrius; les autres l'appelaient Astyanax, car Hec- « tor seul protégeait et défendait Ilion. » L'étymologie se soutient parfaitement si le mot Astyanax signifiait *protecteur de la ville :* elle répond d'une façon moins juste si ce mot signifie *roi de la ville.* J'ajoute, pour dernière observation, que les idées de *roi* et de *protecteur* sont si voisines, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elles puissent s'exprimer par un même nom.

T. I. p. 322.

(*Tandem liber equus...* Στατὸς ἵππος.) La différence entre ces deux expressions est grande, et toute à l'avantage de Virgile. *Tandem liber* exprime le sentiment d'impatience. L'idée d'un *cheval reposé* est froide en comparaison.

T. I, p. 325.

(*Ennuyeuses et traînantes.*) Par rapport à la circonstance, mais non en elles-mêmes. Quintilien est mon garant. « Quelle nar- « ration plus expressive, dit-il, que celle du combat des Cu- « rètes et des Étoliens? » *Quis narrare significantius potest, quam qui Curetum Ætolorumque prælium exponit.* Instit. or., l. X, c. 1.

T. I, p. 334.

(*Ni tambours.*) Les Parthes faisaient usage d'une sorte d'instruments qui ont quelque ressemblance avec nos tambours.

M. Rollin, dans son Histoire Ancienne (t. IX, in-12; t. V, in-4°), les décrit ainsi, d'après Plutarque : « Des instruments creux cou-« verts de cuir, et accompagnés de sonnettes d'airain, qu'ils « frappent les uns contre les autres. »

T. I, p. 376.

(*Dans leur ancienne autorité.*) J'aimerais mieux, *dans leur ancienne dignité et splendeur*. *Autorité*, en français, dit plus qu'*auctoritas* en latin. *Autorité* emporte souvent l'idée de pouvoir, et le droit de commander : et ce n'était pas assurément l'intention de César que le sénat recouvrât son ancien pouvoir. *Auctoritas* marque seulement considération, éclat, qui impose par voie d'impression, mais sans donner la loi, ni exiger l'obéissance comme due.

T. I, p. 397.

(*Il y a trois genres d'éloquence.*) M. Rollin, dans ce qui suit immédiatement, explique et définit les trois genres d'éloquence, en employant les expressions de Cicéron et de Quintilien. Je crois entrer dans son esprit, en observant ici, d'après Quintilien (l. XII, chap. XIX), qu'Homère a connu et très-bien caractérise ces trois genres si fameux dans les rhéteurs qui n'ont écrit que plusieurs siècles après lui. Il peint le premier dans Ménélas, le second dans Ulysse, le troisième dans Nestor. Voici ce qu'il dit de Ménélas (*Il.*, III, v. 213) :

Ἤτοι μὲν Μενέλαος ἐπιτροχάδην ἀγόρευεν,
Παῦρα μὲν, ἀλλὰ μαλὰ λιγέως; ἔπει οὐ πολύμυθος
— Οὐδ' ἀφαμαρτοεπής.

Brevem, dit Quintilien, *cum jucunditate, et propriam, idenim est non errare verbis, et carentem surpervacuis eloquentiam Menelao dedit, quæ sunt virtutes generis illius : primi*. Une brièveté élégante, la propriété des termes, le retranchement de toute superfluité de paroles, voilà les vertus de l'éloquence de Ménélas : et ce sont celles du genre simple.

Ulysse est peint bien différemment. Après avoir décrit sa contenance tranquille et modeste avant que de parler, précepte donné par tous les maîtres de l'art, Homère ajoute : « Mais lors-

« qu'il ouvrait la bouche, il en faisait sortir la parole avec l'a-
« bondance et l'impétuosité des neiges d'un jour d'hiver; en
« sorte qu'aucun mortel ne pouvait lui disputer la gloire de
« bien dire. »

Ἀλλ' ὅτε δὴ ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος ἵει,
Καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν,
Οὐκ ἂν ἔπειτ' Ὀδυσῆϊ γ' ἐρισσειε βροτὸς ἄλλος.

Non-seulement Homère différentie les genres d'éloquence, mais il y met le prix et en fixe la valeur, donnant la préférence à Ulysse sur Ménélas, et marquant que la perfection consiste dans la force et l'abondance. C'est ce que remarque Quintilien : *Summam aggressus in Ulysse facundiam, magnitudinem illi junxit, cui orationem nivibus hibernis, et copia verborum et impetu, parem tribuit.*

Enfin la douceur, qui fait l'essence du genre tempéré, est ce qui caractérise l'éloquence de Nestor.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ
Ἡδυέπης ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.
(Il., I, v. 247.)

« Nestor, cette bouche éloquente, d'où coule une voix plus
« douce que le miel, cette langue enchanteresse, cet agréable ora-
« teur des Pyliens, se lève et prend la parole. » *Ex ore Nestoris*, dit Quintilien, *dixit dulciorem melle profluere orationem : qua certe delectatione nihil fingi majus potest.*

T. I, p. 404.

(*Dans ces diminutifs*, dictitabat, hortulos.) *Hortulus* est diminutif, mais non *dictitare*, qui est un de ces verbes que l'on appelle fréquentatifs.

T. I, p. 407.

(*Qu'on substitue.*) C'est ce qu'a fait Martial, par rapport au fameux mot d'Arria : *Pæte, non dolet.* Il a voulu l'enjoliver :

Vulnus quod feci non dolet, inquit :
Sed quod tu facies hoc mihi, Pæte, dolet.

« Le coup que je me suis porté ne me fait point de mal ; c'est
« celui que vous vous porterez, Pétus, qui m'en fait véritable-

« ment. » Cela s'appelle, comme a dit fort bien le P. Brumoy, de l'esprit substitué au sentiment.

T. I, p. 415.

(*Les tristes images de la Religion et de la Patrie éplorées.*) M. Rollin a suivi, dans ce qu'il a dit du sublime, les idées de Longin et des plus grands maîtres de l'antiquité. J'avoue qu'elles me laissent encore quelque chose à désirer. Je vais mettre ici mes pensées sur cette matière : le lecteur les appréciera, et en fera tel cas qu'elles lui sembleront mériter.

Le sublime dans le discours excite l'admiration. Voilà son caractère propre, et l'idée la plus précise que l'on puisse s'en former en général. Commençons donc par le distinguer du style animé, chaud, pathétique, qui excite les passions, telles que la commisération, l'horreur, la crainte. Le dernier exemple cité par M. Rollin, cette image touchante d'un grand homme étendu mort sur ses propres trophées, de ce corps pâle et sanglant, de ce sang qui crie, comme celui d'Abel, porte dans l'âme de l'auditeur ou du lecteur la douleur et la pitié. Ce n'est point là du sublime : c'est du pathétique.

Un exemple du vrai sublime est celui-ci, tiré de l'*Œdipe* de Sophocle. Je le citerai selon la traduction de M. Boivin.

Le chœur apostrophe la justice suprême, la loi naturelle, et lui parle ainsi :

Chaste mère de l'innocence,
Loi pure, tu n'es point l'ouvrage des mortels.
Le ciel t'a donné la naissance :
Tu dois avec les dieux partager nos autels.
Tu rends leurs honneurs immortels ;
Tu fais éclater leur puissance.
Loi divine, immuable loi,
Ni le temps ni l'oubli ne peuvent rien sur toi.

Le texte grec auquel répondent ces deux derniers vers a plus d'énergie :

Μέγας ἐν τούτοις θεὸς,
Οὐδὲ γηράσκει.

Un grand dieu vit en elles, et ne vieillit jamais.

Cette idée de la loi naturelle, fille du ciel, immortelle comme

Dieu même, et aussi incapable que lui d'affaiblissement; cette idée est grande, noble, admirable. Voilà du sublime.

Le trait fameux de Moïse, « Dieu dit que la lumière soit, « et la lumière fut, » est sublime dans le même genre. La puissance de Dieu obéie dans le moment par le néant même, y est exprimée d'une manière qui nous la fait admirer : et la brièveté de l'expression contribue encore au sublime, en atteignant, autant qu'il est possible, par sa rapidité, à celle de la chose même. Ce genre de sublime peut s'appeler sublime de pensée.

Si une idée grande et noble, et propre par elle-même à exciter l'admiration, est encore revêtue de grandes et vives images, capables de faire tableau, alors l'idée acquiert plus d'éclat, et l'effet en est plus grand.

L'Écriture sainte est pleine de ces traits de grandeur, qui nous peignent la majesté de Dieu d'une façon qui subjugue l'esprit et l'imagination tout ensemble, et qui nous portent au respect et à l'adoration. Racine a recueilli plusieurs de ces traits dans les chœurs de ses deux pièces saintes. M. Rollin en a cité un morceau, auquel on peut ajouter cette stance du quatrième cantique de ce même poëte :

O Sagesse! ta parole
Fit éclore l'univers,
Posa sur un double pôle
La terre au milieu des airs.
Tu dis, et les cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes.
Et qui suis-je, que tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser?

Il est une autre sorte de sublime qui excite, comme le premier, l'admiration; mais par la grandeur du sentiment, plutôt que par celle de la pensée. Le premier consiste dans une idée que nous présente un objet grand, noble, élevé; l'autre, dans un sentiment généreux, dans une fierté héroïque, dans ces traits qui caractérisent une âme élevée au-dessus du vulgaire par le mépris de la mort et du danger, par une fermeté toujours égale dans les divers événements de la vie, heureux ou mal-

heureux, par l'affranchissement de tout ce qui marque quelqu faiblesse. Comme donc j'ai appelé la première espèce de sublime, sublime de pensée ou d'idée, j'appellerai celle-ci sublime de sentiment.

De cette dernière classe sont les traits tant et si justement admirés dans Corneille, le *Qu'il mourût* du vieil Horace, le *Moi* de Médée. M. Rollin a cité d'autres traits du même goût : le mot de Joad dans Athalie,

Je crains Dieu, cher Abner; et n'ai point d'autre crainte,

la réponse d'Alexandre sur les offres de Darius.

La générosité qui fait oublier les injures est un sentiment magnanime, un effort tellement au-dessus des sentiments naturels, qu'il se fait nécessairement admirer. Ainsi je ne crains point de citer comme sublime le mot de Louis XII : « Ce « n'est point au roi de France à venger les injures du duc « d'Orléans. »

On peut rapporter aussi au sublime de sentiment le fameux serment de Démosthène, qui a été si bien développé par Longin, mais qu'il me faut néanmoins expliquer ici par rapport a l'idée que je traite. Démosthène avait été le principal moteur de la ligue qui fut vaincue par Philippe à la bataille de Chéronée. Ses ennemis voulaient lui faire un crime du mauvais succès de ses conseils, et il pouvait craindre que les Athéniens ne s'irritassent contre lui, le regardant comme l'auteur de leurs maux, et pensant porter la peine de la faute qu'il leur avait fait faire. « Non, messieurs, dit ce généreux orateur, vous n'avez point « failli : j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui « ont combattu pour la même cause dans les plaines de Mara- « thon, à Salamine, et devant Platée. » On sent ici la grandeur d'âme qui se roidit contre les disgrâces, une espèce d'enthousiasme d'amour de la liberté et de la patrie, qui en divinise les défenseurs, et qui égale, par la conformité de ce motif, le funeste succès de la bataille de Chéronée aux victoires les plus glorieuses. De semblables traits ne naissent point dans l'esprit, ils partent du cœur; et il faut être aussi ardent zélateur de la liberté et de la patrie que l'était Démosthène, pour parler avec cette noblesse et cette élévation.

La brièveté convient d'une manière particulière au sublime de sentiment; et si elle n'y est pas absolument essentielle, elle en relève du moins beaucoup le prix et le mérite. Supposons, par exemple, que le vieil Horace, lorsqu'on lui demande ce qu'il voudrait donc qu'eût fait son fils resté seul contre trois, réponde que son fils devait se souvenir qu'il était Romain, souvenir la gloire de ses ancêtres, et se livrer courageusement à la mort. En ce cas, il aurait sans doute exprimé un grand sentiment. Mais ce sentiment, tout grand qu'il est, nous aurait moins frappés. Il fallait, pour lui donner du feu et de l'âme, que le père en parût bien pénétré; et c'est ce qu'il nous montre par la manière vive, et même brusque, dont il le rend : « Qu'il mourût. » C'est qu'il n'y a rien de si rapide que nos mouvements. Les expressions ne les rendent point à notre gré, si elles se permettent une certaine étendue. Mais quand un mot, un seul mot, peint vivement un sentiment, nous sommes satisfaits, nous sommes émus, parce qu'alors le trait part avec une vitesse qui égale celle du sentiment qui le lance.

La brièveté n'est peut-être pas si nécessaire dans le sublime de pensée. Une idée grande, noble, excite dans l'âme une tranquille admiration, qui n'exige pas la même vivacité que le sentiment. C'est ce que l'on peut remarquer dans un des exemples que M. Rollin a tirés de l'Histoire Universelle de M. Bossuet : « Il restait environ cinq cents ans jusques aux jours « du Messie. Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire « les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple en « attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous leurs « oracles. » C'est là une idée sublime, qui ne perd rien de sa grandeur pour être traitée avec quelque étendue. Mais lorsque la brièveté s'y trouve jointe, l'esprit n'en est que plus vivement frappé. « Dieu dit, Que la lumière soit, et la lumière fut. Tout « était Dieu, excepté Dieu même. »

Ainsi, pour résumer en deux mots tout ce que je viens de dire, le pathétique ne doit pas être confondu avec le sublime; et il en est totalement différent. Le sublime a pour caractère d'exciter l'admiration. On peut en distinguer deux espèces, sublime de pensée ou d'idée, et sublime de sentiment.

T. I, p. 441.

(*In minime gratum spectaculum.*) M. Rollin traduit ici, *à un spectacle qui ne pouvait pas ne les point alarmer.* Dans son Histoire Romaine, il traduit d'une manière plus littérale, et qui rend mieux la pensée de l'original : *à un spectacle qui n'était rien moins qu'agréable pour eux.* Tite-Live, en écrivant ceci, avait dans l'esprit les combats de gladiateurs fort usités chez les Romains, et qui avaient avec celui dont il s'agit beaucoup de ressemblance ; mais il y remarque une différence bien considérable. Les combats des gladiateurs offraient un spectacle agréable aux assistants ; celui-ci n'était point propre à réjouir les spectateurs.

T. I, p. 444.

(*Clamore, qualis ex insperato faventium solet.*) La traduction qui est au bas de la page, *par des cris tels que le mouvement subit d'une joie inespérée en fait pousser,* ne rend pas tout le sens. L'idée du mot *faventium* n'est pas exprimée. Cette idée a encore rapport à ce qui arrivait dans les combats des gladiateurs et dans les courses du cirque. Les spectateurs s'intéressaient à tel ou tel des combattants : et lorsqu'après avoir craint pour celui qu'ils favorisaient, ils le voyaient reprendre le dessus, alors ils poussaient des cris qui marquaient non-seulement leur joie de l'événement, mais l'intérêt qu'ils prenaient à la personne, *faventium.*

T. I, p. 475.

(*Hic laus omnis declamat.*) M. Rollin, dans son édition de Quintilien, propose de substituer au dernier mot, *exlamat,* qui paraît réellement faire ici un sens plus clair et mieux marqué.

T. I, p. 487.

(*Ad obtinenda ea quæ vultis.*) On peut ajouter ici, pour exemple français, ces beaux vers de Racine, dans lesquels Mithridate adoucit, par le tour de l'expression, la honte qu'il ressent des triomphes remportés sur lui, et célébrés par les Romains.

Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé,
Trainait après son char un vain peuple occupé,
Et, gravant sur l'airain ses frêles avantages,
De mes États conquis enchaînait les images.

T. I, p. 495.

(*L'interrogation, l'apostrophe, l'exclamation,... peuvent servir à rendre le discours plus touchant.* C'est l'effet de tout ce que l'on appelle grandes figures en rhétorique, qui doivent être distinguées de celles dont tout le mérite consiste dans l'ornement. En mettant à part ces dernières, qui sont les moins importantes, l'idée la plus juste que l'on puisse se former des figures, c'est qu'elles sont l'expression des sentiments et des mouvements de l'âme; et comme nous sommes faits de manière que l'impression d'une personne émue se communique aux témoins de son émotion, le discours animé par les figures devient touchant; c'est-à-dire que le sentiment qu'exprime l'orateur ou le poète passe dans l'âme des auditeurs ou des lecteurs. Que l'on fasse l'essai de la définition que je viens de donner sur toutes les figures : interrogation, apostrophe, exclamation, prosopopée, hypotypose, répétitions, et sur tous les exemples que M. Rollin en allègue ici, et l'on se convaincra de la justesse de cette définition. On reconnaîtra que les figures se réduisent toutes à l'expression du sentiment.

M. Rollin a fait lui-même l'essai dont je parle sur l'interrogation, contenue dans le vers de Virgile : *Usque adeone mori miserum est?* J'ajouterai ici deux exemples.

Lorsque Cicéron, dans la seconde Philippique, parlant de la maison qui avait appartenu à Varron, le plus docte des Romains, et qui était devenue le repaire des débauches d'Antoine, s'écrie : *O tecta ipsa misera! quam dispari domino tenebantur!* « O maison dont je plains le sort! quelle différence dans ton état « par le changement de maître! » On sent dans cette exclamation, dans cette figure hardie, qui donne du sentiment même aux murailles, une expression d'indignation qui périrait si, réduisant le discours au style simple, Cicéron se fût contenté de dire : « Il y a une grande différence entre ce qui se passait « dans cette maison pendant que Varron y habitait, et ce qui « s'y passe depuis qu'Antoine en est devenu le maître. »

Autre exemple. M. le Prince, parlant de sa prison, après avoir dit qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable, ajoutait, au rapport de M. Bossuet : « Hélas ! je ne respirais que le service du roi et la gran- « deur de l'État. » Ces paroles, comme le remarque l'orateur qui en fait ce commentaire, font sentir le regret qu'avait le prince d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. C'est l'exclamation, c'est ce seul mot *hélas !* qui exprime ce regret. Retranchez-le, et faites dire au prince, « Je ne respirais que le service du roi et la « grandeur de l'État, » ce ne sera plus qu'une apologie de sa conduite passée; ce ne sera plus qu'un fait qu'il attestera : le sentiment n'y est plus.

Cette doctrine me paraît jeter du jour sur la distinction usitée entre figures de mots et figures de pensées. La substitution élégante d'un mot étranger au mot propre, un arrangement de mots agréables à l'oreille par la cadence, à l'esprit par la symétrie, voilà ce que l'on peut appeler figures de mots. Les figures de pensée expriment le sentiment, et vont droit au cœur. De là il s'ensuit que telle figure peut tantôt être figure de mots, tantôt figure de pensée. La répétition qui ne sera employée que pour plaire appartiendra au premier genre; celle qui exprimera l'indignation, la douleur, ou quelque autre sentiment de l'âme, sera figure de pensée.

T. I, p. 502.

(*On a deux beaux exemples de cette figure.*) Le plus bel exemple peut-être en ce genre est celui que nous fournit M. Fléchier dans l'oraison funèbre de M. de Montausier, et qui prouve que cet orateur, si renommé pour les grâces du discours, a aussi, dans certaines rencontres, de la force et de la grandeur. Le caractère propre de M. de Montausier était une franchise singulière, qui même donna lieu de penser que Molière l'avait voulu peindre dans son Misanthrope. C'est ce caractère qui inspire à son panégyriste le grand trait que je vais citer : « Oserais-je, dit l'orateur, dans un discours où la franchise « et la candeur font le sujet de nos éloges, employer la fiction et « le mensonge ? Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoin-

« draient, et se réuniraient pour me dire : *Pourquoi viens-tu* « *mentir pour moi, qui ne mentis pour personne? Ne me rends* « *pas un honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en vou-* « *lus jamais rendre qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer* « *dans le sein de la vérité, et ne viens pas troubler ma paix* « *par la flatterie, que j'ai haïe. Ne dissimule pas mes défauts,* « *et ne m'attribue pas mes vertus : loue seulement la miséri-* « *corde de Dieu, qui a voulu m'humilier par les uns, et me* « *sanctifier par les autres.* »

T. I, p. 522.

(Πάθος... ἦθος.) Pour expliquer bien nettement ce que les rhéteurs ont appelé πάθος et ἦθος, il faut remonter, comme a fait Aristote (Rhét., I, c. II), jusqu'aux premiers principes de l'art de bien dire, et à la fin que se propose l'orateur. Il veut persuader, et il emploie pour y parvenir trois moyens : les preuves, pour éclairer et convaincre l'esprit; les mouvements des passions, pour échauffer les cœurs de ses auditeurs; et l'expression de mœurs aimables et vertueuses en sa propre personne, ou, ce qui est ici la même chose, en celle de son client, pour se faire écouter favorablement. Ainsi la première de ces trois parties se rapporte directement au fond des choses en elles-mêmes, la seconde à la personne de l'auditeur, et la troisième à celle de l'orateur. La célèbre division des devoirs de l'orateur, *docere, movere, conciliare,* rentre visiblement dans celle-ci.

Si les hommes ne se déterminaient dans leurs jugements que par la lumière, l'orateur n'aurait qu'une chose à faire, qui serait de prouver. Mais il est constant que les passions dont ils sont émus influent beaucoup dans leurs jugements, et qu'ils jugent différemment des choses selon qu'ils sont affectés d'amour ou de haine, de crainte ou d'espérance, par rapport à ces objets. Il a donc fallu que l'orateur joignît au secours des preuves celui des passions. Mais de plus, selon que la personne de celui qui parle est estimée ou méprisée, aimée ou haïe, ses discours font une impression toute différente. Il est donc du devoir de celui qui veut persuader, de peindre en soi des mœurs qui soient capables de lui attirer l'estime ou l'affection. Voilà

tout le système du πάθος et de l'ἦθος, passions et mœurs, qui viennent à l'appui des preuves et du raisonnement.

M. Rollin a fourni un grand nombre d'exemples en ce qui regarde les passions. Par rapport aux mœurs, j'en vais citer un, tiré du plaidoyer de Cicéron pour Plancius.

Plancius avait rendu à Cicéron des services importants dans le temps de son exil : et l'orateur faisait beaucoup valoir ce motif qu'il avait de s'intéresser vivement pour son client, qui avait été son bienfaiteur. Les accusateurs, qui dans cette affaire n'épargnèrent point Cicéron personnellement, prétendaient qu'il exagérait les services de Plancius. Ils s'étaient même moqués de quelques larmes qu'ils avaient vu couler de ses yeux, dans une occasion où il plaidait pour un autre de ses défenseurs. Cicéron répond magnifiquement à ces reproches, en avouant de bon cœur qu'il les mérite, et en faisant gloire d'y avoir donné lieu. L'endroit est si propre au sujet que je traite, et marque une si belle âme, que je vais le transcrire ici en entier.

« Je souhaite sans doute, dit l'orateur, d'avoir, s'il est possi-
« ble, toutes les vertus; mais il n'en est aucune dont je sois si
« jaloux que la reconnaissance. » *Quum omnibus virtutibus me affectum esse cupiam, tamen nihil est quod malim, quam me et gratum esse, et videri.* « En effet, cette vertu est non-
« seulement la plus grande, mais la mère de toutes les autres
« vertus. Qu'est-ce que la piété filiale, sinon un sentiment de
« reconnaissance envers ceux de qui on a reçu la vie? Quel mo-
« tif fait les bons citoyens, et ceux qui servent avec zèle la pa-
« trie, soit en paix, soit en guerre, sinon le souvenir des bien-
« faits de la patrie? Le culte même religieux que nous ren-
« dons aux dieux immortels, ne consiste-t-il pas à leur payer
« par de justes honneurs le tribut de reconnaissance qui leur
« est dû, pour les biens que nous tenons de leur libéralité?
« Quelle douceur resterait-il dans la vie, si l'on en ôtait l'ami-
« tié? Et l'amitié peut-elle subsister avec l'ingratitude? Qui de
« nous, ayant reçu une éducation honnête, ne conserve pas
« chèrement dans son cœur le souvenir de ceux qui ont formé
« et conduit ses premières années; de ses maîtres, de ses pré-
« cepteurs, du lieu même muet et inanimé où son enfance a été

« nourrie et instruite? Quel est l'homme qui possède ou qui « ait possédé une telle puissance, qu'il pût se passer des services « d'un grand nombre de personnes? Or, certainement où n'existe « point la reconnaissance, il n'existe point de services. Quant à « moi, je ne trouve rien si digne de l'homme, que d'avoir un « cœur sensible non-seulement aux bienfaits, mais aux simples « témoignages de bienveillance : et rien, au contraire, ne me « paraît si opposé à l'humanité, si barbare, si féroce, que « de se mettre dans le cas, je ne dis pas d'être jugé indigne du « bienfait reçu, mais de n'y pas répondre suivant toute l'éten- « due de son pouvoir. » Cicéron conclut de cette belle et aimable morale, qu'il n'a garde de se défendre du prétendu crime qu'on lui fait de pousser trop loin la reconnaissance. Adressant la parole à l'accusateur : « Puisqu'il en est ainsi, lui dit-il, je « m'avoue vaincu, je reconnais la vérité du reproche que vous « me faites; et, quoiqu'il ne puisse y avoir d'excès en recon- « naissance, je conviens que je passe les bornes en ce genre, « et je vous supplie, messieurs, dit-il aux juges, de ne point « regarder vos bienfaits comme mal placés sur la tête d'un « homme à qui son censeur n'impute point de faute plus grave « que celle d'être trop reconnaissant. » *Quæ cum ita sint, jam succumbam, Laterensis, tuæ orationi : in eo ipso in quo nihil potest esse nimium, quoniam ita tu vis, nimium me gratum esse concedam : petamque a vobis, judices, ut eum beneficio complectamini, quem qui reprehendit, in eo reprehendit quod gratum præter modum dicat esse.*

Quelle estime, quelle bienveillance de tels sentiments n'inspirent-ils point aux auditeurs pour celui qui s'en montre pénétré! Combien un tel caractère se rend-il aimable, et acquiert-il par là de crédit sur les esprits, pour en obtenir tout ce qu'il souhaite!

T. II, p. 5.

(*Que de voir un homme de Macédoine.*) Pour sentir la justesse de ce que dit ici Démosthène, il est important de se souvenir qu'avant Philippe le royaume de Macédoine n'avait jamais été qu'un État obscur, et infiniment au-dessous de l'éclat des grandes républiques grecques, Athènes, Lacédémone, Thèbes.

T. II, p. 290.

(*Il n'y avait alors que des Grecs.*) C'est-à-dire, des rhéteurs grecs, et il ne serait pas inutile peut-être d'ajouter le nom de *rhéteurs*. L'art de l'éloquence n'était alors enseigné à Rome que par des Grecs; mais de tout temps il y avait eu des écoles pour instruire des lettres la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, comme il paraît par l'exemple de Virginie, qui fut saisie par le ministre du décemvir Appius, lorsqu'elle allait aux écoles (Tit. Liv., III, 44.). Il est vrai que ce qui s'enseignait principalement dans ces écoles latines, encore du temps d'Horace, était l'art de compter :

Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere. (*Ars poet.*, v. 325.)

T. II, p. 46.

(*Puisque ses compagnons.*) Les jeunes gens se rendent plus de justice que les hommes faits. L'usage du monde, et l'intérêt propre, n'ont point encore raffiné et corrompu leurs esprits; et ils suivent plus simplement l'impression du vrai.

T. II, p. 46.

(*Solus statim et unus.*) Cette circonstance est observée par opposition à l'usage où l'on était alors de partager une cause entre plusieurs avocats. Les jeunes orateurs surtout n'étaient point chargés, pour leur coup d'essai, d'une cause entière; ils n'en plaidaient qu'une partie, sous la direction d'un orateur déjà célèbre, qui faisait le principal rôle.

T. II, p. 109.

(*Ne sont pas de moi.*) Ils sont, comme tout le monde le sait aujourd'hui, de M. Duguet, dont les ouvrages sur l'Écriture sainte n'avaient pas encore été imprimés lorsque parut la première édition du Traité des Études : mais M. Rollin en avait eu communication, et c'est même à sa prière et pour son usage que la plupart ont été composés.

T. II, p. 158.

(*Par son testament.*) La piété et l'humilité chrétienne avaient engagé Gerson à se procurer ce secours; lorsqu'il vivait encore.

Plusieurs mois avant sa mort, il faisait réciter tous les jours, aux enfants qu'il instruisait, l'humble prière qui est ici rapportée.

T. II, p. 206.

(*Le cardinal Blanc.*) Il est plus vraisemblable que cette dénomination fut donnée au cardinal Jacques Fournier parce qu'il conserva étant cardinal l'habit blanc qu'il avait porté longtemps comme moine de l'ordre de Cîteaux.

T. II, p. 206.

(*Si les miens ne dominent point.*) Il n'est pas inutile d'avertir que cette traduction ne rend point le sens du texte. Dans la phrase, *Si mei non fuerint dominati,* le mot *mei* n'est point le nominatif pluriel du pronom *meus*, mais le génitif d'*ego;* et le sens est, *si je n'en suis point dominé*, c'est-à-dire par les fautes dont il est parlé dans le verset précédent; ou, suivant une autre version, *si ces fautes ne me sont point imputées.*

T. II, p. 284.

(*Qu'il marque si dignement, en disant qu'il ne touchait pas la terre.*) M. Bossuet, dans l'oraison funèbre de M. le Prince, fait un commentaire admirable de cette expression; et je ne puis me refuser à la satisfaction de le mettre ici sous les yeux du lecteur : « Quel autre, dit ce sublime orateur, a pu former un « Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si « loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable au « prophète Daniel? *Le voyez-vous*, dit-il, *ce conquérant, avec « quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds, et « ne touche pas à terre?* Semblable, dans ses sauts hardis et « dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bon- « dissants, il ne s'avance que par de vives et impétueuses saillies, « et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. »

T II, p. 285.

(*Si les prophètes n'avaient prédit.*) Tout ce qui est contenu dans cette réflexion peut être regardé comme le développement d'une des pensées de M. Pascal, qui, dans son style court et énergique, a dit en deux mots : « Les prophètes sont mêlés de « prophéties particulières et de celles du Messie, afin que les

« prophéties du Messie ne fussent pas sans preuves, et que les « prophéties particulières ne fussent pas sans fruit. »

T. II, p. 288.

(*Contre les Numantins.*) La prise de Numance est postérieure à la ruine de Carthage. Mais la guerre contre les Numantins avait commencé avant la troisième guerre Punique.

T. II, p. 300.

(*Furius Camillus.*) C'est le grand Camille, dont Tite-Live trace le portrait, avec une idée abrégée de sa vie, au commencement du septième livre. On peut joindre aux exemples cités ici le portrait de Caton le Censeur, livre XXXIX du même historien, n. 40. Tacite, le plus grand peintre de l'antiquité, peut fournir lui seul une suite plus nombreuse de portraits que Salluste et Tite-Live joints ensemble. C'est un tribut qu'il paye à chaque nom mémorable qui paraît sur la scène.

T. II, p. 316.

(*Au roi des Assyriens.*) Fils de celui qui avait été tué dans la bataille. Le père se nommait Nériglissor, et son fils Laborosoarchodus.

T. II, p. 322.

(*Où le roi fut tué.*) Ce roi est Nabonidus, ou Labynitus qui avait succédé à Laborosoarchdous, tué après un règne de neuf mois seulement. C'est le Balthasar de Daniel.

T. II, p. 354.

(*Comme chez les Romains*) des derniers temps. M. Rollin, en écrivant ceci, avait en vue les haines furieuses et les guerres cruelles de Marius et de Sylla, de César et de Pompée, et autres faits semblables et du même âge. Mais, dans les temps anciens de la république, les exemples de douceur et de modération conservées dans les inimitiés ne sont pas rares. On en voit des traits dans la conduite de Fabricius à l'égard de Cornelius Rufinus, de Fabius par rapport à Minucius, son maître de la cavalerie; dans les témoignages de respect et d'estime donnés par Q. Me-

tellus Macedonius à la mémoire du second Scipion l'Africain; et surtout dans les dissensions éternelles, et toujours pacifiquement terminées, du sénat et du peuple.

T. II, p. 360.

(*Un remède doux et humain contre l'envie.*) C'est-à-dire, comme M. Rollin s'explique plus bas, un remède propre à calmer et à consoler l'envie, en lui donnant quelque satisfaction, et l'empêchant, par ce moyen, de se porter à de violents excès. C'est tout ce qu'on peut dire de meilleur pour l'apologie de l'ostracisme, qui n'en est pas moins l'effet d'un mauvais principe et la cause d'un grand mal, puisqu'il part d'un motif d'envie, et qu'il prive la république du secours et des services de ses plus estimables citoyens. Aussi, M. Rollin, avec sa candeur ordinaire, a-t-il observé, dans sa préface sur son *Histoire Ancienne*, d'après les représentations qui lui avaient été faites par quelques amis, que ce qu'il dit ici de l'ostracisme peut souffrir quelque difficulté.

T. II, p. 378.

(*Ils y renoncèrent sans peine.*) Mais non pas pour toujours. Ils y revinrent dans la guerre du Péloponèse, et ce ne fut que par les forces maritimes qu'ils triomphèrent des Athéniens.

T. II, p. 382.

(*Oromasde... législateur des Perses.*) M. Rollin, dans l'endroit de son *Histoire Ancienne*, où il traite de la religion des Perses, dit qu'Oromasde était leur dieu bon, leur bon principe : et cette idée est plus juste et plus vraie. Le principe du mal, le dieu mauvais, était appelé par eux *Arimanius*. Le manichéisme avait puisé son origine dans cette doctrine, ou plutôt en était le renouvellement.

T. II, p. 384.

(*A un ami absent.*) Cet ami est M. l'abbé d'Asfeld, avec qui M. Rollin a entretenu jusqu'à la mort une amitié fondée sur l'estime mutuelle, et sur la ressemblance en toutes les vertus chrétiennes et littéraires. M. d'Asfeld était absent, parce qu'un

ordre du roi le retenait à Villeneuve-le-Roi, dans le diocèse de Sens. Mais l'éloignement n'empêchait pas M. Rollin de le consulter sur tout ce qu'il écrivait, comme il avait toujours fait à Paris.

T. II, p. 394.

(*Un seul vol.*) Le vol entra dans Lacédémone avec l'or et l'argent. Lysandre introduisit dans sa patrie l'or et l'argent qu'il avait conquis sur les Athéniens : et Gylippe, porteur du trésor, en vola une partie.

T. II, p. 408.

(*Avec les commissaires de Corinthe.*) Syracuse était une colonie de Corinthe, et elle avait imploré le secours de sa métropole, qui lui avait envoyé Timoléon, à la tête d'un corps de troupes. Ainsi Corinthe usait de ses droits, en contribuant à policer une ville qu'elle avait fondée et remise en liberté.

T. II, p. 418.

(*Les peuples de toutes les provinces étaient admis au gouvernement de l'État.*) Ce ne fut que sous l'empereur Caracalla que le droit de citoyen romain fut accordé à tous les sujets de l'empire indistinctement. Mais longtemps auparavant les choses s'y acheminaient, et la distinction entre citoyens et alliés ou sujets tendait, par des décroissements continuels, à s'effacer et à s'abolir.

T. II, p. 433.

(*Aucun ne s'est hasardé à prendre le diadème.*) Caligula en eut la pensée ; mais on l'en détourna, en lui faisant comprendre qu'il était bien au-dessus des rois. Héliogabale osa se servir du diadème, mais dans son palais seulement. Aurélien est le premier des empereurs romains qui l'ait porté en public.

T. II, p. 435.

(*Du jugement des consuls et du sénat.*) Le sénat ne jugeait point, si ce n'est en des cas très-rares, les affaires des particuliers. Il délibérait sur les affaires de l'État, sur les lois, sur la paix et la guerre, etc. Aussi le sénat n'est-il point nommé par Tite-Live dans l'énoncé de la loi de l'appel au peuple, mais seule-

ment les magistrats : *De provocatione adversus magistratus ad populum.*

T. II, p. 436.

(*Comme ils le déclarèrent publiquement.*) Les tribuns ne s'en sont pas toujours tenus à une simple déclaration verbale. Rome a vu ses consuls menés réellement en prison par l'ordre des tribuns. Voyez dans l'*Histoire Romaine* commencée par M. Rollin, les années 614 et 692 de Rome.

T. III, p. 50.

(*Et à se tenir prêt à passer lui-même en Afrique.*) M. Rollin traduit Plutarque. Mais Tite-Live, mieux instruit que Plutarque des détails du gouvernement romain, ne dit rien de tel. Crassus, qui était grand pontife, ne pouvait pas s'éloigner de l'Italie, ni par conséquent passer en Afrique. Ainsi, dès que l'Afrique devenait l'un des départements consulaires, il n'était pas permis au collègue de Scipion de demander même à tirer au sort avec lui.

T. III, p. 55.

(*Ni par les coutumes.*) Je trouve ici une petite omission d'inadvertance. Le texte de Tite-Live porte : *Ni par les lois, ni par les coutumes.*

T. III, p. 62.

(*Supposé pourtant que c'en soit une.*) On ne peut guère douter que ce ne soit une faute, si les paroles que Tite-Live met dans la bouche d'Annibal, en deux occasions différentes, ne lui sont point attribuées à tort, et s'il est vrai que par deux fois, la première lorsqu'il entreprit d'attaquer Rome durant le siége de Capoue, et la seconde lorsqu'il se vit forcé d'abandonner l'Italie, il se soit reproché amèrement de n'avoir pas mené, aussitôt après la bataille de Cannes, son armée victorieuse contre Rome.

T. III, p. 81.

(*Le consul représenta.*) Le fait rapporté ici est postérieur de six ans à la bataille de Cannes; mais il en dépend, comme de la cause qui y donna occasion.

T. III, p. 82.

(*On avait reçu dans ce même temps.*) C'est-à-dire dans le temps qui suivit la bataille de Cannes. Le fait dont il s'agit ici est antérieur aux deux qui viennent d'être racontés.

T. III, p. 89.

(*Qui lui présentaient* (au peuple) *les décrets du sénat pour les examiner.*) Polybe dit simplement que les consuls proposaient au peuple les décrets qu'il s'agissait de porter. Le peuple n'examinait point les décrets du sénat; mais, dans les grandes affaires du gouvernement, le concours des suffrages du peuple était nécessaire pour l'exécution de ce que le sénat avait résolu.

T. III, p. 140.

(*Une infinité de questions inutiles.*) Tibère, méchant prince, mais homme de beaucoup d'esprit, avait néanmoins le travers qui est ici blâmé par Sénèque. Suétone (c. 70) rapporte de lui que pour mettre à l'essai les grammairiens, dont il aimait beaucoup la conversation, il leur demandait le nom de la mère d'Hécube; le nom que portait Achille, lorsqu'à la cour de Lycomède, dans l'île de Scyros, il était vêtu en fille; les chansons qu'avaient coutume de chanter les Sirènes. Ces questions sont toutes semblables à celles que Juvénal tourne en ridicule dans les vers cités ici par M. Rollin.

T. III, p. 164

(*Non un philosophe stoïque, mais un chrétien.*) Le christianisme, au temps d'Épictète, jetait un si grand éclat, qu'il peut bien n'être pas demeuré inconnu à ce philosophe. Mais s'il a eu quelques notions de la morale de l'Évangile, il n'en a emprunté que les détails, sans en connaître ni le principe ni la fin. Épictète déduisait toute sa morale de la nature de l'âme raisonnable, et non de l'obligation de plaire et d'obéir à Dieu, fondement vraiment solide de la morale chrétienne; et il ne proposait point à l'homme la seule fin digne de lui, c'est-à-dire, une félicité éternelle. M. Rollin fait quelques pages plus bas cette observation importante sur la différence entre la morale des plus sages païens et celle du christianisme.

T. III, p. 179.

(*Sous l'empire d'Adrien et de Marc-Aurèle Antonin.*) C'est Tite Antonin qui a succédé à Adrien; et c'est de son règne, et du mercredi 2 février de l'an que nous comptons 141 de Jésus-Christ, qu'est datée la dernière observation astronomique de Ptolémée.

T. III, p. 219.

(*C'est aux parents à bien examiner.*) M. Rollin n'a traité la question de choix entre l'instruction publique et l'éducation particulière qu'autant qu'elle intéresse les parents : et je n'entreprendrai point de décider ce qu'il a laissé indécis. Mais si l'on considère l'objet du côté des vues de bien public, et en tant qu'il regarde les magistrats, les princes, les législateurs, je ne craindrai point de dire que toute la faveur du gouvernement doit être pour l'instruction publique. Cette conclusion résulte de tout ce qui a été dit par M. Rollin des lois des Perses et de celles de Lycurgue; des idées et des préceptes de Platon et d'Aristote touchant l'éducation. Et en effet, outre les vues particulières et domestiques que chaque père peut avoir dans l'instruction de ses enfants, il est une vue générale et publique, qui doit influer sur l'éducation de toute la jeunesse d'une nation : c'est de former des citoyens, et d'inspirer à tous des maximes uniformes par rapport au service de la patrie, à l'amour des lois, à l'attachement pour le prince, au maintien de la religion de l'État. Or, l'instruction particulière peut varier sur tous ces points si importants, puisqu'elle dépend de la disposition de chaque père de famille : au lieu que les écoles publiques, soumises à l'inspection des magistrats, n'ont pas la liberté de s'écarter de l'esprit national; et même l'expérience nous apprend qu'elles en font leur esprit propre, qu'elles s'y affectionnent, qu'elles le conservent d'âge en âge; et leurs leçons, par nécessité et par goût, s'accordent avec ce que prescrivent les lois.

T. III, p. 244.

(*Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense.*) J'ajoute, et plus que les hommes faits; parce qu'ils suivent plus simplement les principes de l'équité naturelle, qui

sont encore tout neufs pour eux, et que n'a point eu le temps d'altérer l'habitude de les mépriser et de les voir mépriser par les autres.

T. III, p. 244.

(*On courrait risque de les décourager.*) Une autre considération très-puissante pour engager les parents et les maîtres à accorder aux enfants les louanges légitimement dues, c'est de donner par là du poids aux avertissements et aux réprimandes. Si on les loue lorsqu'ils le méritent, ils sont obligés de conclure que, lorsqu'on les reprend, ce n'est ni par humeur ni par aversion, mais par raison et par justice. Au contraire, si on leur refuse les éloges lorsqu'ils s'en sentent dignes, ils remarquent l'injustice qu'on leur fait; et ils se croient en droit de penser que, puisque l'on est injuste en leur refusant la louange, on les blâme aussi injustement.

T. III, p. 245.

(*Et différer de leur pardonner jusqu'à ce que leur application à mieux faire.*) Mais aussi, lorsqu'ils ont fait leur preuve, il faut leur rendre sans délai les témoignages d'amitié et de satisfaction, toujours par ce même esprit de justice qui doit régler la conduite à leur égard sur leurs mérites et leurs démérites. Rien n'est plus nuisible dans l'éducation que de rebuter un enfant qui revient sincèrement à vous. C'est le vrai moyen de changer son amité en haine, s'il est d'un caractère vigoureux; ou de lui abattre l'âme, s'il est timide.

T. III, p. 245.

(*J'en dirais autant de l'argent.*) Il n'est pas douteux que les parents riches doivent donner de l'argent à leurs enfants, quand ce ne serait que pour les mettre à l'épreuve, et voir quel usage ils en feront. Mais le leur donner pour récompense, c'est ce qui souffre beaucoup de difficulté. L'amour de l'argent est un si grand vice, et auquel se portent les hommes si volontiers, que l'on ne saurait prendre trop de précaution pour ne pas inspirer ce goût aux enfants. Or, c'est leur apprendre à aimer l'argent, que de le leur faire envisager comme une récompense. On leur

donne de l'argent pour une place d'empereur, pour un prix solennel qu'ils ont mérité par leur travail, en un mot, pour les succès dans leurs études; et ces succès sont quelque chose de plus estimable, et qui vaut cent fois mieux, que l'argent qu'on leur donne pour les en récompenser. Je voudrais qu'on leur donnât de l'argent comme on leur donne des habits et la nourriture, sans rapport à la satisfaction ou au mécontentement qu'ils occasionnent.

T. III, p. 250.

(*Rendre l'étude aimable à leurs disciples.*) Il est bon de distinguer ici ce qui vient de la chose même, et ce qui dépend de la conduite du maître. L'étude est pénible en soi, et il est impossible de la dispenser de contention et d'effort. Pour les entours, le maître peut beaucoup. Il peut et doit faciliter le travail, entremêler les délassements, mettre de la douceur dans ses manières, et avoir grande attention à ménager la faiblesse de l'âge. Mais, malgré tous ces adoucissements, un enfant qui sera décidé par caractère à ne point vouloir se gêner, à ne faire aucun effort, prendra de l'aversion pour l'étude, sans que l'on puisse en faire aucun reproche au maître.

T. III, p. 251.

(*Il est bien important d'abréger et de faciliter* les éléments *des langues.*) Rien n'est plus vrai. Mais enfin, il faut les apprendre. C'est le fondement de l'édifice : et l'on bâtit sur le sable, si l'on prétend s'en passer. Je dirai plus. Les éléments des langues sont moins rebutants pour les enfants que pour les personnes formées. Les enfants ont beaucoup de mémoire, et raisonnent peu : et de là il résulte qu'il est moins fastidieux pour eux d'apprendre par le simple jeu de la mémoire des choses sèches, et auxquelles le raisonnement a peu de part : ce qui est un vrai supplice pour les personnes accoutumées à faire usage de leur esprit.

T. III, p. 251.

(*Il prend leur temps... il ne fait point une règle de l'étude.*) Tout, dans les choses humaines, est mêlé d'avantages et

d'inconvénients. La condescendance conseillée ici par M. Rollin est propre à faire aimer le maître, et par contre-coup l'étude. Mais, pour peu qu'on la pousse trop loin, on priverait l'enfant d'un des plus grands biens que puisse procurer la bonne éducation, qui est d'apprendre à se contraindre, et à vaincre ses répugnances. Tout état dans la vie a des devoirs, et par conséquent exige que l'on se gêne. Si le jeune homme n'a jamais fait que ce qu'il a voulu, et n'a point été accoutumé à rompre ses caprices, il est à craindre qu'il ne continue dans le reste de sa vie de soumettre son devoir à ses goûts ; au lieu qu'il doit assujettir ses goûts à la loi du devoir. Ainsi, une règle dans l'étude est essentielle à l'éducation ; et c'est un des grands avantages des études publiques.

T. III, p. 252.

(*Et c'est ce qui en rend la conduite bien difficile.*) Elle deviendrait même impossible, si l'effet de la disparate des caractères n'était corrigé et réparé par l'inclination naturelle à faire sans peine ce que l'on voit faire à tous ceux dont on est environné. Une loi commune, et dont personne n'est exempt, soumet, par sa propre force, chaque particulier, et aide le maître à obtenir de l'essaim nombreux de ses disciples ce que jamais, sans ce secours, son industrie et ses efforts ne pourraient opérer.

T. III, p. 265.

(*Pædogogos et magistros.*) *Pædagogi* sont les précepteurs particuliers que le *statut* désigne ailleurs plus expressément, en ajoutant au mot *pædagogi* l'épithète *cubicularii*. Les régents sont ici marqués par le terme général de *magistri*. Dans les articles du *statut*, où il a fallu qu'on les exprimât d'une manière qui ne laissât aucun lieu à l'équivoque, ils sont appelés *præceptores*, *doctores*, *lectores*, avec l'addition *quos regentes vocant*.

T. III, p. 268.

(*Et je sais que plusieurs principaux l'ont employé avec succès.*) La modestie de M. Rollin l'a empêché de se citer comme ayant pratiqué ce qu'il recommande ici aux autres. Mais la reconnaissance m'impose la loi de publier sur les toits ce qu'il n'a pas voulu apprendre à ses lecteurs. Je suis charmé que l'occasion se pré-

sente de témoigner publiquement que j'ai été moi-même du nombre de ces pauvres écoliers du soin desquels il se chargeait et je n'oublierai pas de remarquer que, lorsqu'il me reçut dans son collége au mois d'octobre 1704, le nombre de ses pensionnaires, par une circonstance singulière, était tellement diminué, qu'il ne se montait pas à quarante.

T. III, p. 298.

(*Ils ménagent avec adresse toutes les occasions qui se présentent.*) Une des occasions des plus fréquentes et des plus avantageuses qui puissent se présenter aux régents de parler de religion dans leurs classes, sans se rendre suspects de l'envie de prêcher, c'est lorsqu'il s'agit ou de réformer quelque faux principe en fait de morale et de doctrine, qui se trouve dans l'auteur qu'ils expliquent; ou de faire observer qu'une maxime, vraie chez les païens, acquiert dans le christianisme un nouveau prix. Voici un exemple du premier genre :

Horace, dans la troisième satire du premier livre, avance que l'utilité est la mère de la justice : *Utilitas justi prope mater et æqui;* que c'est la crainte des maux qu'amène l'injustice qui a inventé le droit et les lois : *Jura inventa metu injusti fateare necesse est;* que la nature n'a point en soi le discernement du juste et de l'injuste, comme celui du bien et du mal physiques : *Nec natura potest justo secernere iniquum, dividit ut bona diversis, fugienda petendis.* Le poëte se met même en devoir de prouver sa thèse; et pour cela il raconte l'histoire des premiers pères du genre humain, telle qu'Épicure l'a imaginée, et telle que nous la voyons renouvelée de nos jours par une secte d'écrivains téméraires, et plus épicuriens qu'Épicure lui-même.

Quum prorepserunt primis animalia terris,
Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter,
Unguibus et pugnis, dein fustibus, atque ita porro
Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus.

Il n'est point permis à un professeur chrétien d'expliquer ce morceau d'Horace, sans faire sentir à ses jeunes auditeurs combien la doctrine en est erronée et pernicieuse, destructive de toute morale et de tout devoir. Il faut leur dire qu'il n'est pas

vrai que l'utilité soit la mère de la justice; qu'il est une loi naturelle antérieure à toutes les inventions des hommes, plus ancienne que toutes les lois positives, gravée dans le fond de nos cœurs par le doigt de Dieu même, qui nous éclaire sur nos devoirs, et qui nous punit par les remords lorsque nous nous en écartons. A la fable épicurienne touchant l'origine du genre humain, il faut opposer la vérité historique dont nous a instruit la révélation. Il faut marquer, en peu de mots, combien le système de la création d'Adam et d'Ève, quand il ne serait pas fondé sur l'autorité divine, est plus raisonnable en soi, et plus digne de l'homme, que celui qui fait sortir nos premiers pères du limon du Nil, et qui les dégrade à la condition des bêtes. Ce n'est pas là prêcher, c'est tirer de son sujet l'instruction qui en naît d'elle-même, et qui y apporte un correctif absolument nécessaire.

Il se rencontre dans les auteurs païens des maximes d'un autre genre, vraies en elles-mêmes, mais qui exigent d'être rehaussées et perfectionnées par les saintes idées du christianisme. En ce cas, l'amour de ses élèves et de sa religion n'oblige-t-il pas le professeur à ne point frustrer les uns d'une instruction qui peut leur être infiniment utile, et à rendre à l'autre l'hommage d'estime, de respect, de vénération qui lui est dû? Ainsi, un endroit admirable de Cicéron est celui où il établit pour principe « qu'un juge, lorsqu'il donne son suffrage par « scrutin, » comme c'était l'usage de son temps, « ne doit « point penser qu'il soit seul avec lui-même, ni qu'il lui soit « permis de prendre tel avis qu'il lui plaira; mais se regarder « comme environné d'un conseil bien respectable, et obligé de « consulter la loi, la religion du serment, l'équité, la foi de « ses engagements; et d'écarter, au contraire, loin de lui le « caprice, la haine, l'envie, la crainte, et toutes les passions : « et surtout de respecter infiniment sa propre conscience, « témoin qui a été donné à chacun des hommes par la Divi- « nité; témoin dont nous ne pouvons nous séparer, et dont le « témoignage, s'il nous est favorable, s'il ne voit dans toute notre « conduite que des pensées et des actions conformes à l'honnê- « teté, nous assure une vie exempte de craintes et pleine de di-

gnité [1]. » Rien n'est plus beau que cette maxime, rien n'est plus vrai. Mais combien acquerra-t-elle de noblesse, de force, d'efficace et de poids, si à la loi et à la conscience on joint l'auteur de l'un et de l'autre : si le juge, suivant que l'enseigne le christianisme, croit voir Dieu présent à toutes ses pensées, les sondant, les connaissant mieux qu'il ne les connaît lui-même, jusqu'à ce qu'il lui en demande compte un jour pour les récompenser si elles sont justes, et les punir si elles sont contraires à ses volontés !

La matière que j'effleure ici est très-riche, et il me serait aisé de l'étendre. Mais elle a été traitée excellemment par M. Nicole dans les réflexions sur le traité de Sénèque, de la Brièveté de la Vie, qui se trouvent à la fin du second tome des Essais de morale.

T. III, p. 302

(*Il y a une manière d'interroger.*) M. Rollin y excellait, et il savait parfaitement, en pratiquant tout ce qu'il recommande ici lui-même, faire paraître le répondant, et intéresser tout l'auditoire. C'est de quoi j'ai été témoin mille fois; car il se prêtait avec une bonté admirable à interroger dans leurs exercices tous les écoliers qui l'en priaient. Toute occasion de se rendre utile trouvait en lui un cœur prompt à s'y intéresser.

[1] Illud est hominis, magni atque sapientis, quum illam judicandi causa tabellam sumpserit, non se putare esse solum, neque sibi quodcumque concupierit licere; sed habere in consilio legem, religionem, æquitatem, fidem; libidinem autem, odium, invidiam, metum, cupiditatesque omnes amovere: maximique æstimare conscientiam mentis suæ quam a diis immortalibus accepimus, quæ a nobis divelli non potest, quæ si optimorum consiliorum atque factorum testis in omni vita nobis erit, sine ullo metu et summa cum honestate vivemus. (Cic., *pro Cluent.* n. 159.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME TROISIÈME.

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

CHAPITRE PREMIER.

	Pages.
Récit des faits.	1
Commencements de la seconde guerre punique, et heureux succès d'Annibal.	*Ibid.*
Fabius dictateur.	4
Bataille de Cannes.	6
Scipion, élu général, rétablit les affaires en Espagne.	10
Scipion retourne à Rome, est nommé consul, et se prépare à la conquête de l'Afrique.	15
Guerre contre Philippe, roi de Macédoine.	24
Guerre contre Antiochus, roi de Syrie.	26
Fin et mort de Scipion.	30
Mort d'Annibal.	32
Guerre contre Persée, dernier roi de Macédoine.	33

CHAPITRE II.

Réflexions.	36
ARTICLE PREMIER. Diverses qualités de ceux dont il est parlé dans ce troisième morceau de l'histoire romaine.	37
Antiochus, roi de Syrie	*Ibid.*
Philippe et Persée, rois de Macédoine.	39
Paul Émile.	40
Fabius Maximus.	47
Annibal et Scipion.	51
§ I. Vertus militaires.	*Ibid.*
1. Étendue d'esprit pour former et exécuter de grands desseins.	*Ibid.*
2. Profond secret.	53
3. Bien connaître le caractère des chefs contre qui l'on a à combattre.	54
4. Entretenir dans les troupes une discipline exacte.	*Ibid.*

Pages.
5. Vivre d'une manière simple, modeste, frugale, laborieuse. 55
6. Savoir également employer la force et la ruse. 57
7. Ne hasarder jamais sa personne sans nécessité. 58
8. Art et habileté dans les combats. *Ibid.*
9. Avoir le talent de la parole et savoir manier adroitement les esprits. 59
Conclusion. 60
§ II. Vertus morales et civiles. 62
1. Générosité, libéralité. 64
2. Bonté, douceur. *Ibid.*
3. Justice. 66
4. Grandeur d'âme. *Ibid.*
5. Chasteté. 67
6. Religion. *Ibid.*
Art. II. Principaux caractères et principales vertus des Romains par rapport à la guerre. 69
1. Équité et sage lenteur pour entreprendre et pour déclarer la guerre. 72
2. Fermeté et constance dans une résolution une fois prise et arrêtée. *Ibid.*
3. Accoutumance aux pénibles travaux et aux exercices militaires; sévérité incroyable pour la discipline; diverses récompenses du mérite. 73
4. Clémence et modération dans la victoire. 76
5. Courage et grandeur d'âme dans l'adversité. 78
6. Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, sources de l'amour et de la confiance des citoyens, des alliés et des peuples conquis. *Ibid.*
7. Respect pour la religion. 84
8. Amour de la gloire. 85
Quatrième morceau de l'histoire romaine. 87
Changement de la république romaine en monarchie prévu et marqué par l'historien Polybe, livre sixième de son histoire. *Ibid.*

CHAPITRE PREMIER.

Principes de Polybe sur les différentes sortes de gouvernements, et en particulier sur celui des Romains. 87
Pouvoir des consuls. 89
Pouvoir du sénat. 90
Pouvoir du peuple. *Ibid.*
Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple. 91
Causes du changement d'une république en monarchie. 94

CHAPITRE II.

Changement de la république romaine en monarchie. 99

Pages.
Richesses, suivies de luxe dans les bâtiments, les meubles, la table, etc. 100
Goût pour les statues, les tableaux, etc. 102
Avarice insatiable, injustices; rapines; mauvais traitements à l'égard des alliés et des peuples conquis. 104
Ambition démesurée, désir effréné de dominer, suivis de factions, de séditions, de meurtres, de proscriptions, et de la ruine entière de la liberté. 106
1. Les Gracques. 109
2. Marius et Sylla. 111
3. César, Pompée. 116
4. Le jeune Octavius. 119

QUATRIÈME PARTIE.

DE LA FABLE ET DES ANTIQUITÉS.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fable. 129
ARTICLE PREMIER. De l'origine de la Fable. 129
ART. II. De l'utilité de la Fable. 134

CHAPITRE II.

Des antiquités. 138
Utilité de l'étude des antiquités. 139
Faits et réflexions sur ce qui regarde l'invention des arts. 144
§ I. Découvertes échappées aux anciens. 145
§ II. Honneurs rendus aux savants. 150
§ III. Des mesures de temps et de lieu, et des monnaies anciennes. 152
1. Mesures de temps. *Ibid.*
2. Mesures itinéraires. 153
3. Des monnaies anciennes. 154
Monnaies grecques. *Ibid.*
Monnaies romaines. 155

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA PHILOSOPHIE.

ARTICLE PREMIER. La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs. 161
ART. II. La philosophie peut beaucoup servir a perfectionner la raison. 168

Pages.

ART. III et IV. La philosophie sert à orner l'esprit d'une infinité de connnaissances curieuses.
Elle sert aussi à inspirer un grand respect pour la religion. 177
Physique des savants. 179
Système du monde. *Ibid.*
Physique des enfants. 187
§ I. Plantes, fleurs, fruits, arbres. 189
Plantes. *Ibid.*
Fleurs. 191
Fruits. 192
Arbres. 193
§ II. Animaux. 194
Poissons. *Ibid.*
Oiseaux. 196
Animaux de la terre. 199
Utilité de ces observations physiques. 203
ART. V. La philosophie sert à inspirer un grand respect pour la religion. 205

LIVRE HUITIÈME.

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

Avant-propos. 207
ARTICLE PREMIER. Importance de la bonne éducation de la jeunesse. *Ibid.*
ART. II. On examine si l'éducation publique doit être préférée à l'instruction domestique et particulière. 215

DU GOUVERNEMENT INTÉRIEUR

DES CLASSES ET DU COLLÉGE.

PREMIÈRE PARTIE.

Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse. 220
ARTICLE PREMIER Quel but on doit se proposer dans l'éducation. 221
ART. II. Étudier le caractère des enfants pour se mettre en état de les bien conduire. 223
ART. III. Prendre d'abord de l'autorité sur les enfants. 226
ART. IV. Se faire aimer et craindre. 228
ART. V. des châtiments. 232
§ I. Inconvénients et dangers des châtiments. *Ibid.*

Pages.
§ II. Règles à observer dans les châtiments. 235
Art. VI. Des réprimandes. 239
1. Sujet de réprimander. *Ibid.*
2. Temps où il faut placer la réprimande. 240
3. Manière de faire les réprimandes. 241
Art. VII. Parler raison aux enfants, les piquer d'honneur. Faire usage des louanges, des récompenses, des caresses. 243
Art. VIII. Accoutumer les enfants à être vrais. 246
Art. IX. Accoutumer les jeunes gens à la politesse, à la propreté, à l'exactitude. 248
Art. X. Rendre l'étude aimable. 250
Art. XI. Accorder du repos et de la récréation aux enfants. 253
Art. XII. Former les jeunes gens au bien par ses discours et par ses exemples. 255
Art. XIII. Piété; religion; zèle pour le salut des enfants. 257

SECONDE PARTIE.

Devoirs particuliers par rapport à la jeunesse. 261

CHAPITRE PREMIER.

Des devoirs du principal *Ibid.*
Article premier. De la nourriture des pensionnaires. 262
Art. II. Des études. 265
Art. III. De la discipline du collége. 269
Art. IV. De l'éducation. 274
Art. V. De la religion. 279
§ I. Des instructions. *Ibid.*
§ II. De l'usage des sacrements. 286
1. Du baptême. 287
2. De la pénitence. 288
3. De la confirmation 289
4. De l'eucharistie. 290
5. Des pratiques de dévotion. 293

CHAPITRE II.

Du devoir des régents. 297
Article premier. De la discipline des classes. *Ibid.*
Art. II. Faire paraître les écoliers en public. 299
§ I. Des exercices. *Ibid.*
§ II. Des tragédies. 304
§ III. De la prononciation. 310
1. De la voix. 311
2. Du geste. 314

Pages.
ART. III. Des compositions et des actions publiques. 319
ART. IV. Des études que doivent faire les maîtres. 323
ART. V. Application de quelques règles particulières à la conduite et à l'intérieur des classes. 327

CHAPITRE III.

Du devoir des parents. 332

CHAPITRE IV.

Du devoir des précepteurs. 341

CHAPITRE V.

Du devoir des écoliers. 346
Conclusion de cet ouvrage. 350

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE

TRAITÉ DES ÉTUDES.

(Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes la page.)

A

ABDOLONYME. Sa réponse à Alexandre, II, 197.

ABEILLES. Leur industrie, III, 200.

ABLANCOURT (D'). Examen de la traduction qu'il a faite d'un passage de Cicéron, I, 154. La manière dont il a rendu une pensée de Tacite en énerve toute la force, I, 469 *et suiv.*

ACHILLE. Ne profite point des avis qu'il reçoit de son père en partant pour la guerre de Troie, I, 344. Il reconnaît les funestes effets de sa colère, *ibid.*

ACTEUR. Différence entre le poëte dramatique et l'acteur, I, 247.

ACTION OU PRONONCIATION. De quelle importance elle est dans l'éloquence, II, 54. Quelle idée en avait Démosthène, *ibid.*

ADVERSITÉ (*Courage et grandeur d'âme des Romains dans l'*), III, 78.

ÆLIA. Tous ceux de cette famille n'avaient qu'une maison à la ville et à la campagne, II, 176.

AFRIQUE. Elle tombe dans la barbarie par l'oubli des belles-lettres, I, 2.

AGÉSILAS (*roi de Lacédémone*). Modestie de ce prince dans ses habits, II, 183. Son entrevue avec Pharnabaze, *ibid.*

AGRAIRE (*Loi*). En quoi elle consistait, et ce qui y donna lieu, III, 100. Avec quelle adresse Cicéron se déclara contre cette loi devant le peuple, I, 513.

AGRICULTURE. Combien elle était en honneur chez les Romains, II, 425.

AGRIPPA. Conseil qu'il donne à Auguste, III, 126.

ALCANDRE. Il crève un œil à Lycurgue, II, 368.

ALEXANRDE LE GRAND. Réponse de ce prince à Parménion, I, 411. Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre, II, 200. La rapidité de ses conquêtes prédite par Daniel, 284 *et suiv.* Il s'avance vers Jérusalem dans le dessein de la détruire, 285. Il adore le dieu des Juifs, *ibid.*

ALEXANDRE SÉVÈRE. Sa modération, II, 177. Sa libéralité, 189. Sa frugalité, *ibid.*

ALLÉGORIE. Ce que c'est, I, 484.

ALLUCIUS, prince des Celtibériens. Il se met à la suite de Scipion, III, 14.

ALLUSION. Figures par allusion, I, 493. Exemples, *ibid et suiv.*

AMAN. Son caractère ambitieux, dépeint dans un mot qui lui échappe, II, 135.

AMBITION. Elle est la cause de la ruine des États, III, 99. Maux qu'elle entraine après elle, 166.

AMBOISE (*Le cardinal d'*). Sa générosité envers un gentilhomme qui voulait lui vendre une terre à vil prix, II, 178.

AMBROISE (*Saint*). Comment élu archevêque de Milan, I, 117. Effet que produisit son éloquence sur saint Augustin, II, 73. Sentiment de ce père sur les discours trop or-

nés, 76. Il ne veut pas qu'on méprise l'agrément, 81.
AMBUSTUS. *Voyez* FABIUS.
AME. Son immortalité reconnue par Homère, I, 359.
AMEUBLEMENTS, etc. *Voyez* LUXE.
AMITIÉ. Combien celle de Damon et de Pythias était fidèle, I, 190.
AMOUR. L'amour et la crainte sont les deux grands mobiles de tout gouvernement, et en particulier de la conduite des enfants, III, 228.
AMPLIFICATION. En quoi elle consiste, I, 432.
AMYOT. Il a terni sa réputation par son avarice, II, 174.
ANALYSE. Son utilité, I, 193.
ANCIENS. L'estime qu'on a toujours faite de leurs ouvrages est une preuve infaillible de leur mérite, I, 303. Les mœurs simples des anciens ne doivent pas choquer dans Homère, 306. On les trouve les mêmes dans l'Écriture sainte, *ibid.* La simplicité et la modestie faisaient le caractère des mœurs des premiers siècles, 330. Réflexions de madame Dacier à ce sujet, *ibid.* Réflexions sur la simplicité des anciens, I, 382 *et suiv.* Les inventions de plusieurs choses nécessaires à la vie leur étaient inconnues.
ANGLETERRE. Fuite de la reine d'Angleterre; comment décrite par M. Bossuet, I, 384.
ANIMAUX. Réflexion sur les animaux de la terre, III, 199.
ANNIBAL. Sa haine contre les Romains, III, 2. Il commence la seconde guerre punique par le siége de Sagonte, *ibid.* Ses victoires près du Tésin, de la Trébie et du lac de Trasimène, 3 *et suiv.* Il défait les Romains à la bataille de Cannes, 6. Il refuse de marcher droit à Rome. *Rem. de Crévier,* t. III, 387. Il est obligé de repasser en Afrique, après avoir reçu plusieurs échecs en Italie, 19. Son entrevue avec Scipion, *ibid.* Il est vaincu, 21. Il se retire chez Antiochus, 26; chez Prusias, 32. Sa mort, 33. Parallèle d'Annibal avec Scipion, 51 *et suiv.* Ce qu'on doit penser des défauts que Tite-Live reproche à Annibal, 63.
ANTIOCHUS, roi de Syrie. Guerre de ce prince avec les Romains, III, 26. Il est vaincu et forcé de demander la paix, 30. Jugement qu'on doit porter de la conduite d'Antiochus dans cette guerre, 38.
ANTIQUITÉS. Ce que l'on entend par ce mot, III, 138. Utilité de l'étude des antiquités, *ibid. et suiv.* A combien de chefs on peut la rapporter, 144.
ANTITHÈSES. Leur effet, I, 489. Exemples, *ibid. et suiv.* On doit user sobrement de cette figure, 493.
ANTOINE (*Marc*). Description de son vomissement par Cicéron, I, 480. Luxe extravagant de sa table, II, 187.
ANTONIN (*L'empereur*). Sa frugalité et sa simplicité, II, 47, 53.
APICIUS. Corrompit son siècle par son habileté à bien préparer un repas, II, 193.
APOSTROPHE. Son usage, I, 495. Apostrophe des choses insensibles, 500. Belle apostrophe d'un Juif exilé à Babylone, qui adresse la parole à Jérusalem, II, 123. Exemple cité par Crévier. *Rem.*, t. III, p. 377.
ARASPE. Générosité de Cyrus envers ce jeune seigneur, II, 315. *Voyez* CYRUS.
ARATUS. Comment il usait des présents que lui faisaient les rois, II, 170.
ARISTIDE. Son économie dans l'administration des deniers publics, II, 331, 337. Son exil, 332. Il est rappelé, 333. Surnommé le *Juste*, et pourquoi, 335. Sa conduite sage et prudente fait passer aux Athéniens le commandement de toute la Grèce, 338. Ses sentiments sur les richesses et la pauvreté, *ibid. et suiv.* Son portrait, 353. Sa générosité envers Thémistocle, 355.
ARISTOPHANE. Il joue les dieux sur le théâtre, I, 245.
ARMES. Quelles étaient celles dont se servaient les anciens, I, 334.
ARNAUD. Réflexions de ce docteur sur l'éloquence des prédicateurs, II, 74.
ARTS. Les beaux-arts portés à leur perfection dans Athènes, et pourquoi, II, 361. Arts mécaniques bannis de Sparte, 372. Réflexions sur l'invention des arts, III, 144. Honneurs rendus à ceux qui ont inventé et perfectionné les arts, 150.
ASCENDANT à prendre sur les enfants, III, 226.

ASDRUBAL. Vaincu en Espagne, il passe en Italie, III, 12. Il est rappelé en Afrique pour s'opposer à Scipion, 15 *et suiv.*

ASDRUBAL, surnommé *Hædus*, III, 76.

ASFELD (*L'abbé d'*). Rollin le consultait sur ses ouvrages. *Rem. de Crévier*, t. III, 385.

ASTYAGE, roi des Mèdes. Il essaye inutilement de faire perdre à Cyrus l'envie de retourner dans son pays, II, 306.

ASTYANAX. *Voyez* HECTOR.

ATÉ. Caractère de cette déesse suivant Homère, I, 356 *et suiv.*

ATHÈNES. Combien la culture des arts a contribué à sa grandeur et à sa réputation, I, 2. Le peuple d'Athènes ne peut souffrir qu'on fasse l'éloge des richesses, II, 00. Causes de l'élévation de cette ville, 000 *et suiv.*

ATTICISME. Son excellence et sa nature, I, 179.

AUGUSTE. Simplicité dans sa manière de vivre, I, 13.

AUGUSTIN (S.). Comment il termine une dispute qui s'était élevée entre deux de ses disciples, I, 30. Ce qu'il pense de la lecture des poëtes profanes, 250. A quoi il s'attachait principalement dans les instructions qu'il faisait à son peuple, II, 66. Usage qu'il faisait de son éloquence, 74, 82. Il abolit les festins qu'on faisait dans l'église le jour de saint Léonce, évêque d'Hippone, 86.

AURÈLE (*Marc*). Son éloignement de tout luxe et de tout faste, II, 183.

AURÉLIEN. Jugé digne du consulat à cause de sa pauvreté, II, 169.

AURÉLIUS VICTOR. Rejeté de l'enseignement, I, 188.

AUSONE. Son épigramme sur Didon, I, 446.

AUTEURS. Quels sont ceux qu'on peut faire voir dans les basses classes, I, 188; et dans les classes plus avancées, 199. Ce qu'on doit observer dans l'explication des auteurs, 205, 395. Précepte de Quintilien à ce sujet, *ibid.* Comment on doit lire les auteurs pour en tirer du fruit, 392, 427 *et suiv.*

AVARICE. Combien ce vice est infamant pour ceux qui sont constitués en dignité, II, 174. Il déshonore les gens de lettres, *ibid.* L'avarice est une des principales causes de la ruine de la république romaine, III, 104.

AVOCATS. Modèles qu'ils doivent suivre, II, 2. Ce qu'ils doivent prendre de Cicéron et de Démosthène, 32 *et suiv.*, 35. Ils doivent régler leur conduite sur celle de ces deux orateurs, 41. Quelle est proprement la science qui convient à un avocat, 54 *et suiv.* Plusieurs manquent de belles-lettres et d'érudition, 55. Quel est l'âge où les avocats doivent commencer à plaider, *ibid.* Mœurs de l'avocat, 56. L'émulation dans un avocat doit être éloignée d'une basse jalousie, 62.

B

BABYLONE. Prise de cette ville par Cyrus, II, 322 *et suiv.*

BARREAU. *Voyez* AVOCATS.

BASILE (S.). Comment on peut, selon ce père, étudier chrétiennement les auteurs profanes, I, 253. Il est le modèle d'un écolier parfait, III...

BATIMENTS. Quels sont ceux qu'on doit admirer, II, 175. Ce qu'on doit rechercher et éviter dans les bâtiments, *ibid.*

BAYARD (*Le chevalier*). Sa générosité et son désintéressement, II, 172. Parole célèbre du chevalier Bayard au connétable duc de Bourbon, 202 *et suiv.*

BEAUNES (*M. de*), archevêque de Bourges. Harangue de ce prélat contre le luxe, II, 186.

BENOÎT XII. Il était fils d'un meunier, et jamais il n'oublia son origine, II, 206. A qui il comparait les papes, *ibid.*

BIENFAITS. C'est par la volonté qu'on doit en juger, I, 191.

BIENS. Les biens extérieurs sont peu estimables, II, 180. Combien les païens en faisaient peu de cas, 224.

BOIVIN. Éloges et qualités de ce savant, III, 143.

BOSSUET. Reproches qu'il fait à Santeuil, I, 261. Comment il décrit la fuite de la reine d'Angleterre, 384. Caractère de son éloquence, 389. Endroit de sa préface sur les Psaumes, pour montrer comment il faut s'y prendre pour faire sentir les beautés de l'Écriture sainte, II, 137. Éloge de son discours sur l'Histoire universelle, 296. Principes qu'il établit pour étudier l'histoire, *ibid.*

BOTANIQUE. Ce qu'il faut faire pour

en acquérir la connaissance, I, 393.
BOUHOURS. Réflexions tirées de son livre sur la manière de bien penser, I, 445 *et suiv.* Réflexion sensée et spirituelle du même sur la délicatesse des pensées, 453. Son jugement sur le faux goût de Sénèque, 464.
BOURGOGNE (*M. le duc de*). Ce prince était recommandable surtout par son éloignement pour le faste et pour toute dépense inutile, II, 179.
BOURSIERS. Les colléges ont été fondés pour les boursiers, III, 269. Quels ils doivent être, *ibid.*
BOUSSOLE. Ce que c'est, III, 146. Elle était inconnue aux anciens, *ibid.*
BROGNI (*Jean de*), cardinal de Viviers. Son origine, III, 171. Ce qu'il fit pour en conserver le souvenir, *ibid.*
BRUTUS, premier consul. Réflexions sur les dispositions que Tite-Live lui attribue pendant le supplice de ses enfants, I, 220. Sa fermeté dans la punition qu'il exerce contre ses propres enfants, II, 431.
BRUTUS, neveu de Caton. Il s'instruit dans l'art militaire par la lecture des historiens. I, 6. Il conspire contre César, III, 118. Prévoit les suites funestes du pouvoir excessif du jeune Octavius, 119. Il est regardé comme le dernier des Romains, 122. La noblesse et la grandeur de ses sentiments paraît surtout dans deux lettres qu'il a écrites à Cicéron et à Atticus, *ibid.*
BUREAU TYPOGRAPHIQUE. Son usage, I, 54.

C

CADENCE. Variétés de cadences dans Virgile, I, 270 *et suiv.*; dans Homère, 309, 313.
CALAIS. Générosité de six des bourgeois de cette ville, II, 221.
CALLIAS, citoyen d'Athènes. Accusation intentée contre lui, et sa défense, II, 338.
CAMBYSE, roi des Perses. Excellentes instructions de ce prince à Cyrus sur des devoirs d'un général, II, 311.
CANIUS. Son aventure avec Pithius, I, 404 *et suiv.*
CANNES. Bataille de Cannes, III, 6.
CAPOUE. Annibal se rend maître de cette ville, III, 10. Combien le séjour en est funeste à son armée, *ibid.*
CARACTÈRE. La connaissance du génie et du caractère des grands hommes fait une partie essentielle de l'histoire, I, 17. Il est nécessaire d'étudier le caractère des enfants, pour travailler avec fruit à leur éducation, II, 298 *et suiv.* Comment sont vives les couleurs avec lesquelles Dieu a peint dans l'Écriture les différents caractères des hommes, II, 135 *et suiv.* Il est nécessaire d'étudier le caractère des enfants, III, 223.
CARDINAL BLANC. Ce nom donné à Jacques Fournier. *Rem. de Crévier*, t. III, 383.
CARTHAGE. Ce qui rendit cette ville si puissante, III, 94. Causes de sa ruine, *ibid.*
CATÉCHISME. Le Catéchisme historique de M. Fleury est le premier livre qu'on doit faire apprendre aux enfants, I, 59. Comment on doit le leur faire apprendre, 61.
CATÉCHISTES. La clarté leur est surtout nécessaire, II, 68. Ils doivent lire avec soin le traité de saint Augustin, *de catechisandis Rudibus*, 69.
CATINAT (*Le maréchal de*). Il imite la simplicité de M. de Turenne, II, 195.
CATON L'ANCIEN. Sa modestie et sa frugalité, I, 14; II, 188. Il fait ôter aux dames romaines le droit d'user d'or et d'argent dans leurs habits, 184. Il composa et écrivit de sa main des histoires pour son fils, 162.
CATON LE CENSEUR est envoyé en Grèce. *Rem. de Crévier*, t. III, 362.
CATON LE JEUNE. Avec quelle adresse Cicéron affaiblit son témoignage dans l'affaire de Muréna, I, 513.
CERDA (*La*), jésuite. Excellence de son commentaire sur Virgile, I, 292.
CÉSAR. Éloges de ses Commentaires, I, 199. Jugement de Cicéron sur cet ouvrage, 154. Éloge de sa clémence, I, 372 *et suiv.* Idée de ses exploits militaires, III, 116 *et suiv.* Quelle était son ambition, et en quoi elle différait de celle de Pompée, *ibid.* Ce qui hâta sa mort, 118. Pourquoi il mit sa patrie aux fers, 64.
CHAIRE. En quoi consiste l'éloquence de la chaire, II, 65. *Voyez* PRÉDICATEUR.

CHAMPÊTRE. Vie champêtre, excellente école de toutes les vertus morales, II, 426.
CHANGEMENT. Causes du changement d'une république en monarchie, III, 94.
CHATIMENTS. Inconvénients des châtiments par rapport aux enfants, III, 232. Règles qu'on doit observer dans les châtiments, 272. *Voyez* ENFANTS.
CHEVAL. Description d'un cheval de bataille, II, 120.
CHRISTIANISME. A pu n'être pas inconnu à Épictète. *Rem. de Crévier*, t. III, 388.
CHRONOLOGIE. Manière abrégée d'enseigner la chronologie aux enfants, III, 330.
CHRYSOSTOME (*Saint*). Extrait d'une homélie de ce père au sujet de la sédition d'Antioche, I, 523 *et suiv.*; de celle contre les serments, II, 89; de son discours sur la disgrâce d'Eutrope, favori de l'empereur Arcade, 90 *et suiv.* Combien ce docteur croit le talent de la parole nécessaire aux pasteurs, 81 *et suiv.* Tendre et éloquent discours de la mère de saint Jean Chrysostome, pour le détourner de se retirer dans une solitude, 95. Comment il décrit le sommeil d'un pauvre et d'un riche, 244.
CICÉRON. Deux lettres de Cicéron, traduites par MM. de Saint-Réal et l'abbé Mongault, I, 141. Endroits tirés du second livre de la Nature des dieux, avec la traduction de M. l'abbé d'Olivet, 150. Cicéron reconnaît que c'est un matelot qui lui a appris la véritable signification du mot *inhibere*, 211. Apostrophe de cet orateur au sujet de la mort de Clodius, 414. Il excelle dans tous les genres, 423. Idée abrégée de ses premières études et de sa vie, II, 45 *et suiv.* Il ne plaidait jamais sans s'être préparé avec beaucoup de soin, 78. Ce qu'il pensait des bâtiments publics et particuliers, 174. Il blâmait la vanité de Démosthène, quoiqu'il fût plus vain que lui, 211. Aventure qui lui arriva à Pouzzole lorsqu'il revenait de Sicile, *ibid.* Son faible au sujet des louanges, *ibid.*; III, 120. Ce qu'on attendait de lui après la mort de César, *ib.* Il penche du côté d'Octave et contribue à son élévation, 122. Il s'en repent, 125. Mort de Cicéron, 126. Réflexion de saint Augustin sur cet événement, *ibid.* Cicéron ne cite pas toujours exactement. *Rem. de Crévier*, t. III, 364.
CIMON. Usage qu'il faisait de ses richesses, II, 170, 342 *et suiv.* Il établit et affermit la puissance des Athéniens par sa prudence, 339. Il chasse les Perses de la Grèce, 340. A quoi il emploie les dépouilles qu'il avait prises sur eux, 341. Il est exilé par les intrigues de Périclès, 342. Son rappel, *ibid.* Sa mort, 343. Ses libéralités, *ibid.* Réflexions sur les belles qualités de Cimon, 352 *et suiv.*
CIRCÉ. Comment elle traite les compagnons d'Ulysse, I, 346. Horace ne s'accorde pas avec Homère dans l'histoire de Circé, *ibid.*
CLASSES. Ce qu'il faut faire dans les basses classes, I, 188; et dans les classes supérieures, 199. Auteurs qu'on peut expliquer dans les unes et dans les autres. *Voyez* AUTEURS. En quoi consiste la discipline des classes, III, 297. Application de quelques règles particulières à la conduite des classes, 327 *et suiv.*
CLÉMENCE des Romains dans la victoire, III, 76 *et suiv.*
COIFFURES. Comment Juvénal et Boileau ont exprimé les coiffures à différents étages, I, 466.
CONFIANCE en Dieu n'est jamais confondue, II, 261, 279.
COLBERT. Avec quelle attention ce ministre récompensait le mérite en tout genre, II, 363.
COLÈRE. Vive peinture de la colère d'Agamemnon dans l'Iliade, I, 313. Imitée par Horace et par Virgile, *ibid.*
COLLÉGE. De la discipline des colléges, III, 269. Moyens de l'entretenir, 344 *et suiv.* Ce qui contribue surtout à établir la réputation d'un collége, 270.
COMBAT des Horaces et des Curiaces, I, 440.
COMPARAISONS. Comparaison de l'éloquence de Cicéron avec celle de Démosthène, par Quintilien, II, 27; par le père Rapin, 30 *et suiv.*; par M. de Fénelon, 31 *et suiv.* Beautés des comparaisons d'Homère, I, 319. Comparaison de Ménélas avec un lion affamé, 320, imitée par Virgile, 321. Autres

comparaisons tirées d'Homère, et imitées par Virgile, *ibid. et suiv.*
COMPOSITION. Matières de composition, I, 365. Elles doivent être travaillées avec soin, 367. Réflexion de Quintilien sur la manière de les corriger, *ibid.* Essai de la manière dont on peut former les jeunes gens à la composition, 372 *et suiv.* La composition française perfectionne la connaissance de la langue française, II, 3. La composition et l'érudition se soutiennent mutuellement, III, 142 *et suiv.* Compositions en vers et en prose, 319. Défauts qu'on doit y éviter, *ibid.*
CONDÉ (*Le grand*). Belle action d'un soldat, que ce prince prenait plaisir à rapporter, II, 221.
CONQUÉRANTS. La plupart des conquérants ne sont que des fléaux de Dieu, II, 199 *et suiv.* Leur gloire n'a souvent eu pour principe que l'ambition, *ibid.* Ce qu'il faut considérer pour juger sainement des plus fameux, 202 *et suiv.*
CONSCIENCE. Elle tourmente les impies, I, 189. Force de la conscience, II, 263. Voix de la conscience. III, 164.
CONSUL. Pouvoir des consuls à Rome, III, 89. Mutuelle dépendance des consuls, du sénat et du peuple, 91.
COPERNIC. Son système, III, 179.
CORINTHE use de ses droits en policant Syracuse. *Rem. de Crévier*, t. III, 386.
CORNEILLE (*Pierre*). Son éloge par M. Racine, II, 196.
CORNÉLIE, fille du grand Scipion. En quoi elle faisait consister sa toilette, II, 185.
COSTAR. A quoi il compare le penchant à la vertu, I, 450.
CRASSUS. Trait d'éloquence très-vif que le convoi d'une dame romaine fournit à Crassus, I, 520.
CRÉATION. Est différemment décrite par Moïse et par les prophètes, II, 110. Réflexion sublime de Job sur les merveilles de la création, 128.
CRÉVIER est secondé dans ses études par Rollin. *Rem. de Crévier*, t. III, 365. Admis par Rollin gratuitement dans son collége. *Idem*, 392, 393.
CROMWELL. Son portrait, I, 390.
CURIUS. Chasse Pyrrhus de l'Italie, II 188. Beau mot de ce Romain aux ambassadeurs des Samnites, *ibid.*
CYAXARE. Il succède à Astyage, II, 310. Guerre qu'il eut à soutenir contre le roi des Assyriens, *ibid. et suiv.*
CYPRIEN (*Saint*). Extrait de sa lettre au pape Corneille, au sujet de ceux qui étaient tombés dans la persécution, II, 88.
CYRUS. Combien il profita dans une seule conversation avec son père Cambyse, I, 42. Son règne et ses conquêtes prédits deux cents ans avant lui par Isaïe, II, 117 *et suiv.* Son portrait et son éducation, 306. Il est choisi pour commander les troupes envoyées au secours de Cyaxare, 310. Sa religion, *ibid. et suiv.* Sa conduite envers les officiers et les troupes, 311. Victoire qu'il remporte sur les Assyriens, 313 *et suiv.* Retenue de Cyrus à l'égard d'une jeune princesse, et sa bonté pour Araspe, 315. Sa clémence, 317. Il propose un combat singulier au roi de Babylone, *ibid.* A son retour il est mal reçu de Cyaxare, *ibid.* Il dissipe ses soupçons, *ibid.* Seconde campagne de Cyrus, 319 *et suiv.* Il se rend maître de Sardes et de Babylone, 322. Son mariage avec la fille de Cyaxare, 324. Il pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, *ib.* Avis qu'il donne à ses enfants en mourant, et sa mort, *ibid et suiv.* Cyrus est un conquérant parfait et accompli, *ibid.* Parallèle de Cyrus avec Xerxès, son petit-fils, 327. La naissance et la mort de Cyrus sont rapportées différemment par Hérodote et par Xénophon, 329. Il négligea l'éducation de ses enfants, III, 210.

D

DACIER (*Madame*). Règles qu'elle établit pour la traduction, I, 124. A souvent manqué de jugement et de goût, 289.
DAMES ROMAINES. *Voyez* ROMAINES.
DAMOCLÈS. Son prétendu bonheur, I, 189.
DANIEL. Il explique un songe de Nabuchodonosor, roi de Babylone, II, 281 *et suiv.* Il prédit la rapidité des conquêtes d'Alexandre le Grand, 284 *et suiv.*
DÉLIBÉRATION. Rare et belle délibération des Lacédémoniens au sujet

de l'or et de l'argent que Lysandre avait apportés de la prise d'Athènes, II, 377. Sagesse des délibérations dans le sénat romain, 419.
DÉMARATE. Entretien de Démarate avec Xerxès, lorsqu'il était sur le point d'entrer dans la Grèce, rapporté par Sénèque, I, 457 *et suiv.*; par Hérodote, II, 382.
DÉMOCRATIE. Ce que c'est, II, 433. Comment elle s'établit, III, 96.
DÉMOSTHÈNE. Idée abrégée de sa vie et des exercices par lesquels il parvint à l'éloquence, II, 41 *et suiv.* Tour sublime par lequel il relève le courage des Athéniens, I, 414, 415. Pensée de Cicéron sur la vanité de Démosthène, 450. Sa réponse à un Athénien qui se plaignait froidement d'un outrage, 519. Extrait des Philippiques de Démosthène, II, 4 *et suiv.* Sujet et extrait de la harangue pour Ctésiphon, 14 *et suiv.* Jugement de Denys d'Halicarnasse sur Démosthène, 16; de Cicéron, 22; de l'auteur, 25 *et suiv.* *Voyez* COMPARAISONS.
DENYS D'HALICARNASSE. Cet auteur établit d'excellents principes pour l'étude de l'histoire, II, 295.
DENYS L'ANCIEN. Tyran de Syracuse. Comparaison de son règne avec celui de Timoléon, II, 410. Comparaison de sa vie avec celle de Platon et d'Archytas, 411.
DENYS LE JEUNE. Quelle était la vie qu'il menait dans les commencements de son règne, II, 401. Dion le détermine à faire venir Platon à sa cour. Fruit qu'il tire de ses leçons, *ibid.* Denys éloigne de sa cour Dion et Platon, 403.
DESCRIPTIONS. Exemples de descriptions poétiques, I, 288 *et suiv.* Descriptions oratoires, 380. Descriptions tirées de l'Écriture, II, 117.
DÉSINTÉRESSEMENT. Exemple rare de désintéressement du portier d'un maître de pension de Milan, II, 172; de quelques soldats qui refusent de prendre de l'argent que leur officier leur offrait pour les animer à poursuivre l'ennemi, 173; d'Aristide, 337 *et suiv.*; de Périclès, 344 *et suiv.*; de Paul-Émile, III, 46; du second Scipion, 103. Le désintéressement régnait à Rome dans tous les ordres de l'État, 82.
DESPRÉAUX (*Boileau*). I, 214. Son jugement sur le théâtre des Grecs, 226.
DÉVOTION. Devoir d'un principal pour les pratiques de dévotion qu'il doit inspirer aux écoliers, III, 293.
DIADÈME. Aurélien est le premier qui ait osé le porter publiquement. *Rem. de Crévier*, t. III, 386.
DIANE-ORTHIA, déesse honorée à Lacédémone, II, 371 *et suiv.* Fête barbare célébrée en son honneur, *ibid.*
DIEU. Sans la connaissance de Dieu, point de véritable vertu, II, 229. Dieu se forme un peuple dépositaire de la vérité et de la religion, 232. Dessein de Dieu dans la suite des événements arrivés au peuple juif dans l'Ancien Testament, 242. Dieu est jaloux contre quiconque ose usurper sa gloire, 275 *et suiv.* Patience de Dieu à souffrir Sennachérib, et raisons de cette patience et de sa lenteur à délivrer Jérusalem, 277. Dieu décide en maître du sort des empires, 284. *Voyez* PROVIDENCE.
DIEUX. Comment Homère décrit leurs combats, I, 315. Quel respect ce poëte inspire pour les dieux, 337. Étrange idée qu'il nous en donne, 000. Reproche que lui fait Cicéron à ce sujet, *ib.* Homère reconnaît que c'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talents, et tous les succès, 000.
DIGAMMA EOLICUM. Ce que c'était, I, 226.
DIGNITÉS. Les dignités ne procurent point par elles-mêmes une véritable gloire, III, 196. Elles sont un véritable fardeau, *ibid.* Les dignités n'ont de grand que le danger qui les environne, 197.
DIODORE DE SICILE. Mot grec de cet auteur, mal traduit, I, 166.
DION, ami et disciple de Platon, II, 400. Il persuade à Denys de faire venir Platon à sa cour, 401. Qualités de Dion, 403 *et suiv.* Il entreprend de délivrer Syracuse, 404. Sa mort, 406. Il manquait de douceur et d'affabilité, *ibid.* Avis salutaires qu'il donnait à Denys, 411 *et suiv.*
DISCIPLINE MILITAIRE DES ROMAINS. *Voyez* ROMAINS.
DISTRIBUTION. Figure de rhétorique; exemples, I, 489 *et suiv.*
DIVINITÉ. Les païens ont avoué que la Divinité avait présidé à la fon-

dation de l'empire romain, II, 412. Le premier devoir de l'homme regarde la Divinité, III, 161.
DODART, médecin. Son portrait, II, 57.
DOMESTIQUES. Devoirs d'un principal envers les domestiques de son collége, III, 285.
DOMITIUS APER, fameux orateur. Dans quel rang il plaçait Virgile après Homère, I, 308.
DUBOIS (M.). Idée de la préface que cet académicien avait mise à la tête de sa traduction des sermons de saint Augustin, II, 74.
DUEL. Était inconnu aux Grecs et aux Romains, I, 17.
DUGUET. Ses ouvrages sur l'Écriture sainte. *Rem. de Crévier*, t. III, 382.

E

ÉCHARD (*Laurent*). Jugement sur son Histoire romaine, III, 329.
ÉCLIPSE. Causes des éclipses de soleil et de lune, III, 186.
ÉCOLES LATINES. Elles existaient du temps d'Appius. *Rem. de Crévier*, t. III, 382.
ÉCOLES PUBLIQUES. Pourquoi préférables aux éducations particulières, III, 215 *et suiv.*
ÉCOLIERS. Devoir des écoliers envers leurs maîtres, III, 346. Portrait d'un écolier parfait, 347. Modèle d'un bon écolier dans le fils de Quintilien, 349; dans saint Basile et saint Grégoire, 350.
ÉCRITURE. Beaux vers sur l'invention de l'écriture, I, 223.
ÉCRITURE SAINTE. Elle doit faire la principale étude d'un prédicateur, II, 99. Éloquence de l'Écriture sainte, 106. Simplicité des Écritures mystérieuses, 109. Simplicité et grandeur des Écritures, 110 *et suiv.* La beauté de l'Écriture sainte vient des choses, et non des mots, 115 *et suiv.* Endroits sublimes de l'Écriture sainte, 125 *et suiv.* Endroits tendres et touchants, 129 *et suiv.* Couleurs vives avec lesquelles Dieu a peint dans l'Écriture sainte les différents caractères des hommes, 133 *et suiv.*
ÉCRIVAINS. *Voyez* AUTEURS.
ÉDUCATION. Excellence de l'éducation de la jeunesse, III, 274. Mauvaise éducation, source de toutes sortes de vices, 275. Importance de la bonne éducation, 207 *et suiv.* Différence entre les lois et la bonne éducation, 209. Combien les anciens ont recommandé la bonne éducation, 210. Devoir des princes et des magistrats par rapport à l'éducation, *ibid. et suiv.* Si on doit préférer l'éducation publique à l'instruction particulière, 215. Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse, 220. Quel but on doit se proposer dans l'éducation, 221. Avec quel soin on doit étudier le caractère des enfants pour travailler avec succès à leur éducation, 223. *Voyez* ENFANTS. Avantages de l'éducation publique. *Rem. de Crévier*, t. III, 389. On doit assujettir les goûts des enfants à la loi du devoir, *idem*, 392.
ÉGLISE. Elle est le royaume qui est digne de Dieu, II, 227. Elle est le terme de tous les desseins de Dieu, III, 128. Elle sera toujours victorieuse, II, 276. Elle survivra à la ruine de tous les royaumes, 278.
ÉGYPTE. Il y avait dans ce royaume un tribunal qui jugeait les morts, I, 394.
ÉLÉGANCE DU LATIN. En quoi elle consiste, I, 211. Expressions élégantes et délicates, 212 *et suiv.*
ÉLÉVATION D'AME. *Voyez* SENTIMENTS.
ÉLOCUTION. Elle n'est que le vêtement et la parure du discours, I, 439. Elle est essentielle à l'éloquence, 465.
ÉLOGES. Ils doivent être accordés aux enfants. *Rem. de Crévier*, t. III, 390.
ÉLOQUENCE. On y parvient, 1° par la connaisance des préceptes, I, 361; 2° par la lecture des auteurs, 395; 3° par la composition, 365. Éloquence du barreau, II, 1. Modèles d'éloquence qu'il convient de se proposer au barreau, 2. Comparaison de l'éloquence de Démosthène et de Cicéron, 27. Ce qui a fait dégénérer l'éloquence à Athènes et à Rome, 33. Ce qu'on doit le plus craindre pour l'éloquence française, 35. Comparaison de l'éloquence sublime avec un beau bâtiment, 37. Éloquence qui convient à un rapporteur, 41. Des trois genres de l'éloquence. *Voyez* GENRE. *Rem. de Crévier*, t. III, 370.
ÉLOQUENT. Différence entre un homme éloquent et un homme disert, II, 162.

ÉMILE (*Paul*). Il est fait consul, et chargé de la guerre contre Persée, III, 34. Victoire et triomphe de Paul-Émile, ses belles qualités, 43 *et suiv.*
ÉMULATION. Comment on peut l'entretenir parmi les jeunes gens, I, 370. Bel exemple d'émulation sans jalousie dans Cicéron et Hortensius, II, 51, 63. C'est l'émulation qui fait fleurir les arts et les sciences, II, 362 *et suiv.*
ENFANTS. Il est nécessaire d'étudier leur caractère, et pourquoi, III, 223. Les parents et les maîtres doivent d'abord prendre de l'autorité sur eux, 226 *et suiv.* Un maître doit travailler à s'en faire aimer, 228. Quel usage il faut faire des châtiments avec eux, 232. Des réprimandes, 239. On doit parler raison aux enfants, 243. Usage des louanges à leur égard, *ibid.* Il faut les accoutumer à être vrais, 246. Précautions à prendre pour réprimer chez eux le mensonge et leur en inspirer l'horreur, 247. Les former à la politesse, à la propreté et à l'exactitude, 248. Leur rendre l'étude aimable 250. Leur accorder du repos et de la récréation, 253. Jeux qu'on peut leur permettre, et ceux qu'on doit leur défendre, 254 *et suiv.* Les porter au bien par ses discours et par ses exemples, 255. Piété et religion des enfants, 257. Comment on élevait les enfants chez les Perses, II, 304; à Sparte, 369. Physique des enfants, III, 187. *Voyez* ÉDUCATION et JEUNES GENS. Les enfants entendent plus la raison que les hommes faits. *Rem. de Crévier*, t. III, 389. Doit-on leur donner de l'argent comme récompense? *Idem*, 390.
ÉPAMINONDAS. Il se rendit la pauvreté familière, II, 394. Ses liaisons avec Pélopidas, 395. Il a été considéré comme le premier homme de la Grèce, 398. Son portrait, *ibid. et suiv.* Son habileté dans le métier de la guerre, 399.
ÉPHORES, magistrats de Sparte. Leur autorité, II, 366.
ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien, III, 163 *et suiv.* Son maître lui casse la jambe : avec quel sang-froid il le souffre, 164.
EPIGRAMMATUM DELECTUS. Son utilité, III, 344.
ÉPITHÈTES. Les poëtes s'en servent plus souvent et plus librement que les orateurs, I, 285. Exemples d'épithètes bien choisies, 286. Combien elles contribuent à la beauté et à la force du discours, 285.
ÉQUIPAGES. *Voyez* LUXE.
ÉQUITÉ, des Romains pour entreprendre et déclarer la guerre, III 72.
ESCHINE. Extraits de sa harangue contre Ctésiphon, II, 11 *et suiv.* Succès de cette harangue, 20. Exil d'Eschine, et les premières leçons qu'il donna à Rhodes, *ibid.* Éloquence d'Eschine comparée à celle de Démosthène, 26 *et suiv.*
ESCLAVES. Ils pouvaient devenir citoyens à Rome, II, 416. Avantage de cette police, 417.
ESPRIT. Comparaison entre la culture des terres et celle de l'esprit, I, 3. L'étude donne à l'esprit de l'élévation et de l'étendue, 4; le rend capable de tout, 5. L'esprit seul ne fait pas la solide gloire des hommes, II, 207 *et suiv.*
ÉTATS. Comparaison d'un état avec le corps humain, III, 94.
ETHOS (Ἦθος). Ce que c'est, I, 522. Exemple de l'éthos, 523 *et suiv.*
ÉTIENNE (*Robert*), célèbre imprimeur. Belle économie de la maison de Robert Étienne, III, 326.
ÉTRIERS. Ils n'étaient point en usage chez les anciens, III, 145.
ÉTUDE. Elle forme l'esprit, I, 3. Elle doit avoir pour fin de nous rendre meilleurs, 6. Elle nous fait vivre agréablement avec nous-mêmes et avec les autres, 6 *et suiv. Voyez* ESPRIT. But qu'on doit se proposer dans l'étude des enfants, III, 224. Il faut tâcher de la leur rendre aimable, 250. *Rem. de Crévier*, t. III, pag. 391. Moyens qu'un principal peut employer pour le succès des études dans son collége, 265. Études que doivent faire les maîtres, 323.
ÉVANGILE. C'est la règle sûre et invariable pour juger de toutes choses, III, 16.
EXCLAMATION. Figure de réthorique, I, 481. Exemple cité par Crévier. *Rem.*, t. III, 378.
EXEMPLE. Force du bon exemple, III, 257, 260.
EXERCICE. Ce qu'on entend par exercice, III, 299. S'il est à propos de faire parler latin dans les exercices, 299. Comment il faut faire les exercices, 300 *et suiv.* Manière

d'interroger à un exercice, 302. Matière des exercices, 303.
EXORDE. L'exorde d'un discours doit être simple et modeste, I, 403 *et suiv.* Exception de cette règle, *ibid.* Bel exemple d'un exorde par insinuation, 514.
EXTRACTION. La noblesse de l'extraction est naturellement respectée, II, 202. Sa véritable source est le mérite et la vertu, 204. Il y a beaucoup de grandeur d'âme à ne pas oublier la bassesse de son extraction, 205.
ÉZÉCHIAS, roi de Juda. Il exhorte son peuple à mettre sa confiance en Dieu, II, 271. Sa douleur au sujet des blasphèmes de Rabsacès, 272 *et suiv.* Confiance en Dieu, caractère dominant d'Ézéchias, 273.

F

FABIUS MAXIMUS. Il est créé dictateur, et chargé de la guerre contre Annibal, III, 4. Modération et générosité de Fabius envers Minucius, son maître de cavalerie, 5 *et suiv.* Fabius rassure les magistrats dans Rome après la bataille de Cannes, 9. Il traverse les desseins de Scipion, 16. Il réunissait en sa personne les qualités essentielles à un bon général, 47. Examen des raisons de sa conduite à l'égard d'Annibal, 48. Sa jalousie contre Scipion fait une tache à sa réputation, *ibid.*
FABLE. Explication de la fable du Loup et de la Grue, I, 195, 196. Origine de la Fable, III, 129. Son utilité, 134. Emploi qu'on en peut faire en poésie. *Rem. de Crévier*, t. III, 367.
FAGON Trait de son éloge par M. de Fontenelle, I, 394.
FALISQUES. Perfidie d'un maître d'école qui enseignait les enfants des Falisques, I, 190.
FASTE. Parallèle du faste et de la simplicité de plusieurs grands hommes, II, 191.
FEMMES. Quelle est proprement la science qui leur convient, I, 69 *et suiv.*
FÉNELON. Réflexion de ce prélat sur l'éducation des filles, I, 69 *et suiv.* Comment il voudrait qu'on enseignât la religion, II, 102. Il préfère Démosthène à Cicéron, et pourquoi, 32 *et suiv.*
FERMETÉ des Romains dans leurs résolutions, III, 72 *et suiv.*
FERTÉ (*Le maréchal de la*). Comment il reçut un mémoire qu'on lui présentait pour les provisions de son fils, II, 195 *et suiv.*
FIGURES DE RHÉTORIQUE. Ce que c'est, I, 481. Leur usage, *ibid.* Figures de mots, 482 *et suiv. Rem. de Crévier*, t. III, 376. Figures de pensées, 495. *Rem. de Crévier*, t. III, 378. On doit user sobrement des figures, 509. Il s'en trouve de toutes les espèces dans l'Écriture sainte, II, 122 *et suiv.*
FILLES. Importance de leur éducation, I, 69. Nécessité et manière de former leurs mœurs, 70 *et suiv.* Si l'on doit et comment on peut leur enseigner la langue latine, 76. Connaissances qui leur sont nécessaires, 79.
FLAMINIUS, consul, vaincu par Annibal, III, 3.
FLAMININUS (*Tit. Quintus*). Il contraint Philippe à demander la paix, III, 24. Reconnaissance des Grecs envers Flamininus, 25.
FLATTERIE. C'est la peste des cours et la ruine des princes, II, 402 *et suiv.*
FLÉCHIER. Caractère de son éloquence, I, 388. On peut lui appliquer ce que dit Cicéron de Calidius, orateur doux et fleuri, II, 36.
FLEURI (*M. l'abbé*). *Voyez* CATÉCHISME HISTORIQUE.
FLEURS DU DISCOURS. Quel est l'usage de l'éloquence fleurie, I, 422. *Voyez* ORNEMENTS.
FLORENCE. Décret du concile de Florence sur le pouvoir du pape, différemment entendu, I, 169.
FLUX ET REFLUX DE LA MER. Ses causes, III, 186.
FOI (*Bonne*). Était un des principes du gouvernement des Romains, III, 78.
FONTAINE (LA). *Voy.* LA FONTAINE.
FONTAINES. Leur origine, III, 186.
FONTENELLE. Comment il décrit les fonctions d'un lieutenant de police, I, 287. Caractère de son éloquence, 392. Endroits choisis de ses éloges historiques, *ibid. et suiv.*
FORMICALÉO. Industrie merveilleuse de cet insecte, III, 202.
FOURMIS. Leur industrie, III, 200.
FRANÇAIS. *Voy.* LANGUE FRANÇAISE.
FRÉDÉRIC DE SAXE, surnommé *le Sage*, refuse l'empire, II, 198.
FRUGALITÉ. La frugalité est un riche

fonds qui supplée au revenu, II, 170. Frugalité de la table de plusieurs empereurs romains, 189. Frugalité des tables de Sparte, 368. Réflexions sur la frugalité des anciens, 192, 193. Recommandée aux officiers par Louis XIV, 196.
FULGENCE (*Saint*). Apprit par cœur tout Homère, I, 251.

G.

GAULLYER. Manière généreuse dont Rollin se venge de ses critiques. *Rem. de Crévier*, t. III, 368.
GAVIUS. Description de son supplice, I, 518.
GÉNÉRAL D'ARMÉE. Combien il est difficile qu'il se préserve de l'orgueil, I, 376, 377. Ce qui fait le bon général : *voyez* ANNIBAL, ANTIOCHUS, FABIUS et SCIPION.
GENRE. Des trois différents genres d'éloquence, I, 397. Du genre simple, 400. Du genre sublime, 407. Du genre tempéré, 415. Réflexions générales sur ces trois genres, 421 *et suiv.*
GÉOGRAPHIE. Elle est nécessaire pour étudier l'histoire, II, 289. Elle convient particulièrement aux enfants, I, 64. Comment on peut la leur enseigner, III, 330. Essai de cette méthode sur l'Asie, I, 65.
GERSON. Sa conduite admirable envers Rollin, qu'il aimait comme son enfant, t. II, 157 *et suiv.* Son humilité chrétienne, *ib*, 158. *Rem. de Crévier*, t. III, 382.
GESTE. Ce que c'est, III, 314. Différentes espèces de gestes, 315 *et suiv.* Précepte important pour la voix et le geste, 318.
GLOIRE. Comparaison de la gloire des armes avec celle de la science, III, 207. En quoi consiste la solide gloire, 217 *et suiv.* L'amour de la gloire était l'âme de toutes les actions des Romains, III, 122.
GOUT. Les écrivains de l'antiquité sont les arbitres souverains du bon goût, I, 4. Ce que c'est que le goût, 34. Il doit servir à régler nos jugements dans la lecture : on peut en donner des règles, 36. Il influe sur tous les arts, 37 *et suiv.* Comment il se corrompt, 38. Soin que les maîtres doivent prendre de former le goût de leur disciples, 41. Les pensées brillantes et les pointes peuvent être regardées comme des avant-coureurs de la chute et de la décadence du bon goût, 52 *et suiv.* Jusqu'à quel point on peut s'accommoder au goût de son siècle, 185 *et suiv.* Du goût de la solide gloire, I, 36.
GOUVERNANTE. Choix et qualité d'une gouvernante, I, 72.
GOUVERNEMENT. De combien on en distingue de sortes, III, 87 *et suiv.* Ils étaient tous réunis dans celui de Sparte, 88. Ils le furent aussi dans celui de Rome, *ibid.* Règles essentielles que doivent suivre ceux qui sont chargés du gouvernement d'un État, 106.
GRACCHUS (*Tib. Semp.*), tribun du peuple, se déclare en faveur de Scipion, contre ses collègues, III, 32.
GRACCHUS (*Tib. et Caïus*). Leur portrait, III, 109. Ils proposent la loi agraire, *ibid.* Leur fin tragique, 110.
GRAMMAIRE FRANÇAISE. Elle doit être une des premières études des enfants, I, 109.
GRANVELLE. Beau mot de ce cardinal sur le cardinal Ximénès, II, 205.
GRÈCE. Ses beaux temps commencent après l'expédition de Xerxès, III, 361 *et suiv.*
GRECS. Peu délicats sur la sincérité et la bonne foi, I, 511.
GRÉGOIRE (*Saint*), pape, défend la lecture des poëtes profanes, I, 250.
GRÉGOIRE DE NAZIANCE (*Saint*). Modèle parfait d'un bon écolier, III, 427.
GUERRE. Comment les anciens la faisaient, I, 234 *et suiv.*
GUERRE PUNIQUE. Commencement de la seconde, III, 1.

H

HAMEL (*M. du*). Trait de son éloge par M. de Fontenelle, I, 393.
HARANGUE. Explication d'une harangue de Junon, tirée du premier livre de Virgile, I, 293. Harangues d'Homère, 323.
HARLAI (*Achille de*). Fermeté et grandeur d'âme de ce magistrat, II, 220.
HÉRODOTE. Applaudissements qu'il reçoit en lisant ses ouvrages devant les peuples de la Grèce, II, 362. Observations critiques sur un passage d'Hérodote, 383.
HÉROS. Comment on doit envisager les héros pour en juger sainement, II, 203.

HERSAN (*M.*). Il avait composé une excellente rhétorique, I, 364. Son explication du cantique de Moïse, II, 139. Plus estimable encore par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, 157. Comment il passa les dernières années de sa vie, *ibid.*
HÉSIODE. Noms propres, mal traduits dans ce poëte par Amyot, I, 167.
HIRE (*M. de La*). Morceau de son éloge par M. de Fontenelle, I, 394.
HISTOIRE. Son utilité et ses avantages, II, 159. Ce qui en fait la beauté, I, 443. L'histoire est le premier maître qu'on doit donner aux enfants, II, 161.
HISTOIRE DE FRANCE. Son utilité et facilité de l'apprendre, II, 162.
HISTOIRE PROFANE. Règles et principes pour l'enseigner et pour l'étudier, II, 287. Ordre et clarté, *ibid.* Observer ce qui regarde les lois, les usages et les coutumes, 289. Chercher surtout la vérité, 290. S'appliquer à découvrir les causes des événements, 293. Étudier le caractère des peuples et des grands hommes, 297. Observer ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie, 300. Remarquer tout ce qui a rapport à la religion, 303. Application des règles précédentes à quelques faits particuliers d'histoire, 304 *et suiv.*
HISTOIRE SAINTE. Caractères propres de l'Histoire sainte, II, 230. C'est l'histoire de Dieu et de ses attributs, *ibid.* Elle est dépositaire des révélations divines, 233. Observations utiles pour étudier l'Histoire sainte, 239. La chronologie et la géographie sont nécessaires pour y mettre de l'ordre, 240. Observer les usages et les coutumes du peuple de Dieu, 241. Faire observer aux enfants les principaux caractères des Juifs, *ibid.* Se rendre attentif aux exemples de vertu qui s'y trouvent, 243. Faire envisager Jésus-Christ dans les histoires qu'on explique, 251. Remarquer les priviléges de la piété, *ibid.* Application des principes à plusieurs exemples, 253.
HISTORIEN. Qualités essentielles d'un historien, II, 290 *et suiv.*
HOMÈRE. Quel cas Alexandre faisait de ce poëte, I, 301, 334. Excellence des poëmes d'Homère, 420 *et suiv.* Règles qui peuvent servir de principes pour juger sainement d'Homère, 302. Endroits d'Homère remarquables pour le style et l'éloquence, 309. Si l'on doit donner la préférence à Homère sur Virgile dans l'explication de ces deux auteurs, *ibid.* Instructions que fournit Homère sur les usages et les coutumes anciennes, 329; sur les mœurs et les devoirs de la vie civile, 336. Homère a reconnu un Dieu suprême unique et tout-puissant, 349; qui préside à tout, 350; qui distribue les biens et les talents, 353; qui punit et récompense après la mort, 359.
HOMME (*L'*). Ce qui rend l'homme véritablement grand, II, 166. L'homme est l'ouvrage le plus excellent qui soit sorti des mains de Dieu, III, 161. Devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même, *ibid. et suiv.*; par rapport à la société, 000. Beau passage de M. Pascal sur la connaissance de l'homme, 183, 184.
HÔPITAUX. Vive peinture des hôpitaux, I, 505.
HORACES. Combat des Horaces et des Curiaces, I, 440 *et suiv.*
HORTENSIUS. Son caractère, II, 49 *et suiv.* Pourquoi il fut plus goûté dans sa jeunesse que dans un âge plus avancé, 52.
HOSPITALITÉ. Par qui et comment exercée dans Homère, I, 338. Quelle idée en avaient les anciens, 340. Exemples de cette vertu dans Abraham et dans Loth, *ibid.*
HUMEUR. Obligation des principaux et de tous les maîtres, de travailler à former l'humeur autant que l'esprit des jeunes gens, III, 279.
HYPOTYPOSE. Ce que c'est, I, 507. Exemples, 508 *et suiv.* Comment on peut y réussir, 510.

I

IMAGES. Ce qu'elles sont dans le discours, I, 507. Exemples, *ibid.*
IMPIE. Avec quelle énergie l'Écriture fait disparaître l'impie par une chute subite, II, 126.
INDIBILIS, roi des Illergètes, se rend à Scipion avec toutes ses troupes, III, 14.
INJUSTICE. Combien elle est pernicieuse aux États, III, 79.
INTERROGATION, figure de rhétorique, I, 495. Exemple cité par Crévier. *Rem.*, t. III, 377. Rollin excellait

dans la manière d'interroger les enfants, *ibid.* 395.
ISAIE. Figure et prédit la perte de ceux qui mettaient leur confiance dans les secours de l'Égypte, II, 270 *et suiv.* Il prédit la défaite de Sennachérib, *ibid.* Sublimité du style de ce prophète, digne de la majesté de Dieu, 276 *et suiv.*
ISOCRATE. C'est lui qui le premier a rendu les Grecs attentifs au nombre et à la cadence du discours, I, 474. Comparaison de son éloquence avec celle de Démosthène, II, 25. Il faisait payer ses leçons fort cher, 42.

JADDUS, grand prêtre des Juifs, reçoit Alexandre dans Jérusalem, II, 284.
JALOUSIE. Ce vice est honteux pour un avocat, II, 317.
JEAN-BAPTISTE (*Saint*). Beau passage de saint Jean Chrysostome, où il fait voir que la mort de saint Jean-Baptiste fut l'effet de la crainte mal entendue du parjure, II, 91.
JÉRÉMIE. Combien ses lamentations sont tendres et touchantes, II, 132.
JÉRÔME (*Saint*). Il condamne un discours chrétien trop orné, II, 75.
JEU. Les jeux que l'on doit permettre ou interdire aux enfants, III, 254 *et suiv.*
JEUNES GENS. Avec quelle retenue ils doivent parler des écrivains du premier ordre, I, 302. Ils sont très-susceptibles de toutes sortes d'impressions, II, 165. Ils ont surtout besoin de principes et de règles de goût, principalement dans la lecture de l'histoire, *ibid.*
JOAS. Il est sauvé par les soins de Josabet, I, 504.
JOSEPH. Combien est touchante son histoire, II, 131 *et suiv.* Il accuse ses frères, II, 253. Il est vendu et emmené en Égypte, *ibid.* Il refuse de consentir aux sollicitations de la femme de son maître, et est mis en prison, 254. Il interprète les songes de deux officiers de Pharaon, *ibid.* Moyen que Joseph employa pour vaincre la tentation, 258. Sa patience dans les maux, *ibid.* Il interprète les songes de Pharaon et est fait le premier ministre de ce prince, 259. Il est adoré par ses frères, 260. Pourquoi Dieu laissa Joseph en prison pendant si longtemps, 261. Joseph est reconnu par ses frères, 263. Rapports entre Jésus-Christ et Joseph, 268.
JOUVENCI. Éloge de son ouvrage intitulé *Ratio discendi et docendi*, I, 46.
JUGE. Parallèle d'un juge méchant et d'un juge ignorant, tiré de l'oraison funèbre de M. de Lamoignon, I, 386. Modèles de juges parfaits, II, 245.
JUIFS. Caractère de ce peuple, II, 241. Instructions que Dieu nous a données par la conduite qu'il a tenue envers lui, 242. L'état de ce peuple, figuré par ce qui arriva aux frères de Joseph, 267.
JUNON. Explication d'un discours de cette déesse, I, 293.
JUPITER. Mouvement de tête par lequel ce dieu ébranle les cieux, I, 314. Endroit d'Homère où Jupiter défend à tous les autres dieux de donner du secours aux Grecs ou aux Troyens, 349. Il a deux tonneaux à ses côtés, où il puise les biens et les maux, et une balance à la main, dans laquelle il pèse la destinée des mortels, 352 *et suiv.*
JUSTES. Société des justes, perpétuée depuis le commencement du monde par une succession non interrompue, II, 232.

L

LABÉRIUS. Prologue de la comédie des Mimes, composé par cet auteur, I, 248 *et suiv.*
LABOROSOARCHODUS. *Rem. de Crévier*, t. III, 384.
LACÉDÉMONE. Gouvernement de Lacédémone, II, 364 *et suiv.* Réflexions sur le gouvernement de Lacédémone, 375. *Voyez* SPARTE.
LACÉDÉMONIENS. Leur éducation, II, 369. Jusqu'où les jeunes gens portaient la patience, 370 *et suiv.* Leurs passions dominantes, 371. Délibération des Lacédémoniens pour savoir s'ils recevraient l'or et l'argent que Lysandre avait pris sur les Athéniens, 377. Soumission des Lacédémoniens aux lois, 381. Ils ne dépendaient que des lois, 382. Trois cents Lacédémoniens disputent à Xerxès le passage des Thermopyles, 383.
LACERDA. *Voyez* CERDA (*La*).
LA FONTAINE. Ses fables sont convenables aux enfants, I, 63. Il est le

plus souvent supérieur à Phèdre, 196.
LAMOIGNON (*M. de*), premier président. Description de la vie privée de ce magistrat à la campagne, par M. Fléchier, I, 381. Il ne mettait point de différence entre un juge méchant et un juge ignorant, 42.
LA MOTHE a défiguré Homère, I, 318
LANGUES. A quoi sert l'intelligence des langues, I, 107. Combien les Romains s'appliquaient à l'étude de leur langue, 108. Bizarreries des langues sur la bassesse ou la beauté des mots qui expriment une même chose, 305. L'étude de leurs éléments est moins rebutante pour les enfants que pour les personnes formées, *Rem. de Crévier*, t. III, 391.
LANGUE FRANÇAISE. On ne la cultive pas assez parmi nous, I, 109. Comment on peut l'apprendre, *ibid.* Manière de l'enseigner aux enfants, III, 327. Elle est très-capricieuse sur les mots, I, 305.
LANGUE GRECQUE. Utilité et nécessité de cette langue, I, 157. Si les traductions peuvent nous dispenser de l'apprendre, 161. Méthode pour l'enseigner, 170. Fécondité de la langue grecque, 177. Cet avantage lui a été contesté par Cicéron, *ibid.* Quintilien l'a reconnu, *ibid.*
LANGUE LATINE. Manière de l'enseigner, I, 182. En quoi consiste son élégance, 224 *et suiv.* Délicatesse de ses expressions, *ibid.* S'il faut accoutumer les jeunes gens à parler latin, 227. Manière de prononcer le latin chez les anciens, 222.
LATIN. *Voyez* LANGUE LATINE.
LECTURE. Comment on peut apprendre à lire aux enfants, I, 52. Méthode introduite pour cela dans plusieurs écoles de Paris, 53.
LÉGION. Ce que c'était chez les Romains, III, 6.
LEIBNITZ. Éloge de son savoir, I, 394.
LENTEUR. Sage lenteur des Romains pour entreprendre et déclarer la guerre, III, 72.
LETTRES. Celles de Cicéron sont un modèle en fait de style épistolaire, I, 423.
LOI AGRAIRE. *Voyez* AGRAIRE.
LOIS. Elles sont le fondement des royaumes et des empires, III, 206. Différence qu'il y a entre les lois et la bonne éducation, 209.
LOISIR. Il était excessif à Sparte, II, 371.
LONGIN. Comment il décrit le sublime, I, 410.
LOUANGES. On doit les souffrir avec peine, II, 213. Usage des louanges dans l'éducation des enfants, III, 244. Les louanges ne sont dues qu'à la vertu et au mérite, 320. Prudence et discrétion nécessaires dans les louanges, *ibid. et suiv.*
LOUIS XI maria de ses propres deniers les trois filles du premier président de la Vacquerie, II, 169.
LOUIS XIV. Éloge magnifique de ce prince par M. Racine, I, 426. Ses dernières paroles à Louis XV, II, 179. Il recommande la simplicité et la frugalité dans son code militaire, 195. Le siècle de Louis XIV a été pour nous ce que fut celui d'Auguste pour les Romains, III, 146.
LOUP (*Explication de la fable du*) et de la Grue, I, 194.
LOUVOIS (*M. de*). Loue et récompense le désintéressement des soldats, II, 173.
LUCULLUS. L'étude lui tint lieu d'expérience dans la guerre, I, 5. Il substitua la magnificence à la gloire des armes, II, 186. Repas somptueux qu'il donne à Pompée et à Cicéron, *ibid.*
LUXE. Celui de la table est porté à l'excès à Rome, II, 186. Il ne saurait procurer une solide gloire, 187. Le luxe dans les équipages ne contribue point à la véritable grandeur, 179. Plusieurs empereurs l'ont méprisé, 184, 189. Parallèle du luxe et de la modestie, 191. Le luxe banni de Sparte, 290. Il est la cause de la ruine des États, III, 88.
LYCURGUE. Son extraction, II, 364. Ses voyages, 365. Il change le gouvernement de Sparte, *ibid. et suiv.* Ordonnances de Lycurgue, 369. Moyen qu'il emploie pour les rendre immortelles, 374. Sa mort, *ibid.* Choses louables dans les lois de Lycurgue, *ibid.* Choses blâmables dans ces mêmes lois, 386. Réflexions sur le vol qu'il avait permis aux Lacédémoniens, 390.
LYSANDRE prend Athènes, II, 377.

M

MABILLON. Sa modération dans les disputes, II, 209.
MAGISTRI. Les régents. *Rem. de Crévier*, t. III, 392.

MAITRE. But qu'un maître doit se proposer dans l'éducation des enfants, III, 221. Ce qu'il doit faire pour y réussir, 222 *et suiv.* Qualités d'un bon maître, 228. Règles qu'il doit suivre dans les châtiments, 235; les réprimandes, 239. Un maître doit former ses disciples au bien par ses discours et par ses exemples, 255. Piété, religion et zèle qui conviennent à un maître pour le salut des enfants, 257 *et suiv.* Avis très-utiles à un maître chrétien, 260 *et suiv.* Études que doivent faire les maîtres, 323. *Voyez* ÉDUCATION et ENFANTS.

MALEBRANCHE. Endroit de M. de Fontenelle qui caractérise sa Recherche de la vérité, I, 393.

MALHERBE. Vers enflés de ce poëte sur la pénitence de saint Pierre, I, 413.

MANDONIUS, frère du roi des Illergètes, se rend à la suite de Scipion, III, 15.

MARCELLE (*Sainte*). Belle parole de cette sainte, II, 227.

MARINE. Elle était interdite aux Lacédémoniens, II, 378.

MARIUS. Ses belles qualités, III, 112. Ses vices, III. Ses guerres civiles avec Sylla, 113. Sa mort, 114.

MASCARON. Caractère de son éloquence, I, 391 *et suiv.*

MASSIEUX. Sa remarque sur le bouclier de Scipion, I, 15. Son opinion réfutée, *ibid.*

MASSINISSA, ami et allié des Romains, presse Scipion de passer en Afrique, III, 16. Il vient le joindre, 17.

MATHÉMATIQUES. Leur utilité, III, 175.

MATIÈRE. Divisibilité de la matière, III, 183.

MÉCÈNE. Avec quelle liberté il parlait à Auguste, I, 461. L'avis qu'il donna à ce prince lorsqu'il voulut se démettre de la souveraine autorité, III, 126.

MÉLANIE (*Sainte*). Son humilité, II, 227. Son voyage à Nole, pour visiter saint Paulin, 228.

MÉMOIRE. Ce que c'est, I, 231. Nécessité et manière de la cultiver, *ibid.* Ce que pense Quintilien sur la mémoire artificielle, 233. Usage qu'en faisait un curé du Languedoc, *ibid.* Comment on peut surmonter la difficulté naturelle de la mémoire des enfants, 234 *et suiv.* Réflexion sur le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire, 237.

MÉNÉCRATE, médecin. Sa vanité, II, 209.

MENSONGE. Précautions dont il faut user en le punissant dans les enfants, III, 236. Il faut leur donner une grande horreur de ce vice, 246.

MER. Causes de son flux et reflux, III, 186.

MESMES (*Henri de*). Mémoires dans lesquels il rend compte de ses études, I, 158. Il refuse la charge d'avocat général que le roi voulait lui donner, et pourquoi, 159.

MESSIE. L'attente du Messie, caractère spécial du peuple de Dieu, II, 239.

MESURES : du temps, III, 152; itinéraires, 153; des monnaies, 154.

MÉTHAPHORE. Sa nature, I, 482 *et suiv.* Comment on peut en faire sentir la force et la beauté, 483. On ne doit point dans la métaphore passer d'une image à une autre, 484. Belles métaphores tirées de l'Écriture, II, 122 *et suiv.*

MILAN. *Voyez* DÉSINTÉRESSEMENT.

MILTON. Jugement sur son Paradis perdu, I, 260.

MINUCIUS, général de la cavalerie, essaye de décrier la conduite de Fabius, III, 5. Il reconnaît sa faute et la répare, 6.

MIRACLES. Ils sont la première preuve de la certitude de la révélation divine, II, 233. Caractères des miracles, 234.

MOEURS. Comment on doit les former, I, 8. Attention des païens sur ce point, 9.

MOÏSE. Explication de son cantique, après le passage de la mer Rouge, II, 139 *et suiv. Voy.* HERSAN (*M.*).

MOLÉ (*Le premier président*) arrête par sa présence une populace mutinée, II, 220.

MONGAULT (*L'abbé de*). Traduction de deux lettres de Pline, I, 141.

MONNAIE. Celle que Lycurgue introduisit, II, 367. Monnaies anciennes, III, 154. Monnaies grecques, *ibid;* romaines, 155.

MONTAUSIER (*Madame de*). Avec quelle constance elle souffrit sa longue maladie, I, 386.

MORT. Idées des païens touchant la récompense des vertus et la punition des vices après la mort, I, 359. *Voyez* PAÏENS.

MOTS. Il faut en remarquer la propriété dans les autres, I, 257. Combien le choix des mots donne de-

grâce aux pensées, I, 465. L'habitude le rend facile, 467. Exemples de Juvénal et de Boileau pour exprimer le mot *coiffure*, 466. L'arrangement des mots plaît, et pourquoi, 471. Gradation de mots où les expressions vont toujours en augmentant, 478. Symétrie dans leur correspondance mutuelle, 479.

N

NARRATION. Si l'on doit faire entrer les grands mouvements dans la narration, I, 518. Exemples de narrations : du supplice de Gavius, 519; de l'aventure de Ganius, 405; du combat des Horaces et des Curiaces, 440 *et suiv.*

NATURE. Elle plaît en tout; et doit régner surtout dans les ouvrages d'esprit, I, 424. La nature est perfectionnée par les préceptes dans l'éloquence, 361.

NEPTUNE. La rapidité de sa marche décrite par Homère, I, 315. Traduction du même endroit par Boileau, *ibid.*

NÉRON. Comment, par son mauvais goût, il gâta une belle statue de Lysippe, I, 481.

NEWTON. Comment on a célébré ses obsèques en Angleterre, III, 151.

NICOLE. Ses Essais de morale, I, 117. Jugement de cet auteur sur Sénèque, I, 463.

NIGER, empereur d'Orient, refuse le panégyrique qu'on avait fait à sa louange, II, 213.

NOBLESSE. La noblesse est naturellement respectée, II, 202. La véritable source de la vertu, c'est le mérite et la noblesse, 204. La noblesse de la naissance est au-dessous de celle qui vient du mérite, 205.

NOMBRE. En quoi consistent le nombre et l'harmonie du discours, I, 474. Cicéron est le modèle du style nombreux et périodique, *ibid.* Dans quels endroits le nombre doit principalement se faire sentir, 475. Périodes nombreuses tirées de Cicéron, 476.

NUMA POMPILIUS. Avec quelle répugnance il accepte la royauté, II, 197, 422. Son portrait, 423. Il inspire aux Romains l'amour de l'agriculture, 424. Il adoucit leurs mœurs, 426. Son règne tranquille et pacifique, *ibid.* Il s'applique à donner à la religion du lustre et de la majesté, 427.

O

OBÉISSANCE. La science d'obéir et de commander est la plus belle de toutes, II, 381.

OCHLOCRATIE. Ce que c'est III, 97.

OCTAVIUS. Il hérite des biens et du nom de César, III, 119. Comment il gagne Cicéron, *ibid. et suiv.* Il est obsédé par les flatteurs, 120. Il se ligue avec Lépidus et Antoine, 125. Il consent à la proscription de Cicéron, *ibid.* Portrait abrégé de son gouvernement, 127.

ODE. Pourquoi le début sublime convient à l'ode, I, 403.

OISEAUX. Leur industrie merveilleuse, III, 195. Diversité de leur chant, de leur plumage et de leurs inclinations, 197.

OLIGARCHIE. Ce que c'est, III, 97.

ORNEMENTS. Dans quels discours on peut les étaler, I, 419. Il faut les varier, 420. Différence des ornements vrais et naturels d'avec ceux qui sont faux ou étrangers, *ibid.* L'orateur chrétien ne doit ni les trop rechercher ni les trop négliger, II, 75 *et suiv.*

OROSMADE. Législateur, et divinité des Perses. *Rem. de Crévier*, t. III, 385.

ORPHÉE. Son retour des enfers décrit par Virgile, I, 288. Sa mort, 291. Le même sujet rendu par Ovide, 292.

ORTHOGRAPHE. Diverses remarques sur le soin qu'on doit prendre de la cultiver, et sur les règles qu'on y doit suivre, I, 110.

OSSAT (*Arnaud d'*), cardinal. Son adresse dans les négociations, II, 184. Sa modestie et son abstinence, *ibid.* Il reçoit le chapeau de cardinal pour récompense de son mérite, 205.

OSTRACISME. Ce que c'était, II, 357. ce que l'on doit penser de cette sorte de jugement, 358. Opinion de Crévier, *Rem.*, t. III, 385.

OVIDE. Utilité qu'on peut retirer de la lecture de ce poëte dans les classes, I, 299. Différence entre sa poésie et celle de Virgile. *Rem. de Crévier*, t. III, 368.

OUVRAGES D'ESPRIT. Principes pour en juger sainement, I, 303.

OUVRAGES (*Extraits d'*). Ceux qui

seraient utiles aux jeunes gens. *Voyez* ABRÉGÉS.

P

PACUVIUS. *Voyez* PÉROLLA.
PÆDAGOGI. Précepteurs particuliers *Rem. de Crévier*, t. III, 392.
PAIENS. Leur délicatesse dans la lecture des poëtes, I, 242.
PALAVICIN. Mot de ce cardinal au sujet des ouvrages de Sénèque, I, 463.
PANTHÉE, femme d'Abradate. Généreuse reconnaissance de cette princesse envers Cyrus, II, 319.
PAPEBROCH, jésuite. Sa modération dans la dispute, II, 209.
PARALLÈLES. Exemple dans le parallèle de M. de Turenne et de son parent le cardinal de Bouillon, I, 385.
PARENTS (*Pères et mères*). Comment Homère apprend à les respecter, I, 338. Du devoir des parents par rapport à l'éducation de leurs enfants, III, 332 *et suiv.*
PARRHASIUS, peintre célèbre, II, 363.
PARTICULES. Leur usage, I, 215.
PASCAL. Extrait de ses Pensées sur la connaissance de l'homme, III, 183.
PASSAGES obscurs. Comment il les faut éclaircir, I, 217.
PASSIONS DANS LE DISCOURS. Leur nature, I, 517. Comment on peut les exciter, *ibid.* Quelle est proprement leur place, 518. Sentiments qui ne consistent que dans un seul trait, ou dans un seul mot, 520. Passions douces. *Voyez* ÉTHOS.
Πάθος et ἦθος. Définition et exemples. *Rem. de Crévier*, t. III, 379.
PATIENCE. Jusqu'où les jeunes Lacédémoniens la portaient, II, 371.
PATRIE. Effets que l'amour de la patrie produisait sur les Romains. *Voyez*. ROMAINS.
PATROCLE. Douleur des chevaux d'Achille à la mort de Patrocle, I, 313. Comment Antiloque annonce cette mort à Achille, 326.
PAUL (*Saint*). Quelle était l'éloquence de cet apôtre, II, 82.
PAUL (*L. Ém.*), consul, III, 6. Il est blessé à mort à la bataille de Cannes, 8.
PAUL (*Émile*), vainqueur de Persée. Soin qu'il prenait de l'éducation de ses enfants, I, 4. Son bon goût à ordonner une fête, 37. Discours de ce Romain qui peuvent apprendre à un prince comment il doit soutenir sa mauvaise fortune, III, 45. Son désintéressement, 18.
PAUSANIAS, roi de Lacédémone. Il commande l'armée des Grecs à la bataille de Platée. II, 335. Deux traits particuliers de son équité et de sa modération, *ibid. et suiv.* Son orgueil rend le gouvernement des Lacédémoniens odieux à tous les alliés, 336.
PAUVRETÉ. La pauvreté estimée et récompensée, II, 170. On ne doit pas regarder comme méprisables ceux qui mènent une vie pauvre, 192 *et suiv.* Sentiment d'Aristide sur les richesses et la pauvreté, II, 338.
PÉCHÉ ORIGINEL. Lumière des païens sur le péché originel, I, 25 *et suiv.*
PÉDARÈTE. Sentiments nobles de ce Lacédémonien, II, 372.
PELLETIER (*M. le*), contrôleur-général des finances. Son désintéressement, II, 223.
PÉLOPIDAS. Parallèle de ce Thébain avec Épaminondas, II, 394. Services importants qu'il rendit à sa patrie, 396 *et suiv.* Sa mort, 397.
PENSÉES. Elles sont comme le corps du discours, I, 439. En quoi consiste la justesse des pensées, 445 *et suiv.* Comment on relève une pensée commune, 448. Pensées nobles, *ibid.* Pensées agréables, 450. Pensées délicates, 452. Pensées brillantes, 454. Usage légitime qu'on doit faire des pensées brillantes, 456. Elles dominent dans les ouvrages de Sénèque, *ibid.* Jugement de M. Nicole sur Sénèque, qui renferme d'excellentes règles sur les pensées, 463.
PÈRES ET MÈRES. Comment Homère apprend à les respecter, I, 338. *Voyez* PARENTS.
PÈRES DE L'ÉGLISE. Combien les prédicateurs doivent les étudier, II, 104. Extraits des Pères, 86.
PÉRICLÈS. Son éducation et son caractère, II, 341. Son adresse à manier les esprits, 342. Son autorité dans Athènes, et d'où elle venait principalement, 344. Son désintéressement, *ibid.* Il était aussi grand capitaine que bon politique, 345. Il embellit la ville d'Athènes par un grand nombre de beaux ouvrages, 346. Son mérite excite la jalousie contre lui, 347. Réflexions sur le caractère et sur la conduite de Périclès, 350. Son administra-

tion a été blâmée par Platon, I, 10. Il ne parlait jamais au peuple qu'il ne s'y fût beaucoup préparé, II, 351.
PÉROLLA. Discours de Pacuvius à son fils Pérolla, pour le détourner d'assassiner Annibal, I, 435 *et suiv.*
PÉROraisons. C'est surtout à celles de Cicéron qu'il faut recourir, I, 517.
PERSÉE. Guerre de ce prince contre les Romains, III, 33. Réflexions sur la conduite et sur le caractère de Persée, 39.
PERSES. Excellence des mœurs et des coutumes des Perses, II, 305 *et suiv.* Ordre et règlements qui s'observaient dans leurs écoles, *ibid.* Leurs ragoûts et leur boisson, 315.
PEUPLE (*Le*) n'examinait pas les décrets du sénat. *Rem. de Crévier*, t. III, 388.
PHALANGE MACÉDONIENNE, III, 35.
PHARAON. Il choisit Joseph pour son premier ministre, II, 259. Il lui ordonne de faire venir sa famille en Égypte, 266.
PHARNABAZE rend hommage à la simplicité d'Agésilas en l'imitant, II, 182.
PHIDIAS, célèbre sculpteur, II, 362.
PHILIPPE, père d'Alexandre. Comment ce prince fit sentir à un médecin le ridicule de sa vanité, II, 207. Il était peu délicat dans le choix des moyens qui peuvent attirer de la gloire, 210.
PHILIPPE, roi de Macédoine, embrasse le parti d'Annibal, III, 23. Il est vaincu à Cynocéphales, et pense à faire la paix avec les Romains, 24 *et suiv.* Réflexions sur la conduite et sur le caractère de ce prince, 39.
PHILOPÉMEN. Usage qu'il faisait des dépouilles et du butin qu'il avait pris sur l'ennemi, II, 170. Aventure qui lui arriva chez un de ses amis, 180.
PHILOSOPHIE. Combien elle contribua à former l'éloquence de Cicéron, II, 47. La philosophie peut beaucoup servir au règlement des mœurs, III, 161; à perfectionner la raison, à orner l'esprit, et à inspirer un grand respect pour la religion, 178.
PHYSIQUE DES SAVANTS, III, 187. DES ENFANTS, 187.
PIERRE (*Eustache de Saint-*), bourgeois, de Calais. Il se sacrifie pour le salut de sa patrie, II, 221.
PIÉTÉ. Avantages de la piété, II, 251 *et suiv.* Comment on peut l'inspirer aux autres, I, 36.
PIRATE. Réponse spirituelle d'un pirate à Alexandre le Grand, II, 200.
PLANTES. Réflexions sur la structure, la fécondité, etc., des plantes, III, 189.
PLATON juge Périclès et Thémistocle, I, 10. Pourquoi il banuit Homère de sa république, 245. Instructions qu'il donna à Denys le Jeune, II, 401 *et suiv.* Belle maxime de ce philosophe sur le gouvernement, 427.
PLINE L'ANCIEN. Passage de cet auteur, dans lequel il fait sentir la vanité de ceux qui se donnent beaucoup de peine pour s'assurer ici-bas un établissement, I, 487.
PLINE LE JEUNE. Sa Lettre à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens, I, 28. Lettres du même auteur avec la traduction de M. de Sacy, 128. Usage que Pline faisait de ses revenus; II, 170. Sa frugalité suppléait à ce qui manquait à ses revenus, *ibid.*
PLOTIUS. Il enseigne le premier à Rome en latin, II, 388.
PLUTARQUE. Il excelle à faire connaître le génie et le caractère des grands hommes, II, 298.
PLUTON. Frayeur de ce dieu causée par les secousses que Neptune donne à la terre, I, 315.
POÈMES. Des différentes espèces de poëmes, I, 297 *et suiv.*
POÉSIE. Son origine, I, 238. Sa nature, *ibid.* Comment elle a dégénéré, 242.
POÈTES. Si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans des écoles chrétiennes, I, 249. Si les poëtes chrétiens peuvent employer les noms des divinités païennes, 255 *et suiv.* Censure de Sannazar et de Milton à cet égard, 259. Comment on doit lire les poëtes, et ce qu'on doit y marquer, 269 *et suiv.*
POISSONS. Réflexions sur leur figure et sur leurs inclinations, III, 194.
POLICE. Difficulté et importance de l'emploi de lieutenant de police, I, 387.
POLITESSE. Le défaut de politesse rabat beaucoup du mérite le plus solide, III, 248. Politesse qu'on doit apprendre aux enfants, 249.
POLITIQUE. Base et fondement de la politique, 78.
POLYBE, aussi excellent historien que grand capitaine, II, 293.

POMPÉE. Éloge sublime qu'en fait Cicéron, comment reçu du peuple, I, 409. Ambition de ce Romain, III, 116 *et suiv.*
PORTRAITS faits par les historiens. *Rem. de Crévier*, t. III, 384.
PRÉCAUTIONS ORATOIRES. Ce que c'est, I, 510. Exemples, *ibid. et suiv.*
PRÉCEPTES DE RHÉTORIQUE. D'où ils sont tirés, I, 359. Usage et raison des préceptes, plus importants que la connaissance même des préceptes 361, *et suiv.*
PRÉCEPTEUR. Obligation ou sont les parents de faire choix d'un bon précepteur, III, 336. Précautions qu'ils doivent prendre pour cet effet, 340. Devoirs d'un précepteur, 341. *Voyez* MAÎTRE.
PRÉDICATEUR. Ce que c'est qu'un prédicateur, II, 101. Ses devoirs, et les défauts qu'il doit éviter, 65 *et suiv.* Fonds de science nécessaire à un prédicateur, 98. C'est surtout dans l'Écriture qu'il doit puiser, 99.
PRÉFÉRENCE. Si l'on doit la donner à Homère sur Virgile, en expliquant ces deux poëtes aux jeunes gens, I, 307.
PRÉPARATION. Combien elle est nécessaire à tout orateur, II, 41 *et suiv.*
PREUVES. Ce sont surtout les preuves qu'on doit examiner dans un discours, un traité, etc., I, 428. Ordre et liaison des preuves, 430. Nécessité et manière de les étendre et de les faire valoir, 432. Moyen de faciliter aux jeunes gens l'invention des preuves, 434.
PRIAM. Comment ce prince parvint à obtenir d'Achille le corps d'Hector, I, 327 *et suiv.*
PRIÈRES. Homère les fait filles de Jupiter, I, 350.
PRINCES. Qualités d'un bon prince, I, 343 *et suiv.* Ce qui rend un prince véritablement grand, II, 226. Le devoir d'un prince est de veiller à la bonne éducation de ses enfants et de ses sujets, III, 212 *et suiv.*
PRINCIPAL. Devoir d'un principal, III, 261; par rapport à la nourriture des pensionnaires, 262; aux études, 265; à la discipline de son collége, 269; à l'éducation, 274; à la religion, c'est-à-dire l'instruction, l'usage des sacrements, et la pratique de certains exercices de piété, 279 *et suiv.* Combien il est important à un principal de bien choisir ses régents, 26[illegible].
PROBE (*L'empereur*). Son éloignement du luxe, II, 190. Il est élevé à l'empire malgré lui, 198.
PROBITÉ. Il n'y a qu'elle seule qui remplisse dignement les postes, I, 8. Elle est la source de la solide gloire, II, 223 *et suiv.* Exemples de cette vertu. *Voyez* DÉSINTÉRESSEMENT.
PRONONCIATION. Combien il est important d'exercer les jeunes gens à la prononciation, III, 310 *et suiv.* Qualités de la prononciation, 311. *Voyez* ACTION.
PROPHÈTES. Ils décrivent les souffrances de J. C. différemment des évangélistes : pourquoi, II, 377. Caractère des prophètes, 251.
PROPHÉTIES. Elles sont une des preuves de la révélation divine, II, 233. Objet des prophéties, 234 *et suiv.* Deux sortes de prophéties, 281. Preuves de la divinité des prophéties, 285 *et suiv.*
PROPRETÉ. Règlement de l'université sur la propreté des écoliers, III, 275 *et suiv.*
PROSOPOPÉE. Ce que c'est, I, 497, 500. Si l'on peut donner du sentiment aux animaux et aux arbres, 497. Belles prosopopées dans l'Écriture sainte, II, 123 *et suiv.*
PROSPÉRITÉ. Effets d'une longue prospérité dans les États. *Voyez* ÉTATS.
PROVIDENCE. Elle entre dans tout, II, 250. Elle préside à l'établissement et à la chute des empires, 326; III, 86, 128.
PRUDENCE. La prudence humaine confondue par celle de Dieu, II, 262, 282.
PSAUMES. On y trouve tous les genres d'éloquence, II, 137.
PTOLÉMÉE, roi d'Égypte. Modestie de ce prince, II, 190.
PTOLÉMÉE. Son système du monde, III, 179. *Rem. de Crévier*, t. III, 389.
PUDEUR. Combien elle était négligée à Sparte, II, 389 *et suiv.*
PUNIQUE (*Guerre*). *Voyez* GUERRE PUNIQUE.

Q

Q. CURTIUS. Son éloge, I, 203.
QUINTILLIEN. Sa conduite et ses réflexions au sujet des mœurs des jeunes gens, I, 19; au sujet de leurs études, I, 50 *et s.* Ses senti-

ments sur le mérite d'Homère et de Virgile, 307. Comment il développe les préceptes qu'il donne sur la rhétorique, I, 361 *et s.* Comment il concilie une contradiction apparente entre deux passages de Cicéron, 401. Il développe un endroit de Cicéron d'une manière propre à servir de modèle dans l'explication des auteurs, 503. Il apprend comment on doit faire une description, et en fournit lui-même un modèle, 506.

QUIRITES. Origine de ce mot, II, 422.

R

RACINE. Trait sublime de son *Esther*, I, 412. Éloge sublime de Louis XIV et de P. Corneille par le même auteur, 426. Comment il décrit la chute de l'impie, I, 127.

RAILLERIE. C'est un dangereux talent, III, 125.

RAISON. Excellence de la raison, III, 168. Le premier soin de l'homme doit être de perfectionner sa raison 169 *et suiv.* Il faut parler raison aux enfants, 243.

RAPPORTS. Manière de les faire, II, 38.

RÉCOMPENSES. Attention des Romains à récompenser le mérite, III, 76. Usage des récompenses dans l'édution des enfants, 245.

RÉCRÉATIONS. Pourquoi on doit accorder de la récréation aux enfants, III, 253. Sage milieu qu'il faut garder sur cela, *ibid.*

RÉGENTS. Devoir des régents, III, 297 *et suiv.* Par où un régent fait le plus d'honneur à son collége, et établit le mieux sa propre réputation, 319. Études que doivent faire les régents, 325.

RELIGION. La religion est un objet essentiel dans l'éducation des jeunes gens, I, 19; III, 279 *et suiv.* On trouve dans les auteurs païens les traces de plusieurs vérités qu'elle enseigne, I, 27. Il faut étudier dans l'histoire ce qui a rapport à la religion, II, 303. Comment on doit instruire les jeunes gens dans la religion, III, 280 *et suiv.* Manière dont elle doit être présentée et expliquée aux enfants. *Rem. de Crévier*, t. III, 393.

REPAS. Quels étaient ceux des Anciens, I, 333. Repas communs établis à Sparte. *Voyez* SPARTE.

RÉPÉTITIONS. Elles servent pour l'élégance et pour l'agrément, I, 283; pour appuyer d'une manière plus particulière sur un sujet, *ibid.* et 284; pour exprimer les passions vives et impétueuses, 285. Belles répétitions dans l'Écriture sainte, I, 487; II, 123.

RÉPRIMANDES à l'égard des enfants. *Voyez* ENFANTS.

RÉPUBLIQUE. Causes du changement de la république romaine en monarchie, III, 87 *et suiv.*

RÉPUTATION. Elle est le plus précieux de tous les biens humains, II, 210. On doit contribuer de bon cœur à la réputation des autres, 214 *et suiv.* Il est quelquefois à propos de sacrifier sa propre réputation à l'utilité publique, 216. Périclès en fournit un exemple, 345.

RESSENTIMENT. Les grands hommes de la Grèce sacrifiaient leurs ressentiments à l'intérêt public, II, 354, 356.

RHÉTEURS GRECS. Enseignent l'éloquence à Rome. *Rem. de Crévier*, t. III, 382.

RHÉTORIQUE. Comment on l'enseignait du temps de Quintilien, I, 361. Sources où il faut la puiser, 362. Si une année suffit pour l'enseigner et pour la bien apprendre, 364.

RICHESSES. Ce qui fait qu'on les estime tant, III, 166. Cette estime est mal fondée, 167 *et suiv.* Véritable usage des richesses, 164 *et suiv.*

RIME. Pourquoi elle est agréable dans les langues modernes, et insupportable dans la langue latine, I, 266. Comment elle s'est conservée dans les proses de l'office de l'Église, *ibid.*

RIVIÈRES. Leur origine, III, 186.

ROIS. Ce que dit Homère du respect qui leur est dû, I, 337. Pourquoi ce poëte les appelle pasteurs des peuples, 345 *et suiv.* *Voyez* PRINCES.

ROLLIN. Reçoit gratuitement Crévier dans son collége. *Rem. de Crévier*, t. III, 365. Il lui donne des répétitions particulières, *ibid.*, 392. Se venge noblement de Gaullyer, *ibid.*, 368. — Il excellait dans la manière d'interroger les enfants. 395.

ROMAINES (*Dames*). Leur généreux dévouement en plusieurs occa-

sions, II, 184. Droit que leur fait ôter Caton l'Ancien, *ibid.*
ROMAINS. Plus attentifs à conserver l'honneur des citoyens que celui des dieux, et pourquoi, I, 246. Reproche que leur en fait saint Augustin, *ibid.* Ils aimaient mieux être pauvres dans une république riche que riches dans une république pauvre, II, 168. Ils jugèrent sainement des bâtiments dès le commencement, 176. Comment on peut diviser l'histoire romaine, 288. Caractère des Romains, 414 *et suiv.* La valeur, un des caractères dominants de ce peuple, *ibid.* Sagesse de leurs mesures pour étendre leur empire, 415. Leur politique à l'égard des vaincus, 418. Leur amour pour l'agriculture, 424. Sagesse des lois des Romains, 428. Leur respect pour la religion, *ibid.* Leur fidélité à garder les serments, 429. Leur fermeté, III, 9. Ils refusent de racheter les prisonniers, pourquoi, *ibid.* Les Romains surprennent les ambassadeurs que Philippe, roi de Macédoine, envoyait à Annibal, 23. Ils déclarent la guerre à Philippe, *ibid.*; à Antiochus, 26; à Persée, 33. Principaux caractères et principales vertus des Romains par rapport à la guerre, 69. Équité et sage lenteur pour entreprendre la guerre, 72. Fermeté et constance dans une résolution prise et arrêtée, *ibid.* Accoutumance aux travaux militaires; discipline sévère, etc., 73. Clémence et modération dans la victoire, 76. Courage et grandeur d'âme dans l'adversité, 78. Justice et bonne foi, principes du gouvernement romain, *ibid.* Respect pour la religion, 84. Amour de la gloire, 85.
ROME. Comment elle est devenue l'admiration de l'univers, I, 66.
ROMULUS. Il eut toujours les armes à la main, et pourquoi, II, 414. Sa prudence pour étendre les bornes de son empire, 415. Il établit une union étroite entre toutes les parties de l'État, 420.
ROSCIUS, loué délicatement par Cicéron, I, 492.
ROSINUS, III.
ROYAUTÉ. Elle était en aversion à Rome, et pourquoi, II, 430. Son origine, III, 90 *et suiv.*
ROYAUMES. *Voyez* ÉTATS.

S

SACREMENTS. Devoir d'un principal à l'égard de ses écoliers sur l'usage des sacrements, III, 287 *et suiv.*
SACRIFICES. Homère en décrit les cérémonies dans un grand détail, I, 330 *et suiv.*
SAINT-RÉAL (*L'abbé*). Traduit deux lettres de Cicéron, I 141.
SALLUSTE. Éloge de cet historien, I, 203.
SANNAZAR. Ce poëte mêle le sacré avec le profane dans son poëme *de partu Virginis*, I, 259.
SANTEUIL. Il s'excuse d'avoir fait l'apologie des Fables, et d'avoir employé le nom de Pomone dans un de ses poëmes, I, 261.
SAUCE NOIRE. Le plus exquis de tous les mets de Sparte, II, 369.
SAVANTS. *Voyez* SCIENCE.
SCALIGER. Il fait bien remarquer tout l'art de Virgile, dans sa Poétique, I, 293.
SCIENCE. Quand elle est seule, elle ne rend l'homme que plus méprisable, II, 208. Ce qu'il y a dans la science capable de faire honneur, c'est le bon usage qu'on en fait, 209 *et suiv.* Quels sont les caractères qui rendent un savant aimable, *ibid. et suiv.*
SCIPION (*Publ.*). Il est blessé, et sauvé par son fils III, 3. Il est tué en Espagne, 405.
SCIPION (*Cn.*) Il est tué en Espagne, *ibid.*
SCIPION (*P. Corn.*), surnommé L'AFRICAIN. Simplicité de ses bains, louée et admirée par Sénèque, I, 13. Il est nommé général pour aller commander en Espagne, à l'âge de 24 ans, III, 10. Il se rend maître de Carthagène, 12. Sa conduite envers une jeune princesse qui était fiancée à Allucius, I, 14; III, 15. Il achève la conquête des Espagnes, 15. Il refuse le nom de roi, *ibid.* Sa dextérité à manier les esprits, 16. Il est nommé consul, et porte la guerre en Afrique, 17 *et suiv.* Son entrevue avec Annibal, 19. Il termine la seconde guerre punique par un traité dont il dicta les conditions, 22. Il reçoit les honneurs du triomphe, *ib.* Il sert, sous son frère, en qualité de lieutenant II, 214; III, 27. Il est accusé d'avoir eu des intelligences

avec Antiochus, 30 *et suiv.* Sa mort, 32. Parallèle de Scipion avec Annibal, 51 *et suiv.* *Voy.* ANNIBAL. Paroles de Scipion à Massinissa sur la continence, I, 14.
SCIPION L'ASIATIQUE (*Luc. Corn.*), consul. Il fait la guerre contre Antiochus, et, après l'avoir terminée, il reçoit les honneurs du triomphe, III, 28 *et suiv.*
SCIPION EMILIEN, surnommé *le Second Africain.* Son éducation et son portrait par Vell. Paterculus, I, 5. Son désintéressement et sa modestie, II, 181 *et suiv.*
SCIPION (*le Premier*) nommé *supérior* et *major* par Cicéron. A l'époque où il vivait, la littérature grecque était presque inconnue à Rome. *Rem. de Crévier,* t. III, 361.
SEMPRONIUS, consul, est vaincu par Annibal, III, 3.
SÉNAT de Sparte, II, 365 *et suiv. et* 375. Sagesse des délibérations du sénat de Rome, 419 *et suiv.* Pouvoir du sénat de Rome, III, 90. Il jugeait très-rarement dans les affaires des particuliers. *Rem. de Crévier,* t. III. 386.
SÉNÈQUE. Il développe les causes de la décadence du goût, I, 38. Il a contribué lui-même à cette décadence, *ibid.* Usage qu'il veut qu'on fasse de la lecture, 45 46. Ses tragédies, 299. Caractère de son éloquence, 456 *et suiv.* Ses réflexions sur une parole d'Auguste touchant la difficulté de réparer la perte d'un ami, 274. Sénèque s'est déshonoré par l'attachement qu'il avait pour les richesses, II, 174. Sa mauvaise honte au sujet d'un chariot dont il se servait pour aller à sa maison de campagne, 182.
SENNACHÉRIB, roi des Assyriens. Histoire de la guerre qu'il fit à Ézéchias, II, 270 *et suiv.* La défaite de Sennachérib est la figure de la défaite des ennemis de l'Église, 280 *et suiv.*
SENTIMENT. *Voyez* PROSOPOPÉE.
SIDONIENS. Jeunes Sidoniens qui refusent le sceptre qui leur est offert par Éphestion, II, 197 *et suiv.*
SIÈCLE. Notre siècle est dans une infinité d'erreurs sur l'objet du mépris et de l'admiration, II, 164. Il ne comporte plus une vertu si mâle que celle des anciens, 191.
SIÉGES. En quoi consistaient les siéges des anciens, I, 336.
SIRÈNES. Ce que c'était, et ce qu'Homère a voulu nous faire connaître par la fable des Sirènes, I, 347.
SISYPHE. Description de son tourment dans les enfers, I, 310.
SOBRIÉTÉ. Adresse de Xénophon dans les leçons qu'il donne sur la sobriété, II, 309.
SOCIÉTÉ. Devoirs de l'homme par rapport à la société, III, 168.
SOCRATE. Pourquoi les Athéniens le traitèrent autrement qu'Aristophane, I, 245.
SOLDAT. Belle et généreuse action d'un soldat qui servait dans l'armée du grand Condé, II, 221.
SOLEIL. Différence dans la manière dont en parlent Moïse et les prophètes, II, 112. Distance de la terre au soleil, III, 181.
SORT. Les païens en attribuaient l'effet à Jupiter, I, 351.
SORTILÉGE. Comment un laboureur romain se justifia de sortilége et de magie, I, 406.
SOZOMÈNE. Passage de son histoire ecclésiastique sur le temps où l'on donnait l'absolution, I, 168.
SPARTE. Elle commande à toute la Grèce, II, 375. Nature de son gouvernement, *ibid. et suiv.* L'or et l'argent bannis de Sparte, 376. *Voyez* LACÉDÉMONE.
STATUE. Quand le goût pour les statues s'introduisit à Rome, III, 102. Grande statue que Nabuchodonosor vit en songe, et ce qu'elle signifiait, II, 282.
STILPON. Sa réponse à Démétrius Poliorcète, I. 191.
STYLE. Le style fleuri est d'un très-médiocre usage, I, 422. Variété du style de Cicéron, *ibid.* Caractère du style des bons auteurs grecs, 423. Ce qu'est le style fleuri après de la grande et sublime éloquence, 425.
SUBLIME. Préférence due au sublime I, 307. Définition du sublime par M. de la Mothe, 408; par Boileau, *ibid.* Différentes sortes de sublime, 410. Faux sublime ou enflure, 412. Combien les figures contribuent au sublime, 414. Endroits sublimes de l'Écriture sainte, II, 125 *et suiv.* Exemples divers de sublime. *Rem. de Crévier,* t. III, 372.
SUÉTONE. Cet auteur donne une idée fausse du christianisme, I, 28.
SYLLA. Son portrait, III, 111. Ses divisions avec Marius, 113. Cruau-

tés inouies qu'il exerce dans Rome, 114, Sa mort, 115.
SYMÉTRIE, dans l'arrangement et le rapport des mots qui se répondent mutuellement, I, 446.
SYNTAXE. L'usage qu'on en doit faire dans les classes, I, 205.
SYPHAX, donne du secours aux Carthaginois, et est vaincu par Scipion, III, 18 *et suiv.*
SYRACUSE. Sa délivrance. *Voyez* DION et TIMOLÉON.
SYSTÈME DU MONDE, III, 179 *et suiv.*

T

TABLEAUX, STATUES, etc. *Voyez* ROMAINS.
TACITE. Endroit de cet auteur où il parle des chrétiens, I, 27.
TACITE (*L'empereur*). Il est élevé à l'empire malgré lui, II, 197.
TAMBOURS. Les Parthes en faisaient usage. *Rem. de Crévier*, t. III, 369.
TARQUIN LE SUPERBE. Il jette les fondements du Capitole, II, 175.
TARIF des monnaies grecques, III, 156; des monnaies romaines, *ibid.*
TÉLÉMAQUE. Il donne aux jeunes gens une belle leçon de modestie, I, 302. Accueil vif et tendre que lui fait le pasteur Eumée, 319.
TEMPS. Des mesures du temps des anciens III, 152.
TÉRENCE. S'il est à propos de l'expliquer dans les classes, I, 200. Passages de Térence que Cicéron paraît avoir copiés dans sa harangue pour Muréna, I, 478.
TÉRENTIUS CHRISTIANUS. Ce que c'est que cet ouvrage, I, 202.
TERTULLIEN. Réflexions de cet auteur sur l'ordonnance impériale de Trajan au sujet des chrétiens, I, 29.
TESTAMENT. L'Ancien Testament est la figure du Nouveau, II, 237.
THÈBES. Beaux jours de Thèbes, II, 394 *et suiv.*
THÈMES. Leur utilité, I, 196. Quels ils doivent être, *ibid. et suiv.*
THÉMISTOCLE. Sa modération envers Eurybiade, I, 17. Il jette les fondements de la puissance d'Athènes, III, 331. Il est cause de l'exil d'Aristide, 333. Il était peu délicat sur les moyens d'élever sa patrie, 335. Son portrait, 348 *et suiv.* Il se réconcilie avec Aristide par amour du bien public, 354 *et suiv.*
THÉODOSE. Il pardonne au peuple d'Antioche, à la prière de Flavien, I, 523 *et suiv.*
THÉOPOMPE, roi de Sparte. Belle parole de ce prince, II 336.
THERMOPYLES. Le passage des Thermopyles disputé à Xerxès par trois cents Spartiates, II, 383.
THOMASSIN. Comment ce Père justifie l'étude des poëtes profanes, I, 251.
THOU. Modestie de la première présidente de Thou, II, 186.
THUCYDIDE. Démosthène copia son histoire jusqu'à huit fois, II, 45.
TIBÈRE. Embarrassait les grammairiens et rhéteurs par des questions subtiles. *Rem. de Crévier*, t. III, 388.
TILLEMONT. Réflexion de cet auteur sur l'indifférence des païens à l'égard du christianisme, I, 27. Il était toujours prêt à faire part de son travail aux autres, II, 209.
TIMÉE. Pensée froide de cet auteur sur l'incendie du temple de Diane, I, 446.
TIMOLÉON. Il chasse Denys de la Sicile, II, 409. Suite de cette expédition, soit par rapport à Timoléon, soit par rapport à la Sicile, 410 *et suiv.*
TITE, empereur. Il conserva à la campagne la petite habitation qui lui venait de ses pères, III, 178. Il voulut y mourir, 205.
TOURREIL. Ce qu'il y a à reprendre dans sa traduction de Démosthène, II, 4.
TRADUCTION. Règles touchant la traduction, tirées de madame Dacier et de M. de Tourreil, I, 125 *et suiv.* Si les traductions peuvent dispenser d'apprendre le grec, 161.
TRAGÉDIE. Inconvénients qu'il y a à faire représenter des tragédies dans les colléges, à la fin des classes, III, 304. Règles que doivent observer ceux qui retiennent cet usage, 308.
TRAITÉS (*Petits*) d'ouvrages qui seraient utiles à l'instruction de la jeunesse. *Voyez* ABRÉGÉS.
TRAJAN. Sa réponse à la lettre de Pline au sujet des chrétiens, I, 29. Cet empereur connaissait parfaitement en quoi consiste la véritable gloire d'un prince, II, 177, 183.
TRANSITIONS. En quoi elles consistent, et quel est leur usage, I, 431. Exemples de transitions délicates, 432.

TRIBUNS DU PEUPLE. Leur établissement à Rome : leur nombre et leurs prérogatives, II, 435 *et suiv.* Par leur ordre, des consuls ont été mis en prison. *Rem. de Crévier*, t. III, 387.

TRIOMPHE. C'était le sénat qui en décernait les honneurs à ceux qui l'avaient mérité, III, 179.

TROMPETTES. Connues des anciens, I, 334.

TUBÉRON. La femme de Tubéron ne rougissait point de la pauvreté de son mari, II, 194.

TURENNE. Sa piété au milieu des combats, décrite par M. Mascaron, I, 378; par M. Fléchier, *ibid.* Sa modestie et sa vie privée, 381 *et suiv.* Comment il était reçu par le roi au retour de ses campagnes, 383 *et suiv.* Description sublime des circonstances de sa mort, 415. Il vend sa vaisselle d'argent pour habiller ses troupes et remonter sa cavalerie, II, 171. Il ne prenait jamais à crédit, *ibid.* Il refusa 100,000 écus que lui offrait une ville neutre d'Allemagne, et pourquoi, *ibid.* Sa simplicité et sa modestie le faisaient respecter et honorer, 194. Jamais il ne lui échappait aucune parole de vanité, 213.

TYCHO-BRAHÉ. Système de Tycho-Brahé III, 180.

U

ULYSSE. Ses voyages, I, 320.

UNIVERSITÉ. But qu'elle se propose dans l'éducation, I, 1, 2. Elle ne s'oppose pas aux innovations utiles, 183. Rollin y introduit l'usage de faire réciter chaque jour dans les classes quelques sentences tirées de l'Ecriture sainte et surtout du Nouveau Testament. *Rem. de Crévier*, t. III, 361.

URBANITÉ ROMAINE. Cicéron y excelle, I, 181, 182.

V

VACQUERIE (*Jean de La*), premier président du parlement de Paris, II, 169.

VAISSEAUX. On ne s'accorde pas sur la construction des vaisseaux des anciens, III, 148 *et suiv.* Vaisseaux de Ptolémée, d'Hiéron et de Démétrius. *ibid.*

VALENTINIEN. Sa conduite dans l'élection de saint Ambroise, I, 117 *et suiv.*

VALÉRIEN (*L'empereur*). Beau mot de ce prince au sujet de la pauvreté d'Aurélien, qu'il avait élevé au consulat, II, 169.

VARRON (*C. Térent.*) Sa vanité et sa témérité, III, 7. Il engage la bataille de Cannes, 8 *et suiv.*

VAVASSEUR (*Le père*). Il relève une bévue du P. Rapin, I, 166. Il a fait une critique de l'*Epigrammatum delectus*, 300.

VAUBAN (*Le maréchal de*). Son caractère, I.

VER A SOIE. Son travail et ses métamorphoses, III, 227.

VÉRITÉ. Quand elle est exposée trop simplement, elle touche peu, I, 416. Elle ne fait entendre sa voix aux princes que par le secours de l'histoire, II, 160. C'est la vérité qu'on doit rechercher sur toutes choses dans l'histoire, 291. Sous combien de faces elle peut s'offrir à nous, III, 174. Il faut accoutumer les enfants à aimer la vérité, 246.

VERRE. Malléabilité du verre : ce qu'on en doit penser. III, 149.

VERRÈS. Plaisanterie de Cicéron sur son nom, I, 493.

VERS. Deux beaux vers d'un rhétoricien au sujet du retour empressé de saint Antoine vers saint Paul, I, 291. S'il est utile de savoir faire des vers, 267. Les cadences contribuent à la beauté des vers, 269.

VERSIFICATION. Goût des nations différent par rapport à la versification, I, 265. Comment on doit y former les jeunes gens, 383 *et suiv.*

VERTU. Les païens croyaient qu'elle ne dépendait que d'eux, I, 358. La vertu la plus éminente est souvent cachée sous un vil habit, II, 180, 181. La vertu seule donne du prix à tout, 224 *et suiv.* Il n'y a point de véritable vertu sans la connaissance de Dieu, 229. C'est la vertu qui triompha dans la personne de Joseph, 262.

VESPASIEN. Sa sobriété et sa simplicité, II, 189. Il se faisait honneur de la bassesse de son extraction, 205.

VIE CHAMPÊTRE. *Voyez* CAMPAGNE.

VIRGILE. Il fournit des exemples en tout genre des libertés poétiques qui sont propres à la poésie latine, I, 270. Cadences graves et nombreuses, *ibid.* Cadences suspen-

dues, 271. Cadences coupées, 273. Élisions, *ibid.* Cadences propres à peindre les objets, 274. Expressions qui servent à faire sentir la dureté, 276. Cadences où les mots placés à la fin ont une force et une grâce particulière, 277. Expressions poétiques, 278. Tours poétiques, 280. Répétitions, 283. Épithètes, 285. Descriptions et narrations, 287. Harangues, 292. Comment Virgile a imité Homère, 306. Lequel de ces deux poëtes mérite la préférence, 307.

VITRES. L'usage des vitres était inconnu aux anciens, III, 151.

VITTEMENT (*M.*) Son désintéressement, III.

VOL. Permis et commandé à Sparte. Aventure arrivée à un enfant à cette occasion, II, 370. Réflexions sur cet usage, 390 *et suiv.* Le vol était puni rigoureusement chez les Scythes, *ibid.* Pourquoi, 394. Le vol entra à Lacédémone avec les richesses. *Rem. de Crévier*, t. III, 386.

VOYAGES. Fruit et utilité qu'on en doit retirer, II, 301.

X

XÉNOPHON. Il était tout à la fois philosophe, historien, et bon capitaine, II, 309. Adresse de Xénophon dans les leçons qu'il donne sur la sobriété, 307 *et suiv.* Il ne s'accorde pas avec Hérodote sur la naissance de Cyrus et l'établissement de l'empire des Perses, 328 *et suiv.* Ce qu'il faut penser de son exactitude, 331

Z

XERXÈS, roi des Perses. Sa folle vanité, 327.

ZEUXIS, peintre célèbre, II.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6753
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

NOV 10 1990

APR 04 1995

YB 04665

U.C. BERKELEY LIBRARIES

B003020258

LB 475
R7A35
V.3

53304

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY